



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence

épure
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE NEMES

Ouvrage publié avec le concours du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée de l'université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP) et de la chaire Sciences du langage de l'Institut d'études avancées de l'université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Cuypers Library, Rijksmuseum Amsterdam
© S. Palma / Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN (broché) : 978-2-37496-110-1

ISBN (PDF) : 978-2-37496-XXX-X



Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/) attribution / pas d'utilisation commerciale 4.0 international

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Res per Nomen

VII

Res per nomen est un axe de recherche du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP) de l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il s'est fixé pour tâche d'examiner les questions de dénomination et de référence en langue. Il tient régulièrement des séminaires et organise un colloque international tous les deux ans. Il publie une collection d'ouvrages aux Éditions et presses universitaires de Reims.

Directeurs de la collection

Emilia Hilgert, Silvia Palma, Pierre Frath,
René Daval (depuis 2014) et Georges Kleiber (depuis 2018)

Comité scientifique

Céline Benninger, Université de Strasbourg
René Daval, Université de Reims Champagne-Ardenne
Jacques François, professeur émérite, Université de Caen
Pierre Frath, Université de Reims Champagne-Ardenne
Francine Krait-Gerhard, Université de Strasbourg
Christopher Gledhill, Université Denis-Diderot Paris 7
Gaston Gross, Université Paris 13
Emilia Hilgert, Université de Reims Champagne-Ardenne
Georges Kleiber, Université de Strasbourg & USIAS
Marie Lammert, Université de Strasbourg
Jacques Lemaire, Université de Reims Champagne-Ardenne
Silvia Palma, Université de Reims Champagne-Ardenne
Charlotte Schapira, Technion, Israel Institute of Technology
Hélène Vassiliadou, Université de Strasbourg
Anne Theissen, Université de Strasbourg

Lexique et référence

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

l'épure
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE HELSINKI

Table des matières

Pierre FRATH et Georges KLEIBER – Préface : Lexique et référence	9
Jean-Claude ANSCOMBRE – La théorie des stéréotypes : référence, représentation du monde et morphologie lexicale	13
Siyaves AZERI – Lexicon, “Surplus-Meaning”, and the Constitution of Abstract Individuality.....	33
Stéphanie BÉLIGON – <i>Feel</i> : quelle représentation sémantique ?	51
Thomas BERTIN – Les noms <i>dos</i> et <i>épaule</i> . Signification lexicale, référence et dénomination	71
Françoise COLLINET – Nouvelle Rhétorique et sémantique : effets de perspective	91
Maryna DARAFEYENKA – Toponymes urbains de Reims et de Vitebsk reflétant l’histoire : fonctions référentielles et mémorielles	109
René DAVAL – La critique du langage juridique chez Jérémy Bentham	127
María Luisa DONAIRE – Dialogues de langues, dialogues de sourds ? Des marqueurs pour dire la fin	135
Pierre FRATH – Un monde nommé et des langues nommantes	163
Patrick HAILLET – Entités polysémiques, antonymie et « théorie des stéréotypes »	181

Badreddine HAMMA – Le suffixe <i>-ji</i> dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien : un emprunt au turc ottoman qui se porte bien	195
Emilia HILGERT – Le nom <i>émotion</i> : entre propriété et événement psychologique	221
Zinsou HOUNZANGBE – La dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe	249
Georges KLEIBER – Sur le sens et la référence des unités lexicales : quelques marques et remarques.....	267
MICHELLE LECOLLE – Noms collectifs humains, polyvalence et polysignifiante	295
El Mustapha LEMGHARI – Traits massifs et traits comptables des noms propres métonymiques et/ou métaphoriques. Quelques problèmes de référence en suspens	313
Hélène MANUÉLIAN – Stéréotypes, désignation et dénomination dans les chaînes de référence	339
Michèle MONTE – Stabilité et instabilité du sens dans les énoncés métaphoriques en poésie.....	357
Fatih MÜLDÜR – Sign and the Dynamic Construction of Meaning: A Marxian-Vygotskian Critique	373
Takuya NAKAMURA et Christiane MARQUE-PUCHEU Attribut de l'objet direct introduit par <i>pour</i> : les constructions <i>prendre X pour Y</i>	389
François NEMO – Le lexique entre conditions d'emploi (des morphèmes) et référence lexicale	409
Hanna ZHURAULOVA – Les noms <i>penne</i> et <i>côte</i> sont-ils de vrais synonymes ?.....	427

Préface

Lexique et référence

Pierre Frath et Georges Kleiber

La question de la référence, on le sait, a été le parent pauvre de la linguistique au cours du xx^e siècle, en raison de choix soit théoriques, comme celui du Saussure du *Cours de Linguistique générale*, qui ne laisse pas de place au référent dans le signe linguistique, soit méthodologiques, comme celui du linguiste américain Leonard Bloomfield, pour lequel il semble préférable, car plus raisonnable, de s'occuper d'abord des affaires « formelles » du langage avant de se lancer dans celles, beaucoup plus risquées, car plus nombreuses et plus complexes – et donc difficiles à maîtriser – qui font entrer en ligne de compte le réel. Ce parti-pris théorico-méthodologique a eu, entre autres, comme conséquence, celle, heureuse, de faire de la linguistique une discipline autonome, distincte de domaines connexes comme la psychologie ou la philosophie du langage ; une discipline qui se concentre sur l'étude de la langue proprement dite, saisie en tant que système, et qui évite par là même d'être entraînée sur la pente savonneuse du positivisme logique ou dans l'impasse sémiotique à laquelle mène toute vision naïve de la langue comme nomenclature.

L'avènement des théories cognitivistes au cours des dernières décennies du xx^e siècle n'a pas véritablement changé l'ordre des choses. Le cognitivisme relègue en effet également la référence au second plan, mais pour d'autres raisons, la principale étant qu'il repose sur un présupposé profondément ancré dans la culture qui est que la parole n'est que la mise en forme linguistique de concepts qui la précèdent. La société étant conçue comme un agrégat de singularités qui doivent

« encoder » leurs pensées à destination des autres et « décoder » celles des autres, la langue est considérée avant tout comme un instrument de la pensée et un *code* au service de la communication, ce qui met en avant tout naturellement, du point de vue de la forme, la syntaxe et, pour ce qui est du sens, la catégorisation et les « opérations » pragmatiques, avec pour conséquence la promotion du concept au détriment du référent.

Dans les années 1980, il y a eu quelques tentatives pour remettre la référence en selle dans le paysage linguistique français, mais sans échos, sinon négatifs, parler de référent continuant d'être considéré en linguistique comme étant un péché capital. Ce n'est qu'au début de ce XXI^e siècle qu'une véritable prise en compte *linguistique* de la référence s'est faite au grand jour, scientifiquement et institutionnellement, comme en témoignent les conférences biennales *Res per nomen* (la chose par le nom) qui ont lieu depuis 2007 à l'université de Reims.

Ces colloques ont ouvertement remis au centre du jeu la notion de référence et, en donnant la parole à toutes les voix et à toutes les conceptions, ont permis de nourrir de manière fructueuse et positive la réflexion sur sa définition, sa place, ses différents niveaux de manifestation et les problèmes qui restent en suspens. Le 1^{er} colloque a essayé, comme l'indique son intitulé, de faire *Le point sur la référence en langue*, avec pour but d'ouvrir de nouvelles pistes et de tracer de nouvelles orientations de recherche. Le 2^e, en 2009, a porté sur *La référence, le langage et l'anthropologie*, introduisant ainsi la dimension anthropologique de la langue grâce à la référence. Le 3^e, en 2011, a été consacré à la question de *La référence, de la conscience et du sujet énonciateur*. Comment réfère-t-on au moi ? Comment intervient-il dans le discours ? Comment apparaît-il en langue ? Le 4^e, en 2013, a porté sur *Les théories du sens et de la référence*, avec comme dénominateur commun la prise en compte des travaux pionniers effectués par des francs-tireurs de la référence des années 1980. Le 5^e colloque, en 2015, a porté sur *Négation et référence*, un thème qui s'est toujours trouvé au centre de la réflexion philosophique et linguistique, réflexion particulièrement vivace dans le cercle des linguistes et philosophes rémois. Le 6^e, en 2017, consacré aux *Catégories abstraites et à la référence*, a été l'occasion de s'intéresser de près à la catégorisation, en particulier des dénominations abstraites, et de ses liens avec notre expérience.

Ce volume s'inscrit dans le droit prolongement des six volumes *Res per nomen* précédents en abordant la question délicate, mais cen-

trale, de la relation entre *Lexique et référence*. Quel est le rapport entre une unité lexicale et le référent qu'on lui assigne habituellement ? Comment s'effectue cette relation entre une forme lexicale et la ou les choses auxquelles elle renvoie ? Quel est celui qui détermine l'autre ? Est-ce l'unité ou le référent ou les deux ? Où se niche le sens et quel est ce sens ? À quoi sert-il ? Quel est l'impact « référentiel » d'une lexicalisation ? Est-ce que le type grammatical d'unité lexicale joue un rôle ou non ? Y a-t-il des différences selon les secteurs du lexique ? Les questions, on le voit, sont nombreuses et s'avèrent aussi passionnantes que difficiles. Elles sont aussi, il est inutile de le souligner, cruciales pour la compréhension du langage et de son fonctionnement. Les contributions retenues dans ce volume essaient, de différentes manières et sous des cieux théoriques qui ne sont pas forcément les mêmes, d'apporter à certaines de ces questions des éléments de réponse qui sont susceptibles d'éclairer un peu mieux les tenants et les aboutissants de cette fascinante problématique que représente l'union *Lexique et référence*.

L'ouvrage comporte vingt-deux articles dont la présentation obéit à l'ordre alphabétique, parce qu'ils ne donnent pas lieu à des subdivisions strictes et homogènes étant donné la diversité des sujets abordés et la manière différente de les traiter. On peut néanmoins opérer des regroupements, plus ou moins lâches selon l'orientation et le type de sujet choisis. Trois études, à savoir les articles de Siyaves Azeri, de René Daval et de Fatih Müldür, se placent résolument sur un plan philosophico-linguistique. Les dix-neuf autres articles se laissent diviser en deux groupes :

- ceux qui traitent frontalement la problématique du lexique et de la référence en essayant de résoudre les apories et difficultés qu'elle a pu faire naître à l'aide de théories et d'explications nouvelles (Jean-Claude Anscombre, Françoise Collinet, Pierre Frath, Patrick Haillet, Georges Kleiber, Hélène Manuélian et François Nemo) ;
- ceux qui l'abordent à travers une étude de cas d'unités lexicales (Stéphanie Béligon, Thomas Bertin, Emilia Hilgert et Hanna Zhurauliova), d'unités morphologiques (Badreddine Hamma) ou discursives (María Luisa Donaire), de catégories grammaticales (Maryna Darafeyenka et El Mustapha Lemghari), de constructions (Takuya Nakamura et Christiane Marque-Pucheu), de catégories sémantiques

(Zinsou Hounzangbe et Michelle Lecolle) ou encore de figures de style (l'énoncé métaphorique avec Michèle Monte).

Le tout couvre harmonieusement une grande partie de la problématique et les lecteurs intéressés par la référence et le lexique devraient y trouver leur compte.

La théorie des stéréotypes : référence, représentation du monde et morphologie lexicale

Jean-Claude Anscombre

Directeur de recherche émérite

CNRS-LT2D, Université de Cergy-Pontoise

Introduction

Je me propose dans ce qui suit d'exposer la *Théorie des stéréotypes*, du moins telle que je l'entends, *i.e.* en tant que théorie linguistique. À ce titre, elle comprend un corps d'hypothèses et de règles de fonctionnement, qui sont destinées à satisfaire deux objectifs : d'une part, proposer une certaine vision de la langue, et, d'autre part, montrer en quoi cette vision permet d'expliquer des phénomènes langagiers, au sens scientifique d'*expliquer*, ce qui veut dire que cette théorie est capable dans une certaine mesure de relier des phénomènes entre eux, et également de prévoir le comportement de certaines entités langagières.

Je rappellerai, avant toute chose, qu'une théorie est d'abord un discours, organisé selon certaines règles. C'est à ce niveau que se situe une formalisation, quand il y en a une. Contrairement donc à certaines affirmations, l'utilisation d'une formalisation ne logicise pas la langue, mais uniquement le discours sur cette langue. Pour pouvoir parler d'une logicisation de la langue, il faudrait faire, de plus, l'hypothèse que le discours sur la langue révèle et reflète la nature de la langue. On peut faire une telle hypothèse ; je ne la ferai pas, et me réclamerai – bien modestement – de la position des physiciens du XVIII^e siècle, dont Newton.

Ce que je propose est avant tout un modèle, dont l'application est régie par des principes et des règles.

Je ferai de plus deux hypothèses, qui sont les suivantes, en reprenant des points que j'ai déjà exposés ailleurs :

- (H₁) Le modèle attribue à la langue un lexique, lequel comprend des expressions¹. Ces expressions (*i.e.* leurs occurrences) possèdent des caractéristiques qui relèvent en tout ou partie d'une combinatoire dite de surface : phonologiques, morphologiques, syntaxiques. Je les appelle de surface parce qu'elles donnent en général lieu à des manifestations tangibles.
- (H₂) Outre ces caractéristiques, les expressions ont une certaine valeur, qui n'est pas de même nature que ces caractéristiques de surface, et bien difficile à définir. On ne la perçoit en effet qu'à travers ses conséquences, ou plutôt, l'occurrence des expressions donne lieu à certains phénomènes qu'il est habituel de considérer comme des conséquences liées à l'apparition de telles valeurs. Si par exemple j'énonce à l'intention d'un collègue *Vous êtes un génie*, mon interlocuteur aura certaines réactions linguistiques différentes de celles qu'il aura si je lui dis *Vous êtes un crétin*. Il est habituel – mais non nécessaire – d'attribuer ces phénomènes à une certaine valeur attachée (entre autres) aux expressions, et ne relevant pas ou pas entièrement de la morphologie, de la phonologie ou de la syntaxe. À cette valeur, on donne généralement le nom de *sens* : (H₂) est donc l'hypothèse fondatrice de la notion même de sémantique. D'autre part, certaines approches du sens distinguent une valeur basique des expressions – y compris non constante et pouvant comporter des variables co- et con-textuelles, et la valeur de l'occurrence de l'expression lors d'une énonciation effective.

La théorie des stéréotypes est ainsi une théorie sémantique dont je me propose d'explicitier les grandes lignes sur deux points particuliers : le rapport du sens à la référence d'une part ; et, d'autre part, l'élucidation qu'elle permet de faire de certains phénomènes morphologiques.

1. Bien entendu, *toute théorie se donne un lexique* signifie que le lexique est une entité intra-théorique.

De Putnam à la théorie des stéréotypes, en passant par quelques autres

Le problème de la référence

Il se pose dès lors qu'on envisage la troisième hypothèse, qui est généralement faite par l'ensemble des linguistes, et qui est la suivante :

- (H₃) La langue nous sert entre autres choses à parler du monde réel, ou du moins de ce que nous supposons être tel². C'est ce que l'on appelle la fonction référentielle du langage³.

Comme je l'ai expliqué à plusieurs reprises (Anscombe : 2001 ; 2010a ; 2012), le bien-fondé de ces trois hypothèses fait l'objet d'un large consensus et les théories sémantiques se séparent non sur ces hypothèses, mais bien plutôt sur le lien existant entre elles. Lien dont la partie principale est constituée par la réponse aux deux questions fondamentales suivantes, qui ne sont d'ailleurs pas indépendantes :

- (Q₁) Comment représenter le sens ?
(Q₂) La fonction référentielle fait-elle partie intégrante ou non du sens ?

Depuis la nuit des temps, la réponse à la question (Q₂) est un débat qui a alimenté de nombreuses controverses. (Q₂) est en effet à comprendre au sens strict : Y a-t-il ou non dans le noyau dur du sens d'une expression des marques de sa fonction référentielle ?

L'histoire de la linguistique – depuis Pierre d'Espagne à Frege en passant par Stuart Mill et quelques autres – montre qu'une réponse a eu

-
2. Outre les limites proprement physiologiques de notre perception, on sait par ailleurs que nos sensations sont des réinterprétations corticales des perceptions. Les sensations sont des construits, et non des perceptions pures. La langue fournit donc une grille conceptuelle chargée de rendre compte d'une grille perceptuelle. Cf. Prieto (1966) pour la mise en correspondance de l'univers des percepts et l'univers (linguistique) des concepts
 3. Notons que la fonction référentielle ne distingue pas le monde réel d'un ou de monde(s) imaginaire(s). En d'autres termes, les descriptions définies *la petite sirène* et *la maison natale d'Andersen* ont, en tant que descriptions définies, le même comportement linguistique, bien que l'une renvoie à un monde 'imaginaire' et l'autre au monde 'réel'.

plus que toute autre la faveur des linguistes. On la trouve formulée de façon parfaitement explicite chez Strawson (1971 : 18) :

Donner la signification d'une expression, c'est donner des directives générales sur son utilisation pour référer à ou mentionner des individus ou des objets particuliers... donner la signification d'une phrase, c'est donner des directives générales sur son utilisation, dans l'élaboration d'assertions vraies ou fausses...

On peut résumer cette réponse comme suit :

- (R₂)** **a)** Il faut distinguer le sens d'une expression et son référent.
 b) Le sens d'une expression est ce qui permet d'identifier le référent de cette expression.

En bref, la thèse dominante en sémantique voit le sens d'une expression comme le mode de donation du référent de cette expression. On dit encore que le sens fournit une description identifiante du référent, thèse très clairement exprimée en particulier chez Milner (1982 : 9 *sq.*).

La position de Putnam

C'est à cette vision du rapport entre sens et référent que s'attaque Putnam. Dans les écrits où il aborde la question, le problème de fond des positions traditionnelles repose essentiellement pour lui sur deux grandes hypothèses :

- (S₁)** Appréhender le sens d'un terme revient à être dans un certain état psychologique (le sens correspond à un concept).
(S₂) Le sens d'un terme est la donation de son référent, ou, en d'autres termes, l'intension (propriétés communes aux objets et permettant de les repérer) détermine l'extension (objets auxquels renvoie le mot). En particulier, l'identité de l'intension entraîne celle de l'extension. Deux termes ayant même sens ont même référent.

En résumé, Putnam caractérise la tradition sémantique comme voyant d'une part dans le sens un renvoi à des concepts, et d'autre part,

le sens comme une intension, servant à déterminer des extensions, *i.e.* des objets du monde réel.

Putnam se livre à une analyse fouillée des deux hypothèses (S_1) et (S_2), et après une série de longues démonstrations, aboutit à la conclusion suivante :

(P_1) On ne peut conserver simultanément (S_1) et (S_2).

Putnam prend la décision d'abandonner (S_1) et de garder (S_2), à savoir :

(P_2) L'intension détermine l'extension.

Bien entendu, une fois ce choix fait, il reste à fournir une autre définition du sens d'une expression, puisqu'il ne peut plus être défini comme la donation du référent. Pour ce faire, et sur la base de l'analyse d'une série d'exemples, Putnam fait une autre hypothèse, dans laquelle réside selon nous une grande partie de l'originalité de l'article, à savoir :

(P_3) Il faut distinguer la signification d'un terme (elle relève de la compétence linguistique) à l'intérieur d'une même communauté linguistique (c'est l'idée de savoir partagé) et l'intension de ce même terme (la description identifiante).

Résumons ce résumé : d'après (P_2), seule l'intension permet d'atteindre l'extension, et donc le référent. Y ajouter (P_3) entraîne par conséquent que la connaissance et la détermination du référent ne sont pas des problèmes linguistiques, ce que Putnam illustre sur un certain nombre d'exemples, ainsi ceux de *or* et de *gas-oil*, unités lexicales tout à fait ordinaires et que tout francophone sait parfaitement manipuler dans un discours, tout en étant totalement incapable de fournir une description identifiante du référent. La théorie de Putnam relève donc de la catégorie des théories non référentialistes. Le fonctionnement linguistique, et tout particulièrement le fonctionnement sémantique de la langue, repose sur la signification, et n'a donc rien à voir avec le référent – *i.e.* l'extension – puisqu'il n'a rien à voir avec l'intension. Ce qui ne veut pas dire que le référent n'existe pas, ni qu'il n'est pas accessible par le biais de la langue. Ce que nous dit Putnam, c'est que le référent est atteint à partir de l'occurrence d'un terme par une désignation ri-

gide à la Kripke, *i.e.* à la façon dont un nom propre réfère, et non par l'intermédiaire de la signification.

La théorie des stéréotypes

Sens et stéréotypes selon Putnam (1975)

Putnam propose en fait une *forme normale de description* de la représentation sémantique d'un terme. Cette forme normale attachée à un terme sera une suite finie dont les composants comprendront entre autres :

- 1) des marqueurs syntaxiques ;
- 2) des marqueurs sémantiques (animal, période temporelle...) ;
- 3) une description des traits additionnels du stéréotype ;
- 4) une description de l'extension.

Dans le cas de *eau* – l'exemple de Putnam lui-même – on aurait :

- 1) Marqueurs syntaxiques : nom massique, concret... ;
- 2) Marqueurs sémantiques : matière naturelle, liquide... ;
- 3) Stéréotype : incolore, transparent, sans goût, désaltérant... ;
- 4) Extension : H₂O.

C'est en fait la partie (linguistiquement) la moins intéressante du travail de Putnam, d'ailleurs très influencée par les travaux de Katz et Fodor sur les primitifs sémantiques. Le point intéressant ici est en fait le point (3), qui concerne en effet l'usage banal de la langue, c'est-à-dire précisément la signification. Ce niveau stéréotypique, niveau qui régit le fonctionnement de la langue en tant que pratique de locuteurs individuels membres d'une communauté linguistique, fera maintenant l'objet d'un examen plus détaillé que chez Putnam.

La notion de stéréotype chez B. Fradin (1984)

Fradin (1984) s'intéresse au problème des reprises de type anaphorique d'un nom situé dans une proposition précédant la reprise. Pour analyser de tels phénomènes, il part de la notion de stéréotype de Putnam, qu'il reformule, pour les noms désignant des objets fabriqués,

des substances ou des espèces naturelles, comme non pas une suite finie d'éléments, mais une suite ouverte⁴ de *phrases de la langue*. Dans son article de 1984 sur le sujet, Fradin n'utilise que des phrases de type générique.

Éléments d'une théorie des stéréotypes (Anscombe, 2001)

Nous proposons une théorie sémantique qui serait une théorie des stéréotypes sur la base des travaux de H. Putnam et B. Fradin, et qui fera intervenir en particulier : a) la notion de phrase stéréotypique comme partie de la signification d'un terme ; b) la notion de communauté linguistique comme intervenant directement dans l'attribution du sens à un terme. Nous utiliserons la définition suivante :

Nous appellerons *stéréotype* attaché à un terme une suite ouverte de phrases attachées à ce mot, chaque phrase étant pour le terme considéré une *phrase stéréotypique*. Par ailleurs, le stéréotype définit la signification du terme considéré. Chaque phrase stéréotypique est issue d'une ou plusieurs communautés linguistiques et peut appartenir à une des communautés sans nécessairement appartenir à l'autre.

Un certain nombre de remarques s'imposent à ce niveau. Tout d'abord, cette définition introduit dans la signification d'un terme la notion de communauté linguistique, habituellement rejetée par la sémantique au niveau des effets contextuels. Par ailleurs, cette définition met également au cœur de la linguistique le problème des phrases génériques, généralement considérées comme un phénomène marginal. En effet, une bonne partie du stéréotype est composé de telles phrases⁵. Enfin, cette définition est valable pour tous les termes du lexique, et pas seulement pour les noms d'espèces naturelles. Elle permet donc un traitement unifié du lexique – à ce niveau du moins – qui ne sépare pas d'entrée les termes dits 'abstraites' des termes dits 'concrets', distinction difficile à éviter si l'on veut conserver la notion de description identifiante. Notons enfin qu'une phrase stéréotypique n'est pas nécessai-

4. Une suite ouverte est une suite finie, mais dont le nombre d'éléments n'est pas fixé à l'avance. Il peut donc varier.

5. Pour la problématique générale des phrases génériques, cf. Anscombe (2017).

rement une phrase générique. On peut admettre sans problème que certains événements historiques laissent des traces au niveau stéréotypique, sous forme de ‘phrases historiques’.

Comment fonctionnent ces stéréotypes ? Lorsque nous parlons et utilisons des termes, le sens d’une occurrence d’un terme correspond à l’activation d’une ou plusieurs phrases stéréotypiques. D’où des exemples (quelque peu caricaturaux) comme :

- (1) *Mon singe est (normal + *curieux) : il aime les bananes.*
- (2) *Mon singe est (*normal + curieux) : il n’aime pas les bananes.*

Contraste qu’on explique aisément en postulant la présence dans le stéréotype du terme *singe* de la phrase stéréotypique *Les singes aiment les bananes*, phrase stéréotypique qui est activée au travers de la présence conjointe de *singe* et de *bananes*. Un tel stéréotype peut paraître aller de soi. Il n’en est rien : dans une langue comme l’espagnol, où ce sont les cacahuètes qui caractérisent les singes, on utiliserait plutôt un stéréotype comme *A los simios les gustan los cacahuètes*. Il convient donc de se méfier du caractère ‘allant de soi’ des phrases stéréotypiques.

Pour résumer cette notion de stéréotype telle que nous la concevons, nous la comparerons à l’opposition *référence réelle / référence virtuelle* telle qu’elle est exposée chez Milner (*op. cit.*). Pour ce dernier, le segment de réalité associé à une séquence par exemple nominale est sa *référence actuelle*. Elle s’oppose à la *référence virtuelle*, i.e. l’ensemble des conditions que doit remplir un segment de réalité pour pouvoir être la référence (actuelle) d’une séquence nominale – ou du moins de son occurrence. Dans le cadre de la théorie des stéréotypes, le problème de la référence n’est pas un problème de sens ou de signification, puisque la référence se fait par désignation rigide, indépendamment de toute description identifiante. Ce qui correspondrait à la signification lexicale, i.e. à la référence virtuelle, serait le stéréotype associé à une unité lexicale. Et la référence actuelle – le sens de l’occurrence – serait les phrases stéréotypiques convoquées par l’occurrence du terme. On notera que du point de vue du fonctionnement, le stéréotype est un jeu interne au discours, et qu’il ne permet pas de définir des catégories d’objets : tout au plus définit-il des *prototypes*. En effet, le stéréotype comprend en particulier des phrases génériques du type *Les chats chassent les souris*, lesquelles admettent d’éventuelles exceptions, et ne sauraient donc conduire à des

descriptions identifiantes, puisqu'elles peuvent éventuellement être fausses pour une entité donnée.

Applications à quelques phénomènes lexicaux

Cas de certains enchaînements

Nous avons dit plus haut que le sens des mots comprend en particulier des phrases génériques. Or une phrase générique est la mise en relation permanente de deux entités lexicales. Dire, par exemple, que le mot *chat* comporte dans son stéréotype la phrase générique *Les chats chassent les souris*, c'est dire que *chat* évoque potentiellement *souris*. On en déduit que la théorie des stéréotypes fait prévoir non seulement la possibilité ou l'impossibilité de certains enchaînements, mais surtout le pourquoi de ces phénomènes. En voici un, lié à l'usage du connecteur *mais*⁶, et que j'ai beaucoup utilisé :

(3) C'était encore un jeune homme, *mais* son corps massif et ses cheveux poivre et sel lui donnaient l'air beaucoup plus âgé.

Il s'agit d'expliquer la présence de *mais* dans cet exemple. En effet, les dictionnaires sont de peu de secours en l'occurrence. Ainsi le *Grand Robert* : *jeune homme* = 'homme jeune célibataire', et *âgé* = 'qui a tel ou tel âge ; vieux'. En fait, on a une meilleure explication en faisant intervenir deux phrases stéréotypiques : *Les gens âgés ont un corps massif* et *Les gens âgés ont des cheveux poivre et sel*. Ces deux phrases fondent la seconde partie de l'enchaînement, en permettant de voir ces deux caractéristiques comme des indices pour 'être âgé'⁷. Bien entendu, la littérature n'a pas manqué d'exploiter plus ou moins consciemment ce filon, ainsi cet exemple (déjà compliqué) tiré de *La mort dans l'âme* de Sartre :

(4) Brunet se tourne vers le sergent : « Quelle heure as-tu ? » - « Midi dix. » - « Tu es sûr que ta montre marche ? » - Le sergent sourit et

6. Les connecteurs de concession utilisent en général de façon assez visible des mécanismes reposant sur une phrase stéréotypique dont on accepte la validité générale et dont on refuse l'application spécifique. Par exemple : *Max est malade, il est quand même allé travailler*. Un tel énoncé s'appuie sur la validité générale de : *Une personne malade ne va pas travailler*, tout en constatant la non-validité sur le cas spécifique de *Max*.
7. Notons le contraste : **Comme l'indiquaient son corps massif et ses cheveux poivre et sel*.

regarde sa montre avec complaisance : « *C'est une montre suisse* », dit-il... (p. 257).

Tout ce passage repose sur la présence d'un stéréotype attaché à *montre suisse*, qui est du type de *Les montres suisses sont des montres de qualité* – et donc elles marchent bien⁸ – qui suffit à garantir la réponse *Ma montre marche*, sans même d'ailleurs qu'il soit besoin de l'explicitier. Notons que pour que ce mécanisme fonctionne, il faut absolument que la phrase générique stéréotypique soit considérée comme issue d'une communauté linguistique (un *ON-locuteur*⁹) dont font partie au moins le locuteur et son interlocuteur. Notons que ces communautés linguistiques ne sont pas réelles, mais présentées comme telles dans et par le discours. Le locuteur de, par exemple, *Comme on dit, un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres* évoque une communauté linguistique partageant cette idée sentencieuse, à laquelle il appartient et dont l'existence est assurée par la présence du marqueur générique *comme on dit*. Mais il s'agit d'une existence énonciative, non nécessairement réelle.

Le recyclage en langue

La langue n'a pas attendu les écologistes pour recycler certains de ses éléments. On peut s'en rendre compte en constatant la réapparition périodique d'éléments du lexique. En voici deux exemples : la *maille* pour l'argent, dans le langage des jeunes¹⁰. Et dans le langage journalistique, le *transfèrement*, mot ancien mais qui avait quelque peu sombré dans l'oubli¹¹.

Je voudrais évoquer ici le cas des proverbes, plus exactement le problème de l'origine des proverbes, sur lequel je travaille en ce moment. Une question qu'on peut se poser est celle des choix qui président à l'apparition ou disparition d'un proverbe : pourquoi certains dispa-

8. Le choix de cette phrase stéréotypique est indiqué par la locution adverbiale *avec complaisance*.

9. Sur cette notion, cf. Anscombre (2010 b), qui prolonge une idée de *ON-vérité* de A. Berrendonner.

10. Le terme *maille* désignait à l'origine, au Moyen-Âge, la plus petite monnaie possible. Elle n'était donc pas divisible, d'où *avoir maille à partir*. Subsistait également l'expression aujourd'hui archaisante *n'avoir ni sou ni maille*. La réapparition récente de *maille* 'argent' (*avoir de la maille*) reste un mystère.

11. Le *transfèrement*, dérivé régulier de *transférer*, après avoir été supplanté par *transfert*, est attesté jusqu'au XIX^e siècle, disparaît au XX^e, et est réapparu récemment dans la presse dans le même sens de 'transfert d'un prisonnier'.

raissent alors que d'autres semblent bénéficier d'une extraordinaire longévité. J'aborderai ici le seul cas – il y en a d'autres – du très fameux *Une hirondelle ne fait pas le printemps*¹². Pourquoi diable avoir choisi l'hirondelle et pas la primevère ? On aurait alors un proverbe comme *Une primevère ne fait pas le printemps*, qui serait d'autant plus justifié que la primevère est la première fleur à apparaître au moment du passage de l'hiver au printemps. Notre réponse reposera sur l'hypothèse que les proverbes sont très généralement formés sur la base de stéréotypes, soit pour les reprendre, soit pour s'y opposer, ce qui est le cas ici. En effet, une exploration détaillée des dictionnaires révèle le curieux fait suivant :

- *Dictionnaire de l'Académie française*, s.v. *hirondelle* : (1694) « Oiseau de passage qui revient ordinairement au printemps » ; (1718) « Oiseau de passage qui paroist ordinairement au Printemps » ; (1740) « Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au Printemps » ; (1762) « Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au Printemps » ; (1798) « Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au Printemps » ; (1835) « Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps » ; (1878) « Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps » ; (1932–35) « Oiseau de passage, de l'ordre des Passereaux, qui paraît ordinairement au printemps ».
- Littré (1872) : « Oiseau de passage qui paraît au printemps » ; *venir avec les hirondelles* 'venir avec le printemps'.
- Furetière (1690) : « Petit oiseau qui paroist au printemps & en esté, & qui disparoist en automne ».
- Oudin (1640) : s.v. *arondelle*, « ...la venue des arondelles, i.e. le printemps... ».

Le folklore s'en est emparé et une chanson française de 1912 déclare « ... on m'appelle l'hirondelle du faubourg / au printemps messagère d'amour ... ».

Cette association n'est pas propre au français. L'espagnol suit un chemin similaire, depuis le *Tesoro de la Lengua Castellana* de Covarrubias (1611), qui déclare que « *la golondrina es anunciadora de la primavera* » (s.v. *golondrina*), jusqu'à la fameuse opérette *La Violetera* (1915) qui chan-

12. Une des premières attestations du proverbe en français est de 1260.

tait « *como aves precursoras de primavera / en Madrid aparecen las violeteras / que pregonando / parecen golondrinas que van piando, que van piando*¹³ ».

D'où la conclusion que ce proverbe doit sa formation – mais aussi sa célébrité, sa longévité et son universalité – au fait qu'il s'appuie sur un stéréotype relatif au rôle des hirondelles, car la 'sagesse' qu'il renferme est loin d'être transcendante, sans compter qu'elle pourrait être tout aussi bien représentée par d'autres procédés, bien plus convaincants et ne faisant pas intervenir des images plus ou moins obscures, par exemple une phrase comme *Un fait isolé ne prouve pas grand-chose*.

Le feuilletage du sens par rapport à différentes communautés linguistiques

Selon une de nos hypothèses, reprise de Putnam et de Kripke, le sens d'une unité lexicale comporte différentes options correspondant à diverses communautés linguistiques. En bref, les phrases stéréotypiques que nous mettons en jeu quand nous parlons ne sont pas les mêmes – ou en tout cas pas nécessairement – selon la communauté linguistique à laquelle nous prétendons appartenir dans et par notre parole. Si je parle d'une eau fraîche et limpide, il y a peu de chances que ce soit en tant que chimiste. Mais c'est en tant que chimiste ou par référence à la parole de cette communauté particulière que je dirai par exemple que l'eau a pour formule H_2O . La différence est parfois relativement mince. Ainsi, *L'eau bout à 100°* n'est pas une phrase de chimiste, la phrase correspondante à cette communauté serait *L'eau bout à 100° dans les conditions habituelles de température et de pression*.

Rien n'empêche donc que deux communautés linguistiques divergent quant au sens d'une unité lexicale, *i.e.* ne coïncident pas quant aux phrases stéréotypiques définissant ce sens, y compris dans un même discours, voire un même énoncé. En voici un exemple, qui m'a été signalé par ma collègue Sandrine Deloor¹⁴. Il s'agit de l'expression *racisme à l'envers*, qui apparaît par exemple dans :

- (5) Fin août, un « camp d'été décolonial » a été organisé à Reims. Une réunion procédant du même principe avait eu lieu quelque temps

13. 'Tels des oiseaux annonciateurs du printemps / à Madrid apparaissent les *violeteras* qui en faisant l'article / ressemblent à des hirondelles qui piaillent en volant'.

14. Université de Cergy-Pontoise.

plus tôt à l'université Paris VIII. Signe particulier : un accès réservé aux « racisés », c'est-à-dire, dans les faits, interdit aux « blancs ». Retour avec recul sur ce qui ressemble à un « *racisme à l'envers* », par Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (<https://jean-jaures.org/nos-productions/un-racisme-a-l-envers>).

Ce qui est intéressant dans ce terme (vraisemblablement issu de l'anglais *reverse racism*), c'est qu'il qualifie une forme de racisme spécifiquement tournée contre les blancs et exercée par ceux qui se considèrent comme dominés à l'encontre de ceux qui sont (considérés comme) les dominants.

Or une telle attitude et la dénomination qui en découle ne correspondent pas à la définition canonique du racisme qui est, selon le *TLF*, s.v. *racisme* : « Ensemble de théories et de croyances qui établissent une hiérarchie entre les races, entre les ethnies. En particulier, attitude d'hostilité de principe et de rejet envers une catégorie de personnes ». Selon cette définition, le racisme à l'envers : a) ne serait que du racisme tout court, en tant que stigmatisant une catégorie de personnes ; b) ne serait pas du racisme tout court, car faisant intervenir le paramètre dominant/dominé absent de la définition ci-dessus, i.e. assimilant dominant/dominé et racialement supérieur / racialement inférieur. La théorie des stéréotypes permet une explication de cette apparente contradiction, reposant sur l'hypothèse de départ que dans la représentation du sens d'un terme figurent des strates différentes correspondant à des communautés linguistiques distinctes¹⁵. La définition du racisme selon le *TLF* correspond à une communauté linguistique ON_1 qu'on pourrait appeler le français standard ou prétendu tel : appelons-le *racisme*₁. Le racisme à l'envers provient en fait d'une autre communauté linguistique ON_2 , qui définit le racisme comme traditionnellement exercé par des dominants sur des dominés, racisme représenté spécifiquement par l'antagonisme blanc/noir. Ce sont les blancs qui sont racistes₂. Le racisme à l'envers est donc du *racisme*₂ à l'envers, et non du *racisme*₁ à l'envers – qui n'existe pas. On remarque aussi que le *racisme*₂ provient de la communauté linguistique 'de tous les jours', et en particulier des médias. Notons également que cette façon de procéder et de penser évite aux racistes₂ à l'envers de se faire traiter de racistes₂, ce

15. Mais non nécessairement d'intersection(s) vide(s).

qu'ils ne sont effectivement pas. Mais ce sont bel et bien des racistes, de par leur attitude d'hostilité envers une catégorie de personnes – les blancs – accusée de racisme₁ au titre de la colonisation. On n'en sortira jamais !

Le problème des noms d'agent en *-ant*

Nous allons maintenant traiter plus en détail et de façon un peu plus technique le problème des noms d'agent en *-ant*. Bien que, comme nous le verrons, il ne s'agit pas à proprement parler de noms d'agent au sens strict, mais de ce qu'on devrait appeler à notre avis des noms de profession, nous continuerons à utiliser cette étiquette – elle est commode.

Le problème est le suivant : à côté de dérivés en *-eur* – *chercheur, directeur, vendeur*, etc., le français possède une dérivation de 'noms d'agent' en *-ant*, avec les caractéristiques suivantes : a) la base peut être verbale (*poursuivre/poursuivant*) ou nominale (*délinquance/délinquant*), b) le français a généralisé la formation en *-ant*, quelle que soit la base verbale : *négociier/négoçant, descendre/descendant*¹⁶, etc. ; c) il y a des doublets : *exécuteur/exécutant, gouverneur/gouvernant, navigateur/navigant*, avec un écart de sens plus ou moins important entre les deux termes de chaque doublet, mais le phénomène n'est pas généralisable : *conducteur/*conduisant, *enseigneur/enseignant*¹⁷.

La question est alors d'expliquer pourquoi on a deux séries, l'une en *-ant* et l'autre en *-eur*, car lorsqu'on interroge les sujets parlants, on obtient quasiment toujours des paraphrases comme *enseignant* = 'qui enseigne', *exécutant* = 'qui exécute', *exploitant* = 'qui exploite', tout à fait parallèles à *livreur* = 'qui livre', *marcheur* = 'qui marche', *serveur* = 'qui sert', etc. Il y aurait donc redondance, ce qui est peu satisfaisant, et n'explique de toute façon pas les cas où une telle relation ne convient pas : *négoçant* 'qui négocie'¹⁸. Deux solutions s'offrent alors : la première considère que la langue est imparfaite et en particulier (éventuellement) redondante. La seconde, qui a notre préférence, voit ces deux formations comme correspondant à deux types différents de

16. On comparera de ce point de vue le français à l'espagnol : *negociar/negociante, descender/descendiente* (et non pas *descendente*).

17. On trouvera une étude de détail de ces phénomènes dans Anscombe (2003).

18. On a des problèmes analogues avec la série en *-eur*. Ainsi *sauveur* ne signifie pas 'qui sauve', mais 'qui a sauvé' ; *parfumeur* ne signifie pas 'qui parfume', mais plutôt 'qui fait ou vend des parfums', ce qui pose le problème de la portée de cette glose 'intuitive'.

relations sémantiques entre la base et le dérivé nominal résultant. Or une série d'exemples sont tout à fait significatifs, en particulier celui d'*exploitant (agricole)* opposé à *exploiteur (du peuple)*. On remarque que l'adjectif *grand/gros* appliqué aux deux ne donne pas le même résultat : *un grand/gros exploitant* est quelqu'un qui a une grande exploitation, alors qu'*un grand/gros exploitateur* est quelqu'un qui exploite beaucoup. En fait, l'erreur commise vient de ce que nous confondons la propriété ' N_1 est morphologiquement apparenté à N_2 ' et une autre propriété, à savoir ' N_1 est sémantiquement apparenté à N_2 '. Une telle confusion porte d'ailleurs un nom : il s'agit du parallélisme logico-grammatical. Nous défendrons ici au contraire que les deux propriétés ci-dessus ne coïncident pas automatiquement, et que, par exemple, un dérivé en *-ant* peut avoir une base morphologique verbale et être dans une relation sémantique constitutive avec un nom. Ce serait entre autres le cas d'*exploitant* et d'*enseignant*. En d'autres termes, nous considérerons que le stéréotype d'*exploitant* contient la phrase stéréotypique 'un exploitant est membre d'une exploitation', et le stéréotype de *enseignant* la phrase stéréotypique 'un enseignant est membre de l'enseignement'. Il s'agirait donc dans les deux cas d'une relation qu'on appelle habituellement membre-collection. Cette relation est celle qui existe par exemple entre les composants de couples comme *mère/famille*, *mari/couple*, *arbre/forêt*, *soldat/régiment*, etc. Or il se trouve que cette relation membre-collection peut être mise en évidence par le biais des anaphores associatives (Kleiber, 2001). Ainsi, entre autres propriétés :

- a) S'il y a une relation membre (N_2) / collection (N_1) entre N_1 et N_2 , la phrase 'Dans un N_1 , il y a un N_2 ' est meilleure que 'Un N_1 a un N_2 ' :

- (6) Dans une famille, il y a une mère / ?Une famille a une mère.
 (7) Dans une forêt, il y a des arbres / ?Une forêt a des arbres.
 (8) Dans un régiment, il y a des soldats / ?Un régiment a des soldats.

Cette propriété rapproche les relations membre-collection des relations locatives.

- b) La reprise par *son* N_2 est bizarre, seule est possible la reprise par *son* N_1 :

- (9) Un couple entra : (*son + le) mari paraissait de mauvaise humeur / Le mari était désespéré : son couple allait à la dérive.
- (10) ??Le régiment ne peut pas partir : ses soldats ne sont pas prêts / Les soldats ne sont pas prêts : leur régiment ne peut pas partir.
- (11) ??La famille est mal élevée : sa mère est désespérée / La mère est désespérée : sa famille est mal élevée.

Sans entrer dans les détails techniques des exemples, on remarque que ces propriétés sont *grosso modo* vérifiées dans le cas de *exploitant* et de *enseignant* :

- (12) ??Un enseignement a un enseignant / Dans un enseignement, il y a un enseignant.
- (13) ?Une exploitation a un exploitant / Dans une exploitation, il y a un exploitant.
- (14) ??Lorsque l'enseignement est mauvais, son enseignant n'est pas aimé / Lorsque l'enseignant n'a plus la vocation, son enseignement s'en ressent.
- (15) Lorsque l'exploitant n'est pas compétent, son exploitation périclité / L'exploitation est immense, et (?son + l') exploitant ne suffit pas à la tâche.

On voit ainsi apparaître ce qui fait la spécificité des 'noms d'agent' en *-ant*. Ils représentent une relation stative entre un nom d'animé et un autre nom, et ce bien que morphologiquement parlant, ils soient dérivés aussi bien d'un verbe que d'un nom. Notons que c'est grâce à la recherche du stéréotype sous-jacent que ce phénomène est apparu. Enfin, on constate que ce stéréotype des noms en *-ant* dénote une relation sémantique qui n'est pas – ou du moins pas nécessairement – parallèle à la relation formelle qui permet de fabriquer le dérivé.

En guise de conclusion

Ce qui précède montre une des vertus de la théorie des stéréotypes : elle permet de traiter des problèmes de natures différentes – enchaînements par connecteurs, formation des parémies, feuilletage du sens, et enfin morphosémantique – avec un seul et même outil. Deux conséquences découlent de cette théorie.

La première concerne le lien entre l'appartenance à une classe (l'extension d'un terme) et la possession de propriétés (qui a à voir avec l'intension du terme). Etant donné un terme, il lui est attaché un stéréotype, *i.e.* une liste de phrases stéréotypiques, lesquelles peuvent varier selon la communauté linguistique considérée. Pour une communauté linguistique spécifique, le stéréotype d'un terme définit ce que nous avons appelé le *prototype* attaché à ce terme, *i.e.* l'entité linguistique qui possède toutes les propriétés présentes dans le stéréotype. Or ce prototype selon la théorie des stéréotypes telle que nous la défendons est à distinguer de la théorie de Rosch sur le prototype¹⁹. Pour Rosch, c'est la possession d'un plus ou moins grand nombre de propriétés qui détermine le plus ou moins grand degré d'appartenance à une classe. Par exemple, et pour reprendre un exemple bien connu, les autruches sont moins des oiseaux que les moineaux, du fait que la catégorie des oiseaux est définie par le fait que les oiseaux volent, condition que ne satisfont pas les autruches. Il n'en est pas ainsi dans le cadre de la théorie des stéréotypes, qui distingue *l'appartenance à la classe* (extension) et *la possession de propriétés* (intension), alors que pour Rosch les deux caractérisations sont liées. Dans la théorie des stéréotypes, une entité x appartient à une classe C si et seulement si on peut dire x est un C (ou *les x sont des C*), définition qui s'appuie sur la désignation rigide à la Kripke. L'appartenance à une catégorie ou à une classe n'a donc pas directement à voir avec la possession ou non de propriétés spécifiques. Un chat qui a perdu une patte et qui est végétarien est un chat à part entière dans la théorie des stéréotypes, alors qu'il est moins un chat qu'un chat qui a quatre pattes et qui chasse les souris dans la théorie roschienne. Ou si l'on préfère, une entité x peut appartenir à une catégorie C sans être pour autant un prototype. L'appartenance à C exige seulement qu'en disant ou évoquant l'appartenance de x à C , on active au moins une phrase stéréotypique, mais non nécessairement toutes. En ce sens, la théorie des stéréotypes rejoint Prieto (1966), puisqu'elle distingue le classement selon des catégories perceptuelles et le classement selon des catégories linguistiques. Car en langue, contrairement à ce qui se passe selon Rosch dans le domaine perceptuel, de x est un C et *Les C ont la propriété P* , on ne peut pas déduire en général *Les x ont la propriété P* . Dans l'exemple ci-dessus de l'autruche, on ne peut déduire

19. À partir de Rosch (1973). On trouvera une analyse fouillée de la question dans Kleiber (1990).

de *Les autruches sont des oiseaux* et de *Les oiseaux volent* que *Les autruches volent*.

La seconde conséquence concerne le problème de la valeur de vérité des énoncés. Considérons par exemple l'énoncé *La porte est ouverte*. La position référentialiste traditionnelle consiste à dire que : a) Cet énoncé renvoie à un état du monde qu'il décrit, ce qui revient à dire qu'il a une valeur de vérité, et pas n'importe laquelle. Il s'agit en effet d'une valeur de vérité *externe*, en ce sens qu'elle dénote l'adéquation de la description liée à l'énoncé avec les propriétés objectales correspondantes. Par ailleurs, un objet comme *la porte* a une valeur lexicale également descriptive, et par conséquent une occurrence de ce syntagme permet de repérer un objet du monde (cf. Milner, 1982, parmi d'autres) ; b) Les propriétés linguistiques de cet énoncé font apparaître une valeur sémantique qui est précisément sa valeur de vérité. Pour notre part, nous répondrions, dans le cadre de la théorie des stéréotypes : c) qu'il est très possible que l'énoncé *La porte est ouverte* ait une valeur de vérité, mais que cette valeur de vérité n'est pas le sens de l'énoncé et ne peut en général pas rendre compte de son fonctionnement sémantique. Pour nous, les valeurs de vérité que nous considérons sont *internes*, *i.e.* créées par la langue elle-même, en particulier dans le cas des phrases génériques. En admettant qu'on puisse attribuer à certains énoncés une valeur de vérité externe, l'énoncé y renverrait selon nous par référence rigide.

On voit ainsi apparaître ce qui différencie fondamentalement la théorie des stéréotypes des théories de type référentialiste : c'est la séparation entre le perceptuel et le notionnel, dans la mesure où le notionnel et son fonctionnement cessent d'être vus comme se résumant à une description du perceptuel.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 1995, « La semántica y las frases genéricas: viejos problemas y nuevos enfoques », *Cuadernos de Filología Francesa*, 9, 1995, 7-22.
- Anscombe, J.-C., 2001a, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76. <https://doi.org/10.3406/lgge.2001.883>
- Anscombe, J.-C., 2001b, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique*, 36, 43-72.

- Anscombe, J.-C., 2003, « L'agent ne fait pas le bonheur : agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en espagnol et en français », *Thélème*, numéro spécial, 11-27.
- Anscombe, J.-C., 2010a, « À la croisée des chemins : la théorie des stéréotypes », in C. Alvarez Castro, F. M. Bango de la Campa et M. L. Donaire (dir.), *Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne : Peter Lang, « Sciences pour la communication », 8-23.
- Anscombe, J.-C.; 2010b, « Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur », in M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin et A. Petitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz : PU Metz, « Recherches linguistiques », 39-64.
- Anscombe, J.-C., 2012, « Sens et référence dans la construction d'une sémantique linguistique », *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, 17-37.
- Anscombe, J.-C., 2017, « Génériques et généricité en français », *Cahiers de lexicologie*, 111, 29-56.
- Anscombe, J.-C. et Kleiber, G., 2001, « Sémantique et référence : quelques réflexions », in M. L. Donaire (dir.), *Problèmes de sémantique et référence*, Oviedo : Universidad de Oviedo, 5-31.
- Fradin, B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64(4), 325-369. [https://doi.org/10.1016/0024-3841\(84\)90067-6](https://doi.org/10.1016/0024-3841(84)90067-6)
- Kleiber, G., 1985, « Sur le sens du sens : contre la représentation des noms chez Putnam », *Modèles linguistiques*, VII(2), 73-104.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris : Puf.
- Kleiber, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris : Puf.
- Kripke, S., (1972) 1981, *Naming and Necessity*, Cambridge : Harvard U.P.
- Milner, J.-C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris : Le Seuil.
- Popper, K., 1973, *La logique de la découverte scientifique*, Paris : Payot.
- Prieto, L., 1966, *Messages et signaux*, Paris : Puf, « Le linguiste ».
- Putnam, H., 1970, « Is Semantics Possible? », *Metaphilosophy*, I(3), 187-201. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9973.1970.tb00602.x>
- Putnam, H., 1975, « The Meaning of 'Meaning' », in *Mind and Language and Reality*, *Philosophical Papers*, 2, Cambridge : Cambridge U.P., 215-271.
- Rosch, E., 1973, « Natural Categories », *Cognitive Psychology*, 4(3), 328-350. [https://doi.org/10.1016/0010-0285\(73\)90017-0](https://doi.org/10.1016/0010-0285(73)90017-0)
- Strawson, P. F., 1971, *Études de logique et de linguistique*, Paris : Le Seuil.

Lexicon, “Surplus-Meaning”, and the Constitution of Abstract Individuality

Siyaves Azeri

Université de Lorraine, Archives Henri Poincaré – UMR 7117

siyavesazeri@gmail.com

Introduction

In *Thinking and Speech*, Vygotsky argues that scientific concepts have a unique path of development, which is in opposition to the path of development of spontaneous (everyday) concepts. Accordingly, scientific concepts, similar to spontaneous ones (word-meaning) are not finalized structures but are subject to development; they are given in incomplete forms; however, the laws of their development is different from that of spontaneous concepts (1987: 167). Vygotsky identifies one shortcoming of mainstream psychology of his time as ignoring the influence of the development and acquisition of scientific concepts on the development of spontaneous concepts (1987: 169-172). Scientific and spontaneous concepts do not peacefully coexist; rather the former determine the latter. Disregarding this phenomenon, amounts to ignoring the influence of scientific concepts (via instruction/education) on the forms of thinking of children and the constitution of their consciousness.

One aspect of the formation of scientific concepts in children is their direction of development: in opposition to everyday concepts, “the development of scientific concepts *begins with the verbal definition*”

(1987: 168); these concepts, then, descend to the concrete. This aspect of the development of (scientific) concepts can be generalized into an analysis of the relation between standardized lexicon (e.g., the standard definition of a word in dictionaries) and the production, expansion, and stabilization of meaning in analogy to Marx's analysis of labour. To this end, in the first section that follows, Marx's concepts of labour (concrete, abstract, and labour as a dialectical category) and the forms of its subsumption under capital will be analyzed. In the second section the process of meaning-formation and the consequent process of emergence of consciousness (psyche) will be scrutinized. It will be argued that the process of humanization is the process of acquisition of social significance of artefacts: meaning is tool-mediated and object-oriented and so is human relation to social nature. In the third section the specificities of meaning-production under capitalism will be analyzed within the context of formalization, standardization and institutionalization of the process of production and expansion of meaning (knowledge). It will be discussed that lexicon functions as the middle term that facilitates the "ideal subsumption" of spontaneously produced-meaning under standardized meaning and the appropriation of the former as "free gifts" by the latter. In the last section the process of formation of abstract individuality in relation to the process of expansion and standardization of meaning will be discussed.

Concepts of labour

In *Grundrisse*, Marx defines labour in general, that is, labour as the productive activity necessitated by human existence regardless of the mode of production, as "the living, form-giving fire" (1993: 361). Labour is the highest form of metabolic relation between human being and nature; the two conjoin to be subsequently produced and thus separated as the subject and the object owing to the human being's productive activity. As such a philosophical or dialectical category, labour is the activity of objectification of human tools and meanings and the humanization of the environment and nature. Labour is the process through which human being forms reality. The reality in general persists and is known to the extent that it is produced and formed through labour. Labour does not wall humans in their socialness; it does not prevent humans from reaching out to reality. Rather, it is "man's openness toward reality and being" (Kosik, 1976: 139). Labour constitutes

the foundation of the realization of social human being; it is “the basic ontological foundation of human ‘multi-facetedness” (Antunes, 2013: 142).

It should be noted that “labour in general” is a distinction of mind; a conceptual investigation of labour process should aim at forming the concept of labour, which will signify the logical-genetic root of forms of labour. In this sense, labour is not to be considered a transhistorical form of activity; it is historically determined as in reality it is performed within a specific form; in particular, labour under capitalism is a historically-specific form of labour—capitalist or capitalized labour. To put it differently, labour can be conceptualized in a two-fold manner: it can be conceptualized as a philosophical category as well as a historically-specific “economic” category. In the former sense, labour is the activity of objectification of human tools and meanings and the humanization of the environment and nature. In the latter sense, however, labour is the activity that produces specific forms of wealth; it is a historical-specific activity: under capitalist mode of production, it is the two-fold abstract-concrete labour that amounts to the production of value and of commodities as the bearer of value. “Labour in general” is the historiographical basis of labour as an economic category (Kosik, 1976: 127)—historically speaking, the former precedes the latter; however, categorially and conceptually, the former is conceivable and actualisable on the basis of the latter. As Marx aptly puts, “Human anatomy contains a key to the anatomy of the ape” (1993: 105); so is the case with labour.

Under capitalism labour acquires a specific, historically determinate form: it assumes a dual character; on the one hand, it appears as concrete, useful labour that produces the goods and utilities required for human persistence. On the other hand, it appears as abstract labour, that is, labour subsumed under abstract time, which produces value. Actualized in its relation to capital and as its constituent, labour is “productive” only if it is exchanged with capital *and* produces surplus-value. In other words, labour is productive only if it is subsumed under capital. Contradictory as it may seem, the prerequisite of the subsumption of labour under capital is the emergence of labour as doubly “free labour”: on the one hand the labourer should be “free” from the conditions of labour (the means of production) so that they are left only with their capacity to labour as the only commodity they possess; on the other hand, they should be the “free” owners of this specific

commodity so that they exchange it with capital—not themselves but only their capacity for labouring and for a specific amount of time only. As Marx notes in the *Grundrisse*,

The fact that labour is a constant new source of exchange for the worker as long as he is capable of working—meaning not exchange in general, but exchange with capital—is inherent in the nature of the concept itself, namely that he only sells a temporary disposition over his labouring capacity, hence can always begin the exchange anew as soon as he has taken in the quantity of substances required in order to reproduce the externalization of his life [*Lebensausserung*] (1993: 293).

As free labourer, in contrast to the slave or the serf, the labourer puts their labour-power at the service of capital on their own “free” will and thus internalize the logic of capital and are transformed into a constituent, a component of capital (as “variable capital”). The slave is the form of worker, say, in antiquity. The worker, to the contrary, is a form of capital under capitalism, a phenomenon which has its double in the worker’s seeing capital as money-fetish. Slavery is external to the slave just as the force that the master exerts on the slave is external and thus limited (not universal) and immediate. The power of capital, which is exerted onto workers, on the other hand, is limitless, it is virtually infinite, as it is mediated through the “free” will of the workers themselves. The worker produces surplus-value, that is, the first form of appearance of capital, because they are themselves capitalized—same is born out of the same. Hence the double movement of the magnitude of the working class in the face of the increase in the magnitude of capital: on the one hand, “the accumulation of capital is the multiplication of the proletariat”; on the other hand, the growth of capital in the face of the increase in the productivity of labour and the intensification and expansion of the production process is the process of loss of dexterities and material existence on the side of the worker.

Subsumed under capital, the labourer becomes the personification of capital; it is capital in its negative (as well as the positive form when the organic composition of capital is at stake). The worker is dominated in a mediated way through their own selves and their own will—which is the internalized will of capital—and thus internally. The dual character of commodity and of labour also is at work at this level: the worker’s

self is the negation of the very self; they become selves to the extent that they partake in the process of capitalist work, i.e., in the process of production of surplus-value. The production of surplus-value, in turn, guarantees the process of capitalization of labour and their being posited as variable capital—even if they “choose” not to work. Their affirmation of themselves coincides with their self-negation; their will, the internalized will of capital, is the outcome of their own activity that has now possessed themselves.

Labour is not only the use value which confronts capital, but, rather, it is the use value of capital itself. As the not-being of values in so far as they are objectified, labour is their being in so far as they are not-objectified; it is their ideal being; the possibility of values, and, as activity, the positing of value. As against capital, labour is the merely abstract form, the mere possibility of value-positing activity, which exists only as a capacity, as a resource in the bodiliness of the worker. But when it is made into a real activity through contact with capital—it cannot do this by itself, since it is without object - then it becomes a really value-positing, productive activity (Marx, 1993: 297-298).

Labour does not exist as use-value for the worker; its productivity is not actualized when it produces wealth for itself but only when it contributes to the valorization of capital, that is, when it is capitalized. This situation is rooted in the “productiveness” of labour; labour, as Marx notes, is productive only if it produces its opposite, that is, capital. The productiveness of labour means its self-negation and its realization as capital; through such productiveness, the production process “in general” becomes the determinate process of production of capital as self-valorizing value.

Marx enumerates four types of subsumption of labour under capital: formal, real, hybrid, and ideal. Labour is formally subsumed under capital when it is exchanged for money, *i.e.*, when it is performed as wage-labour so that the product of a specific labour enters the orbit of commodity-exchange. Labour is really subsumed under capital once this exchange amounts to the production of surplus-value, that is, when labour is capitalized. Being so, labour becomes productive labour, meaning that it is “socially determined”,

which implies a quite specific relationship between the buyer and seller of labour. Productive labour is exchanged directly for *money as capital*, i.e. for money which is intrinsically capital, which is destined to function as capital and which confronts labour-power as capital (Marx, 1992: 1043, italics original).

Hybrid subsumption refers to situations where the surplus extorted from labour through mediated forms of compulsion without labour being formally and really subsumed. “In these forms, capital has not yet acquired a direct control over the labour process” (Marx, 1992: 645). As for ideal subsumption, Patrick Murray defines it as a form of subsumption that takes us from the realm of real subsumption to that of the “as if”. Here no formal or real subsumption takes place but something is treated as if it has been actually subsumed. “In ideal subsumption, value-forms reshape our imagination; they redefine and channel how we think, feel, and desire” (Murray, 2000: 103). Yet, it can further be added that the ideal subsumption also refers to subsuming forms of labour that are not immediately exchanged with capital and are not commodified either. Ideal subsumption is the mechanism that facilitates capital’s appropriation of the products of such labour as “free gifts”. The ideally subsumed labour includes various forms of labour, from labour that is performed cooperatively to domestic labour, knowledge producing labour, etc. For instance, in case of cooperation, the fusion of many labourers under a roof animates “animal spirits’ which heightens the efficiency of each individual worker... And this is another extra that capital gains from the cooperation of the labour power; an extra that comes to capital for free” (Marx, 1992: 443-444). A similar process is at work, for instance, when capital appropriates powers of nature and sciences as its own. Although knowledge is a product of labour, they confront labour as integral forces of capital.

The transposition of the social productivity of labour into the material attributes of capital is so firmly entrenched in people’s minds that the advantages of machinery, the use of science, invention, etc. are *necessarily* conceived in this *alienated* form, so that all these things are deemed to be the *attributes of capital* (Marx, 1992: 1058, italics original).

It goes without saying that these various forms of labour exist simultaneously similar to the simultaneous existence of different geological layers that correspond to different temporalities of capital. Capital does not banish these different forms; rather, it subsumes and subsequently reproduces them as capitalized forms (Tomba, 2013: 366). The reproduction of these differences also corresponds to capital’s centripetal and centrifugal tendencies: on the one hand, capital tends and fantasizes the wholesale subsumption of all spheres of life, including the household; on the other hand, since the unique source of surplus-value is the doubly free labour, capital refrains from such wholesale subsumption as it would be self-defeating (Murray, 2000: 128). Hence diverse forms of labour, a plurality of domains that correspond to various temporalities, and a multitude forms of subsumption that enables the appropriation of non-commodified products by capital as free gifts. The production of surplus-meaning is one such non-commodified sphere.

Meaning and the constitution of consciousness

Labour is the source of production of *social* wealth in form of artefacts. An artefact is a tool of action; to make tools is to abstract where abstraction means to emancipate an ordinary object from its immediate environment and from its material-natural determinations and thus turn it into a meaningful entity. Therefore, the meaning of a thing is a function of its deployment as a tool of activity. Artefacts are objectification of human being’s productive activity, the “meaning” of which is a function of their social significance. In turn, the process of humanization is one of acquisition of the social significance of socially produced tools—artefacts; that is, it is the process of mastering the use of tools. In this process, the user and the tool are mutually transformed. As Meshcheryakov notes, “knowledge of objects is social values transferred to the mind of the child, *i.e.* appropriated by him” (1974).

Phylogenetically, the formation of consciousness is preceded by human activity, the highest form of which is labour. The orientative-investigative activity, that is, human being’s movements in space toward and around objects constitutes the fundamental experiential depository that facilitates acquisition of language and upon which human consciousness and higher mental functions are constituted. Cognitive activity arises upon bodily activity, where the latter is formed in re-

sponse to bodily needs and in relation to external bodies that exert immediate or mediated force upon the body—they are being considered as useful or harmful to the body by the acting organism. However, once formed, cognitive activity acquires a relatively independent character that enables the child to transcend the limits of activity that are set by the objects of the immediate surrounding and forming ideal images of the world. These ideal images, in turn, form the basis for execution of more complicated practical activities toward manipulating both the external world and the child's own behaviour. Human psyche is based on the ability to construct the image of things. It is through human being's activity in space that the organs of human psyche are formed. The organs of psyche are created by this function, that is, the form of activity of a human person in the world and not the other way around. The first self-image of the mind is formed once the human child learns to move herself (Ilyenkov, 2010: 17).

Analysis of human consciousness, thus, should not begin with identifying “external” (environmental) or “internal” (mental) factors that supposedly facilitate a particular behaviour. Rather, it should begin from the fact that humans act. Activity is the point of departure for the analysis of human behaviour. As Eskola notes,

Just as fish live and swim in water, we live our lives swimming in water that consists of laws and rules of the type “if X, then Y.” However, the course of our lives is not determined by the laws any more than the course of swimming fish is determined by water. From this it follows that the analysis must start not with water but with swimming (1999: 112).

In contrast to animals, human behaviour is marked by historicity, meaning that its scope is much broader and goes beyond physical inheritance. Furthermore, human being's behaviour—and her consequent consciousness—is social. However, and most importantly, human behaviour is active, meaning that it consists of doubled experience. The doubling of the experience refers to Marx's concept of labour, where human beings actualize products of their labour imaginatively, that is, they form the image of the product “in” their imagination before its actual realization.

In the movements of the hands and the transformations of the material, labor repeats what was first, as it were, done in the worker’s imagination with models of these movements and this same material. Such doubled experience allows man to develop active forms of adaptation which the animal does not have (Vygotsky, 1997a: 68).

Language and human consciousness is rooted in activity/labour; yet, it should be noted that such precedence refers to the historical (thus essential) relation between activity, language-acquisition, and emergence of consciousness. Ontogenetically, the beginning of consciousness is the word; the constitution of the fully human consciousness is bound to acquisition of language and the formation of conceptual systems. It is the *logical* precedence of language to activity—in contrast to the *historical* precedence of the latter to the former—that is reflected in the phenomenon of doubled experience. It is this reversal that facilitates the grasp of social significance of human-made artefacts as the condition of the emergence of human personality. Language is the consequence (result) of labour, but then, as a material force of social reality, it turns into its condition. As Leontev notes, “In the process of material production people also produce language that is not only a means of communication, but also a bearer of fixed socially developed meanings” (quoted in Maraev, 2016: 99). In this sense speech arises as the means of interiorization of the historically-formed norms of action, that is, the means of acquiring the “ideal”, and thus formation of the self, that will partake in the social labour. As Maraev notes, “Having given birth to a sign-symbol system, labour is now organised and directed by this ‘system’” (2016: 102). Thus follows the normativity (ideality) of speech and language which “emancipates” it from the immediate field of activity and transforms it into a concrete universal—a tool of action—that conditions labour—the purposive human activity of production and thus changing the world.

Meaning emerges within human being’s activity, in social nature, with the use of tools of action which can be both physical and ideal; it is produced through the act of abstraction where abstracting may signify the “simple” act of separating an object from its immediate environment or is actualized with the use of linguistic devices and sign systems in the form of reflection upon oneself or ideal reconstruction of the essential relations between diverse phenomena—concept-formation. The

process of the formation of meaning also coincides with the process of the formation of human mind as there can be no mind abstracted from action, be it practical-bodily or thinking in the abstract. As an action, thinking involves the proper use of specific tools and the intelligent grasp of the object of action meaning action in concordance with the rules dictated by both the tool and the object of activity (Ilyenkov, 2007: 76)—the knowledge of the object, that is, the social significance or the meaning of the artefact emerges only through such an intelligent action. It can thus be concluded that meaning (knowledge), which is bound to human activity in social nature, is tool-mediated and object-oriented. Meaning is functioning knowledge.

Meaning-production and capitalism

With the emergence of language, meaning itself is emancipated from the immediate bodily action. Just as a simple tool mediates the relation between human beings and nature and functions as the middle term that facilitates activity in nature, language appears as a mediation that functions as the source of human's "delayed response" to stimuli coming from without and within. Speech, that is, language in action, is an activity that requires acquisition of and mastering certain types of tools, i.e., concepts that signify the relation between phenomena and the relation between signs (words) in form of meaning. Under capitalism, the production of ideal entities such as languages, signs, and conceptual systems, where the ideal signifies the norms of activity (Ilyenkov 2012, 155), is subject to the universal logic of capital. Constitution of meaning depends on a) socially available stockpile of significance (lexicon); b) the means of production of meaning; c) the mode of production of meaning. Meaning can only be formed against a background of already existing human thought-material.

Vygotsky's analysis of the development of meaning within historical, natural, and sociocultural context from humans' first use of language to the fully developed systems of knowledge in modern times facilitates conceiving of the unity of diverse forms of realization of meaning. Meaning refers to individual words and their lexical definition while at the same time it refers to meaning in a social context—the way in which knowledge and concepts are conveyed in an individual's particular sociocultural context. "There is a level of fluidity in sociocultural meaning ranging from the most fixed, mean-

ings that are codified in the dictionary, to the most fluid, Meaning in Language Use—language in specific utterances, written and spoken sign operations in particular social situations of development” (Mahn, 2012: 117). All these diverse aspects, however, are unified as the necessary elements of the process of meaning-production as one that involves socially available meaning (lexicon) that functions as initially invested capital in the process of production; socially organized institutional production of meaning with the use of educational-academic-scientific-artistic means of production, and the non-commodified production of meaning that are “ideally” subsumed under capital and contribute to the expansion of meaning (by producing surplus-meaning) as “free gifts”. Vygotsky states that “The structure of meaning is determined by the systemic structure of consciousness” (1997b: 137); given that consciousness *is* a social relation, we can induce that the structure of meaning is determined by social relations, which are historically-specific through and through.

Production of meaning and knowledge under capitalism is institutionalized (*e.g.* academia and schools). These social institutions have a two-fold function: they tend to standardize/stabilize the socially-produced meaning; they regulate the expansion of meaning by appropriating the surplus-meaning produced both within and without the institutionalized production. The institutionalization of meaning and knowledge production processes causes a qualitative change in the process of reproduction and preservation (through stabilization) of meaning in capitalist society. The acceleration in the accumulation of social knowledge, including the production of the tools of production (the rapid development within civilization from the very primitive societies to the 21st century industrial ones) does not only signify a quantitative increase in comparison to, say, hominids, but also signifies qualitatively different features. As Damerow, among others, notes,

[I]t includes essential qualitative changes based on the reflexive character of the tools. For, inasmuch as the tool, as objectified labor, represents the general, specifically the general of the object of labor, that is, modified nature, as well as the general of the subject of the labor process, that is, the techniques, the organization, and the division of labor, which have become characteristic of the human species, individual development takes place under constantly changing starting conditions in the environment of imple-

ments. The ontogenetic reproduction of the characteristics of the species in the individual is no longer identical reproduction, but becomes *education* (1996: 393-394, Emphasis added).

As stated above, capital, owing to its need to “doubly free” labour for self-valorization, avoids commodifying every area of life; it appropriates the products of such non-value-producing activities as “free gifts” through “ideal” subsumption (Marx, 1992: 1023, Murray, 2000: 103). Similarly, the meaning produced within non-institutionalized, “daily” life, that is, the meaning that is produced “spontaneously” is ideally subsumed by stabilized meaning through the mediation of lexicon—for instance, through compulsory formal education. It should be noticed that the relation between institutionalized meaning-production, internalization of forms of meaning and the consequent formation of personality is not a one-way, external and mechanical determination of the latter by the former. The emergence of meaning always involves active participation of persons internalizing meaning and the metamorphoses of meaning into personal sense and therefrom its re-emergence as meaning but with a surplus. The process can be schematized as passage from Meaning to Sense, back to Meaning + Surplus-Meaning. As Vygotsky note,

Sense (*smysl*) is an important component in the speaking/thinking system with sociocultural meaning as an essential but subordinate part of sense. This subordination is a defining characteristic of inner speech. In inner speech, we find a predominance of the word’s sense over its meaning (1987: 274).

Therefore, the sense of a word is never complete. Sense is “the aggregate of all the psychological facts that arise in our consciousness as the result of the word” (1987: 275-276) and is a transformative component in the development of the speaking/thinking system. “Ultimately, the word’s real sense is determined by everything in consciousness which is related to what the word expresses...[and] ultimately sense depends on one’s understanding of the world as a whole and on the internal structure of personality” (1987: 276). Although this personal “sense” predominates over objective “meaning”, given the reciprocal relation between sense and meaning—the individual and the social—the surplus which is produced (sense) is appropriated by and absorbed into

the meaning so that the “sensible” (sense-related) structure of the personality appears and exists as the individual mode of existence of the social—the sense exists as the individual mode of existence of meaning.

Conclusion: the abstract individuality

A genuine genetic-historical approach to the relation between production, expansion, and stabilization of meaning on the one side and socio-political history and the process of formation of consciousness on the other side necessitates transcending the limitations of formal philology and lexicography, which in turn requires an understanding of concepts as developing units within conceptual systems constitutive also of human consciousness.

The main idea of a genetic-historical study of language is that socio-historical development and change and the consequent individual consciousness are reflected in concepts and language. History of concepts reveals the history of political ideas and social changes because it is a history of production and expansion of meaning that is actualized through deploying certain tools and means available and appropriate for such production in each historical epoch. Language, accordingly, is the “ideal” human organ for such a production—a conceptualization that also entails Saussure’s distinction between the diachronic and synchronic aspects of language. Language changes across time and yet has a definite structure at anyone point in time. The situation is similar to bodily organs: the human body, despite the changes it undergoes caused by different types of tools human deploys in (both material and ideal) production, has a certain seemingly stable structure in time. It is the *social form* of production in a particular epoch that determines what and how it is produced by this stable structure.

Koselleck’s (1998) analysis of the changes that the concept of marriage undergoes—transformation of marriage from an economical contract that excluded those who supposedly could not support the household and raising children to the loosening of the economic ties and expanding the individual freedom so that it includes divorce and therefrom to the concept of “love marriage” leaving out procreative and economic considerations—is an example signifying the reciprocity of meaning (social significance) of a phenomenon and forms of human activity, the formation of concepts through institutions, and their reproduction in actual deeds, producing a surplus in face of changing

socio-historically determined human needs and then appropriated by institutionally-produced meaning/concept. His further explanations reveals how the “spontaneous” resists the institutional and how also the latter determines the former.

Theology, religion, law, morality and custom set the framework for each concrete marriage, which precedes the individual case diachronically and generally outlasts it. Taken as a whole, these are institutionalized rules and patterns of interpretation which set up and delimit the living space for a given marriage. To be sure, these also determine ‘extra-linguistic’ patterns of behavior, but language remains the primary mediating instance in all of the cases mentioned (Koselleck, 1998: 33).

To put it more clearly, it is neither language that determines the forms of human behaviour and social institutions nor language simply “reflects” the extra-linguistic reality. Rather, every phenomenon of social reality assumes the objective form of human activity and in turn, as a tool of such activity mediates human being’s activity within that reality.

The relation between stabilization of meaning through institutionalization and its expansion via interiorization can be considered in parallel with the aforementioned relation between scientific concepts taught to children and the children’s own “spontaneous” concepts. Vygotsky criticizes Piaget’s formulation of this relation as a solely antagonistic one, where the scientific concepts gradually push out the child’s own spontaneous concepts.

Piaget argues that at each step in the development of the child’s representations we encounter a real conflict between the child’s thought and the thought of those around him. He argues that this conflict leads to a systematic deformation in the child’s mind of that which is received from the adult. In accordance with this theory, development is reduced to a continual conflict between antagonistic forms of thinking; it is reduced to the establishment of a unique compromise between these two forms of thinking at each stage in the developmental process. This compromise changes with each stage in the process, a process in which the child’s ego-centrism ultimately dies out (1987: 175-176).

This is a fallacy common to structuralisms of different breeds. In a similar vein, Althusser’s “ideological apparatuses” function as external forces that posit the subject mechanically and from without. In this view, the process of “internalization” of ideology that amounts to the formation of false-consciousness of posited subject is a mechanical replacement of his personality with what the apparatuses determine. Accordingly, the relation between individuals and the ideological apparatuses is one-way; the apparatuses determine, the individuals are determined. Vygotsky criticizes those viewpoints (that of Piaget’s included) which assume that the child acquires the adult’s concepts automatically through simple imitation as ready-made schemes and consider the acquisition of scientific concepts as simple memorization—just as in the case of everyday concepts, the child also has to work out scientific concepts (Vygotsky, 1987: 178). It is exactly this working out of concepts, spontaneous and scientific, that amounts to the formation of consciousness as well as the production of meaning, which functions as the source of expansion of concept. Such a conceptualization of consciousness corresponds to what Marx names the “social individual” who is constituted by this mode of production “whose brain is no longer the heritage of one skull alone, but also becomes a ‘social brain’” (Tombs, 2013: 357). Just as scientific concepts taught to children provide them with the system of concepts within a hierarchy—as system that has not yet been constituted among the child’s own concepts—and thus change the form of their thinking, the institutionally stabilized system of meanings materialized as lexicon as the totality of accumulated human knowledge introduces a hierarchical system of concepts and meanings that determine the forms of internalization of meaning (sense) and the consequent production of surplus-meaning.

Lexicon functions as the “middle term” in the two-fold process of expansion-stabilization of meaning as it determines the socially acceptable sense and the to-be-appropriated surplus that amounts to the expansion of meaning. As lexicon subsumes the process of production of meaning, the expansion of the latter appears in a fetishistic form as the process of the self-movement of substance-subject—the Concept (Hegel, 2004: 20). The lexicon relates the contradictory poles—stabilized meaning vs. destabilizing process of meaning-production. The consequent stabilization of expanded meaning serves the standardization of human productive activity. This, in turn, given the role of language in the formation of consciousness and the semiotic content

of the self (Azeri, 2010), amounts to constitution of homogeneous productive subjectivities in the form of abstract individualities capable of commensurable (measurable) activities that amount to the production of indifferent relationships that is called bourgeois or civil society (Tombs 2013, 359). The ideal subsumption of “spontaneous” meaning-production activity under capital amounts to the ideal subsumption of consciousness under capital: consciousness, as the curvature of the social, thus appears as the personification of capital—conscious, yet perverse, capital—so that “free” labour, alongside all its concrete forms that are supposedly free from the real subsumption, is put into capital’s orbit. It is on the basis of real subsumption that such an ideal subsumption becomes possible.

Bibliography

- Antunes, R., 2013, *The Meanings of Work: Essays on Affirmation and Negation of Work* (E. Molinari, trans.), Leiden & Boston: Brill.
- Azeri, S., 2010, “Consciousness as Objective Activity: A Historical-Genetic Approach” *Science and Society*, 75(1), 8-37.
- Damerow, P., 1996, *Abstraction and Representation: Essays on the Cultural Evolution of Thinking*, (R. Hanauer, trans.), Dordrecht: Springer, 1996.
- Eskola, A., 1999, “Laws, Logics, and Human Activity”, in Y. Engeström, R. Miettinen & R. Punamaki (eds.), *Perspectives on Activity Theory*, Cambridge: Cambridge U.P., 107-114.
- Hegel, G. W. F., 2004, *Phenomenology of Spirit*, (A. V. Miller, trans.), Oxford: Oxford U.P.
- Ilyenkov, E., 2007, “Knowledge and Thinking”, *Journal of Russian & East European Psychology*, 45(4), 75-80.
- Ilyenkov, E., 2010, “Psychology”, *Russian Studies in Philosophy*, 48(4), 13-35.
- Ilyenkov, E., 2012, “Dialectics of the Ideal”, *Historical Materialism*, 20(2), 149-193.
- Koselleck, R., 1998, “Social History and *Begriffsgeschichte*”, in I. Hami’siier, K. Tilmans & F. Van Vree (eds.), *History of Concepts: Comparative Perspectives*, Amsterdam: Amsterdam U.P., 23-35.
- Kosik, K., 1976, *Dialectics of the Concrete: A Study on Problems of Man and World*, (K. Kovanda & J. Schmidt, trans.), Dordrecht & Boston: Reidel.
- Mahn, H., 2012, “Vygotsky’s Analysis of Children’s Meaning Making Process”, *International Journal of Educational Psychology*, 1(2), 100-126.

- Maraev, S., 2016, “Abstract and Concrete Understanding of Activity: ‘Activity’ and ‘Labour’ in Soviet Philosophy”, in A. Maidansky & V. Oittinen (eds.), *The Practical Essence of Man: The “Activity Approach” in Late Soviet Philosophy*, Leiden & Boston: Brill, 96-102.
- Marx, K., 1992, *Capital: A Critique of Political Economy* Vol. 1, (B. Fowkes, trans.), London: Penguin.
- Marx, K., 1993, *Grundrisse: Foundations of the Critique of Political Economy*, (M. Nicolaus, trans.), London: Penguin.
- Meshcheryakov, A., 1979, *Awakening to Life*, Moscow: Progress.
- Murray, P., 2000, “Marx’s ‘Truly Social’ Theory of Value: Part II, How is Labour that is Under Sway of Capital Actually Abstract?”, *Historical Materialism*, 7(1), 99-136.
- Tomba, M., 2013, “Accumulation and time: Marx’s historiography from the *Grundrisse* to *Capital*”, *Capital & Class*, 37(3), 355-372.
- Vygotsky, L. S., 1987, “Thinking and Speech” (N. Minick, trans.), in R. Rieber & A. S. Carton (eds.), *The Collected Works of L. S. Vygotsky* Vol. 1, New York & London: Plenum, 39-241.
- Vygotsky, L. S., 1997a, “Consciousness as a Problem for the Psychology of Behavior” (R. Van Der Veer, trans.), in R. W. Reiber & J. Wollock (eds.), *The Collected Works of L. S. Vygotsky* Vol. 3, New York : Springer, 63-80.
- Vygotsky, L. S., 1997b, “The Problem of Consciousness” (R. Van Der Veer, trans.), in R. W. Reiber & J. Wollock, eds., *The Collected Works of L. S. Vygotsky* Vol. 3, New York: Springer, 129-188.

Feel : quelle représentation sémantique ?

Stéphanie Béligon

Sorbonne Université, CeLiSo – EA 7332

stephanie.beligon@sorbonne-universite.fr

Introduction

Cette contribution porte sur le verbe *feel* en anglais américain et a pour objectif d'en proposer une représentation sémantique. Ce lexème se caractérise par sa grande polysémie : l'*Oxford English Dictionary* (OED), par exemple, propose une trentaine de définitions du verbe et l'*American Heritage Dictionary* (AHD) non moins d'une quinzaine. Les unes sont liées aux sensations, en particulier tactiles¹, d'autres aux affects² et d'autres enfin à la cognition³. *Feel* admet par ailleurs plusieurs constructions : son sujet grammatical peut avoir

-
1. L'AHD, par exemple, indique six définitions liées au sens du toucher : « To perceive through the sense of touch: *feel the velvety smoothness of a peach* », « To touch: *reached out and felt the wall* », « To examine by touching: *felt the fabric for flaws* », « To experience the sensation of touch », « To produce a particular sensation, especially through the sense of touch: *The sheets felt smooth* », « To seek or explore something by the sense of touch: *felt for the light switch in the dark* » et une associée plus généralement à la perception : « To perceive as a physical sensation: *feel a sharp pain; feel the cold* ».
 2. L'AHD propose les définitions suivantes relatives aux affects : « a. To undergo the experience of: *felt my interest rising; felt great joy* », « To be emotionally affected by: *She still feels the loss of her dog* », « To be conscious of a specified kind or quality of physical, mental, or emotional state: *felt warm and content; feels strongly about the election* ».
 3. Cf. « To believe; think: *She felt his answer to be evasive* » (AHD).

pour référent soit le sujet-expérient (*I feel sad*) soit la situation ou l'objet perçus (*the house feels small and dirty*), le verbe peut se construire notamment avec un complément d'objet (sous la forme d'un syntagme nominal) ou encore avec un attribut du sujet.

L'hypothèse que nous défendons ici est que le sémantisme de *feel*, au-delà de ces emplois multiples, présente une unité, que nous chercherons à définir dans les pages qui suivent.

Comme nous le verrons, plusieurs études se sont donné des objectifs similaires (cf. Paulin 2003 et 2005, Franckel 2004 et Theissen 2011 pour le verbe français *sentir*) et ont abouti à des représentations sémantiques qui possèdent de nombreux traits pertinents, mais qui ne permettent pas toujours de distinguer *feel* (ou *sentir*) d'autres verbes de perception.

Pour préciser quelles sont les propriétés sémantiques propres à *feel*, on peut se demander quelle part réserver à l'extralinguistique et en particulier au sens du toucher, auquel renvoie le verbe dès son origine.

Nous postulons qu'une représentation sémantique adéquate doit donner toute sa place au vécu associé à la dénomination : en d'autres termes, si les différents sens de *feel* sont exprimés par un même lexème, on peut supposer que c'est parce que les expériences auxquelles renvoie le verbe sont perçues comme assimilables les unes aux autres. Nous proposons donc une représentation sémantique de *feel* qui tient compte de l'unité mise en évidence par le verbe entre sensations – notamment tactiles – affects et cognition.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous rappellerons les constructions et significations de *feel* en nous fondant sur des énoncés recueillis dans le *Corpus of Contemporary American English (COCA)*⁴, puis nous procéderons à un état de la question, avant de définir un cadre théorique en sémantique lexicale et de l'appliquer à *feel*.

***Feel* et sa diversité syntaxique et sémantique**

Dans cette première partie, nous présentons la variété des emplois du verbe d'un point de vue syntaxique et sémantique. Comme nous l'avons signalé en introduction, le sujet grammatical du verbe peut dé-

4. Le COCA est un corpus d'anglais américain constitué de plus de 560 millions de mots, provenant de textes datant de 1990 à 2017. Les genres textuels représentés sont variés (programmes télévisés et radiophoniques, films, fiction, magazines, journaux, revues académiques).

signer ou bien le sujet expérimenté ou bien le perçu. Nous commençons par le premier cas de figure.

Le sujet grammatical désigne le sujet-percevant
ou le sujet-expérimenté

Le sujet grammatical réfère à l'expérimenté

Emploi intransitif → capacité d'avoir des sensations

- (1) The bristles made her flinch, like the petals growing from her wrist had as much sensation as her fingers. [...] But the petals themselves were like her hair, rooted in her, but not the same kind of alive as her skin. [...] For that moment though, of those bristles skimming over that lipstick-colored rose, the sense that *those petals could feel as much as her lips or her fingers* shimmered through her. (Anna-Marie McLemore, *When the Moon Was Ours*, 2017⁵)

Adjectif → affect/cognition

- (2) Religion was a very important part of her life. There was a time when she didn't believe in any formal religion or a higher power, and *she felt guilty about that* to this very day. (Fern Michaels, *No Safe Secret*, 2017)
- (3) "How do you know all this?"
"Same way I always do. I pay attention."
"That's too vague. I need to know now. It's important."
He spoke with such desperate urgency that *Kendra felt compelled to explain herself quickly*. (Iris Johansen, *Night Watch*, 2017)

Like + SN (attribut du sujet) → affect / cognition

- (4) As a high school history teacher, Sam was not exactly rolling in the dough, but the way he loved her and the way she loved him *made Julie feel like the richest woman in the world*. (Daniel Palmer, *Mercy*, 2017)

5. Les exemples 1 à 23 sont tirés du COCA.

SN (COD) (+ SP) → perception

- (5) The house seemed small and flimsy in a way he didn't remember. And dark. His mother helped him off with his jacket and hung it on an overloaded coatrack. [...] *Wylie felt the extra chill in the house.* It had always been a cold one. (T. Jefferson Parker, *Crazy Blood*, 2017)
- (6) "Dust," Samuel said, as if they couldn't see for themselves. The world was buried under it: the garden, the window ledges, the wheat. Birdie wiped her hand across her face, trailing a mix of sweat and grit. The wind blew the fine sand over her shoes. *She could feel it in her eyes and in her throat.* (Rae Meadows, *I Will Send Rain: A Novel*, 2017)

SN (COD) (+ SP) → affect

- (7) Pulling out of the parking space, David merged the rental into the dense traffic that would take them through San Francisco and across the Golden Gate Bridge. Max stared out the window. She liked San Francisco, but *didn't feel the passion for it like she did for New York City.* (Allison Brennan, *Poisonous*, 2017)

SN (COD) (+ SP) → perception interne

- (8) The hospital was his home now, and had been for months. [...] He shifted position again, but it was impossible to get comfortable. His legs and arms were weighted with so much fluid he felt like a human water balloon. *He also felt intense pressure on his bladder, and relieved himself into his catheter.* (Daniel Palmer, *Mercy*, 2017)

SN (COD) (+ SP) → à cognition

- (9) Determined to be steadfast in her goal, she took her weathered war bow into her gloved hand. Yet as she did so, an unbidden memory of the previous eight years of failure and heartache brought a most bitter lump to her throat. [...] Today would be different. *She could feel it deep in her bones.* Destiny would finally take note of her and reward her diligent persistence. (Sherrilyn Kenyon, *Dragonmark*, 2017)

Proposition complétive en *that* / \emptyset → cognition / perception interne / affect

(10) Simone got up and turned on the light, thinking Juliet might have left her a note. She sat down on the couch and began crying quietly so the woman in the kitchen would not hear her [...]. Crying was not something she did often, and *she felt that she should get up from the sofa, take a walk, a run even*, but she could not rouse herself. (Anne Raeff, « Maximiliano », *The Antioch Review*, 2017)

Proposition complétive en *that* / \emptyset → cognition

(11) Aaron and Joy were so different from each other that Molly and Daniel had been able to recognize the distance even as young children, Aaron sentimental and unreliable and brimming with love and obvious charm, a man who *made you feel you did not have to work too hard* because good things were coming to you, from somewhere [...]. (Cathleen Schine, *They May Not Mean To, but They Do*, 2017)

Proposition en *how* → cognition / affect

(12) Everyone hugged Christine, filling the small windowless lounge [...].
“Thanks, everyone!” Christine said, overwhelmed by their kindness, and *she felt how much she would miss them*, after eight years at Nutmeg Hill. (Lisa Scottoline, *Most Wanted*, 2017)

Proposition en *as if* / *as though* / *like* → sensation / affect

(13) *Nancy felt as if her heart were trying to scramble up her throat and choke her*. (Seanan McGuire, *Every heart a doorway*, 2017)

(14) As Josh had prepared for his trip to the airport to meet Rachel, he once again took a personal inventory and realized how blessed he was to find love once again. When Carol died two years ago, *Josh felt as though his world ended*. He was certain he'd never love again. But Rachel changed that. (Richard L. Mabry, *Miracle Drug*, 2017)

Proposition en *as if / as though / like* → affect / cognition

- (15) So they'd gone on the websites of sperm banks, which had the profiles of their donors online, so you could search the physical characteristics of each donor before you chose, and in the beginning, *Christine and Marcus felt uncomfortably like they were on Zappo's*, shopping for people. They wanted a donor who matched their blood type and phenotype, their physical traits, so the child would look like them. (Lisa Scottoline, *Most Wanted*, 2017)

Like + -ing → affect / volonté

- (16) She looked at Nancy with unconcealed suspicion before asking, "Are you a servant of the Queen of Cakes, here to punish me for my transgressions against the Countess of Candy Floss? Because *I don't feel like going to war right now.*" "No," said Nancy blankly. "I'm Nancy." (Seanan McGuire, *Every Heart a Doorway*, 2017)

Proposition non finie : SN + V-inf ou SN + V-ing → perception

- (17) Her heart clamored as she curled her fingers around the tiny bit of metal, *feeling it press into her skin*. It was real, and that meant she wasn't dreaming or hallucinating from the high-octane psychotropic medications that could easily be the reason she blurred reality with lies, fact with fiction, all because she believed something horrid had happened to her younger sister. (Lisa Jackson, *After She's Gone*, 2017)
- (18) Evan released a weary breath and gently twisted his arm free of Mrs. Rosenbaum's grasp as they stepped into the elevator. *He felt the blood running again*, causing the sweatshirt fabric to cling. (Gregg Andrew Hurwitz, *Orphan X*, 2017)

Ces exemples mettent en évidence la diversité des constructions de *feel*. On s'aperçoit également que chacune de ces structures tend à être associée de façon privilégiée à une signification du verbe. Suivi d'un adjectif, le verbe exprime plutôt un affect (cf. (2) « *she felt guilty about that to this very day* »). Lorsqu'il se construit avec une proposition finie, il renvoie à la cognition (cf. (10) « *she felt that she should get up from the*

sofa, take a walk, a run even »). Toutefois, la syntaxe ne permet pas à elle seule d'expliquer le sens de *feel* en contexte, puisque lorsque le verbe se construit avec un syntagme nominal complément d'objet, il peut renvoyer à la perception (cf. (5) « *Wylie felt the extra chill in the house* »), aux affects (cf. (7) « *She liked San Francisco, but didn't feel the passion for it like she did for New York City* ») et même à la cognition, avec un pronom (cf. (9) « *Today would be different. She could feel it deep in her bones* »).

D'autre part, les trois composantes du sémantisme de *feel* sont souvent mêlées. Dans l'extrait (2), par exemple, l'affect – le sentiment de culpabilité – a des bases cognitives très claires (le constat par le personnage qu'elle n'a pas de croyance religieuse).

Cette pluralité de *feel* est parfois marquée par la syntaxe, comme dans l'expression idiomatique *feel deep in one's bones*, que l'on retrouve dans l'extrait (9) : le contenu cognitif (l'idée du personnage que « *Today would be different* ») est présenté comme ressenti corporellement par l'expérient.

De même, lorsque c'est la perception qui domine, elle est sous-tendue par des processus cognitifs, qui permettent l'identification du perçu, comme dans l'exemple (16) (« *Her heart clamored as she curled her fingers around the tiny bit of metal, feeling it press into her skin* »). Nous faisons l'hypothèse que l'indistinction, le mélange entre différents aspects du sémantisme de *feel* est caractéristique de son fonctionnement.

Le sujet grammatical réfère au perçu

Adjectif → perception / état interne

(19) Maddy got out of the car and walked around it, looking for any damage that might have resulted from the accident. [...] She got back into the car and sat for a few minutes thinking about what her next move should be. *Her eyes were swollen from crying and felt gritty and dry.* She longed for a cool shower but had to put first things first. (Fern Michaels, *No Safe Secret*, 2017)

Adjectif → affect / cognition

(20) She played the movie in her mind: the missing girl and the basement, the bloody wire, and the pop, pop of the first two rounds. She could explain two, maybe even six; but eighteen bullets in two

bodies was a tough sell, even with the girl alive. Four days had passed since the shooting, and the *life that followed still felt foreign*. (John Hart, *Redemption road*, 2017)

Adjectif → affect / perception

(21) Growing up, he'd always found this room distant and museum-like. *The woody, gloaming interiors in the background of seventeenth-century Dutch portraits felt oppressive*, the lacquered oriental boxes seemed austere and aloof, but now that these things belong to him he finds comfort in staring at them in that hour before the first lamp is switched on. (Dominic Smith, *The Last Painting of Sara De Vos*, 2017)

Feel like + SN (attribut) → cognition / affect

(22) They held on to what they could, and tried not to acknowledge how secular they had become. But every now and then, usually in a moment of defensiveness that, despite the pleas of every better angel, simply could not resist taking the form of blame, one of them would say, "I miss our Shabbats."
Sam's birth felt like another chance, as did Max's and Benjy's. A religion for three, for four, for five. (Jonathan Safran Foer, *Here I Am*, 2017)

Proposition en *as if* / *as though* / *like* → perception

(23) Several loud beeps rang out, and Walter's EKG burst into an erratic series of peaks and valleys.
"Just the meds kicking in," Doc said as he adjusted something on Walter's EKG monitor.
"I gave you a big dose, so it will take effect right away." Walter's heartbeat revved up several notches. *His lungs, already thick with fluid, felt as if they'd been put in a vise*. (Daniel Palmer, *Mercy*, 2017)

Lorsque le sujet grammatical réfère au perçu, les constructions sont moins nombreuses : le verbe est un verbe copule et il est suivi d'un attribut du sujet sous la forme d'un adjectif, d'un syntagme prépositionnel ou d'une proposition introduite par les conjonctions *as if*, *as though* ou

like. Le sujet percevant n'est alors pas exprimé, de sorte que la propriété perçue est présentée comme une caractéristique du perçu.

Comme l'explique Paulin (2003), les énoncés « *This fabric feels soft* » et « *The whole affair feels strange* » peuvent être paraphrasés par : « *[t]o judge by its feel, the fabric is soft* » et « *[t]o judge by the feel of it, the whole affair is strange* ». Elle en conclut qu'« [i]l s'agit pour le sujet-énonciateur de définir le sujet de l'énoncé en lui attribuant une propriété sensorielle au sens large. Le verbe *feel* a ici une valeur modale et son sens se rapproche de celui de "*be, with respect to a sensory modality*" » (Paulin, 2003 : 140).

Toutefois, une autre glose est possible et met en lumière un autre aspect du fonctionnement de ces énoncés. Revenons-en aux énoncés (19), (21) et (23) :

- (19) Her eyes [...] felt gritty and dry.
- (21) The woody, gloaming interiors [...] felt oppressive.
- (23) His lungs [...] felt as if they'd been put in a vise.

Ils sont proches des paraphrases suivantes :

- (24) She felt that her eyes were gritty and dry.
- (25) He felt oppressed by the woody, gloaming interiors.
- (26) Walter felt as if his lungs had been put in a vise.

En dépit de la syntaxe, la subjectivité du personnage ne disparaît donc pas, loin de là : le sujet percevant est éminemment un sujet appréciant, et la valence du perçu, c'est-à-dire son caractère agréable ou désagréable, est nette dans ces énoncés. Le percevant produit une généralisation à partir de son expérience : *x feels y* au contact de *z*, de sorte que *z* a pour qualité *y* : ces énoncés copules correspondent à une objectivisation de la sensation de l'expérient.

État de la question

Nous procédons ci-dessous à un bref état de la question. De nombreuses études portent sur le verbe *feel*, analysé notamment par le prisme de la syntaxe des verbes de perception (cf. par exemple Lacassain-Lagoin, 2007 et 2012, Miller, 2008) ou de la traduction (cf. Doro-Mégy, 2013, Mérillou, 2013, Paulin, 2005), mais celles qui s'intéressent à l'unité du sémantisme du verbe sont plus rares.

Nous commençons par rappeler l'étymologie du verbe avant de reprendre certains des éléments-clefs des analyses de Paulin (2003) et Franckel (2004) ; la seconde étude porte sur le verbe français *sentir* mais nous semble poser des pistes intéressantes pour l'examen de *feel*.

Étymologie du verbe

Rappelons d'abord que le verbe *feel* renvoie dès son origine au sens du toucher :

Old English *felan* "to touch or have a sensory experience of; perceive, sense (something)," in late Old English "have a mental perception," from Proto-Germanic **foljanan* (source also of Old Saxon *gifolian*, Old Frisian *fela*, Dutch *voelen*, Old High German *vuolen*, German *fühlen* "to feel," Old Norse *falma* "to grope"), which is of uncertain origin, possibly from a PIE **pal-* "to touch, feel, shake, strike softly" (source also of Greek *psallein* "to pluck" the harp), or from PIE root **pel-* (5) "to thrust, strike, drive." (https://www.etymonline.com/word/feel#etymonline_v_1196)

On peut dès lors se poser la question suivante : quelle importance donner au toucher dans l'explicitation sémantique de *feel* ? Le toucher, qui teinte le sémantisme de *feel* dès son origine et qui correspond à sa signification la plus concrète, doit-il être considéré comme une matrice de la signification du lexème ou comme partageant des traits avec ses autres emplois ?

Nous reviendrons sur cette question après avoir évoqué les études de Paulin (2003) et Franckel (2004).

Paulin (2003)

Selon cet auteur, « [*feel* est un relateur qui localise deux éléments X et Y l'un par rapport à l'autre et qui attribue une qualité Z à X ou Y. » (Paulin, 2003 : 133) ; elle propose pour *feel* « la métadéfinition sémantique suivante » : « *perceive or ascertain by touch or some other perception* » (*Ibid.*). Cette analyse est efficace et semble en effet décrire bon nombre des emplois de *feel*. Il nous semble néanmoins qu'elle laisse quelques points en suspens : la première assertion ne permet pas de distinguer *feel* d'autres verbes de perception : *sound*, *look* ou *taste* ne permettent-ils

pas également d'attribuer une qualité Z à X ou Y ? Par ailleurs, lorsque *feel* renvoie à la perception (interne ou externe), y a-t-il véritablement attribution d'une qualité ?

La métadéfinition, « *perceive or ascertain by touch or some other perception* » ne précise pas quel est le statut du toucher : pourquoi est-ce ce sens physiologique qui est retenu ? Pourquoi le verbe qui l'exprime renvoie-t-il aussi à d'autres modes de perception, « *some other perception* », alors que les verbes relatifs à la vue, à l'odorat ou à l'ouïe ne connaissent pas la même extension sémantique ?

Franckel (2004)

Franckel (2004) étudie le verbe français *sentir* et l'analyse menée nous paraît pouvoir contenir des pistes fructueuses dans l'étude de *feel*.

Il résume comme suit le sémantisme de *sentir*, qui :

marque

1) une double prédication d'existence :

- prédication d'existence de quelque chose (E), « un existant quelque part » donc lié à un site d'existence.
- prédication d'existence d'une représentation P dont le site d'existence est un sujet S.

2) La spécification par S de E comme déclencheur d de P.

De manière plus « ramassée », cela donne :

***Sentir* prédique l'existence pour un sujet (S) de quelque chose (E) qu'il spécifie comme le déclencheur (d) d'une représentation (P) dont il devient le site.**

Cette forme schématique, pour élégante et pertinente qu'elle soit, ne nous paraît pas épuiser totalement le sens du verbe étudié, car elle ne suffit pas à cerner entièrement sa spécificité (elle pourrait aussi s'appliquer à d'autres verbes, de perception, notamment). Il semblerait donc que ce compte rendu sémantique doive être complété.

Par ailleurs, l'idée de déclencheur ne nous paraît pas être une caractéristique de *feel*. Enfin, nous pensons que, pour rendre adéquatement compte du sémantisme de *feel*, il faut mettre en évidence la dimension incarnée de l'expérience à laquelle il renvoie.

Définition d'un cadre théorique

Pour compléter la représentation sémantique de *feel*, nous cherchons à définir dans les lignes qui suivent un cadre théorique qui permette de prendre en compte la dimension expérientielle des significations associées à *feel*.

Transferts sémantiques ou instruction unique ?

Pour expliquer la polysémie de *feel* – comme de tout autre lexème –, plusieurs positions théoriques sont envisageables. Paulin (2003) évoque celle d'abstraction métaphorique ou de transfert métonymique :

Une analyse des différents sens du verbe *feel*, comme d'autres verbes de perception tels que *hear* ou *see* par exemple, permet de voir que l'on passe du concret à l'abstrait par différents processus métasémique, métaphorique ou métonymique, ou par élargissement, restriction ou changement/transfert du domaine d'application. *Feel* exprime tantôt un processus, tantôt un état et, grâce à différentes « passerelles » sémantiques, permet de passer de l'expression d'une perception à celle d'une intention, d'un souhait ou d'une pensée. (Paulin, 2003 : 130-131)

À l'inverse, Franckel (2004) considère qu'un même potentiel sémantique est à l'œuvre et se réalise différemment selon les contextes :

La caractérisation d'une unité lexicale en termes de *forme schématique* vise à établir l'identité de cette unité à travers sa variation sémantique. Il s'agit de définir cette identité non par une valeur centrale, dont toutes les autres pourraient être dérivées, mais comme un *potentiel* dont les différents emplois de l'unité sont autant d'actualisations. Ces actualisations s'effectuent à travers les *interactions* de l'unité avec les différents types d'environnement que constituent ces emplois. (Franckel, 2004)

Le caractère labile du sens de *feel*, qui combine souvent en contexte plusieurs valeurs, nous paraît plaider en faveur d'un ensemble unique d'instructions sémantiques, qui se déclinent finement selon le contexte et donnent lieu à des significations différentes. En cela, nous rejoignons

Nemo (2014), par exemple, qui explique, au sujet de la polysémie de *enfin*⁶ :

Trente ans de progrès dans la description des phénomènes de polysémie ont en effet permis d'isoler l'existence d'une strate morphémique/instructionnelle, associée à des morphèmes codant des indications/instructions qui, pour chacun des emplois, servent de déclencheur à tout le processus interprétatif, et qui fonctionnent comme des contraintes à satisfaire d'une façon ou d'une autre.

Moyennant quoi, ce que l'on appelle la polysémie s'explique par le fait qu'une même contrainte peut être satisfaite de plusieurs façons, à la manière où un ensemble de points peut satisfaire une même équation. Il a ainsi été possible de démontrer que le morphème *enfin* dans tous ses emplois indiquait que :

- il y a un problème à un moment donné ;
- un terme est mis à ce problème à un moment ultérieur.

Indications qui restent néanmoins sous-déterminantes, puisqu'elles ne précisent pas :

- à quel moment le problème se pose et à quel moment il est résolu ;
- quelle est la nature du problème et ce qui en fait un problème ;
- comment le problème est résolu. (Nemo : 2014 : 45)

Nous retenons de ces différentes approches la nécessité de chercher ce qui est codé par *feel*. Pour cerner en quoi consiste la couche instructionnelle constitutive du sens du verbe, il nous semble nécessaire de revenir au toucher et à certaines de ses caractéristiques.

Le sens du toucher

Devant la pluralité des significations de *feel*, nous faisons l'hypothèse que la plus concrète d'entre elles constitue une voie d'accès privilégiée à son cœur sémantique, notamment parce que le verbe s'inscrit dans un système d'oppositions avec les autres sens physiologiques. La

6. L'auteur rappelle que *enfin* peut être « le *enfin* "ouf", le *enfin* "stop" », « le *enfin* "oublions ça" de l'enchaînement "*c'est n'importe quoi!! ... Enfin !... c'est la vie*" » ou encore « le *enfin* correctif ou reformulatif ("*tu prendras à gauche, enfin à droite*") » (Nemo, 2014 : 46).

section qui suit porte donc sur le toucher et sur la peau, son organe phare.

Consoli (2003) rappelle que :

La peau [...] est non seulement l'organe du toucher, dont elle est à la fois le contenant et le support, mais l'organe privilégié, visible, de la vie de relation, le lieu de naissance de la tendresse, la limite de l'individu et la représentante de la limite de son espace psychique. (Consoli, 2003 : 21)

La peau joue un rôle affectif et psychique primordial car elle marque les limites de l'individu : de ce fait, elle assure un rôle transitionnel entre l'individu et le monde extérieur, elle est même le lieu du contact de chaque instant entre le sujet et le monde. Elle est non seulement liée au tact mais aussi au contact.

Elle présente d'autres caractéristiques marquantes :

Par l'intermédiaire de la peau qui enveloppe tout le corps, c'est tout le corps qui peut toucher. Comme l'écrit François Roustang [dans *La Fin de la plainte*, 1993 : 23], [...] « S'il [l'organe du toucher] n'est pas seulement le tact de la main, s'il est toucher du corps, c'est le corps tout entier qui est organe. Mais alors il n'est pas organe, il n'a pas d'organe, car l'organe est toujours une partie spécifiée du corps. Et s'il n'a pas d'organe, le toucher devient le fondement permanent et continu des autres sens. Il devient la sensibilité comme telle. » (Consoli, 2003 : 29)

En tant qu'enveloppe du corps dans son entier, la peau est consubstantielle du corps et incarne donc la sensibilité.

Comme à Miller (2008 : 256), il nous paraît « nécessaire de réfléchir à l'ontologie naïve de la perception » pour étudier *feel*. Selon l'auteur, « les usages linguistiques » :

nous indiquent en effet, par exemple, que les odeurs et les sons sont des émissions d'une entité source qui atteignent l'expérient. Ainsi, on ne perçoit pas directement les entités source, mais bien leurs émissions sonores ou olfactives. Ceci apparaît clairement dans l'usage linguistique spontané où l'on trouve aussi facilement des séquences comme *I heard the sound of the bell* que *I heard the bell*.

On contrastera cette conceptualisation avec celle de la vision [...] : le regard est conçu comme une projection vers l'objet perçu, visant à en examiner les propriétés d'apparence visuelle. Le langage nous dit que l'on perçoit directement l'objet : à l'inverse de ce que l'on a vu pour *hear*, on ne peut guère dire « *I saw the sight of the man* » à la place de « *I saw the man* ».

Nous postulons que, dans le système décrit par Miller, *feel* se distingue des autres sens en ce qu'il implique un contact direct avec le perçu, à la différence de ce qui se passe avec la vue, l'olfaction et l'ouïe.

Application à *feel*

Que reste-t-il du toucher dans les emplois de *feel* ? Nous retenons de ce qui précède que le verbe met en jeu une perception, c'est-à-dire une sensation doublée d'une identification, qui découle d'un contact avec le perçu et d'une distinction entre sujet-percevant et perçu. Par ailleurs, dans la mesure où il met en jeu un contact, il se place aussi sous le signe de la réversibilité (ce qui est touche/perçoit est également touché/perçu) et de l'altérité⁷.

Nous en concluons provisoirement que les indications sémantiques données par *feel* seraient les suivantes :

- x est le sujet-percevant ou l'expérient,
- x ressent une sensation au contact de y et prend ainsi connaissance de y ,
- $x \neq y$,
- y produit un effet sur l'état intérieur de x ,
- le procès se situe à la jonction entre monde intérieur de x et monde extérieur.

7. « Pour comprendre ce rapport de la sensation et de mon corps, Husserl fait appel à une expérience du toucher. Quand je touche ma main gauche avec ma main droite, ma main touchante saisit ma main touchée comme une chose. Mais soudain, je m'avise que ma main gauche se met à sentir. Les rapports se renversent. Nous faisons l'expérience d'un recouvrement entre l'apport de la main gauche et celui de la main droite, et d'un renversement de leur fonction. Cette variation montre qu'il s'agit toujours de la même main. Comme chose physique elle reste toujours ce qu'elle est, et pourtant elle est différente selon qu'elle est touchée ou touchante » (Merleau-Ponty, 1995 : 107)

Reprenons ces caractéristiques point par point pour détailler la façon dont elles se déclinent selon les emplois de *feel*.

Le sujet grammatical désigne x

Les cas les plus simples sont sans doute les exemples (27) et (28)⁸ :

- (27) Wylie *felt* the extra chill in the house. [5]
(28) The wind blew the fine sand over her shoes. She could *feel* it in her eyes and in her throat. [6]

Le contact de *x* avec *y* est ici direct ; on peut d'ailleurs remarquer qu'il n'est pas tactile à proprement parler en (28).

Il peut également y avoir perception du procès réalisé par *y*, comme en (29), (30) et (31) ou d'un événement physique :

- (29) Her heart clamored as she curled her fingers around the tiny bit of metal, *feeling* it press into her skin. [17]
(30) He *felt* the blood running again, causing the sweatshirt fabric to cling. [18]
(31) He also *felt* intense pressure on his bladder, and relieved himself into his catheter. [8]

En (31), *y* (*intense pressure*) est un événement physique, interne à *x* ; il arrive aussi que *y* ne soit pas instancié, comme en (32) :

- (32) For that moment though, of those bristles skimming over that lipstick-colored rose, the sense that those petals could *feel* as much as her lips or her fingers shimmered through her. [1]

L'objet de la sensation est potentiellement tout ce qui peut être senti, d'où l'idée de capacité.

Dans les exemples qui suivent, *y* est une idée :

- (33) Today would be different. She could *feel* it deep in her bones. [9]

8. Pour plus de clarté, nous modifions la numérotation des exemples 1 à 23 ; la numérotation initiale est indiquée entre crochets, à la suite de chacun des exemples.

- (34) she *felt* that she should get up from the sofa, take a walk, a run even [10]
- (35) ... a man who made you *feel* you did not have to work too hard because good things were coming to you, from somewhere [...]. [11]
- (36) ... she *felt* how much she would miss them, after eight years at Nutmeg Hill. [12]
- (37) Christine and Marcus *felt* uncomfortably like they were on Zappo's, shopping for people. [15]
- (38) Are you a servant of the Queen of Cakes, here to punish me for my transgressions against the Countess of Candy Floss? Because I don't *feel* like going to war right now. [16]

Dans plusieurs de ces exemples, *think* pourrait être substitué à *feel* :

- (34') she *thought* that she should get up from the sofa, take a walk, a run even

Toutefois, selon Doro-Mégy (2013), *feel* met en évidence que « le contenu de pensée met en jeu la perception et la connaissance basée sur l'expérience du sujet ». Notre hypothèse est même ici que le contenu de pensée *constitue* l'expérience du sujet, de sorte que celle-ci a un effet sur le sujet.

Dans l'exemple (39), *y* correspond à un affect :

- (39) She liked San Francisco, but didn't *feel* the passion for it like she did for New York City. [7]

Lorsque *feel* est suivi d'un adjectif, *x* et *y* ont le même référent mais *x* se dédouble car il est à la fois perçu et percevant. Il en va de même avec une construction du type *like* + SN :

- (40) ... she *felt* guilty about that to this very day [2]
- (41) ... Kendra *felt* compelled to explain herself quickly [3]
- (42) ... the way she loved him made Julie *feel* like the richest woman in the world. [4]

On peut donc dresser le micro-bilan suivant : *y* peut être de différentes natures : entité matérielle perceptible, idée, affect, ce qui explique le sens que prend *feel* en contexte. On note que dans le cas des

affects, le ressenti est une auto-analyse, dans laquelle le percevant est à la fois perçu et percevant.

Le sujet grammatical désigne y

Lorsque le sujet grammatical désigne le perçu, *x* n'est pas instancié syntaxiquement mais il est néanmoins sous-entendu sémantiquement :

(43) Her eyes were swollen from crying and *felt* gritty and dry. [19]

Ici, *y* est une partie de *x*. De ce fait, bien que l'attribut se rapporte syntaxiquement à *y*, il se rapporte sémantiquement aussi à *x*.

Dans les exemples **(44)** à **(47)**, l'attribut évoque bien l'effet produit par *y* sur *x* :

(44) Four days had passed since the shooting, and the life that followed still *felt* foreign. [20]

(45) The woody, gloaming interiors in the background of seventeenth-century Dutch portraits *felt* oppressive [...]. [21]

(46) Sam's birth *felt* like another chance, as did Max's and Benjy's. [22]

(47) Walter's heartbeat revved up several notches. His lungs, already thick with fluid, *felt* as if they'd been put in a vise. [23]

Ces derniers exemples paraissent être placés sous le signe de la réversibilité, car bien que les énoncés attribuent syntaxiquement une propriété au perçu, ils se fondent sur le ressenti du sujet percevant ou expériment. L'effet que produit *y* sur *x* permet d'attribuer à *y* une qualité *z*, qui est de nature à produire chez tout percevant l'effet produit sur *x*. On reconnaît également ici la jonction entre intérieur et extérieur dans la mesure où attribuer une qualité à *y*, c'est aussi qualifier *x*.

Bilan

L'analyse de ces exemples conduit au bilan suivant :

- *y* peut désigner une entité physique ou un phénomène physique, ainsi qu'une idée ;
- *y* peut être une partie de *x* ;

- *x* et *y* peuvent renvoyer à un même référent en tant qu'entité dédoublée.

Feel met donc en rapport deux entités et son sémantisme en contexte dépend de la nature ontologique de *y*.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous espérons avoir montré qu'en dépit de la polysémie du verbe, le sémantisme de *feel* présente une grande cohérence et que ses différentes significations constituent les diverses facettes d'instructions sémantiques communes. L'interprétation du lexème en contexte serait ainsi dictée par la référence des différents éléments admis par le verbe dans un énoncé donné et par leur nature ontologique : entité matérielle, affect ou idée.

Nous espérons également avoir montré l'importance du toucher dans le sémantisme du verbe et de ses spécificités dans le système constitué par les sens physiologiques. Ce que *feel* code lorsqu'il renvoie au toucher se retrouve dans ses divers emplois : l'idée de contact direct, qui est étrangère aux autres verbes de perception, et d'effets sur le sujet percevant ou expérient, ainsi que de jonction entre intérieur et extérieur.

Cette étude pourrait être prolongée par la prise en compte des noms *feel* et *feeling*, qui permettrait d'asseoir ces conclusions.

Références bibliographiques

- Consoli, S., 2003, *La Tendresse. De la dermatologie à la psychanalyse*, Paris : Odile Jacob.
- Doro-Megy, F., 2013, « Traduire l'évaluation subjective : exemple du verbe *estimer* », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 172, 415-423. <https://doi.org/10.3917/ela.172.0415>
- Franckel, J.-J., 2004, « Sentir/sens », *Linx*, 50, 103-134. <https://doi.org/10.4000/linx.140>
- Lacassain-Lagoin, C., 2012, « It's not what it looks to be! : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit "copule" », *E-rea*, 9(2). <https://doi.org/10.4000/erea.2437>

- Lacassain-Lagoin, C., 2007, *La Complémentation des verbes de perception en anglais contemporain : formes et sens des comptes rendus de perception directe et indirecte*, thèse sous la direction de P. Busuttill, Pau–Pays-de-l’Adour.
- Mérillou, C., 2013, « Éprouver un sentiment en français, en italien et en anglais : étude comparée des verbes *sentir*, *sentire* et *feel* », in H. Chuquet, R. Nita et F. Valetopoulos (dir.), *Des Sentiments au point de vue*, Rennes : PU Rennes, 41-59.
- Merleau-Ponty, M., 1995, *La Nature*, Paris : Le Seuil.
- Miller, P., 2008, « Prédication et évidentialité : de l’emploi copule des verbes de perception en anglais », *Faits de langues*, 31-32, 253-262. <https://doi.org/10.1163/19589514-31-32-01-900000024>
- Nemo, F., 2014, « Plurisémie, intégration sémantique, sous-détermination : rendre compte des sens multiples en emploi, *Etudes romanes de Brno*, 35(1), 41-57. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4966015.pdf> (consulté le 22/07/2019).
- Nemo, F., Petit, M. et Portugues, Y., 2012, « Profilage sémantique et plurisémie », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 31, 7-23. halshs-01345618
- Paulin, C., 2003, « Polysémie et complémentation verbale : le verbe *feel* dans tous ses états », in C. Delmas C. et L. Roux (dir.), *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, Saint-Étienne : PU Saint-Étienne, 129-155.
- Paulin, C., 2005, « De *feel* à *sentir*, *estimer*, *croire* » in D. Lebaud (dir.), *D'une langue à l'autre, Actes du colloque, Besançon 5-6-7 septembre 2002*, Besançon : PU Franche-Comté, 179-195.
- Theissen, A., 2011, « *Sentir* : les constructions prédicatives de l’olfaction », *Langages*, 181, 109-125. <https://doi.org/10.3917/lang.181.0109>

Dictionnaires consultés

The American Heritage Dictionary of the English Language (<https://ahdictionary.com>).

Online Etymology Dictionary (<https://www.etymonline.com>).

Oxford English Dictionary (<http://www.oed.com>).

Les noms *dos* et *épaule*. Signification lexicale, référence et dénomination

Thomas Bertin

Université de Rouen Normandie, DyLis – EA 7474

thomas.bertin1@univ-rouen.fr

Consacrée aux noms *dos* et *épaule* en français, cette étude¹ relève de la sémantique lexicale. Elle revendique une approche holiste du sens qui cherche à articuler principe de compositionnalité et principe de contextualité (Gosselin, 1996). Plus précisément, nous cherchons à cerner la « signification lexicale » en mettant au jour un pôle de stabilité sémantique (*invariant*) par-delà la variation de sens en contexte (la *polysémie*).

Dans le domaine nominal, en particulier pour des noms réputés *concrets*, une telle perspective n'est pas sans poser problème (Franckel et Lebaud, 1992 ; Kleiber, 1999). C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il est intéressant d'étudier deux noms de parties du corps humain (aussi courants que « ancrés dans la référence ») pour en proposer une analyse sémantique.

Nous donnerons d'abord quelques repères sur l'approche méthodologique adoptée. Ensuite, nous procéderons à l'analyse sémantique proprement dite. Elle visera surtout à tirer profit de la dimension contrastive de l'étude des noms *dos* et *épaule*, dont on justifiera, dans

1. Merci à nos lecteurs anonymes et à Emilia Hilgert dont les remarques ont permis d'améliorer le texte initial.

une première étape, le rapprochement. Enfin, nous reviendrons sur les questions de référence et de dénomination soulevées par les noms *dos* et *épaule* à partir de la question suivante : dans la formulation de la signification lexicale, quelle place doit-on accorder à la dénomination de référents comme les parties du corps – en l’occurrence, le dos et l’épaule de l’être humain – ou certains autres objets du monde désignés, de façon plus ou moins marginale, par *dos* et *épaule* précisément ?

Repères sur l’approche méthodologique

Dans la perspective de cerner « l’identité sémantique » des noms *dos* et *épaule*, nous recourons volontiers aux dictionnaires. Ils permettent de se faire une idée du potentiel de variation sémantique d’un mot et constituent un bon réservoir d’exemples, de collocations et de figements. Par souci d’exhaustivité, nous croisons les points de vue et utilisons les dictionnaires suivants : le *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, le *Grand Robert (GR)*, le *Lexis*, le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (DEC)* et le *Dictionnaire du français usuel (DFU)*.

Bien sûr, les dictionnaires donnent aussi des pistes pour l’analyse sémantique. Mais il est utile de prendre un peu de recul par rapport à leurs propositions. Car l’analyse passe par une observation des usages linguistiques qui conduit, certes, à caractériser des « possibles cotextuels » (co-occurrences plus ou moins fréquentes incluant collocations et figements) mais également à dégager des « contraintes distributionnelles » (ce que les dictionnaires font rarement²) qui permettent de formuler des contraintes sémantiques.

La mise au jour de ce différentiel entre possible et impossible de langue (Milner, 1989 : 51-63) est au cœur de l’interprétation sémantique. Dans le cas d’une comparaison entre deux mots (ici, les noms *dos* et *épaule*), ce différentiel nécessite d’observer ce qui « fonctionne » avec l’un et pas (ou, en tout cas, moins) avec l’autre.

Dans le cadre de cet article, pour « observer les usages linguistiques », nous avons privilégié la base de données *frWaC*³ – vaste ensemble de pages Web en français compilées en 2017 qui contient 1,3 milliards de mots – portée par la plate-forme *NoSketch Engine*

2. Nous le verrons plus loin, le *DEC* le fait ponctuellement.

3. https://www.clarin.si/noske/run.cgi/first_form?corpname=frwac;align=

(Kilgariff *et al.*, 2014). Le recours à une telle base textuelle (avec des énoncés, certes écrits, mais peu surveillés) permet d'estimer la fréquence ou la rareté des emplois.

Mais nous sommes conscient que l'utilisation d'un « corpus » ne garantit rien en soi et ne dit pas tout de la langue, loin s'en faut. Ainsi, c'est sans réticence que nous mettons en avant des énoncés construits⁴ qui viennent illustrer le propos ou étayer l'analyse.

Analyse sémantique contrastive de *dos* et *épaule*

Pourquoi comparer *dos* et *épaule* ?

En sémantique lexicale, une étude contrastive compare généralement deux mots (ou plus) considérés comme « à peu près » synonymes⁵. Or, si on peut évidemment associer *dos* et *épaule* parce qu'ils sont tous les deux des noms de parties du corps, il est peu probable qu'ils apparaissent comme réellement synonymes au commun des locuteurs.

Néanmoins, on peut rapprocher ces deux parties du corps – et, par conséquent, les deux noms qui servent à les désigner – sur la base de la fonction de « portage » qu'elles assument souvent (points de vue physiologique et anthropologique) :

(1) Léo porte un fardeau / son fils sur le dos / les épaules

Ce rapprochement est volontiers validé par les dictionnaires. Ainsi, pour *épaule*, le *GR* parle d'emplois entraînant l'idée de charge et renvoie précisément à *dos*. Corollairement, le *DFU*, qui n'a pas d'article pour *épaule*, cite ce nom à maintes reprises dans l'article consacré à *dos* avec des rapprochements du type : *les marchandises sont transportées à dos d'homme / A1 porte sur ses épaules un enfant*. Par ailleurs, certaines collocations permettent de justifier ce rapprochement :

(2) Paul courbe / ploie / plie le dos / les épaules

4. Dans ce qui suit, les énoncés construits sont en romain et les énoncés issus de *frWaC* en italique. Pour ces derniers, les éventuelles « erreurs d'orthographe » n'ont pas été corrigées.

5. La contribution de Zhurauliova sur *pente* et *côte* dans cet ouvrage en est un bon exemple.

On peut en outre ajouter que les dictionnaires associent ces expressions aux idées de *soumission* et de poids *subi* : on retrouve l'idée de fardeau mais dans une dimension moins concrète. Ainsi, pour le *Lexis*, *courber/ployer le dos*, c'est « se soumettre humblement » et, *porter quelqu'un sur les épaules*, c'est « subir sa présence comme une gêne ». Corollairement, pour le nom *dos*, le *DEC* parle de la connotation « port d'un fardeau ». En fait, si on en croit les descriptions lexicographiques, l'idée de se soumettre ou de subir relève autant du nom *dos* que du nom *épaule* :

(3) Devant le patron, Paul courbe / ploie / plie le dos / les épaules

On voit ici le rapport avec les éléments dégagés précédemment. Pourtant, l'observation de l'usage sur *frWaC* permet de relativiser ce rapprochement. En effet, si on trouve 57 occurrences de *courber / ployer / plier le dos*, les mêmes expressions avec *épaules* sont beaucoup plus rares (3 occurrences). C'est à partir de ces premières observations que nous tentons, dans les sections suivantes, de dégager les spécificités sémantiques respectives de *dos* et *épaule*.

Complémentation verbale

Tournons-nous vers les constructions *avoir/mettre + SN + sur le dos / les épaules*. Comme on va le voir, *dos* et *épaule* sont compatibles avec elles, mais les deux noms imposent des contextes sensiblement différents. Avec *avoir*, on peut opposer :

- (4a) *J'avais une plainte sur le dos et j'étais sur le fichier des personnes recherchées.*
 (4b) *Quelque peu stressée par son statut de deuxième marcheuse française de sa catégorie, la Stadiste avait la pression sur les épaules avant son 5000 m.*

Avec *épaules*, *frWaC* donne en fait essentiellement le nom *pression* (cf. l'énoncé 4b). Or, si cette pression doit effectivement être supportée, il faut surtout l'assumer afin de se dépasser. Pour *dos*, *frWaC* nous donne, outre *plainte*, les noms *meurtre*, *fatwa* et surtout *crédit*. Ces termes, intrinsèquement détritimentaux, renvoient à du *non souhaité* et, de nouveau, à du *subi*. Cette tendance est confirmée par des emplois plus ou moins figés :

(5a) Paul a son patron sur le dos⁶

(5b) Paul en a plein le dos

En (5a) et (5b), l'emploi de *dos* fait de cette partie du corps, évoquée de façon « imagée », une zone de *souffrance*. Cette idée est totalement absente d'un énoncé comme *Paul a la tête sur les épaules*⁷ où *épaules* renvoie à une partie du corps qui soutient de façon résolument *positive*.

Avec *mettre*, on retrouve ce différentiel de connotation. Par exemple, on a :

(6a) *Quelle que soit la hiérarchie, je l'ai dit plus haut, le jeu consiste en général à se faire attribuer les réussites et à mettre les échecs sur le dos d'autres*

(6b) *Énorme Coup de Chapeau à MacDaniels pour son coaching également. Il a compris tout de suite que Brady n'était pas dans son assiette [...], mais il n'a surtout pas hésité une seconde à mettre le match sur les épaules de Maroney, qui a prouvé sur ce match que les Pats ont bel et bien un running game...*

Dans ce dernier énoncé (6b), on observe que le SN *le match* renvoie à une responsabilité qu'on confie au joueur : il y a certes un obstacle à surmonter, mais il est présenté comme un défi *stimulant*. C'est tout le contraire avec *dos*. En effet, en (6a), c'est le SN *les échecs* qui est utilisé dans la construction : on retrouve quelque chose de pénible et de *subi* tout à la fois.

Le relevé des SN dans *frWaC* confirme ce contraste. Pour *mettre SN sur les épaules*, on a *maximum*, *pression* et *match* alors que, pour *mettre SN sur le dos*, on trouve *échecs*, *poids*, *rupture*, *faute*, *absentéisme*, *dérapage*, *difficulté* et *crédit*. À l'évidence, les premiers ne portent pas la même valeur *détrimentale* que les seconds.

6. À distinguer de *Paul a son (?)patron/fils sur les épaules* qui impose un sens corporel (« concret »).

7. Notons que, dans *frWaC*, le SN *la tête* est, de loin, le plus fréquent pour cette construction.

Notons qu'on pourrait tout à fait imaginer un énoncé acceptable avec *dos* et *match* :

(7) Le coach m'a mis le match sur le dos [reprise de 6b modifié]

On voit bien que, dans ce cas, il s'agit d'évoquer la responsabilité d'un échec (*le coach m'a mis la défaite/*victoire sur le dos*). Corollairement, l'opposition sémantique suivante est également révélatrice :

(8a) *Selon de nombreux témoins, les gens n'hésitent pas à commettre des délits pour ensuite en mettre la responsabilité sur le dos des Gitans qui sont, pour un mois, en pèlerinage à Banneux*

(8b) *Je quittai la chambre le cœur allégé, heureuse de m'être déchargée de ma responsabilité sur les épaules d'une personne plus compétente que moi*

En (8a), avec *dos*, la responsabilité prend valeur de faute (les gens sont responsables d'un délit) alors que, en (8b), avec *épaule*, la responsabilité renvoie à une mission ou un devoir à assumer. L'emploi figé suivant confirme la valeur détrimentale que fait émerger l'emploi de *dos* :

(9) Paul s'est mis Marie à dos/*épaule⁸.

Cette différence nous paraît également bien illustrée par la comparaison d'autres emplois :

(10a) *Depuis que la Commission européenne a décidé de mettre fin à la jachère pour répondre à l'épuisement des stocks de céréales sur le marché mondial, la biodiversité des plaines tend le dos.*

(10b) *Cette voie passe aussi par le toucher : savoir prendre un bras, une main, offrir une épaule seront peut-être les seules réponses à donner, celles qui seront les plus propices à l'apaisement.*

En (10a), l'expression *tendre le dos* (*vs *les épaules*) renvoie bien à une difficulté éprouvée *subie* par le sujet alors que, en (10b), *offrir une épaule* (*vs *le dos*) évoque plutôt le principe d'un soutien volontaire et *positif*. C'est ce que suggère encore :

8. Avec le verbe *faire*, on aurait également *Paul fait ça sur le dos / *les épaules de Marie*.

(11) Paul pleure sur l'épaule / *le dos de Marie.

Ce dernier énoncé témoigne du fait que, contrairement à *dos*, le nom *épaule* est susceptible de renvoyer à un support accueillant qui offre un soutien. D'ailleurs, l'emploi de ce dernier qualificatif (*accueillant*) nous engage à examiner la combinaison avec les adjectifs.

Combinaison avec un adjectif

Partons des exemples suivants :

(12a) *Mais bien sûr, il faut trouver la force de se secouer et puis aussi trouver la (ou les) épaule(s) compatissante(s) pouvant nous redonner du tonus.*

(12b) *Comme si les gens avaient juste besoin d'une oreille attentive et d'une épaule reconfortante...*

Dans *frWaC*, combinés avec *épaule(s)*, nous avons aussi repéré *confortable*, *bienveillante*, *amicale*, *rassurante*, *protectrice* et même *amie*. Aucun de ces adjectifs ne vient jamais qualifier le nom *dos*. Si on trouve de nombreuses occurrences de *dos sensible*, ce n'est nullement pour manifester une qualité d'accueil ou d'écoute, mais bien pour évoquer une sensibilité physiologique (fragilité). Cette différence dans les co-occurrences témoigne du fait que *épaule* renvoie à une entité qui *soutient* plus qu'elle ne *subit*. Significativement, quand *dos* est combiné avec *bon*, c'est un emploi du type :

(13) *Elle a bon dos, l'avalanche, les autres années, c'était le manque de neige qui servait d'excuse.*

Pour avoir *bon dos*, le *PR* glose « supporter injustement la responsabilité d'une faute, servir de prétexte ». On retrouve le principe de quelque chose de *subi*, la modalité axiologique positive inhérente à *bon* devenant caduque.

Intéressons-nous désormais à des adjectifs qui évoquent l'aspect du dos ou des épaules dans des emplois plus ou moins imagés. On a notamment les adjectifs *rond* et *carré* qui évoquent la morphologie. Typiquement, on peut opposer :

(14a) Paul fait le dos rond (*vs ?Paul fait/a les épaules rondes*)

(14b) Paul a le *dos carré / les épaules carrées

Dans l'énoncé en (14a), l'expression renvoie de nouveau à une logique de *soumission* ou, au moins, à une attitude de *passivité*. La combinaison *épaules carrées* évoque certes plus directement l'aspect physique, mais elle vient également évoquer une forme de *solidité* et de *force*.

On trouve également une collocation attestée aussi bien avec *dos* qu'avec *épaule*, c'est celle avec l'adjectif *large*. Elle est intéressante car elle met bien en évidence la manière dont, selon le principe de contextualité, la combinaison avec l'un ou l'autre des deux noms exploite différemment la signification lexicale de l'adjectif pour modifier le sens de la séquence :

(15a) Paul a le dos large [PR : « supporter patiemment les reproches / les moqueries »]

(15b) Paul a les épaules larges / Paul est large d'épaules.

Le sens qui s'actualise dans l'expression *avoir le dos large* (et qui renvoie de nouveau à un événement *subi*) n'est pas présent avec *épaule* avec lequel on reste dans une logique plutôt physiologique qui évoque la *force*. D'ailleurs, une telle collocation donne lieu à un autre type de construction bien illustrée par :

(16) *Steve Mandanda a prouvé qu'il avait les épaules assez larges pour garder les buts phocéens.*

On pourrait gloser l'expression par *il était assez fort pour garder les buts phocéens*. Ce dernier emploi est proche d'une construction à laquelle nous consacrons nos dernières observations.

Une construction singulière

Pour terminer, une construction un peu spécifique. En écho à *Luc a l'audace de mentir à Marie*, Meunier (1984 : 278) cite :

(17) Pierre n'a pas eu les épaules de supporter cette épreuve [entendu par l'auteure]

On retrouve cette construction avec plusieurs noms de parties du corps humain⁹ :

(18a) Paul n'a pas le cœur de venir à cette soirée

(18b) Paul a eu le nez de participer à ce projet

Dans Bertin (2018 : 174), en référence à la notion d'*habitus* chez Aristote, nous parlons d'emplois QUALITÉ pour étiqueter un tel effet de sens. En effet, ces derniers nous semblent du même ordre que les suivants :

(19a) Paul a du cœur [Paul est généreux]

(19b) Paul a du nez [Paul a de l'intuition]

Or, si les expressions précédentes ne trouvent pas leurs équivalents avec *dos* et *épaule* (**Paul a du dos / des épaules*), la construction en (18) est compatible avec *épaule* (c'est ce que suggère l'énoncé 17). Ainsi, dans *frWaC*, on trouve :

(20) *l'absence de Ribéry est complètement sous-estimée par les média et Nasri risque de ne pas avoir les épaules de prendre le jeu à son compte à chaque match.*

La construction en *de* est en fait plutôt rare. En revanche, on trouve de nombreuses occurrences avec la préposition *pour* :

(21) *je ne suis pas encore convaincue que le PS ait les épaules pour contrer Sarko/lepen*

Avec le nom *dos*, de telles constructions sont impossibles (**avoir le dos de/pour*). Cette distinction dans les emplois confirme que, à la différence de *dos*, le nom *épaule* est associé à une capacité ou une attitude volontaire (QUALITÉ) résolument positive.

9. Cf. Bertin (à paraître).

Bilan

Les éléments dégagés à partir de cette étude contrastive sont sans doute insuffisants pour cerner de manière complète l'identité sémantique des deux noms étudiés. En effet, si partir de la comparaison entre *dos* et *épaule* est un bon moyen de faire émerger des différences peu visibles par ailleurs, l'analyse n'a aucune raison de se contenter de cette comparaison¹⁰. Cette limite ne doit pas nous empêcher de tirer une conclusion provisoire qui permette de mettre en évidence des éléments de stabilité :

- *dos* : le nom renvoie à une entité qui subit et qui porte *malgré* elle. De là, émergent les notions de soumission (cf. les dictionnaires) et de souffrance. Des emplois figés non cités jusqu'à présent étaient cette hypothèse : *faire froid dans le dos*, *casser du sucre sur le dos*, *être dos au mur*.
- *épaule* : le nom renvoie à une aptitude ou une volonté. Avec *épaule*, il y a la mise en œuvre d'une qualité qui relève d'une force potentielle et volontaire. Ainsi, le nom renvoie à une entité qui porte avec une intention, dans un but. De façon prototypique, on a l'expression *avoir les épaules pour + V*.

Nous insistons sur le fait que ces éléments de description – s'ils sont susceptibles de présenter un caractère prédictif dans le sens où ils peuvent anticiper l'attestabilité ou la non-attestabilité de certains emplois – se dégagent de l'observation des usages. De ce point de vue, nous sommes tout à fait en phase avec Frath (2005 : 152-153) qui affirme, d'une part, que « le sens lexical est la trace de l'usage » et, d'autre part, qu'« il ne s'agit pas de nier l'existence d'invariants, mais d'admettre qu'ils sont le produit de l'usage, et non la condition de son existence ».

Questions de référence et de dénomination

Revenons à la question de savoir à quoi réfèrent les noms *dos* et *épaule*.

En première instance, il est évident que ces deux noms *dénomment* des parties du corps. Autrement dit, ils renvoient à des *référents concrets*

10. Pour *épaule*, nous renvoyons à l'étude développée dans Bertin (2018 : 342-362).

tangibles et immédiatement accessibles à l'être humain (ou l'animal). Or, le caractère abstrait de la signification lexicale semble mal intégrer ces emplois « très référentiels » qui correspondent pourtant à ce qu'on appelle souvent le sens premier. Ainsi, dans des énoncés comme :

(22a) Paul se fait opérer du dos / de l'épaule

(22b) Au menu, du dos de cabillaud / de l'épaule d'agneau

il y a peu de chances de retrouver les éléments stables mis au jour précédemment. C'est comme si de tels emplois « ne montraient pas leur signification lexicale »¹¹. D'ailleurs, d'un point de vue heuristique, il semble que, avec de tels emplois, toute forme de contrainte semble difficile à faire émerger. Mais ne peut-on alors renverser le questionnement ? Ainsi, plutôt que se demander ce que le référent/objet du monde nous dit de la signification lexicale (sans doute, pas grand chose), ne peut-on chercher à comprendre ce que la signification lexicale nous apprend de notre rapport au référent en question¹² ?

Qu'est-ce qu'une épaule ?

Commençons par citer deux définitions lexicographiques. Le *TLF* donne, pour le sens 1 de *épaule*, « partie supérieure du bras (articulation de l'humérus) se rattachant au thorax » quand le *Lexis* énonce « partie du corps humain par lequel le bras s'attache au tronc ». Ces définitions mettent en avant une réalité extralinguistique évidente : l'épaule est une articulation et, à ce titre, constitue un lien entre deux autres parties du corps (le buste et le bras).

Pourtant, d'un point de vue plus strictement linguistique, ces notions d'articulation et de lien ne ressortent pas réellement. En témoigne l'absence de toute expression ou collocation les mettant en jeu (cf. Bertin, 2018 : 348-349). Nous postulons donc que ces notions sont moins cruciales pour cerner la signification lexicale du nom *épaule* qu'elles ne le sont pour décrire son référent (propriétés intrinsèques chez Cadiot et Nemo).

11. Nous remercions Dominique Legallois pour cette formulation, qu'il nous a suggérée.

12. Ce parti pris doit beaucoup aux travaux de Cadiot et Nemo sur les propriétés in/extrinsèques (1997 a et b).

Nous adoptons ici la logique de Picoche (1995 : 123) qui, définissant le sens 1 du nom *cœur*, renonce à formuler « qui règle la circulation du sang »¹³ au motif que cette « relation entre *cœur* et *circulation du sang* n'est lexicalisée par aucune locution ou association banale dans la langue française ».

Une autre dimension émerge, en revanche, qu'on peut illustrer par l'énoncé suivant :

(23) Et puis on se retrouve parfois assis épauLe contre épauLe avec un inconnu gêné au début.

Dans cet énoncé, c'est la notion de saillance qui se fait jour. Il semble que l'épauLe soit envisagée comme une partie du corps *proéminente*, qui *ressort*. En (23), c'est cette saillance qui conduit à un contact involontaire, vécu comme gênant. Par comparaison, une expression comme *joue contre joue* ne témoigne d'aucune saillance de la joue mais d'un rapprochement parfaitement *désiré*, dans le cadre d'une danse, par exemple. Si cette saillance conduit au contact, elle fait également parfois écran :

(24) Paul lit par-dessus l'épauLe / ??le dos / ?la tête / ??le corps de Marc.

Par ailleurs, cette notion de saillance affleure dans des expressions plus ou moins figées :

(25a) Paul a les épauLes tombantes/basses.

(25b) Paul baisse/hausse les épauLes / roule des épauLes.

Et la saillance permet d'envisager une forme de soutien :

(26) Paul pleure sur l'épauLe de Marie. [reprise de l'énoncé 11]

Dans ce dernier cas, on retrouve l'idée développée à la section précédente selon laquelle *épauLe* renvoie à une force sur laquelle s'appuyer. Or, cet appui est rendu possible par le caractère saillant de l'épauLe (partie du corps) : en ressortant du reste du corps, les épauLes offrent un *appui*.

13. Picoche préfère le prédicat « (qui) bat dans notre poitrine ». Cf. également Bertin (2019).

Cette saillance rend également possible le coup d'épaule (par comparaison, on n'aurait pas **un coup de dos* ou **un coup de joue*). Dans un sens tout à fait physiologique, on trouve cette expression, notamment dans des contextes où il s'agit d'ouvrir une porte avec violence :

(27) *Elle se mit à quatre pattes pour hurler de douleur, la tête cognant contre le carrelage froid. Elle courut vers le bureau du docteur dont elle défonça la porte d'un coup d'épaule. Elle fit voler les dossiers jusqu'à tomber sur le sien.*

Le coup d'épaule est aussi un moyen de soulever quelque chose :

(28) Paul soulève le quartier de viande d'un grand coup d'épaule¹⁴.

Là encore, le coup d'épaule permet de mettre en œuvre une force pour surmonter un obstacle. Quand cette idée est absente, le recours à l'épaule semble moins naturel. C'est ce qu'illustrent les contrastes suivants :

(29a) De rage, Paul mit un coup de poing / de tête / de pied / ?d'épaule dans la porte.

(29b) La porte était entrebâillée, Paul l'ouvrit d'un coup de pied / ?d'épaule.

En (29a), il ne s'agit pas de s'appuyer sur la saillance de la partie du corps pour arriver à quelque chose mais simplement de manifester une colère. En (29b), la porte, déjà ouverte, n'offre pas de résistance : le recours au coup d'épaule se révèle excessif, disproportionné (à moins d'imaginer un contexte spécifique où Paul, aux bras chargés d'un paquet volumineux, doit se servir de son épaule pour pousser la porte).

Pour terminer, notons que les dictionnaires nous apprennent que, dans un sens figuré, *donner un coup d'épaule à quelqu'un* signifie *aider quelqu'un* (cf. le dérivé *épauler*). Si l'expression n'est pas aussi courante que *donner un coup de main*, elle n'en valide pas moins le principe d'une épaule perçue comme une partie du corps qui fait soutien.

Ces différentes observations, en cohérence avec les éléments dégagés à la section précédente, nous conduisent à envisager l'épaule

14. Cf. les expressions *épaulé* et *épaulé-jeté* dans le domaine de l'haltérophilie.

comme une « partie du corps *saillante* (i.e. qui dépasse) sur laquelle on peut potentiellement s'appuyer pour mettre en œuvre une force ».

Qu'est-ce qu'un dos ?

Par contraste, on partira du constat que, là où l'épaule se révèle saillante, le dos est caché. En effet, le dos est souvent envisagé comme l'« arrière » du corps. En français, cette idée se traduit par l'emploi très courant de la locution prépositionnelle *au dos de*. On la retrouve en anglais, par exemple, où *back* désigne le dos (corps), comme la partie arrière d'une chose, ainsi qu'en wolof, où le nom *ginnaaw* peut se traduire *dos* (partie du corps), *puisque* (conjonction) ou, précisément, *derrière* (préposition) – cf. Robert (1990).

Ce point de vue topologique, très concret, conduit à une interprétation plus figurée. Comme on ignore ce qui se passe dans notre dos, les choses se font à notre insu et donnent lieu à une forme de passivité :

(30a) *Le plan de Neji était simple, il devrait passer dans le dos de ses adversaires.*

(30b) *Son frère était mort sur le coup, une balle tirée dans le dos à bout portant.*

La notion topologique d'arrière est moins évidente dans les emplois renvoyant au monde animal. Le dos d'un mammifère ou d'un poisson, du point de vue humain, est plutôt au-dessus que derrière. Ce qui est commun avec l'homme, c'est que c'est bien la partie du corps qui subit (cf. l'expression *manger la laine sur le dos*). Notamment, le dos de l'animal porte le poids du fardeau :

(31) Paul voyage à dos d'âne / de cheval / de chameau / d'éléphant.

De tels emplois n'excluent d'ailleurs pas l'être humain :

(32) Ces sacs de ciment sont transportés à dos d'homme. [cf. la fonction de portage]

Ce dernier énoncé attire l'attention sur un autre aspect. Le dos est également une partie du corps à laquelle on a mal : le mal de dos est d'ailleurs parfois présenté comme le mal du siècle. D'un point de vue plus linguistique, il est intéressant de constater que les expressions *mal*

au/de dos (759 et 1518 occurrences respectivement dans *frWaC*) sont bien plus courantes que leurs équivalents avec *épaule* (on ne trouve que 38 occurrences de *mal à l'/aux épaule/s* et aucune de *mal d'/des épaule/s*).

Finalement, les observations précédentes conduisent à envisager le *dos* comme « une partie du corps qui subit (et avec laquelle les choses se passent à notre insu), voire à laquelle on a mal », ce qui est cohérent avec les éléments de signification lexicale dégagés précédemment.

Encore des *dos* et des *épaules*

Au-delà des dénominations de deux parties du corps, les noms *dos* et *épaule* ont d'autres emplois dénominatifs¹⁵ qui entrent dans ce que Landheer (2002 : 288) appelle « des métaphores anthropologiques à fonction dénominative ». Il explique : « des mots polysémiques [...] désignent d'une part une partie de notre corps et d'autre part un objet qui y ressemble : *le dos d'un livre, les dents d'un peigne, les bras d'une rivière* ». La dimension dénominative s'ancre dans le principe des « métaphores mortes [...] qui ne se reconnaissent plus guère comme telles ». Landheer précise qu'on « parle parfois de catachrèse » dans ce cas.

Il s'agit généralement de dénominations « techniques » qui peuvent parfois faire partie d'un vocabulaire assez spécialisé. Le cas n'est pas rare : sur les 77 noms de parties du corps humain que nous avons étudiés (cf. Bertin, 2018 : 207), 62 présentent au moins une acception de ce type.

Cette fonction d'étiquetage dénominatif et le caractère éteint de la métaphore rendent *a priori* difficile tout écho à la signification lexicale des mots comparés. Ainsi, quelle singularité sémantique espérer dégager dans des emplois où *dos* et *épaule* désignent tous deux la partie d'un vêtement ?

Pourtant, comme nous l'avons fait précédemment, il nous semble intéressant d'interroger en quoi les éléments de stabilité sémantique dégagés sur la base d'autres emplois peuvent éclairer certains emplois dénominatifs « techniques ».

Commençons par des emplois de *dos*, très courants. Dans *le dos de la chaise*, on retrouve (un peu comme pour le *dos* d'un animal) le principe d'une partie d'un objet qui soutient un fardeau. Ici, il s'agit du poids de

15. La dénomination est, selon la définition de Kleiber (1984 : 80), « l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable ».

la personne qui s'adosse. On peut difficilement considérer que la chaise « souffre » ou « subit » mais on peut admettre que cette dénomination est en cohérence avec ce point de vue (puisque la chaise « soutient passivement le poids d'une partie du corps »).

Pour *le dos de la lame / feuille / maison / du livre*, on retrouve l'idée d'un positionnement arrière : la partie désignée est envisagée comme étant située « derrière » une partie avant. Mais, comme le précise le *DEC*, dans le cas d'un objet, cette partie postérieure est aussi (ou surtout ?) « la partie opposée à la partie fonctionnelle »¹⁶. Autrement dit, le dos de la lame, c'est la partie de la lame qui ne coupe pas, le dos de la feuille, le côté de la feuille sur laquelle on n'a pas (encore) écrit et le dos de la maison est situé à l'opposé de la façade par laquelle on entre...

Pour illustrer cette idée, le *DEC* livre deux contraintes d'emploi significatives : **dos du camion* et **dos du billet*. De fait, on peut difficilement envisager l'arrière du camion comme non fonctionnel (c'est par là qu'on fait entrer ou sortir les marchandises). Pour *billet*, les choses sont un peu plus compliquées. D'abord, il faut voir que la contrainte ne vaut sans doute que pour *billet de banque*. En effet, un énoncé comme *Paul a écrit son adresse au dos du billet d'avion / de concert* ne pose pas de difficulté particulière : ces billets sont des documents imprimés (souvent sur une face) qui s'apparentent à une feuille dont le côté écrit est fonctionnel. Cela dit, à bien les observer, les billets de banque présentent aussi deux côtés distincts dont l'un peut s'envisager comme la face et l'autre le dos. Ce qui explique sans doute qu'on trouve cette occurrence de *dos du billet* (de monnaie locale) dans *frWaC*¹⁷ :

(33) *Il y posait les bases de la Monnaie Franche technique locale qui n'est pas vraiment une monnaie puisqu'on ne peut pas la thésauriser. Celle-ci, pour tourner plus vite et fertiliser au mieux le corps économique, perdait 1 % de son montant, à date mensuelle fixe ; perte qu'il fallait compenser par un timbre de 1 % collé sur le dos du billet pour qu'il puisse circuler.*

Comment justifier alors la contrainte du *DEC* ? Elle reflète probablement l'idée que, dans une utilisation normale du billet de banque, celui-ci ne présente effectivement aucun côté plus fonctionnel que

16. Nous renvoyons ici à l'étude de Roulon-Doko (2003) sur le nom gbaya *nú* (qui désigne notamment la bouche humaine) où l'auteur exploite cette idée de « partie fonctionnelle ».

17. Il y en a même 7 dans *Linguee*.

l'autre. Car, à l'inverse d'un billet d'avion ou de concert, quand on donne un billet de banque (pour payer), on ne veille pas à le donner en présentant une face plutôt qu'une autre. De ce point de vue, aucun *dos*, effectivement, ne s'oppose à une face fonctionnelle : il n'est pas orienté dans son utilisation.

L'emploi figuré suivant confirme ces observations :

(34) *Là on est plutôt gâtés, avec ce journaliste russe qui n'y va pas avec le dos de la cuillère.*

Dans une telle expression, on sous-entend bien que « le dos de la cuillère » serait peu efficace ou, en tout cas, pas fonctionnel. C'est précisément parce qu'on n'utilise pas le dos de la cuillère mais sa partie fonctionnelle qu'on arrive à quelque chose de tangible.

Dans ces emplois catachrétiques, on voit comment le nom *dos*, sans désigner une partie qui subit (au sens de la souffrance qu'on trouve dans les emplois humains, figurés ou non), renvoie à une partie non fonctionnelle, qui se révèle passive.

Pour *épaule*, les emplois de ce type sont plus spécialisés. D'après le *GR*, le nom peut désigner, dans le domaine de l'alpinisme, une « plate-forme, [un] replat sur une arête ». Or, on peut précisément l'envisager comme une forme de saillance (horizontale) dans la paroi (verticale) qui peut servir de soutien pour la suite de l'ascension. Autre emploi : toujours d'après le *GR*, le nom *épaule* peut désigner la « partie arrondie de l'avant de la coque qui forme un léger renflement destiné à permettre au bateau de bien aller à la lame ». On retrouve ici l'idée d'une saillance (« renflement ») qui, à l'inverse du *dos*, se révèle fonctionnelle : elle participe de la force dont a besoin le navire pour fendre les flots.

Ces deux exemples permettent d'envisager des emplois catachrétiques du nom *épaule* où on retrouve à la fois l'idée d'une saillance (tout à fait concrète) et le principe d'un support qui permet d'exercer une force.

Conclusion

Nous avons proposé une étude sémantique des noms *dos* et *épaule*. Celle-ci, focalisée sur le contraste entre les deux noms, reste incomplète, mais elle a permis de dégager des éléments susceptibles de rendre compte de la signification lexicale de chacun de ces deux noms.

Sur le plan méthodologique, sans perdre de vue le point de vue lexicographique toujours éclairant, nous sommes parti de l'observation des usages afin d'observer des co-occurrences, des collocations ou des figements et mettre au jour des contraintes d'emploi rendant compte de la singularité sémantique des deux noms considérés.

Comme on l'a vu, pour éviter une interférence avec une perception trop immédiate des référents concrets, ce sont plutôt les emplois figurés qui ont servi de point de départ pour identifier des ingrédients sémantiques pertinents (cf. par exemple les notions opposées de « soumission » pour *dos* et de « force » pour *épaule*).

Dans une seconde étape, nous sommes revenu aux référents concrets de *dos* et *épaule* en distinguant les parties du corps et les objets techniques que ces deux noms, précisément, *dénomment*. Nous avons tenté de relier les éléments de signification lexicale dégagés précédemment à un certain rapport que les locuteurs entretiennent avec ces référents et dont la langue porte la trace.

Ce faisant, nous avons validé des éléments de signification pertinents pour l'ensemble des emplois de *dos* et *épaule*. Le pôle d'invariance ainsi mis au jour permet de rendre compte de la stabilité sémantique de ces deux noms par delà leur variation de sens en contexte (*i.e.* leur polysémie). Ainsi, à rebours des définitions lexicographiques qui rendent compte de la polysémie de manière « éclatée » (ce qui peut correspondre à une légitime exigence des usagers, nous en convenons volontiers), cette étude cherche à en donner une présentation « unifiée ».

Références bibliographiques

ATILF, 2004, *Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, Nancy : Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française. atilf.atilf.fr (consulté le 09/04/2020).

- Bertin, T., 2018, *La polysémie des noms de parties du corps humain en français – Analyse sémantique de artère, bouche, cœur, épaule et pied*, thèse sous la direction de L. Gosselin, Rouen-Normandie.
- Bertin, T., 2019, « De l'invariance du cœur », *L'information grammaticale*, 162, 27-33. <https://doi.org/10.2143/IG.162.0.3286711>
- Bertin, T., à paraître, « *Colin a le front de venir à cette réunion – Une construction avec nom de partie du corps humain* ».
- Cadiot, P. et Nemo, F., 1997a, « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, 113, 24-34. <https://doi.org/10.3406/lfr.1997.5367>
- Cadiot, P. et Nemo, F., 1997b, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French Language Studies*, 7(2), 127-146. <https://doi.org/10.1017/S0959269500003628>
- Dubois, J. (dir.), 2008, *Le Lexis, dictionnaire érudit de la langue française*, Paris : Larousse.
- Fraith, P., 2005, « Sens lexical et usage », in P.-Y. Raccah (dir.), *Signes, langues et cognition*, Paris : L'Harmattan, 134-155.
- Franckel, J.-J. et Lebaud, D., 1992, « Lexique et Opérations – Le lit de l'arbitraire », in *La théorie d'Antoine Culioli – Ouvertures et incidences*, Paris-Gap : Ophrys, 89-105.
- Gosselin, L., 1996, « Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique », *Intellectica*, 22, 93-117.
- Kilgarriff, A., Baisa, V., Bušta, J., Jakubíček, M., Kovář, V., Michelfeit, J., Rychlý, P. et Suchomel, V., 2014, « The Sketch Engine: ten years on », *Lexicography ASIAX*, 1, 7-36. <https://doi.org/10.1007/s40607-014-0009-9>
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relation dénomminative », *Langage*, 76, 77-94. <https://doi.org/10.3406/lg.1984.1496>
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Villeneuve-d'Ascq : PU Septentrion.
- Landheer, R., 2002, « Le rôle de la métaphore dans le métalangage linguistique », *Verbum*, XXIV(3), 283-294.
- Mel'čuk, I. (dir.), 1988, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain Volume 2*, Montréal : PU Montréal.
- Meunier, A., 1984, « Une construction à prédicat nominal : *Luc a l'audace de mentir à Léa* », *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 9, 267-284.
- Milner, J.-C., (1989) 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris : Le Seuil.
- Picoche J., 1995, « Combien y a-t-il de cœur(s) en français ? », *Langue française*, 105, 120-125. <https://doi.org/10.3406/lfr.1995.5298>
- Picoche, J. et Rolland, J.-C., 2002, *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Rey, A. et Catach, L. (dir.), 2013, *Le Grand Robert*, Paris : Le Robert.
- Robert, S., 1990, « “Puisque” et “le dos” en wolof – tempête dans le signifié », *Le Gré des langues*, 1, 82-92.

Roulon-Doko, P., 2003, « Les parties du corps et l'expression de l'espace », in Robert, S. (dir.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation (Polysémie, recatégorisation et échelles syntaxiques)*, Louvain : Peteers, 73-86.

Nouvelle Rhétorique et sémantique : effets de perspective

Françoise Collinet

Université Jagellonne de Cracovie, Pologne

francoise.collinet@uj.edu.pl

Un adage de la sagesse livresque explique que « les livres sont comme les auberges espagnoles : on y trouve ce qu'on y apporte ». Un ouvrage tel que celui publié en 1958 par Perelman et Olbrechts-Tyteca, le *Traité de l'argumentation* (dorénavant *TA*), est susceptible d'attirer l'attention d'un large public de sorte que chacun l'abordera à travers le filtre de ses préoccupations et de sa formation antérieure. L'objectif du présent article est de mettre en évidence certaines distorsions qui apparaissent selon qu'on envisage la Nouvelle Rhétorique depuis la perspective d'un philosophe (logicien) ou celle du linguiste (sémanticien plutôt que discursiviste). C'est cet objectif particulier qui conduira à accorder une place centrale à la notion de *notion*. On s'interrogera alors sur la relation entre ces notions et les noms selon qu'on l'aborde avec des préoccupations de philosophe ou de linguiste, voire de grammairien.

Nouvelle Rhétorique et sémantique

Afin de mieux faire ressortir les spécificités des effets de perspectives entre Nouvelle Rhétorique et sémantique, commençons par observer certaines interférences qui risquent d'apparaître entre les attentes d'un linguiste discursiviste et le texte perelmanien qui reste celui d'un philosophe et d'un logicien.

Nouvelle Rhétorique et linguistique du discours

Amossy (2002 : 153) montre bien la tentation qu'il y a, pour un linguiste, au XXI^e siècle, de projeter sur le *TA* des présupposés qui, en 1958, ne pouvaient être ceux de Perelman. Ainsi il est, dans l'ouvrage, une formule qui ne pouvait qu'attirer l'attention des discoursivistes et qui est donc très souvent citée : la Nouvelle Rhétorique serait « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (*TA*, § I : 5). La sélection de cette formule présente, du point de vue d'un discoursiviste, un double attrait. D'une part, la Nouvelle Rhétorique semble se définir, de façon prioritaire, comme une étude de « techniques discursives » et donc comme une forme d'analyse du discours. D'autre part, l'allusion à l'auditoire et à son « rôle constitutif » invitent à considérer le couple *orateur/auditoire*, comme un avatar du couple *destinateur/destinataire*.

Cependant, certaines remarques, moins fréquemment citées, indiquent que le recouvrement reste partiel. Perelman (§ I : 8 et 10) considère que les techniques argumentatives restent les mêmes indépendamment de la spécificité des situations de communication. En fait, la limitation du projet néo-rhétorique à une étude du discours reste subordonnée à un autre objectif : le désir du logicien de comprendre le mécanisme de la pensée (*TA*, § I : 7). Olbrechts-Tyteca (1968 : 5) montre que la remise à l'honneur de l'auditoire est surtout une réaction face à l'impossibilité de réduire les argumentations aux schèmes de la logique formelle.

Nouvelle Rhétorique et sémantique

En ce qui concerne la sémantique, la situation se présente de façon légèrement différente dans la mesure où Perelman fait une série de remarques, ponctuelles mais explicites, quant aux relations qu'il entretenait entre son travail et la sémantique telle qu'elle lui apparaît dans les années 1950. Le titre de la présente contribution s'inspire directement de « Perspectives rhétoriques sur quelques problèmes de sémantique » (Perelman, 1974).

Mais c'est surtout sur un article de Perelman initialement publié en 1955 que se fonde notre réflexion : « Les notions et l'argumentation » (Perelman, 2012 : 109-131). Cet article est publié dans un numéro

spécial consacré à la sémantique¹. Il semble donc que, lorsque Perelman situe son projet par rapport à la sémantique, le terme-clé devienne celui de « notion ». L'étude de l'argumentation finit d'ailleurs par être présentée comme « un des fondements indispensables [...] d'une étude des notions » (2012 : 131).

Ce texte (Perelman, 2012 : 116) comporte aussi une référence à un bref article de Meillet publié en 1926. Meillet (2015² : 576) remarque, en passant, qu'en français, le mot *chien* évoque surtout un animal que la domestication a rendu sympathique. Le mot français traduit donc mal les correspondants du nom *chien* des langues orientales où cet animal éveille un profond mépris. Meillet ajoute que, au sein même de la société française, le mot *chien* prendra des valeurs différentes selon que les individus ont, ou non, vécu avec des chiens devenus animaux de compagnie. Perelman choisit, naturellement, l'exemple d'un nom dont la valeur dépend de l'identité du sujet parlant, de l'individu. On peut supposer que Perelman préfère cet exemple à d'autres dans la mesure où il permet d'envisager un emploi argumentatif de façon un peu moins improbable. Cette allusion à Meillet semblerait anecdotique si elle n'était accompagnée d'un commentaire qui met à nu le malaise éprouvé par le philosophe face à la sémantique historique. Une distance respectueuse est maintenue face à cette science qui a son objet et ses méthodologies propres. Mais au-delà de ce diplomatique hommage, on pointe surtout le paradoxe de cette « science historique » qui porte sur des situations statiques. L'enjeu est de s'interroger sur les possibilités d'ébaucher, à côté des disciplines constituées, une étude plus foncièrement dynamique de l'évolution des notions. Et c'est au fond assez compréhensible puisque l'objectif de l'argumentation est de modifier les représentations de l'auditoire. Il est d'ailleurs fort remarquable que les notions mises en vedette par la Nouvelle Rhétorique soient des notions dites « confuses » comme le Beau, le Vrai, le mérite, etc. C'est justement leur caractère confus qui en fait des « outils de persuasion toujours disponibles » (2012 : 113). Cette insistance sur le vague produit par les notions recoupe d'ailleurs la conclusion que tire Meillet (2015 : 576-577) de sa réflexion sur le mot *chien* : lors d'une discussion, les individus dialoguent sans forcément entrer dans la pensée de leur interlocuteur ;

-
1. Perelman Ch. et Olbrechts Tyteca L., 1955, « Les notions et l'argumentation », *Archivio di Filosofia*, vol. Semantica, 249-269.
 2. L'édition de 2015 reprend en fac-similé les deux tomes de *Linguistique historique et linguistique générale*, édités en 1926 chez Champion.

écoutant le discours d'autrui, ils s'en forment une représentation qui risque de n'être qu'approximativement ressemblante.

On le voit, une grille de lecture axée sur les rapports entre Nouvelle Rhétorique et sémantique conduit à choisir la *notion* comme point d'entrée dans le système du *TA*. Il s'agit, bien entendu, d'une lecture tout aussi sélective que la lecture discursiviste décrite tout à l'heure.

La centralité de la notion de *notion*

Nous avons vu que, lorsqu'il cherche à décrire la relation entre son travail et la sémantique, Perelman érige la *notion* en point d'entrée du système néo-rhétorique. Mais cette étude des notions que Perelman annonce n'est-elle qu'un slogan ou la Nouvelle Rhétorique poursuit-elle de manière systématique cet objectif ? Nous voudrions montrer que le projet d'étude des notions constitue un axe majeur dans l'économie du système néo-rhétorique³.

Activation d'une grille de lecture fondée sur l'étude des notions

L'inventaire des techniques argumentatives se laisse lire comme un inventaire de schèmes argumentatifs. Cette grille de lecture (qui correspond à la disposition de la table des matières du *TA*) égrène quatre familles de schèmes argumentatifs :

- 1) les arguments quasi-logiques, par exemple, la tautologie ou l'inclusion de la partie dans le tout ;
- 2) les arguments fondés sur la structure du réel, par exemple, la relation de *cause* à *effet* ou l'argument d'autorité (relation entre le discours et l'identité de son auteur) ;
- 3) les arguments qui fondent la structure du réel (le cas particulier qui sert à construire une règle, le raisonnement par l'analogie) ;
- 4) la dissociation de notions.

3. Le terme *économie du système* est préféré ici à ceux d'*organisation* ou *structure* dans la mesure où il insiste sur la mobilité du système et sa capacité d'adaptation à des situations argumentatives différentes.

Mais, dans le texte du *TA* proprement dit, le paragraphe qui prépare cet inventaire laisse apparaître une représentation concurrente. Les quatre types d'arguments se réduiraient alors à deux : la liaison de notions et la dissociation de notions (*TA*, § 44 : 255).

La coexistence de ces deux grilles de lectures peut ainsi être schématisée :

Un inventaire de schèmes argumentatifs	Deux types d'actions sur les notions
arguments quasi-logiques arguments fondés sur la structure du réel arguments fondant la structure du réel dissociation des notions	liaison de notions <ul style="list-style-type: none"> • arguments quasi-logiques • arguments fondés sur la structure du réel • arguments qui fondent la structure du réel dissociation de notions

Figure 1 — Deux façons d'envisager le classement des techniques argumentatives du *TA*.

On s'aperçoit alors que, dans la table des matières, les deux grilles de lecture se superposent. Par exemple, les arguments fondés sur la structure du réel sont de deux types : les *liaisons* de succession (dont le prototype est la relation de *cause à effet*) et les *liaisons* de coexistence. On comprend alors mieux en quoi l'argument d'autorité est fondé sur la structure du réel : l'orateur cherche à exploiter le *lien* qui existe (et qui, en principe, est matériellement vérifiable) entre un discours et l'auteur de ce discours.

La lecture privilégiant la bipartition *liaison de notions / dissociation de notions* débouche sur une réflexion assez séduisante :

Psychologiquement et logiquement, toute liaison implique une dissociation et inversement : la même forme qui unit des éléments divers en un tout bien structuré les dissocie du fond neutre dont elle les détache. Les deux techniques sont complémentaires et toujours à l'œuvre en même temps ; mais l'argumentation grâce à laquelle le donné est modifié peut mettre l'accent sur la liaison ou la dissociation qu'elle est en train de favoriser, sans expliciter l'aspect complémentaire qui résultera de la transformation recherchée. (*TA*, § 44 : 256).

Cette formulation évoque, *grosso modo*, l'interdépendance de trois éléments lorsqu'on trace une forme sur une feuille de papier : le contour, la forme tracée et l'arrière-plan. Supposons que, parmi tous les thèmes de réflexion possibles, on s'interroge sur la notion de Bien. En associant la notion de Bien à un philosophe particulier (mettons Platon), cette liaison produit un découpage particulier de la notion et la détache d'autres conceptions du Bien qui restent hors du champ de l'attention (celle de Mill, par exemple). Chez Ullmann (1959 : 209), Perelman épingle les idées de « polysémie pathologique » et d'ambiguïté des termes abstraits, qui recoupent son interrogation face aux notions confuses. Remarquons enfin qu'il y a aussi une différence de niveau entre la notion qui est redécoupée (ici le Bien) et la technique argumentative utilisée à cette fin.

La corrélation systématique installée entre liaison et dissociation de notions n'est pas sans rappeler le rapport d'inversion proportionnelle qui lie extension et compréhension d'un concept. Par exemple, si, sur le fond des notions disponibles, nous sélectionnons à présent la notion d'*éthique*, nous pouvons ensuite, à l'intérieur de cet espace, créer un sous-ensemble nommé *éthique de principe*, qui établit un lien avec toute une famille de philosophes. Cette ligne de partage suggère, à l'intérieur de l'ensemble *éthique*, la présence d'un sous-ensemble *éthique* δ qui contraste avec le groupe *éthique de principe* en établissant un lien avec un autre groupe des philosophes. Si nous choisissons d'attirer l'attention sur la concurrence de ces deux conceptions de l'éthique, nous donnerons un nom au sous-ensemble résiduel δ , par exemple *éthique de responsabilité*. Cette explicitation rend ainsi manifeste la présence d'une dissociation *éthique de principe* / *éthique de responsabilité* qui aurait pu rester latente.

Remarque sur les liaisons/dissociation de notions et sur le terme de *topos*

Lors de la présentation orale de cette communication, certains participants au colloque nous ont demandé pourquoi nous résistions à l'utilisation du mot *topos* pour décrire, entre autres, les dissociations de notions. Les dissociations de notions sont solidement attachées à une série de couples philosophiques (*apparence/réalité*, *opinion/vérité*, *lettre/esprit*, *moyens/fin*). Ces oppositions sont passées dans la culture commune et elles sous-tendent nos argumentations. En ce sens, on pourrait

les considérer comme des *topoi* mais on risquerait, d'après nous, de faire disparaître un de ces effets de perspective que la présente réflexion s'efforce de mettre en évidence. Ce choix nous semble conforté par la formule qui, justement, aboutit à l'opposition *liaison/dissociation* de notions :

Les schèmes que nous cherchons à dégager – et que l'on peut aussi considérer comme des lieux de l'argumentation, parce que seul l'accord sur leur valeur peut justifier leur application à des cas particuliers – se caractérisent par des procédés de *liaisons* et de *dissociations*. (TA, § 44 : 255 ; les auteurs soulignent).

On retrouve ce dédoublement de la grille de lecture, mais aussi une hiérarchisation entre les deux interprétations. Les couples philosophiques ne sont probablement que des cas de dissociations mieux identifiables. Cependant si, comme Perelman aime à le répéter, la dissociation de notions est un des moteurs de toute pensée philosophique originale, il est peu probable que la liste des couples dissociatifs possibles se réduise aux cas les plus familiers ; les couples philosophiques ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg.

Et cette créativité n'est d'ailleurs pas l'apanage des grands philosophes. Dans le cadre du récent débat sur les suites à donner à l'incendie de Notre-Dame de Paris⁴, un intervenant favorable à une reconstruction à l'identique dissocie les notions de *reconstruction* et de *restauration*. Puisque la cathédrale n'a pas disparu corps et biens, il ne peut s'agir de la reconstruire, mais simplement de la restaurer en faisant disparaître les traces de l'incendie. Son adversaire, attirant le regard du lecteur sur un découpage notionnel tout autre, réplique qu'en dotant la cathédrale d'un toit de verre ou de verdure, on renouerait avec l'idée que des générations d'architectes et d'ouvriers se sont relayés pour prendre soin de l'édifice. Notre-Dame cesserait alors d'être un monument *éternel* pour redevenir un projet *intemporel*. On le voit, il est difficile de plaquer ici un des couples philosophiques énumérés dans le TA, mais les motifs dissociatifs n'en restent pas moins très visibles. Et les exemples de ce genre pourraient être multipliés à l'envi.

4. Voir le site <https://ledrenche.fr/2019/05/faut-il-reconstruire-notre-dame-a-identique-8201> (consulté le 27/03/2020).

À l'échelle du système néo-rhétorique, Perelman a donné un sens spécifique aux lieux. Il commence par évoquer les τόποι aristotéliens (*TA*, § 21 : 112). Cette unique occurrence du mot est immédiatement rapprochée du mot *Topiques* au sens de « magasins d'arguments » mis à la disposition des orateurs. À côté du terme grec apparaît celui de *lieu* qui est pris dans une autre acception. Les lieux sont susceptibles de fonder des valeurs et des hiérarchies, par exemple le lieu de la quantité et celui de la qualité. Mais, parce qu'ils concernent la constitution des accords préalables à l'argumentation (partie 2 du *TA*), ils se situent sur un autre plan, distinct des mécanismes d'association et de dissociation de notions (partie 3 du *TA*).

Les notions sont-elles des noms ?

Revenons-en, à présent, à l'étude de ces notions qui, pour le temps de cet article, constitue notre fil d'Ariane. Dans la grille de lecture « sémantique » pour laquelle nous avons opté, la *notion* acquiert un statut fondamental : elle sous-tend l'ensemble de la description des techniques argumentatives, c'est-à-dire toute la partie 3 du *TA*. On pourrait montrer qu'elle occupe également une place stratégique dans l'économie de la partie 2 du *TA* consacrée à la création d'accords préalables à l'argumentation proprement dite. Toute une série de paragraphes est consacrée à la relation entre la mise en mots des notions et la constitution des accords préalables. Par exemple, le choix par le président Macron, au moment des événements, de l'expression « reconstruire Notre-Dame » pour désigner les travaux rendus nécessaires par l'incendie a créé une expression reprise en boucle dans les médias. La question posée par le journal *Le Drenche*, « Faut-il reconstruire Notre-Dame à l'identique ? », témoigne ainsi de cette cristallisation expressive et d'une sorte d'accord préalable, très circonstanciel, qui en découle. La dissociation *reconstruction/restauration* dont nous avons parlé plus haut permet au premier intervenant de remettre en question les solutions favorisées par la formule employée.

Une double difficulté

Dans les textes perelmaniens, les notions mises en vedette au titre de notions confuses ou dans les couples philosophiques sont généralement des noms et on peut se demander s'il s'agit d'une coïncidence ou d'une règle.

Cependant, la dissociation *reconstruction/restauration* que nous sommes autorisée à reconstruire aurait pu tout aussi bien être rendue, dans les textes notamment, par l'opposition des verbes *reconstruire/restaurer*⁵. Par ailleurs, la dissociation *éternel/intemporel* suggère plutôt des adjectifs. Si la nominalisation⁶ *l'intemporel* reste tolérable, elle semblera malheureuse dans l'autre cas car *l'éternel* se téléscope avec *l'Éternel* des textes bibliques. Il faudrait dire *éternité/intemporel* mais on s'éloigne alors sensiblement du texte d'origine et on perd l'effet de symétrie généralement recherché dans les couples oppositionnels.

La difficulté est double : d'une part, à notre connaissance, Perelman ne donne nulle part de définition nettement isolable de la *notion* ; d'autre part, la Nouvelle Rhétorique semble installer, de façon assez systématique, un rapport entre le plan des notions et le plan de leur mise en mots.

Une manière d'aborder ce problème serait, à notre sens, de confronter la conception des notions chez Dupréel et le parallélisme logico-grammatical hérité de Port-Royal. Nous avons signalé à plusieurs reprises l'importance des notions confuses. Or, ces dernières sont très explicitement empruntées au sociologue et philosophe Dupréel dont Perelman et Olbrechts-Tyteca ont été les élèves. Dupréel (1911) explique que par *idées*, il entend soit des *notions* (idées qui sont désignées par un seul mot), soit des affirmations explicites de toute espèce. Pour comprendre le fonctionnement de l'argumentation, il importe de supposer que toutes les pensées n'ont pas à être décomposées en idées claires, mais qu'il existe entre ces deux variétés (idées claires / idées confuses) une différence de degré. L'objectif ultime est de dire que la logique sociale est aux idées plus ou moins confuses ce que la logique pure est aux idées absolument claires ($2 + 2 = 4$). Il est aussi bon de se souvenir que l'opposition fondatrice de la démonstration et de l'argumentation

5. Les noms *reconstruction* et *restauration* sont d'ailleurs, du point de vue du lexique, des dérivés des verbes correspondants et ils dénomment des actions (cf. les gloses *l'action de...*, *le fait de...*)

6. Les linguistes parleront d'un nom de propriété.

se fonde sur une telle analogie (Perelman, 1974 : 241 ou Perelman, 2012 : 98). Comme nous allons y revenir, l'opposition *idées claires / idées confuses* se fait pour Perelman comme pour Dupréel entre le *raisonnement logico-mathématique / raisonnement argumentatif en langue naturelle*. On ne trouve guère de réflexion sur des noms concrets tels que *cheval*, *terre* ou *fleur*. Un mot comme *cheval* deviendrait parfaitement clair au moment où il serait formalisé. Lorsqu'on place le mot *cheval* à côté d'un dessin qui représente un cheval sous son aspect prototypique, on clarifie la notion. Mais on peut aussi l'obscurcir en demandant si l'*hippidion* est un cheval ou si le cheval est un animal domestique ou sauvage.

Typologie des notions

À défaut d'une définition nettement balisée, Perelman donne, dans son article de 1955 consacré au thème de la sémantique, une typologie des notions qui permet de mieux cerner à la fois le sens de ce terme et les rapports qu'il entretient avec ses correspondants en langue. Nous la reproduisons ici en ajoutant certains des exemples qu'il évoque ailleurs dans le texte.

	Cinq types de notions	Exemples
1.	les notions formalisées	le <i>fou</i> aux échecs
2.	les notions semi-formalisées a. scientifiques b. juridiques	a. les symboles chimiques <i>Au</i> ou <i>H₂O</i> b. l' <i>esclavage</i> (en logique juridique)
3.	les notions de l'expérience empirique vulgaire	l' <i>or</i> , l' <i>eau</i> , l' <i>esclavage</i>
4.	les notions confuses	le <i>mérite</i> , le <i>Bien</i>
5.	les notions qui concernent a. les totalités indéterminées b. les complémentaires de telles notions	a. le <i>vivant</i> , <i>univers</i> , <i>chose</i> b. le <i>non-vivant</i>

Figure 2 — Typologie des notions, d'après Perelman (2012 b : 113)

Cette typologie se construit en fonction de deux pôles. D'une part, les notions confuses renvoient aux travaux de Dupréel. D'autre part, les exemples du fou aux échecs et des symboles chimiques sont directement empruntés à un article de Waissmann (1963).

L'axe qui permet d'ordonner les notions est celui du clair et du confus. L'exemple choisi pour les notions formalisées est cependant tout à fait paradoxal. Un signe, plus ou moins cabalistique et emprunté à un système formel quelconque, ne relèverait plus de l'argumentation. Cependant, Perelman ne songe pas non plus au lien entre le nom commun et le référent familier (la figurine qui représente le fou sur un échiquier) qui ne manquerait pas d'intéresser un linguiste. *A fortiori*, Perelman se désintéresse complètement de l'analogie plus ou moins vague qui peut exister entre la marche du fou sur l'échiquier et une certaine image intuitive des relations de cour qu'il s'agisse, comme en français, de l'immédiate proximité entre le roi et son fou au sens de bouffon ou, comme en anglais, de la marche oblique d'un évêque (*bishop*). Par voie de conséquence, on se désintéresse également de l'évolution du mot arabe *al-Fil* (éléphant) qui donnera en italien *alfino*, puis *alfiere*, et en français *alfin*, *aufin* qui sera finalement assimilé au mot d'origine latine *fol/fou*. Parmi tous les « objets » (référents/signifiés) susceptibles d'être désignés par le nom commun *fou*, Perelman sélectionne, dès le départ, un objet bien particulier : l'ensemble des contraintes formalisables décrivant la marche du fou aux échecs. Nous nous trouvons donc face au cas limite d'une notion formalisée mais désignée en langue naturelle par un nom commun.

Ensuite, l'opposition *notions semi-formalisées / notions empiriques vulgaires* correspond, dans l'esprit de Perelman, aux symboles utilisés par les chimistes ou les physiciens (mais non des mathématiciens). Si l'on en revient à la question de la relation entre les notions et les noms, un nouvel effet de perspective apparaît selon qu'on se place du point de vue du philosophe ou du linguiste. Alors que, tout à l'heure, le *fou* offrait une notion formalisée paradoxalement désignée par un nom commun de la langue ordinaire, nous avons désormais, comme exemple de « notion semi-formalisée utilisée dans la langue vivante », un symbole chimique. C'est d'autant plus interpellant qu'un auteur comme Mounin (1970 : 152) met plutôt en doute le statut linguistique du système de notation utilisé en chimie. En effet, Mounin (1970 : 26-30) tend à assimiler le cas du symbolisme logique et celui de la chimie contemporaine et à les considérer comme « non-linguistiques » parce qu'il ne s'agit pas d'une transcription d'une langue qui serait d'abord utilisée oralement.

Ces quelques exemples montrent assez nettement que la question de savoir si les notions sont ou non des noms communs ne préoccupe guère Perelman.

Importance des opérations de classification et de qualification

Jusqu'à présent, deux questions ont ici été abordées. La première question concernait la possibilité d'activer une grille de lecture sémantique. Cette possibilité est signalée en divers endroits par Perelman (*TA*, § 44 : 255 ; 1974 : 241-252 et 2012 : 109-131) et elle passe par la mise au centre des préoccupations de la *notion* et des techniques de liaison et de dissociation qu'un orateur peut mettre en œuvre pour adapter le sens d'une notion aux besoins de son argumentation. La deuxième question abordée touchait aux éventuelles relations entre ces notions et les noms au sens grammatical du terme. Notre troisième question de recherche découle de la thématique du colloque *Res per Nomen*. Spontanément, nous ne nous serions jamais posé la question de la place de la référence dans la théorie perelmanienne où elle n'est guère présente. C'est somme toute naturel puisque la Nouvelle Rhétorique privilégie l'étude de notions assez abstraites telles que le Bien, la Justice, le mérite, etc. Plutôt que de référence à un objet du monde, la Nouvelle Rhétorique s'intéressera donc à des problèmes de classification. On remarque que, dans la Nouvelle Rhétorique, ce terme de *classification* est systématiquement accompagné de celui de *qualification*. Et, curieusement, il arrive que la qualification soit présentée comme « l'application des notions au réel » (Perelman, 1952 : 71). Comment comprendre le lien entre ces deux opérations et les notions ? Quel rôle la classification et la qualification jouent-elles dans cette réflexion sémantique à laquelle invite la Nouvelle Rhétorique ?

Des préoccupations du grammairien aux préoccupations du juriste

Avec la qualification, on retrouve le problème de la relation à établir, ou non, entre les notions et les noms. Et cette fois, le problème apparaît de façon plus explicite. Deux strates de lecture : en surface, une réflexion grammaticale, qui naturellement accrochera le regard du linguiste, et en profondeur, les préoccupations du logicien (ou du

juriste). Or, les remarques ponctuelles sur les mots de la langue n'ont pas vocation à être systématisées, elles ne sont que l'écume des enjeux philosophiques.

Ainsi, le TA (§ 32 : 169) commence par expliquer que l'opération de qualification se manifeste « de la façon la plus visible » par l'usage d'une épithète qui vient compléter notre connaissance d'un objet. On peut être tenté de penser que cet objet correspond à un substantif et que l'information qui vient « compléter notre connaissance de cet objet » correspond à un adjectif. C'est d'autant plus vrai qu'on a des exemples du type : *le rationalisme* → *un rationalisme souple* (par opposition à un *rationalisme rigide*).

Mais, lorsqu'on avance dans la lecture, on voit que cette question d'une correspondance avec la terminologie grammaticale est un leurre, voire un obstacle à la bonne compréhension du système néo-rhétorique. L'utilisation du terme *qualification* est d'abord inspirée par un raisonnement d'allure juridique au sens où on parle d'un « vol qualifié ». On comprend alors pourquoi les opérations de classification et de qualification sont si intimement liées. La qualification, au sens juridique du terme, consiste à examiner un événement sous ses diverses facettes dans le but de l'insérer dans une des classes *prévues* par les textes de loi. Par exemple, si le juge doit statuer sur un homicide, il pourra se demander s'il s'agit d'un homicide involontaire, volontaire, prémédité. Et c'est la correspondance du cas concret à traiter qui lui permettra de justifier, de motiver son jugement. C'est en ce sens que Perelman peut dire que les opérations de qualification concernent « l'application des notions au réel ». Mais, sous un certain angle au moins, ce rapport au réel est presque inversé. Les grammairiens nous présentent un texte qui conduit à chercher, dans le monde extralinguistique, un référent identifiable. Ici, c'est au contraire un événement du monde extralinguistique qu'il va falloir confronter aux classifications d'ores et déjà inscrites dans les textes de loi.

Dans le cas de l'argumentation philosophique, comme nous l'avons dit, le problème se présente de façon légèrement différente. L'évacuation des questions de référence au profit des opérations de classification-qualification est, au fond, la conséquence d'un aspect essentiel de l'argumentation. Du fait de l'argumentation, du fait du jeu des notions, les cadres de notre pensée peuvent (ou non) se trouver modifiés. Autrement dit, les classifications que nous admettons avant le début d'une argumentation donnée *peuvent* se trouver réorganisées.

Le cas le plus remarquable est, évidemment, celui où l'énoncé chercherait et parviendrait à modifier les représentations d'ores et déjà admises par l'auditeur. En réalité, dans l'exemple où le nom *rationalisme* est précisé par l'adjectif *souple*, l'enjeu n'est pas prioritairement d'illustrer le mécanisme selon lequel une précision de la compréhension entraîne, de façon régulière, une réduction de l'extension. Du point de vue argumentatif, ce qui est pertinent, c'est surtout que l'ajout d'un adjectif à un nom soit un des moyens dont l'orateur dispose pour modifier une classification préalablement admise par l'auditoire.

Autrement dit, ce que l'orateur cherche à modifier, c'est la représentation que l'auditoire se fait de la notion *rationalisme*, voire de la relation que cette notion entretient avec les notions voisines (par exemple, *l'irrationalisme*). La tentative de réorganisation de la classification est ici assez visible dans la mesure où l'ajout de l'adjectif *souple* est suffisamment inhabituel pour indiquer l'intention de se démarquer de certains défauts associés au rationalisme et prétendre offrir une version plus riche, plus adaptée au réel, mais qui ne sombre pas pour autant dans l'irrationnel. Dans le cas où la classification serait d'ores et déjà admise par un auditoire, la situation pourra, malgré tout, être considérée comme argumentative, dans la mesure où elle peut être mise au service de l'argumentation mais aussi, dans la mesure où, en la répétant, en la réitérant, elle la renforce. C'est le propre de l'argumentation épideictique (TA, § 11 : 64).

Illustration : l'évolution de la notion de *démocratie* au cours du temps

Un linguiste parlerait sans doute plus volontiers de l'évolution du sens du mot *démocratie*. Pour Perelman, l'évolution du sens des mots n'est qu'un signe de la malléabilité des notions dans l'esprit de l'orateur et de l'auditoire. L'exemple que Perelman choisit d'analyser dans son *Cours de logique* (1952) offre un point de comparaison intéressant avec la typologie des mots et de leur évolution de Nyckees (1998 : 107-109) :

		Nyckees (1998)	Perelman (1952)
1.	techniques	<i>braies/pantalon voiture, plume</i>	-
2.	coutumes	<i>déjeuner</i>	-
3.	institution	<i>rex/roi république, empire</i>	<i>démocratie</i>
4.	vie intellectuelle	<i>atome</i>	<i>rationalisme</i>

**Figure 3 — L’approche sémanticienne de l’évolution des mots
et l’approche néo-rhétorique de l’évolution des notions**

Chez Perelman, les exemples pertinents sont d’emblée de type 3 et 4. Un exemple prototypique devient le cas de la notion *démocratie* que Perelman (1952 : 72-73) réinsère systématiquement dans les luttes politiques propres à certaines époques et sous certaines latitudes. L’analyse commence, de façon assez naturelle, par le cas de la démocratie athénienne au v^e siècle. Mais Perelman insiste plutôt sur les éléments qui éloignent ce système politique de la conception contemporaine de la *démocratie* (participation directe au pouvoir des seuls citoyens de la cité à l’exclusion des étrangers, des femmes, des esclaves). La possibilité de désigner certains représentants par tirage au sort contribue également à rappeler l’éloignement historique et culturel qui nous sépare de la démocratie athénienne. Perelman peut alors replacer la notion *démocratie* dans un contexte argumentatif : les *démocrates* sont d’abord un parti qui se constitue dans son opposition avec un parti adverse, celui des *aristocrates* (le parti des meilleurs). C’est d’autant plus intéressant que, dans le feu du débat, les *démocrates* ont rebaptisé leurs adversaires les « *oligarques* » de manière à inverser la polarité argumentative de la dénomination initiale : en substituant à l’étiquette d’*aristocratie* celle d’*oligarchie*, le parti des meilleurs devenait ainsi le parti d’une minorité. Au lieu de la qualité, les *démocrates* ont substitué le lieu de la quantité. Symétriquement, les adversaires des *démocrates* rebaptisaient ces derniers *démagogues* ou *ochlocrates* (le pouvoir de la foule). L’intérêt de cette lecture est, bien entendu, d’envisager l’apparition du terme *démocratie* comme une technique argumentative qui se laisse analyser dans le système de la Nouvelle Rhétorique.

Vient ensuite l’étude de l’évolution de la notion de *démocratie*. Perelman choisit alors des situations historiques ultérieures : les luttes, au Moyen Âge, entre les cités qui cherchent à acquérir une certaine

indépendance vis-à-vis de l'*aristocratie*, la Révolution française, des régimes contemporains qui se prétendent démocratiques alors qu'on pourrait en douter. Dans chaque cas, tel un juge qui statue, Perelman se demande en fonction de quelle classification on pourra *qualifier* telle ou telle situation politique de *démocratique*. Au-delà de la réponse, positive ou négative, ce qui compte, c'est la mise en évidence du caractère confus de la notion et, par suite, de l'élasticité des classifications utilisables pour justifier son choix. Par exemple, Perelman estime qu'à l'époque de la Révolution française, qualifier une monarchie de démocratique était impensable. Pour devenir possible, il faudrait avoir admis l'utilité d'une classification fondée sur une dissociation du type *monarchie absolue / monarchie constitutionnelle*.

Conclusion

Les images bistables telles que le canard-lapin ou la femme qui a en même temps 20 ans et 80 ans ont ceci de particulier qu'elles permettent de voir, tour à tour, deux objets différents dans un même dessin. De même, la troisième partie du *TA* intrique deux niveaux de lecture différents. D'une part, il se présente comme un inventaire de schèmes argumentatifs. Mais d'autre part, ce classement peut être subordonné à une étude des notions et à la manière dont elles peuvent s'associer ou se dissocier. Tout notre effort a consisté à mettre cette seconde lecture au premier plan. Or, dans l'esprit de Perelman, l'étude des notions semble s'apparenter à la sémantique. Il reste cependant perplexe devant la sémantique historique qui semble se désintéresser d'un point essentiel à ses yeux : « les notions évoluent sous l'empire de l'argumentation » (Perelman, 2012 : 125). L'orateur, en tant qu'individu, dispose d'un certain nombre de techniques qui lui permettent de clarifier ou obscurcir le sens d'une notion, de profiter de sa malléabilité ou d'en redessiner les contours à coup d'*associations* et de *dissociations*.

Lorsqu'on s'intéresse à la Nouvelle Rhétorique en tant que linguiste (discursiviste ou sémanticien), on s'expose à se laisser surprendre par un texte qui, tout en semblant rencontrer nos préoccupations, serait lu avec un autre regard par un philosophe ou un logicien. La question de savoir si les notions sont, ou non, des noms réservait de telles chausse-trappes. Ainsi, la typologie des notions proposée par Perelman témoigne de préoccupations étrangères à la question de la relation entre les notions et les noms au sens grammatical du terme. Enfin, la

question de la référence (ou plutôt de son absence) a pu être utilisée pour mettre en évidence une autre particularité de l'étude du « jeu des notions » (Perelman, 1952 : 73) dans l'argumentation et de la manière dont elle peut tromper les attentes du linguiste.

Au-delà des difficultés qui caractérisent le croisement des réflexions d'un philosophe sur des techniques discursives et des préoccupations de linguiste ou de grammairien, on a aussi le sentiment de mieux prendre conscience de ses propres présupposés et de la manière dont ils filtrent parfois notre regard. On ne peut que s'en sentir enrichi. Comme le remarque Ducrot (1989 : 7) au seuil de son ouvrage *Logique, structure et énonciation* :

« Ce qui est passionnant, c'est de voir comment les théories [...] modifient la façon de vivre et de percevoir le langage ».

Références bibliographiques

- Amossy, R., 2002, « Nouvelle rhétorique et linguistique du discours », in R. Koren et R. Amossy (dir.), *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*, Paris : L'Harmattan, 153-172.
- Ducrot, O., 1989, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris : Minuit.
- Dupréel, E., 1911, « Sur les rapports de la logique & de la sociologie ou théorie des idées confuses », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 19(4), 517-522.
- Meillet, A., 2015, *Linguistique historique et linguistique générale*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Mounin, G., 1970, *Introduction à la sémiologie*, Paris : Minuit.
- Nyckees, V., 1998, *La sémantique*, Paris : Belin.
- Olbrechts-Tyteca, L., 1963, « Rencontre avec la rhétorique », *Logique et Analyse*, 6(21/24), 3-18.
- Perelman, C., 1952, *Cours de Logique. Troisième fascicule : logique formelle et théorie de l'argumentation (Pro manuscripto)*, Liège : Desoer.
- Perelman, C., 1974, « Perspectives rhétoriques sur les problèmes sémantiques », *Logique et analyse*, 17 (67/68), 241-252.
- Perelman, C., 2012, *Rhétoriques*, Bruxelles : PU Bruxelles.
- Perelman, C. et Olbrechts-Tyteca, L., 2008, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : PU Bruxelles.

- Plantin, C., 2015, *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction notionnelle aux études d'argumentation*, Lyon : ENS.
- Ullmann, S., 1959, *Précis de sémantique française*, Berne : Francke.
- Waismann, F., 1963, « Verifiability », in Flew, A. (dir.), *Logic and Language*, Oxford : Blackwell, 117-144.

Toponymes urbains de Reims et de Vitebsk reflétant l'histoire : fonctions référentielles et mémorielles

Maryna Darafeyenka

Université d'État P. M. Machérov de Vitebsk, Biélorussie

maryna.darafeyenka@gmail.com

Introduction

La toponymie est une composante du passé et de l'identité du peuple, elle trace le profil de la culture du pays. Depuis toujours, l'homme a voulu identifier son environnement en dénommant des lieux auxquels il est lié pour désigner les voies de communication avec d'autres localités, et pour rappeler un événement important ou un personnage illustre. La toponymie est une science qui scrute, analyse et présente l'origine, l'évolution et la réalité contemporaine des noms choisis pour dénommer les lieux.

La toponymie s'intéresse donc à la signification des noms de lieux, à leur étymologie, mais également à leur évolution à travers les âges et leur impact sur les sociétés. D'après la terminologie de l'onomastique, la toponymie est définie comme « 1) un ensemble de toponymes dans un territoire ou une région, une langue, une période, etc. ; 2) une branche de l'onomastique consacrée à l'étude scientifique des toponymes » (*The International Council of Onomastic Sciences* – désormais *ICOS*), le toponyme étant défini comme un « nom propre d'un lieu, habité ou inha-

bité (par exemple montagne, eau, île, bois, ville, village, champ, prairie, rue ou route, etc.) » (*ICOS*).

Parmi les différentes sous-catégories des toponymes, on trouve les noms des rues des villes ou urbanonymes, qui constituent l'objet de notre recherche. On utilise le terme *nom de rue* pour désigner le « nom propre d'une voie de communication dans une cité, ville, village – par exemple *Broadway, Baker Street, Unter den Linden* » (*ICOS*). Les noms des rues sont une sous-catégorie des hodonymes ou odonymes, qui se définissent comme des noms propres « d'une voie (c'est-à-dire rue, square, autoroute, route, chemin, tunnel, gué, pont, passerelle, ligne de chemin de fer, etc.) – par exemple *Portobello Road, Eurotunnel, Via Baltica, Marktgasse, D1* » (*ICOS*). Dans l'onomastique slave on utilise le terme *urbanonyme* pour désigner le nom d'un objet topographique qui se trouve dans la ville. Dans l'onomastique française l'appellation *toponyme urbain* est plus courante.

Ce sont notamment les toponymes urbains de Reims et de Vitebsk qui font l'objet de notre recherche, et surtout ceux qui font référence à l'histoire. Dans cet article, nous allons étudier les noms des rues en prenant en compte le caractère de leur motivation qui peut être référentielle et mémorielle. Pour cela nous allons répondre aux questions suivantes :

- quels sont les critères de la classification des toponymes urbains de Reims et de Vitebsk ?
- quels sont les rapports entre les urbanonymes qui commémorent des personnalités, des événements de l'histoire et leurs référents (à quel point les référents sont-ils liés aux lieux dénommés) ?
- quels sont les traits communs et les différences dans la sémantique des toponymes urbains de Reims et de Vitebsk ?

Nom propre, référence, mémoire : cas des toponymes urbains

Les linguistes ont diversement traité la question du nom propre dans son rapport au sens et à la référence. Nous abordons ce sujet en nous basant sur les ouvrages linguistiques consacrés à la théorie du sens dénommatif des noms propres proposée par Georges Kleiber (1981 et 2016 ; cf. aussi les articles d'Emilia Hilgert à ce sujet, 2014 a, 2014 b et 2016) et en prenant en considération les recherches accom-

plies dans le domaine de la toponymie urbaine (Bouvier, Guillon, 2001) dans lesquelles les questions de la mémoire sont aussi traitées.

Kleiber (1981, 2016) distingue trois types de référence : indicative (réalisée par les pronoms), descriptive (réalisée par les désignations ou les descriptions définies construites sur la base des noms communs) et dénominative (réalisée par les noms propres). Ainsi, les noms propres jouent un rôle des désignateurs directs mais opaques parce qu'ils visent directement le particulier de référence et parce qu'ils ne décrivent pas le référent à la manière des noms communs.

Les caractéristiques essentielles des toponymes urbains empruntés à l'histoire sont les suivantes :

- avant de devenir des toponymes, ce sont des noms propres de personnalités et d'événements et ont, à ce titre, un référent [+humain]/[+événement] qu'on peut appeler *référent initial* ; par exemple, *Colbert* est le nom d'un individu, dont les connaissances encyclopédiques nous disent qu'il a été une personnalité liée à la ville de Reims et à l'histoire de France ;
- réemployés comme toponymes urbains, les noms propres recyclés en quelque sorte changent de référent : la *rue Colbert* ne renvoie plus, en tant que nom propre, à l'individu Colbert, mais à la rue de la ville de Reims qui a été individualisée par ce nom propre ; c'est le référent de l'urbanonyme ; en tant que noms de rues, de places, de lieux, ces noms propres ont comme référents des endroits de la ville et servent à la structuration de cet espace, à l'identification de ces lieux, à la localisation et à l'orientation ;
- la différence entre le nom propre initial et son utilisation comme toponyme est explicite : le toponyme urbain comprend toujours le nom commun qui dénomme le type de voie ou de lieu qui est visé : le *square Colbert*, la *rue Clovis*, le *boulevard Foch*, etc., ou *oulitsa Zaslonova*, *pereoulok Azina*, *prospekt Frounze*, *plochtchad' Pobedy* ; ainsi, il y a une différence formelle notable entre *Clovis* et la *rue Clovis* : le premier nom propre renvoie par sa forme à la personnalité historique, alors que le deuxième, qui comprend une association d'un nom commun et d'un nom propre initial, renvoie au toponyme localisateur ; il faut aussi remarquer que des dates historiques

qui ne sont pas au départ des noms propres, le deviennent en tant que toponymes par l'ajout du nom de voie ;

- les toponymes urbains deviennent des attributs mondains de la ville et sont instaurés généralement par un *acte de baptême* et par une convention d'utilisation ; ils perdent donc la référence initiale, qui n'a aucun rôle dans la localisation, mais qui peut, à bon escient, développer une référence historique et encyclopédique ou symbolique, qui est un aspect de la vie en société. C'est la référence historique initiale que nous souhaitons analyser, pour voir les mécanismes mémoriels qui y sont mis à l'œuvre. Dans nos exemples, le toponyme urbain sera toujours suivi, entre parenthèses, du nom propre du référent initial, personnalité ou événement historique.

Abordons donc le lien entre les toponymes urbains, la mémoire et la référence historique, encyclopédique. D'un côté, les noms des rues que nous analysons dans cet article renvoient à des informations sur des faits historiques et leurs participants. Ce sont des noms de mémoire, accomplissant des fonctions mémorielles, c'est-à-dire des fonctions de préservation de la mémoire des grands hommes, des participants aux faits historiques. C'est la mémoire collective, traitée dans les écrits de Maurice Halbwachs (1997) et dans les travaux de Pierre Nora (1986), qui conserve les traces des événements et des personnalités par leurs noms propres réutilisés en tant que toponymes urbains. On ne choisit pas ces mots au hasard, parce qu'ils deviennent porteurs de valeurs et de marqueurs culturels dans l'imaginaire d'un groupe.

De l'autre côté, si les toponymes urbains de Reims et de Vitebsk qui reflètent l'histoire assurent une mémoire vivante, cela implique évidemment que l'on se penche sur leur caractère mémoriel motivé.

L'objectif de notre article est de répertorier les toponymes urbains de Reims et de Vitebsk sur la base de leurs fonctions référentielles et mémorielles, en rapport avec un aspect sémantique.

Toponymes de Reims et de Vitebsk : classification

Il est à noter que les toponymes urbains de la ville de Reims sont déjà examinés du point de vue plutôt historique. Les hommes de lettres français, les archéologues, les archivistes, les spécialistes de l'histoire du pays champenois parmi lesquels Charles Cerf (1875), Louis Demaison (1929), Paul Seltzer (1975), Prosper Tarbé (1978, 2004), Jean-Yves Sureau (2002), Jean-Claude Thuret (2010) ont analysé le répertoire des noms des rues et des lieux de Reims en évoquant l'histoire de l'apparition des noms propres, les détails liés à ces noms, les anciennes dénominations, en commençant par la plus ancienne. En décrivant les origines des toponymes urbains, ces ouvrages, qui se présentent parfois sous forme de dictionnaires, ne procèdent presque jamais à une étude du fonctionnement linguistique des noms. En outre, ils ne touchent pas au classement sémantico-référentiel, au lien entre le nom de la rue et son référent, mais s'intéressent à l'acte initial de dénomination et à sa motivation sociale et pragmatique.

En ce qui concerne l'étude des toponymes urbains de Vitebsk, il existe des ouvrages qui procèdent à une étude de leur fonctionnement linguistique (Mezenka, 2008). En complément, nous avons effectué l'étude comparative des toponymes urbains et ruraux du département de la Marne dérivés des oikonymes qui sont des noms d'habitat : par exemple, noms des villes et des villages (Darafeyenka, 2019 c) ; nous avons analysé des marqueurs architecturaux dans la toponymie urbaine et rurale de la Marne (Darafeyenka, 2019 b) et nous avons examiné les toponymes urbains de Vitebsk et de Reims du point de vue du reflet du patrimoine historique et culturel dans les noms des rues biélorusses et français (Darafeyenka, 2019 a).

Dans cet article, nous analysons des urbanonymes français et biélorusses qui sont liés à l'histoire en prenant en compte les caractéristiques axiologiques du nom qui devient motivant et des rapports entre le nom propre et son référent. On peut considérer ces toponymes urbains, nous l'avons déjà dit, comme un espace de « mémoire historique » qui transmet des informations sur le passé et qui peut être un élément de l'auto-identification d'un individu, d'un groupe social et de la société.

Le toponyme urbain est un signifiant important dans l'histoire et la mémoire des groupes, car il fixe de manière encyclopédique un certain nombre de valeurs de société associées à la personnalité, au lieu, à l'événement. En revanche, d'un point de vue strictement linguistique et

référentiel, les noms propres sont un moyen d'expression linguistique pour dénommer et individualiser des personnes, des lieux et des événements et, s'ils sont réemployés en tant que toponymes urbains, ils changent de référent et servent à la structuration des lieux, à l'individualisation et à l'identification des voies de circulation et des places de la ville.

Les noms propres sont des intermédiaires qui transmettent les représentations du peuple sur le passé ou sur des faits contemporains. Ainsi, c'est une sorte de représentation du monde, de vision du monde.

D'après nos recherches, les toponymes urbains de Reims et de Vitebsk reflétant l'histoire peuvent être répartis dans trois groupes thématiques, à savoir : *participants aux événements historiques, lieux et dates historiques, personnalités illustres historiques*.

Les groupes nommés sont hétérogènes dans leur composition. Ces groupes ont été établis d'après les critères suivants : points communs de la sémantique et portée du nom (locale, nationale, mondiale) ; puis comparés compte tenu des approches référentialistes.

Toponymie urbaine française

Participants aux événements historiques

Dans la toponymie urbaine française, le groupe des noms des rues qui font référence aux *participants aux événements historiques* est représenté par les sous-groupes suivants :

Les participants à la Première Guerre mondiale : ce groupe de noms réunit des urbanonymes formés sur la base des noms de personnes étroitement liées à l'histoire de la région et de célébrités nationales, voire internationales :

- (1) *boulevard Franchet-d'Espèrey* (Général Louis Félix François Marie Franchet-d'Espèrey, maréchal de France)
- (2) *boulevard Joffre* (Joseph Joffre, vainqueur de la bataille de la Marne, maréchal en 1916)
- (3) *boulevard Foch* (Ferdinand Foch, maréchal de France, du Royaume-Uni et de Pologne. Membre de l'Académie française)

Les généraux dont le destin est étroitement lié à l'histoire de Reims (c'est un sous-groupe dans le cadre du groupe « les participants à la Première Guerre mondiale ») :

- (4) *rue du Général-Baratier* (Albert Ernest Augustin Baratier, tué à Courcy en défendant Reims)
- (5) *rue du Général-Battesti* (Jules Augustin William Léon Battesti, commandant de la 52^e division de réserve, tué en défendant Reims)
- (6) *rue du Général-Mazillier* (Émile Alexis Mazillier, commandant des troupes coloniales qui ont défendu Reims en 1918)

Les participants à la Deuxième Guerre mondiale – il est à noter que ce sous-groupe thématique est l'un des plus grands du point de vue de nombre de toponymes qu'il regroupe. Citons d'abord :

- (7) *avenue du Général-Eisenhower* (Général Dwight David Eisenhower, commandant des forces alliées en Europe en 1943-1945 dont le dernier quartier général était à Reims, cf. Thuret, 2010).

Nombreux sont les noms qui réfèrent à des résistants (c'est un sous-groupe dans le cadre du groupe « les participants à la Seconde Guerre mondiale ») :

- (8) *rue d'Estienne-d'Orves* (Henri Honoré d'Estienne-d'Orves, officier de marine, héros de la Seconde Guerre mondiale, résistant)
- (9) *allée Georges-Moneaux* (Georges Moneaux, résistant, chauffeur SNCF, membre du Parti communiste né à Reims),
- (10) *rue Marcel-Falala* (Marcel Falala, chef de gare de Reims, député, résistant)
- (11) *rue Hélène-Nautré* (Hélène Laetitia Marie Nautré, résistante).

On peut constater que dans le cas des noms des résistants, on retrouve le lien concret et stable avec la ville de Reims, car la plupart de ces personnalités sont originaires de la ville ou ont déployé une activité en rapport avec Reims. Les noms des rues de Reims font également référence aux participants à d'autres événements historiques, par exemple, aux participants à des révolutions en France :

(12) *rue Deville* (Jean-Louis Deville, avocat, révolutionnaire du XVIII^e–XIX^e siècles, cf. Thuret, 2010).

Lieux et dates historiques

Les toponymes urbains du groupe *lieux et dates historiques* peuvent être sous-classifiés en plusieurs groupes :

Des événements historiques du XVIII^e siècle :

(13) *rue de Valmy* (bataille de Valmy).

Des lieux liés à la Première Guerre mondiale qui se trouvent dans la région Grand Est :

(14) *rue des Épargés* (lieu de la guerre près de Verdun)

(15) *avenue de la Marne* (rappel de la bataille de la Marne)

(16) *rue de la Meuse* (en souvenir des combats)

(17) *rue de Verdun* (souvenir de la bataille du même nom, rue baptisée suite à une pétition des habitants, cf. Thuret, 2010).

Des lieux et des événements historiques d'autres pays, en rapport avec des batailles ou des guerres :

(18) *place Stalingrad* (ville de Russie, actuelle Volgograd ; la rue a été baptisée en référence à l'une des plus sanglantes batailles de la Seconde Guerre mondiale et qui en a été un tournant)

Des dates historiques du XX^e siècle, majoritairement celles de la Seconde Guerre mondiale :

(19) *place du 11-Novembre* (pour rappeler l'Armistice du 11 novembre 1918)

(20) *boulevard du 18-Juin-1940* (date de l'appel du général de Gaulle à la radio de Londres pour inciter les Français à reprendre la lutte)

(21) *place du 30-Août-1944* (date de la libération de Reims lors de la Seconde Guerre mondiale).

Personnalités historiques illustres

On ne peut pas aborder le sujet de la conservation de la mémoire historique dans les toponymes urbains sans parler des *personnalités historiques illustres*, c'est-à-dire des autorités, des célébrités nationales, voire mondialement connues. Par exemple :

Souverains :

- (22) *rue Clovis* (Clovis I^{er}, roi de tous les Francs, issu de la dynastie des Mérovingiens qui a été baptisé par l'évêque Remi dans la cathédrale de Reims)
- (23) *rue Henri-IV* (Henri IV, roi de France qui n'a pas pu se faire sacrer à Reims, donc la cérémonie a eu lieu à Chartres)
- (24) *rue Marie-Stuart* (Marie I^{re} d'Écosse, reine d'Écosse exilée en France où elle a épousé François II devenant reine de France ; veuve, elle s'est réfugiée à Reims, au couvent Saint-Pierre-les-Dames où est enterrée sa mère, la Reine d'Écosse ; rue baptisée en souvenir de son séjour à Reims, cf. Thuret 2010)

Présidents français :

- (25) *avenue du Général-de-Gaulle*
- (26) *avenue Georges-Pompidou*

Présidents étrangers :

- (27) *rue du Président-Franklin-Roosevelt*
- (28) *avenue du Président-Kennedy*
- (29) *boulevard du Président-Wilson*

Hommes d'État :

- (30) *rue Colbert* (Jean-Baptiste Colbert, né à Reims, un des principaux ministres de Louis XIV)
- (31) *rue Édouard-Herriot* (homme d'État, ministre au sein de nombreux gouvernements, Prix International de la Paix en 1954)
- (32) *rue Gambetta* (Léon Gambetta, homme politique, membre du Gouvernement de la Défense nationale en 1870, président de la

Chambre des députés de 1879 à 1881, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères)

- (33) *avenue Georges-Clemenceau* (homme politique, président du Conseil, ministre)
- (34) *rue Mazarin* (Jules Raymond, cardinal Mazarin, homme d'État, diplomate, ministre)
- (35) *rue Richelieu* (Armand Jean du Plessis de Richelieu, cardinal, homme d'État, ministre de Louis XIII)
- (36) *rue Sully* (Maximilien de Béthune, duc de Sully, pair de France, prince souverain d'Henrichemont et de Boisbelle, marquis de Nogent-le-Rotrou, comte de Moret, comte de Villebon, vicomte de Meaux, maréchal de France, ministre d'Henri IV)

Administration de la ville de Reims (maires, adjoints au maire, conseillers municipaux) :

- (37) *rue Eugène-Wiet* (conseiller municipal né à Reims, militant socialiste)
- (38) *rue Frédéric-Jacob* (Frédéric François Auguste Jacob, conseiller municipal)

D'habitude, les noms des présidents, des hommes d'État à l'échelle mondiale ne sont pas directement liés à l'histoire du département ou de la ville, mais sont choisis comme toponymes urbains par leur référence plutôt symbolique. Mais on peut citer quelques exceptions, comme, par exemple, Jean-Baptiste Colbert et Jean-Baptiste Drouet d'Erlon, en hommage desquels sont baptisées des rues de Reims et qui sont originaires de la ville. Dans ce cas on peut parler du caractère référentiel plus marqué. Toutefois, ce sont en grande partie les noms des représentants de l'administration de la ville qui sont réutilisés comme urbanonymes, ce qui montre le lien fort de la structuration toponymique avec l'histoire de la ville.

Toponymie urbaine biélorusse

Participants à des événements historiques

D'après nos recherches, le groupe des *participants à des événements historiques* est représenté dans l'urbanonymie biélorusse par des sous-

groupes thématiques, dont le plus nombreux est celui des participants à la Grande Guerre patriotique, en russe Великая Отечественная война. La Grande Guerre patriotique (on utilise aussi le terme front de l'Est) est l'appellation qu'on utilise pour désigner dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale le théâtre d'opérations ayant opposé l'Allemagne nazie à l'Union soviétique de juin 1941 à mai 1945. Parmi les noms qui forment le groupe des participants à la Grande Guerre patriotique on peut nommer ceux de :

Commandants militaires (ce sont des personnalités de renommée plutôt internationale ; dans la plupart des cas, elles ne sont pas en rapport direct avec l'histoire de la ville, mais avec l'histoire du pays ou des pays voisins) :

- (39) *oulitsa Vatoutina* (Nikolaï Fiodorovitch Vatoutine, commandant militaire soviétique de la Seconde Guerre mondiale, général de l'armée, Héros de l'Union soviétique (le plus haut titre honorifique et le grade suprême de distinction de l'Union soviétique)
- (40) *oulitsa Bagramiana* (Hovhannes Khatchatoury Bagramian, également connu sous la forme russifiée de son nom, Ivan Khristoforovitch Bagramian, maréchal soviétique, commandant d'un front au cours de la Seconde Guerre mondiale)
- (41) *oulitsa Dovatora* (Lev Mikhaïlovitch Dovator, militaire soviétique, Héros de l'Union soviétique ; ses troupes se sont illustrées lors de la bataille de Moscou au cours de laquelle il a été tué).

Soldats :

- (42) *oulitsa Boumaguina* (Iossif Romanovitch Boumaguine, Héros de l'Union soviétique né à Vitebsk)
- (43) *oulitsa Jestkova* (Aleksandr Petrovitch Jestkov, lieutenant de l'Armée rouge, participant à la Grande Guerre patriotique, Héros de l'Union soviétique qui s'est distingué lors de la libération de la région de Vitebsk)

Partisans (la terminologie est différente selon les langues : ce sont des personnes, des résistants autrement dit, qui se sont opposées au régime fasciste et aux forces militaires de l'Allemagne au cours de la Grande Guerre patriotique ; c'est le sous-groupe le plus vaste ; il contient des toponymes urbains qui se caractérisent par une référence

plus marquée, parce que les liens entre la personnalité et la ville, la région sont plus forts) :

- (44) *oulitsa Very Khoroujeï* (Vera Zakharawna Kharoujaïa, partisane, écrivaine communiste, activiste politique soviétique, Héros de l'Union soviétique à titre posthume)
- (45) *oulitsa Zaslonova* (Konstantin Sergeevitch Zaslonov, partisan pendant la Grande Guerre Patriotique, chef du détachement de partisans, à partir d'octobre 1942 chef de toutes les forces partisans de la région d'Orcha, Héros de l'Union soviétique à titre posthume)
- (46) *oulitsa Chmyriova* (Minai Filippovitch Chmyriov, organisateur du mouvement des partisans dans la région de Vitebsk pendant la Grande Guerre Patriotique qui est né dans la région de Vitebsk, Héros de l'Union soviétique).

Aviateurs militaires :

- (47) *oulitsa Gorovtsa* (Aleksandr Konstantinovitch Gorovets, Héros de l'Union soviétique)
- (48) *oulitsa Kniazeva* (Vasiliï Aleksandrovitch Kniazev, Héros de l'Union soviétique).

Différents autres événements et les participants à ceux-ci ont laissé leurs traces dans les noms des rues biélorusses, mais les sous-groupes qu'ils forment ne sont pas aussi nombreux à Vitebsk que ceux qui sont susmentionnés. Ainsi, dans la toponymie urbaine biélorusse, il y a des noms qui font référence aux divers événements historiques qui ont eu lieu aux XVII^e-XX^e siècles, mais, dans la plupart des cas, ces événements sont représentés par un seul nom ou par un petit nombre de noms. Certaines personnalités ont pris part à différents événements, et, par conséquent, peuvent être classées dans plusieurs groupes. On peut citer les groupes suivants des toponymes urbains dérivés des noms des participants aux événements des XVII^e -XX^e siècles :

Les participants aux événements historiques du XVII^e siècle :

- (49) *oulitsa Bogdana Khmel'nitskogo* (Bogdan Khmel'nitski, chef militaire et politique des Cosaques d'Ukraine. Il a organisé un soulèvement en 1648).

Les participants aux révolutions russes de 1905 et de 1917 :

- (50) *oulitsa Babouchkina*
- (51) *oulitsa Baoumana*
- (52) *oulitsa Volodarskogo*

Les combattants de la guerre civile russe qui se situe dans le prolongement de la révolution d'Octobre (dans la plupart des cas, ces personnalités ont participé aussi à d'autres événements historiques) :

- (53) *pereoulok Azina* (Vladimir Martinovitch (Mikhaïlovitch) Azin, participant à la guerre civile russe et à la Première Guerre mondiale)
- (54) *oulitsa Boudionnogo* (Semion Mikhaïlovitch Boudienny ou Boudionny, l'un des principaux chefs de la cavalerie rouge pendant la guerre civile russe et l'un des premiers maréchaux de l'Union soviétique, participant à la Première Guerre mondiale, participant à la Seconde Guerre mondiale, Héros de l'Union soviétique)
- (55) (55) *oulitsa Tchapaeva* (Vassili Ivanovitch Tchapaïev ou Tchapaev, militaire russe, commandant dans l'Armée rouge, participant à la guerre civile russe et à la Première Guerre mondiale)

Les participants à la Première Guerre mondiale (dans la plupart des cas, ces personnalités ont participé également à d'autres événements historiques) :

- (56) *oulitsa Vostretsova* (Stepan Sergeevitch Vostretsov, chef militaire pendant la période soviétique, participant à la Première Guerre mondiale et à la guerre civile russe, bolchevique).

Ces trois sous-groupes des toponymes urbains – *les participants aux révolutions russes de 1905 et de 1917, les combattants de la guerre civile russe, les participants à la Première Guerre mondiale* – ne sont pas nombreux dans l'urbanonymie de Vitebsk, mais les noms de ces personnalités sont connus sur le territoire de plusieurs pays qui composaient l'URSS ; ces dénominations sont fréquentes dans d'autres villes aussi.

Lieux et dates historiques

De l'étude comparative des toponymes urbains de Reims et de Vitebsk, il ressort que les sous-groupes des noms inspirés par des *lieux et dates historiques* ne sont pas aussi fréquents dans la toponymie biélorusse que dans la toponymie française. On trouve à Vitebsk une rue qui porte comme nom la date de libération de Vitebsk :

(57) *oulitsa 26-go liounia*

et une rue qui symbolise la victoire du peuple dans la Grande Guerre patriotique :

(58) *oulitsa Pobedy.*

En revanche, si on se réfère aux événements historiques dans les toponymes ruraux, il faut mentionner des noms rapportés à *des armées et des régiments* qui ont participé à la libération de Vitebsk et de la Biélorussie lors de la Grande Guerre patriotique ou qui font référence aux armées :

(59) *oulitsa 33-ï Armii*

(60) *oulitsa 39-ï Armii*

(61) *oulitsa 43-ï Armii*

(62) *oulitsa Sovetskoï Armii.*

Personnalités historiques illustres

Les toponymes urbains visent entre autres, comme nous l'avons dit, à conserver la mémoire historique de la ville, de la région ou du pays. De cette façon, on retrouve dans les urbanonymes des noms de *personnalités historiques illustres*. Contrairement à la toponymie urbaine française, ce groupe thématique n'est pas si varié et il est représenté par des personnalités du xx^e siècle, par exemple, des hommes d'État :

(63) *oulitsa Kalinina* (Mikhaïl Ivanovitch Kalinine, révolutionnaire, homme politique et dirigeant soviétique)

(64) *oulitsa Kirova* (Sergueï Mironovitch Kostrikov, dit Kirov, révolutionnaire bolchevik et homme politique soviétique)

(65) *oulitsa Vareïkisa* (Iosif Mikhaïlovitch Vareïkis, homme politique qui en outre occupait un poste important à Vitebsk).

Conclusion

Les toponymes urbains possèdent un riche potentiel informationnel encyclopédique. Les villes et les rues qui s’y trouvent sont un patrimoine culturel, leurs noms transmettent une importante information sur les événements du passé et du présent.

L’analyse des toponymes urbains de Reims et de Vitebsk reflétant l’histoire a permis d’établir les particularités suivantes.

- 1) La classification des noms de rues d’après des critères historico-référentiels nous a permis de distinguer trois groupes de noms du point de vue de l’histoire : *participants aux événements historiques, lieux et dates historiques, personnalités historiques illustres*. Dans leur ensemble, ils peuvent être considérés comme un espace de « mémoire historique ». Malgré le fait que les deux systèmes de toponymes urbains diffèrent par les sous-groupes distingués et les constituants qui les forment, on peut trouver quelques points de ressemblance : le groupe *participants aux événements historiques* est présenté dans la toponymie urbaine française et biélorusse entre autres par les noms des rues dérivés des noms des participants aux mêmes faits historiques du XX^e siècle (Première Guerre mondiale et Seconde Guerre mondiale ou Grande Guerre patriotique dans son contexte pour la toponymie biélorusse).
- 2) Les toponymes urbains accomplissent des fonctions mémorielles en ce qu’ils visent à commémorer des personnalités et des faits historiques. On peut distinguer deux types de toponymes d’après la référence :
 - ceux qui ont un caractère mémoriel marqué local, par exemple : les noms des rues qui désignent des personnes, souvent originaires de la ville ou de la région et qui sont liées à l’histoire locale, régionale, nationale ou universelle ;

- ceux qui ont un caractère plutôt symbolique national, par exemple : les noms des rues qui visent à honorer la mémoire de personnalités liées plutôt à l'histoire nationale ou universelle que locale ou régionale.
- 3) Chaque groupe et sous-groupe de la classification encyclopédique établie à partir des critères des motivations historiques comprend d'une manière générale deux types de toponymes urbains selon leur caractère référentiel historique, cependant l'un de ces deux types est plus fréquent. Parfois, il est difficile d'établir le type du caractère référentiel : chaque toponyme doit être considéré dans son rapport avec le référent initial et son lien avec l'histoire.
- 4) Les toponymes urbains qui ont un caractère référentiel historique motivé local sont généralement représentés par des noms de rues dont le référent initial est une personnalité soit originaire de la ville ou de la région qui est liée à l'histoire locale, régionale, nationale ou universelle, soit une personnalité d'ailleurs qui est liée à l'histoire locale ou régionale :
- à Reims : groupe *participants aux événements historiques*, sous-groupes *participants à la Première Guerre mondiale, participants à la Deuxième Guerre mondiale* (surtout *résistants*) ; *personnalités illustres historiques*, sous-groupe *administration de la ville de Reims* ;
 - à Vitebsk : groupe *participants à la Grande Guerre patriotique*, sous-groupes *soldats, partisans* ; groupe *lieux et dates historiques*, sous-groupe *dates historiques*.

Références bibliographiques

- Bouvier, J.-C. et Guillon J.-M. (dir.), 2001, *La toponymie urbaine. Significations et enjeux. Actes du Colloque tenu à Aix-en-Provence, 11-12 décembre 1998*, Paris : L'Harmattan.
- Cerf, C., 1875, *Le Vieux Reims, vieilles maisons de la ville de Reims, sculptures, statues... anciennes enseignes, étymologie des noms de rues avec une idée du vieux Reims en 1328*, Reims : Lagarde.

- Darafeyenka, M. L., 2019a, « Natsional'no-koul'tournoe nasledie v ourbanonimii Belarus i Frantsii », in *Onomastika Povolj'ia : materialy XVII Mejdounar. naoutch. konf., Arzamas, 17–20 sentiabria 2019 g. / Novgorodskii gos. ount im. Iaroslava Moudrogo, Velikii Novgorod*, 377-381.
- Darafeyenka, M. L., 2019b, « Marqueurs architecturaux dans la toponymie urbaine et rurale de la France », in *Frantsouzskii iazyk na perekrestke koul'tour: aktoual'nye voprosy i perspektivy issledovaniia : sb. st.*, Vitebsk : VGU imeni P.M. Macherova, 12-15.
- Darafeyenka, M. L., 2019c, « Ourbanonim vs vikonim: obchtchee i tchastnoe (na materiale otoïkonimnykh nazvaniï departamenta Marna Bol'chogo vostotch-nogo regiona Frantsii) », in *Naouka – obrazovaniou, proizvodstvou, ekonomike: materialy XXIV (71) Region. naoutch.-prakt. konf. prepodavateï, naoutchnykh sotroud-nikov i aspirantov, Vitebsk, 14 fevralia 2019 g. : v 2 t., Tome 1*, Vitebsk : VGU imeni P.M. Macherova, 104-106.
- Demaison, L., 1929, *Les noms des rues de Reims*, Reims : Matot-Braine.
- Halbwachs, M., 1997, *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel.
- Hilgert, E., 2014a, « Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation, mais pas celle annoncée », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » IV, 387-401.
- Hilgert, E., 2014b, « Noms propres : sens dénominatif et traductibilité sont-ils inconciliables ? », in R. Daval, E. Hilgert, T. Nicklas et D. Thomières (dir.), *Sens, formes, langage. Contributions en l'honneur de Pierre Frath*, Reims : Épure, 201-221.
- Hilgert, E., 2016, « Seuils internes du nom propre : un point de vue sémantique », *Langue française*, 190, 79-92. <https://doi.org/10.3917/lf.190.0079>
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 2016, « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française*, 190, 29-44. <https://doi.org/10.3917/lf.190.0029>
- Mezenka H.M., 2008, *Vitsebchtchyna y nazvakh vouldits : managrafiia : ou 2 tch.*, Vitsebsk : VDU imia P.M. Macherava.
- Nora, P., 1986, *Les lieux de mémoire : II, La Nation. Le territoire, l'État, le patrimoine*, Paris : Gallimard.
- Seltzer, P., 1975, *Les rues de Reims : ce qu'elles nous racontent de la ville et de ses habitants*, Reims : Matot-Braine.
- Sureau, J.-Y., 2002, *Les rues de Reims, mémoire de la ville*, Reims : Sureau.
- Tarbé, P., 1978, *Reims. Ses rues et ses monuments*, Marseille : Laffitte.
- Tarbé, P., 2004, *Reims. Essai historique sur ses rues et ses monuments*, Autremencouet : Loris.

Maryna Darafeyenka

Thuret, J.-C., 2010, *Reims : rues et lieux*. <http://reims-rues-et-lieux.blogspot.com>, consulté le 02/04/2019.

The International Council of Onomastic Sciences, *Onomastic terminology*. <https://icosweb.net/publications/onomastic-terminology>, consulté le 02/04/2019.

La critique du langage juridique chez Jeremy Bentham

René Daval

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP – EA 4299

Jeremy Bentham (1748–1832) est le père de l'utilitarisme, doctrine juridique, éthique et politique qui a exercé une influence considérable à la fin du dix-neuvième siècle et au vingtième siècle, notamment dans les pays anglo-saxons. Cette doctrine a été aussi attaquée notamment par John Rawls et sa *Theory of Justice* (1971) et par tous les penseurs qui, à la suite de Kant, Fichte et Rawls, adoptent une éthique déontologique et non conséquentialiste. L'éthique déontologique considère que l'intention de l'acteur fait la valeur morale de l'acte, tandis que le conséquentialisme insiste sur les conséquences de l'action qu'il faut prendre en compte pour évaluer la valeur morale de celle-ci.

Le dessein de Bentham était de faire de la législation et de la morale de véritables sciences, et pour cela il voulait faire une critique du langage traditionnel de ces deux disciplines, qui utilisent des mots que les théoriciens ont forgés de toutes pièces, qui ne sont que des fictions, et qui n'ont pas de référent, c'est-à-dire auquel aucune réalité ne correspond dans le monde extérieur, que ces réalités soient matérielles ou spirituelles. Bentham a critiqué sévèrement la théorie des droits de l'homme présentée par l'assemblée législative en France en 1791 et par la Convention en 1795. Il s'agit pour lui de montrer que les principaux concepts de ces deux déclarations utilisent des notions fausses telles que celles présentées par le droit naturel, comme la notion de loi de nature, celle de contrat, celle de droit de propriété. Bentham critique ces notions qui ne sont que des termes qui n'ont de réalité que dans le langage.

Sa critique est d'inspiration nominaliste, c'est-à-dire qu'il estime, avec le fondateur du nominalisme au Moyen Âge Guillaume d'Ockham, que les notions abstraites n'ont d'existence que dans le langage et que la réalité hors langage ne comporte que des individus. Il adopte le principe du nominalisme selon lequel il ne faut pas multiplier les entités sans nécessité.

Bentham se situe dans le champ de l'empirisme et s'inspire de Locke, de Berkeley et de Hume, trois grands philosophes de langue anglaise du dix-huitième siècle. Il veut s'attaquer à l'ontologie traditionnelle qui admet trop d'entités abstraites, et reconstruire le vocabulaire du droit à partir de l'expérience, de l'histoire et de la tradition. Il critique sévèrement le grand juriste Blackstone qui avait été son maître à Oxford et les juristes qui s'inspirent de la théologie. Dans son essai *De l'Ontologie*, il affirme :

mettre en évidence et placer sous le regard du lecteur ces entités (abstraites) afin que toute personne qui voudra prendre la peine de les lire puisse attacher et annexer des idées aussi claires, correctes et complètes que possible à chacun de leurs noms, telle est la tâche que nous poursuivrons en procédant comme suit : les mots dont la conception est plus simple précéderont toujours ceux dont la conception est moins simple. (Bentham, 1997 : 79)

On parlera d'abord des mots qui peuvent être compris sans un autre mot, ou la signification d'un autre mot, tandis que les mots dont la compréhension est moins simple impliquent une référence aux idées attachées à d'autres mots. Bentham distingue les entités réelles et les entités fictives. Cette distinction est très importante et mérite que l'on s'arrête dessus. Les entités fictives sont présentées par lui comme des « produits et instruments mystérieux du langage. » (Bentham, 1997 : 81)

Certes, « le mot "entité" [...] ne peut représenter qu'une chose qui a de l'existence ». Or, souligne Bentham, l'ajout du terme « fictif » donne à entendre que la chose n'a aucune existence. Le terme d'« entité fictive » ne peut donc engendrer que de la confusion, or c'est justement la confusion due au langage que Bentham veut évacuer. Peut-être, juge-t-il, vaudrait-il mieux dire « non entité » qu'« entité fictive ». Mais, estime Bentham, la contradiction apparente entre les termes d'« entité » et de « fictive » n'est qu'apparente. La contradiction apparente est d'autant plus évidente que « sa racine se trouve dans la

nature du langage » (1997 : 83). Bentham ajoute, à propos du langage, qu'il est un « instrument sans lequel rien ne peut être dit et presque rien ne peut être fait, bien qu'il ne soit rien par lui-même ».

Les entités fictives, en effet, existent, mais seulement dans le langage auquel elles doivent leur existence. On ne peut se passer des entités fictives, il est indispensable d'en parler et de les postuler. Les mots qui sont employés comme noms renvoient soit à des entités réelles, soit à des entités fictives. Les entités fictives sont indispensables pour le langage humain, alors que les animaux ignorent leur usage. Il y a une différence entre une entité fictive et une non entité. Prenons un exemple de non-entité : supposons que l'on parle d'une maison qui a tel numéro, qui est dans telle rue, dans telle ville, et dans laquelle vit un être appelé le Diable, qui a la tête et le corps d'un homme, les cornes d'un bouc, les ailes d'une chauve-souris et la queue d'un singe. L'observation montrerait que cet être ainsi décrit est une non-entité. Ceux qui affirment l'existence du Diable croient qu'une telle entité existe réellement. La déclaration de l'existence du Diable a pour fonction de faire croire aux personnes à qui elle s'adresse à l'existence de celui-ci.

Mais pour l'entité fictive, il en est autrement. L'entité fictive entend désigner cette sorte d'objets dont on doit parler comme s'ils existaient. Les buts du discours nous conduisent à parler de ces entités comme si elles existaient. Le locuteur qui parle de ces entités fictives ne veut pas persuader ses interlocuteurs que ces entités possèdent une existence séparée, une existence réelle, mais postuler ces entités fictives est nécessaire pour comprendre les entités réelles.

Bentham prend pour exemple les mots *relation*, *situation*, *faculté*, *pouvoir*. Dans les premiers stades du langage, les mots étaient employés comme des noms, et on associait l'idée d'un nom et celle de la réalité auquel il s'appliquait. Naît alors dans l'esprit une habitude d'attribuer une réalité à tout objet ainsi désigné. On a pris l'habitude d'imputer une réalité aux objets désignés par des mots qui ne peuvent être, après examen, que des entités fictives. On peut distinguer les entités fictives dont le langage humain ne saurait se passer et désigner la dénomination de « fabuleux » pour désigner l'autre classe d'entités irréelles.

Pour Bentham, ce qui est attribué aux entités fictives ne l'est à aucune autre chose qu'à leurs noms respectifs. Il définit tantôt « des entités fictives absolues du premier ordre » (1997 : 89). Il cite d'abord les notions de « matière, forme, quantité, espace » et note que nulle substance ne peut exister sans être matière, avoir une forme, et

sans exister en une certaine quantité. Sans être obligatoirement aristotélicien, quand on pense « substance », on pense « matière et forme ». Toute la métaphysique occidentale lie ces deux notions et Bentham, bien que critique d'une certaine métaphysique que Kant appellerait dogmatique, ne rejette pas toute métaphysique. La substance est un réceptacle et la matière est une entité fictive dont on parle « tantôt comme si elle était une entité réelle contenue dans ce réceptacle, tantôt comme si elle procédait d'elle ». Les corps sont des entités réelles, les surfaces et les lignes ne sont que des entités fictives (1997 : 93). Personne n'a pu concevoir l'existence de surfaces ou de lignes, alors que le monde est constitué de corps que nous apercevons avec nos sens. Dans son Annexe B à *De l'Ontologie*, Bentham parle à propos des entités fictives d'entités perceptibles et définit celles-ci comme suit : « toute entité dont l'existence se fait connaître aux êtres humains et aux autres êtres par le témoignage immédiat de l'un ou de plusieurs de leurs sens », et « l'espace est la négation ou l'absence de corps ».

On sait qu'un corps est présent dans l'espace et qu'il peut être déplacé de ce lieu, tout en continuant à exister. L'espace, pris dans son ensemble, ne peut être déplacé. Une partie de l'espace, en revanche, a une forme, une quantité et des limites. Les substances, affirme Bentham, sont des entités physiques réelles. Contrairement à beaucoup de critiques de la métaphysique, le penseur anglais ne récuse pas la notion de substance qui est une entité réelle : le monde est constitué de substances. De même, les perceptions sont des entités psychiques réelles, alors que matière, forme et quantité sont des entités fictives.

Bentham distingue de ces entités fictives du premier ordre des entités fictives absolues ou simples de second ordre (1997 : 97). Matière, forme et quantité sont susceptibles de qualité. Un corps a une qualité qui réside en lui. La qualité est inhérente à l'une ou à l'autre des entités fictives du premier ordre. Le philosophe du langage distingue les différences d'essence grammaticale de celle qui sont d'essence logique. Sur ce point, il annonce le positivisme logique du vingtième siècle, et notamment l'œuvre de Rudolph Carnap. Pour Bentham, il ne faut pas parler de la modification comme si elle était une entité fictive distincte de la qualité : c'est que, pour lui, la différence entre les deux notions est plus grammaticale que logique. À la place du mot « qualité », le terme de « modification » ne peut être employé sans impropriété. Parler de la modification comme résidant dans un corps, ce que l'on peut dire de la qualité, constitue une impropriété. Carnap distingue la structure

grammaticale d'une phrase de sa structure logique : le non-sens viole la grammaire ainsi que la logique, alors qu'une proposition fausse ne contredit pas aux règles grammaticales, mais s'écarte de la structure logique de celle-ci. Russell aussi distingue grammaire et logique. Comme le note Wittgenstein dans le *Tractatus* (proposition 40031), Russell a montré que la forme logique apparente de la proposition n'est pas nécessairement sa forme logique réelle. Pour connaître la forme logique réelle, il faut pratiquer une paraphrase symbolique utilisant les notations du calcul des prédicats du premier ordre pour pouvoir connaître la valeur de vérité de ces propositions. Sur beaucoup de points, Bentham anticipe les analyses du positivisme logique, et même celles de Bertrand Russell.

Que porter au crédit de Bentham et que peut-on objecter à ses analyses ?

On peut porter à son crédit le souci de systématisation. Fasciné par la rigueur des mathématiques, il a voulu faire du droit une science rigoureuse comme elles, et sur ce point encore, il évoque le projet de Carnap.

Il a voulu purger le vocabulaire juridique de son époque de tout subjectivisme, et cela était bien nécessaire. On ne peut qu'approuver la subtilité avec laquelle il distingue entités réelles et fictives et surtout entités fictives et non entités. Il a compris que les entités fictives étaient nécessaires à tout langage humain qui ne saurait s'en passer, alors que la tâche du philosophe est de se débarrasser des non-entités. On peut aussi porter à son crédit sa position vis-à-vis de la métaphysique. Contrairement aux positivistes, il ne veut pas liquider celle-ci, et il a affirmé que la métaphysique lui avait plus appris sur le droit que les juristes. Il veut, en revanche, éliminer la métaphysique dogmatique. C'est ainsi qu'il critique durement la *Déclaration des droits de l'homme* de l'assemblée législative rédigée en 1791 et présentée à la Convention par Sieyès en 1795. La notion de convention ou de contrat social présentée par le révolutionnaire n'a aucune réalité : l'homme a toujours vécu en société et celle-ci est une réalité naturelle et non le produit de la volonté humaine. Hume n'avait pas dit autre chose dans son essai sur le pacte social. De même, l'objet d'une société politique ne peut être que le plus grand bien de tous, et non la défense d'hypothétiques droits naturels, contrairement à ce qu'affirment Grotius, Pufendorf, Locke et Rousseau. De même, juge Bentham, la proposition : « tout homme est seul propriétaire de sa personne et cette propriété est inaliénable » est

absurde. L'homme et la propriété ne sont pas des choses, la proposition est fautive, quel que soit le sens qu'on lui attribue. Le mot « droit » n'a pas un sens abstrait, mais si j'ai le droit de porter le vêtement que j'ai sur le dos, j'ai le droit d'assommer tout homme qui essaie de me le dérober. Autrement, que pourrait signifier que c'est mon droit ? Contrairement à ce qu'affirme la théorie du droit naturel, il est aussi douteux de savoir si nous vivons ou non que de savoir si nous vivons dans un état de société.

Que peut-on objecter à Bentham ? On ne saurait lui reprocher son nominalisme, même si l'on refuse cette théorie du langage. On peut critiquer une certaine obscurité dans ses raisonnements. Ce qu'il dit des entités fictives n'est pas toujours très clair, même si l'on voit bien à quoi conduit sa théorie. C'est ainsi qu'il écrit dans l'Annexe B de *De l'Ontologie* qu'une « entité » fictive est une entité à laquelle on n'entend pas attribuer en vérité et en réalité l'existence, quoique, par la forme grammaticale du discours que l'on emploie lorsqu'on parle d'elle, on la lui attribue (1997 : 165). Ne se contredit-il pas ici ? À moins que l'on interprète cette phrase à partir de Carnap et de Russell, mais la terminologie de Bentham n'est pas claire. Russell et Carnap seront plus rigoureux.

Bentham a, en tout cas, le mérite de s'être intéressé à la logique et à la linguistique à une époque où la métaphysique dogmatique a entraîné beaucoup de confusions.

Références bibliographiques

- Bentham, J., 1997, *De l'Ontologie* (trad. J.-P. Cléro et C. Laval), Paris : Le Seuil.
- Bentham, J., 2007, *Contre les droits de l'homme* (trad. B. Binoche et J.-P. Cléro), Paris : Puf.
- Bentham, J., 2011, *Introduction aux principes de morale et de législation* (trad. M. Bozzone, E. Brunon, E. de Champs E., J.-P. Cléro, C. Laval, M.-L. Leroy et G. Tusseau), Paris : Vrin.
- Carnap, R., 2002, *La Construction logique du monde* (trad. Th. Rivain), Paris : Vrin, « Mathesis ».
- Grotius, H., 1687, *Du droit de la guerre et de la paix* (trad. A. de Courtin), Paris : Seneuze.
- Hume, D., 1972, *Essais Politiques* (introduction P. Raymond, trad. H. B. Mérian et J.-B. R. Robinet), « Le contrat primitif », Paris : Vrin.

La critique du langage juridique chez Jeremy Bentham

- Locke, John, 1985, *Deuxième Traité du Gouvernement civil* (introd., trad. et notes B. Gislou), Paris : Vrin.
- Pufendorf von, S., 1987, *Le droit de la nature et des gens, Tome 1* (trad. J. Barbeyrac), Caen : Presses universitaires de Caen.
- Rawls, J., (1971) 2005, *A Theory of Justice*, Paris : Poche.
- Rousseau, J.-J., (1762) 2011, *Du Contrat social*, Paris : Essai Poche.
- Russell, B., 1989, *Écrits de logique philosophique* (trad. J.-M. Roy), Paris : Puf.
- Wittgenstein, L., (1922) 2001, *Tractatus logico-philosophicus* (trad., préambule et notes G. G. Granger), Paris : Gallimard.

Dialogues de langues, dialogues de sourds ?

Des marqueurs pour dire la fin

María Luisa Donaire

Université d'Oviedo, Groupe OPÉRAS, Espagne

donaire@uniovi.es

Mon objectif est de réfléchir sur une pratique des linguistes qui fait « dialoguer » les langues, l'approche contrastive, en particulier, sur l'étude contrastive du français comparé à l'espagnol et *vice-versa*. D'après certaines données que je me propose d'étudier ici, ce dialogue ne semble pas toujours réussi, même entre deux langues si proches, ou peut-être justement parce qu'elles sont si proches.

Je fonderai la réflexion sur l'analyse d'un domaine du lexique présent dans les deux langues et intéressant depuis un certain temps les linguistes : les marqueurs discursifs¹. En particulier, je prendrai en exemple les marqueurs pour dire la fin dans les deux langues². Je me tiendrai à la comparaison de quatre marqueurs pour chaque langue, dont *finalmente*, *enfin*, *au final*, *à la fin*³, en français, et *finalmente*, *en fin*, *al final*, *por fin*, en espagnol. Ce sont des marqueurs qui semblent entretenir un rapport d'homonymie (*finalmente* – *finalmente* ; *au final* – *al final*, etc.) et pour lesquels on prétend une certaine synonymie.

1. Cf. la bibliographie de cet article.

2. L'objectif n'est donc pas une étude de ces marqueurs dans les deux langues, mais une réflexion sur la méthode contrastive en prenant ces marqueurs en exemple.

3. Il s'agit de la fin₂ « aspectuel » et à la fin₃ « reformulatif », dans le classement de Marque-Pucheu (2011).

Il s'agira, dans un premier temps, d'analyser ce que les dictionnaires bilingues proposent comme termes équivalents pour ces marqueurs dans les deux langues et, deuxièmement, de vérifier la solution apportée dans la traduction d'une langue à l'autre.

L'approche contrastive : objectifs et méthode

En tant que discipline linguistique, développée à partir des années 1950⁴, la démarche contrastive met en parallèle les systèmes linguistiques de deux ou plusieurs langues, afin de déterminer les similitudes et les différences.

Après une première étape, dont le but était d'obtenir des données pour l'élaboration de méthodes d'enseignement des langues secondes, survient dans les années 1970 une deuxième étape où se manifeste un certain équilibre entre le souci didactique et l'intérêt pour les questions théoriques. C'est à cette époque que les réflexions de Coseriu (1978) viennent agiter les consciences contrastives, lorsqu'il soulève le problème de la comparabilité des catégories linguistiques des diverses langues et met en question le principe qui semble sous-jacent aux études contrastives précédentes, selon lequel tout ce qui est dit dans une langue peut être dit dans une autre, et plus ou moins de la même façon.

Dans les années 1980, c'est Étienne Pietri qui fera un nouveau pas en avant vers la consécration des études contrastives. Son grand souci, qui constitue d'ailleurs son grand apport à l'approche contrastive, a été de clarifier les aspects méthodologiques et de définir une méthode propre à la linguistique contrastive : l'un de ses articles (Pietri, 1988) porte un titre particulièrement significatif, à ce propos, « Y a-t-il une méthode en analyse contrastive ? ». On y trouve un point de vue critique sur le recours à la traduction pour établir la comparabilité des données, et il propose, en échange, d'utiliser la commutation comme instrument pour l'analyse.

C'est dans les années 2000 que les études contrastives acquièrent un statut nouveau, laissant de côté leur rôle utilitaire, pour devenir une discipline à part entière capable de fournir une méthode à la linguistique théorique.

4. Pour une présentation du parcours historique de l'approche contrastive en linguistique, voir Donaire (à paraître).

Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution de la méthode contrastive. D'abord, le développement croissant des théories de l'énonciation, qui ont apporté une conception dynamique de la langue et attribué un rôle central au sujet. Ceci détermine un deuxième facteur, qui concerne l'attention portée aux marqueurs de discours depuis à peu près une vingtaine d'années. D'autre part, l'élaboration de grands corpus monolingues et plurilingues et notamment la possibilité d'y accéder facilement, car un bon nombre peut être consulté en ligne. À ceci, il faudrait ajouter la place accordée à la diachronie dans la recherche linguistique et, en particulier, le fait de conjuguer les corpus historiques avec des cadres théoriques et méthodologiques appliqués traditionnellement à la recherche synchronique.

Les dictionnaires bilingues

L'expérience que je me propose de réaliser ici, dans le but de fonder la réflexion sur la démarche contrastive, prendra appui tant sur les vieux outils, les dictionnaires bilingues, que sur les nouveaux outils, les corpus multilingues, dans l'espoir d'obtenir de leur confrontation des conclusions pertinentes pour réussir le dialogue des langues.

Les dictionnaires bilingues constituant eux-mêmes des ouvrages contrastifs, on serait tentés de les considérer comme des outils incontournables pour toute approche contrastive permettant le dialogue entre deux langues⁵. Mais cette intuition est bien loin d'être confirmée par l'expérience.

Il est facile de constater que les dictionnaires bilingues ne sont pas d'une grande aide. D'abord, la présentation elle-même des entrées, comme une simple liste de mots, un glossaire, n'offre pas beaucoup d'information : non seulement il n'y a pas de véritable définition sémantique des unités lexicales, mais celles-ci sont considérées en dehors de tout contexte.

Laurian (2004 : 4) se déclare pessimiste à propos de la possibilité de construire de meilleurs outils, bien qu'elle signale que des approximations sont possibles. Pour être utile, elle considère qu'un dictionnaire

5. Vjekoslav Ćosić (2006 : 32) considère les dictionnaires bilingues comme « des sortes de manuels contrastifs que nous consultons, sans y penser, à tout moment ». Par ailleurs, ils deviennent, dans les années 2000, une source de données; par exemple, Cartoni et Namer (2012 : 1247) : « L'étude que nous présentons dans cet article exploite un dictionnaire bilingue comme source de données contrastives ».

bilingue devrait ajouter, aux simples équivalences, des définitions et des explications permettant d'établir la différence de fonctionnement des unités dans les langues comparées, tenant compte de la culture liée à une langue.

Les dictionnaires bilingues consultés, que ce soit ceux en papier ou ceux en ligne, confirment sans exception cette impression négative. Les seuls compléments ajoutés aux correspondances entre les mots des deux langues sont les quelques exemples, pas plus de deux, qu'on peut trouver exclusivement dans les dictionnaires en ligne. En ceci, *Reverso* (désormais *R*) est plus riche que *Wordreference* (désormais *W*). Mais ces exemples se limitent à introduire le marqueur dans une phrase, le plus souvent dans un contexte tout à fait insuffisant pour pouvoir déterminer la valeur sémantique de l'occurrence en question.

Il suffit de considérer un échantillon de ces exemples pour vérifier leur niveau d'utilité.

R propose deux exemples pour *finalement*, l'un traduit par *finalmente* :

- (1) La loi définit *finalement* les entités intervenantes.
- (1a) *Finalmente*, la ley define las entidades que intervienen.

et l'autre traduit par *al final* :

- (2) Tout devrait donc *finalement* s'équilibrer.
- (2a) Por lo tanto, habrá que compensarlo todo *al final*.

Mis à part la restructuration syntaxique et le détournement sémantique, notamment dans (2a), l'absence de contexte empêche de déterminer ce qui fait préférer dans un cas *finalmente* et dans l'autre *al final*, ni si cela implique que (1b) et (2b) ne seraient pas acceptables ou bien en quoi le sens pourrait changer :

- (1b) *Al final*, la ley define las entidades que intervienen.
- (2b) Por lo tanto, *finalmente* habrá que compensarlo todo.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander si *al final* dans (2a) est la même entité que dans (3a) que *R* traduit par *finalement*, laissant de côté, encore une fois, une certaine altération sémantique du sens global :

- (3a) (3a) Supongo que *al final* todo resultó...
(3b) (3b) Je crois que *finalément* tout est bien qui...

Les apports des exemples dans *W* ne sont pas plus abondants. Le marqueur *au final* (4b) sert à traduire *al final* dans (4a) mais c'est l'alternative de *finalément* (5c) pour traduire *a la postre* dans (5a), allez donc savoir pourquoi :

- (4a) *Al final*, se salió con la suya.
(4b) *Au final*, il a eu gain de cause.
(5a) *A la postre*, no iré a la boda de mi prima.
(5b) *Au final*, je n'irai pas au mariage de ma cousine.
(5c) *Finalément*, je n'irai pas au mariage de ma cousine.

Les deux tableaux qui suivent résument les traductions proposées par les dictionnaires consultés⁶ pour nos quatre marqueurs.

	Finalmente			En fin			Al final			Por fin			
	L	GL	W	L	GL	W	L	GL	W	L	GL	W	R
Finalmente	∅	+	+	∅	-	-	∅	-	+	∅	-	+	+
Enfin	-	-	+	+	+	+	-	-	+	-	+	+	+
Au final	∅	∅	+	∅	∅	-	∅	∅	+	∅	∅	-	-
À la fin	-	-	+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-

Tableau 1 — traduction français-espagnol

	Finalmente			Enfin			Au final			À la fin			
	L	GL	W	L	GL	W	L	GL	W	L	GL	W	R
Finalmente	∅	+	+	∅	-	+	∅	-	+	∅	-	+	+
En fin	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+
Al final	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	+	+
Por fin	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 2 — traduction espagnol-français

6. Légende des sigles dans le tableau : L : *Dictionnaire Larousse* ; GL : *Grand Dictionnaire Larousse* ; W : *Wordreference* ; R : *Reverso*. Notation utilisée : ∅ : n'existe pas ; + : avec résultats ; - : sans résultats.

Quelques remarques s'imposent. D'abord, un fait qui surprend et qui concerne les dictionnaires en papier : *finalment* et *finalmente* n'ont pas d'entrée dans *L. Au final* n'apparaît non plus ni dans *L* ni dans *GL*. On pourrait justifier l'absence de ce dernier par son emploi plutôt familier et récent, mais on ne saurait pas trouver d'excuse pour éliminer *finalment* et *finalmente*, d'un emploi largement usuel. À moins que le dictionnaire considère que la traduction de l'un pour l'autre va de soi et n'a donc pas besoin d'être considérée dans un dictionnaire.

Par ailleurs, *à la fin* n'est pas traduit par *al final*, mais celui-ci admet la traduction par *à la fin*. Du reste, il y a coïncidence entre les deux *Larousse* et dans la traduction dans les deux sens.

Dans le cas des dictionnaires en ligne, *W* et *R*, il y a coïncidence en ce qui concerne la traduction de *finalment* (traduit par *finalmente*, *al final* et *por fin*) et la traduction de *por fin* par *finalment* et *enfin* ; mais pour le reste il n'y a que des divergences (par exemple, *enfin* admet la traduction par les quatre marqueurs espagnols d'après *W*, tandis que *R* n'admet pas la correspondance avec *al final* ; *en fin* est traduit exclusivement par *enfin* dans *W* mais seulement par *à la fin* dans *R*).

À observer ces correspondances, il y a lieu de se demander pourquoi une traduction qui fonctionne dans un sens n'est pas possible dans l'autre. Par exemple, si le marqueur espagnol *en fin* peut traduire le marqueur français *enfin*, d'après *R* (ainsi que les trois autres dictionnaires), pourquoi *enfin* ne pourrait pas traduire *en fin* d'après cette même source ? De même, dans le cas de *W*, pourquoi *finalment* pourrait-il être traduit par *al final*, mais pourquoi ne le pourrait-il pas dans le sens inverse ?

Il faut dire que ces dictionnaires proposent comme traduction, dans certains cas, d'autres expressions en plus des marqueurs étudiés ici. *W*, le plus riche des quatre dictionnaires, donne une description plus approfondie des marqueurs et distingue plusieurs valeurs pour *finalment* et *enfin*, auxquelles correspondent des traductions différentes.

Finalement	« à la fin »	finalmente, por fin
	« en fin de compte »	finalmente, a fin de cuentas, al fin y al cabo
	autres	a la postre
Enfin	« qui se produit en dernier lieu »	al final
	« indique une conclusion »	en fin, en conclusión, en resumen
	« montre l'impatience »	por fin, finalmente
	« montre le soulagement »	por fin, finalmente, al fin
	« indique une réserve »	en fin
	autres	por último, de una vez

Tableau 3 — Wordreference français-espagnol

Dans le sens espagnol-français, il n'y a que *finalmente* qui connaît plusieurs valeurs : il peut être interprété dans le sens de « por fin » et, dans ce cas, ce sont les quatre marqueurs espagnols qui conviennent, mais dans le sens de « por último » on aurait *enfin* et *pour terminer* ; à ceci s'ajouteraient *dernièrement*, *pour conclure*, *pour finir*, *en dernier lieu* et *puis*.

D'autres remarques sont encore nécessaires :

- a) il y a quelques coïncidences entre ces dictionnaires, à savoir, l'accord concernant la traduction de *finalement* par *finalmente*, la traduction de *enfin* par *finalmente*, *en fin* et *por fin*, ainsi que la traduction de *por fin* par *enfin* ;
- b) l'accord concernant la correspondance entre *finalement* et *finalmente* signifierait une possible synonymie entre le marqueur français et le marqueur espagnol mais celui-ci connaîtrait une plus grande polysémie que le marqueur français, vu qu'il peut aussi traduire *enfin* ;
- c) le marqueur français *enfin* apparaît comme le plus polysémique des marqueurs sélectionnés, pouvant traduire *finalmente*, *en fin* et *por fin*.

On peut conclure que les dictionnaires bilingues ne sont pas utiles à l'étude contrastive, tant qu'ils n'adoptent la forme postulée par Laurian (2004).

Les corpus parallèles

L'analyse des deux corpus parallèles en ligne exploités ici, *Linguee* et *Europarl*, rend des résultats, sinon plus, au moins aussi inquiétants que ceux observés dans les dictionnaires bilingues. Les deux tableaux suivants résument en chiffres les correspondances offertes par les corpus.

Français Espagnol	Finalmente	En fin	Al final	Por fin
Finalment (147) ⁷	36	--	21	11
Enfin (154)	33	5	1	28
Au final (140)	11	1	40	2
À la fin (150)	5	--	98	--

Tableau 4 — Corpus français-espagnol

Espagnol Français	Finalment	Enfin	Au final	À la fin
Finalmente (148)	46	58	1	--
En fin (141)	7	63	1	--
Al final (141)	56	5	1	2
Por fin (150)	15	112	--	--

Tableau 5 — Corpus espagnol-français

Quelques remarques s'imposent.

Finalmente et *al final* apparaissent tous les deux comme étant aptes à traduire les quatre marqueurs français, avec un petit avantage de *finalmente*.

Dans l'autre sens, c'est *enfin* et *finalment* qui peuvent traduire les quatre marqueurs espagnols, avec un avantage cette fois de *enfin*.

D'autre part, *au final* et *à la fin* sont à peine choisis par les traducteurs, de même que *en fin* ne serait apte qu'à traduire *enfin*, et *au final* traduirait *finalmente* et exceptionnellement *por fin* et *en fin*.

7. Entre parenthèses, le nombre d'occurrences totales de chaque marqueur fournies par le corpus.

Par ailleurs, les chiffres montrent les préférences des traducteurs pour chaque marqueur : *finalmente* serait la solution la plus fréquente pour traduire *finalmente*, mais à quasi égalité avec *al final* ; dans l'autre sens, c'est *finalmente* qui traduit le plus souvent *al final*. Le marqueur français *enfin* est partagé entre *finalmente* et *por fin* ; dans l'autre sens, *enfin* l'emporte pour traduire *por fin*.

La traduction prédominante pour *al final* est *al final* mais celui-ci est le plus fréquemment traduit par *finalmente*. Cela surprend qu'il y ait presque unanimité dans la traduction de *à la fin* par *al final*, mais les traducteurs, comme nous l'avons vu, préférèrent *finalmente* pour traduire *al final*. Quant à *por fin*, l'accord semble aussi presque unanime pour lui faire correspondre le marqueur français *enfin*, mais dans l'autre sens il n'y a pas d'unanimité, comme signalé plus haut.

Si on compare le résultat des traductions avec ce que proposent les dictionnaires, il n'y a pas strictement de coïncidence dans le cas de la traduction de *por fin*, dont le corpus montre la préférence par *enfin* et les dictionnaires, tant en papier qu'en ligne, donnent ce marqueur français comme la seule correspondance (dans *L* et *GL*) ou du moins la première (dans *W* et *R*) d'entre autres (avec *finalmente* dans *R*) pour le marqueur espagnol. Pour le reste, il y a certaines coïncidences mais aussi pas mal de divergences. En tout cas, vu les divergences, les dictionnaires ne semblent pas avoir été d'une grande aide pour les traducteurs.

Cependant, il faut signaler que les corpus offrent des résultats un peu plus complexes que ces correspondances entre quatre marqueurs d'une langue et quatre de l'autre, ce qui apparaît résumé dans les tableaux qui suivent.

	Corpus
Finalment (147)	en última instancia (10) ; por último (6) ; en definitiva (5) ; al fin (2) ; a fin de cuentas ; en el fondo ; a la postre
Enfin (154)	por último (41) ; en última instancia (3) ; definitivamente (2) ; al fin ; para terminar ; en último lugar
Au final (140)	en última instancia (25) ; a fin de cuentas (4) ; en definitiva (3) ; a la larga (3) ; en último término (2) ; al fin y al cabo (2) ; a la postre (2) ; en consecuencia
À la fin (150)	en definitiva (4) ; en última instancia (4) ; de una vez (4) ; a fin de cuentas (2) ; a la larga (2) ; por último (2) ; en último término (2) ; como conclusión (2) ; al fin y al cabo ; de una vez por todas ; de todos modos ; después de todo ; en la etapa final

Tableau 6 — Traductions français-espagnol

	Corpus
Finalmente (148)	en fin de compte (5) ; pour terminer (2) ; définitivement (2) ; en définitive ; dernièrement ; à terme
En fin (155)	bref (9) ; en définitive (6) ; en fin de compte (5) ; néanmoins (4) ; toutefois (4) ; quoi qu'il en soit (2) ; somme toute ; en somme ; du reste ; en résumé ; en conclusion ; par-dessus tout ; cependant
Al final (141)	en fin de compte (25) ; en définitive (7) ; au bout du compte (4) ; ensuite (2) ; en dernière analyse ; au résultat final ; pour finir ; en fin de parcours ; en dernier lieu ; après tout ; puis ; tout de même
Por fin (150)	une fois que ; a fini par ; éventuellement ; bientôt

Tableau 7 — Traductions espagnol-français

Une nouvelle remarque s'impose concernant ces traductions diverses dans les deux sens, à savoir, qu'elles conservent pour la plupart, la référence à la « fin » : *por último, en definitiva, para terminar, a fin de cuentas, etc.*, du français vers l'espagnol, et de l'autre côté *en définitive, pour terminer, en fin de compte, pour finir, etc.* Mais cette référence est perdue dans des traductions telles que *en el fondo, en consecuencia, de todos modos*, ainsi que *ensuite, puis, éventuellement* et les marqueurs concessifs *néanmoins, toutefois, quoi qu'il en soit, cependant, tout de même*.

Il y a encore un fait important qui se dégage de l'analyse du corpus : l'absence de traduction qu'on observe pour un bon nombre d'occurrences, et ceci pour les quatre marqueurs et dans les deux sens. Comme

si ces unités n'apportaient rien au contexte. On peut vérifier les chiffres dans le tableau 8.

	<i>Non traduits</i>	%
Finallement	26	17,7
Enfin	27	17,5
Au final	14	10
À la fin	7	4,7
Finalmente	11	7,4
En fin	41	26,5
Al final	24	17
Por fin	16	10,7

Tableau 8 — marqueurs non traduits

Il reste à analyser les données fournies par les corpus parallèles, pour évaluer leur utilité à des fins contrastives.

Bilan

Si les contrastivistes font confiance aux corpus parallèles, c'est parce que leur choix repose sur l'idée que la traduction d'un ensemble d'énoncés d'une certaine langue, en l'occurrence le français ou l'espagnol, dans une autre, respectivement ici l'espagnol et le français, permettrait de comprendre un même message à travers deux langues différentes, considérant que les deux énoncés sont équivalents. La traduction en espagnol d'un énoncé émis en français consisterait à faire parvenir à des locuteurs espagnols le contenu original construit avec des formes de la langue française au moyen d'autres formes appartenant à une autre langue, l'espagnol. C'est-à-dire que le sens ne changerait pas : ce seraient les formes qui changent.

Mais il me semble difficile de soutenir l'idée que deux langues, même si proches que le français et l'espagnol et ayant une origine commune, soient capables de dire les mêmes choses, de transmettre les mêmes contenus, à moins qu'on conçoive la langue comme un code. Chaque langue construit ses propres représentations et la traduction devrait être capable de rendre compte de ces constructions particulières. La notion d'équivalence, sur laquelle repose l'élaboration des

dictionnaires bilingues et souvent la traduction, entre en contradiction avec l'approche contrastive, dont le principe serait justement l'équivalence impossible.

Je fais appel ici encore à Coseriu (1978), lorsqu'il signale que, dans des situations similaires, on dit parfois des choses bien différentes dans les diverses langues et même, dans certaines, on ne dit rien ou on dit la même chose au moyen de catégories différentes.

Dans le domaine qui nous occupe, celui des marqueurs discursifs servant à dire la fin, l'erreur consisterait à considérer que la représentation que construit chacun d'entre eux, autrement dit, la stratégie particulière agencée par chaque marqueur est la même dans les deux langues, lorsqu'ils partagent une même forme ou une même origine. Pour commencer, il faudrait vérifier si on dit la fin de la même façon et si on comprend par-là la même chose dans les deux langues.

Le fait que les traducteurs proposent des équivalences diverses pour une même forme linguistique pourrait témoigner justement de ces divergences sémantiques d'une langue à l'autre. Mais il suffit d'analyser quelques exemples pour conclure qu'il s'agit plutôt d'une méconnaissance du fonctionnement des marqueurs de chaque langue, la traduction privilégiant les représentations de la langue d'origine et les imposant le plus souvent à la langue d'arrivée.

Examinons quelques exemples, en commençant par des occurrences de *finalment*⁸.

- (6a) Or, il résulte que, alors que le plaignant avait critiqué la méthode utilisée par Tabimed ([...]) et non d'autres méthodes plus appropriées, telles que la méthode dite de capitalisation des revenus attendus, c'est en fait cette dernière méthode qui a été utilisée par TINSa et qui a été *finalment* retenue pour la fixation de la valeur des terrains. (*Linguee*, eur-lex.europa.eu)
- (6b) [...] fue de hecho éste último el método utilizado por TINSa y el que se retuvo *finalmente* para la determinación del valor de los terrenos.
- (7a) Voilà comment un projet qui vise à donner corps à la politique étrangère européenne peut donc *finalment* trébucher sur quelques caisses de tomates. (*Europarl*)

8. Dans le corpus, on n'a trouvé que des occurrences de *finalment*_i, d'après le classement de Donaire (2014, 2016, 2018).

(7b) [...] puede tropezar *finalmente* con un par de cajas de tomates.

Ces deux occurrences de *finalment*, traduites par *finalmente*, ont quelque chose en commun : le marqueur relie deux contenus, disons *p* et *q*, qui apparaissent comme liés à des dynamiques énonciatives opposées. L'insertion de la paraphrase *contrairement à ce qui était attendu* est parfaitement possible :

(6'a) [...] c'est en fait cette dernière méthode qui a été utilisée par TINSA et qui, *contrairement à ce qui était attendu*, a été *finalment* [...].

(7'a) Voilà comment un projet qui vise à donner corps à la politique étrangère européenne peut donc *finalment*, *contrairement à ce qui était attendu*, trébucher [...].

Dans (8a), où cette fois c'est *finalmente* qui est traduit par *finalment*, la présence de *pero* (*mais*) montre le contraste entre *p* et *q* :

(8a) En otras ocasiones la Comisión ha tenido que superar cada vez diferencias aparentemente insalvables, *pero finalmente* ha llegado a un acuerdo sobre temas que merecían que les prestásemos atención. (*Linguae*, daccess-ods.un.org)

(8b) [...] *mais s'était finalment* entendu sur des questions méritant notre attention soutenue.

Cependant, dans (9a), on n'apprécie pas de contraste, bien au contraire, l'invasion en 2008 apparaît ici comme la suite attendue des événements précédents :

(9a) Deportaron a nuestros ciudadanos, en repetidas ocasiones bombardearon nuestro territorio antes de 2008 y *finalmente* lo invadieron en 2008. (*Europarl*)

(9b) Elles ont déporté nos concitoyens, ont bombardé à plusieurs reprises notre territoire avant 2008 et elles l'ont *finalment* envahi en 2008.

La valeur de *finalmente* dans (10a) est plus proche de celle qu'il présente dans (9a) que de celle dans (8a), en fait, ici ce n'est pas *finalment* qui est pris comme équivalent mais *enfin* :

- (10a) Además, se dispone de sistemas de recuperación de metales para níquel electrolítico y un sistema de regeneración de electrolitos de cinc ácido. *Finalmente*, pero no menos importante, las instalaciones de níquel químico aprovechan las técnicas más avanzadas de Atotech y un sistema patentado de electrodiálisis. (*Linguae*, ato-tech.com)
- (10b) [...] sont également disponibles et *enfin* de nombreuses installations pour nickel chimique bénéficient [...].

Dans ce cas, même si la mention des installations ne constitue pas, à proprement parler la « suite attendue » de ce qui précède, il n’y a pas non plus de contraste : ce qui précède et suit le marqueur apparaît comme une série d’éléments dont les installations constituent le dernier élément mentionné de la série. Il est à remarquer le commentaire qui suit *finalmente* dans (10a) : *pero no menos importante*, ce qui semble témoigner de la valeur attribuée aux divers éléments dans une énumération : on réserverait la dernière place à l’élément le moins important dans la série. Par ailleurs, cette expression confère au marqueur une certaine valeur métalinguistique.

La comparaison de cet échantillon d’occurrences des marqueurs *finalmente* et *finalmente* permet de montrer la différence entre l’entité lexicale française et l’entité lexicale espagnole. Lorsque *finalmente* apparaît dans un contexte signalant un contraste (exemples 6 et 7), le marqueur espagnol *finalmente* semble lui correspondre, mais surtout s’il est introduit par *pero*. S’il s’agit d’introduire le dernier élément d’une série (10a), c’est *enfin* qui rend mieux la valeur de *finalmente*. L’existence de paires minimales permet de montrer cette différence :

- (11a) Je me suis approché de la porte, j’ai mis la clé dans la serrure et *finalmente* (*je suis entré / je ne suis pas entré).
- (11b) Me acerqué a la puerta, metí la llave en la cerradura y *finalmente* entré / *pero finalmente* no entré.
- (11c) Je me suis approché de la porte, j’ai mis la clé dans la serrure et *enfin* (je suis entré / *je ne suis pas entré)

La série (12) fournit un nouvel élément pour établir la différence entre les deux marqueurs, à savoir, lorsque *finalmente* marque un contraste entre *p* et *q*, et en absence de *mais*, c’est *al final* qui rend mieux cette valeur, en espagnol :

- (12a) Nous ne pouvons pas accepter d'avoir des tarifs douaniers de 100 % dans l'ingénierie mécanique et dans le secteur automobile et, *finale*ment, de négocier peut-être 50 %. (*Europarl*)
- (12b) [...] y que, *al final*, quepa la posibilidad de negociar un 50 %.

Et, en effet, *al final*, comme on a vu, est le plus souvent traduit par *finale*ment :

- (13a) Al tratar de conciliar los intereses contradictorios de unos y de otros, *al final* no ha podido o no ha querido lograrlo. (*Europarl*)
- (13b) [...] elle n'a *finale*ment pas pu ou pas voulu y parvenir.
- (14a) Este espacio multicelular de 80 m² resultó *al final* un poco escaso para recibir 55 personas, sin contar los amigos pakistaníes y sus especialidades culinarias. (*Linguee*, recim.org)
- (14b) Cet espace multicellulaire de 80 m² s'est *finale*ment révélé un peu juste [...].

Mais, bien que dans les occurrences (13) et (14) on puisse identifier un certain contraste entre *p* et *q*, ce n'est pas le cas dans tous les contextes, et en particulier non pas dans (15) et (16), ci-dessous :

- (15a) No es un equilibrio entre las distintas políticas, es más bien una sinergia entre distintas políticas que *al final* nos debe permitir llegar a los resultados deseados. (*Europarl*)
- (15b) [...] qui doit *finale*ment nous permettre de parvenir aux résultats souhaités.
- (16a) Lo que se plantea también es una mayor utilización de modos de transporte, como puede ser el fluvial o el marítimo de corta distancia, y lo que se plantea, sobre todo, es facilitar la integración del sistema de transporte porque *al final*, antes o después, normalmente aparece siempre la carretera para poder garantizar el «puerta a puerta», que es elemento decisivo. (*Europarl*)
- (16b) [...], et surtout de la manière de faciliter l'intégration du système de transport parce qu'en *dé*finite, la route apparaît généralement toujours, [...].

Une remarque s'impose et c'est la traduction, dans ce dernier contexte (16b), par *en dé*finite et non pas par *finale*ment. Ceci permet d'avancer une hypothèse concernant la différence entre *finale*ment et *al*

final : la présence d'un contraste serait nécessaire pour *finalmente* tandis qu'elle serait possible mais non nécessaire dans le cas du marqueur espagnol *al final*. Cette hypothèse se trouve renforcée par la présence, dans le texte espagnol, de l'expression temporelle « antes o después » (tôt ou tard), qui signale justement que la réalisation de *q* n'est pas mise en question mais seulement le moment où elle aura lieu.

Par ailleurs, cette expression fait référence à un temps de réalisation, ce qui semble configurer d'une certaine façon la signification du marqueur *al final* mais non pas celle de *finalmente*. Ce dernier focalise exclusivement sur la fin de X (procès, événement, état...), sans faire référence au temps de réalisation, tandis que *al final* considère X dans sa totalité, depuis le début jusqu'à la fin. Comparer (17a) et (17b) :

(17a) Si caminas durante dos horas, *al final* estarás cansado.

(17b) ?Si tu marches pendant deux heures, *finalmente* tu seras fatigué.

Le marqueur espagnol *finalmente* sert également à traduire le marqueur français *enfin*⁹, tel que dans (18b) et (19b) :

(18a) On part du principe que les données à la source constituent une base appropriée pour compiler des statistiques, que les méthodes statistiques adoptées sont pertinentes et *enfin*, que les données à la source, les données intermédiaires et les techniques statistiques sont régulièrement évaluées, validées et prises en compte dans les études de révision. (*Linguee*, paris21.org)

(18b) [...] de que los métodos estadísticos empleados son adecuados y, *finalmente*, de que los datos fuente, [...].

(19a) D'abord, ils devraient pouvoir prévenir davantage ce type de déversement en aménageant les sites industriels les plus critiques ; ensuite, ils devraient pouvoir disposer de moyens techniques suffisants pour enrayer une telle pollution et en réduire l'ampleur ; *enfin*, ils devraient pouvoir mettre en œuvre des programmes de remise en état des sites les plus touchés et les plus sensibles. (*Europarl*)

(19b) [...] *Finalmente*, deberían poder aplicar programas de recuperación de las zonas más afectadas y más sensibles.

9. Dans le corpus, on n'a trouvé que des occurrences de *enfin*₁ et *enfin*₂, d'après le classement de Donaire (2013a, 2013b, 2014).

Le sens général est en effet rendu tant par *enfin* que par *finalmente* dans les deux exemples : il s'agit d'une énumération dans les deux cas et le marqueur introduit à chaque fois le dernier élément mentionné. Mais, si l'on vient au détail, *enfin* ne se limite pas à introduire le dernier élément, mais il le présente comme étant ce qui complète la série, ce qui récupère la totalité : dans (18a), *enfin* reprend les éléments précédents et les résume ; dans (19a), *réparer* englobe nécessairement *prévenir* et *réduire*. Le marqueur espagnol n'est pas capable de recomposer la totalité de la série, *finalmente* fait apparaître les éléments qu'il relie comme indépendants, comme ne répondant à aucune logique¹⁰. Comparer (20) et (21) :

- (20) Toutes les langues étaient étudiées : les langues germaniques, les langues romanes, les langues slaves..., *enfin*, les langues connues.
- (21) ??Se estudiaban todas las lenguas: las lenguas germánicas, las lenguas románicas, las lenguas eslavas..., *finalmente*, las lenguas conocidas.

Dans le corpus, on trouve des occurrences où *enfin* est traduit par *al final* et il y a lieu de se demander si ce marqueur rend mieux la représentation que construit *enfin* :

- (22a) Les conclusions floues commandent l'extension indéfinie des compétences de l'Union européenne, puis justifient l'interprétation de la Commission, qui *enfin* légitimise [*sic*] le transfert des pouvoirs des États à la Cour. (*Europarl*)
- (22b) [...] la interpretación de la Comisión, que *al final* legitima la transferencia de poderes de los Estados al Tribunal.

Encore une fois, on vérifie qu'*enfin* résume et rassemble les éléments mentionnés précédemment, la légitimation apparaissant ainsi comme une conséquence logique de *commander* et *justifier*. Le marqueur espagnol ne fait pas comprendre la même chose, *al final* n'est capable ici que de rendre compte de ce qui s'est passé ensuite, sans établir de lien avec les événements précédents, et même en présentant *legitimar* (*légitimer*) comme non prévisible à partir de *reclamar* (*commander*) et *justificar* (*justifier*).

10. Cf. Donaire (2014).

On peut donc tirer les premières conclusions concernant la façon dont les quatre marqueurs analysés jusqu'à maintenant « disent » la fin : d'abord, *finalmente* et *al final* sont compatibles avec une représentation de la fin comme non prévisible, tandis que *finalmente* et *enfin* s'accordent plutôt à une fin prévisible, sauf si *finalmente* se combine avec *pero* ; par ailleurs, *al final* fait référence à la fin d'un parcours temporel, présentant cette fin comme devant se produire mais pas toujours comme prévu, tandis que *finalmente* focalise exclusivement sur la fin, indépendamment du parcours temporel du procès ; *enfin* et *finalmente* s'opposent quant à la représentation de la fin comme prévisible ou non prévisible, la spécificité d'*enfin* consisterait à prendre en compte la totalité du procès.

Il nous reste à considérer quatre marqueurs, deux pour le français à *la fin* et *au final* et deux pour l'espagnol, *en fin* et *por fin*. Ce dernier apparaît aussi parmi les traductions de *finalmente*, tel que dans (23b) :

- (23a) Pour ma part, je salue également l'accord tel qu'il a été *finalmente* approuvé au sein du Conseil et de la commission du développement régional. (*Europarl*)
- (23b) También acojo con beneplácito el hecho de que *por fin* se haya aprobado el acuerdo dentro del Comité y la Comisión de Desarrollo Regional.

On observe facilement que l'énoncé a été recomposé dans la traduction à l'espagnol pour justement permettre l'emploi de *por fin* : la traduction littérale de l'expression *tel que* se combinerait mal avec ce marqueur. Mais cette réfection modifie complètement le sens de l'énoncé en français : *finalmente* fait entendre que l'accord approuvé diffère d'une certaine façon de l'accord original, tandis que *por fin* ne permet pas d'interpréter ce changement, mais bien au contraire il présente l'accord approuvé comme largement attendu. C'est ce trait sémantique qui caractérise justement *por fin*, ce que traditionnellement on identifie avec l'impatience ou le soulagement.

Dans le corpus, comme signalé plus haut, c'est *enfin* qui prédomine pour traduire *por fin*. Ils ont en commun la représentation de la fin comme prévisible, en effet, mais *por fin* ajoute à ceci la considération de cette fin comme ayant été retardée : les expressions temporelles sont fréquentes dans le contexte (cf. « ha pasado bastante tiempo », dans (24a), et « catorce años después », dans (25a)) :

- (24a) La série Rythm Paradise se lanzó originalmente en Japón para la consola Game Boy Advance. Gracias a ti fue mucha la gente que jugó al título siguiente en la consola Nintendo DS. Ha pasado bastante tiempo pero *por fin* ha llegado el momento de ofrecer un juego para la consola Wii. (*Linguee*, nintendo.es)
- (24b) [...] De l'eau a coulé sous les ponts, mais le temps est *enfin* venu de proposer un jeu pour la console Wii.
- (25a) Señor Presidente, señor Comisario, Señorías, catorce años después de la aparición de la EEB *por fin* tratamos el etiquetado de las carnes para proteger a los consumidores y garantizar la rastreabilidad. (*Europarl*)
- (25b) [...] quatorze ans après l'apparition de l'ESB nous traitons *enfin* de l'étiquetage des viandes pour protéger les consommateurs et assurer la traçabilité.

En ce qui concerne *en fin*, on serait tenté de considérer que la similitude formelle avec *enfin* ferait de ce marqueur un équivalent du marqueur espagnol, et un bon nombre de traductions fournies par le corpus le confirmeraient. Mais un peu plus de 50 % des occurrences de *en fin* reçoivent des traductions diverses et, fait remarquable, il est parfois traduit par des connecteurs concessifs (*néanmoins, toutefois, quoi qu'il en soit, cependant*).

- (26a) Me refiero a las capacidades frente a armas de destrucción masiva NBC – nuclear, bacteriológica o química – también a las capacidades de inteligencia, a las de autoprotección de nuestras fuerzas en misiones desplazadas y, *en fin*, a aquellas que puedan proteger en común el ya conocido como espacio común o cielo común único europeo. (*Europarl*)
- (26b) [...] mais également des capacités d'autodéfense de nos forces en missions de déplacement et, *enfin*, des capacités qui pourraient protéger ensemble [...].
- (27a) Nos hubiera gustado que hubiera sido un poco más preciso pero, *en fin*, por lo menos vemos la sensibilidad del Consejo para buscar una solución rápidamente. (*Europarl*)
- (27b) Nous aurions aimé qu'il soit un peu plus précis, mais *enfin* nous voyons tout au moins que le Conseil est sensible et recherche une rapide solution.

(28a) Ahora solamente falta que el Presidente emperador que está en el castillo de Praga se digne firmar el tratado de Lisboa, pero, *en fin*, parece que avanzamos. (*Europarl*)

(28b) [...] daigne signer le traité, mais, *quoi qu'il en soit*, il semble que nous progressons.

La question est de savoir si on peut parler de fin prévisible, lorsqu'on emploie *en fin*, comme c'est le cas avec *enfin*. Apparemment, dans (26), *en fin* marque la fin d'une série, considère celle-ci dans sa totalité et s'apparente donc à *enfin*¹¹. Dans (27) et (28), on pourrait identifier une valeur de récapitulation, introduisant une sorte de résumé qu'on trouve aussi dans certains emplois de *enfin*¹², mais on ne peut pas ignorer la présence de *pero*, très fréquente d'ailleurs avec *en fin*. C'est ce qui motive la traduction par *quoi qu'il en soit* dans (28b). En effet, ce qui suit le marqueur ne peut pas être identifié à la fin prévue pour les événements, il s'agirait donc d'une fin non prévisible, contrairement à ce qui est instruit par *enfin*, mais une fin qu'on considère cependant comme acceptable. Cela témoigne justement d'une stratégie proche de la concession. Quelle différence, donc, entre *enfin* et *en fin* ? À mon avis, c'est la représentation de la fin qui diffère : elle apparaît comme prévisible, comme conforme à la logique des événements, dans le cas de *enfin*, mais comme non nécessairement prévisible, mais plutôt imposée, dans le cas de *en fin*.

Une remarque, à ce propos, concernant la ponctuation dans l'exemple (27b) : la position en incise est presque de règle pour *en fin*, mais le traducteur n'a pas respecté en ceci l'original, la conséquence étant une interprétation différente car, si dans l'énoncé espagnol ce qui suit le marqueur contredit les attentes exprimées à gauche, dans la traduction française, *enfin* fait apparaître le contexte droit comme la suite attendue de ce qui précède.

Une grande majorité des occurrences de *à la fin*¹³ présentent *al final* comme traduction à l'espagnol. On a vu que ce dernier considère X dans sa totalité et l'observation du corpus pourra peut-être déterminer s'il s'agit vraiment de synonymes.

11. Il s'agit alors d'*enfin*₁, d'après le classement de Donaire (2013a, 2013b, 2014).

12. Dans ce cas, il s'agirait d'un *enfin*₂ pour Donaire (2013a, 2013b, 2014).

13. Dans le corpus, on n'a trouvé que des occurrences de *à la fin*₂, dans le classement de Marque-Pucheu (2011).

- (29a) Bref, tout est connu d'avance et je ne puis que vous souhaiter d'avoir la force et les nerfs nécessaires pour tenir le bon cap, tout en sachant parfaitement que ce ne sera pas facile.
Le résultat est qu'à *la fin*, on doit prendre des mesures apparemment drastiques parce que, justement, les contrôles n'apportent aucune garantie ni aucune sécurité. (*Europarl*)
- (29b) [...] El resultado es que *al final* hay que tomar medidas aparentemente drásticas, dado que los controles no ofrecen ni garantías ni seguridad.
- (30a) Je voudrais avant tout vous présenter une requête : n'abusez pas de l'adjectif « durable ». C'est un peu comme dans les mauvais restaurants où on met de la crème ou du persil partout qui, à *la fin*, gâchent tous les plats. L'économie durable, cela ne veut rien dire, Mesdames de Palacio et Diamantopoulou. (*Europarl*)
- (30b) [...] Es como en esos horribles restaurantes donde ponen nata o perejil en todo y *al final* estropean todos los platos. [...].

On observe que, tout comme *al final*, à *la fin* présente cette fin comme non prévisible. La spécificité du marqueur français semble être le fait que la fin est représentée plutôt comme un résultat, un résultat non attendu. En fait, dans (29), on identifie explicitement la fin avec le résultat d'un procès, mais on pourrait paraphraser de la même façon dans les autres occurrences :

- (30c) C'est un peu comme dans les mauvais restaurants où on met de la crème ou du persil partout *et le résultat est que*, à la fin, ils gâchent tous les plats.

L'observation du corpus espagnol semble vérifier cette même propriété pour *al final* : cf. surtout l'occurrence (14a), où il s'agit explicitement d'un résultat (*resultó al final un poco escaso*), mais aussi (13a), (15a), (16a) et (17a).

La représentation de la fin comme résultat marquerait également la différence avec *finalmente*, avec lequel à *la fin* aurait en commun le caractère non prévisible de la fin représentée, et avec *finalmente*, qui s'accorde plutôt à une représentation de la fin comme prévisible.

Notre dernier marqueur, *au final*, partage ses traductions avec *al final* (cf. (31) et (32)), pour la plupart, et avec *finalmente* (cf. (33)).

- (31a) S'agissant des réseaux transeuropéens, nous ne pouvons pas continuer de nier la réalité et, *au final*, les routes nationales devront devenir économiquement attractives. (*Europarl*)
- (31b) [...] no podemos continuar ignorando la realidad y, *al final*, el sistema de las carreteras rodantes [...].
- (32a) Très honnêtement, à un moment de la planification nous n'étions pas sûrs de savoir dans quelle mesure cela améliorerait les possibilités de jeu, mais *au final* nous sommes contents de l'avoir fait. (*Linguee*, nintendo.fr)
- (32b) [...], pero *al final*, nos alegramos de haberlo hecho.
- (33a) Je me suis exprimée en faveur de ce texte, qui évite *au final* de faire de la santé une marchandise comme les autres. (*Europarl*)
- (33b) He votado a favor de este texto, que *finalmente* evita convertir la atención médica en un bien de consumo más.

Les occurrences du corpus permettent de conclure que *au final* est réfractaire à la distinction fin prévisible/fin non prévisible, qui nous a servi à établir quelques différences entre les divers marqueurs considérés. C'est ainsi que, dans (31), on pourrait interpréter le final dont il s'agit comme prévisible (c'est la réalité), mais ce n'est pas le cas dans (32), où les deux segments sont opposés par *mais*, ni dans (33), où ce qui suit le marqueur est présenté comme à éviter. C'est donc le contexte qui décide. De ce point de vue, la traduction par *finalmente*, dans (33b), apparaîtrait comme peu adéquate. Par ailleurs, et d'après Schnedecker (2011), *au final* introduit un bilan, un jugement de valeur du locuteur, ce qui semble être confirmé par le corpus et même par les trois exemples choisis. En effet, ce qui suit le marqueur rend compte d'une attitude du locuteur, transmet son opinion, le plus souvent défavorable, en rapport avec ce qui précède *au final*. Ce n'est pas le cas pour *finalmente*, qui établit une relation entre *p* et *q*, dans la structure *p finalmente q*, ce qui montre encore une différence entre *au final* et *finalmente*.

L'analyse du corpus a permis, au moins, de dégager quelques propriétés qui serviraient à caractériser chaque marqueur dans sa spécificité : fin prévisible/non prévisible ; fin comme résultat ; fin retardée ; focalise la fin/la totalité du procès ; montre une attitude du locuteur ; etc. Mais ce serait l'observation des occurrences de ces marqueurs dans chaque langue qui permettrait une description vraiment utile aux études contrastives.

Réflexions finales sur la méthode contrastive

L'analyse de ces quatre marqueurs français comparés aux quatre marqueurs espagnols, prenant appui sur des corpus parallèles, révèle donc que la compréhension entre les deux langues s'avère difficile, sinon impossible, si on se fie aux traductions proposées. Et encore plus lorsque le traducteur décide de ne pas traduire le marqueur. Le pré-tendu dialogue entre les langues devient ainsi un dialogue de sourds.

Le problème réside, à mon avis, dans l'absence d'outils linguistiques adéquats qui viennent à l'aide des traducteurs et qui déconseillent donc le recours à des corpus parallèles. D'une part, les dictionnaires bilingues ou plurilingues qui, de par leur propre conception, devraient constituer la source certaine où trouver les correspondances d'une langue à une autre, ne fournissent que des présentations squelettiques qui mènent le plus souvent à confusion. D'autre part, la description linguistique des unités lexicales, les marqueurs en l'occurrence, est encore à un état du moins partiel. Grand nombre de ces descriptions considèrent les unités de façon isolée, comme si elles pouvaient être expliquées par elles-mêmes, contournant les relations qu'elles entretiennent avec l'ensemble du lexique ; oubliant souvent que chaque langue construit sa propre représentation de l'univers ; et, pour venir au particulier, ignorant qu'à une même entité lexicale peuvent correspondre plusieurs et diverses entités sémantiques. Par ailleurs, la seule façon d'établir les correspondances et les divergences entre marqueurs serait d'établir les propriétés linguistiques qui caractérisent chaque unité et qui constituent sa spécificité.

Si la description d'une langue exige une étude approfondie des unités de cette langue, fondée sur des critères, l'approche contrastive n'échappe nullement à cette exigence, qui sera donc double, car elle demandera deux études monolingues en profondeur, permettant de révéler la spécificité de chaque langue et des unités lexicales de chaque langue. Ce n'est qu'après qu'on pourra entreprendre l'étude comparative¹⁴.

Et cette démarche aura des conséquences importantes non seulement pour l'analyse contrastive, mais aussi pour la linguistique générale. Depuis quelques années, on commence à considérer avec

14. Cf. Anscombe et Hermoso (2011), qui présentent une démarche contrastive telle que celle décrite ici.

un nouveau regard l'approche contrastive : comme une meilleure méthode pour décrire et expliquer le fonctionnement d'une langue, l'optique contrastive permettant parfois d'infirmes les hypothèses construites seulement à partir des données d'une seule langue. On soutient aujourd'hui que la perspective contrastive permet de découvrir des aspects particuliers caractérisant une langue qui n'auraient pas pu être découverts par une recherche exclusivement monolingue. La manifestation de cette conviction et de cette nouvelle approche apparaît souvent dans la présentation des travaux des années 2000.

C'est, par exemple, le cas d'un travail de morphologie contrastive, celui de Cartoni et Namer (2012), où les auteurs signalent que la linguistique contrastive, « traditionnellement associée à des finalités applicatives », « peut également se révéler une aide précieuse dans la description de phénomènes morphologiques monolingues, en apportant à celle-ci l'éclairage onomasiologique qui lui manque » (p. 1245).

Je dirai donc, pour conclure, que la meilleure méthode contrastive est la comparaison des résultats de deux ou plusieurs études monolingues, celles-ci basées sur une conception de la langue qui considère les unités linguistiques dans leurs relations mutuelles et en rapport avec l'ensemble, et qui fonde l'analyse sur des critères explicites.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. et Hermoso Mellado-Damas, A., 2011, « Étude des adverbes *décidément/décididamente...* et quelques autres », *Revue française de linguistique appliquée*, XVI(2), 9-23. <https://doi.org/10.3917/rfla.162.0009>
- Cartoni, B. et Namer, F., 2012, « Linguistique contrastive et morphologie : les noms en *-iste* dans une approche onomasiologique », in *Congrès mondial de Linguistique française 2012*, 1245-1259. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100283>
- Coseriu, E., (1970) 1978, *Gramática, semántica, universales: estudios de lingüística funcional*. Madrid : Gredos.
- Ćosić, V., 2006, « Les "mots grammaticaux" : analyse contrastive », in O. Soutet (dir.), *Études de linguistique contrastive*, Paris : PU Paris Sorbonne, 13-27.
- Donaire, M. L., 2013a, « Enfin, quelle(s) stratégie(s) discursive(s) ? », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 33, 139-158.

- Donaire, M. L., 2013b, « Entité lexicale : *enfin* », in J.-C. Anscombre, M. L. Donaire et P. Haillet (dir.), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne : Peter Lang, 105-122.
- Donaire, M. L., 2014, « *Enfin* et *finalement*, proches parents ou parents lointains ? La part de la subjectivité dans une zone diffuse de la langue », *Cahiers de Praxématique*, 62.
- Donaire, M. L., 2016, « Finalement, y aurait-il plusieurs *finalement* ? », *Cahiers de Lexicologie*, 108, 225-244.
- Donaire, M. L., 2018, « Entité lexicale : *finalement* », in J.-C. Anscombre, M. L. Donaire et P. Haillet (dir.), *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne : Peter Lang, 223-236.
- Donaire, M. L., à paraître, « L'approche contrastive aujourd'hui en linguistique : des applications à la méthode », in *La recherche en études françaises : un éventail de possibilités*, Séville : Editorial Universidad de Sevilla, 21-40.
- Koehn, P., 2005 (12-16 sept.), *Europarl : a parallel corpus for statistical machine translation*, Communication, Machine Translation Summit X, Phuket, Thaïlande.
- Laurian, A.-M., 2004, « Introduction. Problématique générale des dictionnaires bilingues : du lexique à la culture », in A.-M. Laurian (dir.), *Dictionnaires bilingues et interculturelité*, Berne : Peter Lang, 1-13.
- Marque-Pucheu, C., 2011, « Contribution des trois emplois de *à la fin* à la structuration du discours : le temporel, l'aspectuel, le « reformulatif » », *Discours*, 8. <https://doi.org/10.4000/discours.8468>
- Pietri, E., 1988, « Y a-t-il une méthode en analyse contrastive ? », *Contrastes. Revue de l'Association pour le développement des études contrastives*, 17, 5-21.
- Schnedecker, C., 2011, « *À la fin*, in fine, *au final* : qu'est-ce qui fait la différence, finalement ? », *Langages*, 184, 111-127. <https://doi.org/10.3917/lang.184.0111>
- Soutet, O., 2006, *Études de linguistique contrastive*, Paris : PU Paris Sorbonne.

Dictionnaires consultés

- García-Pelayo y Gross, R. et Testas, J., 1989, *Dictionnaire Français-Espagnol, Espagnol-Français*, Paris : Larousse.
- García-Pelayo y Gross, R. et Testas, J., 2004. *Gran diccionario Español-Francés, Francés-Español*, Paris : Larousse-Bordas.
- Reverso (<https://diccionario.reverso.net>).
- Wordreference français-espagnol (<http://www.wordreference.com/fres>).
- Wordreference espagnol-français (<http://www.wordreference.com/esfr>).

Dialogues de langues, dialogues de sourds ? Des marqueurs pour dire la fin

Bases de données

OPUS, *Europarl*. http://opus.lingfil.uu.se/cwb/Europarl_z/frames-cqp.html (consulté le 07/03/2019).

Linguee (www.linguee.es/fr).

Un monde nommé et des langues nommantes

Pierre Frath

Professeur émérite de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP – EA 4299

Sorbonne Université, CeLiSo – EA 7332

Université de Strasbourg, GEPE-LiLPa – UR 1339

pierre.frath@aliceadsl.fr

Introduction

Nous vivons dans un monde nommé. Il existe, certes, des choses sans nom, par exemple des bactéries non encore découvertes, mais elles n'existent pas *pour nous*, et, sans nom, nous ne pouvons en parler. C'est l'existence dans la langue qui confère l'existence des choses *pour nous*. Notre univers est ainsi fondamentalement anthropologique et linguistique, et la langue nommante ne se distingue alors pas du monde nommé : nous pensons que tout objet possède un nom, et qu'inversement, à tout nom même inconnu de nous individuellement correspond un objet.

Pour le linguiste, il s'agit donc de décrire l'étant, c'est-à-dire le monde nommé, puis le devenant, c'est-à-dire la dénomination de nouveaux objets de notre expérience commune, autrement dit, le phénomène de lexicalisation. Seront évoquées dans ce texte les différences entre la désignation, la nomination et la dénomination, et, concernant cette dernière, sa capacité à agréger autour d'elle des connaissances discursives. On montrera *in fine* que les concepts sont produits par la lexicalisation ; ils ne sont pas la cause du sens et ils ne peuvent en aucun

cas constituer le contenu du sens lexical. Ce dernier est issu de l'usage et de sa rationalisation métalinguistique.

Prologomènes intuitifs de la linguistique

Pour la plupart des auteurs, la langue est avant tout un outil de communication individuel : elle est *mon* outil pour transmettre *mes* idées. Cette notion repose sur des conceptions profondément ancrées dans la culture, selon lesquelles l'être humain est une singularité dotée d'une valeur ontologique propre et que la société n'est qu'une association volontaire réalisée au cours de l'histoire de notre espèce pour des raisons largement pratiques, sur la base d'une sorte de contrat¹. Cette idée est généralement implicite, non exprimée, et elle apparaît tout naturellement chez les auteurs, au détour d'une phrase, comme par exemple chez le sociologue Jean-Claude Kauffmann (2004) lorsqu'il examine d'un œil critique les théories sur « l'origine de la société ». Mais ce qu'il ne voit pas, c'est qu'il accepte dans cette expression l'existence même d'une origine, et donc aussi que les êtres humains vivaient à l'état d'individus avant que la société n'ait été créée. Or cette conception est sans fondement au vu des travaux actuels de paléanthropologie et de primatologie, qui font tous état d'une vie communautaire.

Vivant en société, les entités ontologiques que sont les êtres humains sont alors obligées de communiquer entre elles, et c'est grâce à la langue qu'elles vont pouvoir faire part aux autres des idées qui se sont formées en elles. La plupart des théories linguistiques reposent implicitement sur cette conception individualiste et elles considèrent volontiers la langue comme un phénomène psychique ayant lieu sur un substrat biologique, le cerveau. C'est évidemment le cas, mais ce point de vue ne permet pas de comprendre certains aspects du langage, en particulier celui de l'intercompréhension entre les êtres humains : comment s'assurer que les concepts qui se forment en chacun de nous à propos des objets nommés de notre expérience correspondent à ceux des autres ? Pour expliquer cela, on est amené à postuler l'existence dans le cerveau d'universaux, de noèmes ou de primitives ainsi que de règles de composition, dont l'ontologie est bien évidemment problématique (d'où viennent-ils ? comment sont-ils formés ? etc.). Pour ces théories, la pensée est faite de briques sémantiques (conceptuelles)

1. Une idée notamment développée par Rousseau dans son *Contrat Social*.

situées en amont de la langue et associées à des éléments linguistiques que la langue est en mesure d'assembler selon des règles syntaxiques ; il s'agit donc de contenus qui prennent forme. D'autres théories se sont penchées sur le versant réceptif de la langue et s'interrogent sur la manière dont nous *interprétons* le discours. L'idée est que, exposé à la parole des autres, notre cerveau active des processus qui nous donnent *in fine* accès à ce que notre interlocuteur voulait dire ; il s'agit donc de formes qui livrent leurs contenus. La forme et le contenu sont alors séparés, une notion que le Saussure des *Écrits de linguistique générale* rejette absolument quand il dit que pour lui « la forme est *la même chose* que la signification » (2002 : 42).

Cette notion saussurienne n'est pas facile à comprendre, ni à mettre en œuvre en linguistique, car nous sommes aisément rattrapés par la conception intuitive (en fait culturelle) qui veut qu'un message soit un contenu qui a pris forme en moi pour être transmis aux autres, qui eux le décodent. La seule alternative est de considérer la langue comme un milieu anthropologique dans lequel nous baignons, ce qui sera le sujet de cet article.

Pour illustrer cette séparation « intuitive » de la forme et du sens, voici un exemple relevé chez Igor Mel'cuk. Il avait été invité à donner une conférence plénière en 2015 à la Sorbonne sur le thème de la causalité (publiée en 2016), et toute sa démonstration reposait sur l'évidence naturelle de l'antériorité du contenu sur la forme, un point de vue que le public partageait et qui n'a donc pas été relevé :

Je cherche à traiter de la causation dans la langue d'un point de vue strictement linguistique. [...] Pour moi, voici la seule question légitime : Comment exprime-t-on un sens de causation donné dans tel ou tel contexte ? [...] Plus spécifiquement, je pense que la tâche d'un linguiste qui décrit la causation en langue est double :

- Établir les sémantèmes de causation.
- Établir l'expression des sémantèmes de causation par des lexies de la langue dans des contextes appropriés (Mel'cuk, 2016).

Pour Mel'cuk, il y a donc un ensemble de « sémantèmes » de causalité qui peuvent « s'exprimer » diversement dans la langue. La forme et le sens sont clairement séparés. Il poursuit son exposé par une description du verbe « causer » à l'aide de règles algébriques : puisque la langue est

un code, et que le mot « code » est associé aux mathématiques, il semble légitime de le décrire à l'aide d'outils mathématico-logiques.

Il se trouve que ma présentation eut lieu tout de suite après la sienne et que j'avais travaillé sur l'usage en corpus de certains mots de causalité, parmi lesquels le verbe « causer ». Mes conclusions furent très différentes de celles de Mel'cuk. Je les donnerai à la fin du texte.

Un monde déjà nommé : notion de dénomination lexicalisée

Nous naissons dans un monde déjà nommé, et comme nous apprenons les noms en même temps que leurs référents, il y a superposition entre les deux. Nous supposons que tout notre univers est nommé et que si moi je ne connais pas le nom de tel ou tel objet, d'autres plus savants que moi les connaîtront. Inversement, nous admettons tout naturellement qu'à toute dénomination à laquelle nous sommes exposés correspond un objet de notre expérience commune. On appelle cela la présupposition d'existence. Si lors d'une promenade avec un ami j'aperçois une plante inconnue de moi, je pourrai poser la question « qu'est-ce que c'est ? » et j'attendrai qu'on me la nomme (« ça, c'est de l'ambroisie »). Si dans la conversation, mon compagnon prononce des mots inconnus de moi, par exemple « ambroisie » ou « prolégomènes », je pourrai poser la même question (« qu'est-ce que c'est ? ») et j'attendrai une monstration (« l'ambroisie, c'est ça ») ou bien une explication (« l'ambroisie est une plante invasive qui... » ; « les prolégomènes sont les conditions d'une science »).

Existe-t-il des objets non nommés ? Certainement, mais ils n'existent pas *pour nous*. Avant la découverte des microbes par Pasteur, ils existaient dans la nature mais nous n'en avions aucune connaissance. Ce n'est qu'une fois qu'ils furent nommés et étudiés que leur existence est devenue une réalité pour tous. Il y a aussi le cas d'objets existant dans une langue et pas dans d'autres. Les francophones peuvent discuter entre eux des différences entre les fleuves et les rivières, mais pas les anglophones, qui ne connaissent que le mot « *river* ».

Lorsqu'un couple nom/objets a acquis une existence pour nous, nous savons aussi qu'il vient à nous accompagné d'un certain nombre de corpus d'usages. Pour « bois » par exemple, on peut distinguer celui des menuisiers, celui des bucherons, celui des non-spécialistes, et beaucoup d'autres. On dit alors que ces mots sont « polysémiques ».

Mais la polysémie n'est pas une propriété lexicale *per se* ; c'est le nom métalinguistique donné à la constatation de la multiplicité des corpus d'usages. Ils comprennent ce qui a été dit sur les objets dénotés dans les différents domaines, c'est-à-dire des ensembles de connaissances discursives. Les variations interindividuelles dans la compréhension des mots proviennent d'une exposition hétérogène aux corpus d'usages : si je n'ai pas été en contact avec l'usage des bases de données, je ne comprendrai pas « champ » dans l'expression « remplir le champ » ; mais la présupposition d'existence me fera accepter que d'autres puissent comprendre, et que donc moi aussi je le pourrai si je me familiarise avec le domaine.

Nous vivons dans un monde humanisé par la langue. D'ailleurs les mots existent avant leurs nouveaux usages dénominatifs : le mot « souris » existait avant qu'il ne serve à dénommer le pointeur informatique ; les mots de « télé » en grec et « vision », un mot anglais d'origine latine entré dans la langue par l'intermédiaire du français, existaient bien avant qu'on les assemble pour dénommer le petit écran. *Nommer* de nouveaux objets, c'est les *introduire* dans notre monde humanisé.

Lorsque des mots ou des expressions sont disponibles dans la langue, on dit qu'ils sont *lexicalisés* : ils font partie du lexique, que moi je les connaisse ou non. Tout mot existant dans la langue peut être potentiellement compris et utilisé par moi. La vie de tous les jours nécessite l'usage actif d'environ mille cinq cents à deux mille mots et la compréhension passive, celle de quelques milliers, c'est-à-dire loin des cinq cent mille mots que comprend notre langue, selon les estimations. Notre lexique personnel est limité, mais nous savons que d'autres mots sont disponibles si nous en avons besoin.

Un monde nommé : notion de désignation discursive

Si la langue propose des *dénominations lexicalisées* pour parler de notre expérience commune, le locuteur peut quant à lui s'en passer et référer en assemblant des dénominations dans des *désignations discursives* : un ophtalmologue peut aussi être désigné par le syntagme discursif « médecin des yeux ».

Pour bien faire comprendre la différence, je vais prendre un exemple en alsacien. Dans cette langue, il existe un mot pour dénommer un orqueil hautain et mal placé, « *gràtel* », qui n'a pas d'équivalent lexicalisé en français. En alsacien, il s'agit d'une dénomination. Elle existe dans

la langue et elle est accompagnée d'un corpus d'usages, c'est-à-dire les contextes où ce mot a été employé par nous et par d'autres. Nous pouvons même l'extraire de ces contextes et le considérer isolément pour en parler, le décrire, le comparer avec d'autres sentiments comme la fierté ou l'arrogance, le définir, mettre cette définition dans un dictionnaire, ou même l'utiliser dans un exemple, comme je le fais ici. Il devient alors l'objet d'un discours métalinguistique.

Comme il n'existe pas d'équivalent en français, un éventuel traducteur sera obligé d'employer une désignation discursive comme « orgueil hautain et mal placé », qu'il pourra alors utiliser pour décrire une personne qui serait affectée de ce défaut. Mais il ne s'agira alors que d'une description *hic et nunc* de telle ou telle personne particulière, et l'expression ne fera pas référence à un défaut lexicalisé et donc capable d'affecter l'humanité en général. De plus, en français, il n'y a aucun corpus d'usages affecté à « orgueil hautain et mal placé », et donc aucune connaissance susceptible d'être analysée et discutée dans un discours métalinguistique sur l'expression, dont le sens n'est que la concaténation des corpus d'usages d'« orgueil », de « hautain » et de « mal placé ».

La distinction entre dénomination et désignation se voit clairement dans les exemples suivants :

- (1) La pomme de terre est le légume dont on fait les frites
- (2) Ils cultivent des pommes de terre
- (3) Ils cultivent des légumes dont on fait les frites.

La troisième phrase n'est acceptable que si on s'adresse par exemple à un enfant dont on voudrait moquer le goût exclusif pour les frites. Son côté amusant provient justement du fait que le locuteur fait semblant de considérer le syntagme discursif « légume dont on fait les frites » comme une dénomination, comme s'il s'agissait d'une expression disponible dans la langue accompagnée de son cortège d'usages, comme s'il était courant d'en parler ainsi.

La différence entre dénomination et désignation apparaît clairement en traduction. Comment traduire par exemple la phrase « *He offered some pearls of wisdom about raising children* » ? La traduction « il a proposé des *perles de sagesse* sur l'éducation des enfants » serait douteuse parce que « perles de sagesse » n'est pas lexicalisé en français et que sa compréhension discursive ne va pas de soi. « Il a proposé des *trésors de sagesse* sur l'éducation des enfants » conviendrait bien mieux à

cet égard : « trésor de sagesse » est bel et bien lexicalisé, mais l'expression française ne comprend pas le côté moqueur de « *pearls of wisdom* ». C'est pourquoi un bon traducteur va utiliser une expression lexicalisée à laquelle il va ajouter le côté moqueur discursivement, comme par exemple dans « il nous a sorti ses habituels trésors de sagesse sur... » ou bien « il nous a abreuvés de trésors de sagesse sur... ».

Le lecteur se dit peut-être que cette distinction dénomination/désignation va de soi et que beaucoup d'auteurs l'ont évoquée, et ils auront raison. Émile Benveniste, par exemple, a établi une différence entre le sémiotique et le sémantique, qui, recouvre partiellement l'opposition dénomination lexicalisée / désignation discursive que nous évoquons dans ce texte.

Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières ; la phrase, expression sémantique, n'est que particulière (Benveniste, 1974).

Mais l'emploi de « sémiotique » et de « sémantique » dans ce contexte est perturbé par les autres usages de ces mots ; en outre, cette analyse ne dit rien sur l'existence ou non de corpus d'usages, une différence fondamentale.

Georges Kleiber, quant à lui, et contrairement à d'autres auteurs, fait un usage clair et précis de ces mots lorsqu'il dit que :

Les deux types de relations ne se laissent [...] pas confondre, parce que la relation de dénomination exige, contrairement à la seule relation de désignation, que la relation X (expression linguistique) → x (choses) ait été instaurée au préalable. Il n'y a en effet relation de dénomination entre X et x que si et seulement s'il y a eu un acte de dénomination préalable, c'est-à-dire l'instauration d'un lien référentiel ou d'une fixation référentielle, qui peut être le résultat d'un acte de dénomination effectif ou seulement celui d'une habitude associative, entre l'élément x et l'expression linguistique X. Une telle exigence n'est nullement requise pour la relation de désignation. Si je ne puis appeler une chose par son nom que si la chose a été au préalable nommée ainsi, je puis désigner, référer

à, renvoyer à une chose par une expression sans que cette chose ait été désignée auparavant ainsi (Kleiber, 2001).

La seule difficulté, potentielle, de ce passage est que l'auteur ne précise pas si « l'instauration [préalable] d'un lien référentiel » est le fait de l'individu ou de la langue. Le fait qu'il considère la dénomination comme un « acte » semble montrer qu'il penche plutôt vers une conception individuelle et cognitive de cette « instauration préalable »². Cet aspect existe certainement, mais seulement dans le cadre de la langue commune : lorsque j'utilise ou entends une dénomination nouvelle pour moi, je sais que l'instauration préalable du lien référentiel est *déjà* accomplie, même elle n'est pas encore établie pour moi.

Un dernier exemple³ est pris d'un épisode qui eut lieu alors que mon fils Nicolas avait entre deux et trois ans. Je le portais dans mes bras lors d'une nuit étoilée, et il me demanda, en montrant le ciel « C'est quoi, ça ? ». Je lui répondis : « C'est des étoiles ». Sa curiosité parut satisfaite. Mais l'aurait-elle été si j'avais répondu : « Ce sont des lumières dans le ciel » ? Il m'aurait alors peut-être dit : « Oui, ça, je le vois », ou bien, plus probablement, il aurait peut-être pensé que je me moque de lui en lui donnant une évidence. Ce qu'il voulait connaître, en réalité, c'est leur nom, c'est-à-dire apprendre si ces lumières dans le ciel qu'il voit et qu'il suppose que je vois aussi⁴ ont une existence pour nous, les êtres humains. C'est une information que je lui ai donnée en même temps que la dénomination lexicalisée. Cela signifie qu'il y a une sorte de pré-nominalisation des objets de notre environnement : nous supposons qu'ils sont déjà nommés, qu'une instauration préalable d'un lien référentiel a déjà été accomplie dans la langue. Il faut alors supposer que la *forme* de la dénomination est un indicateur de sa nature dénominative. La brièveté est certainement un critère, de même sans doute que l'opacité. « Étoile » possède ces deux qualités. Même si on peut accepter l'équivalence logique entre les étoiles et des lumières dans le ciel, leur statut linguistique est entièrement différent.

2. Du moins à l'époque où il a écrit ce texte.

3. Que j'ai déjà donné à de nombreuses occasions. Voir par exemple Frath (2016 a).

4. Voir l'excellente analyse de cette question dans Kleiber (2019).

Des langues nommantes : notion de nomination, puissance démiurgique de la langue

Malgré cette constatation, la limite entre dénomination et désignation est floue : la lexicalisation n'est pas une caractéristique qui affecte une expression de manière binaire, discrète. Par exemple, on pourrait considérer « médecin des yeux » non comme une désignation discursive, mais comme une dénomination dans un corpus d'usages à destination d'enfants pour qui « ophtalmologue » serait incompréhensible. Mais la question de la frontière se pose surtout lors du *processus* de lexicalisation, une transition souvent appelée « nomination ».

Marche blanche

L'expression « marche blanche » est apparue en 1996 en Belgique pour désigner une marche de protestation silencieuse et sans pancartes organisée par les parents des victimes d'un tueur en série. Les participants ont été invités à porter quelque chose de blanc, « symbole de neutralité, de dignité, d'espoir et d'innocence⁵ », d'où le nom donné à cette marche. Il a ensuite été repris par les journalistes à propos d'autres faits divers : il s'est lexicalisé, il s'est détaché de son usage discursif originel pour référer à une sous-catégorie de marche.

Il est remarquable que c'est l'existence même de l'expression « marche blanche » qui peut amener les gens à en organiser d'autres. Si elle n'était pas lexicalisée, pour faire une marche blanche, il faudrait que quelqu'un se souvienne qu'en 1996, une marche « blanche » a eu lieu en Belgique et qu'il parvienne à persuader d'autres personnes que ce type de marche serait adapté au cas qui les préoccupe à ce moment-là. Mais l'expression est dans la langue, et elle est dorénavant disponible avec son corpus d'usages et son cortège de traditions, désormais coupée des circonstances historiques qui l'ont produite. La dénomination possède une puissance démiurgique⁶.

On peut supposer qu'une enquête auprès des organisateurs de la première marche blanche pourrait permettre de découvrir celui ou celle qui a créé l'expression. Mais même si c'était le cas, il y a peu de chances que cette personne se considère véritablement comme l'auteur

5. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Marche_blanche

6. Frath (2015, 2016 b).

de l'expression, et elle aurait entièrement raison. Le premier usage de « marche blanche » était purement discursif et descriptif : il désignait une marche qui allait être blanche. Sa lexicalisation, c'est-à-dire son entrée dans la langue, n'est pas le fait du premier locuteur, c'est un phénomène collectif qui s'est inscrit dans la langue. Il est probable qu'en entendant « marche blanche » prononcé par d'autres, le premier locuteur ait pensé qu'il n'avait lui aussi fait que reprendre une expression déjà lexicalisée.

SCMR

Autre exemple de nomination, donné par Nathalie Garric (2015) :

- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *SCMR* ?
- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *salle de consommation à moindre risque* ?
- Pouvez-vous m'indiquer où se trouve la *salle de shoot* ?

L'auteur note que, du point de vue de la référence, les trois expressions recevront la même réponse, à savoir : « Gare du Nord ». Elle note aussi que ce ne seront pas les mêmes personnes qui emploieront les trois, ou bien pas dans les mêmes circonstances. « Salle de shoot » est très certainement une dénomination lexicalisée, avec plus de 800 000 occurrences dans les moteurs de recherche. « Salle de consommation à moindre risque » est également lexicalisée, avec 97 000 occurrences. En revanche « SCMR » reste une tentative de nomination sans lendemain : je n'en ai trouvé aucune occurrence dans les moteurs de recherche. Le nom de « piquerie », mentionné par Garric, s'il n'est pas utilisé en France, est en revanche une dénomination en français du Québec, avec 27 000 occurrences dans les moteurs de recherche. Les locuteurs du français disposent ainsi d'un certain choix s'ils veulent parler d'un endroit où les toxicomanes peuvent prendre légalement leur drogue dans de bonnes conditions d'hygiène. « Salle de shoot » est utilisé dans le cas général, avec des valeurs péjoratives par les opposants à leur mise en place ; « salle de consommation à moindre risque », d'aspect assez technocratique, est employé par les personnes qui y travaillent ou qui y sont favorables. « Piquerie » a été adopté par les Québécois, et peut-être sera-t-il à terme une dénomination pour tous

les francophones en raison de la valeur non marquée du terme et de son signifiant mono-lexical.

Là également, l'existence de la dénomination facilite la mise en place de nouveaux lieux de ce type. Sans la dénomination, il faudrait à chaque fois redécrire ce dont il s'agit parce qu'il n'y aurait pas de dénominations en mesure d'agréger autour d'elle des connaissances discursives.

Patron constructionnel

Emilia Hilgert fait état dans un article de 2016 de la capacité de certaines expressions à en générer d'autres du même type. Elle donne notamment les exemples suivants :

- Belle entre les belles
- Gris de chez gris
- Le patron des patrons

Ces expressions lexicalisées peuvent être réutilisées avec d'autres mots, par exemple :

- Pauvre entre les pauvres
- Naze de chez naze
- Le top model des top models

C'est potentiellement aussi le cas de « marche blanche ». On pourrait concevoir « marche rose » pour une marche de lutte contre le cancer du sein, ou « marche bleue » pour une marche de lutte contre la pollution des océans. Je n'en ai pas trouvé dans les moteurs de recherche. Il y avait bien « marche verte », mais l'expression avait été forgée par le roi du Maroc en 1975 pour nommer des manifestations populaires qui furent organisées pour obtenir le rattachement du Sahara espagnol au Maroc. Si « marche blanche » n'est pas (encore) devenu un « patron constructionnel », c'est que le besoin référentiel de s'en servir n'a pas été ressenti jusqu'ici. Mais cela reste possible.

Qu'en est-il des concepts et du contenu ?

Le lecteur aura sans doute remarqué que, jusqu'ici, je n'ai fait usage ni de concepts, ni de contenus sémantiques. Il y a au moins deux raisons à cela. La première est que ces deux notions sont intrinsèquement liées au point de vue individualiste spontanément adopté par la plupart des linguistes : si l'être humain est une singularité ontologique, alors la société est une construction où les gens communiquent leurs états intérieurs. La parole est ainsi inéluctablement l'expression de concepts qui la précèdent : on s'intéresse alors à la mise en forme codée des contenus et au décodage des paroles, c'est-à-dire à la formation dans l'esprit de l'interlocuteur des concepts que le message véhicule. La séparation de la forme et du sens est alors consommée, une idée que Saussure rejette dans ses *Écrits*, et qui est avantageusement remplacée par une conception anthropologique de la langue comme celle qui est défendue ici.

La seconde raison est qu'on peut entièrement s'en passer au niveau ontologique. Si le lecteur se reporte à l'épisode des étoiles, il remarquera que l'enfant accède au référent et à l'usage d'« étoile » uniquement grâce au nom, sans passage par le concept. L'adage médiéval « *vox significat rem mediantibus conceptibus* » est alors douteux, tout comme sa représentation traditionnelle sous la forme du triangle sémiotique attribué à Boèce et utilisé sans relâche tout au long du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne, où il a été popularisé dans le monde anglo-saxon par Ogden et Richards (1923). Nous n'accédons pas au référent par l'intermédiaire des concepts, nous y avons un accès *direct* par le moyen de la dénomination lexicalisée. C'est pourquoi j'ai proposé le pseudo-adage médiéval suivant : « *Concursus vocis et rei facit conceptum*⁷ ». En effet, le concept se construit dans l'esprit *après* la rencontre entre le nom et la chose. Sachant que le mot « étoile » existe dans la langue, l'enfant est maintenant prêt à accueillir des connaissances discursives disponibles dans les corpus d'usage. Il apprendra par exemple que toutes les étoiles dans le ciel n'en sont pas (il y a aussi des planètes, des amas globulaires, des galaxies, des quasars...) ; qu'on les dessine traditionnellement avec des rayons ou des branches, même si on ne les voit pas dans celles du ciel ; qu'une danseuse peut être une étoile, etc.

Le concept n'est alors qu'une rationalisation métalinguistique des connaissances acquises par une personne sur un couple objet/nom à

7. Frath (2018).

partir des corpus d'usage. Une définition de dictionnaire est un discours métalinguistique qui présente l'essentiel de ces connaissances sous une forme ramassée, concise et facilement accessible. Et ce qu'on appelle des sèmes en linguistique, ce ne sont que des représentations simplifiées de ces définitions. On a dès lors tort de leur attribuer une valeur ontologique de « contenu » sémantique : ils viennent *après*, ils ne sont pas la cause de leur usage, ils sont le fruit d'un discours métalinguistique que le pouvoir démiurgique de la langue présente comme réel⁸.

Le sens d'un mot, ce n'est pas une liste de sèmes, même ouverte. Les mots n'ont pas de « contenu ». Ils n'ont que des usages, ceux qui sont stockés dans les corpus auxquels nous avons été exposés, que nous avons mémorisés, et qui guident nos propres usages. Nous pouvons cependant transgresser les usages admis, et il arrive que la transgression soit ensuite à son tour lexicalisée, comme ce fut par exemple le cas de la souris d'ordinateur.

La causalité comme entité métalinguistique

J'en reviens maintenant à la causalité évoquée au début de ce texte à propos d'une présentation faite par Mel'cuk lors d'un colloque à la Sorbonne en 2015. Mon exposé⁹ eut lieu juste après le sien, et comme lui, j'avais pris comme exemple le verbe « causer », plus quelques autres mots de causalité. Mais fidèle à l'idée que le sens des mots, c'est leur usage, je les avais étudiés en corpus. J'avais trouvé qu'on pouvait distinguer deux grandes catégories parmi les usages de « causer » :

- 1) Quelque chose ou quelqu'un cause chez une personne un état psychologique agréable ou désagréable, comme dans les exemples suivants :

- Je ne croyais pas ainsi *causer* d'ennuis à mon oncle.
- ... la joie qu'elle ne doutait pas que ses paroles allaient *causer* à ma tante,
- ... l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui *causer*

8. J'ai appelé cette pratique le saut du métalinguistique à l'ontologique (Frath 2018).

9. Frath (2016 c).

- ... puisque devenu le corps de celle qu'il aimait, il serait désormais le seul qui fût capable de lui *causer* des joies et des tourments
- il bénissait Odette de lui permettre ces visites quotidiennes, dont il sentait qu'elles ne devaient pas lui *causer* à elle une bien grande joie
- ... lui donnait la même sensation d'étouffement que peut *causer* aujourd'hui à des gens habitués à vingt ans d'électricité, l'odeur d'une lampe qui charbonne ou d'une veilleuse qui file
- ... l'échelle des plaisirs qu'elle pouvait lui *causer*
- ... mais sans lui *causer* de trop vives souffrances.

2) Une petite minorité d'occurrences concernait des dommages causés par un phénomène naturel, un conflit, un accident, le travail, comme par exemple dans :

- Sa dernière erreur avait été de mourir après dix ans de ménage, et de *causer* ainsi la mort du marchand de draps, qui ne put lui survivre.
- Les balles sifflaient au-dessus de la Moselle, sans *causer* de pertes ni d'un côté ni de l'autre.
- L'affaire Blaireau commençait à *causer* un grand tapage dans Montpaillard.
- On était tenté de regarder aux mains de ce drôle pour voir s'il ne s'y trouvait pas des calus *causés* par le maniement de la rame.

Le verbe « causer » n'est donc pas un opérateur de causalité : son usage est déterminé par les corpus d'usage auxquels nous sommes habitués, comme c'est le cas pour tous les mots. D'ailleurs, les exemples de Mel'cuk sont tous construits sur ces modèles (par exemple « Pol Pot a *causé* la mort de millions de Cambodgiens »). En aucun cas, il ne pourrait avoir de phrases comme « les organisateurs ont *causé* la course », même s'ils en sont à l'origine, ou « mes parents ont *causé* mon voyage au Maroc », même si ce sont eux qui l'ont financé.

Comment comprendre alors le point de vue de Mel'cuk ? Une clé est sans doute la phrase suivante relevée dans son texte : « Tout dans le monde a une cause », qui montre que pour lui la causalité est

quelque chose de réel et d'universel qui relie deux phénomènes par un lien déterministe. Or rien n'est moins sûr : il est bien connu que le déterminisme ne joue aucun rôle en physique moderne. *Exit* donc la causalité comme phénomène doté de réalité. Par ailleurs, beaucoup de philosophes ont eu des doutes. Pour Hume déjà, « *there is no object which implies the existence of any other, if we consider these objects in themselves*¹⁰ ». Effectivement, la causalité implique la sélection par le locuteur de l'élément causal et de l'élément causé : il nomme l'un, par exemple « la pluie » et il le relie à un autre « la route est mouillée » par un lien causal, qui n'est d'ailleurs par forcément doté d'une forme linguistique (« il a plu, la route est mouillée », « la route est mouillée parce qu'il a plu », etc.). Ces choix lexicaux et cette relation logique n'existent que dans notre monde humanisé par la langue. Pour la nature en dehors de nous, il n'y a là rien qui ait un sens, il n'y a que des états qui se succèdent.

Qu'est-ce donc que la causalité pour nous ? Elle n'est rien d'autre qu'une entité métalinguistique. Nous constatons des successions d'événements dans notre expérience commune nommée. Nous remarquons alors des ressemblances et des régularités, tant au niveau de la forme linguistique qu'à celui de la référence. Certains des phénomènes dont nous parlons sont considérés comme sans rapport entre eux (par exemple « après la pluie, le beau temps ») ; d'autres au contraire nous semblent reliés par une relation de causalité, qui existe alors *pour nous*, d'autant plus facilement qu'elle vient à nous sous des formes linguistiques (*parce que, car, provoquer, causer*, etc.). Et, comme pour toutes les autres choses dénommées, la *puissance démiurgique*¹¹ des dénominations fait que nous lui attribuons une réalité. Nommer la cause, c'est ainsi la faire exister.

Et cette existence est éminemment culturelle. Dans son livre sur la pensée chinoise, François Jullien (2015) note que la notion de causalité ne s'est pas développée en Chine. On peut supposer que c'est en raison d'une conception cyclique de l'univers et de la vie qui fait qu'il n'y a ni début ni fin. La pensée occidentale, quant à elle, est toujours prise entre ontologie et téléologie, entre le commencement (la Genèse) et la fin des temps (le Jugement dernier). Les phénomènes qui ont lieu entre ces deux termes sont considérés comme des étapes dont l'une produit

10. Cité dans Russell (1946 : 639).

11. Voir Frath (2014, 2016 a, 2016 b), entre autres.

l'autre dans une chaîne causale. Jullien cerne les valeurs d'un mot chinois, *shi*, proches par certains aspects de la causalité occidentale, traduite tantôt par *situation*, tantôt par *évolution* ou *condition*. Il propose le terme de *propension*, qui dit bien ce que les Chinois entendent, selon lui, par causalité. Il cherche à comprendre pourquoi :

[...] un autre [possible] a prévalu, qui n'a pas cherché à expliquer le monde, à répondre à son grand pourquoi, mais s'est attaché à en déceler finement les moindres propensions pour en épouser les infléchissements et pouvoir ainsi entrer en phase avec son « fonctionnement » : se détournant de ce fait aussi bien de ce que nous appelons la physique que la métaphysique ; n'ayant besoin ni de poser Dieu, comme « cause » du monde, ni non plus de penser la Liberté, comme « cause » de la volonté du sujet (Jullien, 2015 : 15).

Si la causalité est perçue autrement dans certaines cultures, c'est bien qu'elle n'a rien d'universel, ni dans le réel, ni au niveau de la pensée, ni même au niveau linguistique. Nous ne cherchons pas à exprimer la cause ou quelque autre concept dans nos énoncés : nous utilisons la langue telle qu'elle se présente à nous. Les notions peuvent ensuite en être extraites grâce à un effort métalinguistique. Si on peut percevoir une notion de cause dans « mort de honte » ou « odeur de la mer », c'est parce que notre tradition métalinguistique lui a donnée une existence dénommée, que nous pouvons ensuite détecter au prix d'un effort. Ceci ne veut pas dire qu'elle existe en soi.

Conclusion : une conception anthropologique de la langue et du monde

Les exemples de la marche blanche et de la causalité montrent que la langue nous donne à voir le monde et nous donne les moyens d'agir sur lui. Comme le dit Wittgenstein (1961 : § 241), « est vrai et faux ce que les hommes disent l'être ; et ils s'accordent dans le langage qu'ils emploient. Ce n'est pas une conformité d'opinion, c'est une forme de vie ». Nous nous accordons dans la langue sur ce qui existe, sur ce qui est vrai, sur ce qui est bon, sur ce qu'il faut faire. La langue n'est pas le simple reflet de la réalité du monde ; elle participe de l'existence de ce monde *pour nous* au point que nous ne percevons pas très clairement ce qui est effectivement du monde et ce qui est purement anthropologique,

c'est-à-dire qui n'existerait pas si nous n'étions pas là, comme l'amour, la beauté, les marches blanches, la causalité, les théories scientifiques, les religions, etc. Tout cela se mélange dans notre vie commune. Le monde n'est pas fait que des choses qui nous environnent ; il est fait aussi de ce que nous en disons. Dénommer une chose, c'est en même temps former une catégorie, c'est-à-dire regrouper des occurrences qui se ressemblent par certains aspects. Forger des notions métalinguistiques, même illusives comme la causalité, c'est donner des explications au mystère du monde et rendre possible l'action.

Nous vivons dans un monde humanisé par la langue. Elle est, avec la nature et la société, un des trois milieux dans lesquels nous vivons. Les animaux vivent eux aussi dans la nature et en société, et ils sont capables de communiquer de diverses manières. Mais l'espèce humaine est la seule qui possède un langage démiurgique où le fait de nommer les choses les fait exister *pour nous*.

Références bibliographiques

- Benveniste, É., (1974) 1978, *Problèmes de linguistique générale, Tome 2*, « La forme et le sens dans le langage », Paris : Gallimard.
- Frath, P., 2014, « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » IV, 19-34.
- Frath, P., 2015, « Dénomination référentielle, désignation, nomination », *Langue française*, 188, 33-46.
- Frath, P., 2016 a, « Règles et langage privé. Saul Kripke : Wittgenstein: *On Rules and Private Language* (1982) », in D. Thomières (dir.), *Des mots à la pensée. Onze variations sur l'interprétation*, Reims : Épure, 193-214.
- Frath, P., 2016 b, « Référence et dénomination de l'être et du non-être », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Négation et référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » V, 127-143.
- Frath, P., 2016 c, « Épistémologie linguistique de la causalité », in S. Viellard et I. Thomières (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation, Actes du colloque international, Paris, 23-24 octobre 2015*, Paris : CELISCO. http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la_grammaire_de_la_cause_actes.pdf (consulté le 09/04/2020).

- Frath, P., 2018, « La catégorie comme entité métalinguistique », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 407-424.
- Garric, N., 2015, « Polémique métalangagière sur une (dé)nomination : Le terme 'confrontation' », *Langue française*, 188, 61-76.
- Hilgert, E., 2016, « Les formules comme patrons constructionnels », in M. Pitar et al. (dir.), *Hommage au 50^e anniversaire du département de français de l'université de l'Ouest*, Timisoara, 139-156.
- Jullien, F., 2015, *De l'être au vivre. Lexique euro-chinois de la pensée*, Paris : Gallimard.
- Kaufmann, J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2019, « C'est quoi ça, Papa ? ou histoire de sens partagé », in G. Cislaru et V. Nyckees (dir.), *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*, Londres : ISTE, 31-49.
- Mel'cuk, I., 2016, « La causation en langue », in S. Viellard et I. Thomières (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation, Actes du colloque international, Paris, 23-24 octobre 2015*, Paris : CELISCO.
- Ogden, C. K. et Richards, I. A., 1923, *The Meaning of Meaning*, New York : Harcourt, Brace & World. <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.221615> (consulté le 09/04/2020).
- Rastier, F., 2008, « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique », *Nouveaux actes sémiotiques*, 111. <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1640> (consulté le 18/01/2020).
- Russell, B., 1946, *History of Western Philosophy*, Londres : Routledge.
- Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Wittgenstein, L., 1961, *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques* (trad. P. Klossowski), Paris : Gallimard.

Entités polysémiques, antonymie et « théorie des stéréotypes »

Patrick Haillet

Université de Cergy-Pontoise, LT2D – EA 7518

phaillet@hotmail.com

Introduction

L'approche de la polysémie et de l'antonymie que nous proposons dans cette étude s'inspire d'un travail antérieur (Haillet, 2008) sur la manière dont la « théorie des stéréotypes » permet d'expliquer certains phénomènes relevant de la structuration du lexique. Ce travail avait pour objet la préfixation (cf. Pinchon, 1971 : 12-13) en *in-* (*im-*, *il-*, *ir-*) d'adjectifs se terminant par *-ble* (par exemple : *indémontable*, *imprévisible*, *illisible*, *irréparable*). L'examen de la relation sémantique entre l'adjectif préfixé et sa « contrepartie non préfixée » aboutissait – en appui sur une étude publiée par Anscombe en 1994 – à une série de constatations, dont nous rappellerons ici celles qui nous semblent en lien direct avec l'objet du présent article, à savoir les entités polysémiques et d'éventuelles relations d'antonymie entre elles.

Tout d'abord, dans bien des cas, l'adjectif non préfixé en *in-* (*im-*, *il-*, *ir-*) est le « contraire » de l'adjectif préfixé. Ainsi, par exemple, (1) s'oppose bien à (2) :

- (1) *écriture lisible*
- (2) *écriture illisible*

La combinaison (1) admet la paraphrase « écriture qui est aisée à lire » et la combinaison (2) admet une paraphrase identique à « ne... pas » près (« écriture qui n'est pas aisée à lire ») ; ce sont, du reste, des paraphrases de ce type – avec ou sans le pronom relatif et le verbe *être* (cf. Mitterand, 1963/1992 : 30) – que l'on trouve au début des descriptions des adjectifs dans de nombreux dictionnaires monolingues.

La propriété que nous retenons ici comme définitoire de la relation d'antonymie entre deux entités lexicales « x » et « y » est, précisément, la possibilité de paraphraser « x » et « y » par deux formules identiques à « ne... pas » près.

L'observation, sous cet angle, des combinaisons telles que (3) et (4) montre qu'il est nécessaire de prendre pour objet des *associations de type* « adjectif + nom » :

- (3) *personne imprévisible*
- (4) *résultat imprévisible*

En effet, le sens de *imprévisible* n'est pas exactement le même dans ces deux exemples (et il en va de même pour la « contrepartie » *prévisible*). En face de (3), *personne imprévisible*, on a bien *personne prévisible* et les deux adjectifs admettent respectivement des paraphrases identiques à « ne... pas » près (par exemple : « dont on ne peut pas prévoir les réactions » / « dont on peut prévoir les réactions ») ; en face de (4), *résultat imprévisible*, on a bien *résultat prévisible*, mais les paraphrases – identiques à « ne... pas » près – sont de type « que l'on ne peut [pouvait] pas prévoir » / « que l'on peut [pouvait] prévoir ». Les paraphrases qu'admet (3) ne conviennent pas pour gloser (4), et inversement.

De même, *réversible* (cf. Anscombe, 1994) n'a pas le même sens dans (5) et dans (6) ci-dessous :

- (5) *mouvement réversible*
- (6) *blouson réversible*

La combinaison (5) admet, par exemple, la paraphrase « mouvement qui peut se reproduire en sens inverse » qui ne correspond pas au sens de « réversible » dans « blouson réversible » ; la combinaison (6) se laisse gloser, quant à elle, par la formule « blouson que l'on peut porter [qui peut être mis] à l'envers comme à l'endroit » qui ne correspond pas au sens de « réversible » dans « mouvement réversible ».

C'est, précisément, la caractéristique que nous retenons comme définitoire des entités polysémiques : en fonction de leur environnement discursif, certaines occurrences d'une entité polysémique admettent telle ou telle paraphrase qui est exclue par d'autres occurrences de cette entité (toujours en fonction de leur environnement discursif).

On constate par ailleurs que face à *mouvement réversible*, on a bien *mouvement irréversible* (ou encore *phénomène irréversible* face à *phénomène réversible*) – alors que la combinaison « blouson irréversible » n'a aucune chance de se trouver spontanément produite par un locuteur francophone adulte (et il en va de même pour « canapé inconvertible », alors que l'on a bien *canapé convertible* – cas à rapprocher du « couple » *monnaie convertible / monnaie inconvertible*).

Le dernier cas de figure pertinent pour notre propos est illustré par le « couple » que forment (7) et (8) ci-dessous :

- (7) *personne désirable*
- (8) *personne indésirable*

La combinaison (7) peut être paraphrasée par des formules telles que « personne qui inspire un désir charnel », « personne qui excite le désir », qui ne sont pas des « contraires » de « personne dont on ne souhaite pas la présence (dans un groupe, sur un territoire, etc.) », glose qui convient pour rendre compte du sens de la combinaison (8).

Dans ce qui suit, nous présentons brièvement la manière dont il est possible de rendre compte du fonctionnement de certains adjectifs préfixés en *in-* – ainsi que de l'absence de la « contrepartie positive » pour certains d'entre eux – dans le cadre de la « théorie des stéréotypes » élaborée par Jean-Claude Anscombe en appui sur les travaux de Putnam (1975), de Fradin (1984) et de Kleiber (1987, 1988, 1989, 1990, 1993).

Structuration du lexique et « théorie des stéréotypes »

Le postulat central de la « théorie des stéréotypes » (Anscombe, 1994, 1996, 1998, 2001, 2002, 2004) est que la *signification* d'un terme est une suite ouverte de *phrases* associant ce terme à d'autres. Une précision est nécessaire, à ce stade, concernant les concepts de *phrase* et de *signification* : de la même manière que *discours* s'oppose à *langue* (cf. par exemple Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 373), *énoncé* s'oppose

à *phrase*, définie par Ducrot (1980 : 7) comme « une entité linguistique abstraite, purement théorique, [...] un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours » ; ce que produit un locuteur, ce à quoi on attribue un sens, ce n'est donc pas une *phrase*, mais un *énoncé* particulier d'une phrase. La distinction entre *signification* et *sens* est à considérer dans la même perspective : on parle du *sens* au plan de l'*énoncé*, et de la *signification* au plan de la *phrase* correspondante.

Les deux citations qui suivent sont destinées à illustrer le postulat de base de la « théorie des stéréotypes » :

Je ferai mienne l'hypothèse de Putnam [1975] d'une totale séparation entre la fonction référentielle du langage et la signification intervenant dans le fonctionnement discursif. En d'autres termes, le signifié de base des items lexicaux n'est en aucune façon la description du monde. À certains items lexicaux [...] est attachée une liste ouverte de phrases, les *phrases stéréotypiques*, qui constituent le *stéréotype* de l'item concerné. Par exemple, l'item *singe* comportera dans son stéréotype la phrase (stéréotypique, donc) *Les singes mangent des bananes*. D'une façon très générale, si *m* est un item lexical, son stéréotype sera un ensemble de phrases $g(m, n_1)$, $g(m, n_2)$, ..., $g(m, n_i)$, etc., qui relie l'item *m* en tant que forme à d'autres formes n_1, n_2, \dots, n_i , etc. Et c'est le statut sémantique de ces phrases qui confère une signification à *m* [...]. Cette façon de procéder [...] illustre bien l'hypothèse que derrière les mots il y a d'autres mots [...]. Les contenus sémantiques de *m* et de n_1, n_2, \dots, n_i , etc. ne peuvent être définis indépendamment les uns des autres. (Anscombe, 2002, p. 117)

[Le] faisceau ouvert de phrases, appelé *le stéréotype du terme*, [...] définit la valeur sémantique d'un terme par ses rapports à d'autres termes : il s'agit donc d'une certaine façon d'une visée structuraliste, dans la mesure où la valeur d'un terme est définie par les rapports qu'il entretient avec d'autres termes. (Anscombe, 2004, p. 63)

En ce qui concerne la *nature* des phrases qui composent le stéréotype d'un item lexical, Anscombe (2002 : 117) précise qu'il s'agit, pour une large part, de phrases *génériques* qui attribuent à une entité donnée

certaines *propriétés* – et qu'il y a *trois* grands types de phrases génériques (Kleiber, 1989 ; Anscombe, 1994).

Cette typologie repose sur toute une série de critères linguistiques précis, dont nous ne retenons ici que deux. La première étape consiste à déterminer si la « phrase générique » peut – ou non – être réalisée en combinaison avec des enchaînements dits « exceptifs » qui représentent une entité (ou une sous-catégorie d'entités) comme ne possédant pas la propriété en question (et, partant, comme constituant une exception à la « règle générale »). La deuxième étape consiste à tester la possibilité de prédiquer la propriété en question à propos d'une entité spécifique. C'est ce qu'illustrent les exemples (9), (10) et (11) :

- (9) Les tortues sont ovipares.
 (10) Les pruniers donnent des prunes.
 (11) Les chats sont affectueux.

Par convention, nous adoptons ici les étiquettes « type A », « type B » et « type C » pour désigner ces trois types de phrases génériques (et, partant, les trois types de propriétés). Ce qui caractérise (9) est qu'il n'admet pas les enchaînements du genre « sauf les tortues marines », « à l'exception de celles qui vivent au Maroc » – et on constate en outre que des combinaisons telles que *Cette tortue est ovipare*, *Leur tortue est ovipare*, etc. sont incongrues ; l'exemple (9) relève donc du type A.

L'exemple (10) admet des enchaînements du genre « sauf celui du fond du jardin, on n'a jamais su pourquoi » mais la séquence *Ce prunier donne des prunes* a peu de chances¹ de se trouver produite spontanément par un locuteur francophone adulte – ce qui conduit à considérer que (10) correspond au type B.

Enfin, (11) admet des enchaînements tels que « sauf quand ils ont peur », et *Ce chat est affectueux* peut être énoncé très naturellement – ce qui conduit à conclure que (11) met en scène une propriété du type C.

1. Ces combinaisons (cf. Haillet, 2008) peuvent cependant se trouver produites pour mettre une entité spécifique en contraste avec une autre – comme dans *Ce prunier donne des prunes, alors que celui du fond du jardin, on attend toujours...*

Ces observations sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Type de propriété et exemple	Compatibilité avec des enchaînements « exceptifs »	Possibilité de prédication pour caractériser une entité spécifique
Type A <i>Les tortues sont ovipares.</i>	NON	NON
Type B <i>Les pruniers donnent des prunes.</i>	OUI	NON
Type C <i>Les chats sont affectueux.</i>	OUI	OUI

Tableau 1 — Trois types de phrases génériques

Les propriétés représentées par les « couples » tels que *écriture illisible / écriture lisible* ou encore *mouvement irréversible / mouvement réversible* ne correspondent pas, dans la perspective adoptée ici, à des propriétés génériques (ni à des phrases stéréotypiques).

Le cas illustré par l'absence de *blouson irréversible* face à *blouson réversible* correspond à une phrase stéréotypique de type B : les blousons se portent à l'endroit et non à l'envers ; il existe des exceptions, il est possible de construire un énoncé qui attribue à un blouson particulier la propriété « peut être porté à l'endroit comme à l'envers » (c'est-à-dire « l'exception »), mais non la propriété générique de type B « peut être porté à l'endroit mais non à l'envers ».

C'est dans cette perspective que nous entreprenons, dans ce qui suit, la description du fonctionnement des entités polysémiques *léger*, *lourd*, *légèreté* et *lourdeur* – ainsi que la description d'éventuelles relations d'antonymie entre les adjectifs *léger* et *lourd* et entre les substantifs *légèreté* et *lourdeur*.

Polysémie, antonymie et « théorie des stéréotypes »

Adopter le postulat central de la « théorie des stéréotypes » revient naturellement à focaliser l'attention sur les *associations attestées des termes étudiés avec d'autres termes*. Nous abordons les exemples comportant les adjectifs *léger* et *lourd* – puis les exemples comportant les substantifs *légèreté* et *lourdeur* – en suivant l'ordre schématisé ci-dessous (« x » et « y » désignant les entités polysémiques analysées) :

- (i) cas où les deux termes « x » et « y » commutent dans un environnement donné et sont interprétés comme antonymes,
- (ii) cas où les deux termes « x » et « y » commutent dans un environnement donné et ne sont pas interprétés comme antonymes,
- (iii) cas où un environnement donné admet « x » mais non « y » (ou admet « y » mais non « x »).

Ainsi, par exemple, *lourd* et *léger* sont des antonymes – cas (i) – en association avec *bagage*, avec *repas*, ou encore avec *sommeil* ; pour chacune de ces associations « nom + adjectif », on a une paraphrase différente qui convient pour gloser leur sens – et « le contraire » de cette paraphrase pour gloser le sens de l'antonyme :

- (12) *bagage lourd* / *bagage léger* (qui pèse peu, que l'on peut facilement porter, soulever)
- (13) *repas lourd* / *repas léger* (qui ne charge pas l'estomac, qui se digère bien)
- (14) *sommeil léger* / *sommeil lourd* (que rien ne peut déranger, troubler, qu'il est difficile de déranger)

On note également que les trois ensembles de paraphrases – respectivement, celles qu'admet (12) où *lourd/léger* se combinent avec *bagage*, celles qu'admet (13) où *lourd/léger* se combinent avec *repas* et enfin celles qu'admet (14) où *léger/lourd* se combinent avec *sommeil* – ne sont absolument pas interchangeables ; on retrouve, là encore, une similitude avec le traitement des termes polysémiques par de nombreux dictionnaires monolingues qui proposent, pour chacune des acceptions identifiées, une paraphrase qui ne convient pas pour les autres acceptions.

Un phénomène similaire à ce qu'on a pu constater à propos des exemples (12), (13) et (14) est illustré par les associations *légèreté du N* / *lourdeur du N* ci-dessous, relevant elles aussi du cas (i) :

- (15) *légèreté du bagage* / *lourdeur du bagage*
- (16) *légèreté du repas* / *lourdeur du repas*
- (17) *légèreté du sommeil* / *lourdeur du sommeil*

Ce qui nous semble intéressant à signaler, c'est que les dictionnaires proposent rarement le même nom dans l'entrée *léger* (ou *légèreté*) et

dans l'entrée *lourd* (ou *lourdeur*), et lorsque c'est le cas, cela correspond à la relation d'antonymie commentée *supra*. Cette constatation est à mettre en rapport avec la « triple investigation dictionnaire » (Pruvost, 2005) et, plus précisément, avec la « deuxième investigation dictionnaire » consistant à repérer, dans un dictionnaire donné, toutes les entrées comportant une occurrence de tel ou tel terme, de manière à faire apparaître le réseau d'entités associées à ce terme. Deux entités polysémiques ne peuvent, en effet, entretenir une relation d'antonymie que dans les environnements où elles commutent, où il est possible de remplacer l'une par l'autre – cas (i) *supra*. Enfin, les exemples dans lesquels *léger* et *lourd* (ou *légèreté* et *lourdeur*) sont des antonymes s'apparentent à ce que nous avons pu évoquer à propos de *lisible/illisible* ci-dessus : les propriétés en question ne sont représentées ni comme « génériques » ni comme « constituant une exception ».

Voyons, à présent, quelques exemples qui illustrent le cas (ii) – en précisant que l'analyse proposée sollicitera des contextes plus larges que le cas (i) pour déterminer les paraphrases admises et exclues par les différentes occurrences des entités étudiées. Ainsi, *léger* peut commuter avec *lourd* en association avec *comportement* – cf. (18), (19), (20) et (21) – mais *léger* et *lourd* ne sont pas, dans ce cas, interprétés comme antonymes :

- (18) Quant au jugement par les pairs, tous les notaires consultés à Paris sont effarés par le comportement de ce notaire, et tous sont étonnés du *comportement léger* de la chambre départementale. La chambre de Paris est beaucoup plus rigoureuse apparemment. (Net-iris²)
- (19) Or, le crédit donné à ce témoignage apparaît excessif lorsque l'on prend en considération les pratiques peu conventionnelles et le *comportement léger* de la spécialiste qui reconnaît ne déclarer que certains des patients qu'elle suit – deux sur huit –, qui fait des déclarations contradictoires sur la personne en charge des taxes devant être réglées relativement aux séances, qui reconnaît avoir commis une erreur sur l'une des factures de la requérante ou encore qui affirme avoir indiqué que le nombre de séances pour le mois de septembre était de 26 sans avoir préalablement vérifié

2. <https://forum-juridique.net-iris.fr/monde-de-justice/158168-ti-tgi-porter-plainte-contre-notaire-officier.html>

ce nombre et qui ne peut le vérifier ultérieurement parce qu'elle a détruit son agenda. (Nations unies, *Jugement n° 1422*³)

- (20) Il est accusé par 69 étudiantes d'avoir eu un *comportement lourd* et insistant. Un enseignant de l'université d'Assas, à Paris, a été renvoyé après les plaintes de plusieurs dizaines d'élèves. (*Le Point*⁴)
- (21) Hier soir, M6 diffusait un nouveau numéro de « Zone Interdite ». L'émission était consacrée aux animateurs des clubs de vacances. L'un d'eux, un jeune homme se faisant appeler Mikado, s'est particulièrement fait remarquer. De nombreux téléspectateurs ont en effet commenté l'émission sur Twitter, pointant du doigt le *comportement* « *lourd* », « beauf » de l'animateur. (Dailymotion⁵)

En effet, les formules du type « qui manque de sérieux / qui manque de rigueur » permettant de gloser le sens de *léger* dans (18) et (19) ne sont pas interprétées comme contraires des paraphrases « qui manque de finesse / qui manque de délicatesse / qui est (trop) insistant »⁶ qui conviennent pour gloser le sens de *lourd* dans (20) et (21). C'est un phénomène similaire que l'on observe à propos de (22) et (23) :

- (22) Lorsque je vois le mal que nous avons pour abreuver nos animaux et arroser nos cultures, je ne comprends pas la *légèreté du comportement* de certains agriculteurs des environs qui irriguent une partie des routes en même temps que leurs cultures ! (*Ariège Agro-Écologie*⁷)
- (23) En français, le harcèlement s'entend comme des actes répétés : on sent l'insistance et la *lourdeur du comportement*. (vu-dailleurs.com)

Le « manque de sérieux » de l'exemple (22), où *légèreté* correspond à *léger* de (18) et (19), n'est pas le contraire du « manque de finesse, de délicatesse » de (23) où *lourdeur* correspond à *lourd* des exemples (20) et (21).

3. http://untreaty.un.org/UNAT/UNAT_Judgements/Judgements_F/UNAT_01422_F.pdf

4. https://www.lepoint.fr/faits-divers/assas-un-enseignant-renvoye-apres-des-mes-sages-deplaces-a-des-etudiantes-19-04-2019-2308586_2627.php

5. <https://www.dailymotion.com/video/x2x7uvs>

6. C'est également ce qu'illustre le « couple » *Ce que tu peux être lourd ! / Ce que tu peux être léger !*

7. <https://ariegeagroecologie.wordpress.com/tag/recuperation-eau-de-pluie/>

Dans le même esprit, (24) et (25) parlent du « manque de sérieux », des « agissements inconsidérés » de l'administration – alors que (26) et (27) mettent en avant sa « complexité excessive » :

- (24) Un détenu s'est évadé la veille de Noël de la prison de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et n'a toujours pas été repris. Contactée par l'AFP, l'administration pénitentiaire était injoignable vendredi matin.
Selon RTL qui a donné l'information, le détenu s'est évadé à l'aide de draps.
« Nous mettons en cause la *légèreté de l'administration* à tous les niveaux concernant la gestion de cet établissement », a déclaré Paul Adjedj, secrétaire régional de la CGT pénitentiaire Paca/Corse.
Selon ce dernier, le centre de détention de Salon-de-Provence « a accueilli des détenus de la centrale d'Arles après que celle-ci a été inondée (en décembre 2003, ndlr), sans renfort de personnel ». (*Le Parisien*⁸)
- (25) Que d'énervement face à ces *légèretés de l'administration* qui vous mettent dans une situation par la suite impossible... (*Recours radiation*⁹)
- (26) Les chefs d'entreprise, les artisans et les commerçants, principaux créateurs de richesses et d'emplois, sont également confrontés en France à cette *lourdeur de l'administration* qui les oblige, dans le cadre de leurs démarches administratives, à multiplier les formalités et à passer par de multiples organismes : l'URSSAF, l'ORGANIC, la CNAM... (Sénat, *Projet de loi sur les simplifications administratives*¹⁰)
- (27) On se croit souvent bien renseigné sur les diverses prestations existantes, or il n'en est rien. Un rapport du Comité national d'évaluation du revenu de solidarité active (RSA), paru en décembre 2011, est ainsi arrivé à cette conclusion inattendue : des bénéficiaires potentiels d'aides ignorent qu'ils y ont droit ou aban-

8. <http://www.leparisien.fr/faits-divers/un-detenu-s-est-evade-du-la-prison-de-salon-de-provence-04-01-2008-3292472257.php>

9. http://www.recours-radiation.fr/observatoire_pole_emploi/topic1138.html

10. <https://www.senat.fr/questions/base/2003/qSEQ03030125G.html>

donnent les démarches face aux *lourdeurs de l'administration* ! (Blog de Francis Richard¹¹)

Les exemples qui relèvent du cas (ii) s'apparentent à ce qu'on a pu voir *supra* à propos du « couple » *personne désirable / personne indésirable* : les adjectifs *lourd* et *léger* ne sont pas antonymes dans ces environnements – et il en va de même pour les substantifs *lourdeur(s)* et *légèreté(s)*. D'autre part, les caractéristiques prédiquées par les énoncés contenant les entités polysémiques examinées ici ne correspondent pas à des propriétés génériques (ni à des phrases stéréotypiques) ; il s'agit de particularités qui ne sont pas représentées comme constituant des « exceptions à la règle ».

Reste à illustrer – et à commenter – le cas (iii). Les extraits (28) et (29) sont des exemples d'environnements dans lesquels *léger* et *lourd* ne commutent pas. Ainsi, là où *léger* a le sens de « peu sensible, peu perceptible, peu important », il ne commute pas¹² avec *lourd* :

(28) Demain (mercredi 4 avril), 2^{ème} jour du mouvement de grève organisé par les syndicats de cheminots. Il y aura un *léger mieux* mais la situation reste fortement perturbée. Pour la Champagne-Ardenne, la SNCF annonce trois TGV sur 10 en circulation, trois TER sur 10 et aucun Ouigo. (Champagne FM¹³)

et là où *lourd* a le sens de « difficile, compliqué », il ne commute pas avec *léger* :

(29) C'était il y a cinq ans et demi, une éternité d'une certaine façon. « *Le contexte était lourd*, le secteur de l'automobile était en grande difficulté, un plan social se préparait chez PSA, mais n'avait pas été annoncé pour cause de campagne électorale. »

11. <http://www.francisrichard.net/article-etat-nounou-il-y-a-plethora-d-aides-et-allocations-en-france-et-c-est-ruineux-116683121.html>

12. Les combinaisons *un lourd mieux* (cf. 28) et *le contexte était léger* (cf. 29) ne sont pas attestées du tout. Cf. également Kleiber (2010) à propos des entités polysémiques et des antonymes.

13. <https://www.champagnefm.com/news/greve-a-la-sncf-un-leger-mieux-de-main-43265>

L'État vient alors en aide à la filiale bancaire du constructeur, Banque PSA Finance, en lui octroyant une garantie de 7 milliards d'euros. (*Le Républicain lorrain*¹⁴)

Enfin, les combinaisons **(30)**, **(31)** et **(32)** illustrent l'impossibilité de faire commuter *légèreté* avec *lourdeur* et *lourdeurs* avec *légèretés* :

- (30)** *légèreté des mœurs*
- (31)** *lourdeurs d'estomac*
- (32)** *lourdeurs dans les jambes*

Face à **(30)**, combinaison désignant ce qui est libertin et non conforme à une certaine norme en matière de mœurs, on n'a pas *lourdeur des mœurs* – et on note également le caractère incongru de *légèretés d'estomac* (ou de *légèretés dans les jambes*), séquences forgées et non attestées qui ne désignent donc pas, respectivement, le contraire de **(31)** et de **(32)**, combinaisons qui décrivent des sensations singulières, pénibles, difficiles à supporter.

Les caractéristiques prédiquées par les exemples qui relèvent du cas (iii) sont représentées comme constituant des particularités – et ne correspondent ni à des propriétés génériques ni à des exceptions à la règle.

Éléments de conclusion

La démarche présentée ici repose sur l'examen des paraphrases qu'admet – ou non – tel ou tel segment de discours, telle ou telle combinaison d'entités. Une entité lexicale est considérée comme polysémique si certaines de ses occurrences admettent une paraphrase qui est exclue par d'autres occurrences (c'est-à-dire par les combinaisons de l'entité en question avec d'autres environnements) ; deux entités lexicales sont interprétées comme antonymes si elles admettent – dans un environnement donné – deux paraphrases identiques à « ne... pas » près.

L'examen du fonctionnement des quatre termes étudiés ici à la lumière de la *théorie des stéréotypes* permet de constater que *léger* et *lourd* ne peuvent être interprétés comme antonymes que dans des environnements dans lesquels ils commutent – et il en va de même pour *légè-*

14. <https://www.republicain-lorrain.fr/economie/2017/04/15/hollande-s-inscrit-dans-l-histoire-de-psa>

reté(s) et *lourdeur(s)*. Le phénomène de polysémie est lié à d'éventuelles relations d'antonymie, déterminées précisément par le réseau d'associations qui relie chacun de ces quatre termes à d'autres entités ; la nécessité de prendre en compte l'environnement discursif de l'adjectif – ou du substantif – analysé pour déterminer son *sens* correspond à la conception de la *signification* telle qu'elle est définie dans le cadre de la *théorie des stéréotypes* : liste ouverte de *phrases* qui associent un terme donné à certains termes – *mais non à d'autres*.

Cette approche de la *signification* et du *sens* apporte un éclairage particulier sur des principes sous-jacents à l'organisation des entrées dictionnaires ainsi que sur le rôle des exemples ; elle constitue, à coup sûr, à la fois une source d'inspiration pour l'analyse de la structuration du lexique et une contribution significative à l'évolution des techniques lexicographiques.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 1994, « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *LINX*, 5, 299-321. <https://doi.org/10.4000/linx.1225>
- Anscombe, J.-C., 1996, « Semántica y lexico : topoï, estereotipos y frases genéricas », *Revista española de lingüística*, 25(2), 297-310.
- Anscombe, J.-C., 1998, « *Pero / sin embargo* en la contra-argumentación directa : razonamiento, genericidad y léxico », *Signo y Seña*, 9, 75-104.
- Anscombe, J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76. <https://doi.org/10.3406/lgge.2001.883>
- Anscombe, J.-C., 2002, « *Mais / pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexique », *LINX*, 46, 115-131. <https://doi.org/10.4000/linx.104>
- Anscombe, J.-C., 2004, « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in M. L. Donaire (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, 41-74.
- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- Ducrot, O., 1980, « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Paris : Minuit.

- Fradin, B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64, 325-369. [https://doi.org/10.1016/0024-3841\(84\)90067-6](https://doi.org/10.1016/0024-3841(84)90067-6)
- Haillet, P. P., 2008, « Théorie des stéréotypes et structure du lexique : à propos de la préfixation en *in-* d'adjectifs finissant par *-ble* », in D. Leeman (dir.), *Des topoi à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue*, Annecy : PU Savoie–Mont-Blanc, 257-275.
- Kleiber, G., 1987, *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne : Peter Lang.
- Kleiber, G., 1988, « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le français moderne*, 56(1/2), 1-15.
- Kleiber, G., 1989, « Généricité et typicalité », *Le français moderne*, 57(3/4), 127-154.
- Kleiber, G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève : Droz.
- Kleiber, G., 1993, « L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? », in C. Plantin (dir.), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris : Kimé, 356-371.
- Kleiber, G., 2010, « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un... sens interdit », *Cahiers de lexicologie*, 96, 129-149.
- Mitterand, H., (1963) 1992, *Les mots français*, Paris : Puf.
- Pinchon, J., (1971) 1986, *Morphosyntaxe du français. Etude de cas*, « Les préfixes négatifs *in-*, *non-*, *a-* », Paris : Hachette.
- Pruvost, J., 2005, « Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^e siècle », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 137, 7-37. <https://doi.org/10.3917/ela.137.0007>
- Putnam, H., 1975, « The Meaning of 'Meaning' », in *Mind and Language and Reality, Philosophical Papers*, 2, Cambridge : Cambridge U.P., 215-271.

Le suffixe *-ji* dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien : un emprunt au turc ottoman qui se porte bien

Badreddine Hamma

Université d'Orléans, LLL – UMR 7270

badreddine.hamma@univ-orleans.fr

À mon père, à l'occasion de ses cent ans.

Introduction

Notre étude¹ s'intéressera aux noms d'agent en arabe tunisien issus ou inspirés du turc ottoman et, en particulier, à une classe de mots se construisant avec le suffixe *-ji*, prononcé [ʒi], et auquel correspondent des graphies variées en turc, dont deux relativement fréquentes et proches de la forme retenue : *-ci* et *-çi* (il s'agit, ici, d'un cas de variantes

-
1. Je tiens à remercier Emilia Hilgert pour ses précieuses remarques de relecture. Un très grand merci également à tous les amis, proches et collègues tunisiens qui ont eu l'amabilité de prendre part aux échanges sur les mots en [ʒi] et parfois de manière très suivie, en particulier : Ahmed Gasmî, Hasna Ghoul, Bayouadh Chheba Noureddine, Mehrez Mabrouki, Fawzi Solmi, Ahmed Ghaouar, Houcine Bahia, Wael Belgacem, Mohamed Lazher Bahi, Najia Chriaa, Imed Toumi, Sahbi Tarek Mbarek, Chbil Dimassi, Khames Mkadem, Ferial Elatrech, Imen Elatrech, El-Aïcha Hamma, sans oublier mon très cher père Mohammed Hamma, qui vient de souffler ses cent bougies. Je suis également très reconnaissant à Basma Ibrahim pour les échanges qu'on a eus autour des N d'agent du même type en égyptien.

combinatoires). L'attaque de cette forme monosyllabique relève d'une affriquée (le *-c* se prononçant [dʒ] et *-ç* [tʃ] en turc), comme l'atteste la transcription analytique adoptée dans le dictionnaire bilingue français-turc de Bianchi (1843), par exemple, où elles sont transcrites respectivement *-dji* et *-tchi*. Pour notre étude, nous opterons pour une transcription en API de ces lexies, sans crochets, mais en italique pour en faciliter le repérage. Nous utiliserons, en revanche, des crochets pour les segments transcrits isolés pour les distinguer des formes graphiques. Nous accompagnerons nos transcriptions d'explications en cas de besoin, afin de permettre d'observer les variations sur le plan phonologique². Ainsi, on a la forme [dʒi] dans *babu:dʒi* (babouchier) ou *qo:ldʒi* (garde) et [tʃi] dans *balyqtʃi* (poissonnier) ou *nubetʃi* (adepte de la danse de transe, la nouba). Mais, aujourd'hui, dans les différents parlers vernaculaires tunisiens, ces formes ont complètement disparu au profit de la version simplifiée *-zi*. En turc moderne, ces variations sont en revanche conservées, avec, en sus, des nuances vocaliques en distributions complémentaires, qui sont absentes de l'arabe tunisien moderne (désormais ATM). Ben Cheneb (1962), parmi d'autres, note ce suffixe [ǧî], en utilisant une sorte d'archiphonème [ǧ] regroupant et neutralisant les deux versions (voisée et non voisée).

Du point de vue historique, cette forme a été introduite dans les parlers tunisiens sous le régime beylical ottoman (allant de 1574 à 1957) ; le rôle du turc ottoman s'y cantonnait au statut de langue lexicatrice, en fournissant un lexique spécialisé tourné notamment vers les usages administratifs de la monarchie, et donc sans prendre le pas sur les langues vernaculaires locales. De fait, le déclin de l'Empire ottoman au profit d'un régime républicain en Tunisie depuis 1957 a entraîné la disparition dans l'usage d'une grande partie de ce lexique, en particulier celui lié aux entités sociopolitiques (fonctions administratives, postes militaires spécifiques...) ou dont le nom s'est modernisé, comme *bi:telme:ldʒi* (trésorier), *gma:regdʒi* (douanier), *ba:lta:dʒi* (pompier), etc. De même, certains métiers traditionnels en [ʒi] ont commencé à disparaître progressivement ; c'est le cas des N *qatra:nʒi* (celui qui prépare ou vend du goudron), *sa:bu:nʒi* (celui qui prépare ou vend du savon), *qasfa:ʒi* (celui qui confectionne, répare ou vend des sébiles) ; etc. Toutefois, certains autres usages populaires correspondant à des réalités contemporaines continuent à être employés de nos jours, comme *qahawe:ʒi*

2. Pour la version translittérée se reporter au tableau récapitulatif en annexe.

(serveur dans un café), *qamma:rzi* (adepte des jeux de hasard), *sukke:rzi* (ivrogne), etc. Aujourd'hui, plus de soixante ans après la fin de la monarchie ottomane, on peut observer l'emploi de nombreux noms en [ʒi] en ATM, témoignant de la renaissance d'un procédé de créativité lexicale affaibli pour des raisons historiques et linguistiques. Aujourd'hui, on assiste à l'apparition de plusieurs dizaines de mots nouveaux, allant de *tajja:rzi*, *bulla:rzi* et *kawwa:rzi* (pilote d'avion, vitrier et footballeur) à *fadle:kzi*, *qawmzi* et *θawr(a)zi* (plaisantin, adepte du panarabisme et rebelle) ; etc. (voir aussi la liste complète des N en [ʒi] en annexe, soit 132 lexies). C'est que cet emprunt semble avoir trouvé sa place dans le système de l'ATM. Aussi le but de cette étude sera de voir de quelle manière ce suffixe est devenu productif en tunisien et de déterminer les raisons et les facteurs qui ont facilité son intégration, sur les plans phonologique, morphologique, sémantique et pragmatique. Mais avant d'aller plus loin, il serait judicieux de rappeler ce que recouvre la notion de nom d'agent ici.

Qu'est-ce qu'un nom d'agent ?

L'appellation « N d'agent » en morphologie reçoit plusieurs définitions et semble souvent liée à une certaine intuition sémantique selon laquelle on désigne celui qui accomplit ou exécute une action donnée et pourrait exclure, par là-même, les N vus comme « statifs » (cf. les N en *-ant* : *habitant*, *descendant*, *amant*, etc., ne désignant pas un procès agentif). Ainsi, Benveniste (1948), Fillmore (1968), Cruse (1973), Dowty (1978) et plus récemment Anscombe (2001 et 2003), entre autres, considèrent que l'agent remplit le rôle d'un initiateur, d'un instigateur, ou d'un auteur d'une certaine action et est, de ce fait, vu comme nécessairement animé, humain et volontaire. Notons, au passage, que dans cette optique, les agents inanimés sont habituellement exclus, entre autres, en rapport avec des agents de nettoyage, de dégraissage ou autres (cf. détachant, lessive, acide, etc., voir Van de Velde 2018 : 121). Pour appuyer ce constat, il y a toute une panoplie de critères et de paraphrases, comme la compatibilité avec certains adverbes et périphrases verbales propres aux activités : *en cinq minutes*, *être en train de...* ou l'utilisation de proformes verbales en faire, comme reprise (cf. *le faire*, *en faire autant*, *faire de même*, etc.).

Cette conception des N d'agent ne va pas sans rappeler la distinction faite par Benveniste (*op. cit.*) entre les N en *-tor (-eur)* et *-tér (-(a)teur)* en

indoeuropéen de manière générale selon laquelle les N d'agent se divisent en deux catégories : « celui qui fait l'action X » ou « celui qui est voué à faire l'action X ». Cette dernière exprime ce qui est attendu d'une personne (aptitude / capacité / destination / prédisposition à faire une action donnée). Cette distinction se reflète, d'après l'auteur, dans la morphologie des N (dérivation d'une base verbale ou d'une base nominale : *sauveur* de *sauver* et *sauveteur* de *sauvetage*).

Dans cette étude, vu la diversité des emplois en [ʒi] en ATM (dénominations de professions, des caractères, des spécialités, des titres, etc.), nous opterons pour un traitement élargi de la notion « N d'agent ». Nous suivrons ici la définition proposée par Mel'cuk (1993), reprise, entre autres, par El Cherif (2011), sans discuter ici sa validité ; il s'agira, pour nous, d'un simple cadre permettant de faire une étude unifiée des emplois du suffixe [ʒi], surtout que, sur le plan du sens, il y a un certain continuum (voir *infra*). Ainsi, pour Mel'cuk, le N d'agent correspond au premier actant dans la paraphrase affectée à un N dérivé ou composé : *joueur*, *étudiant*, *gardien*, *nuisible* et *convenable* admettant d'être paraphrasées respectivement par « celui qui (joue + étudie + garde + nuit + convient) ». Conformément à cette définition, on peut avoir à la fois des *métiers*, des *fonctions*, des *statuts*, des *titres*, des *grades*, des *gentilés*, des *caractères*, etc., ce qui correspond en gros aux dérivations françaises par suffixation, avec *-ier*, *-er*, *-eur*, *-iste*, *-ard*, *-ant*, *-ent*, *-aire*, *-eux*, comme dans : *joueur*, *ramasseur*, *acteur*, *brancardier*, *puriste*, *camionneur*, *usurpateur*, *usurier*, *menteur*, *baratineur*, *président*, *tricheur*, *locataire*, ou des N composés (cf. *marchand de glace*, *médecin-ostéopathe*, *décorateur d'intérieur*, etc.) ; ils désignent aussi bien des activités que des capacités à faire certaines activités ou aussi des caractères humains et des statuts, etc.

Les noms d'agent de l'arabe tunisien moderne en -ji

Comme le rattachement à l'Empire ottoman se faisait à distance pendant la régence de Tunis, les seuls domaines qui étaient concernés dans un premier temps étaient le monde militaire, marin et administratif, illustrés par (1-2). L'usage imposait la connaissance des fonctions, des postes ou de la hiérarchie établie :

- (1) *bi:telme:ldʒi/xazne:dʒi* (trésorier), *bumbe:dʒi* (bombardier),
gma:regdʒi (douanier), *ba:lta:dʒi* (pompier), *loyme:dʒi* (responsable)

ou spécialiste des mines), *qo:ldzi/qabidzi* (garde/portier), *ta:baʕdʒi* (responsable du poinçonnage)...

- (2) *ndama:dʒi* (responsable du gouvernail), *fluke:dʒi* (batelier), *makine:dʒi* (mécanicien pour bateau), *kannu:tʒi* (responsable des canots), *trejje:ʒi* (treuilliste)...

Étant donné que l'occupation turque s'est très vite transformée en un mouvement nationaliste chez les beys de Tunis, qui ont réclamé leur indépendance de la régence ottomane depuis 1705 avec les Husseinites, et que la langue dominante de communication était l'arabe tunisien, on a très vite assisté à une extension des noms en [ʒi] à d'autres domaines populaires en rapport avec les attitudes et les caractères, dans des constructions du type (3) :

- (3) *fakerdʒi/nwa:ʕerdʒi* (futé/ingénieur), *qamma:rdʒi* (adepte des jeux de hasard), *sukke:rdʒi* (ivrogne, alcoolique), *xaberdʒi* (informateur)...

Cela a aussi concerné certains métiers et certaines pratiques populaires et traditionnelles surtout en rapport avec la restauration et les activités artisanales, comme en (4) et (5) :

- (4) *lable:bʒi* (celui qui prépare et vend de la soupe aux pois chiches), *brike:ʒi* (celui qui prépare et vend des briks), *halwa:ʒi* (confiseur), *hargme:ʒi* (celui qui prépare et vend des ragoûts aux pieds de veau ou aux pattes de mouton), *fa:rba:tʒi* (celui qui prépare et vend des boissons fraîches)...

- (5) *dbɛ:ʒi* (teinturier), *maqfu:lʒi* (celui qui confectionne, répare ou vend des marmites), *mya:refʒi* (celui qui confectionne, répare ou vend des couverts), *qa:waqʒi* (chapelier), *qatra:nʒi* (celui qui prépare ou vend du goudron), *sa:bunʒi* (celui qui prépare ou vend du savon), *qasʕa:ʒi* (celui qui confectionne, répare ou vend des sébiles), *fu:ta:ʒi* (celui qui vend des serviettes), *qunda:qʒi* (celui qui confectionne, répare ou vend des crosses de fusils)...

Ce procédé de formation s'étend à certaines appellations populaires de certains métiers courants comme en (6) :

- (6) *gerba:zi* (porteur d'eau), *ħamma:mzi* (patron d'un hammam), *qahawε:zi* (serveur dans un café), *sa:ħa:tzi* (horloger), *saqa:lzi* (maçon spécialiste en échafaudages), *qadifε:zi* (couturier), *trumbε:zi* (spécialiste des canalisations), *tʃεleqzi* (fripier), *xorde:zi* (ferrailleur), *bankε:zi* (banquier), *busta:zi* (postier)...

Afin de rendre compte du fonctionnement et du processus d'intégration de ces formes en [zi] dans les parlers vernaculaires tunisiens, il sera ainsi utile dans un premier temps de rappeler la place qu'occupe le phénomène d'emprunt en ATM et de rappeler ensuite ce que recouvre en morphologie et en sémantique la notion de « nom d'agent » qui est au centre de cette étude. Notons que les N d'agent en [zi] en arabe tunisien sont un phénomène qui a été remarqué par certains linguistes qui se sont intéressés à la question de l'emprunt en tunisien (Baccouche 1994 ; Ghoul 2004, Sfar 2004 et 2006 ; Mejri *et al.* 2009, Sayahi 2011), mais sans qu'il y soit réservé une étude circonstanciée. Et c'est justement la tâche que nous nous donnons dans le présent travail.

L'emprunt en arabe tunisien moderne

Comme l'ont souligné les linguistes ayant travaillé sur le phénomène d'emprunt (comme Deroy 1956, Zwanenburg 1983, Baccouche 1994, ou Loubier 2011), l'emprunt lexical est un phénomène naturel et vital qui garantit l'évolution et la modernisation des langues. C'est aussi l'un des leviers de leur enrichissement, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. La grande vitalité de l'ATM est un phénomène qui a fait l'objet de nombreuses études, entre autres, Baccouche 1994 et 2009, Mejri et Baccouche 2004, Caubet 2000, Bianchini 2007, Mejri *et al.* 2009, ou aussi Mzoughi 2015. Cette vitalité s'explique à la fois par des raisons historiques, vu les différentes civilisations qui se sont succédé et qui se sont côtoyées sur les territoires tunisiens (Afrique du Nord, une partie du Sud de l'Europe et de l'Asie de l'Ouest) et par des raisons géographiques : la position stratégique de la Tunisie lui a valu d'être un point de passage et un espace de rencontres pour les marins, les commerçants, etc., ce qui a été propice pour les échanges linguistiques et le contact des langues. D'ailleurs, historiquement, le pourtour méditerranéen a connu divers usages linguistiques hybrides (*lingua franca* et sabirs parlés dans les ports...) et le maltais, le turc et le tunisien d'aujourd'hui, entre autres, en sont les meilleurs témoins.

L'ATM est ainsi un mélange de trois grandes strates linguistiques (Baccouche 1994 ; Mejri *et al.*, 2009 : 54) : tout d'abord, on distingue un substrat libyque, punique, grec et latin que l'on rencontre seulement dans quelques rares occurrences souvent opaques du point de vue dérivationnel et sémantique, dont des noms anciens pour divers objets et autres plats traditionnels – comme *kabu:s* (chapeau), *barnu:s* (burnous), *kɔksɪ* (couscous), *ɣɔnzɛ:ja* (cuiller), etc. – ou des toponymes – Gafsa, Tozeur, Carthage, Sfax, Monastir, Sbeïtla, etc. Ensuite, on distingue la langue arabe, issue des conquêtes musulmanes depuis le VII^e siècle, qui est devenue progressivement la langue principale du pays, étant donné que les pratiques de l'islam, devenu la première religion du pays, reposent sur la connaissance de la langue arabe, sans parler de la suprématie de la culture arabo-musulmane de l'époque (cf. Dunant 1885 et Rousseau 1864). L'arabe est considéré, de fait, comme la strate de base sur laquelle repose l'ATM et constitue sa charpente linguistique et sa principale source de vocabulaire. On distinguera, enfin, un superstrat assez important, perceptible à travers les phénomènes de diglossie et d'emprunts (Baccouche 1994) : l'ATM compte aujourd'hui parmi son vocabulaire des milliers de mots nouveaux, d'emprunts, de calques, etc. (issus surtout du turc ottoman, du français, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien) ; cela concerne, en particulier, les domaines techniques, artistiques, scientifiques, économique et les nouvelles technologies, donc, quelque part par besoin et parfois aussi par prestige (cas du français et de l'anglais). Pour garantir cet enrichissement lexical, l'ATM a dû ainsi faire preuve d'une grande acclimatation.

Le fonctionnement de l'emprunt en arabe tunisien moderne

Comme cela a été rappelé plus haut, la structure du tunisien prend appui sur une strate d'arabe et, en dehors des cas d'alternances codiques, les emprunts aux autres langues tendent à s'adapter au système-hôte, en se soumettant en particulier aux schèmes consonantiques sous-tendant le fonctionnement de l'arabe. Dans les langues sémitiques, le sens lexical est principalement porté par la structure consonantique et implique dans les emprunts une périphérisation et une banalisation des voyelles de la langue source (y compris d'ailleurs dans les emprunts directs à l'arabe véhiculaire sous sa forme classique et moderne), aboutissant ainsi à une sorte de schéma consonantique en ATM, que

pourraient illustrer les deux emprunts au français *règle* et *bicyclette* (les consonnes sont indiquées en gras) : le premier pourrait donner des constructions comme *jirɛ:gl* (il règle), *ri:glɑ* (une règle), *mre:gl* (régulé) et le deuxième des constructions comme *jibaskil* (« pédaler ») ; *baskla* ou *biskile:t* (une bicyclette) ou *baskalti/biskile:ti* (ma bicyclette)... Ces exemples témoignent d'une intégration parfaite des mots français dans le système de l'ATM, vu qu'on y conserve les chaînes consonantiques respectives *r-g-l* et *b-s-k-l* alors que les voyelles du français s'y amenuisent au profit des voyelles du tunisien et au profit des règles de combinaisons de l'ATM. Notons qu'en arabe, de manière générale, le sens associé à une chaîne de consonnes donnée reste abstrait et schématique et ce sont les moules morphologiques constitués par les voyelles en addition à une liste fermée de consonnes qui permettent d'en stabiliser le sens, en marquant, entre autres, le cas, la personne, la flexion, l'aspect, etc. Ainsi, le schème *k-t-b* – pour reprendre un cas connu – ne signifie pas écrire mais renvoie seulement à la base ayant donné le verbe *kataba* (écrire) et d'autres formes, comme *kita:b*, *kutob*, *ka:tib*, *ka:tiba*, *maktaba*, *maktab*, *kutajb*, *kita:ba*, *maktu:b* (signifiant respectivement : livre, livres, auteur, auteure, librairie ou bibliothèque, bureau, petit livre, écriture, écrit/destin).

Somme toute, la lexie empruntée finit par s'adapter aux schèmes consonantiques propres à l'arabe, ce qui permet d'intégrer des lexies déclinées, par exemple, à l'accusatif, comme *ilpece mvarjis* (le PC est infecté par un virus) ou *ilmotær* (ou *ilmitu:r*) *mre:viz* (le moteur est révisé), ou aussi pour former des noms *karri:ta* (charrette), *qasru:na/qasaru:la* (casserole) ou des verbes conjugués : *jikunnekti* (il se connecte), *tlansa* (il s'est embourgeoisé et littéralement « il s'est lancé »), qui sont produits sur des modèles productifs ou moules préétablis de l'arabe tunisien, comme : *jalʃib* (il joue), *msakkir* (fermé), *madhu:n* (peint), *fadlka* (plaisanterie), eux-mêmes issus de moules ou de schèmes de l'arabe véhiculaire : *jalʃabu* (il joue), *muylaq* (fermé), *madru:s* (étudié), *yatrassa* (autoritarisme)...

Parmi les emprunts du turc ottoman qui ont survécu, on trouve justement les N d'agent en [ʒi] qui paraissent très productifs aujourd'hui en ATM. Voyons à présent de plus près ce qui leur vaut cette productivité. Il faudrait préciser à ce stade que de nos jours, hormis quelques-uns, comme en (7), les mots pris directement du turc ottoman ont tous disparu de l'usage avec la disparition des métiers, des traditions, des fonctions y afférentes. On les trouve en revanche dans les récits histo-

riques, dans les livres d'histoire ou dans la littérature du XVIII^e-XIX^e et du début du XX^e siècle et dans les dictionnaires de turc ottoman. Les plus âgés des Tunisiens se souviennent encore de leur utilisation. Ici, ce sont surtout des mots relativement récents qui nous intéressent, comme ceux que l'on trouve en (7-8) (se reporter au tableau en annexe pour la liste complète) :

- (7) *qamma:rzi* (adepte du jeu de hasard), *qahwe:zi* (serveur), *busta:zi* (facteur), *faxxa:rzi* (céramiste), *sukke:rzi* (ivrogne)...
- (8) *maslha:zi* (opportuniste), *kawwa:rzi* (footballeur), *maktbe:zi* (libraire), *ħafwe:zi* (hypocrite), *banke:zi* (banquier), *matbħa:zi* (imprimeur), *yabe:zi* (métayer), *kaskrute:zi* (prépare et vend des casse-croûte), *karhbe:zi* (celui qui loue sa voiture), *tajja:rzi* (pilote), *xwe:nzi* (partisan islamiste)...

C'est surtout au niveau des anthroponymes, comme c'est le cas des langues du substrat, que l'on retrouve des survivances du turc ottoman. Ainsi, une petite recherche dans les pages blanches de Tunisie Télécom, le principal opérateur de télécommunication en Tunisie, a permis de relever de nombreux noms de famille, en (9), comportant [ʒi] et renvoyant surtout à des professions traditionnelles :

- (9) *Xazne:zi* (trésorier), *Hamma:mzi* (patron d'un hammam), *Kamerzi* (vendeur de charbon), *Qasfa:zi* (vendeur de sébiles), *Daybe:zi* (teinturier), *Tobji* (canonnier), *Bla:yzi* (vendeur de babouches), *Yaba:zi* (métayer), *Da:mirzi* (cordonnier)...

Les noms d'agent en turc ottoman

D'après la grammaire de Redhouse (1846), le dictionnaire de Mallouf (1856) ou aussi celui de Ben Cheneb (1962), il existait pendant la monarchie ottomane diverses prononciations des mots en étude : on peut avoir une prononciation en [ʒi] sous l'influence arabe et des formes en [dʒi] et [tʃi] sous l'influence persane. Les autres formes enregistrées relèvent plutôt de variations conditionnées phonologiquement (formes prédictibles et non interchangeable) alternant affriquées sourdes ou sonores ; elles sont suivies de quatre réalisations vocaliques différentes, correspondant aux graphies *i*, *ı* (*i* arrière et prononcé [u]),

u et *ü* (prononcé [y]) : le suffixe retenu est ainsi formé d'une consonne voisée (après les voyelles *i*, *ı* et *a*, ou aussi après une consonne sonore) et peut se dévoiser par assimilation anticipante [tʃ] quand il est précédé par l'une des huit consonnes sourdes du turc (*p*, *f*, *t*, *s*, *k*, *ʃ*, *t*, *f*, *x*). De fait, ce suffixe se décline de huit façons différentes. Ce système est maintenu en turc moderne, après la révolution linguistique de 1923, à travers huit réalisations possibles d'origine contextuelle (*-ci*, *-çi*, *-ci*, *-çi*, *-cu*, *-çu*, *-y*, *-çy*), comme dans les exemples suivants : *postadzı* (postier), *ıfıfı* (ouvrier), *gazetedzi* (journaliste), *halerdzi* (haltérophile), *furıundzı* (boulanger), *sıjasetfı* (politicien), *kapıcı* (portier), *satıudzı* (vendeur), *ajakkabıudzı* (cordonnier), *balıktfı* (pêcheur), *gøzlyktfı* (opticien), *fıtboldzı* (footballeur). Ces variations s'expliquent par le phénomène d'harmonie vocalique qui caractérise le turc ottoman (et moderne), ce qui se manifeste nettement dans la manière dont se forme le pluriel, puisqu'on a la forme *-lar* avec des voyelles postérieures et la forme *-ler* quand les voyelles dominantes de la base sont antérieures.

Les noms d'agent en arabe tunisien

Afin de cerner ce qui revient précisément à l'emprunt au turc et ce qui revient à la strate de base, il sera nécessaire de donner un aperçu ici sur le fonctionnement général des N d'agent en ATM et qui s'inscrit sur le plan grammatical dans la continuité avec le système véhiculaire arabe. Ainsi, certains de ces noms sont tout simplement pris tels quels de l'arabe littéral, avec des variations minimales, comme en (10) :

- (10) *muřallım* (instituteur), *muħa:mi* (avocat), *tbi:b* (médecin), *nařza:r* (menuisier), *muħandis* (architecte), *mutarřım* (traducteur), *tabba:x* (cuisinier), *oste:ř* (professeur), *řa:mil jawmi* (journalier), *muřa:kes* (accrocheur), etc.

D'autres encore sont formés par composition, avec des N de profession en (11), des N de caractères en (12) et des formations par emprunt en (13) :

- (11) *tbi:b senni:n* (dentiste), *bajja:ř N* (marchand de N), *salla:h N* (réparateur de N), *jlim fı dba:bız* (ramasseur de bouteilles en plastique), *jibi:ř w jıřrı fı řaqqara:t* ((il) vend et achète des biens immobiliers),

- mʕallim fil banij* (maçon), *jasnaʕ fi N* ((il) fabrique N), *mad^cd^ca:j / jimad^ci filomme:s* ((celui qui / il) aiguisse les couteaux)...
- (12) *fatte:n* ou *xalwa:d^c* (seneur de discorde), *jigattiʕ fil ʕru:dh* (mauvaise langue / médisant), *dahha:j* (calomniateur), *qawwe:d ha:kim* (indicateur), *kaððe:b* (menteur), *dima jadhik/jifadlik* ((il) plaisante beaucoup)
- (13) *ʕeffa:nti* (chef de chantier), *firmlī* (infirmier), *danti:sti* (dentiste), *kuzi:ni* (cuisinier).

D'autres encore sont formés par dérivation à partir de moules particuliers de l'arabe standard, du type *faʕʕa:l*, *fa:ʕil*, *ʕʕaʕli*, comme en (14), ou avec des moules intégrant le suffixe *-zi*, donc, suivant deux grands types de schéma : *faʕʕa:zi* et *faʕʕ(a):zi*, ce qui donne des lexies, comme en (15), avec des bases arabes, berbères, turques ou françaises :

- (14) *hawwe:t* (poissonier), *ħazze:m* (coiffeur), *ʕasse:s* (gardien), *banna:j* (maçon), *malla:x* (coordonnier), *qa:ri* (instruit), *ka:ri/karra:j* (locataire), *fa:him* (conscient), *ħwe:nti* (épicier), *mne:gli* (horloger)...
- (15) *ħaʕwa:zi* (hypocrite), *kawwa:rzi* (footballeur), *tajja:rzi* (pilote), *qamma:rzi* (adepte des jeux de hasard), *ʕaxxa:rzi* (céramiste), *bulla:rzi* (vitrier), *maktbe:zi* (libraire), *matbʕa:zi* (imprimeur), *ya:be:zi* (métayer), *qahwe:zi* (serveur), *kaba:bzi* (vendeur de kebab), *sabu:nzi* (savonnier), *dbē:γzi* (teinturier), *blē:γzi* (babouche), *grē:bzi* (fripière)...

Du point de vue phonologique, les N d'agent en [zi] suivent ainsi deux types de moules, avec ou sans gémination de la consonne de milieu ou de la position [ʕ(a)] et correspondant à des variantes conditionnées phonologiquement ou lexicalement. Ainsi, quand on a des emphatiques, on peut observer une ouverture maximale, avec un [a], comme en (16) et avec les consonnes non emphatiques, on a plutôt une mi-ouverture, en [e], comme en (17) :

- (16) *qamma:rzi*, *bulla:rzi*, *kaffa:rzi*, *qasfa:zi*...
- (17) *qahawe:zi*, *banke:zi*, *grē:bzi*, *xorde:zi*...

Ces variations peuvent aussi relever de variantes libres (d'ordre régiolectal), comme l'illustrent les couples de mots en (18), et où l'emphase caractérise les parlers du sud et des régions intérieures par

opposition aux parlars du littoral, y compris celui de Tunis (la deuxième forme passant dans les représentations populaires pour une version plus citadine et plus prestigieuse). Ces réalisations apparaissent surtout dans les formes renfermant un allongement thématique par une voyelle de liaison [a] ou [ɛ] :

(18) *maramma:zi vs mramme:zi ; ya:ba:zi vs ya:be:zi ; sabba:bzi vs sabbe:bzi ; forba:zi vs forbe:zi ; taksa:zi vs takse:zi...*

Dans les cas sans allongement thématique, on a généralement une construction à coda qui vient faciliter la connexion entre la base lexicale et l'attaque du suffixe directement.

En somme, on a pu relever 132 lexies en [zi] correspondant à la définition retenue des N d'agent, dont à peine 31 d'origine turque. Le reste des bases appartient à la langue-hôte, soit plus de 80 %, qui sont prises de la strate de base (arabe), ainsi que de divers emprunts déjà incorporés à l'arabe tunisien, pris notamment dans les langues latines du superstrat, cf. *bankε:zi* (banquier), *tbarne:zi* (tavernier), *fala:jzi* (vendeur de valises), *busta:zi* (postier), *bumbe:zi* (bombardier artilleur), *kannu:tzi* (canotier), *sa:bunzi* (vendeur de savons), etc. Ainsi, la base de ces N en [zi] provient surtout du lexique local du pays-hôte et non du turc lui-même, à travers des N de professions, à hauteur de 75 % (98 emplois), dont des activités artisanales, gastronomiques, ou aussi liées à la marine, à l'administration, ou aux pratiques musicales et 25 % indiquant des caractères et des statuts sociaux, soit 34 emplois de notre corpus.

On peut classer les 132 N d'agent en [zi] relevés selon trois grands types : un premier type de 31 emplois désuets, renvoyant à des réalités qui ont disparu de l'usage (relatifs à la monarchie beylicale ou à certains métiers traditionnels disparus), tout en restant parfaitement transparentes pour la plupart (base prise de l'arabe), mais que l'on peut rencontrer dans les écrits littéraires et historiques relatifs à l'époque de la monarchie ottomane. Un deuxième type charnière qui concerne des survivances du passé ottoman à travers des métiers traditionnels qui existent toujours ou décrivant des caractères humains (cf. *sukke:rzi ; faxxa:rzi ; qamma:rzi ; qahawe:zi ; busta:zi...*). Et le plus gros de la liste correspond en réalité à des emplois assez récents (89 emplois) auxquels on peut ajouter 13 emplois suggérés par des locuteurs tunisiens comme des mots possibles, bien que l'usage en soit plus rare ou non unanime,

soit 101 emplois, doublés des variantes régiolectales (voir dernière colonne de droite du tableau annexé).

Manifestations de l'intégration linguistique des emprunts en *-ji*

Outre le processus d'adaptation référentielle motivée par des raisons sociopolitiques et historiques, les mots en [ʒi] font preuve d'une parfaite intégration dans le système de l'ATM sur tous les plans linguistiques. Ainsi, sur le plan phonologique, l'intégration se manifeste dans l'assimilation de l'emprunt turc au système de l'arabe tunisien. Cela apparaît en particulier dans la disparition des affriquées ([tʃ] et [dʒ]) par relâchement articuloire et lénition ou dans la neutralisation de l'opposition sourde/sonore, au profit de la version sonore [ʒ]. De même, la neutralisation apparaît aussi dans le fait que l'attaque est suivie d'une réalisation vocalique unique [i] face aux huit réalisations possibles en turc, ce qui revient, *de facto*, à neutraliser le phénomène d'harmonie vocalique qui caractérise la langue source. On s'oriente ainsi vers une tendance à la simplification, ce qui relève de l'une des marques par excellence de l'intégration des emprunts. Ajoutons à cela certains phénomènes de coalescence du suffixe [ʒi] avec des sons homophones attenants (ici, un [ʒ]), comme c'est le cas en (19) :

- (19) *fali:ʒa* (valise) + *faʃa:lʒi* → *fala:ʒi* (vendeur de valises) ;
furʒa (spectacle) + *fʃa:lʒi* → *fra:ʒi* (spectateur/flemmard)

Il en va de même sur le plan morphologique ; l'ATM fait preuve d'une appropriation de la lexie empruntée, accompagnée d'un détournement impressionnant des modèles d'origine. Ainsi, outre l'alignement sur le moule le plus productif de l'ATM [faʃa:l], dont on a relevé 77 cas sur les 132 occurrences en [ʒi], on a pu identifier deux cas où le noyau vocalique [i] du suffixe [ʒi] s'élide pour s'aligner davantage sur le moule [faʃa:l], comme en (20), et où le [ʒ] occupe la position consonantique finale [l] du schéma [faʃa:l]. Et ce n'est sans doute pas par hasard que ce moule évoque habituellement un certain sens intensif, surtout avec une gémignée :

- (20) *xabra:ʒ* (délateur), *qaħbe:ʒ* (chenapan/canaille)

Comme autre signe fort d'intégration sur le plan morphologique, on trouve quelques usages complexes dérivés à partir du N d'agent dans sa globalité (comme nouvelle base lexicale). C'est le cas du diminutif *qaḥbu:ʒ* venant de l'intensif *qaḥbe:ʒ*, cité en (20), venant lui-même du mot disparu de l'usage *qaḥba:nzi* (maquereau), avec d'ailleurs une remarquable distorsion sémantique (on passe du sens « maquereau » au sens « canaille »). C'est le cas aussi pour l'instrument de musique *kamanza* (violon) dérivant du N d'agent *kama:nzi* (violoniste).

Sur le plan lexico-sémantique, on assiste parfois à un enrichissement sémantique et lexical. Le terme devient polysémique ou devient lui-même une base lexicale. Ainsi, certains N d'agent en [ʒi] ont été détournés dans leur intégralité pour devenir des verbes que l'on peut conjuguer à sa guise, comme le montrent les formes verbales fléchies à la troisième personne, en (21), signifiant respectivement « siroter (prendre son temps) » ; « colporter » ; « se ruraliser » et « se moquer » et en prenant de fait d'autres sens dérivés :

(21) *jitqahwiʒ, jixabriʒ, tʕarbiʒ, jitqaḥbiʒ...*

Un autre fait, quoique marginal, témoigne d'une incorporation de ces formes dans la langue-hôte : les mots en [ʒi] ont donné lieu à une forme non nominale, mais adjectivale ou adverbiale, et à des désignations pour des N non animés, comme en (22) :

(22) *gaʕbe:ʒi* (bâclé, sans discernement), *kaftɛ:ʒi* (N d'un plat)

Enfin, comme autre indice fort d'intégration, on remarque aussi un alignement de la flexion en genre et en nombre sur le modèle tunisien, comme en (23), à travers la forme [a] (qui peut exprimer à la fois le pluriel et le féminin en ATM) et non, donc, à travers les formes *-ler* ou *-lar* du turc ancien et moderne. Rappelons d'ailleurs que le féminin n'est pas marqué en turc :

(23) *kawwa:rʒija* (footballeurs ou footballeuse), *qaḥwe:ʒija* (serveurs ou serveuse), *θawr(a)ʒi* (insurgés ou insurgée)...

Ce qui a visiblement facilité l'intégration des emprunts en [ʒi], c'est, sans conteste, sa grande compatibilité et affinité avec le système de l'arabe, comme en témoignent deux principaux aspects : tout d'abord,

la base est prise dans les trois-quarts des cas de la langue arabe elle-même, classique ou moderne, et donne donc une formation dont la racine est généralement transparente. De plus, le suffixe [ʒi] rappelle, en arabe standard et vernaculaire, un morphème grammatical dont la forme et le sens sont très proches (expriment tous deux l'appartenance et l'origine, ou divers métiers, gentils, traits de caractères...). Ce morphème se présente sous la forme d'un [i] qui vient se greffer après une consonne à une base nominale ou verbale, comme dans *bajtari* (vétérinaire), *fta:jri* (marchand de beignets), *kra:rati* (cocher), *se:jyi* (bijoutier), *mne:gli* (horloger), *ita:li* ou *talje:ni* (italien), *fransa:wi* ou *firansi* ou *su:ri* (français), *tu:nsi* (tunisien), *rabb:ni* (divin), *samfi basari* (audiovisuel), *burdge:ni* (oranger), *matta:ti* (en caoutchouc)...

Remarques sur le sens et les usages des noms d'agent en *-ji*

Généralement, quand on emprunte des expressions dans une autre langue, c'est pour combler un certain manque dans la langue d'usage. Ainsi, les formes en [ʒi] paraissent employées en ATM surtout comme détours ou alternatives évitant l'utilisation d'une version un peu trop formelle ou soignée dans les échanges quotidiens, prise de l'arabe littéral ou classique ; c'est le cas de mots comme *busta:zi* (postier/facteur), *banke:zi* (banquier) ou *tajja:rzi* (aviateur/pilote), qui offrent des substituts familiers pour des mots comme *sa:filbari:d* (postier/facteur), *masrifij/sa:hibulbank* (banquier) ou bien *tajja:r* (aviateur/pilote). Notons à ce stade que, sur le plan sociolinguistique, les formes en [ʒi] ont perdu leur caractère prestigieux d'antan ; en effet, si, à l'origine, elles passaient pour des signes d'ouverture et de supériorité sociale, aujourd'hui, elles se sont popularisées et prennent souvent une connotation péjorative dans l'usage, surtout en comparaison avec leurs équivalents pris au français dans des cas d'alternance codique et qui ont résisté à l'incorporation, comme *banquier / employé de banque*, *postier/facteur* ou *aviateur/pilote* que l'on peut rencontrer chez des universitaires.

Les emplois en [ʒi] en ATM sont aussi à corréliser avec une certaine invariance sémantique selon nous : il semble s'agir pour tous les cas de figure d'une appartenance à un même groupe portant une distinction qui peut être d'ordre professionnel ou moral et comportemental. En témoignent la possibilité d'intégrer ces emplois dans des anaphores associatives de type « locatif » (cf. Kleiber 2001) : ainsi, pour les N d'agent ex-

primant une profession (cf. *bankε:zi*, *kawwa:rzi*, *faxxa:rzi*, *ʕawwa:dzi...*), on pourrait avoir (24) :

- (24) ATM = *fil.ba:n.ka.θam.ma.bankε:zi.ja*
 ST = *fi*_(PREP LOC) -*lba:nka*_(N DEF) -*θamma*_(PRED CIRC) -*bankε:zija*_(N PL-INDEF)
 FR = Dans une banque, on trouve des employés de banque

ou à travers des tournures périphrastiques exprimant le même type de relation (cf. Anscombe 2003), selon le modèle : *Il travaille dans une banque* ou *Il travaille dans (le monde + le domaine + la branche) de la banque*. Il en va de même pour les N d'agent en [zi] exprimant des caractères humains ou des habitudes, cf. *dʕaħħa:kzi* (rieur), *ħafwε:zi* (hypocrite), *fadle:kzi* (plaisantin), *qamma:rzi* (turfiste), etc. qui véhiculent tous un sens intensif et qui s'interprètent comme un caractère qui définit un membre d'un groupe distingué. En effet, ces emplois sont généralement en co-occurrence avec des marqueurs comparatifs ou superlatifs de l'ATM, du type *ʔakbir*, *kbi:r*, *ma-ki:fu-ħad*, etc. signifiant globalement : *gros, vrai, sacré, réel, indécorable, sacré / grand X...*, comme en (25-27), ou véhiculant une valeur aspectuelle d'habitude ou de fréquence avec des marqueurs de l'ATM, comme *di:ma*, *nha:r kul*, *majaʕrif kε:n...* signifiant selon le contexte : *souvent, couramment, beaucoup, habitué, endurci, confirmé, invétéré, éternel*, etc. :

- (25) (*ħafwε:zi + qamma:rzi*) *kbi:r/ma-ki:fu-ħad* (un grand (hypocrite + turfiste))
 (26) *ʔakbir* (*ħafwε:zi + qamma:rzi*) (le plus grand (hypocrite + turfiste))
 (27) (*ħafwε:zi + qamma:rzi*) *ma-ki:fu-ħad* (un hypocrite + turfiste) hors pair)

L'élément X peut aussi correspondre à un élément associé métonymiquement au métier, comme en témoigne le segment ayant servi de base dans la dérivation de ces mots, comme indiqué dans la quatrième colonne du tableau en annexe : *bri:k*, *hargma*, *ku:ra*, *qahwa*, *tabla*, etc. ; il pourrait aussi concerner les membres ou des éléments d'une même classe : la musique représentée par les instruments, les activités artisanales par les accessoires et produits artisanaux, la restauration par les plats ou ingrédients, le commerce par les produits commercialisés, les N militaires ou d'administration... par la spécialité ou la fonction occupée, etc. (voir le tableau en annexe).

Par ailleurs, la présence de doublets lexicaux (Anscombe 2003) permet de distinguer les N d'agent renvoyant à l'auteur d'une action de ceux qui expriment un caractère dans, par exemple, *kawwa:r* que l'on rencontre dans le sud pour dire que « quelqu'un joue très bien au foot », par opposition à la forme plus longue *kawwa:rzi* qui peut aussi prendre le sens de « joueur professionnel », ce qui rajoute un cadre, représenté ici par le métier « être footballeur professionnel parmi les autres », c'est-à-dire ce que l'on attend d'une personne qui est vouée à pratiquer X, conformément à l'une des classes de N d'agent chez Benveniste (1948). Ce constat vaut aussi pour les N de caractères, dans les couples *kajja:f* vs *kajja:fzi* (fumeur) ; *fadle:k* vs *fadle:kzi* (plaisantin) ; *d'ahħa:k* vs *d'ahħa:kzi* (rieur) ; etc., qui cristallisent dans l'usage un décalage de sens particulier : sans *-zi*, on ne désigne *a priori* que la qualité (ici, intensive) et avec *-zi*, on dit, en plus, que celui dont on parle fait partie des meilleurs ou des plus distingués dans le domaine que dénote la base lexicale et, donc, faisant partie d'un groupe.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, il n'y a, en réalité, que très peu d'emprunts lexicaux pris au turc ottoman. Avec les N d'agent en *-zi*, on a surtout un emprunt grammatical et non lexical, selon lequel, on emprunte le suffixe, qui, justement, paraît se prêter à une incorporation en ATM. Ainsi, des formations nouvelles se font surtout à partir d'une base lexicale prise d'un mot local, ce qui est le summum de l'intégration. Ce processus de formation de mots a encore de beaux jours devant lui, étant donné que de nombreux N en [zi] n'ont pas d'équivalents dans le parler vernaculaire tunisien et la version prise en arabe littéral passe pour trop formelle. Il en va de même de la version française non incorporée, qui pourrait passer pour « snob », car non accessible à tous les locuteurs (cf. *pilote, postier, employé de banque, serveur...*). L'alternative ainsi serait la formation populaire en étude (cf. *tajja:rzi, busta:zi, banke:zi, qahwe:zi, tbarne:zi*, etc.). En termes de fréquence d'usage, ce sont *de facto* les mots en [zi] qui l'emportent. Ce suffixe a d'ailleurs pu être intégré dans d'autres parlers arabes du Maghreb et du Moyen-Orient en suivant des processus d'intégration différents. Ainsi, en arabe égyptien, par exemple, le suffixe [zi]³ ne se construit jamais avec des

3. Réalisé plutôt [gi] avec une simplification et un durcissement consonantique.

voyelles longues et se greffe à des bases qui viennent surtout du lexique local et des pratiques sociales et culturelles de la communauté en question. On aboutit ainsi à des N d'agent du type *sofragi* (serveur), *baltagi* (bandit), *makwagi* (celui qui repasse des habits), *warfagi* (celui détient un atelier), *ʔaffagi* (spécialiste des meubles anciens) et *gornalgi* (mauvais journaliste).

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 2001, « À propos des mécanismes sémantiques de formation de certains noms d'agent en français et en espagnol », *Langages*, 143, 28-48. <https://doi.org/10.3406/lgge.2001.889>
- Anscombe, J.-C., 2003, « L'agent ne fait pas le Bonheur : agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en espagnol et en français », *Thélème. Revista complutense de estudios franceses*, 11-27.
- Baccouche, T., 2009, « Dynamique de la langue arabe », *Synergies Tunisie*, 1, 17-24.
- Baccouche, T., 1994, *L'emprunt en arabe moderne*, Tunis : IBLV Beit El-Hikma.
- Ben Cheneb, M., (1962) 2012, *Les mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, Alger : Université d'Alger.
- Benveniste, É., 1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris : Maisonneuve.
- Bianchini, L., 2007, « L'usage du français au Maghreb », *Constellations francophones*, 7. http://www.publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=77 (consulté en juin 2019).
- Caubet D., 2000, « Pour un atlas linguistique du Maghreb », *Revue tunisienne de sciences sociales*, 120, 191-202.
- Cruse, D., 1973, « Some Thoughts on Agentivity », *Journal of Linguistics*, 9(1), 11-23. <https://doi.org/10.1017/S0022226700003509>
- Deroy, L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris : Les Belles Lettres.
- Dowty, D. R., 1979, *Word Meaning in Montague Grammar*, Dordrecht : Reidel.
- Dunant, H., 1885, *Notice sur la régence de Tunis*, Genève : Fick.
- El Cherif, W., 2011, *Vers une classification sémantique fine des noms d'agent en français*, mémoire de Master of Arts, Dalhousie University.
- Fillmore, C., 1968, "The Case for Case", in E. Bach et R. T. Harms (dir.), *Universals in Linguistic Theory*, New York : Holt, Reinhart and Winston, 1-88.
- Ghoul, H., 2004, « Gestion de la variation dans la traduction des noms de métiers et de professions », in S. Mejri et P. Thoiron (dir.), *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Montréal : Agence universitaire de la francophonie, 33-38.

- Kleiber, G., 2001, *Lanaphore associative*, Paris : Puf.
- Loubier, C., 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française.
- Mallouf, N., 1856, *Dictionnaire français-turc avec la prononciation figurée*, Paris : Maisonneuve.
- Mejri, S. & Baccouch, T., 2004, *Les questionnaires de l'Atlas Linguistique de Tunisie*, Paris : Maisonneuve & Larose / Tunis : Sud.
- Mejri, S. Mosbah, S. et Sfar, I., 2009, « Plurilinguisme et diglossie en Tunisie », *Synergies Tunisie*, 1, 53-74.
- Mel'čuk, I., 1993, *Cours de morphologie générale*, Montréal : PU Montréal / Paris : CNRS.
- Mzoughi, I., 2015, *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*, thèse sous la direction de P. P. Haillet, Cergy-Pontoise. tel-01220289
- Redhouse, J. W., 1846, *Grammaire raisonnée de la langue ottomane*, Paris : Dondey Dupré.
- Rousseau, A., 1864, *Annales tunisiennes ou aperçu historique sur la régence de Tunis*, Alger : Bastide.
- Sfar, I., 2004, « La morphologie des noms de professions : incorporation et paraphrase », in S. Mejri et P. Thoiron (dir.), *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Montréal : Agence universitaire de la francophonie, 156-61.
- Sfar, I., 2006, « Fonctions syntagmatiques et incorporation dérivationnelle (affixale et par schèmes) des noms de professions », in S. Mejri et X. Blanco, *Les noms de professions : approches linguistiques, contrastives et appliquées*, Barcelone : Servei de Publicacions de la Universitat Autònoma de Barcelona, 79-94.
- Zwanenburg, W., 1983, *Productivité morphologique et emprunt. Étude des dérivés déverbaux savants en français moderne*, Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins.

Annexe : N en -ji en arabe tunisien moderne classés par ordre alphabétique⁴

Mot API en -3i	Translittéré	Sens	Base	Moule	Dom.	Var. régionales
ba:bu:(d)3i	bā:bu:ǧi	babouchier	ba:bu:ʒ (babouches)	CVCV-3i	ART	Désuet
ba:lta:(d)3i	bā:lta:ǧi	pompiér	ba:lta (gourdin)	CVCV-3i	ADM	Désuet
ba:fqo:l(d)3i	bā:fqo:lǧi	gardien	qo:l (ronde)	CVC-3i	ADM	Désuet
balye:3i	bālge:ǧi	V/C pantouffles	balya (pantouffles)	CVCV-3i	ART	bie:y3i
banke:3i	bānke:ǧi	banquier	bank (banque)	CVCV-3i	ADM	-----
beʃmaq(d)3i	beʃmāqǧi	babouchier	beʃmaq (babouches)	CVC-3i	ART	Désuet
bi:telme:l(d)3i	bi:telme:lǧi	trésorier	bi:telme:l (trésorerie)	CVC-3i	ADM	Désuet
brike:3i	brike:ǧi	V/P bricks	brik (brick)	CVCV-3i	GAST	-----
bullar:3i	Bullā:rǧi	vitrier	bullar (vitre)	CVC-3i	PRO	-----
bumbe:(d)3i	bumbe:ǧi	S. bombes	bu:mbe (bombe)	CVCV-3i	MILIT	Désuet
busta:3i	bustā:ǧi	postier	bu:sta (poste)	CVCV-3i	ADM	-----
byʃjaq(d)3i	byʃtāqǧi	coutelier	byʃjaq (couteau)	CVC-3i	PRO	Désuet
da:mir3i	dā:mirǧi	expérimenté	da:mir (enlume)	CVC-3i	CARA	-----
d'ahha:k3i	dāhha:kǧi	rieur/gai	d'āh (rire)	CVC-3i	CARA	-----
darbe:k3i/	dārbe:kǧi/	S. darbouka	darbu:ka (derbouka)	CVC-3i	MUS	darbke:3i
dba:y3i	dbā:yǧi	teinturier	dba:y (colorant)	CVC-3i	PRO	dba:y3i

4. Voici la liste des abréviations utilisées dans le tableau : VAR(iation) ; DOM(aine) ; translit(ération) ; MUS(ique) ; PRO(fessionnel) ; ART(isan) ; CARAC(ière) ; MAR(in) ; MILIT(aire) ; ADM(inistration) ; STAT(ut) ; GASTR(onomie) ; AD(épte) ; trad(ition) ; S(pécialiste de N) ; (oue de) ; C(onfessionne N) ; V(end N) ; R(épare N) ; F(répare N) ; SD (sud) ; ND (nord).

Le suffixe *-ji* dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien

fādle:kji	fādle:kgi	plaisantin	jifādlik (enquiquiner)	CVC-3i	CARA	fatle:kji
faker(d)3i	fāker:gi	futé	jifākir (réfléchir)	CVC-3i	CARA	Désuet
fala:3ji	fāla:3gi	V. valises	fala:3a (valise)	CVC-3i	PRO	fala:3zi (SD)
faxxa:r3i	fāḥḥā:r3gi	céramiste	faxxa:r (céramique)	CVC-3i	ART	-----
fluke: (d)3i	fluke: gi	batelier	flu:ka (bataeau)	CVCV-3i	MAR	Désuet
fra:3ji	frā:3gi	glandeur	fur3a (spectacle)	CVC-3i	CARA	-----
fra:m3i	frā:m3gi	fromager	forma3 (fromage)	CVC-3i	PRO	-----
fripe:3i	fripe:3gi	fripier	frip (fripe)	CVCV-3i	PRO	-----
ftajra:3i	ftajra:3gi	V/P beignets	fta:jir (beignets)	CVCV-3i	GAST	fta:jri
fū:ta:(d)3i	fū:tā:3gi	V. serviettes	fū:ta (serviettes)	CVCV-3i	PRO	Désuet
ya:be:3i	gā:be:3gi	métayer	ya:ba (champ)	CVCV-3i	PRO	ya:ba:3i (SD)
gassa:b3i	gāssa:b3gi	S. flûte	gasba (flûte)	CVC-3i	MUS	-----
gaḥba:3i	gāḥbā:3gi	mal fait	gaḥbu:3 (? rafle de mais)	CVCV-3i	CARA	Parler du littoral
gerba:3i	gerbā:3gi	V. eau	gerba (gourde)	CVCV-3i	PRO	Désuet
gma:reg(d)3i	gmā:reg3gi	douanier	gma:reg (douane)	CVC-3i	ADM	Désuet
gra:b3i	grā:b3gi	brocantier	garabu:3 (bric-à-brac)	CVC-3i	PRO	-----
haffa:r3i	hāffa:r3gi	fossoyeur	hofra (trou)	CVC-3i	PRO	haffa:r
halwa3i	hālwā3gi	confiseur	halwa (friandise)	CVCV-3i	GAST	-----
hamma:m3i	hāmma:m3gi	patron d'un bain	hamma:m (bain maure)	CVC-3i	PRO	-----
hargme:3i	hārgme:3gi	V/P ragouïts aux pieds	hargma (pieds et tripes)	CVCV-3i	GAST	-----

Badreddine Hamma

haɟwɛ:ʒi	hāšwɛ:ǧi	hypocrite	haɟwa (coup tordu)	CVCV-ʒi	CARA	-----
huku:mʒi	huku:mǧi	pour le gouvernement	huku:ma (gouvernement)	CVC-ʒi	CARA	-----
hra:w(d)ʒi	hrā:wǧi	porte un gourdin	hra:wa (gourdin)	CVC-ʒi	CARA	Désuet
ka:ba:bʒi	kā:bā:bǧi	V/P kebabs	ka:ba:b (kebab)	CVC-ʒi	GAST	Désuet
kaffa:rʒi	kāffā:rǧi	blasphémateur	kaffa:r (blasphémer)	CVC-ʒi	CARA	kaffa:r
kaftɛ:ʒi	kāftɛ:ǧi	V/P kufta	kaftɛ:ʒi (plat trad.)	CVCV-ʒi	GAST	-----
kajja:fʒi	kājja:fǧi	fumeur	jitkajjif (fumer)	CVC-ʒi	STAT	kajja:f
kaman(d)ʒi	kāmānǧi	violoniste	kamaŋa (violon)	CVC-ʒi	MUS	-----
kamjɛ:ʒi	kāmjɛ:ǧi	camionneur	kamju:n (camion)	CVCV-ʒi	PRO	-----
kannu:tʒi	kānnu:tǧi	canotier	kannu:t (canot)	CVC-ʒi	MAR	-----
karhbe:ʒi	kārhbe:ǧi	loueur de voiture	karhba (voiture)	CVCV-ʒi	PRO	-----
karra:k(d)ʒi	kārrā:kǧi	bagnard	karra:ka (baigne)	CVC-ʒi	STAT	-----
karruse:ʒi	kārruse:ǧi	marchand ambulant	karru:sa (carrosse)	CVCV-ʒi	PRO	-----
kaskrute:ʒi	kāskrute:ǧi	V/P de sandwiches	kaskru:t (casse-croute)	CVCV-ʒi	GAST	-----
kawwa:rʒi	kāwwā:rǧi	footballer	ku:ra (ballon)	CVC-ʒi	PRO	kawwa:r
leble:bʒi	leble:bǧi	V/P soupe aux pois chiches	leble:bi (plat trad.)	CVC-ʒi	GAST	-----
loymɛ:(d)ʒi	loǧmɛ:ǧi	S. mines	loym (mine)	CVCV-ʒi	MILIT	Désuet
lukande:(d)ʒi	lukānde:ǧi	aubergiste	lukanda (auberge)	CVCV-ʒi	PRO	Désuet
madama:ʒi	mādāmā:ǧi	pour dames	madama (madame)	CVCV-ʒi	STAT	-----

Le suffixe *-ji* dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien

makine:ʒi	mākinē:ǧi	mécanicien	makina (machine)	CVCV-ʒi	MAR	-----
maktbe:ʒi	māktbē:ǧi	libraire	maktba (librairie)	CVCV-ʒi	PRO	-----
manje:kʒi	mānjē:kǧi	moqueur	jitmani:k (se moquer)	CVC-ʒi	CARA	-----
maqfu:l(d)ʒi	māqfu:lǧi	V/R/C marmites	maqfu:l (couscoussière)	CVC-ʒi	ART	Désuet
maslhe:ʒi	māslhē:ǧi	opportuniste	maslha (intérêt)	CVCV-ʒi	CARA	-----
matbā:ʒi	mātbā:ǧi	imprimeur	matbā (imprimerie)	CVCV-ʒi	PRO	-----
mya:refʒi	mǧā:refǧi	C/R/V couverts	mya:ref (cuillers)	CVC-ʒi	ART	Désuet
mna:ge(d)ʒi	mna:ge(d)ǧi	horloger	mungs:la (montre)	CVC-ʒi	PRO	mnē:ǧi
mramme:ʒi	mrāmme:ǧi	maçon	mramma (chantier)	CVCV-ʒi	PRO	mramma:ʒi (SD)
musawra:ʒi	musāwrā:ǧi	photographe	musawra (app. photo)	CVCV-ʒi	PRO	musawwir
nafhe:ʒi	nāfhē:ǧi	capricieux	nafha (caprice)	CVCV-ʒi	CARA	-----
nakke:tʒi	nākke:tǧi	blaguer	nukta (blague)	CVC-ʒi	CARA	-----
ndama:ʒi	ndāmā:ǧi	S. barre	ndam (gouvernail)	CVCV-ʒi	MAR	-----
neswe:nʒi	neswe:nǧi	coureur de jupons	neswe:n (dames)	CVC-ʒi	CARA	-----
nube:tʒi	nubē:tǧi	AD. nuba	nuba (nouba)	CVC-ʒi	MUS	-----
nwa:fɛr(d)ʒi	nwā:fɛrǧi	futé	na:fū:ra (moulin)	CVC-ʒi	CARA	Désuet
parabola:ʒi	pārābolā:ǧi	S. paraboles	parabol (parabole)	CVCV-ʒi	PRO	-----
parbrize:ʒi	pārbrize:ǧi	S. pare-brise	parbriz (pare-brise)	CVCV-ʒi	PRO	-----
qa:nu:n(d)ʒi	qā:nu:nǧi	J. psaltérion	qa:nu:n (psaltérion)	CVC-ʒi	MUS	-----
qa:waq(d)ʒi	qā:wāqǧi	chapelier	qa:waq (bonnets)	CVC-ʒi	ART	-----
qabi(d)ʒi	qābiǧi	chambellan	qabi (porte)	CVCV-ʒi	ADM	-----

qadife:(d)ʒi	qādifē:ǧi	couturier	qadi:fa (velours)	CVCV-ʒi	PRO	xajjat
qaffa:fʒi	qāffa:fǧi	servile	quffa (couffin)	CVC-ʒi	CARA	qaffe:f
qahwe:ʒi	qāhwe:ǧi	serveur	qahwa (café)	CVCV-ʒi	PRO	-----
qahbe:n(d)ʒi	qāhbe:nǧi	maquereau	qahba (prostituée)	CVC-ʒi	PRO	-----
qalbe:ʒi	qālbe:ǧi	V. fruits secs	qlu:b (glquettes)	CVCV-ʒi	PRO	hamma:s
qamma:rʒi	qāmma:rǧi	AD jeux de hasard	jqamir (parier)	CVC-ʒi	CARA	-----
qasʕa:ʒi	qāsʕa:ǧi	C/R/V sébiles	qasʕa (sébile)	CVCV-ʒi	ART	Désuet
qatra:n(d)ʒi	qātrā:nǧi	S. goudron	qatra:n (goudron)	CVC-ʒi	ART	Désuet
qawmʒi	qāwmǧi	panarabe	qawm (peuples)	CVC-ʒi	STAT	-----
qo:l(d)ʒi	qo:lǧi	garde	qo:l (ronde)	CVC-ʒi	ADM	Désuet
qunda:q(d)ʒi	qunda:qǧi	C/R/V crosses de fusil	qundaq (crosses)	CVC-ʒi	ART	Désuet
qwaniŋi	qwāniŋi	AD. droits	qwa:nin (lois)	CVC-ʒi	STAT	-----
sa:bun(d)ʒi	sā:bunǧi	C/V savons	sa:bu:n (savon)	CVC-ʒi	ART	Désuet
ʕarba:tʒi	šārba:tǧi	P/V boissons/ glaces	ʕarba:t (boissons)	CVC-ʒi	PRO	Désuet
sa:ʕa:tʒi	sā:ʕa:tǧi	horloger	sa:ʕa (montres)	CVC-ʒi	PRO	mne:gli
sabbe:bʒi	sābbā:bǧi	indicateur	jisob (dénoncer)	CVC-ʒi	CARA	sabba:b(ʒi) (SD)
ʕalwe:ʒi	šālwa:šǧi	filou	jijalwif (épier)	CVC-ʒi	CARA	Désuet
ʕamme:m(d)ʒi	šāmma:mǧi	C/V tabac	jijim (sentir)	CVC-ʒi	STAT	Désuet
saqa:l(d)ʒi	sāqā:lǧi	arrimeur	saqa:l (échafaudage)	CVC-ʒi	PRO	Désuet
sarra:fʒi	sārrā:fǧi	dépensier	josrif (dépenser)	CVC-ʒi	CARA	sarra:f

Le suffixe *-ji* dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien

sigurte:ʒi	sigurte:ği	assureur	sigurta (assurance)	CVCV-ʒi	PRO	-----
sukke:r(d)ʒi	sukke:rği	ivrogne	jiskir (se soifler)	CVC-ʒi	CARA	-----
ta:baʔ(d)ʒi	tā:bā:ği	poinçonneur	ta:bif (poinçon)	CVC-ʒi	ADM	Désuet
table:ʒi	tābbe:lği/	J. tambour	tabla (tambour)	CVC-ʒi	MUS	tabba:l(ʒi) (SD)
tajja:rʒi	tājja:rği	pilote	tajja:ra (avion)	CVC-ʒi	PRO	-----
taksa:ʒi	tāksā:ği	chauffeur de taxi	taksi (taxi)	CVCV-ʒi	PRO	taksisti (ND)
tambure:ʒi	tāmbure:ği	guitariste	tambu:r (guitare)	CVCV-ʒi	MUS	-----
tbarne:(d)ʒi	tbārne:ği	tavernier	tbarna (taverne)	CVCV-ʒi	PRO	-----
θawr(a)ʒi	θāwra:ği	rebelle/insurgé	θawra (révolution)	CVCV-ʒi	STAT	-----
topʒi	topği	canonnier	top (canon)	CVC-ʒi	ADM	Désuet
trejje:ʒi	trejje:ği	S. treuil	trej(ju) (treuil)	CVCV-ʒi	MAR	-----
trumbe:ʒi	trumbe:ği	pompier	trumba (canalisation)	CVCV-ʒi	MAR	-----
tʃeleq(d)ʒi	tʃeleqği	fripier	tʃeliqa (haillons)	CVC-ʒi	PRO	-----
watanʒi	wātāngi	nationaliste	watan (nation)	CVC-ʒi	CARA	-----
xaber(d)ʒi	ħāberği	informateur	xbar (nouvelles)	CVC-ʒi	STAT	-----
xabra:ʒi	ħābra:ği	délateur	xbar (nouvelles)	CVCV-ʒi	CARA	xabra:ʒ (SD)
xazne:(d)ʒi	ħāzne:ği	trésorier	xazna (armoire)	CVCV-ʒi	ADM	Désuet
xorde:ʒi	ħorde:ği	ferrailleur	xorda (ferraille)	CVCV-ʒi	PRO	-----
xwe:mʒi	ħwe:mği	(ironique) islamiste	ixwe:n (islamiste)	CVC-ʒi	STAT	-----
xwe:nʒi	ħwe:nği	islamiste	ixwe:n (islamiste)	CVC-ʒi	STAT	ixwe:nʒi

ʔa:la:(d)ʒi	ʔā:lā:ǧi	J. instrument	ʔa:la (instrument)	CVCV-ʒi	MUS	-----
ʕambār(d)ʒi	‘āmbārǧi	gardien	ʕambir (magasin)	CVC-ʒi	ADM	Désuet
ʕamra:ʒi	‘āmra:ǧi	compagnard	ʕamra (campagne)	CVCV-ʒi	CARA	-----
ʕawwa:dʒi	‘āwā:dǧi	J. luth	ʕu:d (luth)	CVC-ʒi	MUS	-----
ʕorba:ʒi	‘orbā:ǧi	paysan	ʕarab (campagne)	CVCV-ʒi	CARA	ʕru:bi
Autres mots possibles en -ʒi						
bajje:ʒi	bājje:ǧi	vendeur	bajʔ (vente)	CVC-ʒi	PRO	bajje:ʕ
dahhe:nʒi	dāhhe:nǧi	peintre	dohn (peinture)	CVC-ʒi	PRO	dahhe:n
farrā:nʒi	fārānǧi	S. fours	fron (four)	CVC-ʒi	PRO	farrā:n
fassa:lʒi	fāsā:lǧi	vanneur	jifassil (vanneur)	CVC-ʒi	CARA	fassa:l
fatta:rʒi	fātā:rǧi	ne jeûne pas	jofrir (jeûner)	CVC-ʒi	CARA	fatta:r
habre:fʒi	hābre:ʕǧi	se drogue	jihabrjʔ (se droguer)	CVC-ʒi	STAT	habre:f
lagge:mʒi	lāgge:mǧi	V. jus de palmier	la:gmi (jus de palmier)	CVC-ʒi	PRO	lagge:m
sahha:rʒi	sāhhā:rǧi	qui veille tard	jashir (veiller)	CVC-ʒi	CARA	sahha:r
ʕajje:fʒi	ʕājje:ʕǧi	AD. chicha	ʕi:ʕa (narguilé)	CVC-ʒi	STAT	ʕajje:f
ʕasse:lʒi	‘āsse:lǧi	V. miel	ʕsal (miel)	CVC-ʒi	PRO	ʕasse:l
ʕatte:bʒi	‘ātte:bǧi	blâmeur	ʕaʔtib (blâmer)	CVC-ʒi	CARA	ʕatte:b

Le nom *émotion* : entre propriété et événement psychologique

Emilia Hilgert

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP – EA 4299

emilia.hilgert@univ-reims.fr

ehlgrt@gmail.com

Introduction

Ce troisième volet de nos recherches sur le nom *émotion* sera consacré à un aspect énigmatique de son fonctionnement sémantique. Nous avons montré précédemment¹, sur la base d'exemples attestés, que le nom *émotion* fonctionne fondamentalement comme dénomination d'un affect spécifique qui ne se confond pas avec d'autres affects spécifiques. Cette signification lui confère un statut de nom de base et le situe au même niveau que *joie*, *colère*, *peur*, *tristesse*, ce que nous permet de dire :

(1) Nous parlerons de l'émotion, de la joie, de la peur, de la colère, de la tristesse, etc.

À cette position sur l'échelle du lexique² s'ajoute son utilisation comme nom superordonné, très répandue dans la terminologie de certaines études linguistiques sur les noms d'émotions. Selon cet emploi superordonné, on peut dire :

-
1. Pour un passage en revue des principales analyses linguistiques des noms d'émotions ou de sentiments ou encore d'affects, voir Hilgert (2018 et à paraître 2020).
 2. Cf. Theissen (1997) sur la structuration du lexique et l'emploi du nom en discours.

- (2) Nous parlerons des émotions, c'est-à-dire de la joie, de la peur, de la colère, de la tristesse, etc.

Une distinction peut déjà être faite selon l'usage : le français standard, non spécialisé, enregistre un emploi fréquent du nom *émotion* comme affect spécifique, souvent utilisé en coordination syntaxique avec d'autres noms de base du même registre (cf. *l'émotion et la tristesse / son émotion et sa joie*), ce qui constitue un argument majeur en faveur de sa reconnaissance comme affect de base, du même niveau que ceux avec lesquels il est coordonné :

- (3) Ancien président du club haut-rhinois, Laurent Horter la connaît depuis plus de 30 ans. Au téléphone, il raconte à « 20 Minutes » *son émotion et sa joie* pour celle qu'il décrit d'abord comme une « combattante » : « Quand on est vice-championne olympique, championne du monde, championne d'Europe, on a un bilan sportif ! Tout le monde l'admire, dans tous les sports. » (*20 Minutes*, 04/09/2018, à propos de Roxana Maracineanu, nouvelle ministre des sports)

A contrario, le nom *émotion* est utilisé comme hyperonyme dans le discours savant et de vulgarisation de celui-ci (cf. les récentes sciences affectives³, leurs domaines associés, le discours des arts, le discours sociologique ou journalistique, les écrits de certains écrivains, philosophes, etc.), avec une diffusion de plus en plus large en usage standard. On trouve ainsi des formulations telles que :

- (4) *La colère est une émotion qui vous est familière.* (prononcée par le journaliste Augustin Trapenard devant Dan Brown, écrivain, son invité, dans l'émission « Boomerang », France Inter, 29/10/2018)

À côté de contextes discursivement clairs, comme ceux cités, il existe aussi des cas plus problématiques, comme l'usage du nom *émotion(s)*, au

3. Cf. Sander (2015) sur l'évolution des recherches sur les émotions en psychologie : « Depuis le début des années 1990, la recherche sur les émotions a même connu un développement tel qu'il s'est concrétisé par la naissance d'un nouveau domaine scientifique inspiré des sciences cognitives : les 'sciences affectives' ». (p. 9) « Le nouveau domaine des sciences affectives est issu de la nécessité de prendre en compte l'émotion et les autres phénomènes affectifs pour comprendre le fonctionnement psychologique, y compris cognitif, et le comportement humain. » (p. 11).

singulier et surtout au pluriel, dans des contextes parfois anaphoriques, parfois faussement anaphoriques, c'est-à-dire sans reprendre d'autres noms « d'émotions », ce qui pose un problème d'interprétation et de catégorisation, comme dans les exemples suivants :

- (5) ... bien sûr il y a *de l'émotion* / parce que travailler dans un club / c'est *des émotions* tous les week-ends. (prononcé par une employée à propos de la fermeture d'un club de football à Dax, sur France Info, 26/08/2018)
- (6) Manhattan est le microcosme des États-Unis. Toute la vie américaine est une machine à *émotions* ; or il y a plus d'*émotion* dans une journée sur Broadway que dans les quarante-huit états de l'union réunis. (Morand P., *New-York*, 1930, p. 268)

Dans ces derniers contextes, on peut se demander si le pluriel renvoie à un référent semblable à celui du singulier et surtout à quoi est liée sa pluralisation.

L'objectif de cet article est d'examiner la représentation que l'on se fait, en langue, de l'émotion comme affect spécifique. Si l'ambiguïté hypo/hyperonymique du nom *émotion* est résolue en discours sans difficulté dans la plupart des cas, nous tenterons d'expliquer l'utilisation pseudo-anaphorique du nom *émotion* et ses fondements interprétatifs, qui justifient aussi son aptitude au fonctionnement hyperonymique. Pour ce faire, nous proposerons une description du nom *émotion* comme affect spécifique, nous interrogerons son habituelle catégorisation comme nom de propriété pour en proposer une solution nouvelle et nous présenterons une hypothèse sur l'évolution du nom *émotion* parmi les noms d'affects en général.

À quoi réfère le nom *émotion* comme affect spécifique ?

La grande difficulté de la catégorisation du nom *émotion* provient du fait que son interprétation « de base » ou, a contrario, comme hyperonyme dépend, comme nous venons de le mentionner, du contexte discursif. C'est pourquoi, pour illustrer ce qu'est *l'émotion* comme affect spécifique, nous avons choisi de partir d'usages discursifs-contextuels. La première illustration consiste en un enchaînement textuel qui fait apparaître la parenté du nom *émotion* avec l'adjectif *ému* et le verbe

émouvoir, renvoyant tous à l'affect spécifique « émotion », à l'exclusion de tout autre affect : quelqu'un de *très ému* par des images anciennes déclare que ça *l'émeut* pour des raisons personnelles, confession qu'il fait *les yeux rougis par l'émotion*. L'on ne saurait comprendre qu'il s'agit, dans le texte suivant, de la peur, de la tristesse, de la joie, ou encore de la colère, etc., ou de tout cela ensemble, la seule interprétation possible étant celle de *l'émotion* correspondante à *émouvoir* :

- (7) Mais lors du dîner, Anne-Élisabeth Lemoine a tenu à diffuser des images de la dernière fois que Gad Elmaleh est monté sur scène pour une pièce. C'était en 1998 pour *Tout contre* de Patrick Marber. Il partageait alors l'affiche avec la comédienne Anne Brochet, sa compagne de l'époque. Et alors qu'il découvrait ces images vieilles de vingt ans, l'humoriste et comédien a semblé *très ému*. « Ça me touche... C'est le plus beau souvenir (de théâtre) parce qu'on a un enfant ensemble qui est magnifique, qui s'appelle Noé qui vient d'avoir 18 ans et... C'est la maman de mon fiston et... Ça m'émeut même de voir ces images », confie-t-il *les yeux rougis par l'émotion*. (*Gala*, 20/11/2018⁴)

Une autre illustration, cette fois sans rapport morphologique systématique avec le verbe *émouvoir*, est en relation avec le discours de départ d'Alain Juppé de la mairie de Bordeaux pour assurer d'autres responsabilités politiques. La presse titrait à cette époque abondamment sur l'émotion de l'homme politique et de son entourage :

- (8) « C'est avec *une profonde émotion* que je me prépare à quitter mes fonctions de maire », déclare Alain Juppé (*20 Minutes*⁵, 13/02/2019)
- (9) *Quel moment d'émotion !* (Reportage sur le discours d'Alain Juppé, « Journal », France 2, 14/02/2019)
- (10) *Ému aux larmes, Alain Juppé fait ses adieux à Bordeaux* [...] Par deux fois, il a interrompu son discours *sous le poids de l'émotion*. (*Le Figaro*⁶, 14/02/2019)

4. https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/video-gad-elmaleh-tres-emu-devant-des-images-de-son-ex-lactrice-anne-brochet_422074

5. <https://www.20minutes.fr/politique/2450539-20190213-bordeaux-alain-juppe-quitte-mairie-conseil-constitutionnel>, consulté le 15/02/2019.

6. <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2019/02/14/25001-20190214ART-FIG00096-emu-aux-larmes-alain-juppe-fait-ses-adiieux-a-bordeaux.php>

- (11) *L'émotion d'Alain Juppé* qui quitte la mairie de Bordeaux. (BFM TV⁷, 14/02/2019)
- (12) Alain Juppé quitte la mairie de Bordeaux *avec émotion*. (TV7 Bordeaux⁸, 14/02/2019)
- (13) Les yeux brillent dans les salons de la mairie de Bordeaux. Comme Alain Juppé lors de son discours, certains élus notamment de la majorité ont du mal à retenir leurs larmes. *L'émotion* est vive pour Nicolas Florian, l'un de ses principaux adjoints... (20 Minutes, 14.02.2019⁹).

Ce qui est évident, une fois encore, c'est que cette émotion ne se confond pas avec la joie, la colère, la peur, la tristesse, la déception, la jalousie, le dégoût, la honte, etc., séparément ou pris ensemble, même si on peut supputer qu'il y avait diverses autres manifestations psychologiques possibles dans les circonstances données pour les personnes impliquées. Dans ces énoncés, l'emploi d'un autre nom supposé renvoyer à une « émotion » au sens psychologique large changerait fondamentalement l'interprétation. Si l'on compare le singulier *émotion* des exemples cités avec des noms hyperonymiques abstraits :

- (14) On peut tout peindre avec cette couleur.
- (15) Cette odeur me rappelle mon enfance.

ce singulier hyperonymique renvoie à une seule couleur ou à une seule odeur, qu'on peut demander d'explicitier : *Laquelle ? Quelle couleur/odeur ?* Or dans :

- (16) C'est avec une profonde émotion que je quitte la mairie.

on ne comprend pas qu'il peut s'agir d'une émotion quelle qu'elle soit ou d'un affect particulier autre que l'émotion rattachée au verbe *émouvoir*, et les questions *Laquelle ? Quelle émotion ?* ne sont pas des enchaînements naturels :

7. <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/1-emotion-d-alain-juppe-qui-quitte-la-mairie-de-bordeaux-1139934.html>, consulté le 15/02/2019.

8. <https://www.dailymotion.com/video/x72esjz>, consulté le 15/02/2019.

9. <https://www.20minutes.fr/politique/2451251-20190214-video-bordeaux-emotion-contagieuse-elus-reagissent-depart-alain-juppe>, consulté le 15.02.2019.

- (17) C'est avec une profonde émotion que je me prépare à quitter mes fonctions de maire. – ? Laquelle ? Quelle émotion ?
- (18) ? C'est avec une profonde émotion, quelle qu'elle soit, que je me prépare à quitter mes fonctions de maire.
- (19) ? C'est avec une profonde émotion, plus précisément avec de la joie/tristesse/colère, que je me prépare à quitter mes fonctions de maire.

Il ne peut s'agir ici que de l'affect particulier que Novakova, Sorba et Tutin (2018) catégorisaient comme *de l'émotion à l'état pur*. Nous tenterons de démêler plus loin les intrigantes caractéristiques sémantiques de ce nom.

Propriétés du nom *émotion*

Abstraction

La première propriété de ce nom est l'immatérialité de son référent, qui n'a pas les attributs de la matière :

- (20) *une émotion en pierre / en laine / en papier.

Nous considérons, à la suite de Kleiber (2018), que ce n'est pas la réalité de cette manifestation psychologique, le fait qu'elle est réellement ressentie par quelqu'un, qui lui donne de la concrétude : même si on peut dire *l'émotion d'Alain est bien réelle*, sans matière et sans propriétés matérielles, par conséquent sans étendue dans l'espace, l'émotion est abstraite, caractéristique qui n'est pas annulée par la rougeur des joues, le tremblement de la voix ou autres choses éventuellement visibles dans l'aspect de celui qui ressent l'émotion. Si on dit toutefois :

- (21) Il y a de l'émotion dans l'air.
(22) L'émotion est palpable.

comme si l'émotion pouvait, paradoxalement, se situer dans l'espace et avoir les propriétés de la matière que l'on peut toucher, ces formulations ne sont pas le reflet de sa matérialité :

- (23) ? Il y a de l'émotion dans l'air sous forme de nuages, de gouttelettes.

(24) ? L'émotion est palpable, elle est dure au toucher.

Bien au contraire, on comprend qu'il s'agit de l'émotion d'un individu humain ou d'un groupe de personnes, identifiable(s) spatio-temporellement, dans la situation d'énonciation ou dans un discours : c'est l'émotion de tel ou tel dans une circonstance donnée ou d'un groupe de personnes qui ressentent fortement cette manifestation psychologique particulière.

Ces expressions s'expliquent par la métonymie, par la réduction de *l'émotion des gens* à l'ellipse *l'émotion*, avec la mise en avant de la seule dénomination de la manifestation psychologique *émotion* rendant implicites les humains qui la ressentent. Dans de telles formulations métonymiques, la discordance entre le caractère immatériel de *l'émotion* (que l'on se représente comme tel) et la propriété matérielle qui lui est attribuée (*palpable*) aboutit à un degré d'intensité accru de cette manifestation psychologique.

Variation en intensité et ... en nombre

Selon Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000), les noms abstraits, immatériels, n'étant pas extensifs dans l'espace, connaissent, en effet, des variations d'intensité. L'intensité se vérifie, pour le nom *émotion*, par l'adjonction d'adjectifs explicitement d'intensité (*intense*) ou d'autres, métaphoriques (*vive, forte, profonde, palpable*) ou par le déterminant qualitatif-intensif dans une exclamative :

(25) Quelle émotion ! → une émotion intense/vive/forte/profonde.

Un effet semblable est produit par des quantificateurs adverbiaux :

(26) Alain parle avec beaucoup d'émotion de son départ → avec une émotion intense/vive/forte.

(27) Que d'émotion dans son discours ! → beaucoup d'émotion → une émotion intense/vive/forte.

On le voit, les déterminants adverbiaux quantificateurs ont des effets différents sur les noms concrets (matériels) et abstraits (immatériels). Pour les premiers, ils expriment la quantité, le nombre, le volume ou l'étendue. Pour les deuxièmes, cela est variable. Avec le nom *couleur*,

immatériel, *beaucoup de couleur* peut représenter la surface (cf. *il y a beaucoup de rouge sur ce mur*, cf. Kleiber, 2018), alors que pour *émotion*, c'est l'absence de volume ou de surface, l'absence de dimension mesurable spatialement (**une émotion de deux mètres cubes / *de deux mètres carrés / *de deux mètres de profondeur*), qui fait place à l'idée d'intensité, qui provient du détournement de l'idée même de quantité (*beaucoup de N* équivalant à *des N en nombre, du N en quantité*) provoqué par le nom *émotion*, qui n'accepte pas ces gloses quantitatives :

(28) Alain parle avec beaucoup d'émotion des années passées à la mairie de Bordeaux / *avec de l'émotion en quantité / *en nombre *vs* avec une vive émotion / une profonde émotion.

Signalons aussi deux cas d'interprétation possible par le nombre. Le premier concerne l'emploi elliptique collectif du nom *émotion* dans :

(29) Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle.

(30) Cette affaire a soulevé une vague d'émotion en Europe.

Dans cet emploi collectif, *beaucoup d'émotion / une vague d'émotion* renvoie, de manière inférentielle, au nombre implicite de personnes émues :

(31) Il y avait de l'émotion dans la salle → il y avait des personnes dans la salle qui étaient émues.

(32) Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle → beaucoup de personnes / la plupart des personnes / toutes les personnes qui étaient dans la salle étaient émues.

(33) Cette affaire a provoqué de l'émotion en Europe → des Européens ont été émus par cette histoire.

(34) Cette histoire a provoqué une vague d'émotion en Europe → Beaucoup d'Européens / la plupart des Européens ont été émus par cette histoire.

Le deuxième cas d'orientation vers le nombre concerne cette fois non pas les personnes, mais les épisodes émotionnels. Elle est révélée par la combinaison du nom avec le déterminant exclamatif *que de (N)*. On constate la différence entre l'intensité du singulier :

(35) Que d'émotion ! → une émotion intense

et la dénombrabilité du pluriel :

(36) Que d'émotions !

Ici, le pluriel ne permet plus de comprendre qu'il s'agit de plusieurs personnes émues, mais qu'il s'agit de plusieurs moments d'émotion de base dissociés dans le temps, dissociation temporelle que nous expliquerons plus tard. Il faudra aussi expliquer à quoi s'applique la variation en intensité (à l'émotion, certes, mais à quoi précisément ?). Mais avant de répondre à ces questions, faisons un tour par la massivité et la syntagmatisabilité du nom *émotion*.

Massivité et une fois encore... dénombrabilité

L'abstraction du nom *émotion* se vérifie syntaxiquement par l'adjonction de l'article partitif : *de l'émotion*. Emploi de rare fréquence, certes, mais définitoire pour ce nom :

(37) Ne croyez donc pas à des contes de portière : c'est *de l'émotion* perdue. (Sand G., *Correspondance* : 1848, 1848, p. 737)

Le nom *émotion* accepte un autre déterminant révélateur de la massivité, à savoir *un peu de*, le seul adverbial qui vérifie exclusivement les noms massifs (Hilgert, 2014) :

(38) « Qu'est-ce que tu as ? », lui demanda Jack qui, très inquiet, la cherchait depuis un moment. Elle répondit, la figure inondée de larmes : « Ce n'est rien... *Un peu d'émotion*... J'ai tant de choses enterrées là. » (Daudet A., *Jack*, 1881, p. 404)

Cette massivité signifie l'absence de limites intrinsèques du référent, expliquée par Kleiber (2011, 2015), pour les noms en général, par la notion *d'occurrence*, liée à celle de *situation d'occurrence*. Comme *l'émotion* n'a pas d'existence ontologique propre ni de forme intrinsèque (**une émotion carrée / *ronde*), ses occurrences sont déterminées par rapport à un sujet humain qui en fait l'expérience dans une situation donnée, ce qui fait que, comme pour les massifs en général, il y a une seule

occurrence d'*émotion*, massive, abstraite, par situation d'occurrence, qui s'expliquera plus aisément grâce à la syncatégorématicité de ce nom. On peut déjà avancer que la multiplicité des situations d'occurrence engendrera une multiplicité d'épisodes émotionnels.

Et comme c'est le cas en général pour les massifs (cf. Kleiber, 2003, 2014b), lorsque le nom *émotion* se combine avec l'indéfini *une*, il est accompagné d'un modificateur qui donne à l'occurrence ainsi désignée une individuation selon la variation en intensité (*une vive émotion, une émotion palpable*). Cette possibilité d'individuation intensive n'ouvre pas la voie à une dénombrabilité classique : **Alain Juppé a ressenti quinze émotions fortes*. Il est toutefois caractéristique pour le nom *émotion* d'avoir une dénombrabilité d'occurrences qualitatives sous forme de sous-types : *trois ou quatre émotions de lecture*, par exemple, lorsque les occurrences qualitatives sont désignées par des constructions syntaxiques (le nom modifié par un adjectif non intensif, comme *une émotion poétique/musicale*, ou par un complément prépositionnel, comme *une émotion de jeune mariée / de marin / de voleur*), à l'instar des constructions catégorisant des sous-types d'odeurs, cf. *une odeur de jasmin* (Kleiber, 2018) et lorsque le contexte discursif informe sur leur dissociation dans le temps pour le même individu qui les ressent (cf. Hilgert, 2018).

Syncatégorématicité, emploi individuel et emploi collectif

Plusieurs propriétés déjà présentées l'ont anticipé : *l'émotion* n'existe que par le biais d'un expérimenteur¹⁰ ou expérimentateur (cf. Flaux et Van de Velde, 2000), c'est-à-dire qu'il faut qu'un sujet humain en fasse l'expérience ou en soit affecté. En effet, on peut dire *l'émotion d'Alain / son émotion*, mais on ne peut dire **l'émotion de la mine à charbon* ou **l'émotion du ciment*¹¹. Le nom *émotion* est donc syncatégorématique au sens où son référent dépend d'un humain¹², c'est-à-dire que ses occurrences n'ont d'existence que par le biais d'occurrences d'un autre type

10. Voir, par exemple, le symbole X du sujet des scénarios des universaux émotionnels proposés par Wierzbicka (1990).

11. Excepté, bien évidemment, les emplois métaphoriques ou des cas tels que *l'émotion du cinéma* si cela signifie l'émotion provoquée par le cinéma.

12. Les « émotions des animaux » étant en général ramenés ou comparées à celles des humains, cf. la reconnaissance depuis 2015, en France, des animaux comme « des êtres vivants doués de sensibilité ». Cf. aussi les expressions des mammifères catégorisées comme *émotions* par Darwin.

ou d'une autre catégorie, dont elles ne sont pas détachables, selon la terminologie de Kleiber (1981, 2014b : 79). Autrement dit, *l'émotion d'Alain* ne peut être conçue en dehors d'Alain lui-même. Et même si le nom *émotion* figure en position syntaxiquement autonome, comme dans :

- (39) Il ne faut pas prendre de décisions sous le coup de l'émotion.
- (40) Sous le coup de l'émotion, Jean commença à bafouiller.
- (41) Ce soir, il y a de l'émotion dans l'air.
- (42) Dans le village, l'émotion est forte.
- (43) Cet évènement souleva une vive émotion en Europe.

l'expérienteur est récupéré de manière individuelle ou de manière collective, comme nous l'avons déjà mentionné, de l'environnement phrastique, textuel ou contextuel par les mécanismes inférentiels de la métonymie : une vérité proverbiale généralement valable et à visée injonctive individualisée, un individu nommé Jean, un groupe de personnes indéterminé mais localisé spatio-temporellement, les habitants d'un village, des citoyens d'Europe. L'émotion est donc dépendante ontologiquement d'un expérienteur humain, individu ou collectif, et n'existe que par le biais de celui-ci : *l'émotion de quelqu'un* → *son émotion*.

Causalité et dénombrabilité

Cause globale, causes détaillées

L'émotion n'est pas seulement dépendante ontologiquement des humains, mais a un rapport direct avec l'environnement dans lequel évoluent ceux-ci, comme le prouve la structure actancielle du verbe *émouvoir*, dont dépend la structure sémantique du nom *émotion* :

- (44) quelque chose / quelqu'un émeut quelqu'un (ou X émeut Y).
- (45) l'émotion de Y (provoquée par X).

Dans cette structure, X est la cause du trouble de Y, la position Y de la structure tant verbale que nominale étant occupée actuellement par un nom d'humain. Elle met en lumière le caractère « causal » de l'émotion (terme que nous empruntons à Buvet *et al.*, 2005, qui l'utilisent à propos de la sous-classe qu'ils catégorisent comme celle des « émotions »).

Or la personne émue à *un moment donné* par une cause déterminée peut ressentir de l'émotion à d'autres moments encore. Alain Juppé déclarait la veille du discours d'adieu qu'il se préparait *avec émotion* à quitter la mairie de Bordeaux et le jour du discours il était ému aux larmes, au point de s'interrompre à deux reprises. Le premier état plutôt diffus et continu et la phase émotive aiguë du lendemain ne peuvent pas a priori s'additionner et il n'est pas non plus facile de les dissocier véritablement, mais les circonstances de leur apparition sont légèrement différentes (les préparatifs de séparation *vs* une situation festive dans une assemblée) et on peut supposer que les manifestations émotives variaient aussi. Toute la difficulté de catégoriser l'émotion consiste dans cette variabilité de ses manifestations : on peut supposer qu'Alain Juppé aurait pu prononcer le pluriel *Que d'émotions !* en conscientisant à la fin de cette période la succession des moments d'émotion dans la circonstance générale qui est *le départ*, avec des phases comprises dans cette situation générale telles que les rencontres dans les couloirs de la mairie avec différents collaborateurs, les messages reçus, les affaires mises dans des cartons, etc., qui peuvent provoquer des moments successifs d'émotion. La situation d'occurrence « individu ému » est donc en rapport indéfectible avec des circonstances qui provoquent l'émotion, au point que ces dernières, dissociées dans le temps, peuvent provoquer des *émotions* elles aussi logiquement dissociées dans le temps, mais, pour les considérer comme une pluralité, il faut les envisager par rapport à une situation globale (holonymique), tel que le départ, pour Alain Juppé, de la mairie de Bordeaux, avec ses différentes phases et ses différents événements comme parties du cadre général. L'extrait suivant illustre aussi cette dépendance entre le cadre général (obtenir une belle photo) et ses étapes, génératrices d'émotions, tout à fait dissociables, mais pouvant être vues aussi dans leur pluralité donnée par le cadre holonymique (on pense ici à l'émotion à *l'état pur*, réitérée à chaque phase du travail artisanal de la photographie argentique) :

(46) Pourtant, je vous assure, quel plaisir il y avait à mettre en œuvre, patiemment et le cœur battant à la fois, toutes les étapes artisanales pour obtenir une belle photo ! Être responsable de sa réussite du début à la fin, depuis le moment où on avait appuyé sur le déclencheur jusqu'au développement du négatif, puis au tirage du positif sur papier. *Émotions inoubliables !* À tel point qu'en les évoquant, l'envie me démange de ressortir l'agrandisseur que

j'ai gardé dans un coin de mon grenier, de racheter des bacs...
(Duperey A., *Les photos d'Annie*, 2018, p. 48)

Dissociation cause – conséquence émotionnelle

En français courant, le nom *émotion* suit discursivement des faits qui représentent les causes de l'émotion¹³. Il ne faut toutefois pas établir d'équivalence entre un 'événement causatif' et sa 'conséquence émotionnelle', en l'occurrence entre les circonstances qui ont provoqué l'émotion et l'émotion elle-même. La cause ne se substitue pas à l'émotion. Autrement dit, l'on ne saurait confondre ce qui provoque l'émotion avec le trouble émotionnel. Une 'cause', par exemple la constatation subite que quelqu'un a changé, comme dans l'extrait suivant, est suivie d'une 'conséquence psychologique', exprimée par le syntagme *une émotion qu'elle ne put cacher* :

(47) Qu'était devenu Jacques pendant ces trois ans ? Quel message apportaient donc les roses rouges du fleuriste de Londres ? *Elle songea soudain* : « *comme on me l'a changé !* » avec *une émotion que, cette fois, elle ne put cacher*, elle murmura : « – Comme tu es changé, Jacquot ! » Au bref regard de Jacques, à son sourire réticent, elle comprit que *cette émotion* lui avait déplu. (Martin du Gard R., *Les Thibault*, 1929/1962, p. 1320)

Ce contexte n'est que pseudo-anaphorique, la forme indéfinie du déterminant dans *une émotion* n'est d'ailleurs pas caractéristique d'une reprise anaphorique : *une émotion que...* ne reprend pas *elle songea soudain* : *comme on me l'a changé*.

Émotion : un événement psychologique

Les traits présentés jusqu'ici sont peu ou prou caractéristiques des noms abstraits et plus particulièrement des noms de propriétés, parmi lesquels sont habituellement rangés les noms d'émotions (cf. Huyghe, 2015). Mais plusieurs questions se posent, comme celle de savoir à quoi s'appliquent les degrés d'intensité explicites ou inférentiels

13. Comme nous avons aussi eu l'occasion de le montrer dans Hilgert (à paraître 2020).

de l'*émotion* (*palpable, vive, forte, profonde, etc.*) ou comment s'explique sa pluralisation, soit en fonction des personnes, soit en fonction des épisodes émotionnels dissociés dans le temps pour un même expérienceur, soit encore selon des sous-types qualitatifs (non intensifs) d'*émotion*, qui peuvent être eux aussi distributifs au même moment ou dans une succession temporelle pour le même individu. Précisons que dans tous les cas nous pensons à l'affect spécifique *émotion*, du même niveau de base que les autres « émotions » (*peur, joie, etc.*).

Des éléments de réponse ont été avancés dans les sections précédentes : tout porte à croire qu'*émotion* n'est pas simplement le nom de la propriété *ému*, mais de quelque chose qui est assez proche d'un procès, certes psychologique, qui le fait être perçu plutôt comme un *événement psychologique* (nous ne pouvons à ce stade que modaliser au maximum notre hypothèse). Nous détaillerons les indices de l'*événement psychologique* en plusieurs points.

- (i) Premièrement, les contextes discursifs montrent que l'*émotion* a une *expression* et que l'intensité s'applique, dans tous les cas, à l'*expression* de l'*émotion*, aux *manifestations* particulières qui sont catégorisées comme *émotion*, qui deviennent ses *éléments définitoires* et qui existent par l'attachement indissociable à des éléments de l'individu humain expérienceur : yeux brillants, rougis, figure inondée de larmes, voix et mains tremblantes, battements du cœur modifiés, pâleur ou rougeur du visage, chaleur intérieure, mouvements incontrôlés du corps, etc. On peut formuler cela sous la forme processuelle qui est caractéristique de ce qui se passe : les yeux brillent ou rougissent, la figure s'inonde de larmes, la voix et les mains tremblent, le cœur bat, le visage rougit ou pâlit, le corps s'échauffe, etc., procès qui sont perçus globalement comme *émotion*, qui peuvent être implicites ou être spécifiquement explicites. La forme *cette émotion*, grammaticalement anaphorique, semble reprendre des manifestations émotives (larmes, tremblement) :

(48) Bijou vient de téléphoner à maman ; c'est moi qui lui ai répondu, mais elle m'a demandé de lui passer maman et elle lui a annoncé que Beaudouin avait tenté cette nuit de se suicider. Mais il a été découvert à temps par la garde de nuit et soigné immédiatement.

Il n'est pas encore hors de danger. *Maman avait les larmes aux yeux en entendant le récit sanglotant de Bijou*. J'étais tout étonnée par *cette émotion subite*. (Groult B. & Groult F., *Journal à quatre mains*, 1994, p. 209)

L'association entre l'expression de l'émotion et l'émotion elle-même ne fait pas de doute, puisqu'il y a des larmes, il y a émotion, ou quand il y a émotion il peut y avoir des larmes. Toutefois, ce ne sont pas les éléments de l'expression émotive qui sont repris de manière fidèle (les larmes, en l'occurrence), mais ils sont traités de manière globale comme *émotion*. L'anaphore est inférentielle, massifiante, les manifestations sensibles étant reprises de manière globale, comme un procès qui les englobe.

- (ii) Deuxièmement, si l'on pense à la propriété *être chaud* et à son nom *chaleur*, si une pierre est chaude un jour ensoleillé, puis froide la nuit et à nouveau chaude chaque jour d'un mois d'été, on ne pourrait dire *Que de chaleurs !*, c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas dissocier et pluraliser les périodes où la pierre a eu la propriété d'être chaude. Si cela est possible avec *Que d'émotions !*, c'est parce que l'émotion se manifeste en quelque sorte comme un procès et que les procès peuvent être pluralisés, dissociés dans le temps et l'espace (comme, par exemple dans *ses réactions devant le président, puis devant le comptable, ont été disproportionnées*) ou distributivement selon les actants impliqués (cf. *leurs réactions devant le comptable ont été disproportionnées*).
- (iii) Troisièmement, l'argument Y /humain/ a modifié en grande partie le contenu sémantique du nom *émotion* par l'intériorisation et surtout la psychologisation de la *manifestation* ressentie, dont la perception même peut provoquer d'autres réactions, toujours psychologiques, comme dans l'exemple suivant, où *gêne, inquiétude, frayeur* ne sont pas des sous-espèces d'émotion, mais des états provoqués par l'émotion que l'expérienceur conscientise et voudrait maîtriser, sans succès :

(49) Mon regard erre sur les rangées de livres qui m'entourent, s'attarde sur les portraits d'Artaud, de James Agee, de Mâ Ananda Moyi...

Cette passion qui m'anime et que j'ai toujours pris soin de tenir secrète... *Soudain, et sans que le moindre signe avant-coureur m'ait alerté, mon visage est baigné de larmes. Mon corps, secoué par de bruyants sanglots. Des secondes de gêne, d'inquiétude, de frayeur. Ma volonté qui se mobilise, et je m'efforce de me ressaisir, de refuser ces larmes, de repousser cette émotion qui m'a pris de court.* Mais je ne puis rien, et elle me submerge, m'emporte, me roule impétueusement dans sa vague. (Juliet C., *Accueils. Journal IV 1982-1988*, 1994, p. 364)

En tant que déverbal du verbe *émouvoir*, le nom *émotion* dénomme fondamentalement une *manifestation complexe*, qui a une *expression* à la fois sur le mode physiologique, sous forme de mouvements, rougeur du visage, tremblement de la voix ou des mains, larmes, et sur le mode affectif, sous forme de perception de cette manifestation surprenante, soudaine, difficile à maîtriser, à laquelle s'ajoute l'effet agréable ou désagréable pour l'expérienceur, en fonction des causes qui déclenchent cette réaction émotionnelle et des circonstances de sa réception, ainsi qu'un éventuel mouvement de l'individu qui la ressent¹⁴.

- (iv) L'émotion comme affect de base est un événement complexe qui advient involontairement à l'expérienceur, que l'expérienceur perçoit en lui-même, qui peut modifier son comportement immédiat, et que d'autres peuvent voir, d'où les questions possibles :

(50) Qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce qui t'arrive ? (réponse possible *Ce n'est rien, juste un peu d'émotion / Pardon, c'est l'émotion*).

Du côté perceptif, si la couleur a une perception visuelle et l'odeur une perception olfactive, l'émotion a une double perception. Elle est primordialement intérieure, parce que son *expression* est perçue par l'expérienceur même :

14. Cf. aussi les schémas sémantiques de Wierzbicka (1999). Les définitions données par les psychologues détaillent également ces différents éléments, valables pour toutes les manifestations qu'ils appellent « émotion / émotions », cf. Sander (2015).

Le nom *émotion* : entre propriété et événement psychologique

(51) Son émotion était profonde, mais il ne laissait rien paraître / ça ne se voyait pas.

mais peut aussi devenir visible, surtout si elle n'est pas *maîtrisée* :

(52) L'émotion d'Alain Juppé, tout le monde l'a vue.

(v) L'émotion se vérifie par le verbe *ressentir*, mais en fait, ce sont les manifestations émotionnelles qui sont *ressenties* par l'expérimenteur, en tant que transformations physiologiques, en tant que choses qui se passent en lui. Le nom *émotion* accepte aussi des verbes qui supposent, pour l'expérimenteur, une position passive et l'absence de contrôle, le rôle actif revenant à *l'émotion* :

(53) être envahi/submergé/suffoqué/emporté par l'émotion.

(54) l'émotion le submerge / suffoque / l'emporte.

(vi) Des formulations telles que :

(55) Il y a beaucoup d'émotion dans ses yeux / dans sa voix / sur son visage.

présentent les yeux et la voix comme des contenant et le visage comme une surface. On peut appliquer une crème ou de la peinture sur le visage, mettre des gouttes dans les yeux (alors qu'on ne peut mettre rien de concret dans la voix), mais l'émotion n'a pas le côté matériel de la crème, des gouttes ou des peintures. L'émotion ne vient pas de l'extérieur vers le contenant. On peut dire tout au plus qu'elle *modifie* l'aspect du visage ou des yeux ou encore le son de la voix, et ce qui est détectable est cette *modification* particulière. On peut dire de l'expérimenteur de l'émotion, dans les termes d'Anscombe (1995), qu'il est le « lieu » de cette manifestation.

(vii) C'est parce que *l'émotion* est une manifestation que l'on voit y intervenir de manière définitoire le critère temporel, c'est-à-dire le caractère ponctuel et de courte durée de *l'émotion* :

- (56) une émotion soudaine / un moment d'émotion / sous le coup de l'émotion.
- (57) *une longue émotion / *une émotion préparée de longue date.

La catégorisation de l'émotion comme événement psychologique pourrait poser le problème de sa temporalité. Un événement est situé dans le temps, se passe à tel moment, etc., mais l'émotion peut difficilement être située par rapport à un repère temporel (*le 12 mars à 15 heures*). Elle peut toutefois être située par rapport à sa cause, comme d'autres événements qui bénéficient d'une localisation temporelle par rapport à un autre procès, comme c'est le cas de *l'explosion est survenue pendant qu'on roulait* :

- (58) Alain Juppé a été submergé par l'émotion lorsqu'il a prononcé son discours.

(viii) La définition du *TLFi*, qui explique le nom *émotion* comme une *réaction*, nous met aussi sur la piste d'un procès psychologique, celui de *réagir* à un stimulus : l'émotion est définie comme une réaction subite et passagère à une cause identifiable. Considérer l'*émotion* comme un événement psychologique permet surtout d'expliquer sa pluralisation, en tant qu'affect de base, selon un cadre causatif holonymique. Bon nombre d'occurrences textuelles du pluriel *émotions* non anaphorique semblent avoir une signification vague, mais celle-ci peut s'interpréter par le cadre causatif holonymique, même s'il n'est pas détaillé, comme dans une situation d'adieux à plusieurs personnes, renforcée par la présence du verbe *émouvoir* :

- (59) 24 janvier [1923] Adieux et *émotions*. Des yeux pleins de larmes autour de vous, qui émeuvent, ajoutant à votre tourment. Je ne sais plus guère sortir de moi-même. (Hoppenot H., *Journal 1918-1933...*, 2012, p. 276)

(ix) Certes, du point de vue syntaxique, la langue présente des contextes différents pour l'expression des procès ou des qua-

lités, des propriétés, des états¹⁵ : une formulation telle que *Paul est ému* informe sur une propriété passagère de Paul ; *Paul est émotif* exprime une propriété inhérente, de longue durée. L'expérienceur se perçoit lui-même comme modifié en quelque sorte, *affecté* par cette manifestation passagère, ce qui incline la balance vers la propriété *être ému*, mais cela n'annule pas le caractère processuel de l'émotion dans *l'émotion d'Alain Juppé en prononçant son discours d'adieu était à son comble*, qui présente l'émotion en tant qu'elle se manifeste, qu'elle s'exprime, comme un procès donc, alors que *Alain est submergé par l'émotion* donne au nom *émotion* le rôle d'agent, *l'émotion est palpable* signifie qu'il y a des signes, des manifestations qui permettent de comprendre soit une intensité de l'expression émotionnelle, soit un grand nombre d'expérienceurs. La syntaxe produit des interprétations variées, mais si l'on omet les formulations typiques de propriété ou d'état (*être ému*), le déverbal *émotion* est plutôt un procès, vécu comme un événement, sur le mode psychologique, par son expérienceur.

Troubles émotionnels et autres troubles

Une autre hypothèse peut être enfin avancée quant au noyau sémantique du nom *émotion*, qui le rend apte à l'emploi comme hyperonyme des autres noms qui renvoient à des « choses » identifiées par les psychologues comme des « émotions » (une classe incluant *joie, peur, colère, tristesse*, etc.). On l'a vu, l'émotion a une forme d'expression processuelle : celle-ci peut être qualifiée aussi comme un *trouble* physiopsychique. Tout comme *émotion*, les autres « noms d'émotions » ont des formes d'expression qui renvoient à l'idée de *trouble*, que le « terrain » troublé soit neutre ou pas (on peut troubler la sérénité, mais aussi le bonheur de quelqu'un)¹⁶. Les distinctions entre ces troubles proviennent de leurs différentes manières d'expression, voir, par exemple, l'analyse sémique de *peur* donnée par Rastier (1995) ou des noms *amour, colère, envie, orgueil* proposée par Cusimano (2007).

15. Cf. Flaux & Van de Velde (2000) : *être d'un N + expansion* (*Cet élève est d'une grande timidité*) exprime une propriété inhérente ; *être dans un état de N + expansion* (*Le patient était dans un état d'agitation extrême*) exprime un état, etc.

16. On ne parle pas ici de trouble au sens des troubles psychologiques ou affectifs comme maladies.

Si l'on prend comme base sémantique du nom *émotion* et des autres « émotions » le *trouble*, on voit que celui-ci sert de fondement à toute la variété possible des manifestations sur le registre psychologique. Si la *joie* ne correspond pas au trait plutôt négatif de *trouble*, elle marque toutefois un changement d'un état autre que joyeux. L'idée de trouble non autrement distinct se voit, par exemple, dans la reprise hyperonymique de *hargne*, *colère*, *invective* par la forme de singulier *émotion*, qui massifie en quelque sorte dans un seul procès ce qui arrive à l'expérienceur dans un contexte particulier :

(60) La provoc' de trop pour Jean-Luc Mélenchon ? Mardi, lors des perquisitions de la police au siège de la France Insoumise, on a redécouvert au député de Marseille un visage dont on pensait qu'il l'avait mis de côté depuis quelque temps. *Celui de la hargne, de la colère, de l'invective. Les traits défigurés par l'émotion*, hurlant à s'époumoner sur les forces de l'ordre à pied d'œuvre. (Quentin Laurent, *Le Parisien*, 17 octobre 2018)

Un autre aspect intéressant : si l'expression spécifique du trouble appelé *émotion* n'est pas explicite, l'interprétation du nom est absolument vague, toute interprétation pouvant être multiple, prenant appui sur le contexte causatif qui peut inférer ou non telle ou telle réaction, telle ou telle manifestation, sans certitude de vérité univoque¹⁷. Dans le cas de :

(61) Manhattan est le microcosme des États-Unis. Toute la vie américaine est une machine à *émotions* ; or il y a plus d'*émotion* dans une journée sur Broadway que dans les quarante-huit états de l'union réunis. (Morand P., *New-York*, 1930, p. 268)

une occurrence du nom *émotion* au singulier côtoie une occurrence du même nom au pluriel, sans que l'on puisse dire précisément si elles sont employées au sens basique ou au sens hyperonymique. Le pluriel les présente de manière dissociée, soit comme divers types d'émotions, soit comme divers moments d'émotion, soit encore comme divers types d'émotions survenus à des moments différents dans le temps. Le

17. Cf. Rimé (2009) sur les enquêtes menées par des psychologues pour savoir à quelles circonstances on associe telle ou telle « émotion » : une seule et même « émotion » est mise en relation avec des circonstances multiples, dans des listes ouvertes, du type *j'ai peur lorsque...*, *je suis en colère lorsque ...*, etc.

singulier, lui, massifie les manifestations émotionnelles et les contextes causatifs distincts selon le cadre holonymique « une journée sur Broadway ».

De plus, le pluriel *émotions* est utilisé de manière inférentielle pour des types d'affects subordonnés indistingables, dont le contexte discursif permet de dire qu'il ne s'agit pas véritablement de *l'émotion* spécifique, sans pour autant pouvoir préciser de quoi il s'agit (dans l'exemple suivant, que peut inspirer la crise de colère de quelqu'un ? surtout pas de *l'émotion à l'état pur*, liée au verbe *émouvoir*) :

(62) – La petite aura tout de même sa correction, déclare papa d'un air de ne pas avoir d'air. Les manifestations vocales de Bess et de Joël ont pris une telle intensité que la porte en vibre. Mary, qui a croisé ses jambes, griffe la table spasmodiquement, penche la tête en arrière et soupire. Quant à moi, il y a longtemps que je partage discrètement *les mêmes émotions*. (Queneau pseud. Sally Mara, *Les Œuvres complètes de Sally Mara*, 1962/2003, p. 141)

C'est le cas aussi lorsque les émotions sont explicitement présentées comme *diverses*, cette diversité n'étant pas explicitée :

(63) Perrin nous mène à Guaratiba dans sa petite auto ; Claudel se met à côté de lui et nous tenons tous les trois à l'arrière, aplatis, n'osant risquer un mouvement. Milhaud assis dans la portière écrase mes pieds de tout son poids. À chaque grosse pierre, chaque soubresaut, Claudel veut descendre, on ne sait pourquoi. Après deux crevaisons, *trois heures d'émotions diverses*, nous arrivons. (Hoppenot H., *Journal 1918-1933*, 2012, p. 74)

Comment peut-on quantifier *émotion*, procès ponctuel et de courte durée, par le déterminant temporel de durée ? L'incongruité de cette association nous fait comprendre qu'il s'agit de plusieurs événements émotionnels provoqués chacun par des événements d'un autre type (les circonstances qui ont été la cause du trouble émotionnel)¹⁸. À chaque circonstance, vue comme un élément de la situation d'occurrence de l'émotion, il y a une réaction émotionnelle. On a plusieurs enchaî-

18. Cf. aussi l'analyse de Benninger (2017) sur la quantification temporelle processuelle dans la formulation *un mois de tabac*.

nements « cause–conséquence » ou « circonstances/faits–réaction émotionnelle », le contexte inférant cette *diversité*, en l’absence de leur explicitation.

Enfin, cette interprétation de *l’émotion* comme affect spécifique et de toute autre « émotion » comme le *trouble* d’un état antérieur (à l’instar, en quelque sorte, des phénomènes météorologiques¹⁹) permet d’élargir l’application de la notion d’*événement psychologique* à d’autres affects.

L’évolution sémantique du nom *émotion*

Une hypothèse sur l’évolution sémantique du nom *émotion* peut être esquissée brièvement en plusieurs étapes²⁰, à partir de quelques éléments constatés par le biais de différentes sources²¹.

- (i) Comme l’indiquent les dictionnaires (cf. *TLFi*²²), le nom *émotion* désignait un *mouvement* physique (*l’émotion de l’air, des feuilles des arbres, du ciel*), ou des troubles, des mouvements de population, pendant une guerre, usage constaté encore au XIX^e siècle (cf. *Frantext*).
- (ii) Dans son analyse des *passions de l’âme* (*âme* au sens de pensée et *passion* au sens de ce que subit passivement l’âme–pensée), Descartes (1649) utilise le terme *émotion* au sens de *trouble physiologique*, pour dénommer l’un des trois constituants d’une *passion de l’âme*, à côté de *l’auto-perception* de ce trouble corporel par l’expérienceur et du *sentiment* conscientisé de ce trouble. Descartes utilise donc le nom *émotion* dans son sens premier de *mouvement* physique du sang, induit par les *esprits animaux*, c’est-à-dire par les nerfs ou les influx nerveux circulant dans le cerveau et le corps humain. C’est dans ce sens qu’on peut encore lire : *une émotion de joie / de peur*,

19. Cf. l’étude d’Ungureanu (2018) sur une correspondance lexicale métaphorique entre les phénomènes atmosphériques et la « météorologie intérieure » du sujet humain.

20. Cf. sur les *usages* dynamiques des mots Frath (2020).

21. Une recherche systématique des usages dans des corpus pourrait certainement la confirmer. Cf. aussi Novakova, Sorba & Tutin (2018) pour un avis, sur corpus, sur l’évolution des usages des noms *émotion* et *sentiment*.

22. <https://www.cnrtl.fr/definition/émotion>, consulté le 14/01/2020.

c'est-à-dire le trouble qui accompagne ou exprime la joie ou la peur.

- (iii) Le nom *passion* au sens de Descartes est sorti de l'usage et a été remplacé par le nom générique *émotion* (les canaux de vulgarisation parlent aujourd'hui des *émotions* décrites par Descartes), ou dans certains cas par *affect*, considéré comme trop technique pour l'emploi courant (cf. Polguère, 2015). Dans ce sens, *émotion* a englobé les deux autres constituants de la *passion de l'âme* (la perception et la conscientisation de ce trouble). L'évolution sémantique est radicale et s'est faite par un processus métonymique remplaçant l'idée de trouble physiologique du sang, des nerfs dans le corps par celle de trouble psychologique de l'individu. Par ce changement sémantique, on passe de l'*émotion du sang* (mouvement accéléré du sang) à l'*émotion d'une personne*. Le N *émotion* s'est en même temps spécialisé, parce qu'il dénomme un trouble spécifique, qui n'est ni peur, ni colère ou tristesse, mais *émotion*, du même niveau lexical que les autres.
- (iv) Le nom *émotion* acquiert en français un emploi hyperonymique de terme générique de spécialité par le biais des ouvrages anglo-saxons, suite principalement au traité de Darwin (1872) sur les expressions faciales des mammifères (cf. Boquet & Nagy, 2016). La vulgarisation des ouvrages de psychologie et sciences affectives (cf. le grand succès de Damasio, 1995), la diffusion par les médias et l'enseignement ont favorisé la polysémie du nom *émotion*.

« *Émotion (ému)* »

Quelques exemples empruntés à des livres pour enfants à partir de six ans illustrent ce discours didactique à large diffusion destiné à leur apprendre les dénominations de « ce qui se passe dans leur cœur » par le biais de photos ou autres images :

(64) *Au fil des émotions. Dis ce que tu ressens*²³

(65) *Mon grand livre des émotions*²⁴

23. C. Nunez Pereira & R. R. Valcarcel, 2016, éd. Gautier-Languereau.

24. C. Liabeuf, 2014, éd. Parramon France.

(66) *La couleur des émotions*²⁵

(67) *Quelle émotion ?!*²⁶

Les présentations éditoriales en annoncent le contenu : « Un ouvrage inédit qui propose de définir 42 *émotions*, avec sensibilité, afin d'apprendre à les identifier, et permettre ainsi à l'enfant de les exprimer et de les apprivoiser. » ; « Dans ton cœur, il se passe toujours quelque chose... C'est fort, c'est plus fort que toi ! Ce sont *tes émotions, tes sentiments, tes états de la journée* ! Mais sais-tu toujours les reconnaître ? ». Les petits lecteurs apprennent à associer « Quand j'ai envie de pleurer » avec « je suis triste » ou « quand j'ai envie de toucher » avec « je suis curieux », ou encore « quand je veux être à sa place » avec « je suis jaloux » et « quand je veux qu'on me remarque » avec « je fais l'intéressante ».

On voit, dans ces livres, l'orientation évidente vers l'utilisation du nom *émotion* comme hyperonyme. Sur le même modèle, de nombreuses expériences pédagogiques pour les petites classes s'appellent *Mon livre des émotions*, réalisés par les élèves, comprenant des dessins ou des photos individuelles de chacun mimant différentes émotions ou autres expériences. La généralisation de l'utilisation hyperonymique du nom *émotion* est assurée et en bonne marche.

L'on peut noter aussi un élément intéressant quant à la représentation en langue de la polysémie du nom *émotion*, qui est pour la plupart du temps passée sous silence dans ces livres pour enfants. Un support didactique nommé le *Jeu des émotions* créé par Jessica²⁷, consistant à « piocher une carte et à la mettre sur la bonne émotion », comprend un élément remarquable : parmi les émotions énumérées et illustrées (la joie, l'amour, la colère, la tristesse, etc.), l'auteure a inclus aussi « l'*émotion (ému)* », où elle a tenu à adjoindre au nom *émotion* le participe adjectival *ému*, pour préciser la dénomination de l'affect spécifique, mise au même rang que les autres affects spécifiques, et la distinguer de l'emploi comme nom superordonné du titre. La sous-catégorisation comme hyponyme ou comme mot de base est précisée par l'adjectif donné entre parenthèses. C'est un exemple suffisant, de notre point de vue, pour témoigner de la place que conserve encore la dénomination de l'affect

25. A. Llenas, 2014, éd. Quatre Fleuves.

26. Cécile Gabriel, 1997, Mila Editions, réédité en 2007, 2010.

27. <http://maitressejessie.eklablog.fr/projet-emotions-a126588438>, consulté le 15/03/2019.

spécifique *émotion* devant le passage en force de l'hyperonyme, qui se généralise.

Conclusion

Le point qui nous semble le plus important et qui ressort de l'analyse du sémantisme du nom *émotion* est sa représentation comme un procès. L'expression processuelle complexe du trouble émotionnel le transforme en *événement psychologique* pour l'individu humain (ou les êtres *sensibles* au sens large). Son interprétation comme un procès permet de comprendre d'une part son *expression* également *processuelle* et sa *perception* intérieure et/ou visuelle, comme une *manifestation*. D'autre part, elle permet d'expliquer sa pluralisation non hyperonymique, soit par la dissociation distributive d'une pluralité d'expérimentateurs comme « sites » d'événements psychologiques, soit par la dissociation dans le temps des événements émotionnels pour le même expérimentateur. Dans ce dernier cas, les événements causatifs du trouble émotionnel sont compris comme des phases d'un cadre événementiel plus large, qui les englobe, comme un voyage et ses étapes ou un mariage et ses événements, par exemple.

En tant que déverbal du verbe *émouvoir*, il nous semble que le considérer comme un nom de propriété, par le biais du participe adjectivé de ce verbe, est une voie en quelque sorte détournée, tenant compte de contextes syntaxiques adaptés aux propriétés (*l'émotion est le fait d'être ému*). Les contextes d'usage du nom *émotion* nous orientent plutôt vers sa compréhension comme un nom de procès, comme un événement psychologique. Le trait sémantique général de *trouble* de l'individu sur le mode affectif fait le lien entre l'interprétation du nom *émotion* comme affect spécifique et les autres affects de base du même registre, et le rend en même temps fonctionnel, par voie de conséquence, pour la position hyperonymique dans cette classe.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 1996, « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain (dir.), *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : PU Septentrion, 257-273.

- Baider, F. et Cislaru, G. (dir.), 2013, *Cartographie des émotions : propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : PU Sorbonne nouvelle.
- Benninger, C., 2017, « Dix ans d'amiante, une heure de *fango* : quantification de matière... ou pas », in F. Hrubaru, E. Moline et A.-M. Velicu (dir.), *Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber*, Cluj : Echinox, 70-89.
- Blumenthal, P., 2010, « L'actualisation des noms d'affect », *Beihefte der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 37, « Les configurations du sens », 3-25.
- Blumenthal, P., 2014, « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », in I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 41-64.
- Boquet, D., Nagy, P., 2016, « Pour une histoire intellectuelle des émotions. Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 16. <https://doi.org/10.4000/acrh.7290>
- Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G. et Groud, C., 2005, « Les prédicats d'« affect » », *Lidil*, 32. <https://doi.org/10.4000/lidil.104>
- Cislaru, G., 2014, « Sémantique des noms et verbes d'affect : parcours chronologique et épistémique », *Cahiers de lexicologie*, 105, 117-139.
- Cusimano, C., 2007, *Polysémie et noms de sentiments. Essai de sémantique générale*, thèse sous la direction de L. Perrin et M. Kara, Metz. <http://docnum.univ-lorraine.fr/public/UPV-M/Theses/2007/Cusimano.Christophe.LMZ0706.pdf> (consulté le 21/03/2016).
- Damasio, A., 1995, *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris : Odile Jacob.
- Darwin, C., (1872) 1998, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris : CTHS.
- Descartes, R., (1649) 1994, *Les Passions de l'âme* (éd. G. Rodis-Lewis), Paris : Vrin.
- Flaux, N. et Van de Velde, D., 2000, *Les Noms en français : esquisse de classement*, Gap/Paris : Ophrys.
- Frath, P., 2020, *Linguistique anthropologique et référentielle*, Reims : Sapientia hominis.
- Goossens, V., 2005, « Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil*, 32, 103-121. <https://doi.org/10.4000/lidil.102>
- Goossens, V., 2009, « La polysémie des noms d'affect », *Tranel*, 50, 145-158. hal-00644518
- Goossens, V., 2015, « Les noms d'affect parmi les noms abstraits intensifs : nouvelles perspectives typologiques », *Langue française*, 185, 59-72. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0059>
- Grossman, F. et Tutin, A. (dir.), 2005, *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion*, *Lidil*, 32. <https://doi.org/10.4000/lidil.81>
- Hilgert, E., 2014, « Un révélateur de massivité : l'énigmatique un peu de », *Langue française*, 183, 101-116. <https://doi.org/10.3917/lf.183.0101>

- Hilgert, E., 2018, « Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ? », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 79-102.
- Hilgert, E. à paraître 2020, « Le nom *émotion* et son rapport à *peur, colère, joie, etc.* », *Corela*.
- Huyghe, R., 2015, « Les typologies nominales : présentation », *Langue française*, 185, 5-27. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0005>
- Kleiber, G., 2014a, « Lorsque l'opposition *massif/comptable* rencontre les noms superrordonnés », *Travaux de linguistique*, 69, 11-34. <https://doi.org/10.3917/tl.069.0011>
- Kleiber, G., 2014b, « *Massif/comptable* et noms de propriété », *Langue française*, 183, 71-86. <https://doi.org/10.3917/lf.183.0071>
- Kleiber, G., 2015, « Occurrences et noms », *Langue française*, 185, 113-125. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0113>
- Kleiber, G., 2018, « Noms abstraits et occurrences : espace, couleurs et odeurs », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 27-78.
- Le Bart, C., 2018, *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*, Paris : Armand Colin.
- Mathieu, Y. Y., 1999, « Les prédicats de sentiment », *Langages*, 136, 41-52. <https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2211>
- Mathieu, Y. Y., 2000, *Les verbes de sentiments. De l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS.
- Novakova, I., 2015, « Les émotions entre lexique et discours », in A. Rabatel et A. Ferrara-Léturgie (dir.), *La sémantique et ses interfaces*, Paris : Lambert-Lucas, 181-204.
- Novakova, I., Goossens, V. et Melnikova, E., 2012, « Associations sémantiques et syntaxiques spécifiques. Sur l'exemple du lexique émotionnel des champs de surprise et de déception », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012*, SHS Web of Conferences, 1017-1029.
- Novakova, I., Tutin, A., 2009, « Les émotions sont-elles comptables ? », in I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 65-79.
- Novakova, I., Sorba, J. & Tutin, A., 2018, « Les noms généraux *sentiment* et *émotion* », *Langue française*, 198, 83-97.
- Nugier, A., 2009, « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 4, <http://www.lsv.fr/~finkel/papiers-mescours/EMOTION/emotions-RePS4.Nugier.pdf>, consulté le 22.01.2020.
- Polguère, A., 2015, « Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments », in F. Baider et G. Cislaru, *Cartographie des émotions*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 21-41.

- Rastier, F., 1995, « La sémantique des thèmes. Ou le voyage sentimental », in F. Rastier (dir.), *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, Paris : Didier Erudition, 223-249.
- Rimé B., 2009, *Le partage social des émotions*, Paris : PUF.
- Rimé, B., 2016, « L'émergence des émotions dans les sciences psychologiques », in D. Boquet et P. Nagy (dir.), *Histoire intellectuelle des émotions, de l'Antiquité à nos jours. L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 16, <https://acrh.revues.org/7293>, consulté le 12 février 2017.
- Sander, D. (dir.), 2015, *Le monde des émotions*, Paris : Belin.
- Theissen, A., 1997, *Le choix du nom en discours*, Genève : Librairie Droz.
- Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., Cavalla, C., 2006, « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française*, 150, 32-49.
- Tutin, A., 2014, « À la recherche du profil syntaxique des noms d'affect », in P. Blumenthal, I. Novakova et D. Siepmann (dir.), *Les émotions dans le discours / Emotions in discourse*, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang, 221-234.
- Ungureanu, C., 2018, « Les phénomènes météorologiques et la météorologie intérieure : pour une correspondance sémantico-linguistique », in *3^e Congrès mondial de Linguistique française*, 1017-1029, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612002>
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain-la-Neuve/Paris : Peeters.
- Wierzbicka, A., 1999, *Émotions across Languages and Cultures-Diversity and Universals*, Cambridge : Cambridge U.P. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511521256>

La dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe

Zinsou Hounzangbe

Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Ablode et Larefa

zmarcellin@yahoo.fr

Introduction

Chaque peuple dispose d'un mode de vie qui prend sa source dans les normes et les valeurs instituées par le groupe social. Ces normes et valeurs sont transmises de génération en génération par l'intermédiaire de l'éducation et surtout par l'observation. Au regard de cette façon de transmission, il va de soi que des cérémonies de nature culturelle ou rituelle s'observent d'une région à une autre, avec comme conséquence des pratiques identitaires.

L'élément central de la présente étude, qui reflète le sens de l'observation et l'éducation, est la couleur. Elle influence le quotidien des êtres humains et détermine parfois leur vision du monde. L'appréciation de la couleur, la connotation qui lui est donnée varient d'un espace géographique à un autre et ceci en lien avec des pratiques culturelles ancrées dans les sociétés. La couleur occupe une place importante dans le choix d'un produit, dans la vie d'une congrégation, d'une secte, d'une organisation particulière compte tenu de ses objectifs. La couleur est une étiquette, un symbole spécial. Selon L. de Saussure (2017), la question de la *couleur* appelle deux notions : la perception visuelle, caractérisée par la catégorie des teintes désignables par une couleur, et la question

sémantique : le sens des mots utilisés pour désigner la couleur. Les communautés aja, fɔn, gen, gun, xwla et xwela du continuum dialectal gbe du sous-groupe Kwa, au sud de la république du Bénin, dont il est question, ont aussi leur manière de désigner les couleurs. Trois interrogations fondamentales sous-tendent la présente étude : (i) Quelles sont les couleurs habituelles dans le quotidien desdites communautés ? (ii) Quel est le procédé de dénomination de ces couleurs ? (iii) Quel sens révèlent ces couleurs pour ces communautés ?

Le développement de cette réflexion est subordonné à une enquête de terrain faite auprès des locuteurs qui utilisent les langues concernées. Les données ont été recueillies oralement, à l'aide d'un enregistreur.

Sur la dénomination

La présente étude emprunte la réflexion faite par Pierre Frath (2014) sur « la conception de la dénomination chez Georges Kleiber ». Il rappelle que la dénomination est devenue un objet central dans la pensée linguistique francophone grâce à Georges Kleiber, qui définit la dénomination comme une relation entre une expression linguistique X et un ou des éléments ou choses de la réalité x, la *dénomination* étant l'expression linguistique X. Pour approfondir le concept de la dénomination, Kleiber (2001) apporte une réponse à deux questions essentielles, qui sont *Comment le mot réfère-t-il ?* et *Qu'est-ce que le sens lexical ?*. Les réponses débouchent sur ce que Kleiber (*op. cit.*) appelle « le paradoxe sémantique de la dénomination », en s'appuyant sur les exemples suivants : *avalier* ne réfère pas, en deux parties, à *manger* et à *rapidement* ; *moucheron* ne réfère pas à *mouche* et à *petite* séparément. C'est la *condensation* des parties qui composent le sens du mot qui produit le sens lexical. Il conclut par : « une paraphrase ou les traits (ou sèmes) que l'on avance pour définir le sens d'une dénomination ne seront jamais équivalents au sens de la dénomination (2001 : 37-38, « parce qu'il manquera toujours l'indication qu'il s'agit d'un tout, d'une catégorie de choses » (2001 : 37). En poursuivant l'analyse, un nouvel aspect intervient, celui de l'ontologie. En effet, la dénomination porte en elle une prédisposition de l'esprit de l'homme qui se porte vers l'élément nommé, avec tout le contenu culturel afférent. Pour Kleiber (2001 : 32), l'engagement ontologique est lié à *un acte de dénomination préalable* qui se fait dans le cadre d'un accord intersubjectif : il « a pour conséquence l'établissement d'une association référentielle [entre X et x] qui est du-

rable ou stable ». Il s'agit d'un apprentissage qui vise « la fixation d'une règle référentielle stable qui permet l'utilisation ultérieure de la dénomination pour la chose dénommée » (Kleiber, 2001 : 25).

Dans les termes de Frath (2014 : 29),

les dénominations possèdent d'une part une valeur ontologique *sui generis* liée à leur capacité d'exprimer un tout, et d'autre part des sèmes qui ne sont en rien constitutifs ontologiquement de la dénomination, mais qui sont acquis par l'usage et peuvent être déduits par l'observation et l'analyse. L'engagement ontologique porte sur *l'existence des choses en un seul morceau supposée par nous*, et non sur leur être, c'est-à-dire ni sur leur nature, ni sur leur composition, ni sur leur place dans une ontologie.

Le répertoire des couleurs dans les communautés gbe

La présente étude porte sur l'expression linguistique des couleurs dans les communautés qui utilisent dans leurs échanges les langues suivantes : aja, fɔn, gɛn, gun, xwla, et xwela. Les enquêtes de terrain, faites auprès de ces différentes communautés¹ ont permis de collecter des termes ou morphèmes qui désignent les couleurs. Le point des couleurs dans les six langues du continuum dialectal gbe se présente comme suit :

1. L'intercompréhension observée sur le terrain auprès des mêmes communautés utilisant des variantes différentes d'une même langue n'a pas influencé fondamentalement les données recueillies.

Langue Nom de couleur	aja	fɔn	gen	gun	xwla	xwela
Le blanc	<i>eyi</i>	<i>wèwé</i>	<i>héhé</i>	<i>wewé</i>	<i>wéwé</i>	<i>wéwé</i>
Le rouge	<i>ejún</i>	<i>vɔvɔ</i>	<i>jén</i>	<i>veve</i>	<i>jeje</i>	<i>fɛ̀fɛ̀yi</i>
Le vert	<i>makpafan</i>	<i>amamu</i>	<i>amamú</i>	<i>amamú</i>	<i>amamú</i>	<i>amamwí</i>
Le bleu	<i>ebɔ</i>	<i>fɛ́</i>	<i>blɔ</i>	<i>fɛ́</i>	<i>ebɔ</i>	<i>ablɔ</i>
Le noir	<i>eyu/yubɔ</i>	<i>wiwi</i>	<i>yibɔ</i>	<i>yù̀yù̀</i>	<i>hihɔ</i>	<i>ihwɔ</i>
Le gris	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>ɔfín</i>	<i>zofín</i>
Le marron	<i>ekɔ</i>	<i>kɔ(sin)</i>	<i>kɔ(fɛ̀)</i>	<i>kɔ</i>	<i>kɔ(fɛ̀), fyɔ́</i>	<i>kɔ(fɛ̀), kɔ(fyɔ́)</i>
Le jaune	<i>koklozicu</i>	<i>koklojo</i>	<i>koklojú</i>	<i>kòklójó</i>	<i>koklojú</i>	<i>kokloju</i>

Tableau — Les dénominations des couleurs ordinaires dans les six langues gbe

Un premier constat se dégage de ce tableau : les couleurs qui y sont inscrites se réduisent aux couleurs ordinaires ou habituelles auxquelles on peut avoir accès sans grande difficulté. Ce sont des couleurs qu'on voit quotidiennement. Ceci résulterait de la fréquence que celles-ci ont dans les usages quotidiens.

Le deuxième constat a trait aux ressemblances ou aux différences entre les morphèmes dénommant les couleurs. Une analyse morphosémantique mettra en lumière les unités linguistiques qui se sont combinées pour donner le morphème utilisé pour désigner une couleur. En d'autres termes, elle s'intéresse seulement aux unités porteuses de sens descriptif qui composent le morphème qui désigne la couleur. Des techniques de transcription seront utilisées pour décortiquer les morphèmes du tableau ci-dessus.

La couleur blanche

Les morphèmes utilisés pour désigner la couleur blanche sont presque identiques du point de vue morphologique et différents au plan segmental dans les langues fɔn, gun, xwla et xwela (ceci s'observe dans le tableau ci-dessus). La variation des tons s'observe au niveau de la voyelle orale antérieure mi-fermée /e/. Le morphème commun à ces

quatre langues est *wewe* qui correspond à « la couleur blanche » que porte un objet. Du point de vue syntaxique, ce morphème en combinaison avec le morphème qu'il accompagne et de manière immédiate forme le syntagme qualificatif, et c'est le morphème *wewe* qui porte la marque du qualificatif.

D'un autre côté, ce morphème peut subir une modification au niveau de la forme. Lors du processus de déconstruction, la forme dissyllabique prend une forme monosyllabique : *wewe* devient *we*. Ce changement de forme a entraîné une modification au niveau de la classe grammaticale : il perd son statut de syntagme qualificatif et gagne celui de syntagme verbal. Donc *we* correspond à « blanchir ». Cette remarque est commune pour les quatre langues.

Soient ces syntagmes témoins : *le tissu est blanchi* et *blanchir le tissu*. La traduction dans la langue fɔn donne :

- (1) *avɔ wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (2) *wé avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue gun donne :

- (3) *avɔn wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (4) *wé avɔn /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue xwla est :

- (5) *avɔ wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (6) *wé avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue xwela est :

- (7) *ovɔn wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (8) *wé ovɔn /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

Dans les langues aja et gen, les morphèmes utilisés ne sont pas les mêmes, mais présentent les mêmes caractéristiques du point de vue morphologique. Dans la langue aja :

- (9) *avɔ yi /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (10) *yi avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

Dans la langue *gen* :

- (11) *avó hé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
 (12) *héa vó /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

Il ressort de cette présentation que les morphèmes en question ont une structure morphologique sécable selon le contexte et la position occupée dans un énoncé.

La couleur rouge

Les morphèmes utilisés pour exprimer la couleur rouge sont très différents d'une langue à une autre sur les plans morphologique et suprasegmental.

En langue *aja*, le morphème désignant la couleur rouge est *ejún*. Ce morphème peut être décomposé de la manière suivante : *e-* qui est un dérivatif thématique et *-jún*, un morphème ayant valeur de substantif.

Dans la langue *fɔn*, le morphème *vɔvɔ* désigne la couleur rouge et présente une forme dissyllabique. Il est un syntagme qualificatif puisqu'il se fait accompagner d'un nominal qui a fonction de sujet. Ce morphème ne saurait être sécable, car le morphème obtenu n'aurait aucun sens.

Quant au morphème *jén* de la langue *gen*, il présente les caractéristiques d'un qualificatif compte tenu de sa position postposée au nominal en fonction sujet. Il ne peut subir aucune modification de manière à obtenir d'autres morphèmes.

Dans la langue *gun*, deux morphèmes sont utilisés. Il s'agit de *vɛɛ* ou de *vɛvɛ* qui traduisent la même réalité. Les deux morphèmes présentent aussi les caractéristiques d'un qualificatif et occupent la position postposée aux nominaux en fonction sujet. De ce point de vue, on peut supposer que le morphème *vɛɛ* est utilisé pour le discours spontané et *vɛvɛ* pour le discours soutenu. Ainsi, *vɛɛ* n'est que la forme contractée de *vɛvɛ*, étant donné qu'ils assument les mêmes fonctions grammaticales.

La langue *xwla* utilise *jejɛ* comme morphème pour désigner la couleur rouge. Ce morphème a une forme canonique dissyllabique. Toute tentative de scission ne conduirait qu'à l'obtention d'un morphème non attesté. Sa catégorie grammaticale est le syntagme qualificatif et occupe une position postposée au nominal en fonction sujet.

La langue *xwela*, quant à elle, utilise le morphème *fɛ̀ fɛ̀yi* ayant une forme canonique trisyllabique, désignant la couleur rouge. De la même manière que les autres morphèmes des autres langues, ce morphème porte la charge du qualificatif et est postposé au nominal en fonction sujet.

Au total, les morphèmes de couleur rouge dans chacune des langues présentent des caractéristiques propres et particulières.

La couleur verte

Les morphèmes qui sont utilisés pour désigner le vert présentent un caractère spécial en ce sens qu'ils sont majoritairement identiques du point de vue morphologique et suprasegmental, notamment dans les langues *fɔ̀n*, *gɛ̀n*, *gɔ̀n* et *xwla*. En effet, dans les quatre langues indiquées, le morphème *amamu'* est utilisé pour désigner la même couleur. Il assure la fonction qualificative du syntagme qualificatif et est postposé au nominal en fonction sujet. Il peut être décomposé en deux morphèmes, *ama* « feuille d'arbre » et *mu'* « non mûre » :

(13) *ama mú* /feuille d'arbre/non mûre/ « la feuille d'arbre ou de plante non mûre »

Le morphème *mú* est une unité dont le sens réel est un objet dont le processus de mûrissement ou d'accomplissement, d'achèvement ou de réalisation n'est pas encore arrivé à terme.

À l'aide de la méthode de la commutation, on peut constater que le morphème *mu'* correspond respectivement à *fan* pour la langue *aja* et à *mwi* pour le *xwela*. Il faut rappeler que ces deux morphèmes correspondent à « feuille d'arbre ou de plante ».

Par ailleurs, dans la langue *gɛ̀n*, le locuteur peut aussi utiliser le morphème *gbémúmu'* ou *gbému'*. Ce morphème peut être décomposé comme suit :

(14) *gbé múmu'* /feuille d'arbre ou chiendent/non mûr/ « la feuille non mûre »

Le morphème *gbé* dans la langue *gɛ̀n* renvoie notamment aux chiendents de la brousse ou même à la brousse elle-même. Le morphème *múmu'* est la forme redoublée du morphème qualificatif *mu'*.

Du point de vue morphologique, les morphèmes désignant la couleur verte ont en commun des particules presque identiques qui peuvent aider à établir des liens de parenté entre les langues.

La couleur bleue

Deux groupes de langues se dégagent compte tenu de la similitude qui s'observe au plan morphologique des termes qui désignent la couleur bleue. Le premier groupe concerne les langues fɔn et gun, qui ont en commun le même morphème *fɛsin*. Le deuxième concerne les langues aja, gɛn, xwla et xwela qui ont en commun une base qu'est *blɔ*.

Par rapport au premier groupe et au niveau de ces deux communautés, le bleu est désigné par le morphème *fɛ* qui peut être considéré comme un nominal en fonction sujet, mais l'allusion est faite à l'objet ou à celui qui porte la couleur bleue, par une sorte de métonymie. En écartant cette position de fonction sujet, il joue un rôle de qualificatif. Dans le langage courant, le morphème *sin nɔ* correspond à « ressemblant à ». Lorsqu'il est ajouté au morphème *fɛ*, il est obtenu *fɛsin nɔ*, qui signifie « dont la couleur ressemble à la couleur bleue ».

Les autres communautés partagent presque le même morphème, à la seule différence des dérivatifs thématiques qui les caractérisent. Le morphème *blɔ* partage au même titre que le morphème *fɛ* les mêmes fonctionnements morphologiques et syntaxiques.

Le degré de rapprochement du point de vue de la morphologie est intéressant au regard de la forme canonique des morphèmes concernés.

La couleur noire

Les six langues du continuum dialectal gbe ne partagent presque pas les mêmes morphèmes pour désigner la couleur noire.

Une ressemblance de morphèmes peut être établie dans les langues aja et gɛn, du point de vue de la structure canonique et de la fonction qualificative qu'ils assument au sein du syntagme auquel ils appartiennent. Les morphèmes respectifs *yubɔ* et *yibɔ* s'opposent entre eux à travers des voyelles /u/ et /i/.

Dans une certaine mesure, les deux morphèmes peuvent assumer la fonction sujet dans un énoncé, munis des caractéristiques syntaxiques afférentes. Par ailleurs, la langue aja utilise un autre morphème *eyu* qui

remplit les mêmes conditions morphologiques et syntaxiques que le morphème *yubɔ*.

Le morphème *wiwi* est utilisé pour désigner ce qui est noir dans la langue fɔn. Il assume la même fonction que les morphèmes précédents. Dans certains contextes, il peut assumer la fonction sujet au sein d'un énoncé composé d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Dans le lexique de la langue, il existe un morphème monosyllabique qui exprime la même valeur, mais assume une fonction verbale. Il s'agit de *wi* qui correspond à « rendre noir ». Sa forme rédupliquée *wiwi* correspond à « ce qui est noir ou ce qui a la couleur noire ou encore, ce qui a pris la couleur noire ».

C'est le morphème *yùyu`* qui est utilisé dans la langue gun. Il a une forme disyllabique et assume la fonction qualificative. En observant sa forme morphologique, on remarque que le morphème *yùyu`* correspondant à « état de ce qui est noir » est la forme rédupliquée (la réduplication totale) de *yu*, qui est une forme attestée dans la langue, ayant le sens de « rendre noir ».

Le principe est presque identique par rapport à la couleur noire lorsqu'on fait un parallélisme entre langue gun et la langue xwla. La seule différence observable à ce niveau se rapporte à la réduplication qui est ici partielle : *hihɔ* signifiant « action de rendre noir » est la réduplication partielle du morphème *hɔ* qui correspond à « noir ».

La langue xwela utilise le morphème *ihwɔ* pour désigner ce qui est noir. Il faut noter que ce morphème peut être décomposé en un dérivative thématique /i/ et le morphème marqueur de couleur est *hwɔ* correspondant à « noir ». Au-delà, un autre morphème est utilisé dans cette langue pour désigner la couleur noire : *vɛyi*.

Du point de vue de la structure, les morphèmes de la couleur noire présentent presque les mêmes caractéristiques de réduplication.

La couleur grise

Pour la couleur grise, on utilise un morphème lexical qui est commun à toutes les langues étudiées. Il s'agit du morphème *fin* qui est transversal et qui porte la même signification : « la cendre ». Il désigne un objet de la réalité extralinguistique qui a une couleur grise. Sur le plan syntaxique, il assume une fonction nominale de sujet. À ce morphème lexical s'ajoutent d'autres morphèmes. Il y a, selon le contexte d'utilisation, le morphème *sinmè* qui correspond à « la nature de la

couleur » ou selon le contexte, ou « quelle est la nature de la couleur » ou encore « quelle est la couleur de ». Il y a aussi un autre morphème *nɔ* signifiant « appartenant à ». Ces deux morphèmes sont subséquents au morphème lexical dénommant la couleur grise et occupent toujours une position post nominale.

Dans les langues aja, fɔn, gɛn, gun, le morphème de couleur grise est identique, mais il présente une petite différence liée au dérivatif thématique à la position pré nominale, comparativement aux langues xwla et xwela. En effet, le dérivatif thématique /a/ des quatre langues s'oppose respectivement à /ɔ/ pour le xwla et /zo/ pour le xwela.

Contrairement aux langues précédentes, le dérivatif thématique de la langue xwela est /zo/, qui est une unité linguistique douée de sens. Il correspond à « feu ». Cet élément est beaucoup plus expressif en faisant le lien entre le feu et la cendre, car c'est à partir du feu qu'on peut obtenir de la cendre.

La couleur marron

La couleur marron dans les six langues est dénommée par un morphème lexical commun qui est *kɔ* correspondant à « couleur du café ou d'une boisson faite à base de maïs dans la sous-région, appelée cakpalo ou cukutu² ». En dehors des particularités au niveau de chaque morphème de chacune des langues, les morphèmes désignant la couleur marron partagent les mêmes critères syntaxiques.

Dans la langue aja, cette couleur se distingue par la présence d'un dérivatif thématique /e/ qui est antéposé au morphème lexical commun *kɔ*. Dans les autres langues, selon le cas, d'autres morphèmes tels que *sin*, *fè*, *fɔɔ* à caractère facultatif se combinent au morphème lexical principal pour exprimer la couleur. Néanmoins, des cas de morphèmes entiers peuvent être observés.

- i) De manière plus approfondie, dans la langue fɔn, le morphème concerné *kɔsin* est décomposable comme suit : *kɔ* et *sin*. Le morphème *sin* serait le diminutif du morphème *sinme* dont le sens est « la nature de la couleur ».

2. C'est une boisson faite à base de maïs ayant un goût légèrement sucré, servie lors des réjouissances. Le cakpalo n'est pas alcoolisé et le cukutu l'est.

- ii) Le morphème *kɔfè* est commun aux trois langues que sont : *gen*, *xwla* et *xwela*. On constate à ce niveau que le morphème *fè* qui est une particule dicto-modale, est rattaché au morphème lexical *kɔ*. Au-delà de ce morphème commun, les langues *xwla* et *xwela* utilisent d'autres morphèmes respectivement *fyɔ*, *kɔfyɔ* qui correspondent à « un produit au feu qui est en train de carboniser ».

Notons, par ailleurs, qu'il y a un autre morphème qui est utilisé pour exprimer la même couleur. Il s'agit de *kɔkɔ* qui est la reduplication de *kɔ* et correspond à « l'état de ce qui est marron ».

La couleur jaune

La particularité des morphèmes désignant cette couleur est la présence d'un morphème lexical commun à toutes les langues. Il s'agit d'un terme transversal *koklo* dont la signification est « le coq ou la poule », une volaille que lesdites communautés élèvent depuis la nuit des temps. D'autres morphèmes s'ajoutent au morphème lexical pour former un morphème particulier dans chacune des langues.

Dans la langue *aja*, deux autres morphèmes s'ajoutent au morphème lexical. Il s'agit de *azin* qui signifie « œuf » et de *ecu* correspondant à « intérieur de ». En définitive, la combinaison parfaite de ces trois morphèmes donne *koklozincu* correspond à « l'intérieur de l'œuf de poule ».

Un morphème nouveau vient s'ajouter aussi au morphème lexical *koklo*, en *fɔn* et en *gun*. Il s'agit de *jo* qui signifie « la graisse ». La combinaison desdits morphèmes donne *koklojo* qui correspond à « la graisse de la poule ».

Dans les langues *gen*, *xwla* et *xwela*, le morphème qui s'ajoute au morphème lexical principal *koklo* est *ju* correspondant à « graisse » et est le diminutif respectif de *aju* du *gen*, *ɔju* du *xwla* et *uju* du *xwela*. Lors de la combinaison pour obtenir le morphème désignant la couleur jaune, les dérivatifs thématiques respectifs /e/, /ɔ/ et /o/ des langues *gen*, *xwla* et *xwela* cèdent leur place au morphème lexical principal.

Il se dégage de cette analyse morphosémantique deux catégories de couleurs : des couleurs conceptualisées et des couleurs d'inspiration extralinguistique

Analyse des noms de couleurs

Sur la base des données recueillies sur le terrain, précédemment présentées, l'analyse des couleurs sera subdivisée en deux autres analyses : celle des couleurs conceptualisées et celle des couleurs d'inspiration extralinguistique.

La préoccupation qui guide cette partie de la présente étude est de comprendre le processus linguistique qui fonde la dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe. La mise en lumière de ce processus donnera des précisions sur le fonctionnement desdites langues, c'est-à-dire sur la pensée qui sous-tend les concepts et/ou les réalités caractérisant la structure des langues en étude. Pour y parvenir, il est nécessaire de comprendre les combinaisons effectuées au sein des morphèmes de couleur dans chacune des langues.

La question de l'analyse morphosémantique a exploré cette option et a permis de dégager deux types d'identification de la couleur dans les communautés concernées : une première dénomination de représentation des couleurs dont la source est la langue elle-même, alors que la seconde se fait par la référence aux éléments de la nature. Les couleurs concernées par le premier aspect sont : la couleur blanche, la couleur rouge, la couleur bleue et la couleur noire. Les couleurs dont la représentation a un lien avec un élément de la nature sont : la couleur verte, la couleur jaune, la couleur grise et la couleur marron.

Les noms de couleurs conceptualisés

Il s'agit essentiellement de faire une analyse sémiologique de ces différentes couleurs en tant que signes linguistiques qui, selon F. de Saussure (1916), sont l'union d'un signifiant et d'un signifié. La démarche envisagée est de considérer la couleur comme étant un signe linguistique avec les composantes de signifiant (image acoustique) et de signifié (concept). Elle est complétée par le concept de dénomination de Kleiber (*op. cit.*) qui met l'accent sur la référence au monde extralinguistique.

Pour une bonne analyse, notons qu'il est nécessaire de dissocier la couleur concernée de l'objet ou de la chose qui la porte. L. de Saussure (2017 : 120) le dit de la manière suivante :

[...] la grande variété dans les dénominations des couleurs à travers les langues [...] semble bien sûr indiquer que la langue structure cette portion de la réalité qu'est le monde coloré, et potentiellement toute portion de la réalité [...] selon l'arbitraire inhérent aux conventions et sans se préoccuper des réalités physiques.

Pour faire une analyse approfondie, L. de Saussure (2017 : 167) propose qu'on isole la couleur de la dénomination :

Une dénomination qui isole une catégorie facilite immensément sa manipulation par l'esprit. En effet, grâce à la singularité qu'elle lui offre dans l'ensemble des choses pensables, par l'enracinement mémoriel qu'elle produit, et par conséquent grâce à l'économie qu'elle permet pour son évocation, une étiquette rend évidemment très aisée non seulement l'usage de l'expression mais le maniement mental d'une catégorie conceptuelles à toutes sortes de fins.

En observant cette méthodologie, les couleurs du premier groupe que sont le blanc, le rouge, le bleu, le noir, se comportent comme un objet ordinaire, comme un arbre, un oiseau, etc. Car, lorsqu'on évoque une des couleurs qui correspondent à l'image acoustique, une deuxième étape suit pour repérer le concept relatif au type de couleur dont il est question.

Les morphèmes utilisés dans les six langues pour désigner les couleurs de ce groupe ne peuvent être associés à aucune autre réalité physique ou matérielle. Ces termes ont été certainement l'œuvre d'une convention des ancêtres qui étaient à l'origine de la création de ces morphèmes.

Prenons par exemple la couleur blanche correspondant à *wewe* en fon, gun, xwla et xwela, avec les particularités suprasegmentales afférentes : il va de soi que les communautés concernées réagissent conséquemment par rapport à l'image acoustique perçue ; une relation psychique est établie entre le concept lié à la couleur et l'élément référencé. Mais cette réaction est mécanique, d'autant plus qu'elle relève d'un processus cognitif qui n'est qu'un apprentissage préalable qui n'a nécessité aucune règle à observer, aucun mécanisme à respecter pour accéder à une telle information, à conserver et à mettre en pratique ultérieurement selon les exigences linguistiques. Dans ce contexte, Frath (2014 : 5) parle de dénomination (suivant Kleiber, 2001) et avance que :

S'il y a bien un « acte de dénomination préalable », c'est-à-dire « l'établissement d'une association référentielle entre X et x qui est durable », cela n'est pas le fait des individus. Ce ne sont pas les locuteurs qui établissent *chacun* ce lien durable au fur et à mesure qu'ils apprennent la langue ; il est fourni d'emblée avec la dénomination : nous apprenons l'existence sociale d'une chose en même temps que nous en apprenons le nom.

Dans cette perspective, il se réfère à Kleiber (2001) qui ajoute un nouvel aspect, celui de l'engagement ontologique, lié à *un acte de dénomination préalable* qui se fait dans le cadre d'un accord intersubjectif : il « a pour conséquence l'établissement d'une association référentielle entre X et x qui est durable ». Il s'agit d'un apprentissage qui « vise [...] la fixation d'une *règle* référentielle stable qui permet l'utilisation ultérieure de la dénomination pour la chose dénommée ».

De toute évidence, les couleurs concernées par cet engagement ontologique dont les caractéristiques sont perceptibles en tant qu'héritage linguistique et qui traverseront des générations sont le blanc, le rouge, le bleu, et le noir. (Cf. tableau *supra*).

En abordant la question de la désignation de teinte ou de couleur, L. de Saussure (2017 : 13) avance deux cas d'analyse : le système visuel qui met en branle le cerveau qui construit l'impression de la couleur, et la question de sémantique ou le sens des mots désignant la couleur. Ces deux éléments sont pertinents puisqu'ils fondent le présent commentaire.

Il est à noter que l'environnement de ces communautés est composé d'objets portant lesdites couleurs dont elles se servent pour animer la vie au quotidien. Au nombre de ces objets, sous un angle visuel, on peut citer le coton, l'intérieur des tubercules, des fruits comme la goyave, le concombre, le corossol, etc., pour le blanc ; le sang, les betteraves, certaines plantes médicinales, pour le rouge ; le ciel, la mer pour le bleu ; la terre noire, certains fruits noirs, le charbon, pour la couleur noire.

Du point de vue sémiologique, ces couleurs ont une portée explicative et déterminent les différents comportements observables auprès de ces communautés. La couleur blanche symbolise l'honnêteté, la sincérité, la propreté. Elle est utilisée, et exclusivement, par les animistes, ceux qui pratiquent les religions endogènes. En effet, les adeptes des différentes divinités desdites communautés se drapent toujours de tissus blancs à l'intérieur comme à l'extérieur des couvents. Cela traduit

la sincérité du dieu tutélaire adopté. La couleur rouge est le symbole du danger, de la peur. Son usage est aussi fréquent chez les animistes pour traduire deux pistes. La première est pour mettre en garde contre tous les actes répréhensibles posés par un adepte et tous ceux qui ne sont pas adeptes et qui outrepassent les principes qui régissent le fonctionnement normal, tant au plan physique qu'invisible. La deuxième est relative à l'huile rouge qui est abondamment utilisée pour les sacrifices au dieu tutélaire pour solliciter sa clémence pour les projets de ceux qui viennent le consulter. La couleur bleue est une couleur de crainte, car elle est rattachée aux œuvres hautement divines : le ciel et la mer. Pour incarner le Dieu suprême, cette couleur est utilisée dans les représentations artistiques comme le serpent en lien avec la religion. Quant à la couleur noire, elle est reliée à la sorcellerie, au deuil, à la mort. Elle est souvent attribuée à ceux qui sont reconnus comme étant des gens démoniaques, ayant des attitudes inimaginables, qui sont capables de tuer leur prochain pour le plaisir ou pour des obligations religieuses.

Les noms de couleur motivés

Tout en observant la même méthodologie, nous faisons à présent une analyse des couleurs dites motivées. Il s'agit d'identifier le signifiant et le signifié des couleurs suivantes : le vert, le jaune, le gris et le marron. En effet, l'analyse morphosémantique a permis de constater que les termes desdites couleurs ont un lien avec des objets de la nature (espèces animales ou végétales).

Ce qu'il est important de noter, à ce niveau, est que la dénomination de ces couleurs est différente des quatre autres précédemment développées. Une référence est faite à l'espèce végétale ou animale qui porte les marques de la couleur concernée.

La mise en œuvre de cette approche permet de se rendre compte des cheminements des dénominations motivées.

Pour la couleur jaune, ce sont le jaune d'œuf et la graisse de volaille qui sont concernés. De toute évidence, et à partir des informations précédentes, la dénomination de la couleur jaune est une réalité au sein des six communautés en question. Celles-ci se sont référées aux organes d'une espèce animale, la poule ou (le coq qui pond et rarement un œuf par an ou par moment ou selon la saison). Les organes concernés qu'on peut toucher, désignés par des morphèmes précis, présentent effectivement les caractéristiques visuelles de la couleur jaune. Le choix de cette

volaille parmi tant d'autres peut s'expliquer par la facilité avec laquelle celle-ci est élevée, dans une basse-cour et du point de vue de l'aisance dans sa reproduction. Ce choix est d'autant plus remarquable puisqu'au sein de la même basse-cour, il y a aussi d'autres oiseaux domestiques présentant presque les mêmes caractéristiques : le canard et la cane, le pigeon et la colombe, le dindon et la dinde, la pintade, etc.

En ce qui concerne la couleur verte, les morphèmes utilisés renvoient à des feuilles d'arbres ou des chiendents d'une part et à leur aspect mou en opposition à l'étape mûre ou sèche d'autre part.

Il en est de même pour la couleur grise. En effet, le nom de la cendre est l'élément capital des morphèmes désignant ladite couleur. La signification qui y est associée est la couleur grise. Ces communautés se réfèrent à la couleur de la cendre pour exprimer la couleur grise. Rappelons que les communautés en question utilisent principalement et exclusivement le bois pour le chauffage et la cuisson.

Quant à la couleur marron, une nouvelle dénomination émerge de plus en plus à travers un morphème spécifique *fyɔ* dont le sens se rapporte à « un objet en train de brûler sans avoir atteint l'étape de la carbonisation ou pas totalement grillé ». Les morphèmes concernés deviennent des dénominations de la couleur marron.

Il se dégage de ce développement que la technique de dénomination des couleurs est mue par un engagement ontologique basé sur les réalités de ce monde. Un aspect de la technique de dénomination a recours à la convention sociétale régie par des apprentissages habituels et quotidiens. Un deuxième aspect de cette technique a relevé l'ingéniosité de l'humain à se référer aux espèces végétales et animales pour faire la dénomination de certaines couleurs, par le biais d'un processus métonymique : le nom d'objets naturels est utilisé pour dénommer la couleur qu'ils portent ou à laquelle ils sont associés de manière prototypique.

Conclusion

Notre développement s'inscrit dans une dimension culturelle. Nos initiatives, qui sont prises pour une recherche heuristique, visent la prise en considération d'un patrimoine linguistique et culturel. Ainsi, la présente étude, visant à découvrir le sens des couleurs dans six langues du continuum dialectal gbe, a permis de constater que lesdites communautés ont, ordinairement et quotidiennement, identifié huit couleurs, à travers un prisme ontologique. La dénomination des cou-

leurs observée est partagée en deux catégories d'options : la première option, en attendant d'autres réflexions, est celle d'une convention dénominative qui émanerait d'un conclave lointain et qui s'est installée dans les habitudes au fil du temps. Le brassage linguistique n'a pu aider à découvrir l'origine réelle de la dénomination des couleurs que sont le blanc, le rouge, le noir et le bleu. La deuxième option est relative à une convention dénominative métonymique en lien avec l'environnement immédiat de l'humain. La méthode utilisée est de faire référence à une composante ou une propriété d'une espèce végétale ou animale. En effet, la dénomination de la couleur ou du constituant nominal n'est que la désignation de la composante animale ou végétale ayant les caractéristiques visuelles de la couleur concernée. On peut donc déduire qu'en absence d'un mot conventionné et face à la nécessité de dénommer les couleurs, à savoir le vert, le jaune, le gris et le marron, des dénominations métonymiques ont été utilisées, en référence à l'environnement immédiat.

Références bibliographiques

- Akobi, R., 2016, *Analyse sémiologique des rituels funéraires des chasseurs en milieu Ifè-Ica*, mémoire de licence professionnelle, Université d'Abomey-Calavi.
- Bakary, A. G., 2018, *Analyse sémiologique des gestes de salutations chez les gɛn*, mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi.
- Barthes, R., 1964, « Éléments de sémiologie », *Communications*, 4, <https://doi.org/10.3406/comm.1964.1029>
- Buysens, É., 1960, « Le signe linguistique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 38(3), 705-717. <https://doi.org/10.3406/rbph.1960.2321>
- Domenjot, Jean-Claude, 1998 (sept.), *L'approche sémiologique*, Communication, Formation image et médias, Catégories fondamentales du langage visuel, Paris.
- Dubois, D. et Grinevald, C., 1999, « Pratiques de la couleur et dénominations », *Faits de langues*, 14, 11-25. <https://doi.org/10.3406/flang.1999.1261>
- Frath, P., 2014, « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « Res per Nomen » IV, 19-34.
- Girard, L., 2010, *Couleur et perception*. <http://www.laurejmgirard.com/couleur-et-perception.pdf> (consulté le 30/09/2019).

- Giroux, M., 2016, *La signification cachée des couleurs en communication visuelle*. <http://evolutiongraphique.com/la-signification-cachee-des-couleurs-en-communication-visuelle> (consulté le 29/10/2019)
- Jammot, N., 2013, *Les couleurs*. http://www.bmi-gueret.fr/images/stories/couleurs_mai_2013.pdf (consulté le 09/04/2020).
- Kacha, M., 2009, *La couleur, variable d'action marketing*, thèse sous la direction de J.-C. Gilardi, Nancy-2. tel-01752874
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination ». *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... “très” colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 9-44. <https://doi.org/10.3917/tl.055.0009>
- Kleiber, G., 2018, « Noms abstraits et occurrences : espace, couleurs et odeurs », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 27-78.
- Mias, L., 1989, *Les couleurs et leurs effets*. <http://papidoc.chic-cm.fr/31EffetCouleurs.pdf> (consulté le 09/04/2020).
- Peirce, C. S. et Deledalle, G., 1978, *Écrits sur le signe*, Paris : Le Seuil.
- Saussure, L. de, 2017, *Des mots et des couleurs, Essai de linguistique*, Paris : Hermann.
- Stettler, S. et Settler, O., 2005, *Respirez pour mieux vivre*, « L'énergie des couleurs », Saint-Julien-en-Genevois : Jouvence.

Sur le sens et la référence des unités lexicales : quelques marques et remarques

Georges Kleiber

Université de Strasbourg, USIAS & LiLPa – UR 1339

kleiber@unistra.fr

*Je tire ma référence,
Et m'en vais au hasard,
Par les routes du sens,
Du sens et de son bazar...*
p. o. Jean Sablon

Introduction

Notre objectif sera limité, comme le « marque » le titre de notre contribution. Nous n'avons nullement la prétention d'apporter ici une réponse « clôturante » à la « vieille » question – mais qui est plus que jamais d'actualité avec le développement d'un côté de la linguistique outillée ou « chiffrée » et de l'autre de la linguistique néo-cognitive – du sens et de la référence des unités lexicales. Deux raisons motivent cette restriction. La première est qu'un projet plus vaste, qui aurait pour ambition de faire le tour de la question, n'est pas envisageable dans le cadre d'un article, parce qu'il supposerait que l'on fasse entendre et que l'on discute avec les voix anciennes et contemporaines à l'origine des principales conceptions, souvent divergentes, sur le sens des unités linguistiques. Une telle entreprise, si elle est menée à bien, donnerait

lieu à l'élaboration d'un nouveau *Précis de sémantique* qui pourrait faire office de Bible du sens langagier. La seconde raison, dirimante celle-ci, découle directement de la première : nous n'avons pas les muscles sémiotiques nécessaires pour lever toutes les objections et difficultés qui se dressent sur le chemin du sens langagier. C'est dire que, pour nous, le couple *sens-référence* présente encore bien des coins d'ombre qu'il conviendrait d'éclairer avant de vouloir échafauder une véritable théorie globale du sens.

Pourquoi alors s'attaquer quand même à ce sujet fondamental, mais épineux, qu'est pour le langage le lien entre sens et référence ? On pourrait se contenter de répondre que l'occasion fait le larron et que c'est donc la thématique *Lexique et référence* choisie pour ce colloque *Res per Nomen 7* qui en est la cause. Ce qui est vrai, mais qui ne suffit évidemment pas comme explication. Ce qui nous a motivé à remettre notre métier sur l'ouvrage, c'est le constat que certaines questions de la problématique *sens/référence*, qui, aujourd'hui encore, continuent de faire l'objet de débats tranchants et donc de positions tranchées, peuvent recevoir des éléments de réponses stables et empiriquement appropriés, qui permettent de sortir de certaines apories auxquelles elles ont pu donner lieu. Il n'est donc pas totalement inutile, nous semble-t-il, de reprendre la route à la quête aussi bien du sens que de la référence des unités lexicales.

Le plus difficile, c'est le choix du chemin à suivre. Si l'on reprend les voies d'approche classiques, on risque fort de tomber dans les ornières qu'a creusées la foule des commentateurs qui nous ont précédé. Nous avons donc opté pour un autre parcours, inhabituel, qui comportera cinq étapes. Nous partirons, dans la première, de l'opposition en termes de présence de sens (nom commun) / absence de sens (nom propre) que l'on met généralement en avant pour faire la distinction entre noms propres et noms communs¹. Nous essaierons de montrer que les arguments utilisés pour conclure à l'absence de sens des noms propres valent également pour les noms communs. Pour expliquer ce résultat, de prime abord surprenant, nous appellerons à la rescousse, dans notre deuxième partie, un des parents pauvres de la sémantique lexicale, à savoir la notion de *dénomination*, qui vaut pour toute unité lexicale, et nous relèverons les conséquences qu'elle entraîne pour le statut sémio-

1. Nous avons longuement présenté et commenté cette question dans un de nos premiers travaux (Kleiber, 1981).

tique d'une telle unité, notamment l'établissement d'une relation directe entre le *name* et la « chose » dénommée. Nous apporterons, dans la troisième partie, les éléments qui justifient ce lien direct, qui va à l'encontre des représentations classiques du signe et qui laisse apparemment le « sens » sur le carreau. La quatrième partie essaiera d'apporter une réponse aux interrogations que suscite cette mise à l'écart du sens : à quoi sert-il alors ? Est-il encore utile ou non ? Nous montrerons notamment qu'une catégorie et les propriétés qui la constituent et s'y rattachent ne deviennent du sens qu'avec la dénomination de cette catégorie. Et c'est ce sens, comme le présentera la cinquième et dernière étape, qui intervient pour assurer la référence « discursive » effectuée par un locuteur. Autrement dit, c'est lui qui constitue le « mode de donation » du référent.

Noms propres et noms communs et la question de leur sens

Une des manières habituelles de distinguer noms communs et noms propres, c'est d'accorder du sens aux premiers et d'en refuser aux seconds. Les noms communs ont un sens dénotatif ou catégoriel qui consiste en un faisceau de traits descriptifs (conditions nécessaires et suffisantes) ou bien qui est représenté par le « prototype » de la catégorie dont les membres sont plus ou moins proches (Kleiber, 1990). Les noms propres connaissent certes aussi des traits descriptifs (*Paris* = 'la capitale de la France'), mais ces descriptions *identifiantes*² n'ont pas le statut de celles assignées aux noms communs. Il ne s'agit que de vérités contingentes, alors que celles des noms communs sont généralement considérées comme relevant des vérités *a priori*. Pour Kripke (1972), un nom propre désigne ainsi son référent de manière *rigide* : quel que soit le monde possible considéré, l'individu auquel renvoie un nom propre reste le même. Les noms communs, lorsqu'ils sont employés pour référer à un particulier, ne le désignent pas rigidement. La preuve en est donnée par l'impossibilité d'interpréter un énoncé contrefactuel avec noms propres comme :

Si Macron n'avait pas été Macron, ...

2. C'est-à-dire de descriptions que Strawson (1974 : 47) qualifie de « *uniquely applicable descriptions* ».

alors que si l'on remplace le nom propre *Macron* par la description définie *Le président de la République* l'énoncé peut avoir pour interprétation 'Si Macron n'avait pas été le président de la République' :

Si le président de la République n'avait pas été le président de la République, ...

On voit ainsi que les noms propres désignent directement ou rigide-ment leur référent, c'est-à-dire que le lien « référentiel » ne dépend pas de la permanence de telle ou telle propriété du référent, c'est-à-dire des descriptions identifiantes qu'on lui associe.

La conclusion généralement retenue est que les noms communs, mais non les noms propres, ont un sens dénotatif qui leur est associé. Il y a toutefois un biais : l'opposition, comme le montrent les exemples choisis habituellement pour illustrer la notion de désignation rigide / non rigide (ou contingente), ne se fait pas entre noms propres et noms communs, mais entre noms propres et descriptions définies. Ce n'est donc pas le nom commun qui est visé lui-même, mais son emploi dans un syntagme nominal pour renvoyer à tel ou tel référent. Dès que l'on s'en tient au nom commun, c'est-à-dire dès que l'on essaie de voir quel est le référent d'un nom commun, on constate qu'un nom commun s'avère tout aussi rigide³ qu'un nom propre. De même qu'on a du mal à s'imaginer ce que peut bien signifier l'énoncé contrefactuel qui met en cause l'existence de Macron (*Si Macron n'était pas Macron, ...*), de même il est difficile d'assigner une interprétation à l'énoncé :

Si les corbeaux n'étaient pas des corbeaux, ...

Une première conséquence doit être retenue : l'argument de la désignation rigide ne peut plus servir pour conclure à l'opposition absence de sens (noms propres) *vs* présence de sens (noms communs). Dans les deux cas, la désignation peut être qualifiée de rigide. Il s'ensuit une autre leçon, bien plus importante encore : s'il y a une rigidité désignative pour les noms communs comme pour les noms propres, c'est que le référent, l'individu dans le cas du nom propre, la catégorie dans le cas du nom commun, est relié(e) au nom propre ou nom commun en quelque

3. Kripke (1972) a fort bien entrevu ce point en reconnaissant que certains noms communs étaient également des désignateurs rigides.

sorte de la même manière. Et si, pour le nom propre, la relation se fait directement, en ce qu'elle ne passe pas par du sens ou par le concept, il devrait également en être ainsi pour le nom commun. Comment cela est-il possible ? Ou par quel moyen s'établit ce lien « rigide » ? C'est là qu'intervient la notion de *dénomination* qui nous permettra de monter d'un cran en passant des noms communs aux unités lexicales en général.

Dénomination et relation de dénomination

C'est parce qu'il y a eu nomination ou donation ou attribution d'un nom (commun ou propre) à une catégorie ou à un individu que la relation entre le référent nommé et le nom s'avère rigide ou directe. La rigidité de la désignation n'est ainsi qu'une manifestation de la relation de dénomination. Les dénominations ou *names* ne se limitent pas aux noms, mais concernent également les verbes, adjectifs et autres catégories, ainsi que les expressions plurilexicales préconstruites. Dans tous ces cas, ce qui unit le *name* au référent est en effet une relation de dénomination (*naming*) : il n'y a *name* que s'il y a *name* de quelque chose. Si une unité lexicale possède ou est associée à un référent, c'est par la relation de dénomination et non pas par un passage par le sens ou signifié ou encore concept catégoriel de l'unité lexicale.

On notera en passant que c'est ce statut dénominatif commun, généralement oublié ou non mis en avant comme capital ou déterminant – alors qu'il l'est – qui est à l'origine de la comparaison nom propre / nom commun, alors qu'il s'agit, comme on sait, d'un rassemblement syntaxiquement bancal, puisqu'on a affaire à deux catégories syntaxiques différentes (N et SN).

La conséquence la plus importante d'une telle conception dénominative des « tous » formels que constituent les unités lexicales est que le sens descriptif (en somme la description du référent, ce qu'on appelle couramment le « sens dénotatif ») et les informations descriptives identifiantes pour les noms propres ne constituent pas ce qui lie le *name* au référent. Si avec les noms propres, comme nous l'avons vu ci-dessus avec la kripkéenne notion de désignation rigide⁴, cela est plus ou moins admis (même s'il y a eu les descriptions identifiantes russelliennes données comme sens du référent), cela ne l'est généralement plus pour

4. Et de référence causale, que nous ne pouvons développer ici.

les unités lexicales où l'on suppose le passage par le sens descriptif ou dénotatif ou signifié/concept. En témoignent la représentation du signe par le triangle sémiotique d'Ogden et Richards (1923) et aussi la vulgate médiévale *vox significat rem mediantibus conceptibus* qui sert de ferme devise au courant « conceptualiste »⁵. La plupart des commentateurs, qu'ils se réclament ou non du conceptualisme, soutiennent que la relation entre le signifiant et le référent est indirecte, parce qu'elle passe par le signifié ou le sens de l'unité lexicale, généralement conçu comme correspondant au concept.

Ce point est extrêmement important : si l'on prend au sérieux la notion de dénomination et donc si on accepte que le référent est relié à l'unité lexicale par une relation de dénomination, alors le passage indirect par le sens ou concept ne se trouve plus légitimé. Autrement dit, noms propres et unités lexicales sont directement et non indirectement attribués à leur référent. Le lien entre les deux ne passe pas par une étape intermédiaire, celle du sens ou signifié ou encore concept (individuel ou catégoriel) qui figure au sommet du triangle, mais s'établit directement et conventionnellement, par une relation de dénomination. Et les pointillés de la ligne reliant, au bas du triangle sémiotique, signifiant et référent, qui sont censés indiquer que le lien entre les deux pôles n'est qu'indirect, ne se trouvent plus justifiés, si le référent est la catégorie (s'il s'agit des unités lexicales) et l'individu (si c'est un nom propre).

On tient là sans doute une des raisons à l'absence de la relation de dénomination aussi bien dans les discussions qui portent sur la relation signe-chose que sur les schémas proposés pour la représenter⁶. La mettre en avant s'avère fatal à la conception standard du rapport signe-référent. On notera aussi que les noms propres n'apparaissent absolument pas dans ce type de débat sémiotique. La raison en est l'absence de « signifié » ou de sens qu'on leur attribue habituellement *a priori*. Si on les intégrait sans signifié dans une représentation sémiotique, on serait amené à postuler qu'il peut y avoir signe sans signifié et, en

5. On rappellera que les deux autres courants « classiques » de la relation *vox-res* sont le *réalisme* et le *nominalisme*. Le recours à la relation de dénomination s'inscrit dans ce dernier courant. On verra toutefois ci-dessous que le conceptualisme n'est pas pour autant exclu de la problématique des noms communs.

6. On notera toutefois que les signes linguistiques choisis ne sont généralement que des unités lexicales (des noms communs de préférence), c'est-à-dire des... dénominations. On ne trouve quasiment pas de syntagmes plurilexicaux ou ensembles d'unités non préformatés, auxquels la relation de dénomination ne s'applique pas.

conséquence, que le référent peut être directement lié au nom, sans passer par un concept ou un sens intermédiaire. Une conclusion difficile à admettre, puisqu'elle ouvrirait la porte à une solution similaire pour les noms communs et autres unités lexicales. En effet, si les noms propres sont reliés directement à leur référent, pourquoi n'en irait-il pas ainsi avec les unités lexicales ? Pourquoi faudrait-il passer par un concept ou un sens intermédiaire pour atteindre la catégorie dont elles sont le *name* ?

Il paraît plutôt difficile d'accepter une telle conclusion, parce que, d'une part, elle ruine, si on laisse dans l'ombre le référent dénommé, la différence entre noms propres et noms communs et que, d'autre part surtout, on se retrouve avec, sur les bras, un sens ou concept ou signifié, dont on ne sait plus trop quoi faire. Si le référent de *mouton* est uni au nom *mouton* par une relation de dénomination, à quoi sert encore le sens ou concept du nom ? N'est-ce pas un pur et simple retour en arrière au vieux principe sémiotique du *aliquid stat pro aliquo* dont on a déjà maintes fois dénoncé les insuffisances, au point qu'il apparaît comme le repoussoir des théories sémantiques « modernes⁷ » ?

Ces interrogations sont tout à fait légitimes. Elles n'expliquent en effet pas seulement pourquoi la relation de dénomination n'est quasiment jamais mise en avant pour les noms communs et autres unités lexicales. Elles montrent aussi et surtout qu'il est nécessaire de prouver que le lien entre une unité lexicale et son référent est bien un lien de dénomination, c'est-à-dire un lien « direct » qui ne transite pas par le sens ou concept. Il ne suffit en effet pas de dire que l'unité lexicale est unie au référent par la dénomination et non par le sens, il faut encore le démontrer. Et il faudra ensuite légitimer le maintien du sens ou concept à côté de la relation de dénomination. Pourquoi continuer de s'encombrer du sens ou du concept si c'est une relation de dénomination qui unit l'unité lexicale au référent ? Ou, dit autrement, à quoi sert encore le sens, si c'est la dénomination qui s'avère déterminante pour la fixation du lien entre l'unité lexicale et le référent ?

7. Voir l'article de Bernard Pottier (1964) et l'ouvrage de Kurt Baldinger (1991) qui ont le même titre : *Vers une sémantique moderne*.

Justification de la relation directe

On commencera par la justification de la relation de dénomination, c'est-à-dire par montrer qu'une unité lexicale est attribuée directement à la catégorie qui constitue son référent. Une précision est nécessaire. Il ne s'agit pas pour nous de démontrer que l'unité lexicale n'a pas de sens. Une telle démonstration, si elle est réussie, ne peut être, bien entendu, qu'une confirmation du lien direct entre l'unité lexicale et le référent, mais elle a pour inconvénient majeur, comme l'ont montré les critiques du principe sans tiers sémantique *aliquid stat pro aliquo* qui y correspond, de faire passer le sens à la trappe et de conduire par là même aux impasses sémiotiques qui résultent d'une telle suppression. Nous suivrons une autre voie, celle qui consiste à montrer que l'unité lexicale n'est pas attribuée au sens ou signifié ou concept, mais est allouée directement à la « chose » ou référent catégoriel qu'elle dénomme. Autrement dit, nous nous servons du sens pour montrer que ce n'est pas lui qui se voit appliquer le *name*. Car, si tel est le cas, on peut en déduire que le lien s'établit directement et non indirectement entre la dénomination et le référent. Notre démarche n'entraîne donc nulle disqualification du sens, mais lui fait jouer, par contre, comme on le verra, un rôle différent de celui qu'on lui assigne dans les théories sémantico-référentielles standard⁸.

Nous ferons appel en premier lieu à un souvenir rapporté par Pierre Frath (2014 : 23) : « lorsque [s]on fils [lui] a demandé, alors qu'il commençait à parler, ce qu'étaient ces lumières dans le firmament nocturne, [il] lui répondi[t] que c'étaient des étoiles ». Nous avons repris et analysé en détails cette histoire (Kleiber, 2019a), en lui faisant correspondre un dialogue approprié à la situation relatée. Nous avons imaginé que le fils a demandé à son père, avec un geste d'ostension sur les étoiles :

C'est quoi ça, Papa ?

et que son père lui a répondu :

8. Les théories qui promeuvent un sens aréférentiel ne sont évidemment pas concernées, notamment celles qui se placent dans le sillage du sens néo-saussurien promu dans les *Écrits de linguistique générale* (Saussure, 2002).

Ce sont des étoiles.

Cette anecdote, que nous avons qualifiée de « petite histoire de sens quotidien » (Kleiber, 2019a : 31), ne fait apparemment pas de vagues linguistiques. Elle est pourtant précieuse pour un sémanticien à plus d'un titre, parce qu'établissant un lien direct entre le langage et la réalité, elle touche aux principales questions de la problématique du sens et de la référence. Nous n'évoquerons ici que le point qui concerne directement notre démonstration, à savoir le fait que le nom n'est pas attribué au sens/signifié, concept ou encore intension, mais s'applique directement au référent. On acceptera, sans démonstration⁹, que le fils demande à son père de lui indiquer, non pas l'identité individuelle de « ces lumières dans le firmament nocturne » qu'il désigne par ostension, mais celle de la catégorie à laquelle elles appartiennent. Autrement dit, il lui demande de lui fournir le nom de cette catégorie, ce qu'a fort bien compris le père, puisqu'en lui répondant que ce sont des étoiles, c'est-à-dire en recourant à une structure attributive classifiante, il lui apprend non pas le nom individuel des points brillants particuliers désignés, mais bien le nom de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Comme cette catégorie est le référent du nom *étoiles*, on voit que le nom est directement donné à ce référent et non au concept ou sens ou intension du nom étoile. Le fils apprend le nom des étoiles par la mise en relation de la « chose » perçue via des individus particuliers, à savoir la catégorie des étoiles et non par la mise en relation du nom avec un concept, sens ou autre intension. Certes, il y a des éléments « descriptifs » ou intensionnels du référent qui entrent en ligne de compte dans la perception de la catégorie, comme par exemple le fait qu'il s'agit de points qui brillent dans le ciel quand il fait nuit. Mais ce ne sont pas ces traits qui sont dénommés étoile, mais bien la « *res* » qui présente ces propriétés. Elle peut donc avoir d'autres propriétés qui ne peuvent évidemment encore être connues du fils et qui font pourtant partie du sens commun d'étoile, ce qui prouve clairement que la dénomination n'est pas attribuée au sens ou concept, mais bien au référent. Alors qu'il ne possède qu'une faible partie des qualités¹⁰ d'étoile – il ne peut

9. Voir pour une telle justification (Kleiber, 2019 a).

10. On peut parler déjà de *sens* ou de *concept*, mais il s'agit alors du sens ou du concept de la chose perçue et non du mot *étoile*, puisque celui-ci n'est pas encore connu. Ce type d'ambiguïté est fréquent dans la littérature sur le sens et la référence des unités lexicales.

savoir qu'il s'agit d'un astre et n'aura sans doute pas vu que les étoiles ont (visuellement) des branches, etc. –, il aura néanmoins appris que les « choses » qu'il a repérées, parce que ce sont des points lumineux qui brillent dans le ciel la nuit, ont pour dénomination le nom *étoile*. Ou, dit de manière plus simple, il saura que les choses discriminées dans le ciel, et non évidemment les propriétés et qualités qui ont permis de les ériger en « choses », ce sont des étoiles. La « *vox* » *étoile* est directement donnée à la « chose » perçue comme étant une chose¹¹ – celle que constituent les étoiles – et non au concept ou sens d'étoile, même si, comme nous venons de le voir, des traits descriptifs (ici essentiellement visuels et situationnels) entrent en ligne de compte dans la perception d'un tel référent catégoriel¹². Pour éviter tout malentendu, nous précisons en conclusion de cette histoire d'étoiles que les traits de forme et de luminosité qui se détachent sur le fond noir de la nuit amènent pour différentes raisons, dont celle de perception est ici prédominante, l'enfant à penser qu'il s'agit d'une chose (*i.e.* d'une catégorie de choses). Le nom *étoile* que lui apprend son père sera pour lui la dénomination de cette « chose » et non celle des traits et considérations qui ont amené à son appréhension comme chose.

Notre deuxième argument est constitué par les noms de couleur. Il est bien connu que l'on ne peut exprimer le « sens » ou l'intension ou encore le concept d'un nom comme *rouge*, *jaune*, *noir*, etc. La connaissance que nous en avons est expérientielle. Le seul trait « descriptif » sémantique qui leur est associé est celui de 'couleur', mais, en tant que nom superordonné, il convient à toutes les couleurs et ne permet donc nullement de les différencier. Il s'ensuit, et c'est là le point sur lequel nous insisterons, que leur nom ne peut plus être considéré comme s'appliquant à un sens, intension ou encore concept qui n'existe pas. *Rouge* renvoie directement à la couleur rouge et non à un sens de rouge qui mènerait ensuite seulement à cette couleur rouge. Autrement dit, il n'y a pas de concept qui se niche entre *rouge* et le référent la couleur rouge. On ajoutera encore que le mot *couleur* lui-même ne semble pas pour

11. C'est un des points les plus importants qui correspondent à la question posée par Leibniz dans son texte *Principes de la nature et de la grâce fondés en raison* de 1714 paru avec la *Monadologie* et d'autres écrits (1703-1716) : « Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? ». Voir la réponse du groupe *Mu* (2015) et la place que nous lui réservons dans notre analyse de l'histoire stellaire de Frath (Kleiber, 2019 a).

12. Le démonstratif ostensif *c'*ça montre que l'enfant voit quelque chose, un « quelque chose » qui ne peut avoir une origine « linguistique », mais bien perceptuelle (Kleiber, 2019 a).

l'usager lambda conduire à son référent via un concept de 'couleur'. À la question *qu'est-ce qu'une couleur ?*, la réponse la plus naturelle est celle qui définit *couleur* au moyen d'une exemplification : *c'est du rouge, du blanc, du jaune, etc.*, et non celle, plus exacte et plus savante, qui y voit « la perception visuelle de l'aspect d'une surface ou d'une lumière¹³... ». On notera d'ailleurs qu'il n'est pas sûr que, face à une telle définition, un usager puisse reconnaître qu'il s'agit de *couleur*, alors qu'il connaît et sait parfaitement bien utiliser le mot *couleur*.

Cette dernière remarque nous conduit directement à notre troisième et dernier argument. Si le référent d'une dénomination n'était réellement relié au *name* que via le troisième larron qu'est le sens de ce *name*, on devrait pouvoir, si on connaît ce sens, retrouver la dénomination en question en partant de la connaissance de son sens. Or, si l'opération réussit dans de nombreux cas – on ne peut le nier – elle échoue aussi dans beaucoup d'autres. Dans le cas du nom *célibataire*, par exemple, souvent cité dans les études sémiques, elle semble réussir, puisqu'à partir de la définition sémantique *homme ou femme non marié en âge de l'être* on retrouve assez aisément le nom *célibataire*. De même, un *médecin spécialiste des yeux* conduit aussi sans trop de difficultés au nom attendu, à savoir *ophtalmologue*. Le fait qu'il existe des jeux-devinettes « linguistiques » qui consistent à trouver à partir d'une définition « descriptive » quel est le référent qui y correspond montre que l'opération n'est pas toujours couronnée de succès et donc que le sens « dénotatif », même s'il se révèle approprié pour le référent et même si l'usager questionné connaît le nom, n'assure pas toujours la trouvaille de la chose qui correspond au *ceci-et-cela* proposé pour l'identifier. Ce qui prouve d'une autre manière que la dénomination ne passe pas par le signifié ou concept pour être assignée au référent. Nous prendrons un exemple classique de l'analyse componentielle, celui du nom *pouf*, dont le sens a été décrit en termes de sèmes (positifs/négatifs) par Bernard Pottier (1964) via une comparaison établie avec les autres noms de 'siège'. Il ressort de la confrontation opérée que le sémème ou sens de *pouf* correspond aux six sèmes (deux positifs et quatre négatifs¹⁴) suivants

13. Voici la suite de la définition donnée par Wikipedia : « ... basée, sans lui être rigoureusement liée, sur la répartition spectrale de la lumière, qui stimule des cellules nerveuses spécialisées situées sur la rétine nommées cônes. »

14. Le + correspond au « positif » et le - au « négatif ».

- '+ pour s'asseoir' ;
- '- matériau rigide' ;
- '+ pour une personne' ;
- '- sur pied(s)' ;
- '- avec dossier' ;
- '- avec bras'.

On ne peut nier que ces six sèmes correspondent à des propriétés distinctives et donc identifiantes d'un *pouf*¹⁵ et qu'ils participent, sous une forme ou une autre, à la constitution du sens ou intension ou concept de *pouf*. On pourrait donc s'attendre à ce que leur reconnaissance, c'est-à-dire celle du sens, permette celle du nom de la chose, si ce nom est attribué directement au sens et non directement au référent. Or, rares sont les personnes, même les linguistes ayant fait leur apprentissage dans le cadre de la sémantique structurale – nous avons pu le vérifier à plusieurs reprises – qui ont su trouver que le bon siège était un *pouf*. On rappellera que les sèmes mis en relief n'ont pas une pure origine distinctive ou oppositive, mais qu'ils ont un rapport évident avec le référent, puisque le contrôle de leur pertinence se fait précisément sur les référents et non à un niveau sémantique « pur » détaché du réel. La justification du trait '+ pour une personne' ne peut se faire qu'en vérifiant si le référent, à savoir le pouf, est bien un siège monoplace. Une preuve supplémentaire est fournie par l'accueil réservé au sème négatif '- avec dossier' de l'analyse sémique du nom *tabouret*. On a vite fait remarquer à l'analyse opérée que ce sème négatif '- avec dossier' n'était pas totalement pertinent, puisqu'il y avait des tabourets (cf. par exemple, les tabourets de bars) qui avaient bien un dossier. C'est le recours au référent qui a permis de juger l'adéquation sémantique et qui a pu conduire à postuler un sème '+/- avec dossier' pour *pouf*. De cette rapide incursion dans la sémantique des signes de « relaxation », on peut retenir, premièrement, que c'est bien, *in fine*, le référent et non le sens qui décide... du sens, et, deuxièmement – ce qui était le but recherché – que la « vox » ne signifie pas la « chose » en passant d'abord

15. Rappelons qu'en sémantique structurale, ces sèmes sont censés être l'émanation des oppositions faites avec les autres termes du champ et donc ne sont pas véritablement considérés comme étant des propriétés du référent. Le fait que la vérification s'opère sur le référent montre cependant qu'il s'agit bien de qualités ou de propriétés qu'on reconnaît à ce référent, quoi qu'en pensent les sémanticiens comme Rastier qui s'inscrivent dans la mouvance d'une sémantique « non réaliste ».

par le sens ou signifié ou concept ou encore intension. Elle y conduit directement par le truchement du lien dénominatif.

Notre dernier argument concerne les noms comme *ophtalmologue* qui, comme nous l'avons souligné ci-dessus, ont un sens qui conduit de manière assez sûre à l'identité du référent et qui donc peuvent servir d'argument pour justifier le transit obligatoire par le sens pour atteindre le référent. On peut en effet arguer que le nom *ophtalmologue* ne conduit à son référent que via le sens de 'médecin spécialiste des yeux'. On notera toutefois à nouveau qu'il faut déjà connaître le référent, c'est-à-dire la catégorie des ophtalmologues, pour pouvoir accréditer le sens de 'médecin spécialiste des yeux'. C'est dire que le nom *ophtalmologue* n'est pas attribué à la somme sémantique des traits 'médecin' + 'spécialiste des yeux', mais que c'est de la connaissance de la catégorie des ophtalmologues que provient un tel savoir. Ce que nous avons appelé ailleurs le *paradoxe de la dénomination* (Kleiber, 2001, 2003a et b et 2017) rappelle que le sens ou intension d'un *name* qui « décrit » la catégorie nommée n'arrive jamais à la décrire complètement. S'il en va ainsi, c'est parce qu'une dénomination comme *ophtalmologue* s'applique à une unité référentielle (une catégorie), c'est-à-dire à un « tout », alors que le groupe nominal *un médecin spécialiste des yeux* qui exprime son sens descriptif n'entraîne pas semblable engagement ontologique : il ne s'applique pas à un « tout » préconstruit semblable. Il ne présuppose pas l'existence préalable d'une catégorie de « médecins spécialistes des yeux » comme *ophtalmologue* présuppose l'existence d'une catégorie d'ophtalmologues. On remarquera – fait significatif – que l'unité formelle que constitue la dénomination est le signe iconique de ce « tout » ou unité ontologique qui constitue son référent¹⁶. À la « chose » du côté du référent correspond ainsi, du côté de l'expression, un « tout » formel, la dénomination, qui peut être aussi bien une unité lexicale simple qu'une unité plurilexicale préconstruite¹⁷.

Il ressort de notre argumentation qu'une unité lexicale ou *name* ne « signifie » pas son référent catégoriel en passant par l'étape intermédiaire du sens, concept ou encore intension. Elle n'est pas attribuée à un paquet de sèmes ou à un ensemble de propriétés descriptives

16. On ne tient généralement pas compte de cette relation sémiotique iconique, pourtant essentielle. Pour une analyse plus complète, voir Kleiber (2001, 2003 a et b et 2017).

17. Même les proverbes peuvent, vus sous cet angle, être considérés comme des dénominations qui renvoient à des faits (Kleiber, 2019b).

« sémantiques » qui conduiraient au référent. Elle est reliée directement au référent, tout simplement parce qu'elle en est une dénomination. La relation de dénomination est en effet une relation directe entre la forme et la « chose ». Mais, comme déjà annoncé ci-dessus, si la référence est directe, pourquoi encore conserver le sens ? Le *aliquid stat pro aliquo* n'est-il alors pas suffisant ?

Faut-il encore du sens ?

Le *aliquid stat pro aliquo* ne suffit pas. Le sens est nécessaire, mais pourquoi et où ? Il est nécessaire à la fois pour des raisons internes et pour des raisons externes à la catégorie dénommée, les deux allant, c'est le cas de le dire, dans le même sens.

Les premières tiennent au fait que la reconnaissance d'une catégorie repose sur la reconnaissance de traits partagés par les occurrences particulières de cette catégorie ou, si l'on préfère opter pour une vision prototypique des choses, d'une ressemblance plus ou moins grande avec le prototype de la catégorie. Cette recognition, soulignons-le, n'est pas le fait du langage. L'attribution d'une dénomination ne fait qu'homologuer intersubjectivement l'existence d'une catégorie. Elle repose, comme les spécialistes de la perception l'ont montré, sur les mêmes mécanismes qui président à la recognition d'une chose particulière¹⁸. Le point important est que nous n'abordons une « chose » particulière que comme étant une occurrence d'une catégorie. On ne perçoit pas une chose particulière comme n'étant qu'une chose particulière, mais on la voit comme étant « une chose d'une chose ». Deux faits en témoignent. Dans le langage naturel, on parle de « choses », plutôt que de *catégories de choses*, aussi bien pour les choses particulières que pour les choses générales ou catégories. Et, deuxièmement, fait qui nous ramène aux noms propres et qui est généralement oublié dans la littérature sur le sujet, les noms propres présupposent une catégorisation du particulier nommé. Nous voulons dire par là qu'on ne donne un nom propre à un particulier que s'il est reconnu comme appartenant à une catégorie et non à un particulier qui ne serait qu'un particulier (Kleiber, 2016). À l'origine de cette nécessité « classificatoire » ou « catégorisante » il

18. Nous avons développé plus longuement ce point dans notre histoire de reconnaissance des étoiles (2019a).

y a la nécessité, mise en avant par les psychologues et les linguistes¹⁹, de vivre dans un monde stable : sans catégorisation, toute occurrence particulière nouvelle serait unique et entraînerait une instabilité interdisant toute prévision comportementale. Notre « survie » – c'est le côté *catasémiotique* mis en relief par le groupe *Mu* (2015) – exige une structuration de la réalité en catégories de choses.

Les raisons externes ne sont que le pendant négatif des raisons internes, c'est-à-dire des similitudes à l'origine de la formation des catégories. On sait que toute identité suppose une différence. La reconnaissance d'une catégorie, c'est-à-dire celle de ses limites, repose donc inmanquablement sur sa différenciation avec d'autres catégories. Là encore, c'est le même mécanisme qui est à l'œuvre que celui qui discrimine les occurrences. La meilleure preuve en est encore le « nompostiche »²⁰, ou « prêt-à-tout-porter » classificatoire, *chose*.

On peut penser, comme certains anthropologues²¹ l'ont fait, que, comme il peut s'appliquer à toute... chose, il pourrait suffire à lui tout seul pour dénommer toutes les choses de l'univers, ... « chose » qui faciliterait incontestablement l'apprentissage des langues. On voit cependant immédiatement où le bât blesse. Si dans une communication indexicale, on peut imaginer que *chose* ou un autre nom-caméléon pourrait à lui seul faire l'affaire pour désigner toutes les choses que l'on peut montrer par ostension²² – parce que la vision permet de les discriminer – il n'en va plus ainsi pour les « choses » non montrables ou pour les « montrables » en communication non ostensive. Il faut bien là qu'il y ait des traits ou propriétés, extrinsèques ou intrinsèques différenciatrices, qui trouvent leur place du côté des connaissances que Russell (1917) appelle *knowledge by description*, connaissances qui s'opposent aux cas de perception directe ou *knowledge by acquaintance*, qui relèvent elles d'une connaissance sensorielle, qui suppose une relation directe dite parfois *causale* entre le perceuteur et la « chose ». Ces traits

19. Voir la présentation que nous en avons faite dans Kleiber (1990).

20. *Chose* est un mot absolument fascinant, dont le comportement ontologique est souvent paradoxal (Kleiber, 1987a et b).

21. Lévy-Strauss (1950) parle de *signifiant flottant* pour ces lexèmes à tout faire comme *chose*, *truc*, etc. À l'origine de ce concept de *flottance* lexicale qui correspond peu ou prou aux *shell-nouns* de Schmid (2013) à la mode de nos jours, le mot *mana*, que Mauss réservait à la magie et dont, ainsi que le souligne le groupe *Mu* (2015 : 300), Lévy-Strauss fait un nom de *flottance*.

22. On notera à cet égard que le « doigt pointeur » ou index est toujours le même alors qu'il peut précisément servir à désigner tout ce qui est désignable. C'est un pointeur « flottant » si l'on reprend l'adjectif de Lévy-Strauss.

« descriptifs », tout comme la connaissance dite directe²³ (qui est la traduction française la plus courante d'*acquaintance*) prouvent que les mots *flottants* ou *shell-nouns* ne suffisent pas : ils s'accompagnent d'une condition de différenciation choséiste (soit descriptive, soit directe).

À ce stade, on peut se demander si le sens que nous avons chassé par la porte de la dénomination n'est pas revenu en douce par la fenêtre de ces traits descriptifs différenciateurs, au moins pour ce qui est des unités lexicales dont le référent peut être décrit et qui n'ont donc pas comme les couleurs un contenu ineffable. On peut en effet être tenté d'y voir le maillon intermédiaire entre le *name* et le référent et donc la preuve que, contrairement à ce que nous avons essayé de démontrer, une unité lexicale est bien reliée à son référent via le sens. Et que, par conséquent, pour certaines unités lexicales au moins, l'adage scolastique *vox significat rem mediantibus conceptibus* s'avère fondé.

L'obstacle n'est toutefois qu'apparent, parce que, même si au moment du scellement dénominatif ou de la stabilisation dénomminative²⁴ ou encore de l'apprentissage d'une dénomination certains traits entrent obligatoirement en ligne de compte²⁵ pour assurer une « substantialité », qui peut être assez complexe, mais qui est nécessaire pour que la catégorie existe et ne reste pas une coquille vide – une simple « unité » ou si l'on veut une pure « forme », comme l'est l'entité dénommée par *chose* –, ce n'est pas à ces traits que s'applique la dénomination, mais bien à la « chose » qui les possède. Disons-le d'une autre manière encore : la reconnaissance d'une catégorie passe nécessairement par la reconnaissance de traits ou de propriétés (ou, dans un cadre prototypique, par celle d'une ressemblance de famille), mais, une fois que cette catégorie se voit attribuer une dénomination, cette dénomination ou *name* s'applique directement à la catégorie et non pas aux traits qui ont servi à la reconnaître. La perception de points jaunes brillant dans le ciel la nuit a conduit le fils de Pierre Frath, pour des raisons de perception, mais aussi pour des raisons socio-culturelles (liées aux connaissances et à l'expérience qu'il a déjà acquises), à demander ce que sont ces points brillants aperçus sur la voûte céleste, c'est-à-dire à demander le nom de

23. On peut aussi trouver « connaissance par *acquaintance* », qui nous semble, d'une part, moins parlant et, d'autre part, plus trompeur.

24. Le rapprochement que l'on fait parfois avec l'acte de baptême est une manière de souligner qu'il s'agit d'un rapport conventionnel entre la chose et le référent. Il ne faut évidemment pas le prendre à la lettre.

25. Dans l'histoire des étoiles relatée *supra*, en même temps que le nom d'étoiles, le fils retiendra que les étoiles, ce sont des points qui brillent dans le ciel la nuit.

la catégorie de choses à laquelle ils appartiennent. Le point essentiel est que, pour le fils, ces points brillants célestes représentent une catégorie de choses et ne sont donc pas seulement des points qui brillent dans le ciel. Si ce n'était que cela, c'est-à-dire si ce n'étaient que des points brillants dans le ciel, le fils n'aurait pas besoin de demander ce que c'est, puisque ce serait ce qu'il perçoit, à savoir des points qui brillent dans le ciel le soir. En demandant ce que c'est que ça, il présume que ce « ça, » c'est-à-dire les points brillants dans le ciel, c'est plus que des points brillants dans le ciel. Sa question n'aurait pas de sens autrement. Il n'attend pas à ce que son père lui réponde :

Ça, c'est des points qui brillent dans le ciel le soir

mais bien qu'il lui fournisse le nom de la catégorie ou « chose » catégorielle que représentent ces points brillants. Le point essentiel est que le fils ne perçoit pas d'abord des traits de forme, de couleur, etc., qu'il réunit ou assemble pour y voir un « tout ». Il a une perception, non pas analytique, mais d'emblée holistique. Ces points brillants « nocturnes » constituent pour lui une catégorie de choses dont les traits de forme (point), de couleur (jaune et brillants) et les coordonnées spatio-temporelles (dans le ciel, la nuit) ne sont que des propriétés. La demande ne porte donc pas sur l'identité dénominative de l'addition de ces propriétés analytiques, mais bien sur celle de la catégorie qu'elles contribuent à constituer, catégorie qui peut posséder d'autres propriétés encore que celles ayant présidé à sa reconnaissance.

On voit ainsi que s'il y a incontestablement des traits ou propriétés – vrais ou faux, ça, c'est une chose différente – qui sont impliqués dans l'établissement ou reconnaissance holistique d'une « chose » catégorielle, ces traits ne constituent pas pour autant l'objet de la dénomination. Celle-ci s'applique directement à la catégorie discriminée comme étant un « tout » et non aux facteurs qui ont permis de la discriminer. On notera par ailleurs qu'une fois la catégorie reconnue et dénommée, d'autres traits peuvent s'y ajouter²⁶ qui contribuent à une meilleure connaissance du référent distingué. Ces traits-là ne peuvent évidemment pas non plus être considérés comme servant de corridor

26. On sait par la phénoménologie qu'une chose (catégorie) peut être perçue comme « chose » ou catégorie alors qu'on n'en aperçoit qu'une partie.

sémantique obligé pour arriver au référent, puisque celui-ci se trouve déjà établi. Pour deux raisons.

La première réside dans le fait que ces traits ou propriétés « d'après » sont reconnus à partir du tout, de la chose déjà reconnue et non l'inverse. Ces traits-là sont en quelque sorte postérieurs²⁷ à la dénomination du référent : après l'apprentissage du nom étoiles, le fils peut apprendre par des lectures ou discours ou encore des images que l'on représente généralement les étoiles comme ayant des branches (souvent au nombre de cinq). Le concept ou l'intension ou encore sens d'étoile s'enrichit²⁸ donc pour lui, sans que la relation de dénomination *étoile-catégorie de « choses »* en soit changée pour autant, ce qui prouve bien que le nom étoile n'est pas attribué au sens, concept ou intension, mais bien à la catégorie... des étoiles.

Il y a une seconde raison plus générale, parce qu'elle ne concerne pas seulement les traits « postérieurs », mais s'applique également aux traits perçus ou enregistrés en même temps que la catégorie que nous avons évoqués ci-dessus. Si pour atteindre son référent, un *name* passait nécessairement via le sens ou concept, alors la fausseté d'un trait de ce sens ou concept devrait changer le cours de la référence en conduisant vers un référent différent de celui déterminé par le sens initial. Or, comme l'a montré Putnam (1975), la fausseté d'un trait du sens ou du concept n'affecte en rien le référent de la dénomination lexicale. L'abandon du trait 'poisson' dans l'intension de *baleine* au profit du trait 'mammifère' a entraîné un changement de sens pour le nom *baleine*, mais n'a nullement remis en cause la relation de dénomination entre le nom et cette catégorie de mammifères marins et donc l'existence de la catégorie : les baleines sont restées... des baleines. On comprend pourquoi : c'est en considérant la catégorie des baleines qu'on a découvert que ce n'étaient pas des poissons et non en opérant la procédure inverse. La catégorie n'a donc pas bougé, sa description (sens, concept ou intension), par contre, oui.

On peut donc maintenir l'affirmation que la relation de dénomination s'établit directement entre l'unité lexicale et la « chose » ou catégorie dénommée tout en reconnaissant l'intervention de traits descriptifs, qui peuvent être de nature diverse, nécessaires pour l'établissement ou l'ancrage. On a là sans doute une des raisons – on en verra

27. Pour cette « postériorité », voir Frath (2007, 2014 et 2019).

28. Là aussi, nous renvoyons à Frath (2019) pour des analyses plus détaillées.

une seconde plus forte et plus manifeste ci-dessous – pour lesquelles la thèse d'un *name* qui ne renvoie au référent qu'en passant par le sens ou concept est restée vivace. Comme toute reconnaissance d'une « chose » ne va pas sans celle, concomitante (soit par « *acquaintance* », soit par « *description* ») de propriétés, la tentation est grande de considérer que le chemin qui mène de la dénomination (*vox*) au référent (*res*) passe d'abord par celle de telles propriétés, c'est-à-dire par le sens ou concept de la dénomination. Or, la reconnaissance d'une « chose » se fait d'un bloc et non analytiquement et ne résulte donc pas d'une addition préalable de propriétés perçues. Mais, surtout, ces propriétés font partie ou sont considérées comme étant des propriétés de la catégorie et il ne s'agit pas à ce stade de sens ou de concept, puisqu'il n'y a pas encore de *name* (ou de signe, si l'on veut). Le tronc d'un arbre est une partie et un morceau de sens de l'arbre, de même que la couleur brillante des étoiles le soir est une qualité et non un « *stück* » de sens du nom étoile²⁹. Parler de sens n'est pertinent qu'avec l'entrée en lice de la dénomination ou, si l'on veut, du « signe », mais de manière très différente de celle qui est utilisée habituellement et qui peut surprendre de prime abord.

La relation directe que nous avons essayé de légitimer entre le nom étoile et la catégorie des étoiles fait disparaître du triangle sémiotique le larron intermédiaire, à savoir le sens. *Étoile* présuppose par son statut de dénomination l'existence d'une catégorie ontologique, celle des étoiles. Nous avons aussi vu que la reconnaissance de cette catégorie reposait sur ou se faisait à l'aide de propriétés (perceptuelles et/ou descriptives) qui sont des parties constitutives de ces choses et non du sens. Autrement dit, il ne convient pas de les détacher du « référent » pour en faire un constituant séparé qui serait le sens ou concept ou encore intension conduisant à la classique représentation triangulaire du signe. Elles font partie de la catégorie et ne forment pas un constituant propre, qui en est séparé.

La meilleure preuve en est encore l'impossibilité de s'imaginer à quoi correspond encore le référent quand on a enlevé les traits 'sémantiques ou conceptuels'. Reprenons notre exemple du nom étoile en recourant au triangle sémiotique pour représenter son sens et son référent. Que constate-t-on ? S'il est assez facile de dire à quoi correspond le sens ou intension d'étoile, on constate qu'il est plus que

29. On signalera que le groupe *Mu* (2015) parle bien de sens dans ce cas-là aussi, ce qui est sporadiquement source de confusion.

difficile d'illustrer ce qu'est encore le troisième élément du triangle, à savoir le référent. Si l'on met un dessin (ce qui est souvent le cas) pour le référent, à savoir donc le dessin d'une ou de plusieurs étoiles, alors que dans le sens on a mis des traits sous forme verbale, on ne sauve qu'apparemment la mise, parce que le dessin représente forcément des propriétés des étoiles, c'est-à-dire des éléments qui figurent déjà dans le sens. C'est dire que la case du « référent » reste vide : on ne sait pas trop à quoi il peut encore correspondre si on a déjà prélevé, pour les ranger sous le chapeau du sens, les éléments de connaissance (propriétés perceptuelles et autres qualités ou éléments descriptifs).

Le recours à l'opposition *intension/extension*, à la place de celle de *sens/référence*, peut donner l'impression que la différence entre le sens et la référence d'une unité lexicale³⁰ reste malgré tout pertinente, parce que, dans la définition de l'extension d'une dénomination, apparaît le mot *ensemble de*, absent des définitions en termes de sens et de référence ou, du moins, qui ne s'y trouve pas explicitement mis en avant. Rappelons que, dans ce cadre oppositionnel, l'intension du nom *étoile* sera le sens du mot, alors que son extension correspondra à l'ensemble des étoiles. Apparemment, la distinction tient la route. Mais on observe bien vite – ce qui n'a rien de surprenant – qu'elle rencontre les mêmes difficultés que celle en terme de sens et de référence d'une unité lexicale, dans la mesure où, comme précédemment, dans la définition ou représentation du référent d'une unité lexicale, la présence du nom dont on donne l'extension est nécessaire dans la définition même de cette extension, soit de manière directe par le nom lui-même, soit de manière indirecte par une image ou un schéma du référent, c'est-à-dire des membres de l'ensemble auquel renvoie la dénomination. En définissant l'extension d'*étoile* comme étant l'ensemble des étoiles, je ne sais pas plus sur cette extension que si j'avais utilisé le SN *les étoiles* et dit, tautologiquement, que l'extension d'*étoiles*, ce sont... les étoiles. Sans recours à une description qualitative (même minimale) des étoiles, c'est-à-dire sans recourir déjà à de l'intension ou du sens, on ne peut dire quelle est l'extension du nom *étoile*. On peut, certes, procéder par ostension (cf. *ça, c'est une étoile, ça c'est une étoile*, etc.), mais cette opération de désignation

30. Il n'en va plus de même lorsqu'il s'agit de syntagmes non préformatés où l'extension peut recevoir une définition dans laquelle ne se trouve plus réintroduit le syntagme dont on entend exprimer l'extension (cf. le puzzle classique de *L'étoile du matin* et de *L'étoile du soir* : deux intensions différentes, mais un même référent, Vénus).

d'occurrences d'étoiles présuppose, comme le rappelle l'histoire de *c'est quoi ça, Papa ?*, une reconnaissance concomitante de propriétés liées à la chose désignée par ça, c'est-à-dire d'un référent qui a des propriétés. Autrement dit, là aussi, il y a de l'intension ou du sens déjà dans l'extension ou le référent. On le vérifiera encore avec les schémas ou dessins dont on se sert parfois pour montrer en quoi consiste l'extension d'une dénomination. L'extension d'étoiles peut ainsi être représentée par une succession de dessins d'étoiles portant ou non des numéros³¹, avec à la fin des pointillés pour marquer que la série reste ouverte. Nul besoin de commenter longuement : ce que nous avons dit ci-dessus à propos de la représentation des étoiles s'applique bien entendu également ici. On retrouve forcément, sur le schéma, des propriétés des étoiles, propriétés que les partisans d'une différenciation intension/extension pour les dénominations rangeraient sous le chapeau de l'intension et non de l'extension de la dénomination.

La conclusion que l'on peut tirer de ce peut-être trop long et sans doute trop emberlificoté débat est que la distinction *sens/référence* n'a pas vraiment... de sens si l'on se place au niveau des dénominations ou unités lexicales. La chose (catégorie) qu'elles dénomment a des propriétés qui l'érigent en « chose » et que l'on ne peut dissocier du tout qu'elles contribuent à constituer, parce que ce « tout » disparaîtrait en même temps qu'elles. Une dénomination n'a donc pas un sens distingué d'un référent, mais s'applique à la « chose » catégorielle avec ses propriétés. La représentation d'une dénomination par le triangle sémiotique est, par conséquent, d'avance vouée à l'échec. Il n'y a que deux partenaires en jeu : le *name* ou unité lexicale et la catégorie dénommée avec ses propriétés (qui peuvent s'enrichir et être, pour certaines, du moins sujettes à révision). Faut-il parler de *sens* ou de *référent* pour la « chose » dénommée³² ? Nous n'avons pas à prendre parti ici. Nous nous contenterons de signaler un fait langagier qui peut orienter le choix : on parle plus volontiers du *sens d'un mot* que du *référent d'un mot*. Même un linguiste chevronné préférera demander *Quel est le sens de ce mot ?* plutôt que *Quel est le référent de ce mot ?* S'il en va ainsi, c'est parce que le mot *référent* et celui de *référer* sont ouverts à plusieurs... sens. Il y a référence et référence, comme nous avons essayé de le montrer dans notre

31. Voir par exemple Brekle (1974).

32. On notera que Putnam (1975) intègre précisément le référent et le stéréotype dans une seule unité, qui est le sens.

Problèmes de référence d'il y a près de quarante ans (Kleiber, 1981). Nous avons établi, entre autres³³, une différence entre la référence des unités lexicales et la référence comme acte propositionnel, c'est-à-dire celle où c'est le locuteur qui à l'aide d'une expression linguistique – soumise à ce que l'on appelle dans certaines théories l'*actualisation* –, renvoie à ou désigne une « chose » qui est le référent de l'expression en question (Kleiber, 1981, ch. IV : 97–128). L'expression linguistique n'est alors plus une simple unité lexicale ou dénomination en situation de pré-emploi, en « hors sol discursif » pourrait-on dire, mais une expression que le locuteur a choisie, à cause de ses qualités intrinsèques, pour renvoyer à un référent.

Il y a référent et référent ou Quand le sens est nécessaire pour désigner le référent

C'est quand il s'agit de cet emploi de *référent* que la vulgate scolastique *Vox significat rem mediantibus conceptibus* retrouve la légitimité qu'on lui a déniée au niveau des dénominations. En effet, pour appliquer un *name* à une « chose », le locuteur est obligé de tenir compte de la relation dénominative préexistante, que nous avons longuement détaillée avant. Un locuteur ne peut appliquer à l'entité qu'il veut désigner, que ce soit un « individu », une propriété, une action, etc., n'importe quelle unité linguistique. Il ne peut en effet désigner tout segment de la réalité comme étant une étoile ou l'action de *courir*, etc. Il faut que ce segment corresponde aux traits (ou au prototype) de la catégorie dénommée par le *name*.

Une précision s'impose avant d'aller plus loin. Il faut se rappeler que ces traits, au niveau de la relation de dénomination préconstruite, ne se scindent pas en propriétés (ou concept) et référent, mais sont à l'origine même de l'établissement de la catégorie. Une fois la dénomination de la catégorie homologuée, on peut parler, comme nous l'avons vu, soit de « sens », soit de « référent » pour la *vox* ou unité lexicale. Nous avons déjà indiqué plusieurs raisons qui peuvent pousser à choisir la notion de *sens*. L'emploi d'une unité lexicale pour désigner un référent discursif va justifier plus fortement encore ce choix. En effet, si on prenait

33. Pour la différence de « référence » entre substantifs et autres catégories grammaticales, voir Kleiber (1981, ch. II : 35–67).

l'option du référent pour les unités lexicales, on aurait dans le circuit de référence discursive deux référents, le référent que l'on veut désigner en utilisant une unité lexicale et le... référent de l'unité lexicale impliqué dans la relation de dénomination qui unit l'unité à la « chose » dénommée. Outre l'ambiguïté qu'elle entraînerait, une telle conclusion méconnaîtrait le statut et, partant, le rôle tout à fait différent joué par le second « référent », celui mis en jeu au niveau de l'unité lexicale.

Soit le statut tout d'abord. À l'issue de la stabilisation du lien dénominatif, ce « référent » apparaît comme étant lui-même une propriété ou une qualité de l'unité lexicale, qui est en quelque sorte indissociable de la forme de l'unité lexicale, pour rebondir sur un des dogmes saussuriens qu'a fait naître l'opposition *signifiant/signifié*. Le référent ou individu particulier auquel on applique une unité lexicale n'a évidemment pas ce statut, parce qu'il n'a pas été lui nommé ainsi³⁴. Il n'y a pas de convention dénomminative établie entre lui et l'unité lexicale.

Soit la différence de rôle ensuite. Comme ce référent particulier n'a pas été nommé ainsi, pour qu'il puisse se voir désigné par une unité lexicale, il faut bien que quelque chose justifie cette opération de désignation. C'est là qu'intervient de façon cruciale ce qui dans la relation de dénomination figure comme étant le référent dénommé de l'unité lexicale et qui, de ce fait, lorsque l'unité lexicale est utilisée pour désigner un référent discursif, a pour rôle celui de conduire au référent désigné. On l'aura compris, ce « référent » qui est un passage obligé pour que la désignation d'un référent particulier aboutisse est ce que l'on considère généralement comme étant le *sens* d'une unité lexicale et, plus précisément, son sens *dénotatif*³⁵, sens qui est conçu comme une sorte de programme d'application référentielle. Il est intéressant de noter que Milner (1978) a conservé le terme de *référence* aussi bien pour le sens d'une unité lexicale que pour le référent que ce sens permet de désigner : il parle de *référence virtuelle* pour le sens et de *référence actuelle* pour la désignation discursive réalisée au moyen d'une unité lexicale. Voici comment il articule ces deux types de référence :

34. Nous avons là une des différences fondamentales entre nom commun et nom propre. Casimir, le regretté chat de Martin Riegel, a eu en propre le nom de *Casimir*, alors que, bien qu'il ait été un chat, il n'a jamais été nommé *chat*.

35. Rappelons que le *sens dénotatif* renvoie à des traits stables, non subjectifs, analysables hors contexte, alors que le *sens connotatif* concerne les traits de la signification qui sont non stables, subjectifs et variables selon les contextes.

Pour qu'une unité lexicale puisse être employée dans une combinaison ayant pour référence actuelle un objet du monde X, il faut que le sens proprement lexical de l'unité le permette, autrement dit que les propriétés de l'objet X et celles qui caractérisent le sens de l'unité, se conviennent. Réciproquement, le sens d'une unité s'exprime par une définition, énonçant les propriétés qui sont requises d'un objet du monde pour qu'il constitue la référence *actuelle* d'une combinaison où entre l'unité en cause. Le sens établit les conditions de possibilités générales d'une désignation : on peut le considérer comme une relation référentielle en puissance ou *virtuelle*. (Milner, 1978 : 332–333).

On peut le dire encore autrement en reprenant la distinction frégréenne entre *Sinn* (sens) et *Bedeutung* (référence) : le sens est le *mode de donation du référent*. Le point important est que ce *référent*, comme la *res* dans la formule scolastique de la *vox* qui conduit au référent via le concept, ce n'est pas l'entité dénommée conventionnellement par la relation de dénomination qui se trouve concernée, mais les entités ou choses auxquelles le locuteur peut référer à l'aide de cette dénomination préconstruite et homologuée. La relation de dénomination est directe, la relation de désignation au moyen d'une unité lexicale est toujours indirecte : elle passe par le sens ou concept ou encore intension de l'unité lexicale. Contrairement à la relation de dénomination, celle de désignation peut s'établir entre des unités non préformatées ou préconstruites et le référent auquel le locuteur entend renvoyer. Semblable relation permet de mieux mettre en évidence la nécessité de distinguer *sens* et référence. Frege s'est précisément servi d'énoncés du type *a est b* comportant des descriptions définies dont le sens est manifestement différent, mais qui renvoient à un référent identique sans qu'il y ait tautologie ou fausseté. Si on ne distingue pas le sens d'une expression de son référent, un énoncé tel que :

La ville où il y a la Tour Eiffel est la capitale de la France

donne lieu au *puzzle référentiel* des énoncés d'identité du type *a est b*. Si on ne reconnaît que le référent, l'énoncé conduit à une tautologie, à savoir *a est a* (*Paris est Paris*). Si on ne reconnaît que le sens, l'énoncé sera faux, puisque contradictoire : il établit l'identité de sens de deux sens différents. La tautologie et la contradiction ne sont évitées que si l'on

postule que les deux descriptions définies *la ville de Paris* et *La ville où il y a la Tour Eiffel* ont, certes, un référent identique, Paris, mais un sens différent : c'est par deux voies descriptives différentes qu'on est conduit au même référent.

Conclusions

Nos marques et remarques s'arrêtent ici. Il nous semble avoir rempli l'objectif que nous nous sommes fixé au début de ce parcours : apporter quelques précisions sur le statut de ce qu'on appelle *sens* et *référent* d'une unité lexicale et, en même temps, débusquer quelques erreurs aussi tenaces qu'elles sont compréhensibles sur le « sens du sens » et « le sens du référent ». Le point qui nous semble le plus important, c'est d'avoir montré que le terme de *référent* est utilisé de manière ambiguë, aussi bien pour renvoyer à la « chose » dénommée par une unité lexicale, qu'à celle à laquelle entend discursivement renvoyer un locuteur en utilisant discursivement une unité lexicale. Corollairement, plusieurs facteurs ont été mis en relief. En premier lieu, nous avons essayé de montrer que le « référent » d'une unité lexicale était une catégorie présupposée ou préconstruite avec des propriétés constitutives non closes et non figées, puisque soumises, ultérieurement, à un changement éventuel et à un enrichissement. En deuxième lieu, il est apparu que la dénomination une fois établie – et, insistons là-dessus, uniquement après l'homologation dénominative –, ce « référent » et ses propriétés se transforment en ou apparaissent alors comme formant une propriété de l'unité lexicale, à savoir son « sens ». Troisièmement, le « sens » ainsi conçu est nécessaire pour désigner des référents discursifs, qui n'ont pas été eux-mêmes l'objet de la dénomination utilisée pour y référer.

Il reste que – et il nous paraît essentiel de le souligner pour terminer – notre entreprise de clarification s'inscrit pleinement dans ce que Rastier (1991) appelle le *paradigme référentiel* du sens et que, par conséquent, on peut rejeter d'emblée notre réflexion au nom d'une sémantique *aréférentielle*, qui a le vent en poupe chez les sémanticiens surtout hexagonaux, même lorsqu'il ne souffle plus. Il conviendrait donc de poursuivre le débat entrepris ici³⁶ en le replaçant sur le terrain même de la relation langue/réalité extralinguistique et en examinant de plus près les tenants et les aboutissants de ce que nous avons appelé, sans

36. Nous avons fait un bout de ce chemin dans Kleiber (à paraître).

doute imprudemment à l'époque, *sémantique référentielle* (Kleiber, 1994), dénomination par laquelle nous ne voulions défendre qu'une et une seule idée, celle d'une sémantique en prise avec les « choses » du monde et qui, en conséquence, soutient que le sens n'a de sens que dans et par le réel. *Res per Nomen* !

Références bibliographiques

- Baldinger, K., 1991, *Vers une sémantique moderne*, Paris : Klincksieck.
- Brekle, H., 1974, *Sémantique*, Paris : Armand Colin.
- Frath, P., 2007, *Signe, référence et usage*, Paris : Le Manuscrit.
- Frath, P., 2014, « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Théories du sens et de la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » IV, 19-33
- Frath, P., 2019, *Linguistique anthropologique et référentielle*, Reims : Sapientia Hominis.
- Groupe Mu, 2015, *Principia Semiotica. Aux sources du sens*, Bruxelles : Les Impressions nouvelles.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence Descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94. <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1496>
- Kleiber, G., 1987a, « Mais à quoi sert donc le mot CHOSE ? Une situation paradoxale », *Langue Française*, 73, 109-127. <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6431>
- Kleiber, G., 1987b, « Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot CHOSE », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 53, 57-75.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris : Puf.
- Kleiber, G., 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Chapitre 1 « Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot CHOSE », Paris : Armand Colin, 12-28.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de Praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2003a, « Sur la sémantique de la dénomination », *Verbum*, XXV(1), 97-106.
- Kleiber, G., 2003b, « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination », *Syntaxe et sémantique*, 5, 31-46. <https://doi.org/10.3917/ss.005.0031>
- Kleiber, G., 2016, « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue Française*, 190, 29-44. <https://doi.org/10.3917/lf.190.0029>

- Kleiber, G., 2017, « Sémantique et terminologie : la caution de la dénomination », in A. Costachescu et C.M. Popescu (dir.), *Hommages offerts à Maria Iliescu*, Craiova : Editura universitaria Craiova, 152-162.
- Kleiber, G., 2019a, « *C'est quoi ça, Papa ?* ou Histoire de sens partagé », in G. Cislaru et V. Nyckees (dir.), *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*, Londres : ISTE, 31-49.
- Kleiber, G., 2019b, « Proverbes et dictons : la dénomination, quel surplus sémantique ? », in S. Diab-Duranton, G. Kleiber et A. Lachkar (dir.), *Proverbes et locutions figées. Description et catégorisation*, Paris : Geuthner, 111-129.
- Kleiber, G., à paraître, « Pour une sémantique référentielle ».
- Kripke, S., 1972, « Naming and Necessity », in D. Davidson et G. Harman (dir.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht : Reidel, 253-355.
- Leibniz, G. W., 1714, *Principes de la nature et de la grâce fondés en raison. Monadologie et autres textes, 1703-1716* (éd. C. Frémont), Paris : Flammarion, 1996.
- Lévy-Strauss, C., 1950, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in M. Mauss *Sociologie et anthropologie*, Paris : Puf, 2-33.
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Le Seuil.
- Ogden, C. et Richards, I., 1923, *The Meaning of Meaning*, Londres : Paul Kegan.
- Pottier, B., 1964, « Vers une sémantique moderne », *TraLiLi*, 2(1), 107-137.
- Putnam, H., 1975, « The Meaning of 'Meaning' », in *Mind and Language and Reality, Philosophical Papers*, 2, Cambridge : Cambridge U.P., 215-271.
- Rastier, F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, Puf.
- Russell, B., 1905, « On Denoting », *Mind*, 59, 320-344. Trad. fr. (1970) : « De la dénotation », *L'Âge de la science*, III(3), 171-185.
- Russell, B., (1917) 1919, *Mysticism and Logic*, « Knowledge by Acquaintance and Knowledge by description », Londres : Longman Green, 209-232.
- Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale* (éd. S. Bouquet et R. Engler), Paris : Gallimard.
- Schmid, H.-J., 2013, *English Abstract Nouns as Conceptual Shells : From corpus to cognition*, Berlin–New-York : Mouton de Gruyter.
- Strawson, P. F., 1974, *Subject and Predication in Logic and Grammar*, Londres : Methuen.

Traits massifs et traits comptables des noms propres métonymiques et/ou métaphoriques. Quelques problèmes de référence en suspens

El Mustapha Lemghari
Université Cadi-Ayyad, Maroc
e.lemghari@uca.ma

Introduction

La littérature sur la pragma-sémantique des noms propres (Np) articulés s'est peu dédiée à la problématique de la distinction massif/comptable, sinon comme un épiphénomène des thèmes abordés. Kleiber (1994) semble être le premier à avoir tenté d'élargir la distinction massif/comptable au domaine des Np articulés, déplaçant ainsi le débat sur le sujet dans un champ aux sentiers à peine frayés. Sa proposition, fondée sur le changement référentiel des Np en emploi métonymique, se décline en deux points essentiels. D'une part, le statut massif et/ou comptable des Np métonymiques est fonction de leurs structures référentielles. Les Np à structuration [+homogène] sont [+massif] (J'écoute *du Mozart* ; Je lis *du Balzac*, etc.) et ceux à structuration [+hétérogène] sont [+comptable] (J'ai acheté *un Rodin / deux Manet*, etc.). D'autre part, les Np sont recatégorisables : un Np comptable peut apparaître dans le giron du massif (Il y a *du Rodin* dans ce musée) et, inversement, un Np massif, dans le giron du comptable (J'ai acheté *un/deux Balzac*).

Cette thèse achoppe néanmoins sur deux anicroches. D'une part, elle n'explique pas pourquoi les Np massifs comme *Mozart* et *Balzac* se substituent (réfèrent) par métonymie aux hyperonymes *musique* et *littérature* respectivement, alors que les Np comptables du type de *Rodin* et *Monet* se substituent aux hyponymes *statue* et *tableau* et non aux hyperonymes *sculpture* et *peinture*. D'autre part, elle ne prend pas en compte le clivage entre interprétation quantitative et interprétation qualitative des Np articulés. Il s'ensuit que le statut massif et/ou comptable des Np en lecture qualitative est calqué sur celui qu'ils ont en lecture quantitative. Dans ce sens, leur apparition sous des traits contraires à leurs traits de départ se réduit à des effets de recatégorisation.

Notre analyse s'inscrit dans le modèle de l'inclusion catégorielle (Glucksberg *et al.*, 1990, 1993, 1999, 2008, entre autres) et se focalise essentiellement sur le rôle de la métonymie et de la métaphore dans la saisie des domaines de référence dénotés par les Np articulés. Nous faisons l'hypothèse que la métonymie et la métaphore sont toutes deux catégorisantes. Dans ce sens, les Np à interprétation métonymique et/ou métaphorique créent des catégories nouvelles identifiées sous les Np eux-mêmes. Nous appliquerons cette hypothèse aux Np des activités artistiques, qui sont le mieux étudiés dans la littérature, en l'occurrence la musique (*Mozart*, *Chopin*), la littérature (*Balzac*, *Colette*), la sculpture (*Rodin*, *Matisse*) et la peinture (*Monet*, *Picasso*). Notre but essentiel sera d'examiner leurs comportements sémantico-référentiels sous la lecture métonymique et la lecture métaphorique. Chemin faisant, nous montrerons, d'une part, que ces lectures, quoique 'congénitalement' liées, se distinguent nettement en ce que chacune implique une opération cognitive particulière qui s'accompagne de la création d'une catégorie spécifique distincte et, d'autre part, qu'il n'y a pas lieu de calquer les traits massifs et/ou comptables des Np en emploi métaphorique sur leurs traits en emploi métonymique.

Mise au point

Projection métonymique / projection métaphorique :
nature et portée

Avant d'aller plus loin, une précision s'impose au sujet de la conception que reçoivent la métonymie et la métaphore dans le paradigme cognitif, le cadre général de ce travail. En linguistique cognitive, ces

notions sont définies sur la base de deux postulats (Radden et Kövecses, 1999) :

- elles sont des phénomènes conceptuels
- elles sont des processus cognitifs.

En soulignant la dimension conceptuelle de la métonymie et de la métaphore, le paradigme cognitif veut se démarquer de la tradition aristotélicienne qui place ces phénomènes exclusivement au niveau linguistique et les restreint, de surcroît, au domaine de la création poétique. Lakoff et Johnson (1980 et 1999) soutiennent ainsi que la métonymie et la métaphore sont parties intégrantes de nos systèmes conceptuels. Dans ce sens, à titre d'exemple, la métonymie et la métaphore à la base des énoncés (1) et (2) ne sont pas de simples tropes mais des opérations cognitives. L'énoncé (1) est structuré par la métonymie LE VISAGE POUR LA PERSONNE et l'énoncé (2), par la métaphore L'AMOUR EST UN VOYAGE.

- (1) Quelques visages de connaissance sont passés dans la rue [...] (Dumas fils, *La Dame aux camélias*)
- (2) Ce couple est à la croisée des chemins.

Les deux postulats vont de pair. Le premier dit que la métonymie et la métaphore structurent la majorité de nos expressions quotidiennes et le second, qu'elles sont des opérations cognitives.

Malgré tout, la métonymie et la métaphore diffèrent sensiblement sur deux points essentiels : la nature et la portée de la projection. Pour ce qui est de la première différence, le paradigme cognitif adopte généralement le postulat de la métonymie en termes de « point de référence » (Langacker, 1993). Selon ce postulat, la métonymie est un processus dans lequel une entité, qui constitue le point de référence ou l'entité source, donne mentalement accès à une autre entité conceptuelle, qui est l'entité cible. Dans (3), par exemple, l'entité source *Mozart* donne accès à l'entité cible *musique de Mozart*.

- (3) J'aime écouter *Mozart* chaque soir

Le paradigme cognitif rejette donc la définition traditionnelle de la métonymie en termes de substitution. Pour Radden et Kövecses (1999),

par exemple, le procédé de substitution débouche parfois sur des contradictions de sens¹. C'est que le sens exprimé par une relation métonymique est trop complexe pour tenir dans la simple substitution d'un terme à un autre. Warren (1999) note à cet égard que dans un énoncé comme (3), le locuteur ne réfère pas à la musique et, du coup, ne peut exprimer le sens de la relation via la substitution du terme *musique* au terme *Mozart*. La raison en est que la référence est faite non à la musique en général, mais à une musique particulière, la musique de Mozart. Quant à la métaphore, elle désigne les correspondances systématiques qui relient des éléments du domaine source à des éléments du domaine cible. On distingue dans ce sens la métaphore conceptuelle de l'expression métaphorique. La métaphore est l'opération cognitive qui structure un domaine cognitif, souvent abstrait et partant moins accessible aux locuteurs, en termes d'un autre domaine, beaucoup plus concret et donc plus accessible aux locuteurs. L'expression métaphorique, quant à elle, désigne l'expression linguistique, c'est-à-dire la réalisation de surface de la projection métaphorique correspondante.

Pour ce qui est de la seconde différence, les deux types de projection impliquent la connexion d'une source et d'une cible, à cette différence près qu'en projection métonymique la source et la cible sont des sous-domaines d'un même domaine conceptuel matrice, alors qu'en projection métaphorique, elles sont deux domaines matrices distincts.

Modèle de la métaphore inclusive

Ce travail s'inscrit plus précisément dans le modèle de l'inclusion catégorielle, appelée aussi *métaphore catégorisante*, *métaphore attributive* ou encore *métaphore inclusive* (Glucksberg *et al.*, 1990, 1993, 1999, 2008, entre autres). Nous présenterons très brièvement ce modèle, le but essentiel étant d'en expliquer le fonctionnement général. Pour aller vite, ce modèle prend le contre-pied des modèles des correspondances, dont le plus célèbre est le modèle de la métaphore conceptuelle (Lakoff *et al.*, 1980, 1987, 1999, entre autres). La métaphore dans ce cadre, comme le rappellent Glucksberg et Keysar (1990) à la suite de Brown (1958), est essentiellement catégorisante ; le concept source sert à créer une ca-

1. Radden et Kövecses (1999 : 19) font remarquer à cet égard que l'énoncé « ? *She is a pretty person but does not have a pretty face* » renferme une certaine bizarrerie de sens, car, selon les métonymies LE VISAGE POUR LA PERSONNE et LA PERSONNE POUR LE VISAGE, l'énoncé est tout simplement aberrant.

tégorie superordonnée nouvelle dont les propriétés sont attribuées au concept cible. Parce que nouvelle, la catégorie superordonnée ne jouit pas d'une dénomination préconstruite. En conséquence, elle est identifiée sous le nom du concept source. À titre d'exemple, l'interprétation métaphorique de l'énoncé (4) se solde par la création d'une nouvelle catégorie superordonnée dont les propriétés référentielles sont des généralisations sur des situations caractéristiques de « désagrément », de « promiscuité », de « privation », etc. À défaut d'un nom qui encode lexicalement ce continuum de propriétés, c'est la source *prison* qui prête son nom à la catégorie superordonnée créée :

(4) Mon travail est une prison.

Qui plus est, l'entité source de la métaphore catégorisante est l'instance prototypique de la catégorie créée. Ainsi, dans (4), l'entité source *prison* ne prête pas seulement son nom à la catégorie ainsi dénommée ; elle en est également l'instance exemplaire. En somme, la métaphore est dite *catégorisante* ou *inclusive*, car elle catégorise ou inclut à la fois la cible et la source, au terme de la projection métaphorique, comme membres de la catégorie superordonnée créée. Le modèle de la métaphore inclusive est d'autant plus approprié à la description des Np en emploi métonymique et/ou métaphorique que ces derniers, à la différence des noms communs, ne sont pas membres de catégories superordonnées préexistantes.

Il faut noter, par ailleurs, que le modèle de l'inclusion catégorielle fait l'impasse sur le mécanisme de métonymie. Autrement dit, il n'envisage pas pour la métonymie l'éventualité d'être catégorisante au même titre que la métaphore. Or le seul postulat que la catégorie superordonnée nouvellement créée porte le nom de l'instance prototypique implique une certaine filiation métonymique entre l'instance source et la catégorie superordonnée cible qu'elle dénomme. C'est dire que le modèle de l'inclusion catégorielle est beaucoup plus complexe que ne laisse supposer la littérature sur le sujet, et surtout qu'il est métonymique à la base. Le constat de l'articulation de la métaphore à la métonymie dans l'organisation générale du modèle entraîne l'extension de celui-ci à la catégorisation métonymique. C'est le but théorique que nous cherchons à atteindre à travers son application aux Np métonymiques.

Retour sur l'essentiel de la distinction classique massif/comptable des Np

Les Np en emploi quantitatif ne posent aucun problème d'ordre interprétatif. On considère d'un commun accord en effet que l'emploi quantitatif est strictement métonymique, et on explique l'articulation des Np avec les déterminants partitifs et/ou numératifs en termes de la nature du référent dénoté. La thèse communément admise à cet égard est celle que défend Kleiber (1994). Elle se rapporte pour l'essentiel à deux aspects centraux de la pragma-sémantique des Np sur le mode de la distinction massif/comptable.

- i) La structure référentielle des Np en emploi métonymique décide de leur sous-catégorisation [+massif] et/ou [+comptable].
- ii) Les Np métonymiques intrinsèquement massifs et/ou comptables sont recatégorisables.

La sous-catégorisation massive et/ou comptable des Np est une question d'homogénéité et/ou d'hétérogénéité des référents dénotés. Le Np est [+massif] si son référent présente une structure référentielle homogène, constituée de parties identiques, sans limites intrinsèques ou contours saillants. Il est [+comptable] si son référent est plutôt hétérogène, formé de parties individuées, avec des frontières délimitatrices. Si les emplois *du Mozart* et *du George Sand* en (5) paraissent plus naturels que les emplois *un Mozart*, *un George Sand* en (6), c'est parce que les référents dénotés, en l'occurrence la musique et la littérature, sont des entités intrinsèquement homogènes.

- (5a) J'ai passé une semaine à écouter *du Mozart*
(5b) Le soir, pour se détendre, il lisait *du George Sand*
(6a) J'ai passé une semaine à écouter *un Mozart*
(6b) Le soir, pour se détendre, il lisait *un George Sand*

En revanche, si on tend à dire *un Rodin* et *un Picasso* en préférence à *du Rodin* et *du Picasso*, comme l'illustrent les énoncés (7) et (8), c'est parce que les référents dénotés sont [+comptable], en l'occurrence les statues et les tableaux, généralement rétifs à la partition homogène.

- (7a) Je reste des heures à admirer *un Rodin*

- (7b) Paul a *un Picasso* sur le mur de son appartement
 (8a) ? Je reste des heures à admirer *du Rodin*
 (8b) ? Paul a *du Picasso* sur le mur de son appartement

Le passage des Np métonymiques d'une catégorie à l'autre est un corollaire de leur sous-catégorisation [+massif] et [+comptable]. En théorie, tout Np massif peut être versé dans la catégorie du comptable et inversement. L'usage en fournit la preuve : les Np *Barbara Hendricks*, *Malraux* et *Balzac*, massifs de départ, apparaissent en (9) et (10) sous l'aspect [+comptable], comme en témoigne leur association aux numératifs.

- (9) J'ai *un Barbara Hendricks* chez moi qui est fantastique. (Kleiber, 1994 : 106)
 (10) Vous me mettez *cinq Malraux* et *six Balzac* complet en poche classique. (P. Cauvin, *Pourquoi pas nous ?*)

Selon le contexte, *un Barbara Hendricks* peut être conditionné dans un disque, une cassette, etc., et *cinq Malraux*, *six Balzac*, dans des livres ou volumes. À leur tour, les Np [+comptable] peuvent se recatégoriser en [+massif] en termes d'une massification quantitative², comme on le voit dans (11) :

- (11) Il y a *du Van Gogh / du Rodin* partout.

Il serait long de s'arrêter en détail sur les tenants et les aboutissants de la thèse de Kleiber. Nous partageons sans réserve aucune l'idée que les Np métonymiques dénotent des référents [+massif] et/ou [+comptable]. Mais qu'il en soit ainsi ne fait pas d'eux des référents coextensifs aux catégories référentielles impliquées. Il semblerait que la thèse de Kleiber repose principalement sur la notion de métonymie en termes de substitution. Le défaut majeur de la substitution, comme noté plus haut, est de présupposer une équivalence sémantique entre les concepts de la relation métonymique. Dans ce sens, les Np métonymiques sont supposés être les équivalents sémantiques des catégories qu'ilsinstancient. Du coup, les traits [+massif] et/ou [+comptable] qu'ils acquièrent sont les traits intrinsèques mêmes des catégories auxquelles ils réfèrent.

2. La massification quantitative correspond au *multiplicateur* de Galmiche (1989).

Par exemple, *Mozart* et *Chopin* se substituent en emploi métonymique à la catégorie *musique*, et *Balzac* et *George Sand* à la catégorie *littérature*. Leur sous-catégorisation massive est donc garantie *a priori* par la structure référentielle de leurs catégories respectives *musique* et *littérature*³. Il s'ensuit le paradoxe suivant : si tel est le cas pour les Np référant aux catégories *musique* et *littérature*, pourquoi n'en est-il pas de même des Np qui dénotent la *sculpture* et la *peinture* ? Autrement dit, pourquoi les massifs *Mozart* et *Balzac* référerait-ils prioritairement à la musique et à la littérature, alors que *Rodin* et *Picasso* à des statues et des tableaux, et non à la sculpture et à la peinture respectivement ? On notera sur ce point que la sculpture et la peinture sont des entités massives qui vérifient sans difficulté le test ontologique de la divisibilité homogène et apparaissent de préférence avec le partitif : *de la sculpture* ; *de la peinture*.

Les Np métonymiques. Vers une distinction massif /comptable tripartite

Métonymie simple et métonymie double

Pour tenter de remédier au paradoxe soulevé, nous émettons l'hypothèse que la lecture quantitative des Np implique une catégorisation métonymique en termes de laquelle le Np est 'pris' pour la catégorie spécifique qu'il crée et dont il constitue l'instance prototypique. Cette hypothèse permettra en effet de reconnaître aux Np métonymiques des faisceaux de caractéristiques typiques qui bloquent leur coextension à des catégories référentielles préexistantes. En d'autres termes, chaque Np métonymique dénomme une sous-catégorie particulière dont les traits descriptifs rappellent et résument en quelque sorte les caractéristiques du produit artistique concerné. Le Np ainsi utilisé ne peut être coextensif à la catégorie superordonnée évoquée généralement. Le Np *Chopin* dans (12) évoque, certes, la catégorie superordonnée *musique*, mais il ne la représente pas, c'est-à-dire qu'il ne s'y substitue pas. Il réfère, au contraire, à une sous-catégorie particulière identifiée sous le Np *Chopin* lui-même, et formée des traits spécifiques à l'œuvre de

3. Comme le note Kleiber lui-même (1994), *de la musique / de la littérature* ajoutée à *de la musique / de la littérature*, c'est toujours *de la musique / de la littérature* ; *de la musique / de la littérature* prélevée sur *de la musique / de la littérature*, c'est toujours une instance valide de la catégorie.

Chopin. C'est la raison pour laquelle la substitution de *du Chopin* à *de la musique* dans (13) livre un énoncé sémantiquement différent :

- (12) [...] sa mère [...] s'agitait moins lorsqu'elle écoutait Arthur Rubinstein jouer *du Chopin* ([nac-cna.ca](#))
 (13) [...] sa mère [...] s'agitait moins lorsqu'elle écoutait Arthur Rubinstein jouer *de la musique*.

Si le référent *musique de Chopin* pouvait s'étendre à la catégorie superordonnée *musique*, rien n'empêcherait d'identifier celle-ci sous le Np *Chopin* lui-même. Aussi peut-on voir pourquoi la métonymie en termes de substitution ne tient pas la route : elle se convertit, de par l'équivalence sémantique qu'elle implique, en métaphore. Si *jouer du Chopin* était l'équivalent de *jouer de la musique*, alors la relation exprimée ne pourrait en aucun cas être métonymique, mais plutôt métaphorique : le Np *Chopin* désignerait par métaphore la catégorie superordonnée *musique*.

La métonymie catégorisante met en jeu une opération cognitive complexe essentiellement fondée sur la métonymie LE PRODUCTEUR POUR LE PRODUIT (Radden et Kövecses, 1999). Deux précisions s'imposent à cet égard. D'une part, il s'agit d'une métonymie et non d'une métaphore, car, comme le notent les auteurs, elle relie un domaine source PRODUCTEUR à un domaine cible PRODUIT au sein d'un domaine matrice-PRODUCTION. De plus, elle est très schématique et peut, du coup, être élaborée par des sous-métonymies beaucoup plus spécifiques du type de L'INVENTEUR POUR L'INVENTION, L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE, etc. On notera sur ce point que l'élaboration est une opération cognitive qui caractérise tous les aspects du langage (Langacker, 2008). Elle a pour effet de présenter un contenu conceptuel schématique sous des habillages plus ou moins spécifiques en fonction des besoins de la communication en contexte. Dans ce sens, c'est la métonymie spécifique L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE, plutôt que la métonymie générale LE PRODUCTEUR POUR LE PRODUIT, qui motive le plus directement les emplois métonymiques des Np désignant des activités artistiques. Dire que dans (14), par exemple, le Np *Wagner* réfère à un produit n'est pas une façon inappropriée de rendre le sens de l'énoncé, puisque la métonymie générale y est sous-jacente.

- (14) Entendre *du Wagner* pendant quinze jours avec elle [...], ce serait gai ! (Proust, *Un amour de Swann*)

Mais il est cognitivement coûteux de dire que la saisie de *du Wagner* au sens de *musique de Wagner* est immédiatement décrite par la métonymie générale. Une telle alternative donnerait à entendre que *du Wagner* active prioritairement le domaine conceptuel PRODUCTION et secondairement le domaine conceptuel spécifique *musique de Wagner*. Nous ne pouvons l'entendre de cette oreille, d'autant plus que le sens des unités lexicales est, en règle générale, beaucoup plus spécifique en discours qu'en langue (Langacker, 2013 : 17).

D'autre part, la métonymie L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE peut à son tour se complexifier en se doublant d'autres métonymies intégrant des détails supplémentaires sur le référent dénoté. On distinguera, à la suite de Ruiz-de Mendoza (2014), deux types de métonymies, les métonymies simples et les métonymies doubles. Dans le premier type, le domaine source, formé par le Np lui-même, sert de base au domaine cible. Celui-ci est dérivé ou se trouve à l'intérieur du domaine source. Dans le second type, c'est le domaine cible qui sert de source à d'autres domaines cibles. Dans ce cas, le domaine cible est dérivé ou se trouve à l'intérieur du domaine cible de la métonymie simple. Pour les Np des activités artistiques, c'est L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE qui est la métonymie simple. Elle peut se doubler d'autres métonymies du type de L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LE PRODUIT MASSIF, L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LE MÉDIUM COMPTABLE, L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LA QUALITÉ DE L'ŒUVRE.

Trois paradigmes de Np métonymiques

Le système de métonymies postulé à la base des Np métonymiques permettra de faire la lumière sur les raisons qui font bifurquer la distinction binaire massif/comptable dans ce domaine vers une distinction tripartite. L'idée de tripartition a été suggérée par Kleiber (1994). Elle a été reprise et développée par Flaux (2000 : 100) qui note à cet égard qu'il y a lieu de « distinguer plusieurs catégories de Np métonymiques à interprétation quantitative », et propose, par conséquent, d'opérer une division dans le domaine des arts. Elle en vient à distinguer entre les Np métonymiques qui désignent des objets à extension spatiale et ceux qui dénotent des objets à extension temporelle. Les objets dits « temporels » (musique) sont intrinsèquement massifs, même s'ils acceptent

de se combiner avec les marqueurs externes de comptabilité (« Pierre a écouté (un morceau de Mozart + trois morceaux de Vivaldi »)). Quant aux objets spatiaux, ils sont de deux types : ceux qui relèvent des arts plastiques, en particulier la sculpture et la peinture, et ceux qui désignent des œuvres littéraires. Les œuvres plastiques sont fondamentalement comptables (« un Berthe Morisot, deux Brancusi ») ; les œuvres littéraires se prêtent plutôt comme mixtes, en ce sens qu'elles apparaissent indifféremment sous les deux traits massif et comptable, comme le montrent les exemples (15), cités par Flaux (2000 : 102) elle-même :

(15a) J'ai lu du Dickens pendant toutes les vacances.

(15b) J'ai lu (deux, quelques, ces) Dickens pendant les vacances.

L'analyse de Flaux a le mérite de mettre au jour la complexité référentielle des Np métonymiques qui s'observe essentiellement dans la différence de leur détermination. On soulignera tout de même qu'elle ne décrit pas le type de mécanisme métonymique supposé sous-tendre les emplois des Np utilisés. L'auteur recourt à la notion d'œuvre (« œuvre musicale », « œuvre littéraire ») plutôt qu'aux notions de *musique* et *littérature*, ce qui donne à entendre qu'elle ne pose pas *a priori* que les référents des Np dénotés sont coextensifs aux catégories générales évoquées. Il n'empêche qu'elle établit les traits massifs et/ou comptables des Np métonymiques, dans le sillage Kleiber (1994), sur la foi des structures référentielles des catégories dénotées⁴.

Ceci dit, l'idée de tripartition des Np métonymiques nous paraît séduisante ; nous voudrions la creuser plus avant en termes des métonymies distinguées. Eu égard à la nature de leurs structures référentielles, les Np désignant des activités artistiques peuvent se ramener à trois paradigmes, en l'occurrence le paradigme des Np massifs prototypiques (*Mozart, Chopin*), le paradigme des Np comptables prototypiques (*Rodin, Monet*) et le paradigme des Np hybrides ou mixtes (*Balzac, Colette*). Pour nous, cet éclatement tripartite ressortit aux types de métonymies utilisées.

4. Voir plus précisément la note 20 (Flaux, 2000 : 102).

Le paradigme des Np massifs et des Np comptables prototypiques

Le choix de ranger les Np métonymiques dans deux catégories prototypiques diamétralement opposées sur le mode massif/comptable est dicté par une différence de comportement cruciale. Cette différence, relevée mais laissée en suspens par Flaux (2000 : 104), se manifeste au niveau du Np nu. Elle tient dans ceci que les Np du paradigme de *Rodin*, à la différence des Np du paradigme de *Mozart*, répugnent à s'employer sans déterminants. Considérons (16) et (17).

(16) [...], elle [...] n'était pas capable de faire de différence entre *Bach* et *Clapisson*. (Proust, *Un Amour de Swann*)

(17) ? J'ai admiré *Vermeer* (Flaux, 2000 : 104)

Les énoncés (16-17) comportent des Np nus. Curieusement, seuls les Np en (16) se prêtent bien volontiers à l'interprétation métonymique en ce qu'ils désignent les œuvres des porteurs. Comment alors expliquer ce contraste ?

On avancera l'hypothèse que les deux paradigmes ne sont pas structurés par le même type de métonymie. La déviance de (17) procède donc de l'alignement du Np *Vermeer* sur les Np métonymiques *Bach* et *Clapisson*. Or il s'agit là de deux paradigmes aux structures référentielles entièrement différentes. On observera dans ce sens que seuls les Np nus à structuration homogène déclenchent l'interprétation métonymique. Partant, on postulera à la base des Np *Bach* et *Clapisson* la métonymie L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE. Cette métonymie a pour particularité de présenter la cible ŒUVRE sous l'angle de son intégralité comme une masse continue. Autrement dit, *Bach* et *Clapisson* en (16) réfèrent respectivement aux entités *musique de Bach* et *musique de Clapisson* indépendamment de la manière dont elles tombent sous le sens. L'intégralité de la cible ŒUVRE est corroborée par la compatibilité des Np métonymiques nus avec l'adverbe *tout*, comme il ressort de (18), cité par Flaux (2000 : 104).

(18) J'ai écouté *Verdi* / *tout Verdi*.

En bref, le paradigme de *Mozart* constitue le paradigme prototypique des Np métonymiques massifs. Aussi peuvent-ils s'utiliser sans

déterminants et déclencher tout de même la lecture métonymique. Ce comportement entérine le caractère préconstruit de leur massivité.

Tout autre est le comportement du paradigme de *Rodin* et *Monet*. Employés sans déterminants, ils sont sentis plutôt comme douteux, comme en témoigne (17). Ils n'acceptent pas non plus l'adverbe *tout*, comme on le voit dans (19).

(19) ? J'ai admiré *tout Rodin / tout Monet*.

En somme, l'interprétation métonymique des Np du paradigme de *Rodin* et *Monet* ressortit nécessairement à leur articulation avec les marqueurs externes de comptabilité, comme le montre le rapprochement de (20) et (21) :

(20) J'ai admiré *un Rodin / un Monet*.

(21) ? J'ai admiré *du Rodin / du Monet*.

On est conduit, compte tenu de cette différence d'acceptabilité, à conclure que les Np *Rodin* et *Monet* ne sont pas sous-tendus par la métonymie simple L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE, autrement ils se comporteraient comme les Np massifs prototypiques. On postulera qu'ils sont structurés plutôt par une métonymie double que nous formulons comme suit : L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LES INDIVIDUS. Le domaine ŒUVRE ici n'est pas la cible de la projection métonymique, mais la source qui sert de base à la dérivation de la cible INDIVIDUS, ce qui correspond exactement à la structure référentielle de la sous-catégorie dénommée par les Np en question. La métonymie double explique, d'une part, pourquoi les Np *Rodin* et *Monet* sont intrinsèquement comptables et, d'autre part, pourquoi il est incorrect d'imputer leur comptabilité à la structure référentielle des catégories générales qu'ils évoquent. En d'autres termes, les Np *Rodin* et *Monet* ne dénotent pas des sous-catégories de sculpture et de peinture mais, plus spécifiquement, des sous-catégories de statues et de tableaux respectivement. Donc, ce sont les domaines *statue* et *tableau*, et non *sculpture* et *peinture*, qui sont les domaines de base respectifs de *Rodin* et *Monet*.

Le paradigme des Np hybrides

L'examen de la distribution des déterminants avec les Np métonymiques aboutit à ce constat que certains Np apparaissent indifféremment avec les marqueurs externes de massivité et de comptabilité. Ce sont les Np hybrides. En règle générale, leur détermination se révèle un tantinet troublante en position de sujets agentifs. Soit les énoncés suivants :

- (22a) *Du Mozart* me détendrait mieux.
- (22b) *Un Mozart* me détendrait mieux.
- (23a) *Du Brel* me ferait plaisir.
- (23b) *Un Brel* me ferait plaisir.
- (24a) *Du Balzac* me ferait plaisir.
- (24b) *Un Balzac* me ferait plaisir.
- (25a) ?? *Du Monet / du Rodin* dans ma chambre ferait toute ma joie.
- (25b) *Un Monet / un Rodin* dans ma chambre ferait toute ma joie.

Il existe une différence de comportement notable entre le Np *Mozart*, d'une part, et les Np *Brel* et *Balzac*, d'autre part. Or puisque ces Np réfèrent à la musique et à la littérature, entités intrinsèquement massives, ils sont censés se comporter identiquement et partant, être tous acceptables ou inacceptables avec le numératif *un*, ce qui n'est pas le cas. Comment justifier cette différence de comportement ?

L'élément de réponse que fournit l'hypothèse de la métonymie catégorisante tient dans la différence de traitement qu'elle assigne aux Np métonymiques en fonction de la structure des référents dénotés et le type d'expériences kinesthésiques qu'ils impliquent. Autrement dit, nos conceptions des entités artistiques tirent leur origine des types d'interactions kinesthésiques qu'on a avec elles. Ainsi, on n'a d'idée de ce que sont les entités *musique* et *littérature* qu'à travers le schème-image CONTENANT (Johnson, 1989) qui préside aux différents usages qu'on fait des produits artistiques. Le paradigme de *Mozart* ne s'accommode pas des numératifs, comme en (22b), non seulement parce qu'il dénote une entité intrinsèquement continue, mais également parce que le type de musique dénoté n'admet pas de partition sensible du genre de *disque*, *album*, etc. Aussi l'énoncé (26) semble-t-il moins naturel, car,

comme le souligne Kleiber (1992 : 199)⁵, citant Galmiche, *un Mozart* ne semble correspondre à aucun type de médium, même pas à *sonates, cantates*, etc. :

(26) ? J'ai *un Mozart* à la maison qui est fantastique.

L'acceptabilité de (23b), à l'opposé de (22b), fournit la preuve que ce sont nos expériences kinesthésiques qui décident de la saisie massive et/ou comptable des entités. Comme la musique de Brel appartient à un paradigme d'expériences où la substance musique et les médiums individués qui la rendent accessible sont indissociablement liés, rien n'empêche de donner le référent tant sur le mode massif, comme en (23a) que sur le mode comptable, comme en (23b).

Ce constat autorise à ranger les Np du type de *Brel, Brassens, Hendricks*, etc., dans le paradigme des hybrides avec les Np métonymiques référant au domaine de la littérature. Ainsi, (24b) est tout aussi normal que (23b) : notre conception du domaine de référence *littérature* suppose aussi des médiums discrets (*roman, livre, tome*, etc.).

Tout compte fait, les Np hybrides apparaissent principalement sous trois formes. Chaque forme est motivée par une métonymie spécifique. Les formes exemplifiées dans (23a)-(24a) et (23b)-(24b) sont respectivement structurées par les métonymies doubles L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LE PRODUIT MASSIF ET L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LE MÉDIUM COMPTABLE. La troisième forme, tout aussi consacrée par l'usage que les deux premières, correspond à l'emploi nu des Np hybrides, comme en (27) :

(27) Ce n'est pas le cordonnier qui maudit *Shakespeare* ou la beauté mais au contraire celui qui continue de lire *Shakespeare* et ne choisit pas de faire les bottes. (Camus, *L'Homme révolté*)

Cette forme active la métonymie simple L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE, qui livre le référent dans son intégralité comme une masse.

5. « En fait, comme l'a fait remarquer M. Galmiche, les affaires avec *un Mozart* sont beaucoup plus compliquées. *Un Mozart* n'est pas très naturel, lorsqu'il s'agit de sonates, de cantates, de messes, etc. Il ne l'est sans doute pas non plus, lorsqu'il s'agit de disques. L'énoncé *J'ai un Barbara Hendricks chez moi qui est fantastique* paraît nettement meilleur [...] ».

Les Np en lecture métaphorique

Lien propre entre Np métonymiques et Np métaphoriques

Nous laisserons de côté le flou qui règne autour de l'interprétation métonymique et/ou métaphorique des Np articulés⁶. Nous partageons l'avis commun qu'il existe une certaine filiation entre la lecture qualitative et la lecture quantitative des Np. Toujours est-il que nous ne souscrivons pas à l'idée de les placer ensemble sous la rubrique de « métonymie ». Autrement dit, nous distinguons clairement entre emploi métonymique et emploi métaphorique des Np. Bien entendu, cette distinction trouve son bien-fondé dans la différence qui sépare la métonymie, projection d'une source sur une cible au sein d'un domaine cognitif global, de la métaphore qui relie deux domaines cognitifs distincts.

La littérature sur ce point accepte pour l'essentiel la distinction que Gary-Prieur (1994) établit entre « métonymie quantitative » et « métonymie qualitative ». À première vue, il y a lieu de donner raison à Gary-Prieur, et donc de conclure, à titre d'illustration, à une métonymie quantitative et à une métonymie qualitative du Np *Flaubert* dans (28) et (29) respectivement :

(28) On a eu *du Flaubert* à l'examen.

(29) Ce texte, c'est bien *du Flaubert* !

Le premier énoncé n'est pas discutable : *du Flaubert* réfère à l'œuvre de Flaubert. Le second énoncé signale, cependant, un écueil interprétatif ; il se prête bien volontiers à deux lectures, une lecture métonymique, qui corrobore la thèse de Gary-Prieur, et une lecture métaphorique, qui semble plutôt la déjouer. Dans la première lecture, *du Flaubert* est une métonymie qualitative parce que *Flaubert* est 'pris' métonymiquement pour la qualité de son œuvre. Dans ce cas, les qualités distinctives de l'œuvre flaubertienne sont attribuées à Flaubert lui-même. Autrement dit, on rapporte le terme *texte* à Flaubert. Cette interprétation a de fortes chances de prévaloir dans une tentative d'identification et/ou

6. Ce flou n'a pas passé inaperçu dans l'abondante littérature sur les Np articulés. Voir à ce sujet Flaux (2000), Lecolle et Leroy (2006), Noailly (2016), entre autres. Voir aussi Lemghari (2018), pour un réexamen du flou interprétatif des Np articulés.

d'authentification d'un texte comme étant *du Flaubert*. Dans la seconde lecture, au contraire, les qualités dénotées par *du Flaubert* ne sont pas attribuées à Flaubert mais à un autre auteur, à un essayiste par exemple, dont le style et la technique imposent à l'esprit la touche de Flaubert. On aura constaté qu'il s'agit dans cette interprétation de métaphore et non de métonymie : la projection met en jeu en effet deux domaines cognitifs distincts.

Il existe une autre différence cruciale entre les interprétations métonymique et métaphorique des Np. En effet, si l'énoncé (28) active la métonymie simple L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE, il ne peut en être de même de (29), et ce, sous les deux interprétations de *du Flaubert*. Sous l'interprétation de métonymie qualitative, *du Flaubert* est supposé reposer sur la métonymie double L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE POUR LA QUALITÉ DE L'ŒUVRE. Cette métonymie complexe est constituée en principe d'une chaîne de deux métonymies, en l'occurrence L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE et L'ŒUVRE POUR LA QUALITÉ DE L'ŒUVRE. Aussi, le lien propriatif entre l'auteur et la qualité de son œuvre est bien évident, et est assuré, tout compte fait, par le domaine ŒUVRE lui-même. En revanche, sous l'interprétation métaphorique de *du Flaubert*, il n'y a pas lieu d'invoquer une métonymie simple ou complexe pour justifier l'attribution des qualités de l'œuvre à la cible. La raison en est que, selon le modèle de l'inclusion catégorielle, la source et la cible comptent comme membres de la catégorie superordonnée créée et dénommée par l'instance prototypique *Flaubert*. L'attribution des qualités de la catégorie à la cible ne met alors aucune métonymie à contribution.

Toujours est-il que l'interprétation métaphorique garde un lien mémoriel clair avec l'interprétation métonymique. Ce lien trouve son fondement dans la structure interne de la métaphore inclusive. Celle-ci présuppose en effet deux types de métonymies qu'on pourrait qualifier d'interne et d'externe respectivement. Le premier type caractérise la configuration de l'instance prototypique source, qui accorde son nom à la catégorie créée. Tout bien considéré, deux métonymies sont envisagées pour les Np sources, L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE et LE PORTEUR DU NOM PROPRE POUR LE CARACTÈRE ET/OU LE COMPORTEMENT. Quant au second type, il porte sur le rapport de l'instance prototypique à la catégorie superordonnée. Une seule métonymie semble assurer ce rapport ; c'est L'INSTANCE PROTOTYPIQUE POUR LA CATÉGORIE. Comme la métaphore catégorisante s'articule sur des métonymies, le lien propriatif entre lecture quantitative et lecture métaphorique est indéfectible. À cet égard,

l'interprétation métaphorique de *du Flaubert* dans (29) demeure en partie métonymique. En tant qu'instance prototypique et dénominative de la catégorie métaphorique créée, le Np *Flaubert* métaphorique ne rompt pas les amarres ni avec l'œuvre quantitative ni avec le porteur.

La description de la structure référentielle des Np à l'aune de la métaphore inclusive a pour conséquence cruciale de désambiguïser les énoncés du type de (30a-b) :

(30a) Ça, c'est bien *du Colette* !

(30b) Ça, c'est bien *du Mozart* !

L'ambiguïté de (30a-b) est relevée par Flaux (2000 : 104), qui note à propos de l'énoncé (30a) qu'il peut « se comprendre de deux manières, selon que *du Mozart* vise bien la musique de Mozart ou bien un ou des comportements typiques de Mozart ». Pour lever cette ambiguïté, le dernier mot revient au contexte d'énonciation. Pourtant, on voit bien, étant donné les deux alternatives, que les Np *Colette* et *Mozart* impliquent une double référence : en tant que Np d'artistes de renom, ils renvoient aux œuvres des auteurs. Mais en tant que Np de personnes, ils sont susceptibles de référer aux caractères et/ou aux comportements des porteurs. On en déduit que chaque lecture met en jeu une métonymie à part : la référence à l'œuvre active la métonymie L'AUTEUR POUR L'ŒUVRE et la référence au comportement/caractère, la métonymie LE PORTEUR POUR LE COMPORTEMENT/CARACTÈRE DU PORTEUR. On remarquera, par ailleurs, que le Np *Colette* et *Mozart* dans (30a-b) sont en emploi métaphorique ; donc, ils constituent les instances prototypiques des catégories superordonnées qu'ils créent et dénomment. Les traits descriptifs de ces catégories comprennent des traits quantitatifs et des traits qualitatifs, en somme, un continuum de traits généralisés à la fois sur les œuvres et sur les comportements et/ou caractères des auteurs. Aussi les catégories métaphoriques sont-elles définies à un niveau de schématicité beaucoup plus élevé et partant, incluent les catégories métonymiques. Autrement dit, les catégories de nature métonymique dénotées par *Colette* et *Mozart*, en l'occurrence 'littérature/comportement spécifiques à Colette' et 'musique/comportement spécifiques à Mozart' sont des sous-catégories des catégories superordonnées dénommées par *Colette* et *Mozart* respectivement. Dès lors qu'on reconnaît qu'un Np est l'instance prototypique de la catégorie superordonnée créée, on admet

la diversité des traits typiques qui fondent la notoriété du porteur dans un univers donné.

Np métaphoriques, une distinction massif/comptable non pertinente

Cette sous-section veut rendre compte de l'impact de la thèse de la métaphore catégorisante sur la sous-catégorisation massif et/ou comptable des Np en emploi métaphorique. Comme noté plus haut, la distinction classique massif/comptable dans le domaine des Np a pour inconvénient majeur d'aligner le statut massif et/ou comptable des Np en lecture métaphorique sur le statut qu'ils ont en lecture métonymique. En un mot, si les Np sont massifs et/ou comptables en lecture métonymique, ils le restent en lecture métaphorique ; et s'ils en viennent à se manifester sous le trait contraire, c'est la preuve qu'ils sont recatégorisés. Dans ce sens, les Np *Balzac*, *Beethoven* en (31a) et (32a) apparaissent sous leur trait massif de départ. Dans (31b) et (32b), par contre, ils se prêtent comme réifiés en comptables :

(31a) Il y a *du Balzac* chez ce jeune romancier.

(31b) Ce jeune romancier est *un (vrai) Balzac*.

(32a) Il y a *du Beethoven* chez ce compositeur.

(32b) Ce compositeur est *un vrai Beethoven*.

La thèse de recatégorisation des Np *Balzac* et *Beethoven* dans (31b) et (32b) n'empêche pas notre adhésion : *un Balzac* et *un Beethoven* ne peuvent d'aucune façon correspondre à un quelconque conditionnement individualisant. Ce qui bloque le conditionnement, en effet, c'est la lecture métaphorique 'abstractivante' des noms. Rappelons, au risque de redites, que le conditionnement n'a droit de cité qu'en lecture quantitative, c'est-à-dire en cas des entités du « premier ordre »⁷, perçues comme [+concret].

La situation se complique davantage avec l'emploi métaphorique des Np qui sont basiquement comptables en métonymie quantitative.

7. Référence est faite ici à Gary-Prieur (1994 : 186) qui note qu'« [à] l'interprétation quantitative correspond une entité du premier ordre, quelque chose d'isolable et de plus ou moins concret (sonate, texte, etc.), tandis qu'à l'interprétation qualitative répond une entité du second ordre (comportement, style, manière d'être, etc.) ».

Considérons à cet effet les exemples **(33)** et **(34)**, formés sur le schème des énoncés **(31)** et **(32)** :

- (33a)** Ce peintre est *un (vrai) Monet* ; il est très attentif à la variation de la lumière.
(33b) Il y a *du Monet* chez ce peintre.
(34a) Paul est *un (vrai) Rodin*.
(34b) Il y a *du Rodin* chez ce sculpteur.

À première vue, on conclurait à des emplois comptables intrinsèques en **(33a)-(34a)** et, conséquemment, à une massification en **(33b)-(34b)**. Pourtant, les emplois *du Monet* et *du Rodin* ne déclenchent pas la référence pluralisante : ni *du Monet* ni *du Rodin* n'impliquent une certaine quantité de tableaux et de statues respectivement. Certes, le broyage qualitatif, préconisé par Kleiber (1994), demeure une explication très probante, mais il faut noter que ce type d'emploi bascule dans la métaphore.

Ne s'agissant pas de recatégorisation en **(31b)-(32b)** et **(33b)-(34b)**, il convient d'expliquer l'apparition alternative des Np concernés sous l'un ou l'autre trait. Pour nous, la distinction massif/comptable vaut également pour les Np métaphoriques. Mais à l'encontre des Np métonymiques, elle n'est pas une propriété préconstruite du Np. Nous faisons alors la thèse qu'elle n'est pas pertinente au niveau du N. Ce fait s'explique de soi-même : en emploi métaphorique, le référent du Np dénomme une catégorie dont le sens se ramène à un faisceau de propriétés généralisées aussi bien sur le produit notoire que sur le caractère typique du porteur. Il s'agit donc d'un référent à structuration composite qu'on ne saurait décrire comme massive ni comme comptable. Le fait qu'il en soit ainsi explique la parité du comportement morpho-syntaxique des Np métaphoriques. En effet, quels que soient leurs traits sous-catégoriels en métonymie quantitative, ils se combinent naturellement, c'est-à-dire en dehors de toute recatégorisation, avec le partitif et l'indéfini singulier dans les tournures exemplifiées dans **(31-32)** et **(33-34)**.

Sous cet angle, la distinction massif/comptable des Np métaphoriques se réduit au mode de saisie des référents dénotés : une saisie massive en termes du partitif qui, pour reprendre l'idée de Jonasson (2016 : 124), « invoque quelque chose d'incomplet, voire d'imparfait, dans sa combinaison avec un Np », et une saisie comptable en termes de

« l'indéfini singulier [qui], délimitant son référent, le présente comme une entité délimitée et complète ».

L'idée de complétude et d'incomplétude associées respectivement à l'indéfini singulier et au partitif se traduit par une différence sémantique importante. D'une part, l'entité massive cible de l'attribution des propriétés de la catégorie superordonnée ne peut être promue au statut de modèle ou parangon. Fait d'autant plus naturel que la projection est partielle : seules quelques traits, sur l'ensemble du continuum, sont attribués à l'entité cible. Le partitif semble en effet placer l'entité cible à un niveau sensiblement inférieur sur l'échelle de la prototypicalité de l'instance source. Ainsi, dire *Il y a du Molière chez Paul* ne promeut pas l'entité cible *Paul* au rang de l'instance prototypique *Molière*, autrement dit, n'en fait pas un modèle de « moliérité ». D'autre part, l'indéfini singulier produit l'effet inverse. L'attribution des propriétés de la catégorie à la cible comptable est en effet totale, et la cible est décrite comme vérifiant le faisceau des qualités de l'entité source. Donc, dire *Paul est un Molière* fait passer l'entité cible *Paul* pour un parangon de « moliérité », ce qui revient à lui reconnaître un degré très élevé de prototypicalité. Ce postulat se confirme davantage dans les énoncés qui comportent les expressions dites « enclosures » du type de *vrai*⁸, comme en (35a-b) :

(35a) *Paul est un vrai Mozart.*

(35b) *Ce ministre est vraiment un Napoléon.*

Par ailleurs, il n'y a pas de contradiction à stipuler que l'indéfini singulier, associé au Np métaphorique dans la structure *X est un Np*, vérifie sur le mode de la complétude les traits de l'instance prototypique de la catégorie. Dans le modèle de l'inclusion catégorielle, l'attribution complète des propriétés à une cible ne pose aucune relation d'identité entre les référents des Np source et cible de la projection. La preuve en est la non-équivalence sémantique que livre la réversibilité des Np dans la structure. Ainsi, les énoncés (36) et (37) ne peuvent être interchangeables :

(36) *Grandet est un Harpagon.*

8. Kleiber (1981 : 409-410) fait remarquer à ce sujet que « [le] rôle de l'enclosure *vrai* est de saisir certaines propriétés métaphoriques du prédicat modifié. C'est en cela qu'on peut dire qu'elle affirme les ou des connotations du prédicat, et qu'elle en nie le sens dénotatif. ».

(37) Harpagon est un *Grandet*.

Bien que les deux personnages soient des exemplaires de l'adverbe dans l'univers littéraire français, les traits descriptifs dénotés par les Np *Grandet* et *Harpagon* ne se ramènent pas pour le locuteur au concept *avarice*. Si tel était le cas, les deux énoncés seraient tautologiques. C'est que chaque Np encode des qualités spécifiques qui l'établissent comme catégorie distincte. Dans (36), les propriétés de la catégorie que dénomme *Harpagon* sont attribuées à *Grandet* ; dans (37), c'est l'inverse qui se produit. En somme, *Grandet* est un parangon d'« harpagonité » dans (36) et *Harpagon*, de « grandéité » dans (37). D'où l'informativité des énoncés.

Conclusion

Ce parcours dans le domaine des Np articulés et de la distinction massif/comptable a eu pour objectif de revisiter un certain nombre de problèmes supposés résolus depuis Kleiber (1994). Ces problèmes participent pour l'essentiel de la parité sous-catégorielle communément établie entre les Np métaphoriques et leurs correspondants métonymiques. En d'autres termes, les Np métaphoriques se voient assigner le même statut massif et/ou comptable qu'ils ont en lecture quantitative. Dans le cas contraire, on conclut à un phénomène de recatégorisation. Nous avons fait l'hypothèse en termes du modèle de l'inclusion catégorielle qu'il y a lieu de faire une distinction nette entre la lecture métonymique et la lecture métaphorique des Np en ce que chacune met en jeu des mécanismes cognitifs particuliers. Cette séparation se répercute sur la conception classique de la distinction massif/comptable des Np articulés. Aussi avons-nous abouti à deux résultats :

- En lecture métonymique, la distinction massif/comptable se révèle pertinente. En partant du postulat que le modèle de l'inclusion catégorielle est métonymique à la base, nous avons plaidé pour l'idée que la métonymie est catégorisante, au même titre que la métaphore : le Np métonymique, tout comme le Np métaphorique, crée une catégorie nouvelle identifiée sous le Np lui-même, et est structurée par un système de métonymies qui déterminent les différents modes expérientiels de donation des référents. La structuration

complexe des catégories métonymiques a permis de faire bifurquer la distinction massif/comptable pour les Np métonymiques vers une composition tripartite plutôt que bipartite.

- La distinction massif/comptable fonctionne différemment pour les Np métaphoriques. Elle se neutralise au niveau du N ; les traits massifs et/ou comptables ne constituent pas des propriétés préconstruites des Np métaphoriques. Dans ce cas, la distinction massif/comptable se réduit à un phénomène de surface et se cantonne dans le mode de donation des référents : une donation massive et une donation comptable motivées respectivement par l'attribution partielle et totale des propriétés de la source à la cible. Cette façon de faire est d'autant plus plausible que le sens de la catégorie superordonnée créée par le Np métaphorique correspond à un faisceau de traits descriptifs d'ordre comportemental et artistique tout à la fois.

Références bibliographiques

- Brown, R., 1958, *Words and Things*, New York: Free Press.
- Flaux, N., 2000, « Le nom propre et le partitif », *Lexique*, 15, 93-116.
- Galmiche, M., 1989, « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement », in J. David et G. Kleiber (dir.), *Termes massifs et termes comptables*, Paris : Klincksieck, 63-77.
- Gary-Prieur, M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : Puf.
- Glucksberg, S. et Keysar, B., 1990, "Understanding metaphorical comparisons: Beyond similarity", *Psychological Review*, 97, 3-18. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.97.1.3>
- Glucksberg, S., Keysar, B., 1993, "How metaphors work", in A Ortony (dir.), *Metaphor and Thought*, 2^e éd., New York : Cambridge U.P., 401-424.
- Glucksberg, S. et McGlone, M. S., 1999, "When love is not a journey: What metaphors mean", *Journal of Pragmatics*, 31, 1541-1558. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(99\)00003-X](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(99)00003-X)
- Glucksberg, S., 2008, "How metaphors create categories – quickly", in R. Gibbs (dir.), *The Cambridge Handbook of Metaphor and Thought*, New York : Cambridge U.P., 67-83.
- Johnson, M., 1987, *The body in the mind: The bodily basis of meaning, imagination and reason*, Chicago : Chicago U.P.

- Jonasson, K., 2016, « Le nom propre métonymique : massif et/ou comptable ? Le cas du nom propre Zlatan en français et en suédois », *Langue française*, 190, 121-138.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 1992, « Quand le nom propre prend article : le cas des noms propres métonymiques », *French Language Studies*, 2, 185-205. <https://doi.org/10.1017/S0959269500001290>
- Kleiber, G., 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin.
- Lakoff, G., 1987, *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal About the Mind*, Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G., 1993, "The contemporary theory of metaphor", in A Ortony (dir.), *Metaphor and Thought*, 2^e éd., New York : Cambridge U.P., 51-202.
- Lakoff, G. et Johnson, M., 1980, *Metaphors we live by*. Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G. et Turner, M., 1989, *More than cool reason: A field guide to poetic metaphor*, Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G. et Johnson, M., 1999, *Philosophy in the Flesh: The Embodied Mind and Its Challenge to Western Thought*, New York: Basic Books.
- Langacker, R. W., 1993, "Reference-point constructions", *Cognitive Linguistics*, 4(1), 1-38. <https://doi.org/10.1515/cogl.1993.4.1.1>
- Langacker, R. W., 2008, *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*, Oxford-New York : Oxford U.P.
- Langacker, R. W., 2013, *Essentials of cognitive grammar*, Oxford-New York: Oxford U.P.
- Lecolle, M. et Leroy, S., 2006, « Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre », in G. Kleiber, C. Schnedeker et A. Theissen (dir.), *La Relation 'partie-tout'*, Louvain-Paris : Peeters, 543-557.
- Lemghari, E., 2018, « Le nom propre en lecture qualitative : de la métonymie à la métaphtonymie », in *Congrès mondial de Linguistique française 2018*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612004>
- Noailly, M., 2016, « Faire du Np ou l'art du plagiat », *Langue française*, 190, 109-120. <https://doi.org/10.3917/lf.190.0109>
- Obadia, M., 1976, (dir.), *Grammaire 3, Les Chemins de l'expression. Le lexique*, Paris : Hachette.
- Radden, G. et Kövecses, Z., 1999, « Towards a theory of metonymy », in K.-U. Panther et G. Radden (dir.), *Metonymy in language and thought*, Amsterdam: John Benjamins, 17-59.
- Ruiz de Mendoza, F. J., 2014, « On the nature and scope of metonymy in linguistic description and explanation: towards settling some controversies », in J. Littlemore et J. Taylor (dir.), *Bloomsbury companion to Cognitive Linguistics*, Londres : Bloomsbury, 143-166.

Traits massifs et traits comptables des noms propres métonymiques/métaphoriques

Warren, B., 1999, "Aspects of referential metonymy", in K.-U. Panther et G. Radden (dir.), *Metonymy in language and thought*, Amsterdam: John Benjamins, 121-135.

Stéréotypes, désignation et dénomination dans les chaînes de référence

Hélène Manuelian

Université de Cergy-Pontoise, LT2D – EA 7518

helene.manuelian@u-cergy.fr

Une chaîne de référence est composée de différents maillons qui entretiennent des relations variées. Le cas le plus fréquent est celui de la relation anaphorique entre un antécédent et un pronom personnel. Dans ce cas, la relation entre les deux unités ne fait pas intervenir leur sens lexical, puisque le pronom personnel en est dépourvu. L'antécédent est retrouvé sur la base de paramètres morphologiques (genre et nombre) et parfois de quelques éléments encyclopédiques. Ainsi, dans les exemples (1) et (2), la recherche d'un antécédent féminin pluriel n'est pas suffisante pour interpréter le pronom *elles* :

- (1) Les autorités ont refusé l'autorisation *aux femmes* parce qu'*elles* prônent la révolution¹.
- (2) *Les autorités* ont refusé l'autorisation aux femmes parce qu'*elles* craignent la révolution.

1. Tout au long de l'article, les expressions qui coréfèrent seront en italiques dans les exemples. Ainsi, dans l'exemple (1), le groupe *aux femmes* coréfère avec le pronom *elles*.

Ici, on observe que la recherche de l'antécédent d'un pronom se fait grâce à des connaissances encyclopédiques lorsque les paramètres morphologiques, propositionnels ou textuels ne sont pas suffisants : grâce à nos connaissances encyclopédiques (et à notre connaissance du sens lexical des verbes *prôner* et *craindre*) nous savons que ce sont en général les autorités qui craignent la révolution et qu'elles la prônent rarement. Ainsi, dans l'exemple (1) le pronom *elles* reprend le syntagme nominal *les femmes* et dans l'exemple (2), le même pronom reprend *les autorités*.

Les chaînes de référence dans lesquelles ce sont des syntagmes nominaux – et non des pronoms personnels – qui interviennent en reprise sont en général bien plus complexes. En effet, les relations impliquées entre l'antécédent et le groupe nominal qui coréfère font intervenir le sens lexical sous des aspects variés. Dans ces cas, les notions de *stéréotype*, de *désignation* et de *dénomination* interviennent toutes les trois dans la description des relations entretenues par les différents maillons d'une chaîne de référence.

L'objet de cet article sera d'essayer de déterminer la manière dont ces notions interviennent et interagissent dans les chaînes de référence. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les trois notions. Nous verrons comment elles peuvent être utilisées dans la description des chaînes de référence. Nous terminerons par une présentation du rôle qu'elles jouent dans les chaînes initiées par des noms propres, qui présentent la particularité *a priori* de ne pas pouvoir entretenir de relations lexicales avec d'autres noms.

Désignation, dénomination et stéréotype

La description sémantique d'un mot n'est pas homogène

Dans cet article, il n'est question que de descriptions sémantiques exprimées en langue naturelle. Nous ne parlerons pas de descriptions sémantiques formalisées comme celles qui peuvent être utilisées en traitement automatique des langues ou en linguistique formelle de façon générale. Nous ne ferons donc pas appel aux notions de primitives sémantiques ou de type logique telles qu'elles peuvent être développées par Jackendoff (1990) ou Pustejovski (1998).

Genre prochain et différences spécifiques

Afin de bien cerner les notions abordées ici, il nous semble nécessaire de revenir sur les différents éléments qui composent la description sémantique d'un mot lexical (par opposition à mot grammatical).

Souvent, on a tendance à considérer que ce qui fait l'essentiel d'une description sémantique est d'ordre lexicographique. Une définition de type lexicographique est constituée d'un genre prochain et de différences spécifiques (ce qui distingue un objet de la catégorie de ses co-hyponymes). Ce qui est appelé *genre prochain* peut aussi être appelé un *classificateur* et permet la *catégorisation*. C'est un hyperonyme, c'est-à-dire un terme plus général que le mot défini, avec lequel il partage l'intégralité de ses traits, comme dans l'exemple suivant où *animal* est un hyperonyme de *mammifère* :

(3) Un mammifère est un animal vivipare qui allaite ses petits.

Les différences spécifiques sont les caractéristiques qui vont particulariser les référents potentiels du terme défini au sein de la catégorie délimitée par l'hyperonyme. Ces « différences spécifiques » sont des traits sémantiques qui sont définitoires des catégories et qui permettent de décrire l'exemplaire prototypique d'une catégorie.

Stéréotypes

À côté des éléments de description sémantique ou lexicographique, on retrouve, de façon moins formalisée, un ensemble de stéréotypes qui ne sont pas définitoires (et parfois, d'après Anscombe, 2001a et b, dépendants de la langue). On s'est accordé à décrire ces stéréotypes comme un ensemble de phrases associées à une entité lexicale et formulées au présent de vérité générale.

Ainsi, par exemple, associé à la définition du chat, on trouvera un ensemble de stéréotypes du type :

Un chat boit du lait.

Un chat chasse les souris.

Sans être toujours définitoires de la catégorie, les stéréotypes lui sont étroitement liés et font partie des représentations collectives. Ils

peuvent d'ailleurs être niés pour certains individus de la catégorie sans que cela pose problème.

Stéréotype, trait définitoire et différences spécifiques

Les différences spécifiques sont considérées comme des traits définitoires de l'unité lexicale. Ainsi, ce qui définit le mammifère est le fait qu'il soit vivipare et qu'il allaite ses petits, et toute exception sera considérée comme impossible ou alors sera signalée de façon explicite. Le stéréotype n'est en revanche pas un trait définitoire. Chose bien connue, on va donc pouvoir distinguer un stéréotype d'un trait définitoire de la manière suivante².

Dans l'exemple (4a) on trouve une définition de ce qu'est un ophtalmologue. L'hyperonyme (ou *genre prochain* si l'on reprend la terminologie traditionnelle en lexicographie) *médecin*, partage sa définition avec *ophtalmo*, et on ajoute la différence spécifique qui distingue un *ophtalmo* de tous les autres médecins : il est *spécialiste des yeux*. Ainsi, on le voit, dans les phrases (4b) et (4c), l'affirmation *C'est un ophtalmo* n'est pas compatible avec la négation de ses caractéristiques définitoires.

- (4a) Un ophtalmo est un médecin spécialiste des yeux.
 (4b) *C'est un ophtalmo mais il n'est pas spécialiste des yeux
 (4c) *C'est un ophtalmo mais il n'est pas médecin.

Dans les exemples (5), on notera que la phrase (5a) ne peut pas être considérée comme une définition. Le fait d'être un animal est en effet définitoire du singe, mais le fait de manger des bananes ne le distingue pas spécialement des autres espèces animales et n'est pas vrai de tous les singes. Ceci explique donc que la phrase (5c) ne soit pas acceptable puisqu'on nie un trait définitoire alors que la phrase (5b) est acceptable, puisque ce qu'on nie, ici, est un stéréotype, c'est-à-dire quelque chose qui est souvent vrai, mais peut ne pas l'être toujours.

2. Les tests qui sont présentés ici ne sont valides que dans le cas d'utilisation des énoncés de façon très standard. Evidemment, les énoncés (4) pourraient être employés de façon ironique – si l'ophtalmo est très mauvais, par exemple – et les énoncés (5) de façon métaphorique si le terme *singe* désigne en réalité un enfant turbulent par exemple. (Je remercie P. Frath qui m'a fait remarquer cette possibilité).

- (5a) Un singe est un animal qui mange des bananes
- (5b) C'est un singe mais il ne mange pas de bananes.
- (5c) *C'est un singe mais ce n'est pas un animal.

Que pouvons-nous alors dire des exemples présentés en (6) ?

- (6a) Un oiseau est un animal qui vole.
- (6b) C'est un oiseau mais il ne vole pas.
- (6c) *C'est un oiseau mais ce n'est pas un animal.

La capacité à voler des oiseaux est-elle une caractéristique définitoire ou stéréotypique ? Si l'on se réfère aux dictionnaires et aux travaux de Kleiber (1990), il s'agit d'une condition « prototypique ». Elle n'est ni nécessaire, ni suffisante, bien qu'elle figure de façon systématique dans les dictionnaires. Notons qu'elle est d'ailleurs très souvent modalisée par l'adverbe *généralement*. En effet, la majorité des oiseaux volent, notre *prototype* d'oiseau est un animal qui vole, mais nous connaissons tous les manchots et les autruches, que nous catégorisons comme des oiseaux et qui pourtant ne volent pas. Ces conditions qu'on pourrait appeler prototypiques, se situent donc à la frontière entre une caractéristique définitoire et un stéréotype.

Dénomination, désignation et catégorisation

Un autre élément nécessaire à l'analyse du fonctionnement des chaînes de référence est la distinction entre *dénomination* et *désignation*. Selon Kleiber (1984 et 2001), la dénomination nécessite un acte préalable et une stabilisation intersubjective de sens et d'emploi, ce qui ne vaut pas pour la désignation ; la première relève de la relation permanente entre l'expression linguistique et le référent quand l'autre peut être temporaire. On peut alors relativement facilement relier la notion de dénomination avec la notion de catégorisation : quand on dénomme, on fait entrer le référent dans une catégorie ontologique « conventionnelle ». On trouvera donc comme exemple de dénomination :

- (7) (en désignant un moustique) : Cet *insecte* ne finira pas la soirée vivant.

Il est possible de l'appeler ainsi, parce qu'il y a une convention qui relie le référent à la catégorie hyperonymique des insectes (l'exemple aurait tout aussi bien fonctionné avec le nom *moustique*)

Lors de la désignation, la relation entre l'expression linguistique et le référent peut être temporaire. C'est pourquoi elle pourra alors faire entrer une forme de subjectivité. Ainsi, l'exemple (8) est un exemple de désignation :

(8) (en montrant un tableau) : Qui a accroché cette *cochonnerie* ?

Il va de soi ici que le terme *cochonnerie* est subjectif et n'est valable que pour le locuteur (et en tous cas pas pour la personne qui a accroché le tableau !).

Rôle des notions abordées dans les chaînes de référence

Sens lexical, anaphores non-coréférentielles, reprises infidèles

On connaît bien le rôle de la notion de stéréotype dans les phénomènes d'anaphore associative depuis les travaux de Fradin (1984). En revanche, il nous a semblé moins utilisé dans l'étude des relations coréférentielles, alors que les stéréotypes peuvent aussi intervenir dans ce type de relation.

Anaphores associatives et stéréotypes

La théorie des stéréotypes a déjà été très utilisée pour la description de l'anaphore associative et le typage des relations entre antécédents et anaphores est fondé en partie sur des stéréotypes. On les retrouve notamment dans la catégorie des anaphores associatives locatives, identifiées par Kleiber (1997) dont l'exemple (9) s'inspire :

- (9a) Le pique-nique fut un fiasco. Les sandwiches étaient avariés.
- (9b) Le pique-nique fut un fiasco. ? Les bières n'étaient pas fraîches.
- (9c) Le pique-nique fut un fiasco. ?? Le cassoulet avait refroidi.

L'anaphore associative entre *pique-nique* et *sandwich* / *bière* / *cassoulet* est plus ou moins acceptable en fonction du degré de stéréotypie

qu'on retrouve dans chacun des termes anaphoriques. En effet, s'il est tout à fait habituel de trouver des sandwiches dans un pique-nique, y trouver des bières l'est moins et le cassoulet est improbable. C'est pourquoi (9a) est acceptable par un locuteur francophone quelconque, quand (9b) peut en surprendre quelques-uns. (9c) va à l'encontre de la vision stéréotypique d'un pique-nique qui est par définition un repas pris dans des conditions qui ne permettent pas la présence d'un plat chaud, c'est pourquoi elle ne nous semble pas acceptable.

Dénomination et catégorisation dans les reprises infidèles

Nous appellerons *reprises infidèles* les reprises coréférentielles dans lesquelles la tête nominale de la reprise est différente de celle utilisée dans l'antécédent. Nous pouvons classer ces reprises en deux grandes catégories (Manuélian, 2003) :

- les reprises qui impliquent une relation lexicale (hyponymie, hypéronymie et synonymie)
- les reprises qui n'impliquent pas de relation lexicale (appelées aussi *reclassifications* par Corblin, 1987).

Les reprises impliquant une relation lexicale font intervenir la notion de dénomination. En effet, quelle que soit la direction empruntée dans l'ontologie (du général au particulier ou l'inverse), on trouvera une catégorisation conventionnelle des référents. L'exemple suivant illustre ce qu'on peut trouver dans cette catégorie :

(10) (c-1)³ *Référendum* en Nouvelle-Calédonie : la victoire en demi-teinte du non à l'indépendance
S'il donne un ancrage légitimé par les urnes à la France, *ce vote* ouvre aussi une nouvelle phase de dialogue avec des indépendantistes confortés par les résultats.

3. Les exemples dont le numéro est précédé d'un « c » sont des exemples attestés, au contraire des autres qui sont construits ou empruntés à la littérature scientifique. Les exemples attestés proviennent du site Lemonde.fr consulté le 20/04/2019, du corpus *Dédé*, disponible sur le site du CNRTL et présenté dans Gardent et Manuélian (2005), ainsi qu'un extrait de *L'Obs* n° 2815, 2018, p. 41, signalé par P. Haillet, que je remercie.

La victoire est nette, mais certainement pas aussi large que ne l'avaient espéré les partisans du non à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Dimanche 4 novembre, ils ont obtenu 56,7 % des suffrages exprimés (78 360 voix) contre 43,3 % (60 573 voix) en faveur de l'accession à la pleine souveraineté. L'autre enseignement majeur de *ce scrutin* est la participation historique pour un scrutin de cette nature. (LeMonde.fr, consulté le 20/04/2019)

En effet, *scrutin* et *vote* sont des termes synonymes, tous les deux hyperonymes de *référendum*. Les trois termes réfèrent au même événement par le biais d'une unité lexicale utilisée de façon conventionnelle. Nous sommes donc dans un cas de dénomination.

Les exemples suivants, en revanche, relèvent plus de la désignation :

- (11) (c-2) Mais à Roubaix [...], *le personnel* a l'impression de seulement compter les points. La Lainière va peut-être supprimer des cars de ramassage ! Pour *ces ouvrières du bassin houiller dont quelques-unes ont déjà trois heures de transport par jour*, la nouvelle [...]. (Corpus *Dédé*, CNRTL)
- (12) (c-3) On ne déplace pas *les masques* de leur terroir, sauf cas de force majeure, pour sauver la nation en péril. Il convient de respecter les interdits et les tabous autour de *ces objets sacrés*.
- (13) (c-4) Soudain, le groupe s'arrête et escalade *la clôture*. *L'obstacle franchi*, les huit hommes parcourent rapidement une dizaine de mètres par la rue Connolly [...]. (Corpus *Dédé*, CNRTL)

Même si en (c-2) et (c-3) on peut dire qu'il y a une relation lexicale entre les têtes nominales des syntagmes, les modifieurs jouent un rôle particulier : en (c-2), le fait d'avoir trois heures de transport par jour ne peut pas être nominalisé en même temps que le fait d'être originaire du bassin houiller. Il en est de même pour le fait d'être sacré, qui a été adjoint à un terme très générique (et donc la relation lexicale est très large). Dans l'exemple (c-4), la reclassification (et donc la désignation) est plus nette. En effet, une clôture peut être vue comme un obstacle ou une protection en fonction de la situation. Le terme obstacle est donc clairement une désignation qui permet d'introduire le point de vue des personnages qui franchissent la clôture.

Stéréotype et reclassification

Dans les reprises qu'on peut considérer comme des reclassifications, on peut constater que, très souvent, un stéréotype intervient. Pour illustrer ceci, nous pouvons reprendre l'exemple d'Anscombe (2001) :

(14) Regardant autour de lui, il aperçut par terre une grosse branche qui avait été oubliée là après les coupes d'automne. Il la ramassa, l'empoigna par un bout, et commença à battre l'air devant lui. (? Ce gourdin) *Ce gourdin improvisé* fit hésiter les assaillants.

Ici, le stéréotype intervient par le biais de la communauté de forme entre la branche et le gourdin, ainsi que par le biais des prédicats (*empoigner* et *battre l'air*) qui montrent que la branche est utilisée comme une arme.

Rôle du déterminant dans les reprises

Lorsqu'on étudie les chaînes de référence, on ne peut pas passer à côté de l'intervention du déterminant dans l'établissement de la coréférence. En effet, le défini et le démonstratif jouent des rôles différents qu'il convient de rappeler maintenant.

Deux paramètres président au choix du déterminant : la structure du contexte et la structure du discours. De manière très rapide, en nous référant notamment aux travaux de Kleiber (1984 et 1986), Corblin (1987) et Charolles (2002) nous pouvons dire que :

- le défini est utilisé dans les syntagmes dont le référent est le seul de sa catégorie dans le contexte, déjà connu des locuteurs (soit grâce aux savoirs partagés, soit parce que déjà mentionné dans le texte), et il introduit une continuité dans le discours ;
- le démonstratif est utilisé dans les syntagmes dont le référent est identifié au sein de sa catégorie et il introduit une rupture dans le discours⁴. De plus, le démonstratif est typiquement le

4. Le terme de « rupture » est celui employé par Charolles (2002). Kleiber (1986) parle de « détachement ». Dans l'article sur le « paradoxe de la reprise immédiate », il l'explique avec les exemples « Un avion s'est écrasé hier. L'avion venait de Miami. ? Cet avion venait de Miami » et « Un avion s'est écrasé hier. Cet avion

déterminant de la reclassification : il permet le changement de catégorie dans la désignation du référent ou le versement du référent dans une catégorie moins conventionnelle. On dit parfois qu'il « force » la coréférence, parce que sa présence oblige à la recherche d'un antécédent – dans son emploi textuel et non déictique. Ceci peut arriver avec le défini en particulier dans les chaînes polyphoniques mais le phénomène est plus rare (Manuélian, 2012).

Ajoutons à ces éléments désormais bien connus qu'il existe de nombreux cas limites dans lesquels le choix entre les deux déterminants repose sur des critères qui restent assez flous et que les deux déterminants peuvent parfois commuter sans provoquer de différence de sens remarquable. Il est tout à fait vraisemblable que les stéréotypes interviennent à ce moment-là dans le choix du déterminant : c'est ce que nous allons nous efforcer de montrer dans la suite du travail présenté ici.

Stéréotypes, dénomination et désignation quand le premier maillon de la chaîne est un nom propre

Pourquoi traiter les noms propres à part ?

Le nom propre n'a pas de description sémantique à proprement parler. En effet, si on ouvre une encyclopédie, on trouvera de nombreux noms propres, mais aucun d'entre eux ne sera défini. On y trouvera des informations historiques, biographiques, géographiques sur les référents désignés par les noms propres (pays, villes, personnes...), mais on n'y trouvera pas leur sens (ni leur signification, quelle que soit la terminologie employée). Le nom propre n'ayant pas de définition, on dira seulement qu'il dénomme un individu particulier, dont on devine la catégorie (humain, animal, lieu, entreprise) grâce à des connaissances générales sur ce que sont les noms propres (on connaît en général les prénoms liés à sa propre langue, par exemple) et grâce au contexte (Charolles, 2002).

Pourtant, il est fréquent de voir qu'une chaîne initiée par un nom propre désignant une personne peut être composée de plusieurs syn-

relie habituellement Miami à New-York. ? L'avion relie habituellement... »

tagmes nominaux ayant pour tête des noms communs dans des descriptions définies ou démonstratives.

Ainsi par exemple :

(15) (c-5) En septembre dernier, Denzel Curry et Slowthai s'associaient le temps d'un « Psycho » hautement angoissant, samplant ces violons stridents qui accompagnent le récit développé par *Alfred Hitchcock* dans « Psychose ». Eminem n'est donc pas le premier [...] à s'inspirer *du maître du suspense*, mais il est possiblement celui chez qui cette filiation paraît la plus évidente. Ici, elle est assumée dès la pochette, où l'Américain revisite une célèbre photo *du réalisateur britannique*. Le nom de l'album fait quant à lui référence à *Alfred Hitchcock – « Presents Music To Be Murdered By »* de Jeff Alexander, tandis que deux interludes, tout simplement titrés *Alfred*, samplent la voix de *ce bon vieux Hitchcock*. (www.lesinrocks.com, consulté le 18/01/2020)

Malgré tout, il est assez difficile de considérer qu'il y a une opération de reclassification lexicale dans ces cas. C'est ce type de reprise des noms propres que nous allons étudier maintenant, en distinguant à nouveau les reprises par un syntagme nominal défini et les reprises par un SN démonstratif.

Intervention du déterminant

Comme pour les reprises de noms communs, le choix du déterminant dans la reprise d'un nom propre se fait par le truchement d'aspects discursifs (rupture ou continuité dans le discours) et d'aspects contextuels (unicité, première mention... ; voir Charolles 2002, Kleiber 1984a, 1984b et 2001, Corblin 1987, Schnedecker 1997, Manuélian 2003).

Cela étant, les stéréotypes semblent intervenir de manière différente dans les chaînes initiées par des noms propres. Ici, le démonstratif utilise son « pouvoir de reclassification » tout à fait différemment et tout se passe comme si certaines reprises étaient tellement stéréotypées qu'elles fonctionnaient comme des reprises par un hyperonyme dans le cas des noms communs. Elles fonctionneraient donc comme des dénominations (et non des désignations).

Nous allons maintenant essayer de montrer, à l'aide d'exemples attestés, que certaines relations sont tellement stéréotypées entre un nom

propre et un nom commun que le défini est suffisant dans la reprise. En revanche, à d'autres moments, la relation étant moins habituelle, le démonstratif sera nécessaire, comme pour toutes les reclassifications (désignations).

Étude d'exemples

Reprises définies

Dans cette section, nous étudierons des exemples attestés dans lesquels les noms propres sont repris par des descriptions définies. Pour chaque exemple, le démonstratif sera testé afin de voir s'il était une possibilité dans le même contexte ou non.

- (16) (c-6) Les enquêteurs cherchent à déterminer dans quelles conditions *Alexandre Benalla, ex-chargé de mission de la présidence*, a pu utiliser ces documents officiels d'août à décembre 2018 pour de nombreux déplacements à l'étranger, quand bien même il n'était plus en poste au Château. Cette « affaire dans l'affaire » avait été révélée en décembre par Mediapart. *Le (? Ce) jeune homme de 27 ans* s'était notamment servi de ces passeports pour voyager au Tchad, quelques jours avant une visite sur place d'Emmanuel Macron. Les investigations avaient ensuite montré que ce n'était pas la première fois qu'il en faisait de même pour franchir les frontières. (LeMonde.fr, consulté le 20/04/2019)
- (17) (c-7) Il est sorti de l'Élysée à côté de sa femme, la cigarette aux lèvres et le pas léger, un peu comme si la gloire républicaine le faisait flotter sur le gravier de la cour d'honneur. *Michel Houellebecq* a été décoré, jeudi 18 avril, chevalier de la Légion d'honneur par Emmanuel Macron. Une distinction que *le (*ce) romancier* a accueillie devant une petite trentaine de convives, dûment sélectionnés par ses soins. Nicolas Sarkozy et Bruno Le Maire, du côté des responsables politiques, côtoyaient Jérôme Coumet, le maire du 13^e arrondissement de Paris, où *(*cet) l'écrivain* réside et s'est marié, en septembre 2018. Teresa Cremisi, l'éditrice de *Houellebecq* chez Flammarion, était là, elle aussi, tout comme les romanciers Frédéric Beigbeder et Marin de Viry, ou le philosophe Alain Finkielkraut. Côté journalistes, David Pujadas est arrivé en retard, mais il s'est rattrapé en allant dîner avec *(*cet)*

l'honoré du soir dans un restaurant du quartier. Geoffroy Lejeune et Charlotte d'Ornellas, figures de proue de l'hebdomadaire ultraconservateur « Valeurs actuelles » – qu'affectionne particulièrement *Houellebecq* – étaient bien à l'heure, eux. Ce *grand pourfendeur de la construction européenne* doit d'ailleurs participer à un débat organisé par le journal sur l'Europe, le 25 avril. Ambiance « chaleureuse » et « bon enfant », donc. (LeMonde.fr, consulté le 20/04/2019)

- (18) (c-8) Dans son discours, *Emmanuel Macron* a joué avec les différences apparentes qui le distinguent du romancier. « Vous êtes viscéralement antieuropéen, je suis le plus européen des présidents français, a dit en souriant *le (*ce) chef de l'État*. On vous accuse d'être réactionnaire, misogyne, islamophobe ; tandis que je me bats pour le progressisme, les droits des femmes et le refus des discriminations. » Pourquoi, dès lors, célébrer ce chroniqueur d'un Occident désenchanté ? Car *(*ce) le président de la République* croit distinguer derrière le pessimisme de l'auteur de « Soumission » une forme de romantisme. « Vous êtes un romantique perdu dans un monde qui est devenu matérialiste », a déclaré *(*cet) l'ancien ministre de l'économie de François Hollande*. « Vous avez réinventé le roman français », a-t-il poursuivi. (LeMonde.fr, consulté le 20/04/2019)

Nous observons que, dans ces exemples, les reprises définies sont les seules possibles en dehors de l'exemple (c-6) qui aurait été curieux pour des raisons liées à la structure du discours.

Nous notons que tous les exemples utilisent des reprises définies suivies d'une description de la fonction de la personne ou de son métier (*le chef de l'État, l'ancien ministre, l'écrivain, le romancier...*). Peut être mise à part la reprise par « l'honoré du soir » pour laquelle l'unicité de la description semble être la meilleure explication de l'utilisation du défini.

Reprises démonstratives

Comme dans la section précédente, nous allons étudier des reprises démonstratives et la possibilité de commutation du défini avec le démonstratif.

- (19) (c-9) Prise au piège du Brexit, *la Première ministre britannique* paraît parfois dépassée par la situation. Qui est donc *cette (*la) fille*

de pasteur, raide et timide, dont les discours sociaux auraient révolté Thatcher ? (L'Obs, n° 2815, 2018, p. 41)

- (20) (c-10) Et si *Carl Lewis* était condamné à se battre sans cesse contre les chimères du sport moderne ? *Ce (*le) petit garçon qui avait une mauvaise croissance* est devenu adulte, un athlète prodigieusement doué. (Corpus *Dédé*, CNRTL)
- (21) (c-11) Geoffroy Lejeune et Charlotte d'Ornellas, figures de proue de l'hebdomadaire ultraconservateur « Valeurs actuelles » – qu'affectionne particulièrement *Houellebecq* – étaient bien à l'heure, eux. *Ce (*le) grand pourfendeur de la construction européenne* doit d'ailleurs participer à un débat organisé par le journal sur l'Europe, le 25 avril. Ambiance « chaleureuse » et « bon enfant », donc. (LeMonde.fr, consulté le 20/04/2019)

Dans les trois exemples, la commutation avec le défini n'est pas acceptable. Si la structure du contexte justifie en partie le choix du démonstratif, il nous semble aussi que dans tous ces cas, la description qui est donnée du référent est plus originale (moins courante) et plus difficile à caractériser (passé, opinions politiques).

Rôle du contenu de la description

Dans ces deux séries d'exemples, on peut tout à fait expliquer la présence des déterminants dans les reprises par des aspects discursifs et contextuels. Cependant, nous allons montrer que ces explications sont insuffisantes et que le choix du déterminant se fait aussi en fonction du contenu de la description. Si l'on s'attache au contenu des reprises, on remarque que le défini est suivi de choses très habituelles : l'âge, le genre, la fonction du personnage décrit. En revanche, le démonstratif est suivi d'éléments qui font changer le point de vue sur le personnage.

On peut montrer que, n'importe où dans le texte, une description peut être substituée à une autre, à condition de conserver le déterminant d'origine. De plus, si la structure du texte n'est manifestement pas à l'origine du choix du déterminant, la structure du contexte ne semble pas l'être non plus (*Houellebecq* n'est pas le seul romancier ni le seul pourfendeur de l'Europe dans le contexte large, et il est le seul dans le cotexte). Les éléments soulignés sont ceux que nous ajoutons et n'ont pas été produits par les journalistes.

- (22) **(c-7 revisité)** Il est sorti de l'Élysée à côté de sa femme, la cigarette aux lèvres et le pas léger, un peu comme si la gloire républicaine le faisait flotter sur le gravier de la cour d'honneur. *Michel Houellebecq* a été décoré, jeudi 18 avril, chevalier de la Légion d'honneur par Emmanuel Macron. Une distinction que *le (*ce) romancier / (*le) ce grand pourfendeur de la construction européenne* a accueillie devant une petite trentaine de convives, dûment sélectionnés par ses soins.
- (23) **(c-11 revisité)** [...] Geoffroy Lejeune et Charlotte d'Ornellas, figures de proue de l'hebdomadaire ultraconservateur « Valeurs actuelles » – qu'affectionne particulièrement *Houellebecq* – étaient bien à l'heure, eux. *Le (*Ce) romancier / (*Le) Ce grand pourfendeur de la construction européenne* doit d'ailleurs participer à un débat organisé par le journal sur l'Europe, le 25 avril. Ambiance « chaleureuse » et « bon enfant », donc.

Il nous apparaît de plus en plus clairement que certaines reprises sont possibles avec le défini, parce qu'elles relèvent du stéréotype.

On peut se demander aussi dans quelle mesure les modifieurs et tout particulièrement leur forme syntaxique influe sur le choix du déterminant. À ce stade de nos recherches, nous pensons que cela n'est pas le cas. En effet, si nous reprenons l'exemple **(c-7 revisité)** et que nous ajoutons des modifieurs à la description, le démonstratif devient possible, mais ne bloque pas pour autant le défini :

- (24) **(c-7 revisité-bis)** Il est sorti de l'Élysée à côté de sa femme, la cigarette aux lèvres et le pas léger, un peu comme si la gloire républicaine le faisait flotter sur le gravier de la cour d'honneur. *Michel Houellebecq* a été décoré, jeudi 18 avril, chevalier de la Légion d'honneur par Emmanuel Macron. Une distinction que *le romancier, dont les discours sur l'Europe ont agacé le chef de l'État / ce romancier, dont les discours sur l'Europe ont agacé le chef de l'État* a accueillie devant une petite trentaine de convives, dûment sélectionnés par ses soins.

Conclusion

Après l'étude d'exemples attestés, tout semble se passer comme si, avec un nom propre comme antécédent, le stéréotype venait prendre la place des relations lexicales entre noms communs.

La notion de stéréotype est alors déplacée dans ce cas : si pour les noms communs, les stéréotypes permettent de faire des reprises par analogie de forme ou de fonction (une branche devient alors un gourdin, un rocher peut devenir un siège...), dans le cas des noms propres référant à des individus, ils permettent de faire des reprises définies par le biais d'un certain nombre d'attributs stéréotypiques associés aux référents (genre, âge, fonction...). En revanche, quand ces attributs sont moins attendus (et donc ne font pas partie d'un stéréotype), seule la reprise démonstrative sera possible.

Ces affirmations mériteraient d'être confirmées par une étude plus approfondie d'un grand corpus, sur lequel pourraient être testées d'autres hypothèses, comme celle de l'influence des modificateurs, mais aussi sur tous les cas « limite » où les deux déterminants sont possibles (lors de l'utilisation d'une nationalité, par exemple). Un autre questionnement est permis par les exemples présentés ici est le rôle de la nature du nom dans la reprise. Les noms prédicatifs mériteraient d'être interrogés séparément des autres.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2001a, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76. <https://doi.org/10.3406/lgge.2001.883>
- Anscombre, J.-C., 2001b, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique*, 36, 42-72.
- Charolles M., 1994, « Anaphore associative, Stéréotype et Discours », in C. Schnedecker, G. Kleiber, M. Charolles et J. David (dir.), *L'anaphore associative*, Paris : Klincksieck, 67-93.
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Corblin, F., 1987, *Défini, indéfini et démonstratif*, Genève : Droz.
- Fradin, B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64(4), 325-369. [https://doi.org/10.1016/0024-3841\(84\)90067-6](https://doi.org/10.1016/0024-3841(84)90067-6)

- Gardent, C. et Manuélian H., 2005, « Création d'un corpus annoté pour le traitement des descriptions définies », *Traitement Automatique des Langues*, 46(1), 115-140.
- Jackendoff, R., 1990, *Semantic Structures*, Boston : MIT Press.
- Kleiber, G., 1984a, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- Kleiber, G., 1984b, « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII(1), 63-85.
- Kleiber G., 1986, « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue française*, 72, 54-79. <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.4658>
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris : Puf.
- Kleiber, G., 1995, « Anaphore associative, thèse lexico-stéréotypique : oui, mais... », *Cahiers de praxématique*, 24, 69-85.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Manuélian, H., 2003, *Descriptions définies et démonstratifs, analyses de corpus pour la génération de textes*, thèse sous la direction de P. Riley et J.-M. Pierrel, Nancy-2.
- Manuélian, H., 2012, « Bourbiers et nébuleuses : les cas limites d'utilisation des déterminants définis et démonstratifs », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 32, 35-54.
- Pustejovski, J., 1998, *The Generative Lexicon*, Boston : MIT Press.
- Schnedecker, C., 1997, *Noms propres et chaînes de références*, Metz : PU Metz, « Recherches linguistiques ».

Stabilité et instabilité du sens dans les énoncés métaphoriques en poésie

Michèle Monte

Université de Toulon, Babel – EA 2649

michele.monte@univ-tln.fr

Cet article se situe dans le prolongement d'un travail antérieur (Monte, 2018) où j'ai proposé une typologie des « régimes métaphoriques » en poésie contemporaine. Par « régime métaphorique », j'entends un usage convergent des métaphores à l'échelle du texte, qui, s'il est perçu par le lecteur, peut aider à l'interprétation du texte dans son ensemble. Je voudrais reprendre ici la réflexion au regard de la problématique de la stabilité du sens en me demandant si le fonctionnement de la métaphore en poésie contemporaine contribue à obscurcir ou éclairer le sens. Je commencerai par donner ma définition de la métaphore en me situant par rapport aux travaux sur la question, j'envisagerai ensuite différents types de fonctionnement des métaphores. Dans l'espace de l'article, je me bornerai à envisager un cas où la métaphore concourt à la stabilisation du sens et un autre où, après une première phase d'instabilité, sa perception contribue à la cohésion textuelle. Il resterait à envisager les cas qui mettent en péril l'établissement d'un sens partagé.

Définition et cadre théorique

J'adopte une perspective référentielle sur la métaphore. Je considère en effet, à la suite de Kleiber (1999), Nyckees (2008), ou, dans le courant praxématique, Détrie (2001), que, par la métaphore, le locuteur cherche à partager une vision du monde singulière. Pour le récepteur, reconnaître une métaphore, c'est adhérer à cette nouvelle vision en comprenant, au moins intuitivement, ce qu'elle déplace par rapport à des façons plus habituelles de nommer et prédiquer.

Je définis donc la métaphore nominale¹ comme l'emploi d'un mot ou d'un syntagme dans un contexte – situationnel et textuel – où le lecteur ne peut attribuer au signifié du mot ou syntagme son référent habituel et doit donc chercher grâce au contexte le référent le plus approprié ; cette recherche se fait en s'appuyant sur le signifié du mot pour trouver une relation d'analogie entre le référent usuel de ce signifié et le référent dans le texte. Une telle définition s'inscrit dans le cadre d'une sémantique référentielle dans laquelle un signe *X* est utilisé intersubjectivement dans certains contextes pour désigner une chose *x* (« chose » étant à entendre dans le sens le plus large possible puisqu'il peut s'agir d'un procès ou d'une propriété) en vertu d'un acte de dénomination ou d'association ordinaire entre *X* et *x* dans la collectivité considérée (Kleiber, 1984 : 79). Étant donné la polysémie massive des langues naturelles, cette relation *X-x* est susceptible selon les contextes de se spécifier en *X-x1*, *X-x2*, *X-x3*, etc. Je ne confonds donc pas le signifié de *X* avec les choses qu'il est susceptible de désigner. Mais je considère comme fondamentale cette relation de dénomination pour expliquer le jugement de métaphorisation. J'adopte donc l'analyse de Kleiber lorsqu'il déclare que la déviance caractéristique d'une métaphore « résid[e] dans une procédure de catégorisation non conventionnelle, dans la proclamation d'appartenance d'une occurrence à, ou d'inclusion d'une classe dans, une catégorie à laquelle elle n'appartient normalement pas. » (1994 : 54).

La recherche d'une relation d'analogie entre le référent habituel et le référent observé dans le texte tient au fait que la dénomination suppose que le référent d'une occurrence de *X* satisfasse aux critères constitutifs de la classe d'entités dont *X* est le nom : « Pour pouvoir employer la dénomination d'un concept général pour une occurrence, il faut que

1. Je parlerai plus bas de la métaphore portée par un verbe ou un adjectif.

cette occurrence vérifie le concept en question. » (Kleiber 2001 : § 17). Notons cependant qu'en vertu de la polysémie, les entités dont X est le nom peuvent être très différentes sur le plan conceptuel : ainsi, une aiguille peut désigner un certain type de feuille d'arbre, une montagne, la pointe d'une seringue, un instrument de couture, la partie d'une montre qui indique l'heure... Ces référents multiples et actuellement stabilisés ont été dénommés ainsi sur la base d'une relation d'analogie avec le référent initial – l'aiguille à coudre –, ce qui a contribué à stabiliser en retour le signifié du mot autour de l'idée d'objet pointu, le rendant ainsi disponible pour de nouvelles dénominations métaphoriques.

On aura noté que jusqu'à présent je n'ai envisagé que le cas où la métaphore met en jeu un substantif, mais ce cas, largement privilégié dans la littérature sur la métaphore, est loin d'être le plus représentatif dans les textes sur lesquels je travaille. On doit à Prandi (2002, 2013) d'avoir insisté sur la complexité des métaphores verbales, qui ne se résolvent pas par de simples substitutions et maintiennent ouvert le conflit conceptuel :

Si un sujet conflictuel est appliqué à un verbe, comme dans l'énoncé *Dorment les sommets des montagnes* le sujet virtuel cohérent avec le verbe – l'être animé – est projeté sur le sujet principal – les montagnes – comme un sujet subsidiaire. Les deux sujets forment donc un paradigme, qui cependant n'est pas potentiellement substitutif mais exclusivement interactif. (2002 : 12)

En 2013, Prandi reformule cette idée en disant que, dans de tels énoncés « le profil de la teneur [ici, les montagnes] est restructuré sous la pression du foyer [ici, les êtres humains] » (2013 : 61).

Dans ces prédications (N V, N Adj, V N, N1 *de* N2 où N1 est un nom déverbal), une entité désignée par un nom se voit attribuer une propriété sémantique étrangère aux conceptions usuelles par l'intermédiaire d'un adjectif qui le détermine (« orage tactile² »), d'un verbe dont le nom est sujet ou complément (« les rafales du vent peignent la mer »), ou d'une structure N1 *de* N2 dans laquelle un des deux noms attribue à l'autre une propriété inattendue (« bruissement d'aubes »).

2. Cet exemple et les suivants du même paragraphe sont extraits du poème « Amandiers » de Lorand Gaspar, publié dans *Patmos*, 2004 [2001], Gallimard, coll. Poésie, p. 29-37.

Par ailleurs, il arrive souvent qu'un énoncé combine plusieurs relations figurées : ainsi, « le feuillage frissonnant des étoiles » associe une métaphore définitionnelle (entre 'feuillage' et 'étoiles'³) et une métaphore descriptive⁴ (entre 'frissonner' et 'feuillage' mais aussi par contamination 'étoiles'). La métaphore définitionnelle présente les étoiles comme semblables aux feuilles d'un arbre, et la métaphore descriptive attribue au feuillage la propriété de frissonner, caractéristique des animaux sensibles au froid. Les étoiles se trouvent donc doublement modifiées. Quiconque veut analyser la construction du sens en poésie doit prendre en compte ces structures métaphoriques complexes.

Par ailleurs, et bien que je n'adhère pas au nominalisme de Rastier (2001 : 144–152) qui, dans sa critique du lien impensé de la linguistique avec une métaphysique ontologique, me paraît aller trop loin en défaisant le lien entre langage et nomination, j'adhère à sa définition des tropes comme des parcours interprétatifs décrivant l'interaction entre le signifié d'une lexie et son contexte. Au demeurant, les outils mis en œuvre par Rastier – isotopies, molécules sémiques, transfert de sèmes, relations entre formes et fonds sémantiques – ont fait la preuve de leur efficacité pour rendre compte du fonctionnement des figures à l'échelle d'un texte. J'entends donc en faire usage, ce qui me semble compatible avec la perspective d'une sémantique référentielle, pour peu que celle-ci ne tombe pas dans le piège de la vériconditionnalité et de l'alignement du linguistique sur le cognitif. Pour moi, en effet, la métaphore ne possède pas d'existence substantielle : reconnaître une métaphore, c'est observer que, sous la pression du contexte, le signifié des mots devient apte à désigner de nouveaux référents mais il s'agit, à chaque fois, d'une décision de l'interprète qui engage une analyse sémantique prenant en compte l'ensemble du texte.

3. Les mots entre apostrophes réfèrent aux sémèmes.

4. Dans Monte (2018), je parle de métaphore équative *vs* prédicative, mais l'appellation prête à confusion dans la mesure où toute métaphore prédique des propriétés et je propose donc une nouvelle terminologie.

Les interactions entre métaphores comme outil de stabilisation du sens

Je partirai de ces exemples qui constituent les cinq dernières sections, présentées chacune sur une seule page⁵, du poème « L'île » de José-Flore Tappy :

- (1) À l'insu des regards / j'enfile la cagoule / du vent et je vais / anonyme // Si douce la nuit / son velours élimé / sur mon corps disparu
- (2) Sentier d'essaims et de poussière / de paille et de blés verts / sous les pieds / sa vertèbre millénaire // Pas à pas / me glisser / dans cet étroit fourreau
- (3) Sur mon dos / je porte / une brève histoire / nouée dans un foulard // Peu importe si j'oublie / son début sa fin / si j'en perds l'origine / le cheminousse avec mes pas
- (4) L'air tourné comme un linge / sur ma tête / un peu de ficelle / autour des pieds / délestée / de l'étourdie éternité / je passe / plus légère que l'ombre / la douane / du crépuscule
- (5) Tout au bout du sentier / l'ai posé / loin très loin / ce baluchon d'années / l'ai donné / aux ailes bénévoles / du vent

Un lecteur habitué aux analyses linguistiques ou littéraires⁶ va repérer des métaphores dans « la cagoule du vent », « sa vertèbre millénaire », « cet étroit fourreau », « une brève histoire nouée dans un foulard », « la douane du crépuscule », « ce baluchon d'années », « ailes bénévoles du vent ». Ces métaphores, d'une part, décrivent de façon originale des éléments naturels tout en les reliant à la locutrice par le biais des verbes dont ces syntagmes sont le complément, d'autre part, présentent un élément immatériel (« histoire », « années ») comme contenu d'un élément matériel (« foulard », « baluchon »). Par ailleurs, ces métaphores s'inscrivent dans un cotexte global qui propose une isotopie stable (un fond sémantique) du voyage à pied impliquant

5. Poème extrait de *Terre battue* suivi de *Lunaires*, publié en 2005 aux éd. Empreintes, à Moudon. Les barres obliques désignent le changement de vers, et les doubles barres le changement de strophe.

6. Il n'est pas sûr qu'un lecteur ordinaire se pose la question dans les mêmes termes : il identifie des formulations originales, étranges, déconcertantes, mais il ne conceptualise pas jusqu'au bout les modifications dans les référents mis en jeu.

un actant, le *je*, un lieu, le sentier, et des stéréotypes attachés : le vagabond sans feu ni lieu, allant baluchon sur l'épaule dans une nature bienveillante (on peut penser au célèbre « Ma Bohême » de Rimbaud). Les métaphores (ou la comparaison, pour l'exemple 4) qui établissent un lien entre la locutrice et les éléments naturels s'inscrivent aisément dans ce cadre général qu'elles contribuent à renforcer : le texte propose successivement trois analogies entre un élément naturel et un vêtement : vent-cagoule, sentier-fourreau, air-linge. Il se crée ainsi une norme interne qui transforme les éléments naturels en vêtements du *je*. Mais d'autres dénominations confèrent aux éléments naturels un trait /+ humain/ : « sa vertèbre millénaire », « le chemin tousse avec mes pas », « la douane du crépuscule ». Quant « aux ailes bénévoles du vent », elles prêtent au vent les traits d'un oiseau ou d'un ange. D'autre part, la nuit couvre de son velours le corps du *je*, ce qui est compatible avec le trait /vêtement/ et elle est qualifiée de « douce », ce qui peut lui prêter un trait /+ humain/. Il pourrait y avoir contradiction entre l'analogie qui fait des éléments naturels un vêtement, et celle qui les rapproche des humains, et donc instabilité accrue du sens. Mais en réalité toute contradiction est écartée parce que ce double réseau analogique entre en résonance avec le genre textuel du conte initiatique tout en le revivifiant : les éléments naturels apparaissent comme des protecteurs du *je*, des adjuvants analogues à ceux des contes, mais plus intimes puisqu'ils entrent en contact avec la peau. Le *je* est aussi plus actif à leur égard : il « enfile la cagoule » du vent, veut « se glisser » dans le sentier fait robe⁷, et confie au vent le léger baluchon que le douanier a laissé passer. Notons au passage que les métaphores exploitent des relations portées par des morphèmes grammaticaux : relations d'appartenance avec le déterminant possessif dans « la nuit son velours élimé », et « sentier [...] sa vertèbre millénaire » et recatégorisations rendues possibles par l'anaphore démonstrative dans « cet étroit fourreau », « ce baluchon d'années ». Si elles contribuent à la cohérence sémantique du poème, les métaphores profitent aussi des outils de cohésion fournis par la langue.

Les métaphores qui évoquent le lien du *je* avec son passé se fondent, quant à elles, sur une matrice discursive (Nyckees 2008) qui décrit le

7. Cette métaphore est bien sûr facilitée par le sens figuré lexical (Nyckees, 2008) qui fait du fourreau un vêtement féminin étroit, souvent « robe du soir ».

passé comme un fardeau⁸ : dans l'extrait (3), « une brève histoire » se substitue à un syntagme plus attendu tel que « mon léger bagage ». La relation d'analogie se fonde sur la position du baluchon sur le dos ou l'épaule, activant implicitement l'expression « en avoir plein le dos » pour « ne plus pouvoir supporter ». Dans l'extrait (4), le syntagme « délestée de l'étourdie éternité » renforce l'assimilation du temps à un poids tout en indiquant une libération vis-à-vis de la recherche illusoire d'éternité. C'est l'extrait (5) qui renoue avec la métaphore initiale : le syntagme redécrit l'histoire personnelle sous l'espèce de l'objet concret. Ici le trajet se fait de la métaphore verbale (« je porte une brève histoire ») à la métaphore *in praesentia* « baluchon d'années ». La position du syntagme en fin de poème s'explique par son rôle clé dans la jonction entre les deux systèmes métaphoriques que je viens de décrire, puisque le baluchon est à la fois un symbole du fardeau et un tissu qui fait partie de la panoplie du voyageur.

Pour conclure, on peut dire que, dans un schéma narratif global où la locutrice quitte un espace pour gagner en liberté et dans une intertextualité évidente avec les contes initiatiques, les métaphores concernant les éléments naturels font système pour présenter ceux-ci comme des alliés du *je* et que les trois réseaux analogiques « éléments naturels /+ humain/ », « éléments naturels /+ vêtements/ », « passé /+ bagage/ » interagissent pour stabiliser le sens et réduire l'étrangeté de syntagmes qui, isolés, seraient plus difficiles à interpréter.

Évolution d'une métaphore et stabilisation incomplète du sens

Il arrive souvent qu'une dénomination d'abord obscure, dans la mesure où on ne saisit pas quel référent est visé, se précise au fil du texte. La stabilisation du sens est alors progressive mais peut rester incomplète, comme nous allons le voir en examinant le poème « Os, 4 » d'Antoine Émaz⁹ :

-
8. On trouve dans le corpus moderne de *Frantext* 21 fois une relation de cooccurrences entre « poids » et « années » (distance de 5 mots).
 9. Pages 26-29 de *Os* publié en 2004 aux éditions Tarabuste, Saint-Benoît du Sault. Le poème a été repris dans l'anthologie *De peu*, parue en 2014. Contrairement aux exemples 1 à 5, je ne donne pas la totalité des quatre sections qui composent le poème mais simplement les extraits contenant des mots relatifs à l'isotopie qui m'intéresse.

- (6) jours / bouts de jours / en suite // minable progrès / *gravats qui bloquent* // vaste virage lent du soir // essuie-glace de ciel / jusqu'à nuit noire / et plus personne / pour ouvrir l'œil // jour simple et neutre / normal *mur / ou tas de sable*
- (7) vie dans le vent poussière / de plus en plus sombre / cendre // le ciel charbonne / grésille
- (8) longtemps / se défaire / laisser venir la nuit dedans // silence / jusqu'à fine poussière / légère / grains brins riens / en suspens près de la lampe // on peut tousser la journée / la cracher dans l'évier / maintenant // ce qui n'a pas été dit / est déblayé / comme sortie la poubelle du jour
- (9) restent / juste la nuit la lampe et puis/ *un petit tas de miettes / comme des mots* / au pied du mur [...] en bas / *quelques grains de fourmis mortes* / à balayer / demain

Ce deuxième poème, composé de quatre sections, pousse plus loin l'instabilité du sens, mais les métaphores jouent un rôle ambigu dans cette instabilité, qu'elles semblent tantôt accentuer et tantôt réduire. Je ne traiterai pas de toutes les métaphores présentes dans ce texte¹⁰ mais seulement de celles qui se font écho les unes aux autres, tout en suscitant de prime abord une forte perplexité. Notons tout d'abord que certaines métaphores ne sont telles qu'en vertu de la situation d'énonciation : ainsi, dans la première section, « minable progrès / gravats qui bloquent » est perçu comme une métaphore en vertu de ce que l'on sait du locuteur, qui est poète et non terrassier, mais, s'il s'agissait du journal de bord d'un chef de chantier sur un tunnel, il en irait autrement. Ici, ce qui suscite la perplexité, c'est qu'en début de poème, on ne sait pas de quel type d'obstacle les gravats sont la métaphore et ce qui se trouve bloqué. On pourrait penser qu'il s'agit de l'écriture du poème, en fonction d'un *topos*¹¹ des poèmes contemporains, mais rien dans la section ne corrobore cette idée. À la fin de cette section, la juxtaposition des substantifs incite à voir dans « mur ou tas de sable » une métaphore du « jour » mais sans que l'on perçoive bien ce qui rapproche les deux signifiés. Au début du poème, les expressions métaphoriques restent

10. Je laisse ainsi de côté « vaste virage lent du soir », « essuie-glace de ciel », « le ciel charbonne grésille » qui évoquent l'avancée de la nuit par des métaphores très inédites mais faciles d'accès.

11. J'utilise ici le mot *topos* non pas dans son sens argumentatif étroit mais au sens de lieu commun, de représentation partagée disponible dans une culture donnée.

donc opaques sans pour autant gêner la compréhension globale de la section qui installe le lecteur dans la description d'un soir propice à un bilan dysphorique sans qu'on en sache plus sur la nature de ce bilan.

Dans la deuxième section, la juxtaposition de « vie » et « poussière » et le *topos* religieux du « *pulvis es* » permettent de voir dans « poussière de plus en plus sombre cendre » une métaphore de la vie réduite à peu de chose. Le nom « cendre » pourrait aussi être interprété comme une apposition à « le ciel », et viendrait dès lors référer à la couleur sombre du ciel. C'est le saut de strophe qui seul m'incite à rattacher ce prédicat nominal à ce qui précède et non à ce qui suit, sans qu'on puisse exclure qu'il soit mis en facteur commun et désigne dès lors une qualité commune de la vie et du ciel. Notons que, par rapport au *topos*, où c'est l'homme lui-même qui est assimilé à la poussière, le poète fait ici de la poussière le désignant de la vie, c'est-à-dire de l'existence humaine envisagée dans sa durée.

La section 3 semble confirmer cette équivalence entre la vie et la poussière : l'idée d'évolution contenue dans « jusqu'à » entre en réseau avec « longtemps se défaire » et suggère que c'est l'existence, et non le silence, qui devient poussière. La paraphrase pourrait être : « dans le silence la vie se défait jusqu'à n'être plus que grains brins riens ». La strophe suivante confirme d'une certaine façon cette option en superposant deux métaphores : la journée est transformée par les verbes « tousser » et « cracher » en substance qui gêne la respiration ou la déglutition, de ce fait elle peut être assimilée à la poussière dont il vient d'être question, même s'il s'ajoute en filigrane une idée de microbe, d'infection, qui accentue la dimension dysphorique. La métaphore verbale inédite de la journée qu'on peut cracher entraîne une lecture rétrospective de la fin de la première section : le jour a pu être qualifié de « mur ou tas de sable » parce qu'il est vécu comme un obstacle, un encombrement. L'isotopie du blocage et celle de la dissolution en grains minuscules convergent en redéfinissant le signifié de « poussière » : alors que, dans la tradition religieuse, la poussière est une métaphore de la vie humaine parce qu'elle est à la fois infime et sans aucune valeur, elle devient ici métaphore des jours dont l'accumulation empêche de respirer. Conformément au *topos* du grain de sable qui enraye tout un mécanisme, la poussière est ici d'autant plus dangereuse qu'elle s'insinue partout, mais elle peut finir aussi par former un vrai tas, voire un mur compact. La complexité du texte tient donc à trois éléments :

- le lexème métaphorique « poussière » s'applique successivement à la vie (point de vue interne au sujet humain) et aux jours (temps vu de l'extérieur comme un contenant) ;
- le texte met en paradigme des comparants en apparence très différents : un mur, des gravats, de la poussière, des miettes et des grains de sable ;
- la poussière est vue tantôt sous son aspect infime, tantôt sous son potentiel d'accumulation et de blocage ou d'étouffement.

Mais cette association apparaît en d'autres points du recueil, et notamment à son orée (10), ce qui, pour le coup, produit progressivement une stabilisation de ce sens idiolectal. Nous pouvons lire au fil du livre (c'est moi qui souligne) :

- (10) non / poser cela au départ / comme un *grain de sable* / ou un petit bloc sûr // [...] un non net *bloque* / strie raie ponce / l'image le monde (« Os, 1 », p. 7-10)
- (11) les paroles levées / soulevées / *tombent sable* (« Os, 3 », p. 25)
- (12) comme si tout était dit / pour rien entendu / ou / comme si rien dit / et tout entendu dans le bruit / grossier de *pierres de mots / crachés* (« Os, 5 », p. 39)
- (13) dans un brouillard de langue / on tente d'atteindre // trouver un passage / urge / dans ces zones // pas possible / pourtant / ça se poursuit / *en mots bout à bout* // [...] ça revient *en petits bouts* / de sons nuls / on ramasse *les miettes* // [...] *ne pas laisser filer / jusqu'à sable ou poussière* (« Os, 6 », p. 45-47)
- (14) même à *mettre bout à bout le jour perdu en multiples grains de sable formant tas et poids au bout des heures* cela sur le dos dans la main sans pouvoir voir quoi dans le nœud du temps court d'un jour forme comme une fatigue ou une révolte ou les deux comme un non adressé à personne (« Os, 8 », p. 62)
- (15) on écrit un *tas* de mots comme *grains de sable* on voit le tas au bout mais pas quel grain a pesé plus que l'autre ce jour jusqu'à ce tas brusquement lourd (« Os, 8 », p. 62)
- (16) au bout / il y a *le poids qui reste / des jours perdus* / à régler le compte // tous ces jours de rien / sans gravité / seulement *poubelle* (« Ombre, 5 », p. 114)

(17) *années poussières / qui bougent dans la lumière // on tousse et crache sombre on vire / dans l'évier gris une fois de plus la cendre / d'années perdues en deuil* (« Ombre, 5 », p. 118)

Ces passages mettent en œuvre d'une part la métaphore « jours = tas de sable » pour dire à la fois l'insignifiance et le poids de ces jours, métaphore qui, dans l'exemple (17), prend la forme des « années poussières », contrastant avec les années-lumière de l'astronomie, d'autre part l'isotopie du langage, des mots que le poète cherche à écrire et qui risquent eux aussi de devenir « sable ou poussière ». Ces huit passages, à l'exception des deux derniers, se trouvent dans des poèmes intitulés eux aussi « Os » ; or Antoine Émaz a expliqué que, dans ce recueil, les poèmes qui ont le même titre (suivi d'un numéro d'ordre différent) peuvent être lus ensemble, ce qui permet de lire le recueil selon deux ordres : l'ordre chronologique qui est celui du livre, et l'ordre thématique qui est celui des titres. Il s'agit bien dans la série « Os » de lier la thématique de l'écriture avec celle des jours perdus, les mots devant être ce qui résiste à ce sentiment de perte. La métaphore de la poussière ou du sable paraît dans ces conditions remplir un rôle important de cohésion sémantique, puisque les deux mots peuvent désigner tantôt les jours, tantôt les mots, dès lors qu'ils sont frappés du même défaut, qui n'est qu'en apparence contradictoire, à savoir l'insignifiance et la lourdeur. Dès lors, pour ne pas se laisser envahir, il convient de les « déblayer », de les mettre à la « poubelle », de « tousser » et « cracher » ce qui gêne. Il y a une logique de la dénomination métaphorique qui rend compréhensibles les métaphores verbales qui se fondent sur elle.

Observons d'ailleurs, du point de vue syntactico-sémantique, que, dans les premières occurrences, « poussière » ou « sable » sont introduits soit dans des comparaisons (10), soit dans des métaphores *in praesentia* (11). Ensuite, et notamment dans « Os, 4 » que j'ai examiné en premier, on a souvent affaire à des métaphores à pivot verbal – « se défaire jusqu'à fine poussière », « tousser la journée », « mots crachés » – qui obligent le lecteur à réactiver lui-même le lien d'analogie. Les métaphores *in praesentia* restent cependant nombreuses (ex. 14, 16), ce qui contribue à stabiliser le sens. On observe en revanche dans certains textes des désignants vagues tels que « ça » dont on ne sait dans l'exemple (13) s'il est anaphorique ou déictique, ou bien une syntaxe nominale très elliptique (ex. 16 « tous ces jours de rien / sans gravité /

seulement poubelle ») qui entretiennent le flou sur les relations syntaxiques entre les syntagmes ou sur les référents des pronoms.

Le recours à un même désignant pour les jours et pour les mots, pour étrange qu'il paraisse au premier abord, peut s'expliquer pour plusieurs raisons : les mots comme les jours se mettent bout à bout, expression qui revient dans plusieurs passages que j'ai soulignés ; ils sont à la fois identiques les uns aux autres et dotés d'une identité propre ; ils peuvent provoquer une sensation d'excès, de trop plein. La métaphore apparaît ainsi comme un moyen d'insister sur l'expérience d'un temps et d'un langage vécus tous deux à certains moments comme encombrants et inappropriés. L'enjeu pour le poète est de trouver dans la langue des désignants inédits correspondant à son expérience singulière mais dont le choix reste intelligible pour permettre aux lecteurs de « relancer le jeu de l'interprétation » (Nyckees, 2014 : 28). Dans le cas qui nous occupe, les mots « sable » et « poussière » entrent dans un certain nombre d'expressions enregistrées dans la langue qui permettent au lecteur de partager ce sens inédit. J'ai déjà cité deux *topoi* sous-jacents à cette métaphore : l'association, dans la liturgie chrétienne des Cendres, de la poussière et de la cendre, symbole du néant des vies humaines, et l'image du grain de sable enrayant un mécanisme complexe – activée par l'exemple (10) – mais on peut évoquer aussi la capacité de ces deux mots à référer à des entités envisagées de façon tantôt massive (un tas), tantôt discrète (des grains), la possibilité de « réduire en poussière », de « laisser filer le sable » entre ses mains ou dans un sablier, sensation propre à suggérer l'écoulement du temps, la toux qui accompagne la silicose provoquée par la poussière de charbon. C'est à partir de ces « matrices analogiques » (Nyckees, 2008) qu'Émaz construit son poème et la récurrence des expressions leur enlève peu à peu leur côté énigmatique ou contradictoire.

On peut donc dire que « poussière » et « sable », dans leur fonction de désignants métaphoriques, actualisent dans ce texte des sèmes enregistrés en langue (/granularité/, /minéralité/, /fluidité/, etc.) ainsi qu'une molécule sémique¹² {/insignifiance/ + /encombrement/ + /fatigue/ + /désir de s'en défaire/} construite par le texte lui-même mais appuyée sur des expériences collectives enregistrées en langue. La dy-

12. Rastier définit ainsi la molécule sémique : « groupement stable de sèmes, non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier. Par exemple, un thème ou un acteur sont constitués par des molécules sémiques. » (glossaire 2001 : 300).

namique du texte, d'une part, la disponibilité de certaines associations, d'autre part, favorisent la stabilisation du sens.

Cependant toutes les difficultés ne se trouvent pas résolues car, au fil des poèmes, l'expérience que le locuteur cherche à nommer évolue alors que les désignants restent identiques. Ainsi dans le poème « Os, 4 », c'est « ce qui n'a pas été dit » qui « est déblayé », alors que plus tard, ce sont les jours eux-mêmes qui doivent passer à la poubelle (16) ou les années marquées par le deuil (17). « Os, 4 » évoque dans sa dernière section la désillusion devant les mots en inversant de façon remarquable la relation d'analogie : les miettes sont comme des mots alors qu'on attendrait l'inverse. L'inversion du sens de la comparaison accroît la matérialité tangible des mots et prépare leur évocation en creux dans les « quelques grains de fourmis mortes » de la fin du poème : on vérifie ici que les métaphores *in absentia* établissent des connexions symboliques que l'on actualise en fonction du contexte (Rastier, 2001 : 161). Quant à la substitution finale des « miettes » par des « fourmis », elle renforce la présence sous-jacente des mots, qui partagent avec les fourmis la couleur noire, tout en accentuant leur dépréciation : si les miettes sont des résidus attendus, la présence des fourmis dans une cuisine est un désagrément.

Au contraire, dans « Os, 1 » (10) le mot « non » a le pouvoir, tel le grain de sable minuscule mais puissant, de bloquer les images obscènes de la violence humaine, et, dans « Os, 6 », il semble possible grâce aux mots de trouver un passage, une issue, « une sorte de route » (p. 47) tandis que dans « Calme, 5 », le locuteur essaie « de garder un peu de leur sable qui brille noir » (p. 134). D'une part, le même mot « grain » ou « sable » fonctionne dans un cotexte tantôt valorisant, tantôt dépréciatif, d'autre part, le même référent – les mots – tantôt forment un obstacle et tantôt aident à le lever. Cela exige donc du lecteur une grande réactivité puisqu'il doit faire évoluer le signifié de « poussière » ou « sable » au gré des cotextes et prendre en compte les réévaluations axiologiques constantes des jours et des mots. La métaphore du sable ou de la poussière présente ainsi quatre caractéristiques majeures dans le livre *Os* :

- elle peut s'appliquer aussi bien aux jours qu'aux mots, qui, sans être assimilés les uns aux autres, sont rapprochés implicitement par cette analogie, ce qui accroît l'unité du texte ;

- grâce à la phraséologie et aux *topoi* attachés aux lexèmes « sable » et « poussière », partiellement actualisés dans les poèmes, la métaphore enrichit de sèmes multiples le signifié contextuel des lexèmes « mots » et « jours » ;
- elle actualise en contexte une molécule sémique qui donne une forte cohérence à des vers au premier abord énigmatiques ;
- globalement dépréciative, elle s'accommode cependant de revalorisations axiologiques ponctuelles.

Il est ainsi possible d'affirmer que, dans ce livre, la métaphore contribue à la fois à la stabilité globale du sens et à une instabilité locale qui correspond à des variations thymiques dans l'expérience sémiotisée.

Conclusion

Les exemples que j'ai choisi d'analyser montrent clairement que, dans la poésie contemporaine, le sens est très souvent instable¹³ mais que les métaphores contribuent plutôt, lorsqu'elles sont récurrentes, à guider le lecteur dans son interprétation. Certes, nous avons vu avec les poèmes d'Émaz que l'appariement du désignant métaphorique avec l'expérience que le locuteur cherche à transmettre peut sembler opaque au premier abord. Mais, dès lors que le lecteur met en relation les différentes occurrences d'un même désignant métaphorique, les choses s'éclairent et des parcours de sens se mettent en place. Le caractère inédit des désignations est compensé par la densité de leurs rappels et par la réactivation de nombreux *topoi* enregistrés dans la langue. Par ailleurs le conflit conceptuel ouvert par la métaphore reste d'autant plus actif tout au long du texte qu'à l'intérieur d'un même paradigme les comparés comme les comparants peuvent varier et échanger leurs sèmes. Ceci empêche de stabiliser la métaphore par une procédure substitutive dont maints auteurs ont montré les impasses mais montre le potentiel d'innovation de cette figure qui demeure irremplaçable, quelles qu'aient pu être les réticences des post-surréalistes à son endroit.

13. Pour une approche en termes de multistabilité dans un autre cadre théorique, voir Vallespir (2019).

Au bout du compte, ce ne sont pas tant les métaphores qui rendent ces textes difficiles que leur haut degré d'implication, obligeant à de nombreuses inférences dont on ne peut jamais être assuré qu'elles sont justes. En effet, le propre de poèmes tels que ceux que j'ai cités est qu'ils ne cherchent que très peu à construire pas à pas un univers de discours doté de propriétés référentielles stables : le temps, l'espace, la position du locuteur en leur sein y sont souvent à peine esquissés ou changent sans crier gare, l'axiologie reste souvent incertaine. Même la différence syntaxique entre expressions référentielles et prédicatives qui fonde la syntaxe de maints énoncés tant oraux qu'écrits y est mise à mal par l'abondance des énoncés non verbaux, les conflits d'incidence et les portées indistinctes (Neveu, 2000) que favorisent les blancs de fin de vers et l'absence de ponctuation. Au gré de leurs expressions tant référentielles que prédicatives, qu'elles soient métaphoriques ou pas, ils plongent d'emblée le lecteur dans un flux de sensations et d'émotions qui sollicitent très fortement son expérience sensorielle et sa mémoire affective. Celles-ci doivent venir pallier l'absence d'impression référentielle univoque. Dans ce type d'écriture, le recours fréquent à la métaphore s'explique non pas tant par un désir de créer une nouvelle réalité, comme c'était le cas dans la poésie surréaliste, que par celui de rendre partageables des complexes de sensations et d'affects qui n'ont encore jamais été nommés avec la richesse et la précision qu'ils méritent.

Références bibliographiques

- Détrie, C., 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Honoré Champion.
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
<https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1496>
- Kleiber, G., 1994, *Nominales*, Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G., 1999, « De la sémantique de la métaphore à la pragmatique de la métaphore » et « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in N. Charbonnel et G. Kleiber (dir.), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Puf, 3-13 et 83-134.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Neveu, F., 2000, « Conflits d'incidences et portées indistinctes. Problèmes de syntaxe et de référence dans le texte poétique », *Degrés*, 104, b1-b14.

- Nyckees, V., 2008, « Le sens figuré en langue et en discours : les sources linguistiques de l'énonciation métaphorique », in D. Struve et C. Sakai (dir.), *Regards sur la métaphore entre Orient et Occident*, Arles : Picquier, 13-31.
- Nyckees, V., 2014, « Les figures de sens : Quel écart pour quelle norme ? Petite synthèse portative », in N. Laurent, C. Narjoux et C. Reggiani (dir.), *Figures et normes : Mélanges offerts à Gérard Berthomieu*, Dijon : PU Dijon, 21-31.
- Prandi, M., 2002, « La métaphore : de la définition à la typologie », *Langue française*, 134, 6-20. <https://doi.org/10.3406/lfr.2002.6450>
- Prandi, M., 2013, « Extensions lexicales et figures vives : une frontière essentielle », *Pratiques*, 159/160, 55-68. <https://doi.org/10.4000/pratiques.2826>
- Monte, M., 2018, « Régimes métaphoriques en poésie contemporaine », in M. Monte, S. Thonnerieux et P. Wahl (dir.), *Stylistique et méthode. Quels paliers de pertinence textuelle ?*, Lyon : PU Lyon, 39-55.
- Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris : Puf.
- Vallespir, M., 2019, « Quand le texte fait événement, ou du plateau multistable », *Cahiers de Narratologie*, 35. <https://doi.org/10.4000/narratologie.9404>

Sign and the Dynamic Construction of Meaning: A Marxian-Vygotskian Critique

Fatih Müldür

Thesis Twelve: Mardin Value-form Circle

Mardin, Turkey

ftmuldur@gmail.com

Introduction

Discussions about meaning are traditionally focused on the *word* as the unit of semantic studies. Accordingly, explaining how the meanings of words are formed states the general principles of meaning-formation process. In other words, the problem of meaning, in general, is a problem of word and therefore of language. This problem is then addressed within the context of the relation between thought, language and reality as independent realms. Consequently, the discussion is carried out on an epistemological basis either considering meaning as mentally based or “thought”, or as something rooted in the objective world.

The replacement of “word” as the unit in the semantic studies with the more comprehensive notion of “sign” (Saussure 1959, 2006), the analysis of the relation between meaning and sign in terms of science of logic, and the development of semiotics into a more comprehensive discipline in comparison to linguistic open up new dimensions within semantic discussions. Furthermore, it appears that discussions concerning meaning are based on traditional epistemological assumptions

of a new level. As a result, discussions about meaning, in context of word or sign, develop in two principal veins. On the one hand, some approaches suggest that the meaning of the word/sign is mind-based, on the other hand, other approaches consider the meaning of the word/sign to be in objective reality to which the word/sign refers. Since the former breed reflects the traditional mentalist view, it can be called the “mentalist approach” in general. As the latter, acting on the general assumptions of the empiricist tradition, seeks the source of meaning in the objective reality to which the word/sign refers, while in some cases focusing on the question of reference, it can be named the “empiricist approach”. In the final analysis, however, it becomes clear that these two views are based on traditional assumptions and confine the discussion to these two poles.

In contrast, the notion of “meaning” can be considered in parallel to Marx’s concept of “value”, in terms of both social determinations and being a process that is constantly re-established. Accordingly, value expresses the average necessary social time for the production of a commodity and thus is the “social essence crystalized in commodity” (Marx, 2010: 48). Value is made possible by commodifying social relations of production. A commodity exists in social relations in which it is produced, not only a material/physical entity, but also as the product of the labor process and thus as the bearer of the labor-time embodied in it. A commodity is therefore a social-historical process as well as something material. Meaning, too, is social relations crystalized in each sign. In this respect, an analogy can be made between meaning and value as well as between sign and commodity. Accordingly, meaning resembles value while sign resembles commodity. Just as value is embodied within a commodity, meaning is embodied within a sign or word. A semantic approach to be developed based on Vygotsky’s concept-formation theory provides a different perspective about the discussion concerning meaning and facilitates such an interpretation of the relation between sign and meaning.

The Mentalist Approach to Meaning

The mentalist approach, one of the approaches that treats the question of meaning as an epistemological problem, focuses on the relation between the mind and objective reality. On the basis of the approach there lies the assumption that the human mind operates according to

principles/concepts whether innate or acquired, and that the embodiment of meaning within a sign is possible through these principles/concepts. John Locke's empiricist understanding that focuses on the meaning of the word and Noam Chomsky's innatist understanding that is seemingly opposite to Locke's can both be considered mentalist. As a matter of fact, although they come from different philosophical traditions, these two views partake in the discussions about meaning on the basis of the assumption that mind is a discrete and special field.

Locke, who considers ideas as internal elements of the mind, conceives of words as sensible marks of ideas. According to him "words, in their primary or immediate signification, stand for nothing but the ideas in the mind of him that uses them, how imperfectly soever or carelessly those ideas are collected from the things which they are supposed to represent" (Locke, 1999: 390). Owing to his anti-innatist stance, Locke considers experience as the source of ideas in the human mind. Accordingly, human knowledge of the world is only possible through ideas that are located in the mind through experience. Words/signs are sensible marks that represent or replace ideas in the mind. Meanings are the ideas to which these signs correspond, in other words they are units of thinking. Despite Locke's empiricist stance, his assumption that a mental field exists by itself, his seeing ideas as its internal elements, and his consideration that the mind is the source of meaning place him in the mentalist camp when the discussion on meaning is at stake.

According to Chomsky, on the other hand, mind is an abstract organ with its own principles of functioning and these inner principles determine the knowledge of nature and reality. Chomsky considers all human skills on the basis of these mental principles and links the nature of meaning and its relation to sounds (phonemes) or signs to these principles. For him, "Most of what's called 'semantics' is syntax. It is the part of syntax that is presumably close to the interface system that involves the use of language" (Chomsky, 2017: 74). Thus, the signification process is seen just as the emergence of structures based on principles that make language acquisition possible: "the basic semantic properties of words, being unlearned and unlearnable, will be shared with little variation across languages. These are aspects of human nature, which provides us with specific ways to think about the world, highly intricate and curious ones" (Chomsky, 1996: 31). According to Chomsky, concept acquisition is also a process related to the specific

structure of the mind. That is to say, child comes to the world with a certain mechanism for concept acquisition. What happens next is to learn that these concepts are to be expressed in a certain way. The child, for example, owns the concept “climb”, however, he has to learn how to use and pronounce it. In this regard, Chomsky states,

There is overwhelming reason to believe that concepts like, say, *climb*, *chase*, *run*, *tree* and *book* and so on are fundamentally fixed. They have extremely complex properties when you look at them. This is not recognized in traditional lexicography. When you read the huge *Oxford English Dictionary* (the one you read with a magnifying glass), you may think that you are getting the definition of a word but you're not. All you are getting is a few hints and then your innate knowledge is filling in all the details and you end up knowing what the word means. (2017: 75)

Unlike Locke, Chomsky seeks the source of knowledge not in experience, but in the so-called innate mental principles. The process of language acquisition is also the result of innate linguistic principles, i.e. language acquisition device (LAD) (Chomsky, 2002: 85), becoming functional through environmental/social linguistic data. The signification of any concept or word/sign is the process made possible by innate principles of language before external/social language data. As a result, Chomsky's point of view forms the other pole of the mentalist approach.

Since the mentalist approach sees meaning as something residing in individual minds, it generally considers meaning as a subjective creation. For such an approach, the sensible world is outside the mental world and totally different from it. Each individual has innate mental concepts/principles that determine how they are to be related to the objective world. Locke sees these as ideas that are generalized or deduced from the objective world, while Chomsky believes that individuals come to the world with these innate concepts/principles. However, for both approaches the process of signification of an object or a sign related to it occurs through these mind-based principles. Nevertheless, the following questions remain unanswered: 1) How can mental principles/concepts fit in or correspond to the world? 2) If meanings are created individualistically, how is objective meaning possible?

The Empiricist Approach to Meaning

This approach is based on the assumptions of traditional empiricist thought systems. Accordingly, sense refers to linguistic meaning; the empiricists generally consider signification process as a problem of sign and reference. Additionally, they see the source of meaning in objective reality; the discussions are sometimes held in the context of propositions based on logical analysis. Gottlob Frege's approach that separates sense from reference, Bertrand Russell's approach which rejects some aspects of Frege's approach while in parallel with him sees meaning as the problem of the relations between reference and object, and the first Wittgenstein's approach in *Tractatus* are ranked within this group.

Frege considers meaning as an objective connection between objective reality and mental imaginations and distinguishes meaning from reference (1948). He explains it with the following analogy: For the person who observes the Moon through a telescope, the Moon is the object of observation and reference. Meaning is the objective image of the Moon falling on the telescope. Meaning and reference are not the same thing. Meaning is formed according to the reality that the sign refers to. In the linguistic context, according to Frege, the meaning of linguistic signs is determined by the reality that these signs refer to. To exemplify, the reference of the sign/word "t-r-e-e" is tree, the image of the tree in the mind is the "idea", the objective connection between these two is meaning. Unlike Locke, Frege analyzes linguistic expressions with a sentence-centered viewpoint rather than a word-centered one. According to him, sentences are composed of two basic parts: saturated "proper names" referring to objects and unsaturated "concept-words" referring to concepts (Frege, 1984: 146, 147). The sentence is constituted on the basis of the meaning that arises through the combination of these two. Just as a proper name refers to an object, the sentence refers to a certain reality by taking a truth-value. Thus, the reference of a sentence is its truth-value while the meaning of the sentence is the *objective* thought it expresses. Without changing the reference of a sentence, the thought expressed by it can be changed by altering one of the terms constituting it. Furthermore, if a sentence contains a term that does not have a reference, that sentence cannot have a reference because it has no truth-value; yet, has meaning because it expresses a thought. For instance, a sentence like "The king of

France is bald”¹ is neither right nor wrong because France is not ruled by a king. Therefore the sentence has no truth-value and thus no reference, but it has a meaning because it expresses a thought.

For Russell, just as Frege, meaning is the connection between the sign and the objective world. According to him, whether a sign is meaningful or not is related to its verifiability in reality. Therefore, meaning is a fact that is verified empirically. Russell (1905) opposes to Frege’s formulation of meaning and reference, in particular when it concerns meanings of sentences. For Russell, Frege’s claim that sentences can have meaning without having references is invalid. This is because, according to Russell, sentences that do not correspond to objects also have a truth-value and therefore a reference. The sentence “The king of France is bald”, for example, in its logical structure, holds the claim that France is ruled by a king, which shows that the sentence is clearly wrong (Russell, 1905). Thus, for Russell, all meaningful sentences must be right or wrong and this invalidates the distinction between meaning and reference.

Similarly, in *Tractatus*, Wittgenstein considers meaning to be found within facts. To him, “the world is the totality of facts” and language depicts facts; “[w]hat a picture represents is its sense” (2002: 12 [2.221]). Thus, meaning emerges as a picture of the world of facts. The meaning of any sign is the picture that objective data from reality creates through language. Therefore, a meaningful sign is possible by verifying it in reality and referring to a certain fact. Language depicts what can be verified in facts and what is not verified in facts is meaningless. “What we cannot speak about we must pass over in silence” (Wittgenstein, 2002: 89 [7]) because it remains outside the boundaries of the meaningful. Although he does not emphasize the distinction between meaning and reference, Wittgenstein, like Frege and Russell, considers meaning as an objective connection between objective reality and subjective pictures/ideas depicted by language.

Empiricist approaches attribute objectivity to signification process while conceiving of the possibility of meaning outside the mind; but some certain points remain unexplained. Firstly, meaning, for such approaches, is either a connection between the facts and the individual mental world and is to be constituted through verification, or is

1. This is the sentence Russell used in *On Denoting* (1905), we used it here as an example to link later on.

an inference from facts and a picture depicted by language. However, if there are discrete worlds, one being mental and the other objective, (a) how knowledge and ideas of these different realities correspond, (b) how discrete individual minds are connected by common ties to objective reality (Frege, Russell), (c) how objective facts settle as shared images in individual minds (Wittgenstein) remain unexplained. Although such approaches have an objective perspective concerning meaning, they disregard the socio-historical nature of the signification process.

Despite their apparent differences, mentalism and empiricism treat the problem of meaning similarly. Both assume the existence of two completely separate realms: the “external” objective world and the “internal” subjective mind. Mentalism holds that “internal” mental reality determines meaning: for empiricism the source of meaning is the “external” factual world and meaning is the connection between the mental and the objective world. Thus, both approaches either disregard social determinations of meaning or consider them as secondary.

The Dynamic Construction of Meaning

Meaning and Value

The dynamic construction of meaning implies that it is a process that is continuously constituted in social activity, can be fixed in a certain space and time and is construed through individual use. In this respect, the notion of “meaning” can be considered in parallel to Marx’s concept of “value” both in terms of its social determinations and its continuous reconstruction. Analogically, meaning resembles value while sign resembles commodity. To clarify, according to Marx’s formulation, value expresses the average necessary social time for the production of a commodity and thus is the “social essence crystallized in commodities” (2010: 48). Value is made possible through the commodification of social relations of production. Although it can be stabilized in a certain socio-historical process, value changes through the influence arising from the qualitative and quantitative alterations and transformations that determine the average necessary social time for the production of a commodity. A commodity, on the other hand, exists in the context of the social relations within which it is produced, not only as a concrete entity, but also as the bearer of the social (ab-

stract) labor-time required for its production. Therefore, a commodity is a socio-historical process as well as a concrete object. The piece of paper I hold is an embodied labor process, and a fragment of the relations of production while it is at the same time a concrete object. If it is a banknote, the situation becomes more interesting. No matter how small one shreds the banknote, one cannot find its value within the physical and chemical makeup of the banknote. As Azeri states “[t]he value of money cannot be deduced from the analysis of the texture of the banknote or the coin. Rather, it is a socially formed ideality that is signified by money” (2015: 2). Similarly, a sign is a meaningful integrity and at the same time an embodied social relation. In order for a symbol, a sound, a word, etc. to be a sign, it must go through socio-historical processes and be deployed in certain forms of activity. Just as value is congealed and fixed in a specific time and space within a commodity, meaning is congealed and fixed within a sign. Consequently, the relation between meaning and sign and the process of congealing and stabilization of meaning might be explained with reference to Marx’s theory of value. Vygotsky’s theory of concept-formation provides the methodological tool facilitating such an interpretation.

The Genetic Roots of Meaning: The Vygotskian Approach to Meaning²

Although Vygotsky is not directly involved in discussions concerning meaning with a theory of meaning, his concept-formation theory provides an understanding of the genetic roots of language and thought, the development of conceptual thinking and meaningful speech in human, and the psychological and social roots of meaning.

For Vygotsky, the primary symbolic system is natural language on the basis of which “all the other sign systems are created” (1978: 113). Therefore, understanding the formation of linguistic meaning provides an understanding of the signification of signs. The meaning of linguistic expressions stems from the specific relationship between thinking

-
2. Genetic roots of meaning does not refer to a reductionist approach in which meaning is explained by biological genes. The use of the notion “genetic” here, based on the Vygotskian approach, implies the socio-historical development of meaning (or signification process) for both a person and the entire human species. Azeri (2011) uses this term to describe the process of formation of consciousness in his article, which proposes a “historical-genetic approach”. For another use of the term in this sense, see Azeri (2015).

and speech, which refers to concept-formation process. The development of concepts in individuals is a process mediated by the social. Accordingly, the non-verbal (pre-linguistic) thinking and thoughtless speech (emotional vocal reactions) are conjoined in child through social mediation and amount to the formation of conceptual thinking and meaningful speech (1987: 115-116). Conceptual development is neither a consequence of generalizing common properties of things, nor is it produced in mind. Rather, it is a continuous movement from the social toward the individual, which, in turn, is followed by a movement from the individual toward the social. Consequently, conceptual thinking emerges as a specific form of human activity, where concepts are the “tools of cognitive activity” (Azeri, 2013: 1099-1100). This process also includes the formation of signs and their signification. The constitution of a sign which expresses certain relations abstractly in time and space, i.e., the process of signification of a sign, is inherent in the genesis of conceptual thinking. Furthermore, deploying a sign in a specific form or sense is a function of its social determinations.

According to Vygotsky, the child begins conceptual development with the complex of sound and meaning. With age, the child starts to become individualized through the social mediations. This is the process of transformation of social speech into individualized speech, where the separation of word and meaning starts (1987: 254).

Vygotsky observes that, in a series of experiments to demonstrate the unity of sound and meaning in preschool children, these children use the names of objects with their characteristics. According to these children, for example, “a cow is called ‘cow’ because it has horns, a calf ‘calf’ because his horns are still small, a horse ‘horse’ because it has no horns, a dog ‘dog’ because it has no horns and is small, and an automobile ‘automobile’ because it is not alive at all” (1987: 254). A replacement among names changes the characteristics of the objects with those names. For example, if the dog is called “cow” it must also have horns. Therefore, when the name of an object is transferred to another one, “its characteristics follow the name in the way that property follows its owner” (Vygotsky, 1987: 254). The separation of sound and meaning is possible only through the individualization of the child’s speech mediated by social speech; in other words, the individualization process mediated by the social. Vygotsky states:

[T]he auditory aspect of the word is an immediate unity for the child, that it is undifferentiated and lacking in conscious awareness. One extremely important line of speech development in the child is the *differentiation of this unity and emergence of conscious awareness of it*. Thus, in early development we have a merging of the two planes of speech. With age, there is gradual differentiation. The distance between the two planes increases. To each stage in the development of verbal meaning and the emergence of conscious awareness of these two planes, there corresponds a specific relationship of the semantic and external aspects of speech and a specific path from meaning to sound. The inadequate differentiation of these planes of speech in the earlier ages is linked with a limited potential for expressing and comprehending thought. (1987: 254)

Vygotsky reveals that the signification process and the relation between meaning and word are not independent from the development of thinking. His concept-formation theory unfolds the process of conceptual development from the sound-meaning complex to *egocentric speech, inner speech* (endophasia), and *conceptual thinking/meaningful speech* (1987: 71-73). These stages do not refer to discrete periods, but to processes that are continuous and mutual. As the child who begins with sound-meaning complex grows up and takes part in social activity, this complex unity converts into *egocentric speech*³. Egocentric speech is the phenomenon of the child's transition from social to individual activity, i.e., a self-directed speech that has no communication purpose of the child. According to Vygotsky, egocentric speech is an important developmental stage in the process that results in the child's meaningful speech/conceptual thinking. The child's speech transforms from (audible) "speech for others" to (silent) "speech for oneself". As the child

3. The notion of egocentric speech was proposed by Piaget, and theoretically reformulated by Vygotsky. According to Piaget, in the stage of egocentric speech, the child only talks about himself, does not care about anyone he talks to, does not try to convey anything, does not wait for an answer, and usually doesn't even care if he is listening. That's why, for Piaget, egocentric speech resembles a monologue in the theater (Vygotsky, 1987: 66). For Vygotsky, to the contrary, egocentric speech is an important stage in the transition from social to individual speech and is more functional in speech and thinking than Piaget thinks. (Vygotsky, 1987: 69-76).

grows, speech for others converts into speech for oneself and egocentric speech changes into inner speech⁴:

[T]he fading external manifestations of egocentric speech reflect its developing abstraction from the vocal aspect of speech, that is, from a feature that is fundamental to external speech. It is, then, simply one aspect of the broader progressive differentiation of egocentric from communicative speech. It is a sign of the child's developing capacities to think or represent words while not pronouncing them, to operate not with the word itself but with its image. (Vygotsky, 1987: 261-262)

Syntax and sound are minimized in *inner speech* and, compared to the previous stage, meaning comes to the fore. Inner speech is speech with meaning. The most important semantic feature of inner speech is the separation of sense and meaning, and sense outweighs meaning. The signification process, in which social features are prominent until then, is separated into individual and social elements, that is, sense and meaning, with the former starting to outweigh the latter (1987: 275). The signification takes place as a two-sided process where one side is "sense" which is the sum of psychological states of consciousness stimulated by the sign, and the other is "meaning" which is the most stable and repeatable part of sense. As Vygotsky states,

Sense is a dynamic, fluid, and complex formation which has several zones that vary in their stability. Meaning is only one of these zones of the sense that the word acquires in the context of speech. It is the most stable, unified, and precise of these zones. In different contexts, a word's sense changes. In contrast, meaning is a comparatively fixed and stable point, one that remains constant with all the changes of the word's sense that are associated with its use in various contexts. (Vygotsky, 1987: 176)

However, sense and meaning are not separated from each other. Sense refers to the sum including meaning. While sense expresses the unrepeatable, particular and individual aspect of the signification process, meaning refers to the social aspect of the same process

4. For experiments and observations see: Vygotsky (1987: 69-76, 259-266).

that can be fixed in a certain space and time. Sense is the sum of all states, including use in the social that occurs in the consciousness of one who encounters any word/sign in one's individual activity. On the other hand, meaning exists as a process whereby individuality is erased in repetitive linguistic action and social objectivity is established, which can be fixed in a certain word/sign in a spatio-temporal range (1987: 276). This is why signification process is both social and individual. All these phenomena makes inner speech an important stage of development towards conceptual thinking and meaningful speech. Kozulin draws attention to this by stating:

According to Vygotsky, the predominance of sense over meaning, of sentence over word, and of context over sentence are rules of inner speech... Inner speech is not an internal aspect of talking; it is a function in itself. It remains, however, a form of speech, that is, thought connected with words. But while in external speech thought is embodied in words, in inner speech words must sublimate in order to bring forth a thought. In inner speech two important processes are interwoven: the transition from external communication to inner dialogue and the expression of intimate thoughts in linguistic form, thus making them communicative. Inner speech becomes a psychological interface between, on the one hand, culturally sanctioned symbolic systems and, on the other hand, private "language" and imagery. The concretization of psychological activity in this context appears as a psychological mechanism for creating new symbols and word senses capable of eventually being incorporated into the cultural stock. (1986: xxxvii, xxxviii)

In inner speech, as a result of the separation of "sense" and "meaning", meaning can be separated from the word/sign, and thus thinking can be separated from the sound and continues to determine each other mutually. This results in conceptual thinking and meaningful speech that emerge as a specific form of human activity.

Vygotsky's approach allows us to overcome the problems of traditional theories of meaning and to understand the signification process. This approach, firstly, makes it possible to show signification process with its social determinations and to explain meaning-formation process in individuals and thus to state the genetic roots of meaning.

Indeed, the development of meaning in child reveals the process of formation of meaningful signs. Besides, Vygotsky facilitates a better understanding of both individual and interindividual/social development of meaning by showing the separation and mutual determination between sense and meaning. Based on Vygotsky, the uniformity of the signification process of a sign by different individuals, the formation of meaning process in each individual, and the socially-determined process of meaning-formation and that of stabilization of meaning can be explained. For example, for a child experiencing eating at a McDonald's store, each experience forms the senses of the sign "M". However, apart from such particular and changeable senses, the sign "M" has a social meaning such as "being a fast-food chain" that can be stabilized in a specific time and space. Therefore, the sign "M" signifying McDonald's is not a mere letter; rather, it signifies a process of signification of certain social relations within a specific spatio-temporal context. The existence of McDonald's as a social relationship is what gives the truth to the meaning of the sign "M". On the other hand, in a social formation where McDonald's, say, does not involve in fast-food production, the sign "M" does not have these meanings; just like a 10 € banknote in your wallet does not mean more than a piece of colored paper in a social formation where the monetary economy is not presupposed. Moreover, the separation between sense and meaning provides an understanding of the process of stabilization of meaning, as well as it shows the genetic roots of meaning. Indeed, as noted above, the signification process implies the two-sided process in which (changeable) sense and (fixable) meaning determine each other. Additionally, based on Vygotsky's approach, it can be stated that the meanings that arise through the development of thinking and speech are not complete, static and constant structures; they are processes that arise in socio-historical forms of activity, that are changeable, continuous, and fixable in a certain time and space. Thus, following Voloshinov (1973: 101), it can be stated that the process of embodiment of meaning in a sign is a process of "congealing" of certain social relations in a sign and that of "stabilizing of meaning" in a specific spatio-temporal context.

For instance, the meaning that "the earth's satellite" corresponding to the word/sign "Moon" has different forms before and after humans arrived on the Moon. As a matter of fact, the meanings of "the earth's satellite" and "the earth's satellite visited by humans" indicate different socio-historical realities. In the latter case, the system of social relations

in which a visit to the Moon is possible must be assumed. Before the time that landing humans on Moon was made possible, the meaning of the sign signifying Moon is stable as “the earth’s satellite”. However, after human being’s landing on Moon, the meaning is re-established as “the earth’s satellite visited by humans” a re-establishment of meaning that corresponds to historically specific forms of human activity. Thus, following Vygotsky and using the methodological tools that his concept-formation theory provides, it is possible to make such an interpretation and explanation on meaning formation process.

Conclusion

As meaning is considered within linguistic and extra-linguistic contexts, the “word” as the unit of analysis of traditional semiotics is replaced by the “sign” as a more comprehensive one. Consequently, discussions concerning meaning are generally focused on the relation between sign and meaning. Usually, semiotic studies of meaning are conducted with reference to allegedly different “mentalist” and “empiricist” approaches. Mentalist approaches separate the sensible and the mental realms; accordingly, individuals attribute meaning to world through their principles/concepts that are either innate (Chomsky) or constructed by experience (Locke). However, how the mental principles/concepts can correspond to the world and how objective meanings are made possible remain unexplained by these approaches. For Empiricists, meaning is rooted in the world. For such approaches, sense signifies linguistic meaning; it is either a connection between the world and mind or an inference from facts and a picture depicted by language. However, the way individual minds reach out onto objective reality by these shared connections and the way objective facts are settled as shared images in individual minds remain unexplained. In contrast, the notion of “meaning” can be considered in parallel to Marx’s concept of “value”. Accordingly, value is the “social essence crystalized in commodities” and is constituted through commodification of the social relations of production. Meaning, too, is social relations crystalized in each sign. Analogically, meaning resembles value while sign resembles commodity. Vygotsky’s theory of concept-formation provides the methodological tool facilitating such an interpretation. The Vygotskian approach explains the socially-determined process of meaning-formation and that of stabilization of meaning. Accordingly,

meaning is neither in individual minds nor caused by objects. The sign acquires its meaning from the interrelationship between speech and thinking, which are forms of social activity. The development of meaning in child reveals the process of formation of meaningful signs. The differentiation of sense from meaning further signifies the individual and social aspects of meaning-formation; it also points toward the possibility of development/destabilization as well as stabilization of meaning. In this respect, the Vygotskian approach provides an alternative methodological point of view in relation to the traditional discussions concerning meaning.

Bibliography

- Azeri, S., 2011, "Consciousness as Objective Activity: A Historical-Genetic Approach", *Science & Society*, 75(1), 8-37. <https://doi.org/10.2307/25769080>.
- Azeri, S., 2013, "Conceptual cognitive organs: Toward an historical materialist theory of scientific knowledge", *Philosophia: Philosophical Quarterly of Israel*, 41, 1095-1123. <https://doi.org/10.1007/s11406-013-9460-3>
- Azeri, S., 2015, "Evolving Concepts, Revolving Doors", *Space and Culture*, 18(3). <https://doi.org/10.1177/1206331214560097>
- Chomsky, N., 2002, *On Nature and Language*. New York: Cambridge U.P.
- Chomsky, N., 2015, *Powers and Prospects: Reflections on Human Nature and the Social Order*, Chicago: Haymarket Books.
- Chomsky, N., 2017. *The Architecture of Language* (N. Mukherji, B. N. Patnaik & R. K. Agnihotri, ed.), 15th impression, Oxford: Oxford U.P.
- Frege, G., 1984, *Collected Papers on Mathematics, Logic, and Philosophy*, (ed. B. McGuinness), Oxford: Blackwell.
- Frege, G., 1948, "Sense and Reference" (M. Black, trans.), *The Philosophical Review*, 57(3), 209-230.
- Kozulin, A., 1986, "Vygotsky in Context" in *Thought and Language* (A. Kozulin, trans.), Cambridge: MIT Press.
- Locke, J. (1999). *An Essay Concerning Human Understanding*, Pennsylvania: Penn State U.P.
- Marx, K., 2010, *Capital Volume I*, in *MECW*, vol. 35. London: Laurence & Wishart.
- Russell, B., 1905, "On Denoting", in *Mind, New Series*, 14(56), 479-493.
- Saussure, F. de, 1959, *Course in General Linguistics* (W. Baskin, trans.), New York: Philosophical Library.

- Saussure, F. de, 2006, *Writings in General Linguistics* (C. Sanders & M. Pires, trans.), Oxford: Oxford U.P.
- Voloshinov, V. N., 1973, *Marxism and Philosophy of Language* (L. Matejka & I. R. Titunik, trans.). New York: Seminar Press.
- Vygotsky, L. V., 1978, *Mind and Society: The Development of Higher Psychological Processes* (M. Cole, V. John-Steiner, S. Scribner & E. Souberman, ed.), 2nd impression, Cambridge: Harvard U.P.
- Vygotsky, L. V., 1987, *Problems of General Psychology Including the Volume Thinking and Speech*, in *The Collected Works of L. S. Vygotsky, vol. 1*, New York: Plenum.
- Wittgenstein, L., 2002, *Tractatus Logico Philosophicus*, New York: Routledge.

Attribut de l'objet direct introduit par *pour* : les constructions *prendre X pour Y*

Takuya Nakamura
LIGM – UMR 8049
Université Gustave Eiffel,
CNRS, ESIEE Paris
takuya.nakamura@u-pem.fr

Christiane Marque-Pucheu
Sorbonne Université, STIH – EA 4509
[christiane.marque-pucheu@
sorbonne-universite.fr](mailto:christiane.marque-pucheu@sorbonne-universite.fr)

Introduction

Nous présentons plusieurs facettes de la description lexicale, syntaxique, sémantique et pragmatique de constructions qui ont la particularité de posséder toutes, en surface, le même schéma de phrase (1), où *Y* représente le paradigme d'attributs d'objet direct, typiquement réalisé par un syntagme nominal, muni ou non, d'une détermination¹, et *X* le paradigme d'objets directs, dont la réalisation formelle peut varier en fonction de la nature de *Y* et, par suite, du type de construction syntaxique :

(1) N prendre X pour Y

-
1. Nous représentons par *N* des syntagmes nominaux, qu'ils soient munis ou non d'un déterminant. Pour souligner la présence ou l'absence de déterminant, les signes *Dét* et \emptyset peuvent être utilisés devant *N*. Dans ce cas, *N* ne représente pas un syntagme nominal mais un nom. Les contextes permettent de désambiguïser l'interprétation du signe *N*.

Dans le lexique, les deux constructions syntaxiques que l'on peut identifier en faisant varier les paramètres *X* et *Y* en (1) sont souvent distinguées comme des sous-entrées de l'entrée lexicale du verbe *prendre*. Le premier type de construction que nous analysons figure dans une sous-entrée du *TLF* :

III. « Instaurer une relation d'utilisation avec quelque chose ou avec quelqu'un. » :

B. « Le complément désigne un rôle ou qqc. (qqn) en tant qu'il assume une fonction socialement définie » :

Exemples : *Prendre qqn pour juge, prendre qqc pour exemple*

Le deuxième emploi que nous étudions est classé sous une autre sous-entrée :

IV. *Prendre pour*.

« Le complément a un référent identifiable. *Confondre quelque chose ou quelqu'un avec quelque chose ou quelqu'un d'autre* » et « Le complément a une valeur de prédicat. *Attribuer à qqc ou à qqn la qualité de qqc ou de qqn d'autre* »,

Exemples : *prendre une mésange pour une alouette* (Aymé), *salué un gendarme, le prenant pour un sous-lieutenant* (Barbusse), [...] *ses larmes, qui pourraient être prises pour un augure sinistre*.

Observant les particularités lexicales (types de nom) et syntaxiques (présence ou absence de détermination) de *Y* et, corrélativement, celles de *X*, nous établissons une corrélation entre cette différence de sens du verbe *prendre* et une différence de constructions syntaxiques. Lorsqu'un *Y* lexicalement adapté à ces deux interprétations est choisi (*modèle*), c'est la présence ou l'absence de déterminant qui les distingue en dernière analyse, comme le montrent les exemples (A) et (B) :

- (A) Leibniz souhaitait *prendre pour modèle*, moyennant quelques améliorations, *l'écriture chinoise*, qu'il admirait, car il la jugeait plus philosophique que l'égyptienne. (C. Hagège)
- (B) Quand on dit qu'il faut prononcer une lettre de telle ou telle façon, on *prend l'image pour le modèle*. Pour que *oi* puisse se prononcer *wa*, il faudrait qu'il existât pour lui-même. En réalité, c'est *wa* qui s'écrit *oi*. (F. de Saussure)

En (A), on voit réalisée la construction que l'on appellera NPPNN, où le verbe *prendre* est un prédicat d'action à sujet agentif, synonyme de *choisir* ; en (B), c'est la construction NPPDNN qui est incarnée, où le verbe *prendre* n'a plus le sens de *choisir* mais celui du verbe *croire*.

Nous avons extrait du corpus *Frantext* les exemples qui correspondent au schéma (1) et nous présentons ci-dessous la description des deux types de constructions syntaxiques, NPPNN et NPPDNN, qui se différencient de prime abord l'une de l'autre par la présence ou l'absence de la détermination sur le nom introduit par la préposition *pour*². Nous présentons rapidement le premier type de construction, comme une variante de construction à attribut d'objet, et le second, comme une construction à opérateur épistémique, comparable à une construction du verbe *croire*.

N prendre N pour ø N

Caractéristiques communes avec la construction *N avoir pour ø N N*

Le schéma de phrase (1) se subdivise en plusieurs constructions syntaxiques dont chacune constitue un appariement particulier de sens et de forme : l'une d'elles est incarnée par des exemples comme ceux en (2)³ :

- (2) N prendre pour ø Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a
- (2a) Il envoya son livre au « vénérable Abauzit », le prenant pour *arbitre*. (J. Guéhenno)⁴
- (2b) Voici donc le sens du concile. Prenant pour *base certaine et définie* qu'il y a dans les choses divines des vérités d'ordre naturel qui par elles-mêmes ne sont pas inaccessibles à la raison humaine, le

2. Distinction également opérée par Cadiot (1991).
3. Nous représentons par *Na* le paradigme de l'objet direct, bien qu'il ne soit pas limité aux syntagmes nominaux, et par *Nb* le second complément du verbe, qui est ici prépositionnel. Le constituant *pour Nb* peut suivre immédiatement le verbe *avoir*, si l'objet direct *Na* est postposé à cause de facteurs stylistiques tels que la longueur. La même notation s'applique à la construction NAPNN (voir ci-dessous). Nous appellerons également ci-dessous *Nc* un nom qui entretient une relation associative avec *Nb*.
4. Pour citer des exemples provenant de *Frantext*, nous avons indiqué le nom d'auteur ou d'ouvrage collectif entre parenthèses. Les exemples trouvés sur l'internet sont indiqués avec le nom de domaine entre parenthèses.

concile affirme, quant à ces vérités, la nécessité morale de la révélation pour l'ensemble du genre humain, [...] (*Dictionnaire de théologie catholique*)

- (2c) Ayant le droit de présenter des pétitions, la chambre des communes prit pour *habitude* de mettre comme condition au vote de l'impôt, l'acquiescement du roi à ses demandes. (G. Bedel)
- (2d) À maints égards, la situation serait la même, aujourd'hui, si l'on prenait pour *mot d'ordre* : que la jeunesse s'épanouisse. (A. Malraux)

Les constructions NPPNN (*N prendre pour ø N N*) montrent deux particularités. En premier lieu, un type particulier de prédication s'établit entre l'objet direct du verbe *Na* et le nom sans détermination *Nb* : c'est une relation de prédication appelée *spécificationnelle* par Higgins (1973) et Van Peteghem (1991) à sa suite, ou *identifiante* par Riegel (1985). En second lieu, corrélativement, la forme morphosyntaxique de *Na* peut varier en fonction de la nature sémantique de *Nb* : si ce dernier est un nom désignant une fonction d'un humain, le *Na* doit être un nom référant à un humain, comme en (2a) ; s'il a la caractéristique de pouvoir désigner une entité propositionnelle, comme en (2b-c), le *Na* peut être une complétive ou une infinitive comme en (2b) et (2c), respectivement, ou même un discours direct comme en (2d). Ces noms, tels que *base*, *habitude*, *mot d'ordre*, qui entretiennent une relation prédicative spécificationnelle avec une proposition sont appelés selon la terminologie de Legallois (2008) *noms sous-spécifiés* ou, selon celle de Schmidt (2000), *Shell-nouns*.

Les caractéristiques prédicatives s'établissant entre deux compléments du verbe principal sont comparables à celles qui s'observent dans d'autres types de constructions : nous avons étudié dans Nakamura (2017) des constructions similaires en *avoir*, que nous avons appelées constructions NAPNN (*N avoir pour ø N N*) :

- (3) N avoir pour ø Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a
- (3a) Cet accord a pour *arbitre* Gérard Aultier, vicaire perpétuel de l'abbaye de Saint Germain-Lembron et parmi les témoins nous notons la présence de Maître Léobin, chanoine de Brioude et de Philippe de Roucoules en qualité de seigneurs voisins des contractants à cause de leurs possessions mitoyennes. (lamtef.fr)

Attribut de l'objet direct introduit par *pour* : les constructions *prendre X pour Y*

- (3b) Depuis le début de la traite négrière jusqu'aux indépendances, la France a commis de nombreux crimes. Or, depuis la Révolution française, ces actes ont été déniés par un discours qui avait pour *base* que l'universalité des Droits de l'Homme admettait une exception : les « peuples mineurs et barbares » ne pouvaient prétendre à cette universalité. (ciip.fr)
- (3c) Une poule avait pour *habitude* de descendre chaque jour au bord de la rivière afin d'y chercher de la nourriture. (touslescontes.com)
- (3d) La septième édition de l'Open World Forum (OWF) a pour *mot d'ordre* : « Reprendre le contrôle ». (bfmbusiness.bfmtv.com)

La relation prédicative qui s'établit entre *Na* et *Nb* dans les constructions NAPNN est apparentée à celle observée dans les constructions NPPNN. Les différences résident au niveau du choix du sujet.

Statut du sujet en NAPNN

Une différence notable s'observe en ce qui concerne le statut du sujet par rapport au nom sans déterminant *Nb* dans les deux types de constructions. Dans le cas de la construction NAPNN schématisée en (4a) et exemplifiée en (4c), le sujet du verbe *avoir* (*cet accord*) représente le *support* de *Nb* (*arbitre*), qui est relationnel ou syncatégorématique (Kleiber 1981) de par sa nature. Cette relation se réalise, dans une paraphrase copulative de NAPNN représentée schématiquement en (4b) et exemplifiée en (4d), entre le sujet *Nb* et son complément génitif (*de cet accord*), tandis que la relation de prédication spécificatienne entre *Na* et *Nb* se manifeste entre sujet et attribut⁵ :

- (4a) N avoir pour \emptyset Nb (N + de Vinf + Qu P + « P »)a
(4b) = Nb de N est (N + de Vinf + Qu P + « P »)a
(4c) Cet accord a pour arbitre Gérard Aultier.
(4d) = L'arbitre de cet accord est G.A.

5. La phrase du type (4d) a fait l'objet de nombreuses études à cause de la réversibilité apparente entre les éléments pré et post copule (question du *vrai* sujet et du *vrai* attribut : *L'arbitre de cet accord est G.A. / G.A. est l'arbitre de cet accord*). À l'aide de Riegel (2006), Nakamura (2016) a tenté d'analyser *Na* comme attribut identifiant de *Nb*, aussi bien en phrase copulative qu'en NAPNN.

La nature sémantique de la relation qui s'établit entre *N* et *Nb* peut être comparée à celle qui s'établit entre deux noms quand opère une anaphore associative décrite par Kleiber (1999)⁶. Par ailleurs, la relation entre phrase copulative (**4b, d**) et phrase en *avoir* (**4a, c**) a été étudiée dans Nakamura (2017) d'un point de vue *constructionniste* et décrite comme une relation d'équivalence ou de reformulation, les deux différant seulement par le choix du thème discursif.

Introduction d'un argument supplémentaire dans NPPNN

Revenons aux phrases construites avec le verbe *prendre* : peut-on les comparer à NAPNN ? Sont-elles équivalentes ? Ce n'est pas tout à fait le cas, pour une raison distributionnelle : *N*, le support de *Nb*, peut être un dépendant de ce dernier, prenant la forme complexe de *Nb de N* dans le cas de la construction avec *prendre*, tandis que cette possibilité est exclue en NAPNN, où le même nom doit se réaliser comme sujet du verbe *avoir*.

Observons la phrase du corpus (**5b**), qui comporte en son sein une construction NPPNN, (**5c**), réalisant le schéma (**5a**) : il n'est pas possible de transposer (**5c**), tel quel, dans une construction NAPNN, schématisé en (**5d**), exemplifié en (**5e**) :

- (5a) N prendre pour \emptyset Nb de N Na
- (5b) = Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour *norme de toutes les autres manifestations du langage*. (F. de Saussure)
- (5c) Le linguiste doit prendre la langue pour norme de toutes les manifestations du langage.
- (5d) ? N avoir pour \emptyset Nb de N Na
- (5e) ? Le linguiste doit avoir la langue pour norme de toutes les manifestations du langage

La bizarrerie de la phrase (**5e**) vient du fait que le sujet du verbe *avoir* ne remplit pas tout à fait le rôle attribué à cette fonction grammaticale dans cette construction syntaxique : il doit être le support de *Nb = norme* (appelons-le *Nc*), qui se trouve dans cet exemple réalisé au

6. Pour l'associativité entre *Nb* et *N*, voir Nakamura (2016).

sein du syntagme nominal dont le noyau est *Nb* (*de Nc = de toutes les manifestations du langage*). Si le support *Nc* se réalise comme sujet du verbe *avoir* comme en (6b), la phrase devient acceptable mais elle n'a plus de lien avec la phrase (5c) :

- (6a) *Nc avoir Na pour* \emptyset *Nb*
- (6b) Toutes les manifestations du langage ont la langue pour norme
- (6c) * *Nb de Nc de N est Na*
- (6d) * La norme de toutes les manifestations du langage du linguiste est la langue
- (6e) *Nb de Nc est Na*
- (6f) La norme de toutes les manifestations du langage est la langue

La construction NAPNN représente à la fois une relation entre un nom relationnel (*Nb*) et son support (*Nc*) et une prédication spécifiant ce nom relationnel par *Na* : le nom *linguiste* ne remplit pas ces conditions (*Nb = la norme, Nc = toutes les manifestations du langage*), d'où l'impossibilité de (6d), réalisation du schéma copulatif (6c). La contrepartie en *avoir* de (6d) est, en conséquence, inacceptable (5e). La construction NPPNN comporte comme sous-ensemble une construction NAPNN (6a-b), qui a pour paraphrase copulative (6e-f).

Ce contraste montre que la construction NAPNN et la construction copulative s'organisent autour du nom *Nb* avec son support (*Nc*) et son contenu (*Na*), tandis que la construction avec *prendre* introduit un argument supplémentaire et extérieur à la spécification de *Nb*. Quelle est la nature de cet argument ? Le fait qu'il doit être agentif suggère qu'il s'agit de l'argument du verbe *prendre* :

- (7a) Le linguiste doit prendre la langue pour norme de toutes les manifestations du langage.
- (7b) ? Toutes les manifestations du langage prennent la langue pour norme.

L'argument supplémentaire peut, cependant, avoir quelque lien avec le *Nb*, selon la nature sémantique de ce dernier : si celui-ci désigne une fonction ou un statut de *Na* humain, le sujet du verbe doit être coréférent du support de *Nb* dans les variantes copulatives et avec *avoir* :

- (8a)** N prendre Na pour \emptyset Nb
(8b) = Un verset de la Genèse nous dit que : « Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour *femmes* celles qui leur avaient plu. » Et le livre d'Énoch : « Les anges se choisirent chacun une femme, et ils s'en approchèrent. Et ces femmes conçurent. [...] ». (Genet)
(8c) = Les enfants de Dieu eurent pour femmes celles qui leur avaient plu.
(8d) = Les femmes des enfants de Dieu furent celles qui leur avaient plu.

En **(8b)**, *Nb* = *femmes* doit être obligatoirement interprété comme les femmes *des enfants de Dieu*, et non comme les femmes d'autres personnes. Cette restriction est celle qui s'observe dans la construction NAPNN **(8c)**. En effet, la construction NPPNN peut être interprétée comme une variante inchoative de la construction NAPNN **(8c)** et de la construction copulative **(8d)**. Si les conditions syntaxiques le permettaient, on aurait la forme réfléchie, comme c'est le cas de *se choisir une femme* qui apparaît immédiatement après l'exemple en question en **(8a)** :

- (9)** *Les enfants de Dieu se prirent pour femmes celles qui leur avaient plu.⁷

L'adjonction d'un génitif est exclue sans déterminant **(10a)**, mais la présence d'un déterminant introduit une ambiguïté **(10b)** :

- (10a)** *Paul a pris pour femme de son fils la fille du notaire
(10b) Paul a pris pour sa femme la fille du notaire (= Paul a confondu sa femme et la fille du notaire)

Dans d'autres cas, le lien n'est pas aussi étroit que dans le cas précédent : la coréférence s'établit entre le sujet et le déterminant possessif du complément génitif *Nc* de *Nb* :

7. L'emploi réciproque de *se prendre* où le sujet et l'objet direct sont en symétrie est bien sûr possible : « nous avons demandé au futur époux et à la future épouse *s'ils veulent se prendre pour femme et pour mari* » (<https://gw.geneanet.org>). En (9), le pronom réfléchi est censé correspondre au « bénéficiaire », comme c'est le cas de *se choisir une femme* = *choisir pour soi une femme*.

Attribut de l'objet direct introduit par *pour* : les constructions *prendre X pour Y*

- (11a) N_i prendre pour \emptyset Nb de Poss; N Na
- (11b) [...] en prenant pour *base de mes raisonnements* la pensée qu'elle vivait, je ne faisais que retarder l'heure de la guérison, [...] (Proust)
- (11c) Morton [...] prit pour *base de ses conceptions biologiques sur l'homme* l'observation précise et détaillée du crâne [...] (*Histoire de la science*)
- (11d) Les inventeurs de langues sont [...] des révoltés qui ont pris cette tyrannie pour *cible de leur révolte*. (Hagège)

Sujet agentif et procès dénotant un choix

Mentionnons une dernière caractéristique de NPPNN : *prendre*, ayant un sujet agentif, désigne un procès dénotant un choix. *Nb* doit, en conséquence, désigner une fonction ou un statut qui peut faire l'objet du choix :

- (12a) Luc a pris pour (épouse + femme + avocate + notaire +...) Marie
- (12b) *Luc a pris pour (père + mère + sœur + frère +...) X

Cette contrainte est inexistante dans NAPNN :

- (13) Luc a pour (épouse + père + mère + sœur + frère + avocate + notaire +...) X

Le même type de contrainte s'applique quand *Nb* est non humain : il doit désigner un aspect d'un procès qu'un humain peut choisir :

- (14) Nous avons pris pour (but + cible + objectif + modèle + norme + point de départ +...) de cette action la satisfaction des clients

Cette caractéristique semble exclure du paradigme de *Nb* des noms abstraits attributs d'un procès qui ne relèvent pas de la volonté humaine : si le but d'un procès peut être choisi, ce n'est pas le cas de sa conséquence, sa cause ou son effet :

- (15) *Nous avons pris pour (cause + conséquence + effet + résultat +...) de cette action la satisfaction des clients

Ces contraintes distributionnelles ne s'observent pas en NAPNN :

(16) Cette action a pour (but + cible + objectif + modèle + norme + point de départ + cause + conséquence + effet + résultat +...) la satisfaction des clients

La comparaison avec le verbe *fixer* est intéressante : il semble se comporter de la même façon que le verbe *prendre* en ce qui concerne la distribution de *Nb* :

(17a) Nous nous fixons pour (but + cible + objectif + modèle + ?norme + ?point de départ +...) la satisfaction des clients
(17b) *Nous nous fixons pour (cause + conséquence + effet + résultat +...) la satisfaction des clients

Il faut remarquer que l'inacceptabilité de (17b) ne relève pas seulement du fait que les noms en *Nb* ne peuvent donner lieu à un choix : dans cette construction, le verbe *fixer* se construit obligatoirement avec le pronom réfléchi et il exclut l'ajout d'un complément génitif *de Nc* à *Nb* :

(18) *Nous nous sommes fixé pour (but + cible + objectif +...) de cette action la satisfaction des clients

Les noms *cause*, *conséquence*, *effet*, *résultat*, etc. étant relationnels, ils sont difficilement constructibles sans leur support. *But*, *cible*, *objectif*, etc. sont également relationnels, mais les phrases en (17) montrent que le nom humain peut fonctionner métonymiquement comme leur support (*nous* = *notre action*, par exemple). Notons également que les noms désignant un statut ou une fonction d'une personne, acceptés dans la construction avec *prendre*, sont exclus de la construction avec *fixer*.

Construction *N prendre N pour Dét N* (NPPDNN)

Absence de contraintes entre sujet et *support de Nb*

La différence avec le premier emploi est formellement minimale : dans ce second emploi, *Nb* est précédé d'un déterminant, d'où la possibilité de construire une paire minimale, semblable à la paire (A)-(B), donnée en introduction :

Attribut de l'objet direct introduit par *pour* : les constructions *prendre X pour Y*

- (19a) Luc a pris pour femme la fille du notaire (= Luc a épousé la fille du notaire)
(19b) Luc a pris la fille du notaire pour sa femme (= Luc a cru que la fille du notaire était sa femme)

Cet emploi ne fait pas apparaître de contraintes entre le sujet et le support *Nc* de *Nb*, comme nous en avons discuté en (10). Observons quelques exemples attestés selon la nature référentielle de *Nb* et selon sa détermination :

- (20) N prendre Na pour Dét Nb
(20a) — Quel âge me donnes-tu ? lui demanda-t-il.
— Vous êtes encore jeune, Monsieur Des Cigales.
— Je pense bien ! Quarante-sept ans ! Tu me prends déjà pour un *vieillard* ? Pour un *gâteux* ? Pour une *baderne* ? Pour une *guenille*, un *débris*, un *déchu*, un *amoindri*, une *ganache*, un *décrépit*, un *sénile*, un *caduc* un *suranné* une *ruine* un *archaïque* un *périmé* un *défectif* un *vioc* et pour tout dire un *con* ? (R. Queneau)
(20b) Il ne faut pas que ta timidité soit prise pour *de l'indépendance*, et il ne faut pas que ton indépendance devienne de la roublardise. (J. Renard)
(20c) Mais voici que le patron entend mal mon nom, me prend pour *M. Gibbs*, fournisseur de lames célèbres [...]. (A. Gide)
(20d) Baudouin, très suspect, a sa femme indochinoise qui parle d'autorité devant le Maréchal (elle fait sa petite « duchesse d'Abrantès » et le prend pour *Napoléon*). (M. T. Gadala)
(20e) Ils ont deux dangers : de n'être pas compris parce que le monde moral manque de culture et d'être pris pour *des Tartuffe*. (M. Barrès)

Provisoirement, on peut réduire le nombre de cas à considérer : en ce qui concerne la subdivision mentionnée dans le TLF entre « Le complément a un référent identifiable » et « Le complément a une valeur de prédicat », nous considérons que le premier cas se réduit au second, vu qu'un nom référentiel peut fonctionner comme prédicat dans une phrase copulative de type identificationnelle. Ainsi, (20c) peut être paraphrasé par :

- (21) Le patron a cru que j'étais M. Gibbs

Prendre opérateur épistémique

Présence de deux « voix »

Les noms propres ont des emplois prédicatifs dans cette structure, appelés emplois métaphoriques par Gary-Prieur (1994) entre autres, et ils peuvent être complément de *pour* ou attribut dans une paraphrase copulative :

- (22a) Votre pape et vos princes prenaient celui-ci pour le nouveau roi David
= ils croyaient que celui-ci était le nouveau roi David
- (22b) Elle prend le Maréchal pour Napoléon
= Elle croit que le Maréchal est Napoléon
- (22c) Ils risquent d'être pris pour des Tartuffe
= Ils risquent qu'on croie qu'ils sont des Tartuffe

En effet, nous considérons que cette seconde construction du verbe *prendre* présente l'interprétation d'un verbe épistémique du type *croire*, dont la complétive incorpore sous la forme d'une phrase copulative la relation prédicative qui s'établit entre les deux compléments *Na* et *Nb* du verbe *prendre*. La particularité interprétative de ces constructions, c'est que lorsque *prendre pour* est employé, on s'aperçoit de l'existence de deux *voix* : d'un côté, celle du sujet du verbe (dans le cas de **22c**, il s'agit du sujet *on* que l'on peut reconstruire à l'actif), qui est présenté par le locuteur comme prenant en charge la prédication entre *Na* et *Nb*, et de l'autre, celle du locuteur, qui ne la prend pas en charge. Ces conditions d'emploi rendent incongru un enchaînement discursif où le locuteur tient, à son tour, pour vraie la proposition *Na est Nb* :

- (23) On la prenait pour *la femme de Gabriel Signoret, l'acteur* [...] (S. Signoret)
... et (# elle l'était + elle ne l'était pas).

D'ailleurs, l'exemple ci-dessus est suivi d'une séquence où le locuteur considère l'identification entre *Na* et *Nb* comme un *malentendu* :

- (24) On la prenait pour la femme de Gabriel Signoret, l'acteur, et elle jouait sur le malentendu...

Ces observations suggèrent que l'emploi de *prendre pour* ouvre d'emblée deux points de vue, selon la terminologie d'Anscombe (2013), celui du locuteur et celui du sujet du verbe : le premier inscrit dans le faux la prédication qui s'établit entre *Na* et *Nb*, tandis que le second l'inscrit dans le vrai.

Usage direct et usage indirect

Mais l'emploi de *prendre pour* implique-t-il toujours une confrontation de deux points de vue ? Les comportements du verbe *croire*, décrits par Martin (1987), sont utiles à cet égard. Selon cet auteur, qui le considère comme un opérateur épistémique, il se comporte différemment selon qu'il est employé à la première personne de l'indicatif présent (*usage direct*) ou bien à une autre personne ou un autre temps (*usage indirect*, ou encore *oblique*). En usage direct, la proposition exprimée en subordonnée tend vers le vrai, tandis qu'en usage oblique, elle tend vers le vrai dans l'univers évoqué et vers le faux dans le monde sous-jacent du locuteur *je*. Il y a en somme une tension entre deux univers de croyance. Nous avons deux contextes discriminatoires :

- (25a)** Usage direct (*je* et présent de l'indicatif : *p* tend vers le vrai)
Je crois que Marie viendra (#et même j'en doute)
- (25b)** Usage indirect (*je* et autres temps verbaux que l'indicatif présent, ou toutes les autres personnes)
Je (croyais + j'ai cru) que Marie viendrait (-> je ne le crois plus)
Il (croit = s' imagine) que Marie viendra (#et je le crois moi aussi)

Si *prendre pour* est comparable à *croire*, en usage direct, il doit laisser entendre que la prédication entre *Na* et *Nb* tend vers le vrai dans l'univers évoqué qui est celui du locuteur au moment de l'énonciation : autrement dit, la présence d'une phrase comme ci-dessous permet de déduire que le locuteur le croit :

- (26)** Je prends Marie pour la personne la plus honnête de tous (et même j'en suis convaincu + # mais je n'en suis pas sûr). (= Je crois que Marie est la personne la plus honnête de tous)

En usage indirect, il doit laisser entendre le contraire, c'est-à-dire que pour le locuteur, la prédication en question doit tendre vers le faux :

- (27a) J'ai pris Marie pour la personne la plus honnête de tous (mais je m'étais trompé + #et c'était vrai) (= J'ai cru que Marie était la personne la plus honnête de tous)
- (27b) Marie a pris pour son mari l'homme qui portait un chapeau (mais elle s'était trompée + #et elle avait raison) (= Marie a cru que l'homme qui portait un chapeau était son mari)

Examen du corpus

Pour vérifier si ces prédictions se vérifient, nous avons analysé dans *Frantext*⁸ l'ensemble des occurrences de l'usage direct et des occurrences de l'usage indirect, à la première personne et à la deuxième personne. Il en ressort clairement qu'au présent de l'indicatif, s'il y a une négation, le locuteur ne s'engage pas au moment de l'énonciation dans la vérité de la prédication entre *Na* et *Nb* :

- (28a) Je ne prends pas *Na* pour *Nb*
- (28b) J'aurai beau affirmer que je ne suis pas dupe, que je ne prends pas les mots pour autre chose que ce qu'ils sont [...]. (Leiris) (= les mots ne sont pas autre chose que ce qu'ils sont)
- (28c) Je ne vous prends pas pour un méchant homme. (Bernanos) (= vous n'êtes pas un méchant homme)
- (28d) — Autrement dit, vous doutez de la parole de George ? dit Scriassine.
— Je ne la prends pas pour un évangile. (Beauvoir) (= La parole de George n'est pas un évangile.)
- (28e) Je ne me prends pas pour Victor Hugo, ni pour Marcel Proust, mais, tout de même, pour un explorateur du temps, revenu d'une expédition périlleuse, [...]. (Mauriac) (= je ne suis ni Hugo, ni Proust, mais un explorateur du temps)

Dans ces cas-là, dans l'univers du locuteur, la prédication ne tient pas. Est-ce que le contraire de la forme sous négation, c'est-à-dire la forme assertive, implique la prise en charge de la prédication dans l'univers du locuteur ? Certains exemples contredisent, apparemment, cette prédication :

8. Corpus « Contemporain », constitué d'œuvres du *xx^e* siècle (à peu près 70 exemples).

- (29a) Tous les cinq s'enfoncent bientôt dans la galerie forestière, où l'on ne distingue qu'une très étroite piste, où je les suis un instant, et je les vois traverser la rivière sur un énorme tronc d'arbre abattu. *Un nouvel orchis, que, de loin, je prends pour un glaïeul.* Les fleurs, de ton citrin, sont délicatement striées d'incarnat. (A. Gide, *Le retour du Tchad*)
- (29b) Et au moment où tous les gens s'en allaient, au coin de l'avenue de Marigny, j'entends *un bruit que je prends pour le craquement d'une branche d'arbre* car c'était déjà arrivé sous le poids des curieux, je vois tous les gens se coucher par terre : une jeune fille venait d'être tuée d'une balle dans la gorge. (M. Bood, *Les années doubles : journal d'une lycéenne sous l'Occupation*)
- (29c) 5 mai. Au Louvre, où Alfred Natanson m'emmène voir des David, des Velasquez, et des petites natures mortes de Chardin : *je prends des œufs pour des oignons.* Rien de cela ne me passionne. (J. Renard, *Journal : 1887-1910*)
- (29d) Il jette son crayon sur la table et s'écrie : « Interrogez-la donc, vous ! » à *une jeune femme en tailleur bleu marine, au visage rond très blanc, aux yeux d'un bleu froid, que je prends pour une Allemande.* [...] Mais le soldat est à peine sorti que les femmes se précipitent de nouveau pour me questionner sur un autre sujet : l'Alsacienne ! Est-ce que j'ai vu l'Alsacienne ? La femme aux cigarettes blondes. Je raconte qu'elle m'a interrogée. (F. Moret, *Journal d'une mauvaise française*)

Dans ces exemples, l'emploi de *prendre pour* à la première personne de l'indicatif présent ne semble pas entraîner la prise en charge par le locuteur de la prédication en question. Cela est dû au fait que ces exemples apparaissent dans un genre textuel particulier : récit de voyage pour Gide, journal intime pour le reste. Le temps présent ici n'a donc pas de lien avec le moment de l'énonciation mais il s'agit du présent historique. Ils ne constituent donc pas un contre-exemple à notre hypothèse.

Si la phrase comporte des adverbiaux itératifs ou la quantification universelle sur l'objet direct, même si le temps est au présent, le procès a une portée générale incluant le passé, signifiant donc qu'au moins une fois *j'ai pris X pour Y*. Cette phrase, qui relève de l'usage oblique, implique la reconnaissance de la fausseté de $X = Y$ et semble impliquer qu'à chaque moment ultérieur, *je prends à tort X pour Y* :

- (30a)** Dans la nuit, le silence s'était changé en un bruit de feuillage et d'eau, un grand bruit d'enfance. La mort se refermait sur moi. Encore un peu de patience, et j'allais glisser de l'autre côté du monde, dans la région qui ne reflète jamais la lumière. J'existerais seule, loin des autres, dans cette pure existence qui est peut-être l'exact envers de la mort et que je ne connais guère que dans mes rêves : en vain je la cherche parfois dans le désert des montagnes et des plateaux ; la solitude n'est jamais achevée dès qu'on garde les yeux ouverts. J'allais fuir, le long d'une dimension mystérieuse, qui déferait ma vie et me ferait toucher à ma pure présence ; et peut-être au bout rencontrerais-je la mort, *le rêve de mort que chaque fois je prends pour une vérité* définitive, me laissant glisser avec une espèce d'abandon au fond du néant tandis qu'une voix crie : « Cette fois, c'est pour de bon, il n'y aura pas de réveil. » (Beauvoir, *La force de l'âge*)
- (30b)** — Les conversations ! Ne savez-vous pas qu'on ne doit pas tout dire aux femmes ?
— Bien entendu. Ils ménageaient votre sensibilité.
— Pardi.
— Je la ménage aussi. Je ne parle pas du sang. Il y en avait partout : dans les bois, dans le salon, dans la souillarde. Je ne parle que de la voix qui interpella M. Cassaigne à travers la porte. Cette voix connue...
— *Je prends souvent une voix pour une autre.*
— Oui, mais pas à minuit, dans une maison solitaire, quand les bandes armées rôdent à travers le marais. (Giono, *L'iris de Suse*)
- (30c)** Qu'espérez-vous tirer de moi ? *Tout geste que je prends pour un coup s'achève comme une caresse.* (B.M. Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*)

Ces cas mis à part, l'usage direct semble impliquer la prise en charge par le locuteur au moment de l'énonciation de la relation $Na = Nb$:

- (31a)** — Betty... j'ai bien peur que tu me prennes pour quelqu'un d'autre...
— Non, imbécile ! *Je te prends pour ce que tu es... !*
(P. Djan, *37² le matin*)
- (31b)** Cette maison toute noire sur la rue, *je la prends pour une cage de corbeaux.* (H. Pourrah, *Les vaillances*)

Attribut de l'objet direct introduit par *pour* : les constructions *prendre X pour Y*

- (31c)** — Contre celle-là, tu ne triches pas ?
— Tu rigoles, dit-il, c'est moi qui la veux. Je ne triche pas contre moi. Tu me prends pour qui ? » *Je le prends pour un petit gars marquant.* (J. Giono, *Les Grands chemins*)
- (31d)** C'est flatterie, et même flatterie double, si l'on fait entendre au ministre : « je vois bien que vous êtes ministre, mais *je vous prends simplement pour un homme.* » (Alain, *Propos*)
- (31e)** Longtemps j'ai pris ma plume pour une épée : flamberge au vent, prérogative du génie. *Moi, je prends ma lecture pour un scalpel.* (S. Doubrovsky, *Le livre brisé*)

Synthèse sur l'usage oblique avec tu et vous

Passons rapidement au constat que l'on peut faire sur l'usage oblique de *prendre pour*. Nous présentons exclusivement le résultat de l'analyse des exemples avec le sujet à la deuxième personne, *tu* ou *vous*, soit à peu près 320 exemples. Il est remarquable que la quasi totalité implique la tension entre deux univers de croyances : celui du sujet où la prédication en question tend, selon le locuteur, vers le vrai, et celui du locuteur où la même prédication tend vers le faux. La tension entre les deux univers s'observe dans des phrases comme en **(32)**, où le locuteur revient explicitement sur la prédication qu'il attribue à son interlocuteur, soit en ajoutant une phrase **(32b, c, d)**, soit en utilisant comme attribut un modifieur qui exprime son propre jugement **(32a, e)** :

- (32a)** *Vous les prenez vraiment pour plus bêtes qu'ils ne sont.* (Huysmans)
- (32b)** Mais d'où vient que *vous me preniez pour un donneur d'ordres* ? Mon métier n'est pas de tirer des conclusions. Du moins pour autrui. Je ne suis pas marchand de recettes. [...]. (J. R. Bloch)
- (32c)** *Vous me prenez pour un navire bien géré, bien chargé, avec une riche cargaison, un capitaine étonnant, tout ce qu'il faut.* Et je ne suis qu'un pauvre petit bateau vide qui va comme il peut. (G. Bernanos)
- (32d)** L'autre dort, *vous le prenez pour un désespéré, ou pour un indifférent, ou pour un idiot.* Il n'est rien de tout cela [...]. (P. Reverdy)
- (32e)** Il m'aurait été insupportable que *vous me prissiez pour ce que je ne suis pas.* (P. Claudel)

L'interlocuteur peut nier la prédication faussement attribuée sur son compte par le locuteur, en employant la même construction, cette

fois assumée par l'interlocuteur qui devient le locuteur. Il est également possible de donner raison au locuteur :

- (33a) — Je suppose que *vous me prenez pour une noix*, dit Brody.
— La bonne moyenne, *pour un truand*. Donnez les photos. (B. Vian)
- (33b) — Quelle parenthèse ? *Vous vous prenez pour Proust* ?
— *Je me prends pour le manchot qui doit se prendre en main*. [...].
(B. Schreiber)
- (33c) CLÉRAMBART. — Parbleu ! Je l'ai bien vu. *Vous me preniez pour un fou*.
LOUISE. — C'est vrai, Hector. Moi-même, je craignais pour votre raison, à tel point que j'ai fait prier un médecin de passer vous voir. Il sera là tout à l'heure. (M. Aymé)

Dans ce cas, l'interlocuteur prend en charge la prédication, sous la forme de *je prends X pour Y*, ce qui oriente vers le vrai la proposition *X est Y*.

Particularités lexicales de *Y* dans les deux types de constructions

Nous résumons rapidement les particularités de *Y* : dans une construction NPPNN, *Y* est assumé par un nom sans déterminant, désignant un rôle ou statut d'une personne (*médecin, avocat, femme*, etc.) ou un attribut d'un procès ou événement (*but, objectif*, etc.). *Y* doit être un nom, de surcroît, susceptible de faire l'objet d'un choix de la part d'un sujet humain (*femme* vs. **mère*, *but* vs. **conséquence*, cf. 17). Il peut être de nature relationnelle, le support pouvant se réaliser comme complément de nom *Nc* (*but de cette action*, cf. 5b).

Ces particularités lexicales excluent un type de nom couramment observé dans la position *Y* de la construction NPPDNN : il s'agit du nom propre. Partons de la phrase (34) :

- (34) Elle l'avait pris pour Proust.

Elle présente une triple ambiguïté, dont deux concernent les constructions NPPDNN. (34) signifie, soit (35a), avec le sens de confusion physique, où Proust est une personne physique, soit (35b), avec le sens métaphorique (cf. 22), où Proust est pris comme une qualité. L'ambiguïté provient de l'emploi référentiel (35a) ou prédicatif (méta-

phorique) **(35b)** du nom propre, différence qui se manifeste par la présence ou l'absence de déterminant indéfini dans une phrase copulative de base :

- (35a)** Elle avait cru qu'il était Proust (= Elle l'a confondu avec Proust).
(35b) Elle avait cru qu'il était un Proust (= Elle l'a abusivement considéré comme un égal de Proust).
(35c) Elle l'avait pris pour un Proust.

L'emploi référentiel ou prédicatif du nom propre est neutralisé dans la position *Y* en (34). La construction où *Y* est déterminé **(35c)** est ambiguë : elle peut avoir soit l'interprétation prédicative (= **35b**), soit la troisième interprétation (= **36**, ci-dessous).

La troisième interprétation de la phrase **(34)** concerne la distribution des rôles théâtraux ou cinématographiques. Dans cette interprétation, le sujet est un metteur en scène, qui choisit un acteur pour un rôle déterminé. La phrase **(36)** explicite le nom propre de **(34)**, employé métonymiquement, dans un syntagme plus large :

- (36)** Elle l'avait pris pour (le/*ø) rôle de Proust

En **(36)**, *Y* (= *le rôle de Proust*) est un syntagme nominal avec détermination ; ce cas ne relève, cependant, ni de la construction NPPDNN (*prendre* en **(36)** n'est pas un opérateur épistémique), ni de la construction NPPNN (détermination obligatoire). *Pour Dét N* y joue un rôle différent, qui nécessite une étude à part.

Conclusion provisoire

La première construction attributive de *prendre pour*, appelée NPPNN, se distingue de la deuxième par le fait qu'elle ne fonctionne pas comme opérateur épistémique : elle décrit un univers de croyance du sujet, auquel le locuteur adhère, d'emblée. La deuxième construction, appelée NPPDNN, montre cette propriété et sa façon d'ériger d'entrée deux univers de croyance rapproche le segment discontinu *prendre pour* dans cette construction du verbe *croire*. Si tel est le cas, quelle est la différence entre *croire* et *prendre pour* ? La construction d'un attribut nominal avec le verbe *croire* semble moins fréquente et la distribution de l'attribut n'est pas tout à fait la même. Nous pensons devoir approfondir

la comparaison dans une étude ultérieure. Par ailleurs, nos observations suggèrent une révision de la définition lexicographique de *prendre pour* : l'idée de confondre ou de croire à tort n'est pas un sens inhérent de ce syntagme, mais un trait d'interprétation qui est associé à l'usage oblique. À la base, il se comporte comme *croire*, comme en témoigne l'usage direct.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2013, « Introduction : polyphonie et représentation sémantique des marqueurs de discours. Quelques problèmes », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 33-34, 7-32.
- Cadiot, P., 1991, *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris : CNRS.
- Gary-Prieur, M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : Puf.
- Higgins, R. F., 1973, *The Pseudo-cleft Construction in English*, Ph. D. Thesis, Massachusetts: MIT.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 2001, *Anaphore associative*, Paris : Puf.
- Legallois, D., 2008, « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia*, 23, 109-127.
- Martin, R., 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Mardaga.
- Nakamura, T., 2017, « Pour \emptyset N : absence de déterminant dans la construction N avoir pour N X », in A. Gautier, E. Havu et D. Van Raemdonck (dir.), *DéterminationS*, Bruxelles : Peter Lang, 217-233.
- Nakamura, T., 2017, « Extensions transitives de constructions spécificationnelles », *Langue française*, 194, 69-84.
- Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : Puf.
- Schmid, H.-J., 2000, *English Abstract Nouns As Conceptual Shells: From Corpus to Cognition*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Van Peteghem, M., 1991, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld : Egert.

Le lexique entre conditions d'emploi (des morphèmes) et référence lexicale

François Nemo

Université d'Orléans, LLL – UMR 7270

francois.nemo@univ-orleans.fr

Introduction

La question du rapport entre lexique et référence recouvre de très nombreuses questions qui ne pourront pour beaucoup d'entre elles être mentionnées ici que rapidement, aussi importantes soient-elles.

Pour l'essentiel néanmoins, elles s'organisent autour d'une question centrale et simple, qui est celle de savoir *si l'atomicité inévitable des référents implique celle du lexique lui-même*.

Aborder cette question suppose de comprendre le rapport entre lexèmes et morphèmes ainsi que les liens interlexicaux que ces rapports génèrent. Il me faut dès lors clarifier la façon dont j'emploierai la notion de *morphème* pour désigner une unité sémantique minimale *dénuée de toute propriété grammaticale*, ce que l'on appelle une unité exoskeletale (Borer, 2003).

Cette unité étant en effet définie par sa distribution (transcatégorielle), autrement dit par l'ensemble de ses emplois¹, il importera de noter que cette notion de signe minimal est une notion purement

1. Voir aussi Rijkhoff et Van Lier (2005) à propos des langues à lexique non-catégoriel ou encore flexible.

sémantique² et qu'elle est donc différente de la notion de *signe grammatical minimal* qui sous-tend la définition décompositionnelle classique du morphème depuis Baudoin de Courtenay (1895). Le propre des morphèmes est en effet de produire (en étant inclus dans ces unités) des unités qui sont quant à elles dotées de propriétés grammaticales et d'un sens composite qui associe l'indication morphémique héritée et un complément associé à l'interprétation de l'emploi.

L'indication morphémique fonctionne dans ce cadre comme une contrainte à satisfaire³ et l'interprétation d'un emploi comme une forme de satisfaction de cette contrainte adaptée au contexte (grammatical et pragmatique) de celui-ci. Elle peut donc être décrite comme une instruction sémantique (Nemo, 2001 ; Col, 2017 ; Ducrot, 1987).

Ainsi, alors que dans un emploi nouveau, la contrainte morphémique en question fonctionne directement comme une contrainte à satisfaire, dans un emploi lexicalisé, la forme locale de satisfaction de la contrainte se conventionnalise et se lexicalise pour devenir un composant présuppositionnel (Nemo et Horchani, 2018) de ce que ce que l'on nomme le sens lexical du lexème correspondant.

Situer la référence dénominative dans ce contexte impose d'abord d'observer que la référence dénominative d'un lexème relève toujours de ce sens lexicalisé et donc initialement d'une interprétation indexicalement construite d'un emploi particulier.

Si les dictionnaires doivent fournir de l'information sur le sens référentiel de *rouge-gorge*, *pic* ou *fourmilier*, c'est en effet avant tout parce qu'il n'y a aucun moyen de deviner ce que nomment les noms en question sur la base de la seule information linguistique fournie par les mots eux-mêmes : la seule façon de le savoir est en effet l'existence d'une mémoire relative à la façon dont ils ont été utilisés, en commençant par la mémoire de ce à propos de quoi ils ont été employés. La référence dénominative, comme l'observait Pierre Cadiot dès 1994, est initialement une affaire d'indexicalité.

-
2. La linguistique a longtemps utilisé la notion de *morphème* en considérant que les unités concernées étaient à la fois les briques sémantiques des langues et leurs briques grammaticales. Cette position étant comme nous le verrons intenable, l'emploi du terme de *morphème* pour référer à une unité dénuée de grammaire prend acte du fait qu'un ensemble de signes grammaticalement minimaux (« non-dérivés ») correspondra très souvent aux différents emplois d'un unique signe minimal.
 3. À la manière d'une équation.

On peut de ce fait résumer le rapport morphème/lexème et la place qu'y occupe la référence dénomminative comme un rapport analogue à celui qui existe entre les deux éléments d'une adresse, comme le 7 rue de la primevère : le référent correspondant au numéro fourni (7) et l'indication morphémique au nom de la rue, sachant que le numéro ne désigne rien sans le nom de rue et que le nom de la rue ne désigne aucun immeuble de celle-ci.

Sur cette base, que la suite de l'article illustrera, il est maintenant possible d'aborder très concrètement l'ensemble des questions qui, mises bout à bout, résument le rapport entre lexique et référence.

La première est celle du rapport sémantique entre deux unités comme *frère* et *sœur*.

La seconde est celle du rapport entre les différents emplois d'une même unité liée⁴, celle-ci étant associée à plusieurs référents sans avoir pour autant de référent dénomminatif propre.

La troisième est celle du rapport entre deux ou *n* unités partageant à la fois une grande part de leur sens et de leur forme, autrement dit concernera la question de la différenciation lexicale.

La dernière question creusera enfin la précédente, mais en prenant en compte la variabilité de la forme des morphèmes et le caractère cumulable des *patterns* de variation de forme impliqués.

Toutes ces questions, il faut le noter, doivent être posées à propos de langues typologiquement très différentes et dans le cadre d'une approche strictement synchronique. Le cas des langues dites flexibles où les signes/morphèmes peuvent sans changement de forme être employés librement dans toutes les positions syntaxiques de base (i.e. prédicat, terme, modifieur de prédicat, modifieur de termes) ne pourra néanmoins pas être abordé en tant que tel ici faute de place.

Conditions référentielles d'emploi

La première distinction indispensable est la distinction entre les *conditions référentielles d'emploi* des signes et leurs *conditions d'emploi dénomminatif*.

4. Une unité sémantique liée est une unité qui n'existe qu'à l'intérieur d'un mot, à l'instar de /com/ ou /trag/ dans *comique/comédie* et *tragique/tragédie*.

Les premières concernent en effet *tout ce qui doit être vrai pour qu'un signe puisse être employé*, alors que les secondes ne concernent que les *conditions d'un emploi dénominatif du signe à propos d'un référent donné*.

Comme nous allons le voir, il est extrêmement important de comprendre que ces dernières ne concernent en réalité que les *conditions différentielles de référence dénomminative* associées à un signe lexical, autrement dit ce qui fait que *frère* et *sœur*, par exemple, nomment deux référents distincts, alors qu'elles n'existent pas indépendamment d'un ensemble plus large de *conditions de référence* introduisant un ensemble plus large de référents que le seul référent dénomminatif.

Une telle distinction s'avère par ailleurs cruciale dans la représentation de l'organisation des lexiques, puisqu'elle implique qu'un lexique :

- n'est pas une liste d'unités associées seulement à leurs conditions de référence dénomminative différentielle ;
- est un réseau d'unités structuré par un réseau de relations interlexicales, dont certaines sont purement sémantiques et d'autres à la fois morphologiques et sémantiques⁵.

Référence directe et indirecte

Si l'on considère, pour commencer, deux lexèmes comme *frère* et *sœur* en s'intéressant donc aux conditions référentielles de leur emploi, autrement dit à ce qui doit advenir pour qu'ils puissent être employés, on peut observer qu'ils :

- présupposent tous les deux de faire référence à au moins quatre individus ainsi qu'à un faisceau de relations entre eux, dont une seule concerne la relation à laquelle il est fait une référence directe ;
- désignent un au moins et deux au plus de ces quatre individus.

Ce qui implique donc que le fait d'avoir un référent dénomminatif n'est sémantiquement que la partie émergée de l'ensemble de ce à quoi il est en réalité fait référence.

5. Et ceci hors de toute relation dérivationnelle au sens large.

Pour que *frère* soit employé, il faut en effet que :

- deux personnes aient ensemble au moins deux enfants ;
- l'un au moins des deux enfants concernés soit un garçon.

Ces deux conditions constituent donc les *conditions référentielles d'emploi* de *frère*. Pour que *sœur* soit employé, il faudra de même que :

- deux parents aient au moins deux enfants ;
- l'un des deux (ou plus de deux) au moins soit une fille.

La première condition présuppose une nouvelle fois l'existence de deux personnes devenant les parents de deux enfants au moins et le tout définit les *conditions référentielles d'emploi* de *sœur*.

Dans ce contexte, on observe que le sens dénominatif de *frère*, autrement dit ce dont *frère* est le nom, référera au bout du compte à un garçon qui satisfait les conditions d'emplois de *frère*, et que le sens dénominatif de *sœur*, autrement dit ce dont *sœur* est le nom, référera à une fille qui satisfait les conditions d'emplois de *sœur*.

Ce qui est à remarquer sur la base de ce double constat est que non seulement les conditions de référence dénominative ne sont donc qu'un sous-ensemble des conditions référentielles d'emploi, mais qu'elles n'ont aucune existence sémantique autonome hors de l'ensemble de celles-ci. Ainsi, pour que *frère* puisse être le nom de quelque chose, il faudra que l'ensemble des conditions d'emplois soient réunies et il faudra donc présupposer l'existence d'au moins quatre personnes et de tout un faisceau de relations entre celles-ci, alors que *frère* lui-même ne pourra référer au sens habituel qu'à un ou deux de ces quatre individus

Or, tout ceci revient à dire que toute tentation de réduire le contenu référentiel d'un signe à ce qu'il désigne est non seulement une erreur (Benveniste, 1953) mais est en réalité techniquement impossible, les conditions de désignation n'étant aucunement autonomes des conditions référentielles d'emploi⁶.

6. Ce dont témoigne le fait que ce que raconte la plupart des signes n'est absolument pas une condition régissant leur utilisation concrète à propos de quelque chose : s'il fallait attendre, par exemple, de voir un *quebrantahuesos* briser des os pour utiliser l'étiquette, ou même un *pic* piquer un arbre, le nom ne serait presque jamais employé. Ce dont parlent de telles caractérisations est en effet un savoir partagé et n'est le plus souvent pas différentiel : certains oiseaux piquent les arbres et ne sont pas des pics et certains pics ne piquent pas d'arbre.

Si l'on compare ensuite les conditions référentielles d'emploi des deux mots, on observera qu'elles se recoupent très largement, et donc que le fait d'avoir des conditions dénominatives de référence disjointes n'interdit en rien de partager un ensemble de présupposés communs.

Bien qu'étant des signes distincts et bien qu'ayant des référents dénominatifs distincts, il existe donc entre *frère* et de *sœur* une relation sémantique et interlexicale démontrable liée au chevauchement en question. Et il est donc possible de représenter une telle réalité en séparant clairement dans la figure 1 les présupposés partagés⁷ par les deux signes et les conditions spécifiques à chacun d'entre eux.

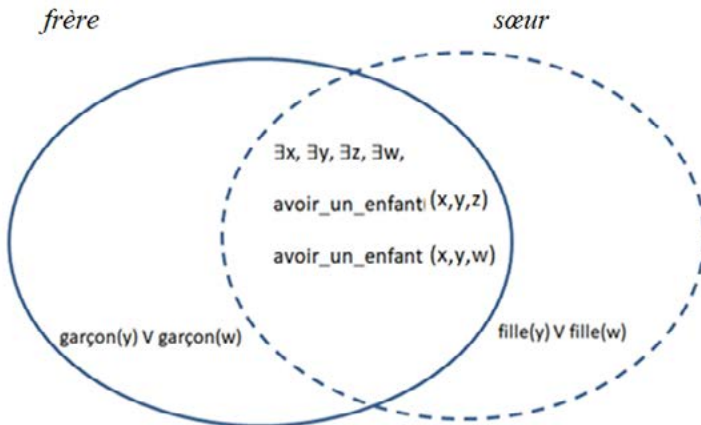


Figure 1

De façon plus générale, on peut en conclure que le socle de référence d'un lexème référentiel est donc formé :

- du référent du lexème concerné en emploi ;
- de l'ensemble des référents nécessaires à la caractérisation de ce référent ;
- de l'ensemble de ce qui doit être vrai à propos de ces référents.

7. Le tout montrant que les deux signes sont sémantiquement non-autonomes alors même qu'ils nomment des choses distinctes.

Ce qui revient à dire que les référents dénominatifs présupposent des référents non-dénominatifs et que la référence directe présuppose de la référence indirecte. La référence directe ne peut donc en aucun cas être considérée comme constituant le sens de l'unité concernée, dont elle n'est que la partie émergée. Moyennant quoi l'identification du sens de l'unité référentielle à la seule définition de ce qu'elle peut nommer est donc impossible, toute approche référentielle devant inclure la référence non-dénominate/indirecte.

Conditions référentielles d'emploi des unités liées

Or, le décalage qui vient juste d'être illustré entre conditions de référence dénominate et conditions référentielles d'emploi est encore plus important pour la description des conditions référentielles d'emploi de signes qui n'ont pas de référence dénominate.

L'un des intérêts de la distinction proposée est en effet de montrer que l'existence de présupposés partagés par des unités lexicales distinctes rend possible de décrire très directement les unités liées (et les morphèmes en général).

Le propre de ces unités liées, et notamment des bases liées, est d'exposer directement le linguiste avec le fait que si tous les signes ont des conditions référentielles d'emploi, une bonne partie d'entre eux n'ont pas de référence dénominate. De ce fait, toute approche qui pose l'existence d'une référence dénominate comme point de départ obligé d'une sémantique référentielle se heurtera au fait que si dans un mot comme *héroïque*, la base *héro(s)* a une référence dénominate, tel n'est pas le cas de la base *com* dans *comique*, ce qui ne peut que conduire à renoncer à décrire ce à quoi réfère *com*.

Or, si l'on considère en revanche les conditions référentielles d'emploi, force est de constater que leur description pour ce type d'unités ne pose aucun problème particulier. Décrire ce qui doit se passer pour que /com/ en tant que morphème soit employé dans les mots *comédie* et *comique* revient à se demander quels sont les ingrédients obligatoires des situations à propos desquelles les deux lexèmes sont employés, ce qui ne présente aucune difficulté particulière.

Il suffit notamment de considérer l'équivalent espagnol de *frère* et *sœur*, à savoir *hermano* et *hermana*, pour observer que ce qui pour les deux premiers était un présupposé partagé ainsi qu'une grande part de

leurs conditions référentielles d'emploi, s'identifie pour le morphème /herman/ à la totalité de ses conditions référentielles d'emploi :

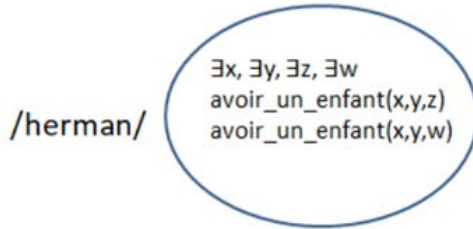


Figure 2

Il ne reste qu'à se demander comment ce morphème est ensuite associé à une marque de genre pour représenter l'aspect compositionnel de la question. On a alors :

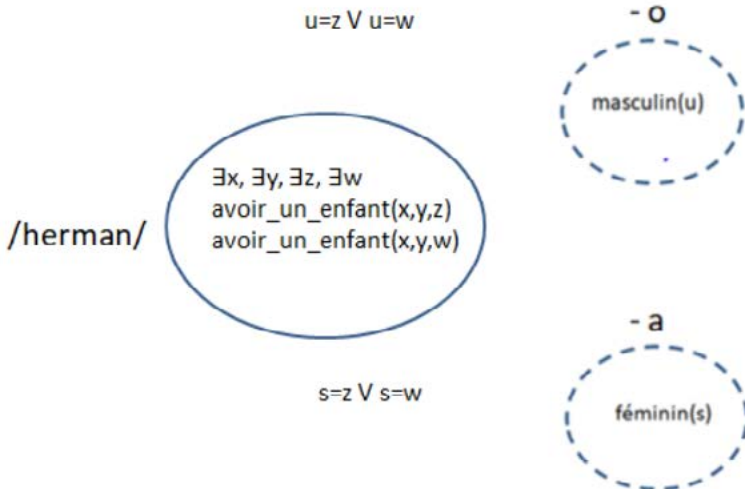


Figure 3

Ce qui revient à dire que *hermano* et *hermana* en tant que combinaisons sémantiques associent les conditions référentielles d'emploi de /herman/ aux indications de genre en identifiant u ou s dans celles-ci

respectivement avec z ou⁸ w, permettant ainsi finalement à chaque combinaison d'être dotée de conditions dénominatives d'emploi. Le tout démontrant qu'il est non seulement possible de décrire des unités infralexicales sans difficultés mais d'étudier sur cette base les mécanismes d'intégration sémantique.

La sémantique du lexique devient alors indifférente à l'existence ou non d'emplois libres d'un morphème, le fait qu'il n'y ait par exemple pas en anglais de lexème [*fin*] alors qu'existent des mots comme [*fin-al*] et [*fin-ish*], ne bloquant en rien le fait d'identifier /*fin*/ comme un morphème anglais avec des conditions d'emploi identifiables.

Plus important encore, le fait de pouvoir décrire des relations interlexicales non-dérivationnelles de ce type implique que le lexique n'est pas une liste d'unités autonomes définies essentiellement par leurs conditions d'emploi dénomiatif mais qu'il est formé de nexus lexicaux associant des ensembles d'unités non-autonomes les unes des autres (Horchani, 2018). Parmi ceux-ci, il faut distinguer les ensembles d'unités lexicales entre lesquelles existent seulement des relations sémantiques de non-autonomie sémantique et des ensembles d'unités lexicales qui ne sont autonomes ni au niveau du sens ni au niveau de la forme.

Dans des langues comme le français, ces nexus morphosémantiques concernent à la fois des signes ayant des formes stables comme *encore* et des signes dont les formes sont variables. Les premiers comprennent des ensembles de lexèmes – tels que par exemple *encore_{adv}*, *encore que*, *et encore*, *encore faut-il que*, etc. – dont on peut montrer (Nemo, 2000 ; Nemo et Horchani, 2018) qu'ils partagent un même ensemble de conditions référentielles d'emploi.

Les seconds comprennent des ensembles de lexèmes – tels que par exemple *quart*, *quatre*, *quarté*, *quarante*, *quadr-*, etc. ; *trois*, *tri-*, *ter*, *tern-*, *tiers*, *tierce*, *tiercé* ; ou encore *cing*, *quinze*, *quinquennat*, etc. – qui partagent eux aussi des conditions référentielles d'emploi mais cette fois dans le cadre d'une polymorphie⁹ des morphèmes concernés.

8. Ou inclusif.

9. La polymorphie est aux morphèmes ce que l'allomorphie est aux lexèmes. Alors que l'allomorphie implique identité sémantique, identité grammaticale et distribution complémentaire, la polymorphie n'implique qu'une non autonomie sémantique et formelle associée à des distributions non-complémentaires (*un homme rude*, *un homme dur*).

Polymorphie et différenciation lexicale

Les cas de polymorphie concernent en effet des unités de formes variables mais proches (et largement prévisibles) qui partagent une très grande partie, et notamment la partie centrale, de leurs conditions référentielles d'emploi respectives. Ce qui concrètement implique que l'on ne peut donc jamais décrire ce qui doit se passer pour que l'un des lexèmes soit employé sans devoir introduire quelque chose qui sera aussi indispensable à la description des autres.

La polymorphie, parce qu'elle est associée à des *patterns* de variation de forme qui sont très largement réguliers (Nemo, 2018), permet de conjuguer différenciation lexicale et partage des conditions référentielles d'emploi d'un morphème. Le tout ayant pour effet l'existence de relations interlexicales prédictibles entre les lexèmes concernés et l'existence de nombreux nexus lexicaux dans le lexique.

La polymorphie s'observe en français aussi bien pour différencier les emplois catégoriellement distincts d'un morphème que pour produire de la différenciation à l'intérieur d'une classe lexicale donnée.

Dans les deux cas, en dehors même de la différenciation des formes, cette différenciation est sémantiquement très différente des cas de dérivation zéro où un lexème est obtenu à partir d'un autre lexème¹⁰, dès lors que dans ce dernier cas il y a maintien d'une référence conjointe, ce qui n'est pas le cas dans le premier. Ainsi, *faucher* et *faux* ont-ils une référence dénominative disjointe et ne nomment-ils pas la même chose, alors que les emplois nominaux de *fauche* (e.g. *pré de fauche*) conservent la référence à l'action de *faucher*.

Relèvent donc de la polymorphie les lexèmes et nexus lexicaux suivants :

forme verbale : *cour(ir)*
 \kuʁ\, \ku.ʁ-\

forme nominale : *course*
 \kɔʁs\

où la forme nominale du morphème est plus longue que la forme verbale et comporte un segment non-affixal *s*.

Mais le cas inverse s'observera sans difficulté, la différenciation lexicale en tant que telle étant plus importante que la façon dont elle affecte

10. Comme dire de quelqu'un qu'il va à *une* chasse en Sologne.

verbes et noms par exemple. Moyennant quoi, la forme longue pourra donc être la forme verbale :

forme verbale : <i>roul(er)</i> \ʁul\, \ʁu.l-\	forme nominale : <i>rou(e)</i> \ʁu\
forme verbale : <i>tourn(er)</i> \tuʁn\	forme nominale : <i>tour</i> \tuʁ\

Ces trois premiers cas illustrent la façon dont un morphème peut être associé à des formes de longueurs différentes, incluant des segments comme le *n* de tourne ou le *s* de course qui ne sont donc pas des affixes ou des signes mais qui néanmoins peuvent jouer le rôle de *démarqueurs* et ainsi porter des complémentations lexémiques différentes. Je nommerai *expansion* de tels segments.

Souvent masquée par l'orthographe du français, qui très souvent note des phonèmes qui n'existent pas pour faciliter la reconnaissance du morphème, l'alternance entre forme longue et courte est extrêmement fréquente :

forme verbale : <i>apport-er</i> \a.pɔʁt\ \a.pɔʁ.t-\	forme nominale : <i>apport(t)</i> \a.pɔʁ\
forme verbale : <i>amass-er</i> \a.mas\, \a.ma.s-\	forme nominale : <i>ama(s)</i> \a.ma\
forme verbale : <i>saut-er</i> \sɔt\, \sɔ.t-\	forme nominale : <i>sau(t)</i> \sɔ\
forme verbale : <i>bris-(er)</i> \bʁiz\, \bʁi.z-\	forme nominale : <i>bri(s)</i> \bʁi\
forme verbale : <i>chois(ir)</i> \ʃwa.zi\, \ʃwa.zis-\	forme nominale : <i>choi(x)</i> \ʃwa\

Plus visible orthographiquement, ce type d'alternance existe aussi pour des paires comme :

forme verbale : <i>fauch(er)</i> \foʃ\, \fo-f\	forme nominale : <i>fau(x)</i> \fo\
forme verbale : <i>lire</i> \liʁ\	forme nominale : <i>livre</i> \livʁ\

Les polymorphes peuvent ensuite comporter un même nombre de phonèmes s'il y a alternance sur au moins une position, à l'instar de :

forme verbale : <i>chauff(er)</i> \ʃof\	forme adjectivale : <i>chau(d), chaude</i> \ʃo\, \ʃod\
forme verbale : <i>navigu(er)</i> \na.viɡ\, \na.vi.g-\	forme nominale : <i>navire</i> \na.viʁ\
forme verbale : <i>pench(er)</i> \pɑ̃ʃ\, \pɑ̃.f-\	forme nominale : <i>penne</i> \pɑ̃ t\
forme verbale : <i>peindre</i> ¹¹ \pɛ̃ dʁ\	forme nominale : <i>peintre</i> \pɛ̃ tʁ\

Le même type d'alternances peut se combiner néanmoins avec des alternances entre formes courte et longue :

forme verbale : <i>atten(dre), attend-</i> \a.tɑ̃ \, \a.tɑ̃ d\, \a.tɑ̃.d-\	forme nominale : <i>attente</i> \a.tɑ̃ t\
forme verbale : <i>ven(dre), vend-</i> \vɑ̃ \, \vɑ̃.d-\	forme nominale : <i>vente</i> \vɑ̃ t\
forme verbale : <i>sen(s), sent-ir</i> \sɛ̃n\, \sɑ̃ t\, \sɑ̃.t-\	forme nominale : <i>sens</i> \sɑ̃ s\

11. Dans ce dernier cas l'ensemble des formes concernées est en réalité plus large puisqu'il inclut tous les allomorphes du radical du verbe *peindre* (\pɛ̃\, \pɛ̃ɲ\, \pɛ̃.ɲ-\).

Le lexique entre conditions d'emploi (des morphèmes) et référence lexicale

forme verbale : <i>répon(dre), répond-</i> \ʁe.pɔ̃ \, \ʁe.pɔ̃ d\, \ʁe.pɔ̃.d-\	forme nominale : <i>réponse</i> \ʁe.pɔ̃ s\
forme verbale : <i>fen(dre), fend-</i> \fɑ̃ \, \fɑ̃ d\, \fɑ̃ -d\	forme nominale : <i>fente</i> \fɑ̃ t\
forme adjectivale : <i>haut(t), haute</i> \o\, \ot\	forme nominale : <i>hausse</i> \os\

Dans certains cas, la relation entre les deux polymorphes est plus subtile encore, puisqu'alors que le nombre de phonèmes varie, la forme longue correspondra par exemple à une voyelle suivie d'une consonne nasale et la forme courte à la variante nasale de la même voyelle.

forme verbale : <i>donn(er)</i> \dɔ̃n\, \dɔ̃.n-\	forme nominale : <i>don</i> \dɔ̃ \
forme verbale : <i>sonn(er)</i> \sɔ̃n\, \sɔ̃.n-\	forme nominale : <i>son</i> \sɔ̃ \
forme verbale : <i>nomm(er)</i> \nɔ̃m\, \nɔ̃.m-\	forme nominale : <i>nom</i> \nɔ̃ \

De même l'existence de deux phonèmes alternatifs ne concernera pas que des consonnes ou des phonèmes en fin ou début de mot, mais peut concerner des voyelles et des phonèmes à l'intérieur du mot :

forme verbale : <i>sal(er)</i> \sal\, \sa.l-\	forme nominale : <i>sel</i> \sɛl\
forme verbale : <i>jou(er)</i> \ʒu\, \ʒw-\	forme nominale : <i>jeu</i> \ʒø\
forme verbale : <i>ignore</i> \i.ɲɔ̃ʁ\, \i.ɲɔ̃.ʁ-\	forme adjectivale : <i>ignore</i> \i.ɲaʁ\

On retrouvera aussi ces alternances vocaliques combinées avec des expansions et des alternances entre forme longue et courte dans des mots comme :

forme verbale : <i>meur(s), mour-ir</i> \mœʁ\, \muʁ.ʁ-\	forme adjectivale : <i>mor(t), mort(e)</i> \mɔʁ\, \mɔʁt\
--	---

forme verbale : <i>achet(er)</i> \a.ʃɛt\, \a.ʃə.t-\	forme nominale : <i>acha(t)</i> \a.ʃa\
--	---

La polymorphie, comme indiqué précédemment, ne concerne pas seulement les emplois catégoriellement distincts d'un morphème mais aussi des relations interlexicales entre unités appartenant à la même classe lexicale (différentiation intraclasse), à l'instar de :

forme nominale : <i>ascète</i> \a.sɛt\	forme nominale : <i>ascèse</i> \a.sɛz\
---	---

forme nominale : <i>porche</i> \pɔʁʃ\	forme nominale : <i>porte</i> \pɔʁt\
--	---

forme nominale : un <i>ban(c)</i> de poisson \bã \	forme nominale : une <i>bande</i> de jeunes \bã d\
--	--

Il n'est pas rare non plus que cette différenciation intraclasse soit associée à des antonymes, ce qui s'agissant de conditions référentielles d'emploi est moins surprenant que prévisible. Le propre de deux antonymes étant en effet de dire des choses opposées à propos du même genre de choses, il est techniquement inévitable que cette unité thématique se traduise par le partage dans les conditions référentielles d'emploi d'une référence au genre de choses concernées :

forme adjectivale : <i>utile</i> \y.til\	forme adjectivale : <i>futile</i> \fy.til\
---	---

La différenciation intraclasse inclut de surcroît une forme de polymorphie qui a été longtemps négligée et qui concerne l'existence de linéarisations alternatives d'un même ensemble de phonèmes, à l'instar du triplet :

forme adjectivale : *rude*
forme adjectivale : *dur*
forme adjectivale : *ardu*

Elle concerne aussi les unités liées (infralexicales) :

forme prépositionnelle : <i>dans</i> \dã \	forme affixale : <i>end-(ogamie, ogène)</i> \ã.d(-ɔ.ga.mi)\
forme affixale : <i>-uple</i> (e.g. <i>quadruple</i>) \ypl\ \kwa.dɛ-ypl\	formes liées : <i>plu-</i> (e.g. <i>plupart, pluriel</i>) \ply-\ <i>pul-</i> (e.g. <i>pulluler</i>) \pyl-\
forme adverbiale : <i>plus</i> \plys\	forme liée : <i>supl-</i> (supplément ¹²) \sy.pl-(e.mã)\

Aussi surprenants que puissent paraître ces derniers cas de polymorphie, la polymorphie n'étant pas intuitive, ils relèvent tous d'une application mécanique de tests basés sur les conditions référentielles d'emploi et de tests de types de variations de forme dont l'existence, comme nous l'avons vu plus haut, ne fait aucun doute.

Confronté à travers de tels tests au fait que la conjonction *ni*, le verbe *nier* et le préfixe *in-* par exemple partagent manifestement comme condition d'emploi que « quelque chose n'est pas le cas » alors que leur polymorphie est identique à celle que l'on observe dans des paires comme *forme/morph* ou *vrai/vér-ité*, le sémanticien ne peut ni prétendre qu'il s'agisse d'un hasard ni convoquer un principe de linéarité du signifiant dont tous les tests montrent qu'il ne s'applique dans

12. Il est en effet impossible de décrire ou d'apprendre le sens et les conditions référentielles d'emploi de *supplément* sans introduire explicitement soit la séquence « *en plus* » soit quelque chose que l'on retrouvera dans toute description de *plus* ou *en plus*.

une langue comme le français qu'aux lexèmes et précisément pas aux morphèmes.

Or, quand on automatise sur l'ensemble du lexique des tests de polymorphie d'une part, et des tests de partage de présupposés sémantiques d'autre part, on découvre que les liens du type de ceux qui ont été décrits ici sont en réalité systématiques et qu'en conséquence, pour une langue comme le français, tous les lexèmes ou presque font partie de tels nexus lexicaux.

De tels tests démontrent par ailleurs que les dictionnaires utilisent très souvent un polymorphe pour décrire un autre polymorphe, ou un même descripteur hyperonymique pour deux polymorphes ou encore des descriptions largement parallèles. Ils démontrent aussi et surtout que les formes de variation décrites ci-dessus (expansions, neutralisation de trait, permutation) sont en réalité cumulatives.

Ainsi, un dictionnaire de l'anglais utilisera-t-il le verbe *to close* comme descripteur pour décrire le verbe *to lock*, la variation de forme cumulant permutation et expansion. Et utilisera aussi *close* pour la base liée dans *to occlude* sous la forme *to cause to become closed* par exemple.

Ainsi un dictionnaire du français utilisera-t-il *blanc* (\blā\) comme descripteur pour décrire la base *alb-* (\alb\) de *albinos*, *albumine* ou *albâtre*, la variation de forme cumulant permutation et neutralisation de l'opposition orale/nasale.

Du point de vue de la référence, ces résultats montrent de façon remarquable comment des référents différents, *to lock a door* n'étant pas synonyme de *to close a door*, peuvent coexister dans un nexus lexical dès lors qu'il y a bien par ailleurs partage de conditions référentielles d'emploi.

Ils montrent aussi, puisque tous ces rapports de forme sont dus à la polymorphie régulière de morphèmes arbitraires et non à une quelconque iconicité, que les deux principes saussuriens de l'arbitraire du signe et de la linéarité du signifiant s'appliquent en réalité à deux types de signes différents (Nemo, 2019), les lexèmes étant presque toujours linéaires mais n'étant pas des signes minimaux alors que les morphèmes sont quant à eux non-linéaires et arbitraires (au sens sémiotique du terme)¹³.

Dans une langue polymorphique comme le français, cela signifie notamment que l'on aura des mots ayant des sens partiellement diffé-

13. Sauf preuve locale du contraire.

rents et des formes partiellement différentes, le principe général étant que les conditions partagées sémantiquement sont attribuables à la forme partagée et les éléments différenciateurs attribuables à la variation de forme.

Conclusion

À la question de savoir si la nature forcément différentielle de la référence (dénominateur) implique que le lexique soit atomisé et soit donc très largement une liste ou nomenclature, il faut donc apporter une réponse négative.

Ceci est dû au fait, comme nous l'avons vu, que le partage de conditions référentielles d'emploi est au cœur des relations interlexicales, et que celles-ci étant par ailleurs très largement morphosémantiques – avec de surcroît dans des langues comme le français une très forte polymorphie des morphèmes – il en découle au contraire que c'est le partage de ces conditions référentielles d'emploi qui structure littéralement le lexique.

À l'opposé presque exact de la thèse de Saussure selon laquelle le lexique n'est pas une liste de référents parce que les signes ont une valeur différentielle, il s'avère en effet que ce sont au contraire les référents dénominatifs qui sont les valeurs différentielles – une *porte* n'étant pas un *porche* et une *ascèse* un *ascète* – alors que les liens interlexicaux et les nexus lexicaux reposent eux sur le partage de conditions référentielles d'emploi parfaitement objectivables. Loin d'être une liste d'unités individuelles ou encore une nomenclature, le lexique, d'un point de vue référentiel, est donc fondé sur des réseaux qui reposent sur le partage de conditions référentielles d'emploi.

Références bibliographiques

- Baudouin de Courtenay, J., 1895, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen: Ein Kapitel aus der Psychophonetik*, Strasbourg-Cracovie : Trübner.
- Benveniste, É., 1954, « Problèmes sémantiques de la reconstruction », *Word*, X(2-3), repris dans : 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris : Gallimard, 289-307.

- Cadiot, P., 1994, « Représentations d'objets et sémantique lexicale : Qu'est-ce qu'une boîte ? », *Journal of French Language Studies*, 4(1), 1-23. <https://doi.org/10.1017/S0959269500001952>
- Col, G., 2017, *Construction du sens : un modèle instructionnel pour la sémantique*, Berne-New-York : Peter Lang, « Linguistic Insights ».
- Ducrot, O., (1987) 1991, *Dire et ne pas dire*, « L'interprétation en sémantique : un point de départ imaginaire », Paris : Hermann, 307-323.
- Horchani, B., 2018, *Le complexe sémantique tant en français*, thèse sous la direction de F. Nemo, Orléans.
- Kleiber, G. Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval R. (dir.), 2018, *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « Res per Nomen » VI.
- Nemo F., 2000, « Enfin, encore, toujours entre indexicalité et emplois », *Actes du XXII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes*, Tubingen : Max Niemeyer, vol 7, 499-511.
- Nemo, F., 2012, « Écart lexical ou résurgence morphémique ? Approche linguistique des métaphores », in V. Alexandre Journeau, V. Anger, F. Lautel-Ribstein et L. Mattiussi, *Métaphores et cultures. En mots et en images*, Paris : L'Harmattan, 31-50.
- Nemo, F., 2018, « Plurisémie du signifié et linguistique du signifiant, une double histoire de poupées russes », *Signifiances (Signifying)*, 2(1), 227-248. <https://doi.org/10.18145/signifiances.v2i1.194>
- Nemo, F., 2019, « Arbitrariness of the Sign, Arbitrariness of the Word, Arbitrariness of the Morpheme », in J.-Y. Beziau (dir.) *The Arbitrariness of the Sign in Question*, (ed.), Londres : College Publications, 25-46.
- Nemo, F. et Cristinoi, A., 2019, « Catégorisation linguistique et catégorisation biologique entre attention et perception », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « Res per Nomen » VI, 241-260.
- Nemo, F. et Horchani, B., 2018, « Accounting for Transcategorical Morphemes: Theoretical and Methodological Issues » *Cognitive Linguistic Studies*, 5(1), 79-107. <https://doi.org/10.1075/cogls.00014.nem>
- Nemo, F. et Petit, M., (à paraître), « Qu'implique exactement le nom de 'langue minoritaire' ? Les étiquettes dénominatives à l'interface de la sémantique, de la pragmatique et de la sociologie », in A. Viaut (dir.), *Catégories référentes des langues minoritaires en Europe*, Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Rijkhoff, J. et Van Lier, E., 2005, *Flexible Word Classes: Typological studies of underspecified parts of speech*. Oxford: Oxford U.P.
- Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris : Gallimard.

Les noms *pen*te et *côte* sont-ils de vrais synonymes ?

Hanna Zhurauliova

Université de Lille / Université Paris-Nanterre, MoDyCo – UMR 7114

hannazhu@list.ru

Les noms *pen*te et *côte* (ce dernier au sens de « pente ») désignent tous deux une « obliquité par rapport au plan de l’horizon » (*Dictionnaire de l’Académie*), sans que soit particulièrement privilégiée une orientation allant du haut vers le bas (*descendre une pen*te, *une côte*) ou du bas vers le haut (*monter une pen*te, *une côte*). Les dictionnaires utilisent d’ailleurs souvent le mot *pen*te dans leur définition du mot *côte*, tels le *Petit Robert* : « Route en pente », le *Grand Larousse* : « Route qui suit une pente » ou le *Trésor de la langue française* : « Voie de communication qui suit une pente » et ceux qui fournissent des synonymes attribuent à *côte* celui de *pen*te entre autres et à *pen*te celui de *côte* parmi d’autres (le *Grand Larousse*, le *Petit Robert*). La conclusion est donc que *pen*te et *côte*, ayant le même référent, sont des synonymes.

Problématique et hypothèse

Cependant, si certains exemples (éventuellement attestés) fournis par les lexicographes peuvent laisser croire à une similitude de l’orientation du référent des deux lexèmes, en ceci qu’ils illustrent aussi bien *dévaler* que *grimper* une *pen*te ou une *côte* (autrement dit parcourir du haut vers le bas aussi bien que du bas vers le haut), d’autres distributions contraintes et commutations impossibles font douter de leur interchangeabilité : à titre d’exemple, celui qui apprend à conduire une automo-

bile appréhende de *démarrer en côte*, mais on ne dira pas *démarrer en pente*¹ ; on parle d'un *toit pentu* ou des *pentés d'un toit* mais non des *côtes d'un toit* ; or, dans ces énoncés, il apparaît que la *côte* représente ce qui se monte et la *pente* ce qui se descend.

Notre hypothèse est que, en fait de synonymes, les deux lexèmes véhiculent deux représentations différentes de l'obliquité. Les acceptions dites « métaphoriques » le confirment d'ailleurs : le nom *pente* entre dans des expressions illustrant la descente (*avoir le gosier en pente*) ou la chute morale (*être sur une mauvaise pente*), ce qui n'est pas le cas de *côte*. À supposer que cette hypothèse soit vérifiée, elle n'a rien d'original en ceci que, au nom du principe selon lequel la langue est un système et, par conséquent, est formée d'unités toutes différentes (Saussure, 1916), il ne saurait y exister deux lexèmes exactement synonymes. Kleiber (2009), toutefois, s'oppose à cette doxa, il s'agit par conséquent d'évaluer ses arguments.

Méthode de l'analyse

Afin de tester cette hypothèse, l'analyse repose sur les principes et la méthode distributionnels (Dubois et Dubois-Charlier, 1970), tels qu'illustrés entre autres par Dubois (1964) à propos de *aigu* vs *pointu*², en tenant compte de la définition des différents types d'expressions figées (Dubois-Charlier 2005) et des propositions de Lakoff et Johnson (1980, trad. 1985) pour l'interprétation des métaphores. Dans un premier temps sera examinée l'étymologie des deux mots, afin de vérifier si le recours à la diachronie éclaire l'acception actuelle et les rapports de sens des deux vocables. Puis nous verrons si les mots qui leur sont éventuellement apparentés, par dérivation ou composition, apportent quelque information utile à la vérification de notre hypothèse, de par la signification qu'ils exploitent. Un corpus constitué à partir d'attestations tirées de *Frantext*³ nous permettra d'examiner la distribution des deux termes afin de déterminer dans quels environnements ils apparaissent et quelles conclusions on peut en tirer.

-
1. La requête « *démarrer en pente* » sur *Google* aboutit à des réponses de la forme « *démarrer en côte* ».
 2. Dont Leduc-Adine et Petiot (1993) ont montré la pertinence pour le traitement des questions de vocabulaire posées aux concours.
 3. Nous remercions Céline Vaguer pour son aide dans cette recherche.

Aperçu étymologique

Le mot *côte* au sens qui nous intéresse, à savoir « route qui suit une pente » (*GLLF*⁴ : 1003) a, selon le *GLLF* et le *Robert Historique*, la même étymologie que *côte* désignant l'« os plat de forme courbe articulé sur la colonne vertébrale » et éventuellement « relié au sternum », formant avec d'autres la cage thoracique. L'exemple donné par le *GLLF* pour illustrer la définition « route qui suit une pente » : *Le cheval se mit au pas pour gravir la côte de Canteleu* (Maupassant), et les synonymes fournis pour cet emploi (spécialement le premier et le troisième) : *montée, pente, raidillon, rampe* évoquent une montée plutôt qu'une descente.

Le *GLLF* attribue à *pen*te une origine latine issue d'un verbe signifiant « être suspendu », « être pendant », ce qui suppose une orientation allant du haut vers le bas. Cependant, si le premier exemple va dans ce sens : *De ce côté-là, une grande prairie descend en pente douce*, d'autres illustrent une orientation inverse (de par le sens du verbe) : *Ils escaladèrent le remblai [...] car la pente était raide. Gravier une pente abrupte*. De fait, les synonymes sont aussi bien *côte, descente, grimpe*, *montée*...

Le *Robert historique* évoque également une origine latine issue du verbe *pendere* d'où proviendrait le sens « inclinaison », au sens concret comme au sens abstrait (« penchant », « tendance »), lequel prendrait une connotation négative (*mauvaise pente, pente savonneuse, glissante*), « le sens complémentaire étant plutôt assumé par *montée, côte* » (*op. cit.* : 1472). Selon cette source, donc, l'obliquité de la pente va du haut vers le bas.

Les données étymologiques procurent des encouragements à maintenir l'hypothèse selon laquelle l'obliquité relativement au plan horizontal est présentée à l'inverse par le mot *côte* (du bas vers le haut) et par le mot *pen*te (du haut vers le bas), mais les exemples fournis par les dictionnaires consultés ne permettent pas de trancher clairement en faveur de cette hypothèse, d'où la nécessité d'examiner d'autres types d'arguments.

Aperçu morphologique

Le *Lexis* (Dubois *et al.*, 1979) ne fournit aucun mot apparenté à *côte* au sens qui nous intéresse, mais donne les deux exemples suivants, avec

4. *Grand Larousse de la Langue française*.

les synonymes opposés : *Ils s'arrêtèrent en haut de la côte* (syn. *montée*). *Dévaler une côte à toute allure* (syn. *descente*). Si le *Robert Méthodique* ne procure pas non plus de mot apparenté à *côte*, il en propose en revanche une définition qui va dans le sens de notre hypothèse : « Route en pente, envisagée dans le sens où elle monte. V. *Montée. Les côtes et les descentes. Monter la côte.* »

En revanche, le *Lexis* donne comme mots apparentés à *pente* d'une part *pentu*, défini comme « en pente, incliné » et illustré par *un toit très pentu*, et d'autre part *contre-pente* : « interruption brusque de la pente d'un chemin dans le sens de la montée ». Selon le *Robert Méthodique*, les mots apparentés à *pente* sont *appentis* (bâtiment dont le toit en auvent n'a qu'une seule pente), *contre-pente* (pente opposée à une autre pente), *pentu* (en pente, incliné), *remonte-pente* (câble servant à remonter les skieurs en haut d'une pente) et *soupenne* (désignant un réduit aménagé sous la pente d'un toit).

Le fait que, dans les deux dictionnaires, *pentu* soit défini par « incliné » (qui, lui-même, dénote une orientation allant du haut vers le bas) confirme notre intuition que l'adjectif montre l'obliquité du point de vue descendant ; *remonte-pente* présuppose de même, de par le préfixe du verbe, que la pente, en soi, se descend.

Les données morphologiques ne contredisent pas l'hypothèse selon laquelle *côte* dénoterait une obliquité ascendante et *pente* une obliquité descendante, surtout si l'on tient compte de la présentation par le *Robert Méthodique* de la définition de *côte* et de *pente* : selon ce dictionnaire en effet, *pente* est susceptible de désigner « (Spécial) Une route en pente, considérée dans le sens où elle descend (opposé à *côte*₂). *Freiner dans la pente.* V. *Descendre.* » (le renvoi à « *côte*₂ » correspond à la citation que nous donnons *supra* où *côte* est spécifié comme *montée*).

Aperçu syntaxique

L'analyse porte sur les extraits de romans dans *Frantext Intégral* pour la période 1969–2018, soit 257 textes, représentant 706 occurrences pour *pente* et 1322 occurrences pour *côte*.

L'analyse des environnements du nom *côte*

Les 1322 occurrences incluent de nombreuses acceptions qui n'intéressent pas l'analyse, nous avons donc d'abord procédé à leur élimi-

nation : il s'agit de tous les cas où *côte* désigne le bord de la mer (*le long de la côte bretonne, descendre sur la côte...*), des noms propres (*Côte d'Ivoire, côte de Beaune...*), la partie du corps (*côte de bœuf, côte fêlée, côte à côte*). Une fois ces cas de figure retirés, le corpus est ramené à 99 occurrences pertinentes. L'analyse permet alors de dégager trois situations.

D'abord, *côte* apparaît dans un cotexte qui n'implique aucune orientation (vers le haut ou vers le bas) ; ainsi, il ne nous semble pas possible de déterminer si la situation fait allusion à une côte montante ou descendante dans les exemples suivants, qui représentent 7 % du corpus :

- (1) Mais, au pied de la côte, un amoncellement infranchissable les attendait (Beauchemin).
- (2) à 500 mètres en ligne droite, dans un virage, une côte, un feu rouge entre elle et le lieu du crime (Rolin)
- (3) Elle ne descendit pas de toute la côte. Elle se l'était juré. (Rochefort)
- (4) au cas où il serait amené à se garer dans une côte (Manchette)
- (5) Tout alla tant bien que mal jusqu'à la côte de la rue Sherbrooke (Beauchemin)
- (6) là où la double file des maisons s'arrêtait tranchée net par la grand-route de la côte de Perle (Gracq)
- (7) le traîneau l'hiver sur la côte étincelante de verglas (Simon)

Lorsque le strict cotexte ne livre pas l'interprétation, celle-ci peut être restituée si l'on peut se reporter à la page du roman concernée, comme pour les exemples suivants, dont on a pu ainsi conclure que *côte* devait s'interpréter « montée » :

- (8) la côte vers le plateau d'Avron. C'est une sacrée côte. Drôlement raide et drôlement longue (Cavanna).
- (9) Une côte. Il ne manquait plus que ça. Notre vitesse tombe en dessous de celle d'un corbillard (Joffo).
- (10) les pédales sont dures, même pour une petite côte comme ça ils peinent (Rochefort)
- (11) il effectue un double débrayage en côte. Le levier de vitesse lui reste inerte dans la main (Tenenbaum)
- (12) une bagnole qui arrive pas à démarrer dans une côte glacée (Blier)

Deuxièmement, dans 85 % des attestations, *côte* est complément de noms ou de verbes impliquant que l'on a affaire à une montée ; il s'agit des noms *haut, sommet, montée* (voir aussi Annexe 1) :

- (13) caner bêtement, essoufflés en haut d'une côte (Blier)
- (14) parvenu au sommet de la côte (Simon)
- (15) et, tout en haut de la côte, une courbe (Lanzmann)
- (16) et pourquoi que je double en sommet de côte ? (Blier)
- (17) il se trouve tout à fait au sommet de la côte (Simon)
- (18) à la montée de la côte de Septème, la perche du tram, neuf fois sur dix, saute (Schreiber)

et des verbes indiquant un déplacement ascendant (*monter, gravir, grimper, escalader, voir aussi l'annexe 2*) :

- (19) Quelle côte ! Même Leduc et Antonin Magne auraient été obligés de grimper en danseuses (Sabatier)
- (20) « Le car monte la côte » dit-elle (Bazin)
- (21) Alors que le véhicule amorçait sa montée dans la côte de l'hôpital (Gavalda)
- (22) je gravis lentement la longue côte (Littell)
- (23) Une voiture blanche escaladait la côte Saint-Michel (Filipetti)

Il apparaît à la lecture des exemples fournis *supra* que le cotexte immédiat du nom *côte* est, le plus généralement, négatif, témoignant d'une situation pénible (13, 8, 9, 10), difficile (19, 1, 11, 5), voire dange-reuse (2, 11, 18) :

- (24) le camion peine dans une côte, découvre un semi-remorque ren-versé (Perrut)
- (25) détenus qui montaient la côte, entourés de SS qui leur tiraient des-sus (Littell)

Dans (27), *parvenu au sommet de la côte* marque l'effort et la difficulté, comparé à *arrivé au sommet de la côte*, de même que *je gravis* dans (26) par comparaison avec *je montai*⁵ :

5. Le *TLFi* donne à *parvenir* la définition : « Arriver, venir jusqu'à un point dé-terminé, souvent grâce à un effort ou malgré des difficultés. » et à *gravir* : « Monter

Les noms *pen*te et *côte* sont-ils de vrais synonymes ?

- (26) je gravis lentement la longue *côte* (Littell)
- (27) parvenu au sommet d'une *côte*, il peut voir (Simon)

Lorsqu'elle monte, la *côte* est dite *raide*, *dure*, *longue*, *rude*, on ne la parcourt que peu à peu (33, 9) :

- (28) Il gravissait la *côte* avec lenteur et les véhicules y perdent de leur vitesse (Germain)
- (29) ou reculant quand la motrice nous perdait en *côte*. (Schreiber)
- (30) un bus monte la *côte* dans un rugissement de moteur poussif (Garat)
- (31) passer en seconde dans la *côte* de la dune (Garat)

L'exemple suivant présuppose que, habituellement, la *côte* demande du temps à être parcourue – et donc ne contredit pas l'observation précédente :

- (32) Bernadette gravit la *côte* de Foucaumont dans un temps record (L'Hôte)

Troisièmement, dans moins de 9 % des cas, *côte* apparaît dans un cotexte nominal ou verbal impliquant qu'il s'agit d'une descente (voir aussi l'annexe 3) :

- (33) ils ont bu, ils rient, ils foncent, leur voiture dévale la *côte* (Winckler)
- (34) En bas de la *côte*, Park Drive East (Doubrovsky)
- (35) Tu remarqueras qu'elle peinait à descendre cette *côte* (Garréta)
- (36) une route qui descend et au bas de la *côte* vous prenez sur la droite (Winckler)
- (37) avalanche de bottes rondes qui déboulent du haut de la *côte* (Pennac)

Les énoncés de sens figuré ne supposent pas moins que la *côte* a été descendue⁶ :

6. Ces deux exemples, issus du même auteur, au sens (figuré) qu'ils semblent avoir ici, nous paraissent être une variante personnelle de l'expression *remonter la pente*.
péniblement, éventuellement en s'aidant de ses mains. » (nous soulignons).

- (38) Il retourna à la cuisine, se mit à table et mangea avec un appétit surprenant. Je dois remonter la côte, pensa-t-il en s'essuyant les lèvres (Beauchemin).
- (39) Commences-tu à remonter la côte ? - Pas vite, soupire Florent, et les larmes lui vinrent (Beauchemin)

Si la côte ascendante a pour connotation dominante la pénibilité, la côte descendante a celles de l'excès de rapidité, de l'imprudence dangereuse⁷ : *descendre* seul apparaît minoritairement, comparé à *descendre à toute vitesse*, *descendre comme une flèche*, *la descente à fond de train*, *débouler*, *dévaler*⁸. L'accident n'est jamais loin :

- (40) il m'arrivait de manquer le virage en bas de la côte (Depussé)
- (41) La longue côte toute droite file vers le néant (Cavanna)
- (42) en bas de la côte il y a un virage et il est pour toi (Blier)

Ajoutons à ces trois cas le fait que les 23 adjectifs relevés sont *raide* (5 fois), *longue* (4 fois), *petite* (3 fois), *dure* (2 fois), *faible*, à *pic*, *légère*, *grande*, *sacrée*, *rude*, *morne*, *étincelante de verglas*, *glacée*, où les qualificatifs négatifs (à *pic*, *sacrée*, *dure*, *rude*, *morne*, *raide*, *glacée*) représentent l'essentiel des adjectifs axiologiques – *longue*, *petite* et *grande* étant simplement dimensionnels – ce qui confirme les connotations péjoratives décelées précédemment.

Pour tirer une conclusion sur *côte*, dans la très grande majorité des cas (85 %), le nom *côte* a pour référent une obliquité ascendante. Dans la quasi-totalité des attestations – qu'il désigne une montée ou une descente –, il a une connotation négative, le point commun étant le danger potentiel, la divergence étant que la côte en tant qu'elle monte est liée à la lenteur de l'effort pénible tandis que la côte en tant qu'elle descend est liée au risque de la facilité de la trop grande vitesse. Notons un cas de mise en équivalence établie par l'auteur, faisant de *pente* le synonyme de *côte* au sens de « descente » :

- (43) le grand frisson : la descente à fond de train de la côte de Sainte-Adresse, une pente bien raide (Osmont)

7. Il n'y a guère qu'un exemple qui soit clairement positif : 148, *la route sur sa droite, descendant la légère côte au pas tranquille de leurs chevaux* (Simon).

8. Les adverbes « rapidement » et « généralement très rapidement » entrent dans la définition par le *TLFi* de *débouler* et *dévaler* respectivement.

Le corpus ne montre qu'une expression figée impliquant *côte* (dans l'acception considérée), *course de côte*⁹, qui n'est pas d'ordre métaphorique :

- (44) course de côte en quatorze stations (Lang)
- (45) La tire de Johnny, en instance de course de côte façon Paul Newman et Steve McQueen (Bayon)

L'analyse des environnements du nom *pen*te

Plusieurs cas sont également à remarquer dans l'emploi du nom *pen*te. D'abord, comme pour *côte*, il existe un certain nombre de cas (357 sur 706) où le cotexte n'implique aucune orientation particulière, du haut vers le bas, ou du bas vers le haut, par exemple :

- (46) il était déjà collé contre un tronc dans la pente, à l'affût (Garat)
- (47) ... était installée dans une rue en pente (Manchette)
- (48) Les forêts là-bas ont une sacrée pente, et il les a traversées avec moi sur le dos (Jenni)

On a donc affaire à un corpus de 349 occurrences du nom *pen*te interprétables soit comme « montée », soit comme « descente ».

En effet, 143 énoncés sur 349, soit 40,9 % du corpus, impliquent que l'on a affaire à une montée, avec en particulier 68 occurrences associées aux verbes *grimper*, *monter*, *escalader*, *gravir*, *s'élever*, par exemple :

- (49) Déjà Hère montait la pente (Trassart)
- (50) Donc, un jour, le béké nous vit. Il escalada la pente (Chamoiseau)
- (51) Il n'a plus fait que gravir la pente, dans la peur (Garat)
- (52) la voûte écroulée s'élevait du mur (Simon)
- (53) nous avons grimpé la pente de la plage (Duras)

ou associées à des expressions formées avec les noms *le haut de*, *le sommet de*, ou encore à l'adjectif *ascendant* :

9. Il s'agit d'une course pour motos ou automobiles, dite encore *la côte*, « qui consiste à parcourir le plus rapidement possible un tracé au dénivelé relativement important » d'après le site (consulté le 20 octobre 2018) <https://www.techno-science.net/definition/13251.html>

- (54) ... déjà, au haut de la pente, la silhouette de la demeure se présente (Garat)
- (55) plus loin, à droite, en haut d'un parquet en pente (Guyotat)
- (56) une fois atteint le sommet de la pente (Simonin)
- (57) puis, dans la pente ascendante, à l'assaut des collines (Garat)

Dans d'autres cas, on peut déduire le sens du nom *pente* en interprétant le cotexte : par exemple (58) suppose, si l'avant du véhicule est « braqué vers le ciel », que l'on est dans le sens de la montée :

- (58) Il te semble que c'était dans une rue en pente, avec l'avant braqué vers le ciel noir (Rolin)

De même, la nécessité de multiples reprises pour le car suppose qu'il progresse dans le sens de la montée dans :

- (59) Nous suivions une route en pente et la carcasse du car tremblait à chaque reprise (Modiano)

Troisièmement, dans 206 occurrences sur 136, soit 59 % du corpus, *pente* s'interprète comme une descente, parce que le nom est associé à des verbes comme *dévaler*, *descendre*, *être emporté dans*, *se laisser entraîner par*, *entraîné par*, *dégringoler* :

- (60) je dévalais le pré, la pente (Trassart)
- (61) si un avion se met à descendre la pente (Benoziglio)
- (62) vous vous laissez, pas après pas, entraîner par la pente (Benoziglio)
- (63) ils se mirent à crier, à courir, dévalant la pente (Rochefort)
- (64) se laissant porter, entraîné par la pente (Garat)
- (65) je lui fis dégringoler la pente à quatre pattes (Chamoiseau)

ou parce que *pente* est complément de noms ou d'expressions telles que *au bas de*, *au pied de*, *une roulade sur* :

- (66) ... vit la jeune femme immobile au bas de la pente (Manchette)
- (67) ... s'activait au fond du trou. Au pied de la pente, armé d'un marteau... (Tournier)
- (68) On se trouvait au pied d'un terrain en pente (Djian)

(69) J'ai perdu l'équilibre. Une roulade sur la pente humide, une cascade de tuiles qui s'écrase au sol (Pécherot)

Dans un certain nombre de cas, notre connaissance du monde permet d'interpréter *pente* comme une descente du fait des renseignements que donne également le cotexte ; on imagine mal, par exemple, que *cul par-dessus tête* en (70) ou *en roue libre* en (71) puissent concerner une pente montante :

(70) Il se précipitait dans leur pente, cul par-dessus tête (Garat)

(71) ... la poussait à toute force des talons dans la pente, en roue libre, en quelques secondes (Garat)

Les énoncés suivants, de même, ne sont plausibles que si le nom *pente* désigne une descente :

(72) son tracteur s'est retourné sur lui dans le pré en pente (Winckler)

(73) la voiture semblait accélérer d'elle-même sur une pente allègre (Gracq)

(74) il lâcha la grenade, qui roula dans la pente (Jenni)

On sait également que l'obliquité qui mène à un cours d'eau est forcément descendante, ce qui guide l'interprétation de *pente* dans des occurrences telles que :

(75) Ils suivaient la pente. Ils filaient vers la rivière (Jenni)

(76) la pente, plus ou moins marquée, qui conduit jusqu'au lit de la rivière (Trassart)

(77) L'eau coulait en petits ruisseaux le long de la pente (Littell)

Si l'on observe les emplois métaphoriques, sur les 75 occurrences de *remonter la pente*, 52 ont le sens concret de « monter à nouveau la côte » et 24 celui de « retrouver progressivement une bonne situation, un bon moral »¹⁰ :

10. Comme signalé à propos des deux attestations de *remonter la côte* au sens figuré provenant du même auteur, il nous semble que ces dernières sont des hapax et que, en fait, l'expression figurée est propre à *pente*.

- (78) Restait plus qu'à se sortir de là, à remonter la pente, à s'extraire de ce ravin sans lumière (sens propre)
- (79) il avait rattrapé Émile. Émile qui remontait la pente. « Il s'en sort, mon vieux » (sens figuré)

Selon nous, le fort nombre d'occurrences de *remonter la pente* dans le corpus ne s'oppose pas à l'hypothèse que ce nom exprime essentiellement la descente¹¹.

Un deuxième type d'expression toute faite regroupe *le gosier en pente, la dalle en pente, les gosiers en pente, le gosier très en pente*, façon populaire d'exprimer le penchant pour la boisson :

- (80) Ils avaient surtout le gosier en pente et les mains percées (Garat)

Le fait qu'il n'y ait ici aucune concurrence entre *côte* et *pente* confirme que la *côte* est à voir comme une montée et la *pente* comme une descente puisque, en l'occurrence, il s'agit d'exprimer que la personne, si l'on peut dire, « a une bonne descente ».

Le nom *pente* connaît aussi un sens figuré renvoyant à la nature de la personne, comme l'illustrent les exemples (81) et (82) :

- (81) ma pente d'esprit (Simonin)
- (82) la pente de mon caractère (Ollivier)

ou à une tendance que l'on choisit ou que l'on suit, ainsi qu'en attestent (83) et (84) :

- (83) S'il a grenadé tout le monde, c'est qu'il a suivi sa pente ! Chacun sa pente, merde ! (Vautrin)
- (84) Y faut choisir sa pente ! Choisir sa vie ! (Vautrin)

Par rapport au sens concret, c'est la pente qui va de haut en bas qui est exploitée dans le sens figuré, comme le montrent les verbes avec lesquels le nom est employé : on la *descend*, on y *cède*, on y *glisse*, on lui *obéit*, on *s'y abandonne*, on *s'y laisse aller*, et le terme en est catastrophique :

11. Le verbe *remonter* présuppose que la pente a été descendue.

(85) ... il devinait que sa pente l'entraînait vers une horreur sans nom (Carrère)

Conformément au système métaphorique décrit par Lakoff et Johnson, il n'est pas étonnant que l'acception figurée de *pente* soit essentiellement négative, dans la mesure où le « bas » est lié à ce qui est « mauvais » (Lakoff et Johnson, 1980, trad. 1985 : 25 sq.)¹² : susceptible d'être *glissante*, *savonneuse*, elle est le plus souvent *mauvaise*, *dangereuse*, voire *vicieuse* (8 occurrences), ou *fatale* (également 8 occurrences). L'exemple **(86)**, par son enchaînement, confirme la connotation négative du sens figuré :

(86) ... une pente bien agréable. Mais qui risque de mener loin (Malet)

Les représentations associées au nom *pente* sont également parlantes. Si, dans les expressions relevées précédemment, *remonter la pente* peut passer pour positif (quoique le présupposé en soit la déchéance), ce n'est guère le cas pour *avoir le gosier* ou *la dalle en pente* ni pour *être sur une mauvaise pente*, qui sont connotés négativement. Cependant, sur les 154 qualificatifs du nom présents dans le corpus, 72, soit près de la moitié, sont plutôt positifs (ils sont de type *légère*, *douce*, *faible*, *bonne*, *petite*, *allègre*) et 65 plutôt négatifs (ils sont de type *raide*, *abrupte*, *rude*, *aiguë*, *à pic*, *glacée*) – le restant étant plutôt descriptif : *régulière*, *insignifiante*, *légèrement oblique*, *grande*. Ce nombre important étant atteint essentiellement par la forte quantité de *douce* / *très douce*.

L'évocation positive l'emporterait donc pour le nom *pente* ; toutefois, ces qualificatifs (soit 17 % du total) semblent définir un champ connotatif de l'ordre du « caché » ou du « visible/invisible », de l'« imprévu ». Se trouvent ainsi associés à *pente* (et non à *côte*) les adjectifs *assez visible*, *aveugle*, *Brusque*, *cachée*, *démesurée*, *dégagée* et *très claire*, *noire*, *glissante*, *incertaine*, *obscur*, *ombreuse*, *vertigineuse* – autant d'adjectifs qui ont trait au danger en tant qu'il reste mystérieux (et que l'on ne retrouve pas associés au nom *côte*) :

(87) un petit vieux intrépide dévalant la pente aveugle au volant d'une voiture de collection (Rouaud)

12. En revanche, les connotations négatives associées à la *côte* en tant qu'elle monte vont à l'encontre du principe métaphorique selon lequel le haut serait bon ...

- (88)** une avancée de roches au-delà de laquelle une pente cachée se découvrait (Moinot)
(89) à l'ombre d'un bosquet sur une pente froide et noire (Manoeuvre)

Différences entre *côte* et *pente*

Quantitativement, sur la même période et au sein du même corpus de référence, *côte* au sens d'obliquité apparaît 99 fois et *pente* 706 fois ; *pente* est par conséquent beaucoup plus employé que *côte*, observation qui n'étonne pas dans la mesure où *pente* entre dans des emplois figés ou figurés, ce qui n'est pas le cas de *côte* :

- (90)** ... cet entretien dont la pente devenait dangereuse (Garat)¹³
* cet entretien dont la côte devenait dangereuse

Cette première différence, qui concerne l'exploitation discursive de ces deux unités linguistiques, renseigne aussi sur leur statut en langue : s'ils ne sont pas toujours interchangeables, les deux noms ne peuvent donc pas être considérés comme de vrais synonymes.

Le sens « montée » correspond à 89 % des occurrences du nom *côte* et à 41 % des occurrences du nom *pente* : la deuxième conclusion de cette étude est donc que, comme observé par le *Robert Méthodique* et conformément à notre hypothèse de départ, le nom *côte* privilégie nettement le sens « montée » (pour la quasi-totalité de ses apparitions) et le nom *pente* le sens « descente » (pour les deux tiers de ses emplois). La synonymie exacte ne peut donc concerner que les cas où les deux noms sont susceptibles de commuter, c'est-à-dire où ils admettent le même cotexte et désignent le même type de référent : obliquité descendante en **(91)**, montante en **(92)**.

- (91)** La cavalcade allait-elle s'arrêter au bas de la pente ? (Chandernagor)
La cavalcade allait-elle s'arrêter au bas de la côte ?
(92) Il avait commencé à gravir la pente, des chants de coqs s'étaient élancés (Trassart)
Il avait commencé à gravir la côte

13. Le sens figuré de *pente* peut concerner des personnes, comme signalé *supra*, mais aussi des inanimés, ainsi que le montre cet exemple, où le nom désigne alors « une partie de », « une orientation ».

Mais les possibilités de substitution ne sont pas aussi simples, comme le montre (93), où seul *pen*te est acceptable, que le nom réfère à une obliquité ascendante ou descendante :

- (93) Sous la *pen*te de l'escalier se cachait une porte peinte en gris (Del Castillo)
*Sous la *côte* de l'escalier se cachait une porte peinte en gris

Une deuxième différence entre *pen*te et *côte* est le fait que *pen*te entre dans la construction prédicative *en pen*te (90 occurrences, soit 25 % du total du corpus) où *pen*te qualifie un nom en fournissant l'identité de son référent : une *rue en pen*te, c'est une *pen*te, mais un *démarrage en côte*, ce n'est pas une *côte* (*en côte* a ici valeur d'ajout locatif) ; en revanche, le corpus n'atteste pas de syntagme de type *une rue en côte*, *un terrain en côte*, *une pelouse en côte*, *un jardin en côte*, *une forêt en côte*, etc. En l'occurrence, les deux noms *pen*te et *côte* ne sont pas commutables :

- (94) Une longue rue en *pen*te dont, comme par hasard, j'ai oublié le nom (Cardinal)
?? Une longue rue en *côte* dont, comme par hasard, j'ai oublié le nom.

Une troisième différence est produite par les adjectifs le plus souvent attribués aux deux noms : pour ne retenir que les qualificatifs représentés plus de deux fois, *pen*te est 129 fois qualifié de *douce*, et 8 fois de *fatale*, ce qui n'est jamais le cas de *côte*, et *côte* est 4 fois qualifié de *longue*, ce qui n'apparaît pas pour *pen*te (quoique *longue pen*te n'apparaisse pas inacceptable, contrairement à *côte douce*) :

- (95) Dans la *pen*te douce, Patrick avait planté des bâtons (Carrère)
* Dans la *côte* douce, Patrick avait planté des bâtons.

La dernière différence observée est que la connotation de pénibilité associée à la *côte* en tant qu'elle se monte peut se retrouver dans *pen*te à travers les verbes et les adjectifs qui lui sont associés, mais non la connotation de danger lié à la vitesse associée à la *côte* en tant qu'elle se descend. L'idée de danger masqué lié à la *pen*te ne se retrouve pas non plus avec *côte*.

Conclusion

Tout ce qui précède devrait nous amener à conclure que *pen*te et *côte* ne sont que partiellement synonymes et véhiculent des représentations distinctes de l'obliquité, si nous n'avions pas lu l'article de Georges Kleiber paru en 2009 dans la revue *Pratiques*. L'auteur y fait la différence entre le sens (dont relève la synonymie) et le mot – lequel est l'association d'une forme et d'un sens reliés, dans un emploi en discours (Kleiber, 2009 : 22-23). Or les connotations qui assortissent le mot proviennent précisément – comme on l'a vu au cours des analyses précédentes – de son cotexte, si bien que l'on doit conclure à la synonymie éventuelle entre *côte* et *pen*te à partir de leur seul sens, donc en faisant abstraction de ce qui leur est apporté par leur environnement.

De ce point de vue, dit Kleiber, *a priori* et théoriquement « l'interchangeabilité totale n'est pas possible » (*op. cit.* : 35) et, de ce fait, cette impossibilité « ne peut pas constituer un argument pour rejeter la synonymie [définie comme une] identité de sens » (*op. cit.* : 41). Si, par conséquent, on élimine toutes les différences qui sont ressorties de l'analyse de notre corpus, puisqu'elles concernent l'emploi des mots (et non, uniquement, leur sens), on en revient à la définition minimaliste initiale telle que proposée dans les dictionnaires aussi bien pour *côte* que pour *pen*te, qui en fait donc deux synonymes exacts. Mais alors, il reste à établir les règles discursives qui génèrent les diverses acceptions et métaphores ou expressions attestées en parole, puisque ces dernières ne peuvent plus s'expliquer par l'identité sémantique du mot en langue...

Références bibliographiques

- Dubois, J., 1964, « Distribution, ensemble et marque dans le lexique », *Cahiers de lexicologie*, 4, 5-16.
- Dubois, J. et al., 1979, *Dictionnaire de la langue française. Lexis*, Paris : Larousse.
- Dubois-Charlier, F., 2005, « À propos de certaines locutions en français », *LINX*, 53, 55-70. <https://doi.org/10.4000/linx.259>
- Guilbert, L. et al., 1970-1978, *Grand Larousse de la Langue française*, Paris : Larousse.
- Imbs, P. puis Quemada, B. et al. (1971-1994) *Trésor de la langue française*, Paris : CNRS/Klincksieck/Gallimard.

- Kleiber, G., 2009, « La synonymie - « identité de sens » n'est pas un mythe », *Pratiques* 141-142, 9-25. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1262>.
- Lakoff, G. & Johnson, M., 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G. & Johnson, M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne* (trad. M. de Fornel avec J.-J. Lecerclé), Paris : Minuit.
- Leduc-Adine, J.-P et Petiot, G., 1993, « La question du vocabulaire aux concours », *L'Information grammaticale*, 57, 31-36. <https://doi.org/10.3406/igram.1993.3321>
- Rey, A. et al., 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. et al., 1988, *Robert Méthodique*, Paris : Le Robert.
- Saussure, F. de, 1916, *Cours de Linguistique générale*, Paris : Payot.
- Trésor de la Langue française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr>).

Annexe 1. Côte : orientation dans le sens de la montée (exemples non cités dans l'article)

- (96) tomber d'inanition en haut d'une côte, en plein soleil d'août (Schreiber)
- (97) En haut de la côte, hors d'haleine, nous nous sommes affalés sur le talus (Schreiber)
- (98) tout en gravissant la côte (Garat)
- (99) il finissait de gravir une côte (Gracq)
- (100) En haut d'une faible côte, la voiture déboucha au milieu de quelques maisons (Tournier)
- (101) papa qui monte la côte rose et, riant,... (Kristeva)
- (102) Fèche les attendait près du cimetière, en haut de la côte (Sabatier)
- (103) vous regardez le sommet de la côte (Winckler)
- (104) avant qu'il commence à grimper la côte (Vincenot)
- (105) en haut de la dernière côte (Izzo)
- (106) dont j'embrassai toute l'étendue du haut de cette côte (Littell)
- (107) J'attaquai la côte à 110, la Safrane au cul (Izzo)
- (108) Le linge sec pèserait moins mais, en compensation, il y aurait la côte à gravir (Sabatier)
- (109) De quelque côté qu'on se dirige, il y a une longue côte à gravir (Manchette)
- (110) Je ne me souvenais même plus à cet instant si un bus montait jusque là-haut ou s'il fallait se taper la côte à pied ! (Izzo)

- (111) Il y avait une grande côte avec des maisons de chaque côté et, tout en haut (Lanzmann)
- (112) La mémé regarda vers le haut de la côte avec gourmandise (Sabatier)
- (113) Enfin, il devait gravir une côte bordée d'entrepôts désaffectés (Jonquet)
- (114) Et il fallait atteindre bien vite le haut de la côte car apparaissait déjà Victor (Sabatier)
- (115) Il fallait presque la pousser pour qu'elle monte une côte comme celle de la Défense (Charef)
- (116) et en montant la côte de l'allée des Ormeaux (Simon)
- (117) Il monta la côte de l'hôpital à pied (Garat)
- (118) et commença à monter la longue côte de l'isthme. Un char apparut au sommet. (Littell)
- (119) C'est en grimpa la côte de la Grande-Rue que je m'aperçois (Cavanna)
- (120) Ils montent la côte de la rue (Schreiber)
- (121) propriétaire d'un commerce de régime en haut de la côte de Montmorency (Lang)
- (122) avant d'attaquer la côte de Rebaix ! (L'Hôte)
- (123) Une sale humiliation, bien plus dure à remonter que la côte de Vaucresson (Lanzmann)
- (124) elle avait sûrement monté la côte en courant (L'Hôte)
- (125) Je monte la côte en danseuse, freine et descends (Joffo)
- (126) Elle grimpa toute la côte en danseuse. Quand elle fut sur le plat, elle haletait (Manchette)
- (127) Alors que nous montions une côte en lacet (Lanzmann)
- (128) Ils montaient ensuite la côte entre les chênes (Trassart)
- (129) Le chemin montait en serpentant et la côte était raide. (Littell)
- (130) La côte était rude sous les châtaigniers (Juliet)
- (131) il sait qu'après la côte il descendra vers Nantua (Tennenbaum)
- (132) avec peine comme une mobyette en côte manque d'étouffer (Jenni)
- (133) quelques montées redoutables [...] une côte marquée de deux « chevrons » sur la carte Michelin (Roubaud)
- (134) je ne pouvais plus ni grimper une côte ni remonter l'escalier de l'hôtel (Guibert)
- (135) leur trajet coupant en oblique la longue côte pavée, rectiligne (Simon)

- (136) déjà parvenu presque au sommet de la longue côte pavée dont ils avaient entamé la montée (Simon)
- (137) des arbres bordant la longue côte pavée que remontait l'escadron (Simon)
- (138) Un camion, remorque lourdement chargée, peine dans une côte quelque part (Beauchemin)
- (139) ça fait cinq grosses bornes d'une côte qui file droit au ciel (Cavanna)
- (140) Nous gravissions la côte raide de la rue Karl-Marx. (Littell)
- (141) La côte raidit. Les garçons montent en danseuse. (Chabrol)
- (142) J'arrive en haut. Côte roide, la 96^e m'a mis K.O. (Doubrovsky)
- (143) en te lançant du sommet d'une côte sur tes roulettes nickelées (Blier)
- (144) en train de grimper la côte vers le plateau d'Avron. C'est une sacrée côte (Cavanna)

Annexe 2. Côte : orientation dans le sens de la descente (exemples non cités dans l'article)

- (145) autrement que comme un cycliste dévale une côte (Gracq)
- (146) maisonnette au crépi grisâtre, située au bas d'une côte (Simon)
- (147) en croisant Fourbi le paralytique qui descendait la côte à toute vitesse dans son fauteuil roulant (Lanzmann)
- (148) la route sur sa droite, descendant la légère côte au pas tranquille de leurs chevaux (Simon)
- (149) Vincent descendit la côte comme une flèche (L'Hôte)
- (150) j'ai emprunté le vélo de Gilberte et, en dévalant la côte de Luigne (Lanzmann)
- (151) déboula la côte de Sèvres, crut croiser une rue des « Binelles » (Poirot-Delpech)
- (152) Adrien dévala la côte de Vallencourt comme un jeune homme (L'Hôte)
- (153) Quittant soudain la côte des sept tournants en descente (Bayon)
- (154) Lakdar descendit la côte pour entrer dans la cité du Moulin (Jonquet)
- (155) La côte raide, à l'herbe fanée, était plantée [...] Nous descendîmes (Littell)

- (156) elle descendait la côte sans frein. La folle ! (Bory)
- (157) il fit claquer la portière et dévala la raide petite côte sans se retourner (Gracq)
- (158) le fil de la route, le créneau argenté du haut de la côte que bordait le scintillement des feuilles de tremble. (Gracq)

*Annexe 3. Pente : expressions et emplois métaphoriques
(exemples non cités dans l'articles)*

- (159) Fréhel, une Bretonne comme eux, avec un gosier en pente, comme eux, et des yeux pervenche, comme la petite. (Dorin)
- (160) devenue une épave. Une épave chic [...] Le gosier en pente, des chemises sur mesure et un dégoût de ma petite (Gavalda)
- (161) de comploteurs, ils avaient surtout le gosier en pente et les mains percées. Et la folie des arnaques. (Garat)
- (162) me rincer la dalle, elle a répliqué. J'ai le gosier en pente. Derrière elle, les musicos s'installaient. (Pécherot)
- (163) moult poivrades, toutes sortes de potes à la dalle en pente. Jamais j'ai pu les accompagner (Boudard)
- (164) de gaz, un boui-boui attendait la sortie des gosiers en pente. Je suis entré. Le rade, obscur, puait le rance (Pécherot)
- (165) qu'ils allaient écrire un guide. Le Gosier très en pente ou La ZAG (Zone d'Aménagement de la Glotte) (Gavalda)
- (166) Mais mieux vaut le plus tard possible ! On descend tous la pente. Seulement il y en a qui se laissent glisser. – Comme moi ? (Dorin)
- (167) ignorer qui vous étiez, que l'apprendre [...] À quelle pente cédait-il en lui faisant confiance du plus secret (Garat)
- (168) me confier à lui au sujet de Fedora, de Prima Linea, de la pente dans laquelle je glissais, des interrogations (Osmont)
- (169) Mais moi ? Quelle est ma place ici ? Si Jean obéit à sa pente en parcourant le monde - et en commençant par Venise (Tournier)
- (170) elle m'aimait. Elle voyait que je m'abandonnais à une pente comme à un vice secret et sans doute se disait -elle (Pontalis)
- (171) Jessica : il ne pouvait pas se laisser aller sur la pente des compromis et des demi-mesures. Il avait choisi Karl (Ormesson)
- (172) du matin ? Tant que tu ne t'es pas laissée aller à ta pente qui est depuis toujours d'écrire la nuit, ton projet (Garréta)

- (173) Mais que pouvaient-ils, et comment les retenir sur une pente si glissante ?... Impossible de causer posément avec (Verne)
- (174) de Fer suisses portait mon unique bagage. Lorsque la pente s'est faite plus rude, vous permettez, Gabriel (Orsenna)
- (175) le moment où l'on écrit sont séparés par une pente savonneuse, on glisse sans le savoir de l'un à l'autre (Doubrovsky)
- (176) empocher sur les alcools la part du chacal. C'était la pente savonneuse [...] il glissait ce grand-père Alphonse (Boudard)
- (177) Mais tu l'encourages au moindre effort, tu suis sa pente, au lieu de l'aider à la remonter. (Doubrovsky)
- (178) soir, c'est chic, mais c'est cher pour le ménage, et une pente dangereuse. Peut-être pas alcoolique. (Garat)
- (179) contrecarrer ce mouvement vers le bas. Pour elle, cette pente, ce vice avaient un nom : Alix. J'étais, quant à moi, (Pontalis)
- (180) la zizanie dans le service ? Vous êtes sur une mauvaise pente, Rovère. Jusqu'à présent j'ai fermé les yeux. (Jonquet)
- (181) DANGLARD. – La Brigade est sur une mauvaise pente. Adamsberg la savonne et vous entraîne tous à sa suite (Vargas)
- (182) Pas question de la laisser s'engager sur cette pente : « Et pourquoi veux-tu qu'il lui soit arrivé quelque (Monferrand)
- (183) On se voyait glisser lentement sur la pente à 12° de l'alcoolisme à base de bière. (Blier)
- (184) le regret de s'être risqué à un tel aveu en suivant la pente d'une tentation maligne. Car si le destin vous choisit (Garat)
- (185) sans avoir l'air d'esquiver cet entretien dont la pente devenait dangereuse, aussi eut-elle la présence (Garat)
- (186) si remarquable et si public me retiendrait sur la pente du sentiment. J'ignorais encore qu'on chérit (Chandernagor)
- (187) les passantes. Le désir sûrement dévalerait sa pente, naturellement assez abrupte, et avant même de (Garréta)
- (188) d'abandon qui domine. Le cours des choses épousait sa pente paresseuse avec un sans-gêne barbare : jardin envahi (Rouaud)

Res per Nomen

Numéros précédents

I

Le point sur la référence en langue

Coord. P. Frath et J. Pauchard (2009)

II

Langue, référence et anthropologie

Dir. P. Frath, L. Lansari et J. Pauchard (2010)

III

Référence, conscience et sujet énonciateur

Dir. P. Frath, V. Bourdier, K. Bréhaux,
E. Hilgert, et J. Dunphy-Blomfield (2012)

IV

Les Théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber

Dir. E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (2014)

V

Négation et référence

Dir. E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (2016)

VI

Les Catégories abstraites et la référence

Dir. G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (2018)

